
A. Brat
P. M. AP.

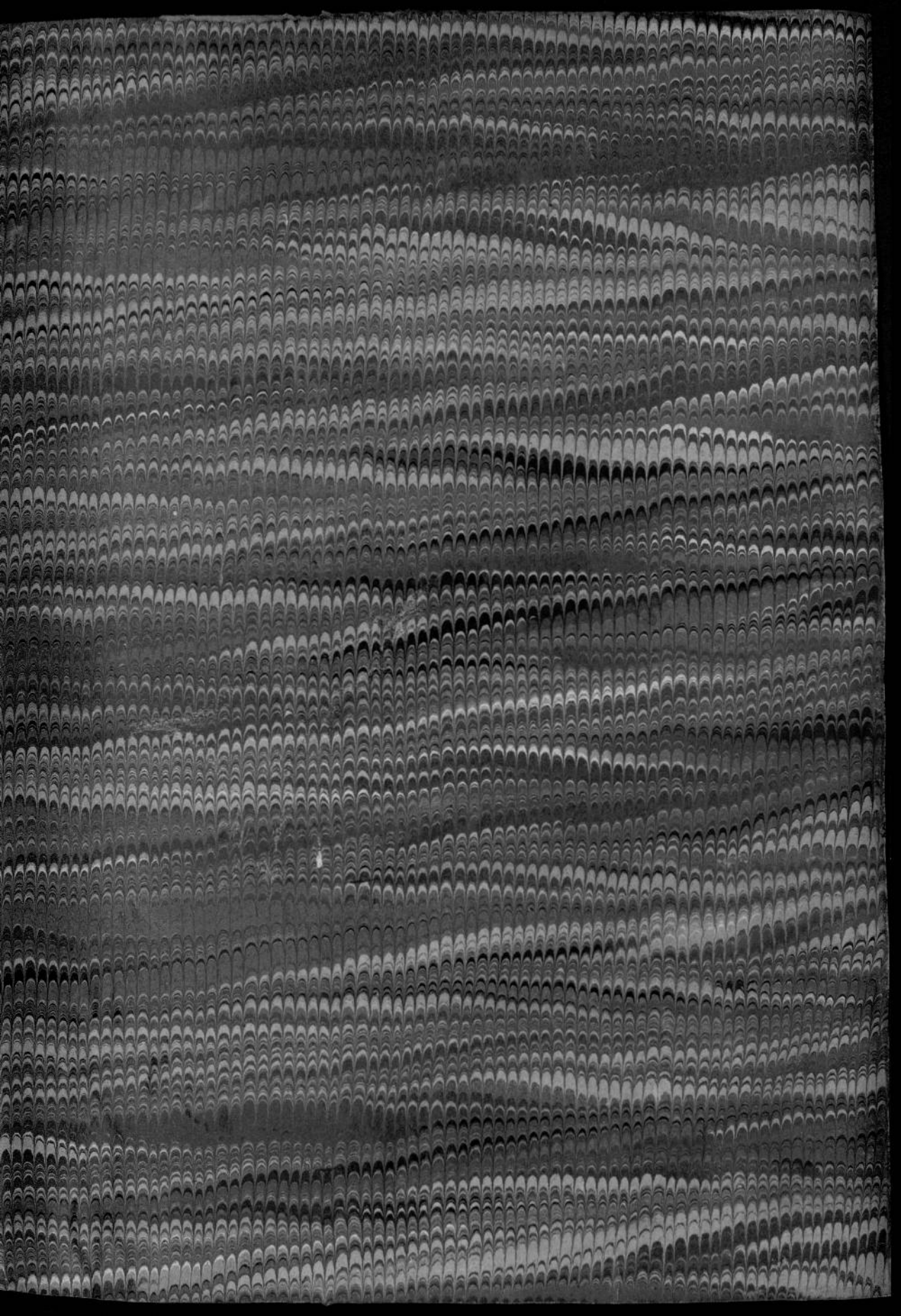

Res Cap B 864 Vil

LA VIE
DE
SAINTE TÉRESE,

TIRE'E DES AUTEURS ORIGINAUX
Eſpagnols, & des Hiſtoriens contemporains:

AVEC

Des Lettres choiſies de la même Sainte; pour ſervir d'éclairciſſemens à l'Hiſtoire de ſa Vie.

Par Monſieur DE VILLEFORE.



Bibliothèque Capucins Toulouse

A PARIS,
Chez JACQUES ESTIENNE Libraire, ruë Saint Jacques, à la Vertu.

M. D C C X I I.
AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE.

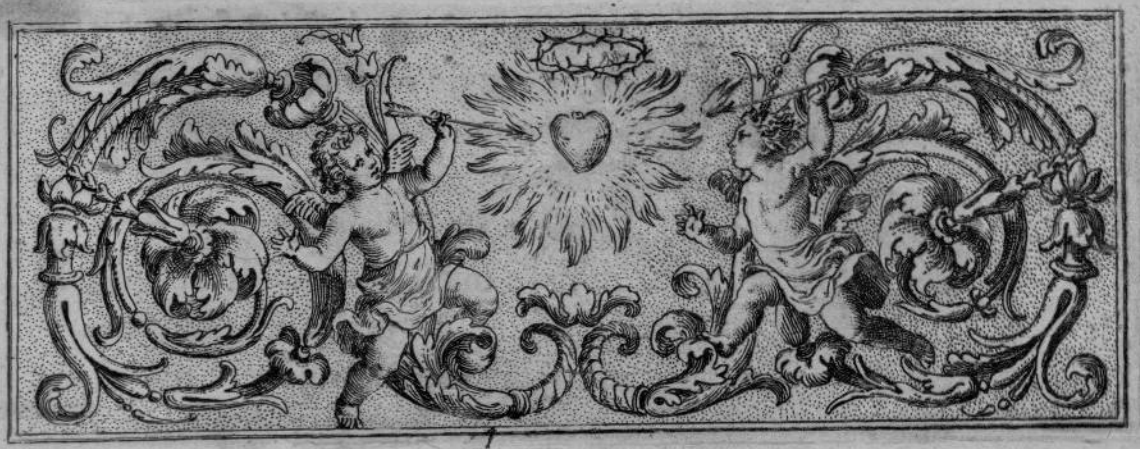

PREFACE.

IL paroîtra peut-être aſſez inutile de donner au Public une nouvelle Vie de Sainte Téréſe, après qu'elle-même a pris ſoin d'en écrire une, qui depuis pluſieurs années eſt ſi purement traduite en notre Langue. J'en ay jugé de la même maniere, quand on m'a propoſé d'entreprendre celle-cy : mais depuis que j'ay lû les differens Auteurs Eſpagnols, j'ay changé de ſentiment.

Il ſuffiroit pour autoriſer la compoſition d'un autre ouvrage, de dire que celuy de cette Sainte n'eſt pas complet ; car elle ne dit pas un mot des quatorze dernieres années qu'elle a vécu : & il eſt certain que dans cet eſpace de tems il luy eſt arrivé bien des choſes capables d'exciter la curioſité des Fidelles.

Comme donc ny la traduction de Monſieur Arnaud d'Andilly, ny celle de Monſieur l'Abbé Chanut ne nous aprennent rien de ces quatorze années, puiſqu'ils ne ſont que les ſimples interprétes de la Sainte ; on ignore encore à cet égard tout ce qu'ils n'ont pû nous dire.

Il eſt vray que le Livre de ſes fondations eſt un ſupplément, où l'on trouve pluſieurs incidens remarquables qui ne ſont pas dans ſa Vie ; mais cela ne va pas encor juſqu'à la fin, & n'a point l'air d'une narration methodique.

Nous avons en vieux François une Vie de Sainte Téréſe, écrite en Eſpagnol par le Pere Ribéra Jeſuite. J'avoüe que c'eſt une Hiſtoire entiere & conduite depuis ſa naiſſance juſqu'à ſa mort ; mais ſans parler de la compoſition qui eſt très-peu conforme au gouſt d'aujourd'huy, le ſtile de la traduction en eſt devenu ſi barbare, qu'il eſt malaiſé de n'en pas ſouhaiter un autre. Cela n'empêche pourtant pas qu'on n'y rencontre des endroits aſſez curieux ; & l'on s'en peut ſervir comme d'un ancien Mémoire : car ce Pere eſt un des premiers Auteurs & des mieux inſtruits ſur ce qui regarde cette Sainte.

Outre ces raiſons qui ſemblent aſſez eſſentielles pour faire deſirer une nouvelle Hiſtoire,

on peut encore ajoûter que la maniere dont Sainte Téréſe écrit la ſienne, embaraſſe beaucoup la narration. Souvent elle s'arrête à des réflexions étrangéres qui mettent trop de diſtance entre les événemens, dont la liaiſon eſt ſi long-tems interrompüe, qu'on a peine à les r'aprocher. Les digreſſions longues & réiterées rendent le recit languiſſant, & ſont cauſe que l'on prend beaucoup moins de part à des faits qui ne ſe réuniſſent pas aſſez, & qui, faute d'être raportez de ſuite, échapent à notre ſouvenir.

Sainte Téréſe fut obligée d'écrire de cette ſorte, parcequ'il étoit plus queſtion de donner à connoître les diſpoſitions de ſon ame, que le cours des actions de ſa vie. Ses Confeſſeurs pour qui elle écrivoit, exigeoient d'elle un détail fort étendu ſur la nature des graces & des inſpirations qu'elle recevoit; & le ſoin qu'elle prend de les ſatisfaire avec exactitude, la jette quelquefois tellement à l'écart, qu'elle ne ſçait pas elle-même comment reprendre le fil de ſon diſcours.

Tout cela ſuppoſe une relation aſſez peu ſuivie. Mais d'ailleurs, combien faut-il s'imaginer qu'elle a ſupprimé de circonſtances qui donnoient trop de luſtre à ſes actions! com-

bien de faits qui ne pouvoient tourner qu'à ſon avantage ? On eſt ſurpris d'en découvrir un ſi grand nombre dans les Auteurs contemporains, dont quelques-uns l'ont pratiquée long-tems, & nous aprenent des particularitez qu'il y auroit de l'injuſtice à taire & à retenir envelopées ſous les voiles du ſilence. Il en faut donc revenir toujours aux Hiſtoriens Eſpagnols.

L'Abrégé Latin du Pere Jean de Jeſus Maria, l'un des premiers Carmes réformez, m'a été très-utile pour mon deſſein ; il eſt compoſé avec beaucoup d'ordre & d'agrément, & j'en ay tiré de grands ſecours.

Mais les Mémoires les plus amples & les plus ſurs ſont les Annales des Carmes Déchauſſez, & la Vie que l'Evêque de Terraſſonne écrivit très-peu d'années après la mort de la Sainte qu'il avoit fort connüe, & qu'il conduiſit même pendant quelque tems.

Meſſire Jacques d'Yépez, Religieux Hieronymite, & depuis Evêque de Terraſſonne.

Le premier de ces Ouvrages, qui eſt l'Hiſtoire generale de l'Ordre, raporte avec ſoin tout ce qu'on peut dire de plus certain de Sainte Téréſe. Mais il eſt écrit avec tous les aſſaiſonnemens du langage Eſpagnol, c'eſt-à-dire, avec des allégories continüelles, des metaphores peu judicieuſes, des loüanges

inſipides; & la verité, pour ainſi parler, gemit ſous ces ornemens bizarres & mal aſſortis; en ſorte qu'il la faut aller chercher ſous cet amas de figures entaſſées, pour la remettre en état de paroître au jour avec ſa beauté ſimple & naturelle.

L'Evêque de Terraſſonne eſt tombé dans les mêmes inconveniens des Ecrivains de ſon païs. Il ne laiſſe point aux Lecteurs le plaiſir de ſentir naître leur admiration. On diroit qu'il ſe défie de leur jugement, tant il a ſoin de le prévenir : car à chaque événement il ajoûte de magnifiques éloges, comme ſi la ſainteté ne brilloit pas aſſez au ſeul éclat des vertus.

Cependant il faut demeurer d'accord que ces deux Livres renferment bien de beaux traits, capables d'enrichir une Hiſtoire. J'ay tâché d'en compoſer celle-cy, où l'on trouvera du moins raſſemblez dans une même ſuite tous les faits qui donnent à connoître Sainte Téréſe ſous ſon veritable caractére ; ſans rien omettre des circonſtances qui l'ont renduës dans l'Egliſe un des plus grands exemples de ces derniers tems.

Au reſte ce n'eſt point icy la Vie d'une Religieuſe retirée dans une cellule, où rien ne la ſouſtrait à la paiſible contemplation des veri-

tez éternelles. Elle eût été bien contente d'y paſſer tranquillement ſes jours ; & les graces extraordinaires qu'elle y recevoit dans la ferveur de ſes oraiſons ne luy donnoient pas beaucoup d'envie de chercher à ſe répandre parmi le monde : mais la Providence divine la deſtinoit à beaucoup de travaux exterieurs qui devoient contribuer à la gloire de Jeſus-Chriſt & à la ſanctification des ames.

On ne doit donc pas s'étonner de voir une femme foible & apellée à un état de vie ſolitaire, expoſée néanmoins à tant d'occaſions de ſe diſſiper & à tant de courſes & de voyages. Perſonne ne convenoit mieux que cette Sainte aux deſſeins de Dieu pour travailler à l'étendüe de ſon Royaume. Les grandes connoiſſances qu'il luy avoit données ſur les biens de la vie future & ſur la beauté de la juſtice, firent naître dans ſon cœur ce zele ardent qui la dévoroit pour le ſalut du prochain : & les dons ſublimes dont elle fut favoriſée, la tinrent toujours au-deſſus des tentations qui s'élevent au milieu du commerce du monde, quand on eſt obligé de s'y rencontrer. Ce ſont ceux que Dieu deſtine à ſanctifier & à convertir les autres, qui doivent être auparavant les plus retirez dans la ſolitude, où l'on ſe munit des armes

mes neceſſaires pour combatre en ſeureté contre les puiſſances des tenebres ; & le Miniſtére Apoſtolique ſeroit la vocation la plus perilleuſe de toutes, ſi pour en remplir les fonctions, Dieu choiſiſſoit des ſujets que les lumieres les plus vives de ſa grace & les experiences frequentes de ſa miſericorde n'auroient pas aſſez affermis contre les dangers & la corruption du ſiecle.

C'eſt ſur de tels fondemens que Sainte Téreſe a été ſoûtenuë durant tous les travaux penibles qui luy ont fait paſſer les dernieres années de ſa vie dans de ſi fatigantes agitations. Cela n'étoit pas aſſurément de ſon choix ; elle s'en eſt expliquée ſouvent ; mais les volontez divines ont toujours prévalu dans ſon cœur ; & quand il a fallu les accomplir, elle s'eſt toujours miſe au-deſſus de ſes propres penchans & des jugemens des hommes, qui n'ont pas manqué d'attaquer ſa conduite, parcequ'ils n'en reconnoiſſoient pas les principes.

Ainſi pour la juſtifier dans ſes démarches & pour faire en ſorte qu'on puiſſe juger d'abord de la vocation de cette Sainte, que Dieu avoit choiſie pour être le Sanctuaire de ſes graces les plus diſtinguées, & l'inſtrument de tant d'œuvres éclatantes, il ne ſera pas hors de propos de

donner une idée generale du caractere de ſes vertus, on en ſera plus ſuſceptible de leur impreſſion par les ſuites de l'Hiſtoire, qui ne démentiront pas les ſentimens avantageux dont on aura pû ſe laiſſer prévenir.

La pluſpart de ceux qui donnent la vie de quelque Saint, ont coutume de mettre à la fin de leur ouvrage un ſuplément où ils font l'éloge de chaque vertu ſéparément ; j'avouë que je ne puis me ſoumettre à cette methode, & j'ay toujours penſé qu'après qu'on avoit conduit le recit des actions d'une perſonne juſqu'à ſa mort, le Lecteur ne s'intereſſoit plus guére à ce qu'on luy en rapportoit au-delà, & qu'il eſt peu ſenſible à des traits de ſainteté détachez des circonſtances qui en font le prix & le merite. Ainſi, au lieu de mettre le Panegyrique après l'Hiſtoire, j'ay cru le pouvoir placer auparavant ; d'autant plus que ce qu'on raporte icy n'auroit pû s'apliquer à des faits particuliers, ny ſe bien arranger dans le cours de la narration.

M. l'Abbé Chanut qui a traduit la Vie de la Sainte, fait un détail de ſes vertus dans ſon Epître Dédicatoire aux Carmelites de ce Royaume.

Je ne ſerois pas entré dans ce détail, ſi l'on pouvoit ſe diſpenſer de répondre aux préventions de quelques gens, qui faute d'être aſſez inſtruits du caractere de Sainte Téreſe, ont oſé dire qu'elle s'étoit trop témerairement en-

gagée dans des entrepriſes étrangeres à ſa vocation & à ſon état.

Comme donc elle n'étoit pas ſeulement apellée aux ſimples exercices de la vie religieuſe, mais à des travaux Apoſtoliques, nous eſſayerons de faire voir qu'il y eut dans ſes vertus une force & une fermeté convenables aux emplois que Dieu luy avoit deſtinez.

Sa foy ne fut pas ſeulement inébranlable & ſans atteinte, & ne ſe réduiſit pas à des diſpoſitions paſſives qui la tenoient ſoumiſe aux veritez revelées, pleine de reconnoiſſance & d'admiration pour un don ſi prétieux, delicate ſur la docilité deuë à toutes ſes parties, armée d'un courage à toute épreuve pour les ſoutenir, fidelle aux plus legeres pratiques de la Religion, ſenſible au moindre ſouvenir de ſes auguſtes Myſteres, qu'elle croyoit d'autant plus fortement qu'elle les comprenoit moins ; mais elle étoit encore embraſée par le zele d'en étendre la créance chez les Nations les plus barbares. Ce fut l'objet qu'elle ſe propoſa dans les divers établiſſemens de ſes Convents pour engager les ſolitaires qu'elle r'aſſembloit à demander à Dieu, par leurs oraiſons & leurs penitences, les lumieres de la foy ſur les peuples qui n'en étoient pas encore éclairez. Sa foy.

Cette vertu n'étoit pas ſeulement vive & agiſſante dans ſes entrepriſes, elle le paroît encore dans ſes écrits. Jamais la doctrine d'aucun Theologien ne fut expoſée à un examen plus rigoureux que les ouvrages de cette Sainte. Bien loin d'éviter le jugement des gens habiles ; dès qu'elle aprenoit que quelque Docteur celebre ne jugeoit pas d'elle avantageuſement, elle l'alloit trouver auſſi-tôt pour s'éclaircir avec luy. Comme elle ne ſouhaitoit rien tant que d'éviter les illuſions, elle croyoit ne pouvoir trouver de meilleurs conſeils qu'auprès de ceux que de faux bruits avoient mal prévenus pour elle ; car elle regardoit leurs ſentimens comme les plus ſincéres & les plus dégagez de la flaterie. Tout ce qu'il y avoit alors d'hommes ſçavans dans l'Ordre de Saint Dominique, dans la Compagnie de Jeſus, dans l'Ordre de Saint François ; les plus illuſtres par leurs lumieres & par leurs vertus, prononcerent en ſa faveur ſur la nature de ſes diſpoſitions interieures ; & pluſieurs d'entr'eux, qui d'abord l'attaquoient dans ſa doctrine, en devinrent par la ſuite les plus zelez défenſeurs. Elle s'adreſſa toujours pour être éclaircie aux perſonnes les plus capables ; ſon genie ſublime ne s'accommodoit de rien de mediocre en pa-

reille matiere, & tant de témoignages importans ſont des preuves de la pureté & de la vivacité de ſa foy.

Amour de Dieu.

Nous ne prétendons pas exprimer quelle fut la violence de ſon amour pour JESUS-CHRIST ; tout ce qu'on en publieroit n'approcheroit point de ce qu'on en voit dans ſes Livres. Si les actions ſont des preuves de l'amour, on aura quelque idée du ſien par le prodigieux nombre de ſes difficiles entrepriſes ; par ſa fermeté dans les traverſes & dans les obſtacles ; par ſon courage & par ſa joye dans les ſouffrances, par ſa patience dans les maladies. Elle mouroit, pour ainſi dire, de langueur, d'être obligée de vivre au milieu des nuages de ſon exil où la preſence de l'Epoux celeſte luy étoit cachée ; elle s'en plaignoit tendrement à luy & deſiroit ardemment la mort. Nul inſtant de ſes journées n'étoit ſans action, & ne rallentiſſoit l'activité de ſes mouvemens. Elle n'eut pas comme les autres des heures marquées pour penſer aux veritez divines, elle les y employoit toutes, & il n'y avoit pas plus de vuide dans ſon tems que dans ſon cœur. Quelquefois elle étoit tellement dévorée par ſes deſirs de voir Dieu, qu'on eût dit qu'elle alloit expirer. Alors elle ſe retiroit dans les

lieux les plus écartez du Monaſtere ; & quand on l'y découvroit, on la trouvoit toute abîmée dans les tranſports de ſon amour. Le comerce inévitable de la converſation, le boire, le manger, les negociations, les voyages, rien n'étoit capable de la diſtraire un moment. Quand le cœur eſt tout à Dieu, & que nul objet ne le diviſe, il n'a pas beſoin de la ſolitude & du repos pour ſe ſoutenir. Ainſi c'eſt à des ames remplies de ces ſentimens qu'il apartient de paroître au milieu du monde, ſans crainte que rien les y affoibliſſe.

Charité du prochain.

Une autre diſpoſition bien neceſſaire pour ſe livrer ſans dégoût à tous les exercices d'une vie Apoſtolique, c'eſt la charité du prochain. Auſſi celle de Sainte Téreſe fut-elle digne des deſſeins que le Seigneur avoit ſur elle. Ce fut cette vertu qui la fit tant de fois ſortir de ſon Monaſtere pour aller efficacement travailler au ſalut des ames qu'elle voyoit perir. Elle en étoit ſi vivement enflammée, qu'elle envioit leurs talens aux Predicateurs, aux Theologiens, aux Docteurs, & elle eût voulu être capable de remplir les fonctions de tous les Apôtres pour gagner tous les hommes à Jeſus-Chriſt.

Ses prieres ferventes ont ſouvent attiré la converſion des pecheurs & delivré les ames

détenuës dans les lieux où la Juſtice divine les purifie. Elle viſitoit les malades avec une affection ſans égale, & partageoit entr'eux tout ce qu'on luy donnoit pour ſon propre ſoulagement. Elle témoignoit une douceur prévenante à tous ceux qu'elle ſçavoit ne la pas aimer, & leur parloit avec des termes & des démonſtrations de bonté qui ſouvent ont deſarmé leur haine.

Devotion au Saint Sacrement.

Mais un des principaux motifs de ſes fondations & de tant de peines qu'elle endura, fut l'envie de faire honorer Jeſus-Chriſt au Saint-Sacrement, & d'élever, diſoit-elle, autant de ſanctuaires qu'elle pourroit, où le Sauveur fût adoré ſous les voiles Euchariſtiques. On ſçait avec quelles diſpoſitions elle prenoit cette divine nourriture, & les effets qu'elle produiſit dans ſon ame.

Sa confiance en Dieu.

Quelle confiance en Dieu n'exigent point les travaux Apoſtoliques ; combien la ſienne fut-elle parfaite, & que de preuves ne nous en fournira point ſon hiſtoire ? Il eſt bien nouveau de voir une femme ſeule, toujours infirme, toujours traverſée & comme enchaînée, expoſée à tant d'outrages, à la raillerie, à l'indigence ; qui néanmoins eſt aſſez reſoluë pour ne jamais déſeſperer du ſuccès de ſes deſſeins malgré de

continuels obſtacles. Elle n'entreprit que des choſes preſqu'impoſſibles, & dans les divers établiſſemens de ſes Monaſtéres, ſur-tout de ceux d'Avila, de Medines, & de Séville, à peine avoit-elle le premier argent pour commencer des ouvrages qui demandoient des ſommes conſiderables : mais ſans s'amuſer à refléchir ſur les moyens d'en trouver, elle s'aſſura toujours que tout luy viendroit des tréſors de Jeſus-Chriſt. Nulle adverſité ne fut capable de l'abatre ; elle ne craignit jamais que le peché ; & ſans rien avoir pour appuyer ſon eſperance, elle eſpera néanmoins toujours. Dans le tems que les Magiſtrats d'une Ville, les Docteurs les plus venerables, ſes amis, ſes parents, s'opoſoient à ſes deſſeins ; dans le tems que le démon redoubloit ſa rage contre elle, que Dieu pour éprouver ſa conſtance, ſe cachoit aux yeux de ſa foy, elle eut toujours confiance que tout ce qu'elle avoit entrepris réuſſiroit.

Son courage.

De quel courage n'eut-elle pas beſoin en une infinité d'occaſions, & quels témoignages n'en donna-t-elle pas ? L'éclat de cette vertu conſiſtant à ne point s'arrêter à rien de mediocre, & à chercher en chaque choſe ce qu'il y a de grand, perſonne ne peut luy diſputer d'avoir

d'avoir excellé en ce genre. Jamais elle n'eut que de vaſtes projets, & n'imagina rien de foible ny de borné. Dés les plus tendres années de l'enfance on vit en elle cette diſpoſition. Lorſque les difficultez venoient l'accabler, & quand le faux zele de ſes ennemis fut prêt de renverſer tous ſes premiers établiſſemens, loin de s'abandonner aux pleurs & aux regrets, & de donner des marques de foibleſſe, elle fut la premiere à conſoler les autres & à les encourager. Durant les perils & les fatigues de ſes voyages, elle les r'animoit & les réjoüiſſoit même quelquefois. Quelle fermeté n'y avoit-il pas à s'aller hardiment preſenter à ceux qu'elle ſçavoit être prévenus contre elle, ſans être effrayée par leur condamnation & par leur critique ?

Son humilité.

Comme les heureux ſuccès & la grande réputation ſont les piéges les plus dangereux qu'on puiſſe tendre à l'humilité, ſi celle de Sainte Téreſe n'eût été bien établie, que ſeroit-elle devenuë ? Auſſi c'étoit pour s'y maintenir qu'elle s'accuſoit de ſes fautes avec exageration. Rien ne luy faiſoit plus de peine que de ſe voir honorée ; elle eût ſouhaité pouvoir ſe ſouſtraire à la veüe de ceux qui s'apercevoient de ſes bonnes œuvres, & s'aller cacher

dans quelque endroit où elle eût été inconnüe. Il luy eſt quelquefois arrivé de demeurer du temps en des lieux où elle remarquoit qu'on avoit peu d'eſtime pour elle, comme elle le témoignoit un jour à ſon Confeſſeur en luy écrivant. Et quand elle ſe réjoüiſſoit ainſi d'être connüe dans ſes imperfections, elle croyoit ſe réjoüir de la verité. Elle avoit accoutumé de dire, qu'elle s'étonnoit comment on pouvoit s'arrêter à ce qu'elle faiſoit & à ce qu'elle diſoit, tant elle ſe croyoit indigne d'attirer la moindre attention. Lorſqu'on fit courir à Seville tant de bruits faux & deſavantageux à ſon innocence: Je rends graces à Dieu, dit-elle, de ce qu'on me connoît mieux icy que par tout ailleurs. Dans ces humiliations monaſtiques qui ſemblent quelquefois ſi peu de choſe aux gens du ſiécle, parcequ'ils ne voyent pas les reſſorts du cœur qui leur donne le mouvement, elle excelloit par ſes motifs & par ſes manieres. Déja fort avancée en âge, elle avoit coutume de conſulter de jeunes Religieuſes, de leur rendre les plus humilians ſervices, de porter pour elles les fardeaux les plus peſans, de leur demander pardon, s'il luy échapoit quelque parole un peu dure, de ſe tenir abaiſſée devant les differentes Prieures qu'elle rencon-

troit dans les Villes où elle paſſoit, ſans examiner ny leur capacité, ny leurs talens, de ſe proſterner dans le Refectoire, de dire tout haut ſes fautes & de n'en point apporter d'excuſe, ſi on l'en reprenoit. Jamais elle ne fut, dit-elle, tentée de vaine gloire, & n'eut à ſe confeſſer de rien qui eût raport à ce vice.

Sa patience.

Dés ſa premiere jeuneſſe elle fut attaquée de diverſes maladies, & n'en fut guere exemte tant qu'elle vécut ; mais elles ne retarderent jamais ny ſes affaires, ny ſes entrepriſes, & elle les ſouffrit avec une force extraordinaire, quoiqu'elle en ait peut-être ſouffert de plus longues & de plus cruelles que perſonne. Elle aſſure que pendant quarante ans elle n'avoit point paſſé de jour ſans endurer quelque douleur. Si tout ce qu'elle ſouffrit d'incommoditez dans ſes courſes differentes, mit ſa patience à tant d'épreuves ; les mauvaiſes humeurs des autres, les médiſances, les jalouſies, les outrages ne furent pas plus capables de l'ébranler.

Ses auſteritez.

Les fatigues de ſes voyages & les rigueurs des ſaiſons qui lui étoient fort ſenſibles, ne luy ſervirent jamais de pretexte pour diminüer ſes auſteritez, ny pour les ſuſpendre ; & il eſt ſurprenant qu'une perſonne ſi foible & preſque toujours en marche ou malade en ait fait de ſi exceſſives.

Sa pauvreté. Il faut dans un genre de vie comme celuy où elle étoit apellée, être beaucoup au-deſſus des inconveniens de la pauvreté ; car on s'y trouve ſouvent reduit : auſſi l'amour de cette vertu fut-il en elle trés-agiſſant. Les experiences qu'elle en fit dans les divers établiſſemens de ſes Monaſtéres, ſont des preuves bien remarquables du détachement où elle étoit de toutes ſortes de commoditez. Pour ſatisfaire à tant de divers beſoins qui la preſſoient, elle fut ſi attachée au travail, qu'à peine avoit-elle du tems pour repoſer. Elle ſe réjoüiſſoit dans les allarmes de l'indigence, autant qu'un avare dans l'abondance de ſes richeſſes.

Son obéïſſance. On peut juger de quelle obéïſſance elle eut beſoin en une infinité de rencontres. Elle la pratiqua dans les choſes où ſon inclination étoit le plus oppoſée, ſans examiner ny le merite des perſonnes, ny leurs raiſons.

Sa reconnoiſſance. On verra dans ſa Vie de quel caractere étoit ſa reconnoiſſance, & l'on ne trouvera peut-être jamais une ame plus violemment touchée par ces ſentimens. Le plus petit ſervice qu'elle recevoit, ne ſortoit point de ſon ſouvenir, & les moindres bienfaits luy étoient toujours préſens.

Sa prudence. Mais quelle doit avoir été la prudence d'une

perſonne engagée dans des negociations ſi épineuſes ? Jamais on ne la vit prendre de fauſſes meſures dans toute ſa conduite, ſur-tout dans le gouvernement de ſes Monaſtéres. Elle ne preſcrivoit rien à ſes Religieuſes avec autorité & avec aigreur, & les déterminoit ſans nulle violence à faire tout ce qu'elle vouloit. Quand il étoit queſtion de les corriger de leurs manquemens, elle ſçavoit ménager & proportionner les rigueurs de la penitence ſans les accabler. Elle aimoit autant les coupables qu'elle haïſſoit les fautes ; & de la maniere dont elle les reprenoit, jamais elle ne s'attira la moindre averſion. Elle examinoit avec diſcernement la difference des eſprits, pardonnoit volontiers aux melancoliques, mais ne leur ſouffroit rien de mal à propos. Elle affectionna beaucoup les Religieuſes ferventes & ſoumiſes, & conſervoit de la fermeté pour les tiedes & les indociles. Quand il falloit admettre une poſtulante, elle s'arrêtoit moins à ſa pieté qu'au bon eſprit. On luy en demanda quelquefois la raiſon, & elle répondoit : que la pieté pouvoit s'acquerir dans le cloître, mais que la trempe de l'eſprit ne pouvoit changer. Elle trouvoit pour l'ordinaire les filles de petit genie peu capables de s'exercer à la vertu, & trés-nuiſibles

aux autres par leur entêtement. Si parmi ſes Religieuſes il y en avoit quelques-unes qui reçuſſent dans l'oraiſon des graces non communes, elle les obligeoit de conſulter ſur cela d'habiles Theologiens qu'elle conſultoit auſſi elle-même : car elle voulut toujours être bien éclairée ſur ces ſortes de choſes, non ſeulement en ce qui la regardoit, mais auſſi celles que la Providence divine avoit commiſes à ſes ſoins.

Magna libertas eſt neceſſaria adversùs tot & tantas tentationes, quæ in Paradiſo non fuerunt, dono perſeverantiæ munita atque firmata, ut cum omnibus amoribus, terroribus erroribus ſuis vincatur hic mundus.

Voilà de quelle maniere le Seigneur l'avoit préparée pour executer ſes ordres ; & l'on doit convenir que des vertus de ce caractere la rendoient trés-propres aux deſſeins de Dieu, ſoutenoient en elle les principes de ſa vocation, & la mettoient en état durant ſes occupations exterieures de vaincre le monde avec tout ce qu'il peut avoir ou de terrible, ou de ſéduiſant, ou d'agreable.

Comme l'on n'a que trop de penchant à fonder ſon oppoſition à la pratique des vertus Chrétiennes ſur l'impoſſibilité d'atteindre à la perfection des Saints, que l'on s'autoriſe à ne pas imiter quand leurs actions paroiſſent trop au-deſſus des efforts ordinaires de la nature ; on s'eſt propoſé dans cet ouvrage de donner une vie qui pût ſervir de modéle. De ſorte

qu'il ne faut pas s'attendre à voir icy Sainte Téreſe dans des raviſſemens fréquens, & dans de continuelles extaſes. On a même évité de la repréſenter ſous ces idées, & ſans prétendre combatre la réalité de ces dons excellens, dont la verité n'eſt point revoquée en doute par ceux qui ſçavent ce que peut l'amour d'un Dieu Tout-puiſſant ſur une ame où il veut prendre ſes délices; on a cru qu'il ne falloit pas montrer cette Sainte comme l'objet d'une admiration ſterile, mais plûtôt expoſer la grandeur de ſon courage & la pureté de ſes vertus à l'imitation des ames ferventes.

Cependant il n'a pas été poſſible, & même il y auroit eu de l'injuſtice de retrancher tout ce qui a raport à ces graces choiſies que la Sainte a reçües en une ſi grande abondance; mais on en a parlé modérément.

Il faut pourtant convenir que tout ce qu'on a ſupprimé de ces divines operations qui l'ont ſi fort diſtinguée entre tous les autres Saints, eſt reconnu pour trés-ſolide par les Docteurs les plus oppoſez à ces ſortes de choſes.

Tous les Theologiens ont toujours déclaré, que ſes diſpoſitions & ſes enſeignemens ſur ces matieres, ne renferment que des veritez hors d'atteinte; on n'en admet point, & l'on

n'en ſoutient point d'autres dans tout ſon Ordre. En vain les faux myſtiques modernes ont voulu mettre leurs dogmes inſenſez à l'abry de la doctrine de cette Sainte ; une nourriture celeſte, comme l'apelle l'Egliſe, ne ſouffre point de mêlange & de corruption ; & pour me ſervir des paroles d'un grand * Orateur de nos jours, jamais le manteau de Téreſe & de ſes enfans ne couvrit des erreurs condamnées.

* Le Pere de la Ruë dans un Panegyrique de Sainte Téreſe.

Il ſeroit donc à ſouhaiter que la pluſpart des hommes fuſſent plus diſpoſez à croire la verité de ces communications myſterieuſes, & qu'en faiſant une hiſtoire on ne fût pas obligé de ſe gêner juſqu'à ménager la délicateſſe de certains critiques peu éclairez. Mais comme on écrit pour l'utilité génerale de tous les Fideles, & que ſuivant les régles de la ſageſſe & les maximes des ſaints Oracles, il faut proportionner les veritez à l'intelligence humaine ; il eſt de la prudence de ne pas expoſer le langage du divin amour à l'inſulte des prophanes & aux mépris de ceux qui condamnent & blaſphement tout ce qu'ils ignorent, & qui, devenus ſemblables à des animaux ſans raiſon, corrompent tellement leur eſprit, qu'ils ne connoiſſent rien que par le ſeul inſtinct de

Quæcumque ignorant blaſphemant, quæcumque autem naturali-

la

la nature. Les dons ſpirituels ſeront toujours inintelligibles aux hommes charnels ; ainſi loin de familiariſer indiſcretement ces Myſteres, il faut ſouvent n'en rien dire. Mais ſi l'on n'en parle que ſobrement, c'eſt par reſpect pour ces dons ſublimes, & nullement pour le goût de pareils critiques qui n'eſt rien moins que reſpectable.

quam muta animalia, norunt, in his corrumpuntur. Judæ 10.

D'ailleurs, il n'eſt pas donné à tous de démêler avec préciſion les diverſes ſubtilitez de ces operations de la grace ; il eſt aiſé d'y prendre le change, & de confondre ce que les myſtiques abuſez ont écrit de faux & de vain ſur ces matieres, avec ce que Sainte Téreſe en a dit de vray & de ſolide. Semblables mépriſes ne ſont pas ſans exemples, & elle les apprehendoit ſi fort, qu'en beaucoup d'endroits de ſes ouvrages elle recommande qu'on les liſe avec précaution, & ne permet pas à *toutes ſortes* de perſonnes de les lire.

Enfin ce qui m'a encore déterminé d'en uſer ainſi ; c'eſt que j'ay cru devoir me faire juſtice à moy-même, & reconnoître mon inſuffiſance. Il faut des mains habiles pour toucher à des choſes ſi délicates, & les développer judicieuſement. Téreſe ſeule eſt capable de les traiter avec toute la juſteſſe & toute la dignité qui

leur convient ; & j'avoüe ſans peine que l'entrepriſe eſt au-deſſus de mes forces & de mes lumieres.

Voilà les raiſons qui nous ont obligé de raporter ſi peu de choſe des états extraordinaires de la Sainte, quoique nous en ſoyons plus perſuadez que perſonne, malgré ce qu'on y peut oppoſer. Nous regardons ces ames privilegiées comme les Prophetes du Nouveau Teſtament, à qui Dieu revele encore aujourd'huy ſes plus ſecrets Myſteres, comme il les reveloit à ceux de l'Ancien : car prophetiſer n'eſt pas ſeulement prédire, mais voir, connoître, pénetrer & aprofondir ce qui eſt inconnu au commun des Chrétiens. Il y aura donc toujours des Prophetes en Iſraël ; l'Eſprit de Jeſus ſera l'Eſprit de Prophetie, & l'Eſprit de Prophetie ſera le témoignage de Jeſus. Mais comme cet Eſprit de Prophetie a de tout tems été l'objet de la raillerie du monde corrompu ; on ſe moque en nos jours des nouveaux Prophetes, comme on ſe moquoit des anciens, qui pour cela n'en étoient ny moins éclairez de Dieu, ny moins reſpectables dans leurs viſions prophetiques.

Teſtimonium Jeſu, eſt Spiritus Prophetiæ. Apoc. 19. 10.

A comparer celles d'Iſaïe, de Jeremie, d'Ezechiel, de l'Apocalypſe, avec celles de Sainte

Téreſe ; que découvre-t-on dans celle-cy qu'on ne découvre pareillement dans les autres que nous faiſons profeſſion de croire ? Que ne trouve-t-on point dans les viſions du * Paſteur, de Sainte Perpetüe, de Saint Cyprien, & de tant d'autres que tous les ſiécles & tous les Peres de l'Egliſe ont reſpectées ?

* Livre d'Hermas.

Il ſeroit inutile pour apuyer davantage la verité de ces revelations d'ajouter quelque choſe aux autoritez que nous venons de raporter : neanmoins examinons un peu les raiſons de ceux qui les combatent, & les cauſes de leur reſiſtance à les croire.

Ils ſont tellement accoutumez à ne faire jamais abſtraction des ſens dans leurs idées, qu'ils ne ſçauroient comprendre qu'on puiſſe entendre ou voir quelque choſe ſans l'entremiſe des oreilles & des yeux. Voir un objet immediatement par l'eſprit, entendre une voix interieure ; rien ne leur paroît plus chimerique ordinairement que ces façons de parler. Cependant rien n'eſt plus réel. Les ſenſations de la veüe & de l'oüye ne ſont que des figures & des images de la veuë & de l'oüye ſpirituelles. Les ſens ne ſont que des inſtrumens & des organes pour former certaines impreſſions dans l'ame, & ne ſont nullement les cau-

ſes d'une infinité d'operations intellectuelles, indépendantes du miniſtere de l'oüye & des yeux. Avoir dans l'eſprit une idée fixe, claire & diſtincte de quelque objet, c'eſt le voir. Penſer actuellement à quelque principe ſeur, à quelque maxime certaine, c'eſt entendre la verité. Le nom ne fait rien à la choſe : ſi cela n'eſt pas ainſi appellé par le commun des hommes, s'ils ont ſur cela d'autres notions ; il n'en eſt pas moins vray que l'ame voit & entend immediatement par elle-même. Il n'eſt pas neceſſaire pour admettre ſes operations purement intellectuelles, de nous renvoyer à ſa maniere d'agir aprés la mort. Dés cette vie même elle opere ſouvent ainſi. Et l'experience nous apprend combien les ſpéculations metaphyſiques, pouſſées juſqu'à quelque excez, ſont capables d'arrêter l'action des ſens. Pourquoy donc des operations intellectuelles qui ont la Religion pour principe, & qui ſont ſoutenües & même prévenuës par un ſecours ſurnaturel, ne ſeront-elles pas indépendantes de l'entremiſe des organes ſenſibles ?

Ce qui rend les operations purement ſpirituelles ſi difficiles à croire pour certaines perſonnes, c'eſt qu'ils ne jugent de l'action de l'eſprit que par ſes raports avec les ſens. Mais cela

ne le met point eſſentiellement dans leur dépendance. Les ſentimens de nôtre ame ne ſont attachez aux organes du corps en certaines choſes que par l'inſtitution divine qui l'a ainſi ordonné, & nullement par des relations neceſſaires des organes aux ſentimens : rien n'eſt plus oppoſé que la nature des uns & des autres. Bien loin que l'entremiſe des ſens ſoit neceſſaire à l'ame pour agir, plus ils ont de part à ſon operation, plus ils l'affoibliſſent & la dégradent. Car toute action des ſens met l'ame dans la ſervitude & la dépendance, & luy ôte quelque choſe de ſa nobleſſe & de ſa vivacité. Les aſſujetiſſemens du corps reſſerrent ſes connoiſſances & bornent l'étenduë de ſes lumieres. Dès qu'elle agit indépendamment, & que ſes idées & ſes perceptions ſont immediates, elle a tout une autre force : & ce ſeroit bien mal connoître l'eſſence de l'ame, que de regarder comme des chiméres ſes operations les plus vives & les plus réelles.

Les cauſes de l'incredulité de la pluſpart des gens ſur ces matiéres, naiſſent donc d'un renverſement d'idées ; on attribuë tout au corps & preſque rien à l'ame, & c'eſt néanmoins tout le contraire : car, ſelon la veritable idée des choſes, on peut dire qu'en un ſens tout

apartient à l'eſprit. C'eſt luy qui voit, & non pas les yeux: c'eſt luy qui entend, & non pas les oreilles. L'ame dépend du miniſtere des ſens dans les opérations ſenſibles : mais n'en a que faire dans les opérations intellectuelles, comme nous avons dit. Or tout étant de ce genre à l'égard de ce qui nous met en commerce avec Dieu, & les ſens ne pouvant atteindre à ce qui eſt purement intellectuel, c'eſt ſans eux qu'elle entend & qu'elle voit : car toutes les opérations de l'intelligence ſe réduiſent à voir & à entendre ; puiſque c'eſt entendre que d'avoir dans l'eſprit une verité, & que c'eſt voir que d'avoir une idée vive & diſtincte.

Au reſte, il ne faut pas croire qu'il n'y ait que les objets de pure intelligence qui puiſſent nous donner des perceptions & des idées indépendamment des ſens. Je dis que même les objets ſenſibles qui peuvent être préſens à l'eſprit ſans le miniſtere des organes exterieurs, ne rendent pas ſes opérations moins réelles. C'eſt une erreur de penſer que tout ce qui s'imprime dans l'eſprit par l'entremiſe de l'imagination, eſt chimerique. L'imagination, à proprement parler, eſt le reſervoir des images que les objets ont imprimé ou peuvent imprimer dans l'ame par les ſens : mais elle y ajoute ſouvent

beaucoup, elle les ſpiritualiſe, elle les perfectionne, & même les perpetüe, pour ainſi dire : car ſans employer davantage le miniſtere des organes exterieurs, l'ame ſe les peut repréſenter une infinité de fois, quoiqu'elle n'en ait receu qu'une ſeule fois l'impreſſion par les ſens. L'imagination en elle-même, eſt une modification de l'ame, & peut être cauſe occaſionelle ou en bien, ou en mal. Dieu l'employe comme il veut, & de la maniere qu'il employe les ſens exterieurs, pour donner à l'ame l'impreſſion des objets : il eſt le maître d'en tirer des images & des idées, comme de tirer de la memoire les ſouvenirs. Si ces ſouvenirs & ces images n'ont rien que de conforme à la verité, & repreſentent à l'ame quelque Myſtere de la Religion, ou quelque maxime de l'Ecriture ; je ne voy pas pourquoy l'on peut appeller cela des chimeres & des phantômes ſans réalité. Ce n'eſt pas l'exterieur & le ſenſible de l'opération qui la réaliſe, c'eſt l'impreſſion qu'elle fait ſur l'ame. L'imagination n'eſt en elle-même ny bonne, ny mauvaiſe : mais quoiqu'elle ne juge de rien & ne deſire rien, elle peut être à l'entendement une occaſion de bien ou mal juger, & à la volonté une occaſion de deſirer ou bien ou mal ; ſoit que l'erreur ou la verité la

mettent en mouvement ; ſoit que la cupidité ou la charité la faſſent agir.

Tout cecy ſuppoſé, qui doute qu'une ame juſte & cherie de Dieu par une préference diſtinguée, ne puiſſe avoir avec luy des communications intimes qui rempliſſent ſon eſprit d'idées ſi pures & de veritez ſi certaines, qu'elle voit & qu'elle entend bien des choſes que les hommes plongez dans les ſens ne ſont pas capables de voir ny d'entendre ? Sous qu'elle autre notion cette ame peut-elle faire connoître ces veritez & ces idées, quand elle s'en explique, qu'en diſant qu'elle voit & qu'elle entend ? Lorſque, par exemple, l'humanité de Jeſus-Chriſt eſt repreſentée à l'eſprit dans quelque état & dans quelque circonſtance de la vie du Sauveur, ſi l'impreſſion de cette idée eſt bien vive & bien profonde, & que l'ame en ſoit tout occupée, penſe-t-elle ſeulement alors ſi les ſens y ont part, ou non ; & peut-elle dire autrement, ſinon qu'elle a vû l'humanité de Jeſus-Chriſt ſous telle ou telle forme ? Saint Paul tout éclairé qu'il étoit, en parlant de ſon raviſſement au Ciel, dit qu'il ne ſçait ſi cela s'eſt fait ou dans ſon corps, ou ſans ſon corps. Lorſque l'idée de l'enfer, du Paradis, de quelques attributs de Dieu s'imprime bien vive-

ment

ment dans une ame, peut-elle ſur cela s'expliquer d'une autre façon, qu'en diſant, qu'elle a vû l'Enfer, le Paradis, les Perfections divines ? Il ne s'agit pas de ſçavoir ſi cette idée eſt juſte & répond exactement à la verité de ce qu'elle repreſente ; il ſuffit que ce ſoit la maniere dont Dieu juge à propos de l'éclairer ſur ce ſujet. Ainſi dés qu'il eſt certain que ces choſes ſont poſſibles, toutes les objections ſe réduiſent à dire que ce qu'on appelle *viſions* & *voix interieures*, n'eſt le plus ſouvent dans telles & telles perſonnes que des phantômes & des chiméres, c'eſt-à-dire, des idées vagues & ſans fondement, ou des paroles purement imaginées.

Je ſçay qu'à l'égard de bien des gens foibles qui s'attribuent ces ſortes de graces dont nous parlons, il peut entrer de l'illuſion dans leurs penſées ; & que ſans parler des ſurpriſes de l'orgueil, une imagination trop forte & trop dominante eſt la ſource de biens des preſtiges. Mais les mauvaiſes conſequences ne doivent pas détruire les bons principes. Quand on a de vrayes raiſons pour s'aſſurer de la ſageſſe d'un eſprit ; & quand, après bien des preuves, on a reconnu dans quelqu'un l'uniformité de

la conduite, l'humilité des ſentimens, le reglement des paſſions, la pureté des mœurs ; je ne voy pas pourquoy l'on refuſeroit de donner créance à ces dons privilegiez que Dieu accorde à quelques ames choiſies. Le peu d'experience qu'en a le commun des fidelles, le peu de facilité pour les expliquer, le peu de penetration pour les comprendre : tout cela ne doit pas, ce me ſemble, engager à les nier.

Ainſi lorſque nous liſons en tant d'endroits de la Vie & des écrits de Sainte Téreſe, qu'elle a vû Jeſus-Chriſt de telle & telle maniere, que Dieu luy a dit interieurement telles & telles paroles ; je ne fais nulle difficulté d'y ajouter foy, parceque je croy donner à ſon diſcours l'interpretation convenable, & que d'ailleurs je ſuis convaincu de la ſolidité d'eſprit & de la ſincerité de cette Sainte.

Enfin une des cauſes les plus ordinaires de toutes les objections qu'on forme ſur ces ſortes de ſujets, c'eſt le peu d'idée qu'on a de la Divinité, dont on ignore la maniere d'agir ſur les ames ; & je ne puis mieux ſoutenir cette raiſon que par les paroles éloquentes d'un grand Prélat de notre France.

„ La pluſpart des hommes, dit-il, ne con-

noiſſent Dieu que comme je ne ſçay quoy « de merveilleux, d'obſcur & d'éloigné de « nous. On ne le regarde que comme un Etre « puiſſant & ſevere qui demande beaucoup de « nous, qui gêne nos inclinations, qui nous me- « nace de grands maux, & contre le jugement « duquel il faut ſe précautionner. Quand on « dit aux hommes de chercher Dieu dans leur « propre cœur, c'eſt leur propoſer de l'aller « chercher dans les terres les plus inconnües ; « car qu'y a-t-il de plus inconnu pour eux que « le fond de leur propre cœur, & que ce ſan- « ctuaire impenetrable de l'ame, où Dieu veut « qu'on l'adore en eſprit & en verité ? com- « ment entendroient-ils les veritez celeſtes, « puiſque les veritez terreſtres, dit Jeſus- « Chriſt, ne peuvent ſe faire ſentir à eux ? Tout « diſparoît comme une ombre aux yeux de « celuy qui a vû Dieu une fois au fond de ſon « ame. C'eſt Dieu qui fait tout, qui donne « tout, qui regle tout, & le monde ne le voit « point ; mais celui qui ne le voit point, n'a « jamais rien veu, & paſſe ſa vie dans les « illuſions d'un ſonge . . . . . C'eſt dans le « ſein tendre & paternel du Seigneur que nous « l'oublions ; c'eſt par la douceur de ſes dons «

» que nous ceſſons de penſer à luy. Ce qu'il
» nous donne à tout moment, au lieu de nous
» attendrir, & de nous enlever, nous amuſe.
» Il eſt la ſource de tous les plaiſirs, les créa-
» tures n'en ſont que les canaux groſſiers ;
» & le canal nous fait compter pour rien la
» ſource. Cet amour immenſe nous pourſuit
» par tout, & nous échapons toujours à ſes
» pourſuites. Il eſt par tout, & nous ne le
» voyons en aucun endroit ; nous croyons
» être ſeuls dés que nous n'avons que luy. Il
» fait tout, & nous ne comptons ſur luy en
» rien, & même nous croyons tout deſeſpe-
» ré quand nous n'avons plus d'autres reſſour-
» ces que ſa Providence ; comme ſi l'amour
» infini & tout-puiſſant ne pouvoit rien.

Saint Auguſtin encherit encore ſur tout cela dans une de ſes Lettres, où il veut prouver que ce que nous voyons par l'intelligence, a plus d'être & de verité que tout ce que les yeux nous découvrent. Cette penſée ramenoit la lumiere & la joye dans ſon ame & la dégageoit des nuages où les ſoins & les affaires l'avoient ſouvent envelopée. Lors, dit-il, que pour me renouveller, je rapelle ce grand principe, & qu'après avoir imploré le ſecours de

Plerumque perturbatos & ſenſibilium plagarum curis refertos mentis oculos, illa tibi notiſſi-

Dieu, je commence à m'élever vers luy & vers ce qui eſt ſolidement vray ; cette veüe anticipée des choſes permanentes me remplit tellement l'eſprit, que je ſuis étonné quelquefois de me voir obligé de recourir au raiſonnement pour me perſuader de l'exiſtence de ce qui nous environne & qui nous eſt auſſi préſent que nous-même.

maratiuncula in reſpirationem levat. Hac ego interim recreatus, cum, Deo in auxilium deprecato, & in ipſum & in ea quæ veriſſimè vera ſunt adtolli cœpero, tanta nonnunquam rerum manentium præſumtione compleor; ut mirer interdum illa mihi opus eſſe ratiocinatione, ut hæc eſſe credam quæ tanta inſunt præſentia, quanta ſibi quiſque ſit præſens. Epit. 5.

On ne peut exprimer plus vivement ce qu'il y a de force & de réalité dans les opérations d'une intelligence épurée.

Pour donner à la Vie de Sainte Téreſe tous les éclairciſſemens convenables, nous avons ajoûté à la fin un certain nombre de ſes Lettres, qui dévelopent pluſieurs circonſtances des évenemens, & qui font encore mieux connoître le caractere de ſon génie ; il n'y avoit pas apparence de les inſerer dans le corps de l'ouvrage, elles auroient trop interrompu la narration. On a changé pluſieurs termes & pluſieurs conſtructions à la traduction Fran-

çoiſe qu'on a déja de ces Lettres, parcequ'elle commence à vieillir, & qu'elle n'eſt pas toujours conforme au texte Eſpagnol. On trouvera en pluſieurs endroits de l'hiſtoire, des notes marginales pour renvoyer aux Lettres, ſuivant les liaiſons qu'elles peuvent avoir avec les choſes qui ſont rapportées dans la Vie.

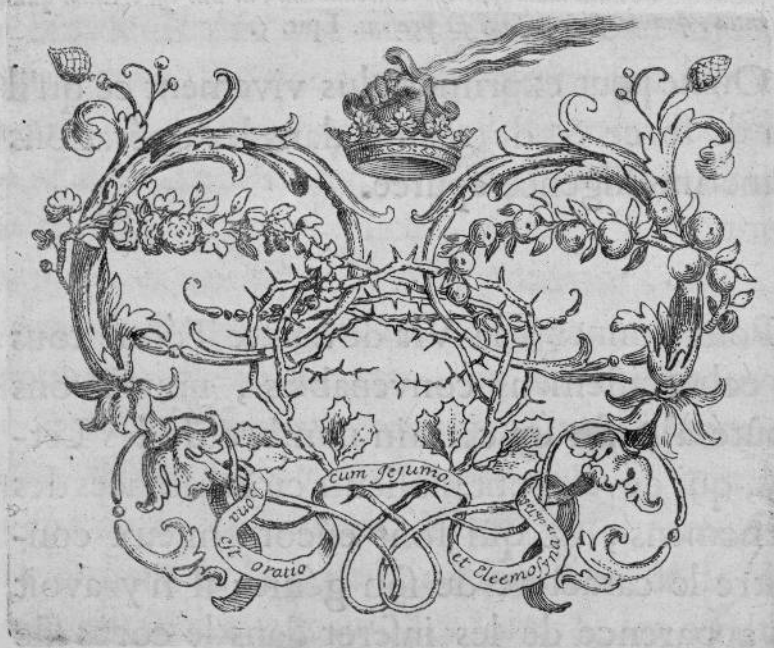

LA VIE

LA VIE DE SAINTE TÉRESE

LIVRE PREMIER.

SOMMAIRE.

I. *Naiſſance de Sainte Téreſe.* II. *De ſes Parens & de ſa famille.* III. *Enfance de la Sainte.* IV. *Deſir du Martyre.* V. *Occupations de ſa jeuneſſe. Mort de ſa mere.* VII. *Portrait de la Sainte.* VIII. *Diminution de la ferveur de la Sainte.* IX. *Inclination de Téreſe pour les joyes mondaines.* X. *Elle eſt miſe en Religion.* XI. *Le goût de la pieté ſe ranime dans ſon cœur.* XII. *Elle tombe malade dans le Convent, & elle en ſort.* XIII. *Elle ſent naître les premiers deſirs*

ANN. 1515.

ANN. 1515.

pour la vie Religieuſe. XIV. *Se détermine à être Religieuſe.* XV. *Elle entre avec courage au Monaſtére de l'Incarnation.* XVI. *De ſa ferveur dans le Noviciat.* XVII. *De ſa Profeſſion.* XVIII. *Elle tombe malade.* XIX. *Elle va à la Campagne.* XX. *Une femme ignorante la traite, & la rend plus malade qu'elle n'étoit.* XXI. *Son retour & ſa grande maladie chez ſon pere.* XXII. *Sa rentrée dans ſon Monaſtére.* XXIII. *L'affoibliſſement de ſa vertu.* XXIV. *Elle s'engage dans les amuſemens profanes.* XXV. *Mort de ſon pere.* XXVI. *Peines interieures de la Sainte.* XXVII. *Situation violente de ſon ame.* XXVIII. *Son retour à Dieu* XXIX. *Elle reçoit du ſecours en liſant les Confeſſions de ſaint Auguſtin.* XXX. *Ce qu'il faut penſer de ſa doctrine ſur l'Oraiſon.* XXXI. *Conſolation qu'elle reçoit au milieu d'un grand délaiſſement interieur.* XXXII. *Viſion d'un Seraphin.* XXXIII. *Viſion de l'Enfer, & deſcription de ce lieu.* XXXIV. *Deſir d'une vie plus auſtere & plus parfaite.*

1. Sa naiſſance.

Annales des Carmes. ch. 1.

SAINTE TE'RESE nâquit en l'année 1515. le 28. de Mars, dans une Ville Epiſcopale de la vieille Caſtille nommée Avila, que les Auteurs du Païs eſtiment une des plus conſidérables de l'Eſpagne. Ils en loüent la pureté de l'air, la ſalubrité des eaux, la fertilité

du terroir, & la ſituation des maiſons bâties ſur le penchant d'une colline, d'où l'on découvre une vûë agréable. Ils font auſſi l'éloge de la pieté des habitans, & ſur tout du courage & de la generoſité des femmes. ANN. 1515.

2. De ſes parens & de ſa famille. *Annal.*

Les parens de la Sainte y vivoient avec toute la diſtinction que meritoient leurs vertus & leur naiſſance. Son pere étoit un Gentilhomme qui ſoûtenoit honnorablement l'éclat de ſa condition, & s'appelloit Alphonce de Cepede. Quoi qu'il parût dans le monde & dans les Compagnies autant que les affaires & les bienſeances l'y obligeoient, il aimoit naturellement la ſolitude & la lecture, & conſacroit la meilleure partie de ſon temps à la retraite & à la priere. Il eut un grand nombre d'enfans, trois de ſa premiere femme, & neuf de la ſeconde, & les affectionna tous; mais il eut pour Téreſe une prédilection particuliere; elle étoit la troiſiéme du ſecond lit, & ſa mere s'appelloit Beatrix d'Ahumade. *Annal. ch.* 1.

Cette Dame n'eut que deux filles, dont Téreſe étoit l'aînée, & les ſept garçons, à la reſerve d'un ſeul, s'engagerent tous dans la profeſſion des Armes, où ils ſe diſtinguerent par leur valeur & par leur fidelité à tous les devoirs.

Le nom que nôtre Sainte reçut au Baptême, ſignifie, dit-on, un feu ou un prodige dans ſa langue originale, & un Poëte * a même rapporté que les Payens donnoient ce nom à Bellonne *Annal. ch.* 2. * *Auſone.*

ANN. 1515. pour exprimer sa force. Mais quoi qu'il en soit le courage de Téreſe fut encore bien mieux exprimé dans ſes actions que dans ſon nom.

Annal. ch. 2. Evêque de Terraſſonne ch. 2. Vie de la Sainte ch. 1.

Dés ſa tendre jeuneſſe on remarqua l'élevation de ſes ſentimens. A peine ſa raiſon étoit-elle dévelopée qu'elle forma des projets & des entrepriſes. Elle ne connut pas plûtôt les Myſteres de la Foy qu'elle les goûta, & crut que ce n'étoit point aſſez aimer JESUS-CHRIST, que de ne luy pas ſacrifier ſa vie.

3. Enfance de la Sainte.

Entre tous ſes freres il y en avoit un nommé Rodrigue, que les convenances de l'âge & de l'humeur luy rendoient plus cher que les autres. Elle ſe ſeparoit avec luy pour faire enſemble de pieuſes lectures, & pour admirer les exemples des premiers Chrêtiens. Leurs jeunes cœurs s'enflamoient de telle ſorte au récit des ſouffrances & des victoires de tant de Martyrs, que l'envie de marcher ſur leurs traces croiſſoit en eux de jour en jour. Ils trouvoient même que les Saints avoient acheté le Ciel à bon marché; l'idée d'une éternité les frappoit d'étonnement, & ils s'écrioient: *Quoy toûjours, toûjours ils verront Dieu? Quoy jamais, jamais les Damnez ne le verront?* Et ſur ces paroles ils faiſoient des reflexions auſſi ſolides qu'auroient pû faire des perſonnes accoûtumées à s'occuper depuis long-temps des verités éternelles. Aprés avoir bien conferé tous deux ſur la meilleure maniere de ſervir Dieu, un jour dans les tranſports de leur ferveur, ils pri-

Vie de la Sainte ch. 1.

rent la réſolution de s'échapper de la maiſon paternelle pour aller chez les Mores en demandant l'aumône, s'offrir à la perſecution de ces Barbares, & donner leur vie pour le nom de JESUS-CHRIST. Ils ſe preparerent du mieux qu'ils purent à l'execution de ce deſſein, & amaſſerent pour leur voyage autant de petites proviſions que leur foibleſſe leur put permettre d'en emporter, s'abandonnant pour les ſuites à tout ce qu'il plairoit à la Providence divine d'en ordonner. Téreſe avoit ſept ans quand elle ſe mit ainſi en chemin avec ſon frere. Ils ſortirent de la Ville par la Porte d'Adaja qui eſt le nom de la Riviere, & marchoient tous deux déliberément lors qu'un de leurs oncles les rencontra ſur le Pont : Il leur demanda où ils alloient dans cet équipage, & ils luy répondirent ſans façon qu'ils alloient ſe faire martyriſer chez les Mores, & que rien ne leur paroiſſoit égal au bonheur de mourir pour JESUS-CHRIST. Leur oncle les ramena au logis, où leur mere étoit dans la deſolation, & dans les allarmes. Elle les reprit fortement de leur ſortie. Rodrigue rejetta la faute ſur ſa ſœur, & dit que c'étoit elle qui l'avoit preſſé de faire ce voyage & de ſe mettre en chemin avec elle.

ANN. 1520. *Id.* 4. Deſir du martyre.

1522. *Annal. ch.* 2.

Téreſe affligée du peu de ſuccés de ſon entrepriſe, ne changea pas pour cela de ſentimens, & continua de vivre ſeparée du commerce du monde. Les bagatelles de l'enfance ne la tou-

5. Occupations de ſa jeuneſſe.

choient point, & faiſant toutes ſes délices des entretiens qu'elle avoit avec ſon frere ſur la beatitude éternelle, pour ſe conſoler de n'avoir pû ſouffrir le martyre, ils bâtiſſoient enſemble dans le Jardin de petits hermitages où ils ſe retiroient comme dans des demeures fort ſolides, ſans être rebutez par les inſultes des vents & des orages, qui ne reſpectoient pas toûjours leurs édifices. Si Téreſe admettoit à ces innocentes occupations d'autres perſonnes, c'étoit à condition que ſes Compagnes repreſenteroient dans leurs jeux la vie qu'on méne dans les Monaſteres de Religieuſes, quoy qu'alors elle n'eût pas beaucoup d'envie de s'y renfermer. Elle étoit dans ces premiers tems tres-exacte à remplir les devoirs de pieté qu'elle s'étoit preſcrits; elle faiſoit de longues prieres, & compatiſſoit beaucoup aux miſeres des pauvres, qu'elle aſſiſtoit autant qu'une perſonne de ſon âge en peut avoir les moyens & les occaſions.

ANN. 1522. 1523. 1524. 1525. *Vie de la Sainte, ch. 1.*

Son pere, pour l'entretenir dans les bonnes diſpoſitions où il la voïoit, luy faiſoit lire toutes ſortes de bons Livres. Elle recevoit auſſi d'excellens avis de ſa mere, qui luy inſpira une fervente dévotion à la Sainte Vierge, dont elle a, dit-elle, toûjours été ſecouruë, & qui ne luy a jamais manqué. Elle dit que ſa mere étoit tres-belle, mais nullement occupée de ſa beauté, & que dans l'état de langueur où elle paſſa preſque toute ſa vie, elle porta patiemment ſes infirmi-

Vie de la Sainte ch. 1.

tez. Sa ſanté ſe ruina enfin peu à peu, & elle mourut âgée ſeulement de trente-ſept ans.

ANN. 1527. 6. Mort de ſa mere.

Téreſe en fut extrémement affligée, & dans l'excès de ſa douleur elle fut ſelon ſa coûtume, ſe jetter aux pieds de la Mere de Dieu qu'elle pria d'être la ſienne deſormais, & de la dédommager de ſa perte. *Vie de la Sainte ch. 1.*

C'en étoit une à la verité tres-conſiderable pour Téreſe, que ſa mere avoit élevée avec beaucoup de ſoin. Cependant quoy que cette Dame eût une pieté trés-éclairée, ſa tendreſſe exceſſive pour ſes enfans, l'avoit renduë trop indulgente en beaucoup de petites choſes, qui ne laiſſoient pas d'être importantes pour leur éducation. Comme elle étoit habituellement tres-infirme, ſur tout quelques années avant ſa mort, pour donner à ſes maux quelques diſtractions agréables, elle ſe permettoit la lecture de ces Romans dont l'Eſpagne a produit un ſi grand nombre. Ses filles qui ſe crurent autoriſées par ſon exemple, s'y attacherent auſſi-bien qu'elle, & ces Livres firent ſur Téreſe de fortes impreſſions qui furent l'origine des affoibliſſemens de ſa vertu ; Elle déplore dans ſa vie ce peu d'application des peres & des meres, qui pendant que leurs enfans ſont encore jeunes, ont pour eux des condeſcendances indiſcrettes, qui deviennent la ſource de leur malice, & les plus grands obſtacles de leur ſalut éternel. *Vie de la Sainte, ch. 2.*

Téreſe n'avoit que douze ans quand ſa mere *Vie de la Sainte, ch. 1.*

ANN. 1527. mourut, & neanmoins ces dangereux Livres avoient déja ſurpris ſon cœur. Peut-être que dans une perſonne d'un eſprit moins avancé, ils n'auroient pas fait de ſi bonne heure leurs progrés funeſtes; mais il y a dans les genies du premier ordre une pénétration curieuſe qui les met quelquefois plus en péril que les autres. Cependant quelque ſoin qu'elle ait pris d'exagerer ſes infidelités, le vice ne donna jamais d'atteinte mortelle à ſon innocence, & tout ſe réduiſit à des tranſgreſſions & à des legeretés qu'il ne faut nullement diſſimuler, mais auſſi qui ne doivent pas être empoiſonnées. Du caractére dont elle étoit, les joyes mondaines purent bien amollir ſon ame, mais n'en bannirent jamais tout-à-fait l'amour de Dieu. Voici comme les Auteurs contemporains l'ont dépeinte.

Ribera.

L'Evéque de Terraſſonne.

Annal. ch. 2. Evêque de Terraſſonne ch. 2.

Téreſe avoit l'eſprit juſte, étendu, ſuſceptible des plus belles connoiſſances, un genie propre aux grands deſſeins; l'ame noble, & ſuperieure aux évenemens. Un jugement ſolide & incapable de ſe laiſſer prévenir, ou de ſe fier témerairement à ſes lumieres; un cœur fidelle, genereux, ſenſible au mérite, à l'amitié, à la juſtice, au devoir; une humeur égale & flexible; tout plaiſoit en elle; la converſation, les manieres, la politeſſe, la modeſtie, la droiture; & toutes ces qualités aſſaiſonnées des graces exterieures de ſa perſonne, faiſoient le plus agréable aſſortiment du monde, & rendoient ſon commerce délicieux.

7. Portrait de la Sainte.

Auſſi

Auſſi l'on eut toûjours beaucoup d'empreſſement pour faire quelque liaiſon avec elle. Cependant comme ſon pere aimoit peu le monde, il n'attiroit guére de viſites chez luy, & craignoit d'ailleurs que le tumulte des compagnies n'introduisît dans ſa famille une diſſipation qui détournât ſes enfans des exercices où il les vouloit aſſujettir, pour les former à la pratique des vertus Chrétiennes. Il ne put neanmoins éviter de recevoir quelques parens proches, du même âge que Téreſe. Il y avoit entr'autres une couſine, dont l'eſprit badin, & les galantes manieres luy plaiſoient fort. Cette fille avoit beaucoup de penchant pour toutes ſortes d'amuſemens profanes. Elle liſoit avec âpreté les Avantures de Chevalerie, & aprés s'en être bien rempli la tête, elle venoit s'en réjoüir avec Téreſe, qui prenoit beaucoup de plaiſir à les entendre, & luy racontoit auſſi ſes lectures, où elles faiſoient toutes deux des refléxions frivoles & peu édifiantes pour les mœurs. Quelques couſins germains furent admis à ces converſations trop enjoüées; chacun y parla de ſes petits deſſeins, dont Téreſe étoit fort curieuſe de leur faire conter l'hiſtoire pour en apprendre les ſuites. Aprés des entretiens de cette nature, il n'eſt pas ſurprenant que ſon cœur n'eût plus de goût pour les verités Celeſtes. Dés qu'elle étoit ſeule elle ſe replongeoit dans ces lectures, où elle employoit la plus grande partie des jours & des nuits, &

ANN. 1528.

1529.

8. Diminution de la ferveur de la Sainte.

Vie de la Sainte.

ANN. 1529. recommençoit enſuite à s'en entretenir, plus touchée que jamais de ces illuſions, & toute diſpoſée à en écouter de nouvelles. Sa dangereuſe parente étoit attentive à la faire entrer dans ſes galanteries dont elle luy rendoit un compte exact, & Téreſe par une reconnoiſſance aſſez mal entenduë luy découvroit tout ce qui ſe paſſoit dans ſon cœur. Cette mutuelle confidence fut pernicieuſe à nôtre Sainte. L'officieuſe couſine luy fit connoître quelques perſonnes propres à luy plaire; elle s'accoûtuma peu à peu à les voir & à les ſouffrir, & bien-tôt enſuite à les croire & à les ſouhaiter; avec d'autant moins de ſcrupule que c'étoit, diſoit-on, dans la vûë d'un établiſſement honnête & convenable à ſa condition.

9. Inclination de Téreſe pour les joyes mondaines.

Vie de la Sainte. A la naiſſance de ces nouveaux ſentimens toutes les lumieres de la grace s'éclipſerent, & les reſtes de ſa ferveur s'éteignirent au même inſtant. Elle commença dés-lors à prendre un ſoin particulier de ſa perſonne, ſur tout de ſa coëffure & de ſes mains: elle étudia ſon langage, ſa contenance, ſa démarche, tout cela luy parut des objets dignes d'une grande application. En un mot la parure luy devint une occupation ſerieuſe, & elle ne tarda pas long-temps à être aſſez habile pour en donner des leçons aux autres. Car elle eut toûjours durant ces déplorables années beaucoup de talent pour réüſſir dans les vanités & dans les curioſités mondaines.

Un tel changement ne put être ignoré de ſon

pere. L'averſion qu'il témoigna toûjours pour les lectures profanes avoit engagé Téreſe à luy cacher ſoigneuſement cette inclination déreglée qu'il avoit ſans ceſſe combatuë dans ſa femme, & qu'il n'auroit eu garde de ſouffrir dans ſes enfans s'il en eût eu connoiſſance. Ainſi elle vêcut de la ſorte pendant trois ans ſans qu'il s'apperçût du danger de ſes converſations, ny même de ſon ajuſtement recherché. Elle avoit ſi bien pris ſes précautions, pour s'aſſurer de la diſcrétion des femmes de Chambre, que leur propre interêt les empêcha de rien découvrir de ſes déreglemens à ſon pere, qui ne les connut que fort tard. Enfin la diſſipation de ſa fille le frappa comme les autres; il en voulut ſçavoir l'origine, & ne l'eut pas plûtôt appriſe qu'il réſolut d'y mettre ordre. Il obſerva neanmoins des ménagemens, & pour ne rien faire avec un éclat qui ſans doute eût beaucoup mortifié Téreſe, il attendit la concluſion du mariage de ſa ſœur aînée, & ſe ſervit de ce pretexte pour faire entrer ſa ſeconde fille dans un Convent, où depuis la mort de ſa mere, & le départ de cette ſœur, il luy convenoit mieux d'être élevée que dans la maiſon paternelle. ANN. 1530.

Cette ſéparation fut pénible à Téreſe, mais ne le fut pas tant qu'on pourroit penſer. Elle avoit alors quinze ans. Comme il y avoit eu dans ſa conduite moins de malice que de facilité d'humeur, elle ne ſouffrit pas beaucoup à s'éloigner de ſa compagnie. De plus l'attention qu'elle *Annal.* 1530.

ANN. 1530. avoit à ménager les dehors, & ſa délicateſſe ſur l'honneur, luy firent comprendre, que puiſqu'on en venoit avec elle à une précaution ſi ſévere, il falloit qu'elle l'eût bien meritée, & qu'elle ſe fut expoſée au danger de perdre l'eſtime des gens ſages, & cette reflexion la conſoloit un peu d'être dans le Cloître. Elle deteſte dans ſa vie les illuſions de cette fauſſe gloire qui l'avoient renduë ſi ſenſible au jugement des hommes, tandis qu'elle étoit ſi peu touchée de l'état où la tenoient devant Dieu les infidelitez de ſon cœur. Le Convent d'Avila où elle fut miſe s'appelloit *NôtreDame de Grace** C'étoit une retraite honnête, remplie d'un aſſez grand nombre de Religieuſes qui prenoient ſoin d'y élever beaucoup de jeunes filles qualifiées que leurs parens avoient commiſes à leurs ſoins.

10. Elle eſt miſe en Religion.

* *de l'Ordre de S. Auguſtin.*

Annal. Téreſe qui n'y entra que par obéiſſance s'y ennuya d'abord; elle y paſſa les huit premiers jours aſſez triſtement, plûtôt par le ſoupçon de s'être deshonnorée dans le monde, que par le chagrin d'être en Religion. Car alors elle ne pouvoit, dit-elle, ſouffrir le mépris, & ſentoit un plaiſir ſecret à ſe voir eſtimée.

Annal. La Maîtreſſe des Penſionnaires s'apperçut de ſes inquiétudes: c'étoit une fille de beaucoup d'eſprit que Téreſe goûta bien-tôt, & ne ſachant à qui s'adreſſer pour ſe ſoulager dans ſon ennuy, elle s'ouvrit volontiers à cette Religieuſe, qui ſçut profiter de la conjoncture pour luy repre-

11. Le goût de la priere ſe ranima dans ſon cœur.

ſenter ce qu'il y a de faux & de funeſte dans les joïes profanes ; & combien il eſt amer à une ame d'avoir abandonné Dieu. Elle étoit ſur tout vivement frappée de ces paroles : *beaucoup d'appellez mais peu d'élûs*, que cette Religieuſe luy repetoit ſouvent. Ces entretiens bien differens de ceux qu'elle avoit quittez, rappellerent ſouvent le ſouvenir des douces impreſſions que la grace faiſoit ſur ſon cœur, avant que l'amour du monde les eût effacées. Elle ſe trouva partagée par des ſentimens contraires qui cauſoient dans ſon ame de violens combats ; car du côté du monde il luy venoit furtivement certains meſſages qui retardoient beaucoup les progrez que la Religieuſe vouloit faire ; mais dés qu'on le ſçut on y mit obſtacle ſi prudemment que toutes les avenuës furent de là en avant bien gardées.

ANN. 1530. *Vie de la Sainte.*

La petite intelligence qu'elle avoit conſervée dans le monde, étoit avec une perſonne dont l'alliance luy convenoit en toute maniere, & elle ne l'eût pas entretenuë autrement ; car quoy qu'elle fût devenuë tres-ſenſible au plaiſir des converſations amuſantes ; elle avoit toûjours une extrême horreur de tout ce qui pouvoit être interpreté à ſon deſavantage. 1532.

Téreſe n'ayant plus rien qui la détournât des voyes du ſalut, ſentit ſa ferveur ſe ralumer, juſques-là même que l'état de la Vie Religieuſe qu'elle n'avoit auparavant jamais goûté, luy parut pour elle le plus ſouhaitable & le plus ſûr.

ANN. 1532. *Annal. Vie de la Sainte.*

Elle commença donc d'y penſer, mais ces penſées la quittoient & la reprenoient ; tantôt elle déliberoit ſi elle ſeroit ou Religieuſe ou mariée ; tantôt elle ne vouloit être ny l'un ny l'autre. Enfin la regularité de ces filles venant peu à peu à la toucher, elle ſe recommanda à leurs prieres ; elle devint plus tranquille, & parut moins s'ennuyer ; & l'on vit bien-tôt renaître les agrémens & la ſerenité de ſon humeur. Il n'y eut point de Religieuſe dans ce Convent qui ne la trouvât fort à ſon gré, & qui luy témoignant tous les empreſſemens d'une amitié tendre, ne tâchât de luy rendre agréable le ſejour de leur Maiſon.

12. Elle tombe malade dans le Convent, & elle en ſort.

Mais plus ce qu'elles offroient de flateur à Téreſe l'ébranloit & la détachoit du monde, plus elle ſentoit de violence à la ſeule idée d'un engagement. Ces irréſolutions fatiguerent longtemps ſon eſprit, & luy cauſerent des agitations ſi vives qu'elle tomba dans une maladie fort conſiderable qui contraignit ſon pere de la retirer au bout d'un an & demi, & de la reprendre chez luy, où elle demeura quelque temps tres-languiſſante. Il crut que ſa ſanté ſe rétabliroit encore mieux à la campagne, & reſolut de la mener chez ſa fille nouvellement mariée pour qui Téreſe conſervoit toûjours une parfaite amitié. Ils s'arrêterent ſur la route chez Dom Sanchez de Cépéde, frere de Dom Alphonce, & oncle de nôtre Sainte. Dom Sanchez retint le

pere & la fille, & ne les voulut pas laiſſer aller plus loin. Ce Gentilhomme étoit veuf, & s'étoit retiré dans une de ſes Terres, où l'amour de la ſolitude & le deſir de ſon ſalut luy faiſoient trouver mille douceurs. Les ſaintes lectures, les délices de la priere, les innocens travaux de la vie champêtre partageoient ſon temps. Dom Alphonce ſe voyant obligé pour ſes affaires de s'en retourner à Avila, laiſſa ſa fille avec ſon oncle, qui promit d'en prendre autant de ſoin que ſi elle eût été la ſienne. C'étoit un homme fort attaché à la régularité de ſes pratiques, & bien loin que l'indiſpoſition de ſa niéce luy fût une occaſion d'en interrompre le cours, il luy propoſa de s'aſſocier elle-même à ſes œuvres de pieté. Téreſe qui n'étoit guére en état de s'aſſujettir à ce genre de vie, ne s'y plaiſoit pas beaucoup. Elle ne voulut pas néanmoins refuſer ſon oncle, & luy cacha aiſément ſes incommodités; car ſa complaiſance a toûjours ſurmonté ſes répugnances les plus fortes. Enfin peu à peu elle ſe rétablit, & trouvoit une ſatisfaction particuliere à lire les Livres que ſon oncle luy mettoit entre les mains. Elle en lut quelques-uns ſur la Vie ſpirituelle qui luy donnerent beaucoup d'attrait pour marcher dans les voyes de la perfection évangelique, & qui furent les premiers moyens dont Dieu ſe ſervit pour l'élever à cette ſublime contemplation où elle arriva dans la ſuite. Comme l'envie de ſe faire Religieuſe commençoit à ſe

ANN. 1532.

13. Elle ſent naître les

ANN. 1533. premiers desirs de la vie Religieuse.

former tout-à-fait en elle quand elle quitta Nôtre-Dame de Grace, à force de se nourrir de la vérité, son cœur s'affermissoit de plus en plus dans la résolution de quitter le monde; & quand le moment de faire ce divorce se presentoit à son esprit, elle ne se trouvoit plus si agitée qu'elle l'avoit été dans la maison d'où elle étoit sortie. Cependant elle ne se déterminoit pas entierement; elle fut trois mois à combatre, & l'état de la Vie Religieuse qui luy paroissoit le meilleur, n'étoit point encore de son goût: " Je me re-

Annal.

Vie de la Sainte, ch. 3.

„ presentois (dit-elle) que les peines de la Reli-
„ gion ne pouvoient être tout au plus que comme
„ les peines du Purgatoire, & qu'ayant merité l'En-
„ fer, je n'aurois pas sujet de me plaindre, quand
„ je serois dans le Purgatoire tout le temps que
„ j'avois à vivre pour aller ensuite dans le Ciel,
„ car c'étoit toûjours là mon desir. Ce furent enfin les Epîtres de saint Jerôme qui acheverent l'ouvrage de son sacrifice; elle lisoit avec une extrême consolation les avis que ce Pere de l'Eglise donnoit à toutes ces Dames Romaines, qui pour s'y conformer renonçoient courageusement à l'abondance de leurs richesses, & à toutes les délicatesses de leur âge, de leur sexe, & de leur naissance. Elle se proposa donc d'entrer dans le Convent dés qu'elle auroit dit à son pere son „ dessein: „ Car le luy déclarer (dit-elle) & „ prendre l'habit c'étoit la même chose. J'étois „ si glorieuse que l'ayant dit une fois, il me sem-

Vie de la Sainte. ch. 3.

14. Elle se détermine à être Religieuse.

ble

ble que je n'aurois pû consentir à me dédire. „

ANN. 1533.

Dés qu'elle fut revenuë chez son pere, elle s'expliqua sans aucuns détours, mais trouva dans luy plus d'opposition qu'elle n'avoit prevéu. Elle employa auprés de luy la médiation de quelques personnes, qui ne purent obtenir son consentement. Il aimoit sa fille avec excès, & ne pouvoit se resoudre à s'en separer pour toûjours. Mais Téresе se défioit trop de son cœur pour s'exposer davantage aux illusions du monde qui l'avoient déja séduite. Elle observa l'occasion de s'échaper, & ne l'eut pas plutôt trouvée qu'elle la saisit. Ainsi sans se découvrir à personne qu'à l'un de ses freres qu'elle prit avec elle pour l'accompagner, & qu'elle avoit aussi engagé à se retirer du monde, elle alla se renfermer dans le Monastere de l'Incarnation d'Avila, où elle demanda l'habit Religieux. Ce Convent étoit de l'Ordre de Nôtre-Dame du Mont-Carmel, & avoit esté bâty par une Ducheſſe de Medina Celi, deux ans avant la naissance de Téresе. Il est situé hors la Ville du côté du Nort. Il y a une tres-belle Eglise, de spacieux logemens, un Cloître magnifique & de beaux jardins. A peine Téresе avoit-elle dix-huit ans quand elle executa ce dessein.

Vie de la Sainte, ch. 3. Annal.

Annal. ch. 2

Comme ce n'étoit pas un amour de Dieu bien dominant qui la déterminoit à ce qu'elle faisoit, l'éloignement du monde, & la separation de son pere se firent vivement sentir. La

Vie de la Sante ch. 4. Annal. 15. Elle entre

ANN. 1533 avec courage au Monaſtére de l'Incarnation

Vie de la Sainte ch. 4.

deſcription qu'elle fait elle-même de l'état où elle fut alors, donne une idée bien terrible de ce qu'elle ſouffroit. „ Il me ſemble, dit-elle, que „ ſortant du logis tous mes os ſe déboiterent, & „ que mon cœur ſe déchira en mille pieces. On peut aiſément s'imaginer ce que la forte amitié qu'elle avoit pour ſon pere dut luy cauſer de violence, & quel cruel hommage fit à la nature un cœur auſſi tendre que le ſien.

Vie de la Sainte ch. 4. Annal. Evêque de Terraſſonne.

Téreſe fit choix de cette Maiſon Religieuſe plûtôt que d'une autre, parce qu'elle y avoit une intime amie nommée Jeanne Suarez, & que d'ailleurs on y vivoit avec régularité. En arrivant au Monaſtére, elle diſſimula ſi bien ſon agitation que perſonne ne s'en apperçut. Elle y entra avec un air guai & un viſage ſerein. Toute la Communauté, qui ne ſçavoit pas ce qu'il en coûtoit à ſa raiſon pour paroître de ſi agréable humeur, la reçut avec beaucoup de joye, dans l'eſperance que de ſi heureux commencemens auroient des ſuites encore plus heureuſes. Son pere, qui la vit perſeverer ſi courageuſement, ne s'oppoſa plus à ce qu'elle vouloit, & fit un ſacrifice à Dieu de tous les mouvemens de ſa tendreſſe.

Téreſe commençoit le ſien, éclairée ſeulement d'une foy pure, ſans que les douceurs de la grace répandiſſent la joye dans ſon cœur: mais elle ne s'arrêta point aux idées triſtes qui l'effrayoient; elle eſpera toûjours que Dieu n'établiroit jamais mieux en elle le régne de ſon amour, que ſur les

débris de l'amour propre, & ne fut pas trompée dans ſa confiance; car dés qu'elle eut pris l'habit, toutes ſes frayeurs ſe diſſiperent, & toutes ſes peines s'évanoüirent. Il ſembloit que Dieu n'attendoit que de luy voir executer ce qu'il luy avoit inſpiré pour la remplir de conſolations celeſtes, & pour luy faire connoître combien il favoriſe une ame qui force ſes propres inclinations pour luy plaire. Elle reçut en ce moment une ſatisfaction ſi parfaite de ſe voir Religieuſe, qu'elle n'en a jamais perdu le goût. Les pratiques les plus humiliantes de la Religion devinrent ſes délices. " Lors, dit-elle, que je balaïois " dans la maiſon aux mêmes heures que j'avois " auparavant employées aux divertiſſemens & à " la parure, je me plaiſois à penſer combien j'é- " tois heureuſe d'être délivrée de ces vanités " ſéduiſantes, & je ſentois une joye ſi vive à me " ſouvenir de mon affranchiſſement, que j'en " étois ſurpriſe moy-même, & ne pouvois com- " prendre d'où cela venoit. "

ANN. 1533.

Vie de la Sainte, ch. 4 16. De ſa ferveur dans le Noviciat.

Cette révolution de ſentimens qu'elle éprouva fit ſur elle une telle impreſſion, qu'elle demeura perſuadée que quand Dieu nous inſpire quelque choſe pour ſon ſervice, les répugnances qu'on y reſſent ne doivent jamais être écoutées, & que plus on les mépriſe, plus on en connoît enſuite l'illuſion : " Si l'ame, dit-elle, ſe " ſouleve & ſe trouve étonnée juſqu'à ce qu'on " ait mis la main à l'œuvre, c'eſt Nôtre-Seigneur "

Vie de la Sainte, ch. 4.

ANN. 1533. „ qui le permet ainſi pour rendre la victoire plus „ complete, le mérite plus grand & la récom- „ penſe plus abondante.

Annal. Evêque de Terraſonne. Téreſe paſſa l'année de ſon Noviciat dans une ferveur toûjours égale, malgré les diverſes incommodités que luy cauſa le changement de vie & de nourriture. Les occupations les moins propres à ſa délicateſſe ne la rebutoient point. Il y avoit dans ce Monaſtére une Religieuſe attaquée *Annal. ch. 4* d'une ſi dégoûtante maladie qu'elle faiſoit horreur à voir, & toutes les Sœurs l'abandonnoient comme ſi elle eût eu la peſte. Téreſe ſe rendit aſſiduë auprés d'elle, marquant la joye qu'elle avoit de la ſecourir de toutes les façons, & le peu de peine qu'elle trouvoit à luy rendre toutes ſortes de ſervices.

Annal. ch 4 Pendant qu'elle étoit toûjours fidéle à remplir les obſervances régulieres, le démon fit de nouveaux efforts pour ébranler ſa conſtance : car avant le temps de ſa Profeſſion qui s'approchoit, il luy vint quelques doutes dans l'eſprit ſur la foibleſſe de ſon tempérament, dont ſes infirmités continuelles luy apprenoient aſſez à ſe défier. Elle craignit de ſuccomber ſous les auſterités de ſa Régle, & ſentit chanceler ſa réſolution. Mais un raïon de grace luy découvrit le piége de l'ennemy, & ſe ſouvenant auſſi-tôt des violens combats qu'à ſa priſe d'habit elle avoit ſoûtenus, & qui avoient été ſuivis de tant de faveurs du Ciel, elle fit les Vœux de ſon engagement à l'âge de

17. De ſa Profeſſion.

dix-neuf ans, avec une humilité courageuſe; & fut enſuite ſi contente & ſi parfaitement détachée, qu'elle croyoit, dit-elle, en certains momens voir tout l'Univers ſous ſes piés. ANN. 1534.

Il n'y eut perſonne dans cette Communauté qui ne luy témoignât de l'affection, & il eût été bien difficile de faire autrement & de ne la pas aimer; car elle avoit toutes les qualités convenables à la ſocieté Religieuſe. Jamais elle ne murmuroit ny contre la bizarrerie des humeurs, ny contre la ſeverité des pratiques; nulle averſion, nulle prédilection ne la diviſoit, & cette conduite luy mérita ſi bien l'eſtime de ſes Sœurs qu'elles s'adreſſoient ſouvent à elle, & la faiſoient dépoſitaire de leurs inquiétudes, & de ce qui cauſoit quelquefois entr'elles de petits refroidiſſemens de charité. Rien alors n'étoit plus admirable que ſa diſcrétion & ſa prudence; car elle n'entroit dans aucunes de ces pitoyables émotions qui défigurent la beauté des Maiſons les plus ferventes. Peut-être ces juſtes meſures qu'elle obſerva furent-elles auſſi la cauſe du peu de juſtice qu'on luy rendit quelquefois: car les perſonnes vivement touchées de leurs interêts ne s'accommodent pas de cette impartialité, & veulent toûjours qu'on ſe déclare. *Annal. ch. 4*

Téreſe qui déploroit inceſſamment les diſſipations de ſa premiere jeuneſſe, ne ſe laſſoit point d'en gémir, & quand elle avoit accompli tous ſes devoirs, elle employoit le temps qui luy reſtoit

ANN. 1534. pour demander à Dieu ſes miſericordes. De ſorte qu'elle vivoit dans une ſi profonde ſolitude, que quelques Religieuſes, à qui ſa grande retraite ne plaiſoit pas, l'accuſerent de ſingularité. Elle ſe conduiſit d'une maniere ſi ſage en cette occaſion qu'il ne luy échapa ny juſtification, ny plainte; elle ne mécontenta pas une de ſes Sœurs, & ne parut auſſi mécontente de perſonne. Elle laiſſa croire ſur ſa grande retraite tout ce qu'on en voulut imaginer; même le ſoupçon qu'on en conçut contr'elle qu'elle s'ennuioit dans ſon état.

Annal. ch 4 18. Elle tombe malade. Cependant les mortifications qu'elle s'étoit impoſées au-de là même des régles communes, la mirent enfin dans un tel épuiſement qu'elle en fut accablée; ſes defaillances augmenterent; elle ſentit de violens maux de cœur dont furent étonnés ceux qui la voyoient; elle eut de frequens évanoüiſſemens où elle perdit connoiſſance, & pluſieurs autres incommodités qui luy firent paſſer l'année d'après ſa Profeſſion dans des ſouffrances continuelles. Elle ſupporta tous ces maux, poſſedant ſon ame dans ſa patience, & beniſſant toûjours la main divine qui la frappoit. On employa toutes ſortes de remedes pour la ſoulager. Sa Communauté, à qui elle étoit extrémement chére, n'oublia rien pour y réüſſir; & ſon pere qui ne l'avoit jamais tant aimée, l'ayant fait voir à tous les Médecins d'Avila, ſans qu'ils puſſent luy donner le moindre ſoulagement, la fit ſortir du Convent pour la mener

dans un endroit où on luy faiſoit eſperer qu'elle recevroit ſa guériſon par le moyen d'une femme qu'on diſoit être fort habile. ANN. 1535.

Téreſe prit avec elle pour l'accompagner, ſa bonne amie Jeanne Suarez ; c'étoit une Religieuſe de grande vertu, & déja avancée en âge. Comme dans leur Monaſtére, quoy qu'aſſez régulier, on ne faiſoit pas profeſſion de Clôture, leur ſortie n'eut rien qui put ſcandaliſer les yeux du public. Elles ſortirent ſur la fin de l'automne, & les remedes que devoit prendre Téreſe ne pouvant avoir leur efficace qu'au commencement du Printems, ſon pere crut la devoir mener à la campagne chez ſa ſœur, pour leur donner à toutes deux la joye de ſe voir ; car elles s'aimoient paſſionnément. Ils s'arrêterent encore ſur le paſſage comme la premiere fois, à la maiſon de ſon oncle, qui les reçut, avec plaiſir dans ſa ſolitude où il continuoit à ſervir Dieu. Il trouva ſa niéce dans des diſpoſitions qui réjoüirent beaucoup ſa pieté, & luy prêta des Livres capables de luy donner du goût & des facilités pour la priere, & qu'elle emporta chez ſa ſœur. *Vie de la Sainte ch. 4. Annal. ch. 4. Evêque de Terraſonne ch. 3.*

19. Elle va à la campagne.

Ce fut alors que Dieu commença à luy découvrir les tréſors immenſes de ſa grace, & luy fit goûter quelque choſe de ces dons ſublimes d'oraiſon qui l'ont ſi fort élevée au deſſus des voyes communes, & l'ont ſi étroitement unie avec JESUS-CHRIST. *Vie de la Sainte, c. 4.*

Dans cette Maiſon de campagne, où la ſoli- *Vie de la Sainte, c. 4.*

ANN. 1535. tude luy donnoit les moyens de reflechir ſur les verités divines qu'elle recommençoit à goûter plus que jamais, elle éprouva combien le Seigneur eſt doux à une ame dégagée des liens de la vanité. Sa Sœur n'épargnoit rien pour luy rendre agréable le ſejour de ſa maiſon, & ſon amitié ſeule pour Téreſe eût été plus capable que toute autre choſe de contribuer à ſon ſoulagement, ſi ſes maux l'euſſent moins accablée. Elle fut juſques au mois d'Avril en ce lieu ; & lors qu'au commencement du Printems les plantes eurent repris leur force & leur vertu, elle fut menée au village* où demeuroit la femme qui la devoit traiter. On luy fit prendre pendant un mois des remedes violens, nullement convenables à ſes maladies, & de beaucoup trop forts pour la délicateſſe de ſa complexion. Téreſe en fut tellement abatuë & fatiguée, que ſa fiévre la reprit ; elle ne dormoit ny nuit ny jour ; toute nourriture la dégoûtoit ; ſes nerfs commencerent à ſe retirer, ce qui luy cauſa d'extrêmes douleurs : juſques-là, dit-elle, qu'il luy ſembloit qu'on luy arrachoit le cœur avec des dents aiguës. Et de plus elle tomba dans une profonde melancolie qui la dévoroit encore plus que ſa fiévre. Quand cette humeur ſombre eſt habituelle & naturaliſée au tempérament, on ſe plaît dans les noires idées qu'elle produit ; mais quand elle vient par occaſion & par accès dans un eſprit où la joye fait ſa reſidence ordinaire, elle y cauſe de triſtes ravages.

* *Becede.*

20. Une femme ignorante la traite, & la rend plus malade qu'elle n'étoit.

Vie de la Sainte.

Téreſe

Téreſe en fit l'experience : mais comme elle étoit accoûtumée à chercher ſa conſolation dans le frequent uſage des Sacremens, elle s'informa s'il n'y auroit point par hazard dans un endroit ſi dépourvû, quelque homme éclairé qu'elle pût prendre pour ſon Confeſſeur. Comme il n'y avoit pas à choiſir, elle prit le ſeul Eccleſiaſtique qui s'y trouva. Ce Prêtre avoit de l'eſprit, & quelque legere teinture de ſcience. Dans les converſations qu'il eut avec Téreſe, il découvrit bien-tôt l'étenduë de ſon merite, & fut vivement touché de voir tant de pieté ſolide dans une ſi jeune perſonne ; car elle n'avoit alors que vingt-deux ans. Téreſe ſe plaiſoit auſſi beaucoup avec luy, mais prenoit plus de plaiſir à l'entretenir de Dieu que d'autre choſe, ce qui n'engageoit pas moins l'Eccleſiaſtique ; car plus les femmes, dit-elle, ont de vertu, plus on ſent de panchant à les eſtimer. Il prit enfin tant de confiance en ſa Penitente, qu'il luy avoüa que depuis pluſieurs années il étoit ſcandaleuſement en mauvais commerce avec une femme dont il ne pouvoit rompre les chaînes. Téreſe étoit trop compatiſſante pour ne pas s'interreſſer à ſon malheur ; elle employa toutes les adreſſes de la charité, celles même de ſon eſprit, pour demêler ce qui s'oppoſoit à l'affranchiſſement de ce miſerable, & ayant reconnu ce que cétoit, elle l'obligea de luy remettre une petite idole de cuivre qu'il portoit au cou par ordre exprès de cette femme, & dés qu'il l'eut quittée il fut changé.

ANN. 1537.

Vie de la Sainte ch. 4. Annal. ch. 4. Evêque de Terraſſonne ch. 6.

Vie de la Sainte ch. 4.

ANN. 1537. Téreſe qui n'ajoûtoit pas foy à ces ſortes de choſes, continua de faire à Dieu des prieres auſſi ferventes pour la perſeverance de cet homme, qu'elle en avoit fait pour ſa converſion. Il paſſa le reſte de ſa vie dans la penitence, & mourut en bon Chrétien.

21. Son retour & ſa maladie chez ſon pere.

Après qu'elle eut eſſuyé durant trois mois toutes les ignorances de la vilageoiſe empirique, elle revint à Avila beaucoup plus malade que quand elle en étoit partie, & alla deſcendre chez ſon pere. On la mit entre les mains des Medecins de la Ville qui n'en eſperoient preſque rien, & la regardoient comme attaquée d'une fiévre hetique. Ses maux redoublerent encore dans les opérations des remedes, ſans neanmoins affoiblir ſa patience ny ſon courage. Le ſouvenir de l'hiſtoire de Job qu'elle avoit lûë dans les Morales de ſaint Gregoire l'encourageoit à ſouffrir, & elle ſe ſoûtenoit avec ces paroles : *Si nous avons reçû les biens de la main de Dieu pourquoi n'en recevrons nous pas auſſi les maux ?*

Annales ob. 5. Evêque de Terraſſonne ch. 6.

La feſte de l'Aſſomption approchoit, & ſe ſentant de plus en plus affoiblir, elle demanda les Sacremens. Son pere par une tendreſſe mal éclairée ne voulut pas qu'elle les reçût; il dit qu'elle ſeroit effraïée par cet appareil, & que connoiſſant la vivacité de ſa ferveur, elle feroit des efforts pour s'y préparer qui luy cauſeroient des révolutions dangereuſes à ſa ſanté. Déja ſix ſemaines s'étoient écoulées depuis ſon retour, lorſque le

jour même de l'Aſſomption pendant le redoublement d'un accès de ſa fiévre, elle tomba dans une profonde létargie qui luy ôta tout mouvement. Elle fut près de quatre jours de ſuite dans cet état, ſans donner aucun ſigne de vie à tous les tourmens qu'on luy fit ſouffrir pour la réveiller. ANN. 1537.

Dans la crainte de la voir expirer à tout moment on luy donna l'Extrême-Onction; & enfin peu de temps après on ne douta plus qu'elle ne fût morte. Le bruit s'en répandit par tout. On fit même un Service pour elle dans un des Convents de ſon Ordre. On avoit creuſé ſa foſſe dans ſon Monaſtére, d'où quelques Religieuſes furent députées ſelon leur uſage pour venir enlever le corps. Le pere qui ſe connoiſſoit fort aux battemens du poulx ne voulut jamais convenir qu'elle fût morte, & s'opoſa ſeul à ſon enterrement. Enfin au bout de quatre jours elle revint, & ſe plaignit tendrement qu'on l'eût éveillée. Elle dit que durant ce long évanoüiſſement, Dieu luy avoit montré la felicité des Saints dans le Ciel, & les ſupplices de l'enfer, & qu'il luy avoit revelé beaucoup d'évenemens futurs, non-ſeulement ſur les affaires generales; mais ſur la reforme particuliere de ſon Ordre. Les ſuites ont confirmé la verité de ces prédictions. *Vie de la Sainte, ch. 5.*

Dés que l'uſage des ſens luy fut rendu, elle redemanda les Sacremens, elle fut confeſſée, & reçut le S. Viatique. Elle demeura juſqu'à Pâ-

ques dans la maiſon de ſon pere, où elle ſouffrit
ANN. des douleurs tres-vives. Car au retour de ſon é-
1537. vanoüiſſement de quatre jours, ſa langue étoit reſtée toute en pieces des morſures qu'elle s'étoit faite; ſon gozier où rien n'avoit paſſé depuis long-temps étoit ſi ſec que dans ſon extrême foibleſſe, elle ne pouvoit preſque reſpirer ny ſeulement avaler de l'eau. Il luy ſembloit que tous les membres de ſon corps étoient diſloquez. Un furieux étonnement de tête ne la quitta point; & toutes ces douleurs enfin ſe terminerent à une paralyſie univerſelle qui luy reſta.

Tant de maux, ſans parler d'un extrême ennuy qui l'accabloit, demandoient bien du temps pour la rétablir entierement. Mais dès qu'elle ſe crut un peu ſoulagée, elle voulut retourner à ſon Monaſtere ſans que l'on pût l'en empêcher. Elle y fut tourmentée pendant huit mois par des convulſions & des retiremens de nerfs qui luy faiſoient ſouffrir des maux incroyables. L'impuiſſance de ſe mouvoir étoit ce qui l'affligeoit le plus; & lors qu'elle commença peu à peu à ſe traîner ſur ſes pieds & ſur ſes mains, elle devint un peu moins triſte. Elle ne fut cependant tout-à-fait delivrée de ſes maladies qu'au bout de trois ans, après avoir été inſpirée de ſe recommander à S. Joſeph, à qui elle ſe reconnoît redevable de ſa guériſon. Depuis ce temps elle conſerva une devotion ſi vive & ſi fervente pour ce grand Saint, qu'en toutes occaſions elle eut recours à luy,

22. Sa rentrée dans ſon Monaſtére.

Vie de la Sainte, ch. 6.

ſans avoir jamais employé vainement ſon interceſſion ; auſſi n'a-t-elle rien oublié de ce qui a dépendu d'elle pour multiplier ſon culte, & pour engager tout le monde à faire l'épreuve de ſon pouvoir auprès de Dieu. Car avant elle ce Saint n'étoit preſque pas connu parmi les peuples. ANN. 1538.

Il eſt ſurprenant qu'aprés tant de lumieres & de faveurs divines, qu'après les dangers & la délivrance de tant de maladies ; qu'en un mot aprés tant de graces ſi particulieres, & ſi récentes, on en perde ſi-tôt l'impreſſion & le ſouvenir. *Annal. Evéque de Terraſſonne. Vie de la Sainte.*

Cependant dès que Téreſe fut guérie, ſa pieté ſe ralentit inſenſiblement. Beaucoup de perſonnes ſéculieres l'avoient ſouvent viſitée pour faire quelque diverſion à ſes ſouffrances, & continuerent encore après ſon rétabliſſement, qui devoit ſans doute ajoûter de nouveaux charmes à ſa converſation dont on ne ſe laſſoit jamais. Téreſe touchée de l'empreſſement qu'on luy témoignoit, s'imaginoit y devoir répondre, & peu à peu ſa politeſſe la menoit plus avant qu'il ne falloit. Il eſt certain qu'elle s'étoit fait ſur la reconnoiſſance, des idées trop ſimples & trop generales ; & que l'horreur qu'elle avoit de l'ingratitude luy cauſa quelquefois de dangereuſes illuſions ; auſſi les a-t-elle bien déplorées dans la ſuite de ſa vie : O quel aveuglement, mon Dieu, s'écrie-t-elle, que n'ai-je été toûjours ingrate au monde, & jamais à vous ! 23. L'affoibliſſement de ſa vertu. 1539. *Vie de la Sainte, ch. 7.*

Ainſi les converſations vives venant à ſe mul- 24. Elle

ANN. 1539. tiplier, les liaiſons agréables ſe formerent, le cœur s'amolit, & le goût de la priere ceſſa. C'en fut aſſez pour faire bien-tôt ceſſer la priere même; car ſous pretete que ſes infidelités la rendroient indigne de s'entretenir avec Dieu, elle n'oſoit plus s'en approcher.

Id. s'engage dans les amuſemens profanes.

Après avoir ſecoüé ce joug ſous lequel elle ſe fût bien moins égarée, elle ſe livra tout-à-fait à la diſſipation. Avant qu'elle eût franchi cette barriere, elle ſe ſentoit trop combatuë par des ſentimens oppoſez. L'Oratoire & la grille la partageoient; l'un détruiſoit, ce que faiſoit l'autre. Lors qu'elle étoit au Parloir le ſouvenir des faveurs celeſtes venoit mêler de l'amertume à ſes joyes mondaines, & lors qu'elle étoit en oraiſon les images des vains plaiſirs venoient l'y troubler, & faire évanoüir ſa ferveur.

Vie de la Sainte ch. 7. Annal. ch. 5. Evêque de Terraſſone. ch. 7.

Ce fut pour éviter ces agitations violentes & ces reproches ſecrets qu'elle abandonna l'exercice de la priere mentale. Elle s'en abſtint encore par une autre raiſon priſe de ſa ſincerité même, qui luy tendit un piege en cette rencontre; tant il eſt vrai que les Vertus morales, ſi la Religion ne les dirige, ne ſuffiſent pas pour nous bien conduire.

Comme elle comprenoit toute la malice de ſon égarement, elle s'imagina que dans une vie auſſi diſſipée que la ſienne, c'étoit impoſer au monde que d'obſerver les pratiques des ames les plus interieures: car en la voyant ſi réguliere au

dehors on luy croyoit le cœur fort degagé. Ainſi ANN. ſelon ſon erreur, pour agir de meilleure foy avec 1539. Dieu & avec les hommes, ou plutôt, pour ſe mettre plus en liberté, elle devint entierement eſclave de ſes deſirs.

Toutes ces liaiſons indiſcrettes étoient aſſaiſonnées de part & d'autre de tant d'agrément quelles devenoient de jour en jour plus difficiles à rompre. Chacun contribuoit à rendre le commerce plus vif, à prolonger la durée des viſites, & à former par conſequent de nouveaux obſtacles au retour des reflexions.

Cependant comme les yeux de la Divine miſericorde étoient toûjours ouverts ſur Téreſe, au milieu d'un entretien qu'elle eut un jour avec une perſonne dont la familiarité luy devenoit plus dangereuſe que celle de tout autre, JESUS-CHRIST ſe preſenta interieurement à elle accablé ſous les tourmens de ſa flagellation, & luy faiſant connoître combien cette converſation luy déplaiſoit. Cette idée la retint ſur le bord du précipice; mais ne fut pas ſuffiſante pour l'en éloigner, ny pour la ſouſtraire au péril. Car on luy dit, pour calmer ſes ſcrupules que les viſites d'un homme que ſa qualité diſtinguoit ſi fort, loin de tirer à conſequence, luy faiſoient honneur. Et d'ailleurs il marqua luy-même tant d'empreſſement pour continuer à la voir qu'elle n'eut pas la force de s'en défendre. *Vie de la Sainte ch. 7.*

Au ſeul ſouvenir de ces converſations ſeduiſan-

ANN. 1539. tes, elle en eſt encore effrayée quand elle en fait le récit. „ Helas, dit-elle, Seigneur, que ne „ puis-je rapporter toutes les occaſions dange- *Vie de la Sainte ch. 7.* „ reuſes que vous m'avez fait éviter lorſque j'y „ étois le moins attentive, & durant ces triſtes an- „ nées où je m'expoſois à perdre tous les jours, 25. Enfance de la Sainte. „ non-ſeulement vôtre grace, mais en même- „ temps ma réputation & mon innocence ! Vous „ m'en avez délivrée, mon Dieu, tandis que je „ faiſois tout ce qu'il falloit pour me donner à „ connoître telle que j'étois ; vous cachiez ma „ mauvaiſe conduite, vous preniez ſoin de met- „ tre au jour de petites vertus, ſi j'en avois quel- „ ques-unes, & de les faire paroître grandes aux „ yeux du monde, ce qui me conſervoit toûjours „ la bonne opinion du public ; car quoique mes „ vanités ſe laiſſaſſent quelquefois entrevoir, „ comme on remarquoit en moy d'autres choſes „ qui paroiſſoient bonnes, on avoit peine à ſe „ perſuader le mal.

Annal. ch. 6. Une de ſes parentes, ancienne Religieuſe du même Convent, luy donnoit ſouvent des avis ſur ſon peu de vigilance, mais elle s'en fatiguoit & s'en ennuyoit. Ainſi elle paſſa une année entiere errante dans les voyes de la vanité ſans recourir à l'Oraiſon.

Lors qu'elle étoit le plus diſſipée, ſon pere 25. Mort de ſon pere. tomba malade. Elle ſortit pour l'aller aſſiſter à la mort, & luy rendre tous les ſoins qu'exigeoient d'elle le devoir & la tendreſſe ; il étoit toute ſa

conſolation

conſolation en ce monde. Elle le trouva qui s'affoibliſſoit beaucoup, & le ſervit audelà de ſes forces : car dés-lors elle étoit ſujette à ces maux de cœur, & à ces vomiſſemens qui la réduiſirent pendant vingt années à des infirmités habituelles. Elle encouragea ſon pere à ſouffrir par les motifs les plus preſſants, & les plus élevés. Le malade ne ſe défiant pas qu'elle eût le cœur ailleurs occupé, l'interrogea ſur les progrès de ſa ferveur. Téreſe luy avoüa qu'elle avoit quitté l'oraiſon, ſans neanmoins luy en découvrir la vraye cauſe, mais l'attribuant à ſa ſanté languiſſante. Quand le moment d'une ſéparation ſi rude arriva, elle en fut extrêmément touchée, mais du moins ſon affliction la mit en état de reflechir un peu plus ſur ſa conduite. ANN. 1539.

Pendant le ſéjour qu'elle fit chez ſon pere, elle avoit pris ſon Confeſſeur. C'étoit un Religieux de S. Dominique, fort homme de bien, à qui elle découvrit toutes les diſpoſitions de ſon ame ; & ce Directeur ſage luy perſuada de reprendre la pratique de l'Oraiſon. Il luy fit ſi bien voir à quel danger elle s'étoit expoſée en la quittant, qu'elle n'a jamais ceſſé depuis de s'y appliquer tous les jours, malgré le ſilence de l'Eſprit Saint, qui durant dix-huit ans l'y a tenuë privée de ſes lumieres, & ſans luy rendre le goût des dons celeſtes dont il l'avoit autrefois favoriſée dans cet exercice.

Dieu l'avoit prévenuë par tant de graces, &

ANN. 1544. par de ſi touchans témoignages de ſon amour, qu'il n'eſt pas étonnant qu'après qu'elle l'eut oublié, il luy ait fait ſentir les rigueurs de ſa jalouſie pour la purifier, & la remettre en état de recevoir une nouvelle abondance de faveurs qu'il luy deſtinoit, & qui ſurpaſſerent de beaucoup celles qu'elle avoit déja reçûës.

Cette longue ſuite d'années, où pendant ſa priere elle a toûjours trouvé le Dieu des conſolations ſourd à ſa voix, nous fournit dans ſes actions exterieures, peu d'évenemens, & peu de faits à rapporter, mais nous découvre dans ſon cœur une grande diverſité de ſentimens à décrire, & beaucoup d'operations divines à admirer.

1545. Téreſe après la mort de ſon pere étoit rentrée dans ſon Convent, reſoluë à la verité, de chercher fidellement du ſecours dans l'oraiſon; mais nullement déterminée à faire divorce avec les compagnies mondaines. Comme le charme de la vertu ne l'entraînoit point à la priere, & qu'elle y portoit le goût des créatures, dont elle ne pouvoit ſe déprendre, elle y alloit d'ordinaire comme au ſuplice, ou du moins elle y entroit avec beaucoup de répugnance & d'ennuy. Dés qu'elle y étoit, Dieu luy donnoit un grand ſentiment de ſes pechés dont il luy faiſoit de vifs reproches qui étoient ſuivis de beaucoup de larmes; & un moment après il l'abandonnoit à ſon inſenſibilité, au deſordre de ſes penſées, & à la guerre de ſes paſſions.

Lorſque le temps de ſa priere étoit fini, & qu'elle alloit de nouveau ſe livrer aux amuſemens profanes, la voix de Dieu recommençoit à crier au fond de ſon cœur, & l'appelloit d'un côté tandis que de l'autre elle ſuivoit la voix du monde. Elle dit en racontant ſes anciennes agitations, qu'elle eſt encore étonnée comment elle a pû reſiſter à ces differentes attaques, & combatre ſi long-temps contre Dieu & la créature, ſans ſe ſoûmettre tout-à-fait à l'un ou à l'autre.

ANN. 1545. *Annal. Evêque de Terraſonne.* 26. Peines interieures de la Sainte.

Durant ces heures fixes & reglées qu'elle s'étoit inviolablement preſcrites pour venir chercher à l'oraiſon la force & la lumiere qui luy manquoient, l'eſprit de JESUS-CHRIST n'agiſſoit ſur elle que comme un Dieu jaloux qui ſe venge, & la laiſſoit accablée ſous le poids de ſes miſeres. Mais en d'autres temps, & lors qu'elle s'y attendoit le moins, une clarté ſoudaine ſe répandoit dans ſon ame, & luy montroit l'éternel amour de JESUS-CHRIST pour elle, la fidelité de ſes promeſſes, & l'impoſture des biens ſenſibles.

Ces faveurs imprevûës l'affligeoient au lieu de la conſoler, & elle ne pouvoit être en effet punie plus rigoureuſement que par ces redoublemens de tendreſſe. Elle dit qu'elle en étoit tourmentée, confonduë, anéantie, & c'étoit le genre de ſuplice le plus cruel pour un cœur comme le ſien. „ O Dieu de mon ame, dit-elle, où trouverai-je des termes aſſez forts pour expli- “ *Vie de la Sainte. ch. 7.*

ANN. 1545. „ quer toutes les graces que dans le cours de „ ces années vous me faiſiez, en me diſpoſant „ tout à coup par un grand repentir, & dans le „ temps que je vous offenſois le plus, à goûter „ vos douceurs, & vos careſſes les plus fami- „ lieres?

„ Il eſt vrai, Seigneur, que pour vous venger, „ vous vous ſerviez de la plus rude, mais de la plus „ délicate punition que vous puſſiez exercer con- „ tre moy, & que vous ſçaviez me devoir être la „ plus ſenſible: car vous me puniſſiez de mes „ fautes par des familiarités encore plus tendres.

Cependant tout cela ne luy détachoit pas le cœur, & les entretiens frivoles l'amuſoient toûjours. Ce qu'ils avoient de ſeduiſant pour elle amoliſſoit tellement ſa vertu, qu'elle n'avoit pas la force de ſe ſoûtenir ſur le panchant où elle étoit. Les remors les plus preſſans luy offroient en vain la victoire; ſes réſolutions les plus ſerieuſes & les plus fermes s'évanoüiſſoient au moment

Vie de la Sainte. ch. 8. „ qu'il les falloit mettre en uſage: „ Je retom- „ bois, dit-elle, dés le ſoir dans les fautes que „ j'avois le matin pleurées. Que vous avez de „ bonté, Seigneur, de ſouffrir avec vous, une „ ame qui ne ſçauroit ſouffrir que vous ſoyez „ avec elle! O que vous ſçavez bien être ami! „ Que de condeſcendances, que de faveurs pour „ une créature que vous aimez! Vous attendez „ que peu à peu elle ſe faſſe à vôtre humeur, & „ cependant vous ſuportez la ſienne: Vous luy

tenez compte de ces inſtans d'amour qu'elle " vous témoigne, & avec un repentir d'un mo- " ment, elle vous fait oublier toutes ſes offen- " ſes. "

ANN. 1545.

La ſituation de Téreſe, étoit aſſurément digne de compaſſion. Elle ne goûtoit de joye pure ny dans le commerce du monde, ny dans le ſervice de Dieu. De quelque côté qu'elle ſe tournât, elle y portoit un cœur partagé que des ſentimens contraires déchiroient; tantôt les remors ſuſpendoient le cours de ſes divertiſſemens; tantôt les compagnies l'y rengageoient encore plus: mais tant que durerent ces viſciſſitudes d'égarement & de retours, elle ne quitta point l'exercice de la priere, malgré tout le dégoût qu'elle en avoit, & tout l'ennuy qu'elle y reſſentoit. Quand j'allois, dit-elle, à l'oraiſon, la violence que je ſouffrois par mes méchantes habitudes étoit ſi exceſſive, & au moment que j'entrois dans l'oratoire, la triſteſſe qui me prenoit étoit ſi grande, que j'avois beſoin, pour m'y contraindre, de tout mon courage, que l'on dit n'être pas petit. En effet, on a vû dans les occaſions que Dieu m'en a donné beaucoup audelà de mon ſexe, mais par malheur je l'ay bien mal employé. "

27. Situation violente de ſon ame.

Vie de la Sainte. ch. 8

C'étoit même ſon grand courage qui faiſoit ſon plus rude ſuplice, car il l'excitoit à des efforts que Dieu laiſſoit encore impuiſſans, afin de luy faire éprouver à quel excès de foibleſſe ſes infidélités l'avoient réduite.

ANN. 1545. Pour bien concevoir le caractére de ſes agitations & de ſes peines, il faut ſe la repreſenter ſous deux idées. D'un côté c'eſt une jeune Religieuſe de vingt-ſept ans, éclairée dés l'enfance ſur l'excellence de la Religion, ſur les grands objets de l'éternité, ſur le néant des choſes humaines; & dans la ſuite prévenuë familierement par les dons les plus ſublimes de la grace, & par les témoignages les plus ſenſibles de l'amour de JESUS-CHRIST. De l'autre, c'eſt une perſonne generallement eſtimée par les gens du meilleur eſprit, & du meilleur goût dont elle fait l'empreſſement & les délices; ardente pour ſes amis, tendre par excès à la reconnoiſſance, plus propre que nul autre à former des liaiſons nobles & flateuſes, à les ſoûtenir, à les animer, & auſſi capable d'en faire tout l'agrément que de le ſentir. Ce fut ſur de telles diſpoſitions que Dieu voulut exercer cette longue varieté d'épreuves, qui donnerent au cœur de Téreſe de ſi terribles aſſauts.

Elle ſçavoit pourtant par mille experiences que l'ame eſt tout autrement émûë par les vives impreſſions de la foy que par celles des ſens. Lors qu'elle les comparoit l'une à l'autre, l'irréſolution de ſon choix l'accabloit de honte; elle ſentoit, dit-elle, ſon eſclavage, mais ne pouvoit comprendre en quoy il conſiſtoit: car on ne luy faiſoit aucun ſcrupule de ces converſations amuſantes, qui néanmoins luy ôtoient entierement le goût des choſes divines, & nourriſſoient en

Vie de la Sainte, ch. 8

elle ſes ſentimens de tiédeur. Il luy arrivoit quelquefois d'être ſurpriſe, que durant le temps de ſa priere Dieu la laiſſoit ſi deſolée ſans luy rien découvrir des tréſors de ſa verité. Et lorſque dans la ſuite elle fait reflexion ſur ce qui cauſoit alors ſon étonnement : "La plaiſante maniere, dit-elle, de prétendre à l'amour de Dieu ! Nous voudrions tout à l'heure le tenir entre nos mains, & garder en même temps toutes nos attaches ; n'executer aucuns de nos bons deſirs, ne parvenir jamais à relever de terre nôtre cœur, & néanmoins être inondez de conſolations ſpirituelles." ANN. 1545. *Vie de la Sainte, ch. 8.*

Après toutes ces révolutions, où elle étoit toûjours demeurée errante au gré des deſirs qui la partageoient, elle ſe trouva enfin fatiguée de tant de vains efforts, qui n'avoient pû la faire parvenir au repos qu'elle ſouhaitoit. Un jour qu'elle étoit plus qu'à l'ordinaire déchirée par ſes remors & par ſes paſſions, elle entra ſelon ſa coûtume dans un Oratoire, & vit dans le coin un Tableau qu'on avoit emprunté pour quelque ſolemnité prochaine ; c'étoit une image de JESUS-CHRIST couvert de ſang & de playes. En y jettant les yeux, il luy vint auſſi-tôt dans l'eſprit combien elle étoit ingrate à tous les tourmens que ſon Sauveur avoit enduré pour elle, & cette reflexion luy cauſa ſoudainement une ſi vive douleur, qu'elle crut, dit-elle, que ſon cœur s'alloit fendre. Frappée par ce coup ſalutaire, *Vie de la Sainte, ch. 8. Annal. Evêque de Terraſonne* 1552.

28. Son retour à Dieu.

ANN. 1552. elle ſe proſterna devant cette image; elle y répandit des torrens de larmes, & proteſta qu'elle ne ſe relevroit point qu'auparavant elle n'eût obtenu la force de n'être plus infidelle à Dieu. Sa priere fut écoutée; elle ſe ſentit en peu de momens plus de courage & plus de ferveur que jamais; & non-ſeulement ne tomba plus dans ſes grandes diſſipations, qu'elle eut toûjours depuis en horreur, mais fit des progrès étonnans en toutes ſortes de vertus.

Vie de la Sainte. ch. 9. Avant la fin de ces années orageuſes, où la main du Seigneur ſe tenoit ſur elle appeſantie, elle avoit commencé de lire les Confeſſions de S. Auguſtin. Elle y examina les rapports qu'il y avoit entre les égaremens de ce grand homme & les ſiens. Mais ſe trouva beaucoup plus infidelle que luy, parce qu'il n'avoit jamais quitté Dieu depuis le moment de ſa converſion, au lieu qu'elle étoit retombée tant de fois. L'heureux inſtant où la grace avoit triomphé de ce ſaint Docteur, la touchoit particulierement, & cette voix qu'il entendit dans ce Jardin luy paroiſſoit frapper à ſes oreilles. Elle s'y arrêta long-temps les yeux tout baignez de pleurs; & lorſque dans la ſuite elle fait le récit de cet évenement, & qu'elle ſe repreſente les revoltes de ſon cœur, & les violens combats dont elle étoit alors agitée:

1553. 29. Elle reçoit du ſecours en liſant les Confeſſions de ſaint Auguſtin.

Vie de la Sainte ch. 9. „ O, grand Dieu, s'écrie-t-elle, qu'une ame „ ſouffre quand il s'agit de perdre la liberté qu'elle „ a d'être toûjours maîtreſſe d'elle-même; que

de

de tourmens elle endure ; j'admire encore aujourd'huy comment j'y pouvois reſiſter! ANN. 1553.

Il ſemble que Dieu n'attendoit, pour ainſi dire, que quelques démarches de ſa part pour la remplir des dons céleſtes. Dés qu'elle revenoit à JESUS-CHRIST, il revenoit à elle, & les faveurs divines recommençoient & redoubloient. Elle s'en étonnoit toûjours, parce que Dieu, dit-elle, ne donne ordinairement ces graces lumineuſes qu'aux ames qui ont acquis déja une grande pureté de conſcience.

30. Ce qu'il faut penſer de ſa doctrine.

Ce fut donc d'abord après ſon divorce avec les compagnies qu'elle fut élevée à cette contemplation ſublime dont elle parle dans l'endroit de ſa Vie, où elle décrit les differens dégrez d'oraiſon par où elle eſt parvenuë à de ſi hautes connoiſſances, & à de ſi grands ſentimens d'amour.

Elle traite cette matiere avec étenduë, & fait une longue ſuſpenſion à ſon récit, pour expliquer ces diverſes opérations de l'Eſprit de Dieu. Ce ſeroit interrompre le cours de nôtre hiſtoire que de rapporter ici tout ce qu'elle dit ſur ce ſujet, ou défigurer toute ſa doctrine, que d'en faire ſimplement l'analyſe.

Il n'appartient pas à des profanes de parler le langage des Saints, & d'entrer dans des myſteres reſervez aux ames pures & choiſies. De plus il faut bien conſiderer par quels motifs ſainte Téreſe écrivit ſur ces ſortes de choſes. Elle le fit par

ANN. 1553. ordre exprès de ſon Confeſſeur, qui voulant s'éclaircir ſur les diſpoſitions de ſon ame, dont les Theologiens de ce temps-là jugeoient fort differemment, l'avoit engagée à luy faire un ample détail de tout ce qui luy étoit arrivé depuis ſa naiſſance; & c'eſt pour ſatisfaire à cet ordre qu'elle nous a laiſſé ſa propre hiſtoire. Nous parlerons en ſon lieu du caractere de tout l'ouvrage, & nous nous contenterons de dire à preſent qu'à l'égard de cette doctrine myſterieuſe qui a été le ſujet de ſes longues digreſſions, elle déclare qu'on ne peut s'en expliquer nettement, ny ſe faire aſſez entendre, & que quelque deſir qu'elle ait de la bien développer, tout ce qu'elle en pourra dire ſera toûjours tres-obſcur. Auſſi dans les avis qu'elle a laiſſez pour ſes Sœurs, elle les exhorte fort à n'avoir pas d'empreſſement pour cette lecture, plus propre ſouvent à nourrir des curioſités vaines qu'à porter à la pratique des vertus, & à la mortification des ſens. C'eſt pour cela qu'elle eût bien voulu s'exempter de ce tra-

Vie de la Sainte. ch. 10

„ vail: „ J'écris, dit-elle, à la dérobée & avec „ peine, parce qu'étant dans une maiſon pauvre „ cela m'empêche de filer, & me détourne de „ mes autres occupations; ſi l'on ne m'avoit „ commandé d'écrire, au ſeul ſouvenir que je „ ſuis femme, la plume me ſeroit tombée des „ mains.

Tout ce que la Sainte nous apprend de ces communications intimes qu'elle eut avec Dieu,

passe l'intelligence humaine, mais du moins nous laisse juger que depuis qu'elle eut renoncé aux conversations dangereuses, la priere n'eut plus pour elle que des charmes & des douceurs, & que du moment qu'elle y entroit elle se trouvoit abîmée dans les lumieres & dans les délices. ANN. 1553.

Cependant le Seigneur ne luy accorda pas un repos fixe & inalterable. Il y avoit encore en elle des infidelités à punir. La jalousie divine s'étoit vengée des attachemens un peu trop tendres qui avoient amoli Téresе, par ces amertumes, & ces ennuis qu'elle avoit souffert dans l'oraison, durant vingt années : mais cette âpreté qu'elle avoit eûë pour les lectures profanes qui l'avoient seduite, méritoit aussi son châtiment. Ainsi Dieu n'ayant voulu donner la paix à son cœur qu'après luy avoir fait éprouver une cruelle guerre, il ne donna de calme à son esprit qu'après luy avoir fait essuyer bien des tempêtes.

Tandis que Téresе marchoit à grands pas dans les voyes de la sainteté la plus éminente, sans que rien fût capable de l'en détourner, elle commença de se sentir agitée par une humble frayeur que ces douceurs excessives qu'elle goûtoit dans la priere, & que ces familiarités surprenantes où JESUS-CHRIST daignoit entrer avec elle, ne fussent des impostures du démon, qui la vouloit détourner d'une plus utile, & plus serieuse application à demander à Dieu ses misericordes. Elle fut violemment tourmentée de cette crainte, & *Vie de la Sainte, c. 4.*

ANN. 1553. penſa qu'elle ne trouveroit de repos qu'après avoir conſulté ſur cela des gens habiles. Elle s'adreſſa d'abord à un Gentilhomme de ſes parens, nommé François de Salcéde, qui faiſoit ſon ſéjour à Avila; c'étoit un grand homme de bien, & qui, quoy qu'engagé dans le mariage, menoit une vie interieure. Téreſe le pria de conferer ſur ſes incertitudes avec un fameux Directeur de la Ville * bon Theologien, & celebre par ſes lumieres, & par ſa ſainteté. Ces deux perſonnes examinerent meurement toute cette affaire ſpirituelle, & après l'avoir bien approfondie, ils jugerent que Téreſe étoit dans l'illuſion, & voulurent un peu bruſquement la faire renoncer à de legeres imperfections qui ne paroiſſoient pas s'accorder avec ces dons ſublimes dont elle étoit continuellement favoriſée.

* *Gaſpard Dace.*

Il eſt vrai qu'elle avoit renoncé ſans reſerve à tous ces entretiens frivoles qui avoient ſi long-tems amuſé ſon cœur; mais elle n'étoit pas indifferente à la converſation des gens d'eſprit, elle s'y prêtoit encore quelquefois, & n'en fuioit pas les occaſions. Cela peut ne pas s'appeller une foibleſſe, & un partage dans les ames communes: mais dans celles que Dieu traite avec autant de diſtinction qu'il faiſoit Téreſe, il eſt difficile de l'appeller autrement. Voila ce qui fondoit les doutes de ces perſonnes & des autres qui la croyoient trompée. Car il y avoit dans Avila de ſaintes ames, beaucoup plus parfaites & plus dé-

tachées qu'elle n'étoit alors, à qui Dieu ne communiquoit point ces ſortes de graces extraordinaires. ANN. 1553.

Une des plus ſenſibles mortifications que Téreſe ait jamais ſouffertes, c'eſt que les faveurs particulieres qu'elle recevoit de Deu, ſoient devenuës publiques, & de n'avoir pû les retenir ſous un éternel ſilence. Les uns s'en entretenoient pour la juger, & la raſſurer enſuite dans ſes doutes, qui n'étoient pas mal fondez : car en ce même temps-là il étoit arrivé à quelques femmes de grandes illuſions ſur ces matieres. Les autres en parloient pour la blâmer. On diſoit qu'elle vouloit paſſer pour Sainte, & qu'elle inventoit des pratiques nouvelles, quoy qu'elle n'accomplît pas encore ſa Regle, & qu'elle fût bien au deſſous de beaucoup de Religieuſes de la Maiſon. Téreſe n'en vouloit de mal à perſonne, & même juſtifioit ſes accuſateurs auprès de Dieu, luy repreſentant qu'ils n'avoient pas tort. Cependant ſes deux amis, qui l'avoient preſſée un peu plus vivement, s'apperçurent que leurs déciſions l'avoint effrayée, & luy conſeillerent avec prudence de s'adreſſer à quelqu'un des Peres de la Compagnie de Jeſus, tres-experimentez ſur les voyes interieures, & nouvellement établis dans Avila.

Téreſe, à qui la grande réputation de ces Peres avoit déja donné pour eux beaucoup de reſpect & de confiance, ne manqua pas de ſuivre ce con-

ANN. 1553 ſeil. Elle eut le bonheur de trouver un homme fort propre à ménager ſes foibleſſes, & à guérir les playes de ſon cœur. Auſſi les luy découvrit-elle entierement; & elle luy fit une Confeſſion generale de toute ſa vie. Ce Pere ayant appris que juſqu'alors elle n'avoit point eu de Directeur fixe & aſſuré, luy preſcrivit la maniere de ſe conduire, & luy inſpira ſagement de renoncer à de petites choſes qui n'étant pas des fautes eſſentielles, la retardoient neanmoins beaucoup dans les voyes de Dieu. De plus il luy ordonna de méditer ſur la Vie, & ſur les Myſteres de JESUS-CHRIST, mais en même temps de reſiſter à ces grands ſentimens de joye qu'elle avoit en priant, juſqu'à ce qu'il luy eût donné d'autres régles. Enfin il l'exhorta beaucoup à mortifier ſes penchans plus qu'elle n'avoit fait.

Ces manieres douces l'encouragerent; elle prit les armes contre-elle-même; elle s'abandonna ſans s'épargner à toutes les rigueurs de la penitence, & joignit à cela plus de recuëillement, plus de ſilence, & de retraite. La prudence de ce Pere parut en ce qu'il ne ſoûmit point d'abord Téreſe à des loix trop dures. Il laiſſa quelque choſe à faire à ſon zele; il ſuivit l'œuvre de Dieu; il étudia le naturel & les habitudes de la perſonne qu'il conduiſoit, & peu à peu, ſans prévenir les mouvemens de la grace, il la fit avancer davantage. Quoy qu'elle eût beaucoup de docilité pour ſes conſeils, elle dit pourtant qu'il luy impoſoit cer-

taines penitences qui n'étoient pas de ſon goût, mais qu'elle les faiſoit. Elle fut deux mois à reſiſter à l'impreſſion de l'Eſprit de Dieu, ſuivant que ſon Confeſſeur luy avoit ordonné : mais plus elle combattoit, plus Dieu la combloit de faveurs. ANN. 1553.

En ce temps-là le Pere François de Borgia, Provincial alors, & depuis General des Jeſuites, vint à Avila. Le Confeſſeur de Téreſe luy perſuada de conſulter ſur ſes doutes ce grand Homme, plus illuſtre encore par ſon genereux renoncement au monde, & par ſes connoiſſances dans les choſes divines, que par les titres & par l'éclat de ſa naiſſance. Elle fit enſorte qu'il la vint voir, & avec ſa franchiſe naturelle elle luy découvrit le fond de ſon ame. Saint François de Borgia luy répondit ſans heſiter que ce qu'elle éprouvoit étoit veritablement l'operation de l'Eſprit Saint : il luy recommanda fort de ne plus reſiſter à ſon attrait, de commencer ſon oraiſon par la conſidération des ſouffrances de JESUS-CHRIST ; & que ſi Dieu l'élevoit à une contemplation plus ſublime, elle ne s'opposât point à ſon mouvement. Elle fut tres-ſatisfaite de cette réponſe ; elle ſe preſcrivit de plus grandes auſterités qu'elle n'en avoit fait encore, & les pratiqua toute ſa vie avec beaucoup de conſtance & de courage. La foibleſſe de ſon tempérament ny ſes infirmités continuelles ne l'empêchoient point de porter toûjours un rude Cilice, & elle ne ſe guériſ- *Annal. Vie de la Sainte*

ANN. 1553. ſoit des playes de la penitence qu'en s'en impoſant de nouvelles.

Annal. Cependant ſon Confeſſeur ayant été obligé de s'éloigner d'Avila, elle en fut fort affligée, dans la crainte de n'en pas trouver un autre qui lui fût ſi convenable. Quand il partit ſon ame ſe trouva, dit-elle, comme dans un deſert, éperduë, agitée d'alarmes, & ſans ſçavoir où chercher du ſecours. Une de ſes parentes demanda la permiſſion de la mener chez elle; auſſi-tôt elle y conſentit, afin d'avoir le moyen d'aller à la Maiſon des Jeſuites pour tâcher d'y trouver un Confeſſeur qui pût remplacer le ſien. Elle eut occaſion chez ſa parente de faire amitié avec une Dame veuve, d'une qualité diſtinguée, qui menoit une vie ſainte, & même étoit fort en liaiſon avec ces Peres auprès de qui elle logeoit.

Téreſe prit le Confeſſeur de cette Dame, & alla paſſer quelques jours chez elle pour voir plus commodément le Jeſuite qu'elle avoit choiſi.

Annal. Il ſe nommoit le Pere Baltazar Alvarez; c'étoit un Religieux ſage & tres-propre à tenir la place de celuy que Téreſe avoit perdu. Il reconnut auſſi-tôt que malgré les grandes graces qu'elle recevoit, & toutes les auſterités qu'elle pratiquoit, elle étoit encore foible & peu affermie dans la vertu; & remarqua que par une certaine nobleſſe de ſentimens elle ne pouvoit s'empêcher de témoigner beaucoup d'amitié à ceux qui en avoient pour elle; & comme il s'apperçut que cela

cela n'étoit que trop capable de ralentir ſa ferveur dans les choſes divines, il luy dit que pour contenter Dieu, il falloit luy ſacrifier tout, & renoncer à toutes ces liaiſons amuſantes. Ce conſeil luy parut ſévere, & elle ſentoit beaucoup de violence à le ſuivre. La tendreſſe naturelle qui l'attachoit aux perſonnes qu'elle voyoit, la préoccupoit de telle ſorte qu'elle ne croyoit pas pouvoir honneſtement rompre ces engagemens, & elle diſoit à ſon Confeſſeur que puiſqu'il ne voyoit point de mal dans cette ſenſibilité qu'elle avoit pour ſes amis, elle ne comprenoit pas qu'elle raiſon il avoit de l'en vouloir ſeparer, & de la faire paſſer pour inconſtante, & pour ingrate. Le Pere Alvarez luy dit de recourir à la priere & de réciter pendant quelques jours l'Hymne du Saint-Eſprit, pour obtenir d'être éclairée. Elle luy obéït avec ferveur, & pendant cette priere pleuroit amérement ſes attaches. Un jour après avoir long-temps gémi ſelon ſa coûtume, Dieu tout à coup s'empara de ſon eſprit plus fortement qu'il n'avoit fait encore, juſqu'à luy ôter même preſque tout l'uſage de ſes ſens; & elle entendit au fond de ſon cœur, comme une voix qui luy diſoit : *Je veux deſormais que vous n'ayez plus de commerce avec les hommes, mais avec les Anges.* Ce peu de paroles eut tant d'éficace qu'elle ſe trouva déterminée ſur l'heure à faire ce que bien des conſeils & bien des efforts n'avoient pas eu le pouvoir de gagner ſur elle; & les réſolutions

ANN. 1553.

Vie de la Sainte ch. 24. 1554.

qu'elle prit firent même beaucoup de bien aux
ANN. personnes que leurs converſations luy avoient
1555. rendu ſi cheres.

Après tous ces divorces, Téreſe ne tenoit plus aux créatures, & l'Eſprit Saint, qui ſe plaiſoit dans cette ame parfaitement purifiée ne ceſſoit de la combler de ſes faveurs : mais elle ne ſe trouva pas pour cela délivrée de ſes peines.

Ces dons rares & ſublimes dont Dieu la prevenoit à tout moment, ſervoient à la critique & à la curioſité de bien des gens de vertu. On s'en entretenoit dans les écoles, & dans les conferences des Theologiens, & quelques-uns même par un zele
1555. officieux ſe mêloient gratuitement & ſans aveu, de vouloir apporter remede à ce qu'ils appelloient des illuſions. Enſorte que ſix perſonnes qui faiſoient profeſſion de ſpiritualité par état, après avoir conferé enſemble ſur les diſpoſitions de la Sainte, décideren qu'elle étoit trompée. Ils enparlerent à ſon Confeſſeur & l'engagerent dans leur opinion, du moins à faire ſemblant d'y être pour pouvoir mieux, diſoient-ils, éprouver la Sainte. Le Pere Alvarez, qui étoit fort humble, ſe fioit peu à ſes lumieres, & ſouvent en conſultoit d'autres ſur les états de Téreſe, ce qui la mettoit, & luy même auſſi quelquefois dans de tres-grands embarras. Il fut donc reſolu qu'elle communiqueroit plus rarement ; qu'elle vivroit moins retirée, & ne prolongeroit plus ſes Oraiſons audelà du temps preſcrit par la régle. Il n'en fallut pas

davantage pour renouveller ſes inquiétudes & ſes frayeurs. Quand ſon Confeſſeur luy eut anonncé cette déciſion, elle en fut penétrée de douleur, & ſans doute on la mettoit dans une ſituation bien cruelle. ANN. 1555.

Téreſe avoit fait un ſacrifice à Dieu, non-ſeulement de toutes les liaiſons qui pouvoient partager ſon cœur, mais encore de toutes celles qui pouvoient faire dans ſon eſprit la diverſion la plus légere. Et dans le temps que JESUS-CHRIST pour la recompenſer de tant d'efforts luy fait éprouver tout ce qu'il y a de plus doux & de plus vif dans les opérations de ſa grace, on l'oblige d'y renoncer, & on la réduit à tenir entre le ciel & la terre, ſans objet & ſans ſoûtien, le cœur le plus ſenſible, & le plus tendre qui fut jamais.

Ce qui la touchoit pourtant plus que toutes choſes, c'étoit de n'avoir pû ſouſtraire à la connoiſſance des hommes ces myſtéres de miſericorde & d'amour qui s'étoient paſſez dans ſon ame, & de voir les faveurs divines les plus ſecrettes, expoſées à la cenſure publique & ſoûmiſes à la diſcuſſion de l'intelligence humaine.

Elle ne découvrit l'excès de ſa triſteſſe à perſonne qu'au Pere Alvarez qui l'aimoit beaucoup, quoiqu'il eût pour elle des maniéres un peu ſeches. Mais comment ne ſe fût-il pas impatienté quelquefois ? On luy reprochoit à tout moment qu'il avoit trop de crédulité de s'arrêter à regarder comme ſolide & veritable, tout ce que Téreſe *Annal.*

ANN. 1555. luy disoit de ses dispositions. Il avoit de plus à répondre à tout ce qu'on luy objectoit pour détruire la bonne opinion qu'il avoit d'elle : & d'ailleurs il la falloit consoler sur tous ces bruits qui l'affligeoient, & travailler sans cesse à la calmer sur toutes ses frayeurs.

31. Consolation qu'elle reçoit au milieu d'un grand délaissement interieur. 1556. Comme on ne luy pouvoit défendre de gémir en secret, elle offroit à Dieu ses soupirs, & se plaignoit tendrement à luy des calomnies qu'on faisoit contr'elle, & des persecutions qu'elle souffroit. Un jour qu'elle étoit fort occupée de son affliction, elle sortit de l'Eglise, & se retira dans un Oratoire sans avoir personne avec qui elle pût soulager ses peines, incapable de lire ou de prier, dans une désolation totale, le cœur plongé dans l'amertume & dans l'ennui, l'esprit agité de fraïeur que le démon ne la trompât, & prête à succomber sous le poids qui l'accabloit sans sçavoir que devenir. Elle demeura quatre ou cinq heures en cet état sans recevoir de consolation ny de la terre ny du ciel ; & abandonnée aux alarmes de mille autres peines qu'elle imaginoit. En ce moment qu'elle étoit abîmée dans sa douleur, elle vit évanoüir toutes ses peines avec ce peu de paroles qu'elle entendit interieurement : *Ne craignez point, ma fille, c'est moy, je ne vous abandonnerai pas.* „ O Seigneur ! s'écrie-t-elle en cet endroit, qu'il paroît bien que vous êtes le veritable & le puissant ami ! Vous pouvez tout ce „ que vous voulez, & vous ne cessez jamais d'ai-

Vie de la Sainte, ch. 25.

mer ceux qui vous aiment ! Que tous les êtres " ANN.
du monde vous loüent, Seigneur. O, qui " 1556.
pourroit dire combien vous êtes fidele à vos "
amis ! Toutes les créatures peuvent nous man- "
quer : mais, ô puiſſant Maître des créatures, "
vous ne nous manquez jamais ! Après avoir "
un peu laiſſé ſouffrir ceux que vous ai- "
més ; que vous les endedommagés délicieuſe- "
ment, Seigneur, & qui pourroit exprimer la "
tendreſſe & les charmes de vôtre retour. Oh ! "
qui pouroit être aſſez heureux pour n'avoir "
jamais porté d'autres chaînes que les vôtres ! O, "
mon Dieu, que n'ai-je aſſez d'eſprit ; que n'ai- "
je un langage nouveau pour faire connoître "
vos merveilles comme mon ame les connoît ! "
Tout me manque, Seigneur, mais pourvû que "
vous ne m'abandonniez pas je ne vous man- "
querai pas moy-même. "

La joye fit couler des torrens de larmes, & elle ne pouvoit admirer aſſez le ſoudain changement de ſon cœur, qui tout à coup ſe trouva dans une paix ſi profonde. Elle dit qu'à en juger par le déplorable état où elle étoit auparavant, elle auroit cru que pour la diſpoſer à la tranquillité, il luy auroit fallu pluſieurs heures ; & que rien n'étoit comparable à la force de ce peu de paroles qui luy donnerent en un inſtant tant de courage, tant d'aſſurance, tant de calme & tant de lumieres ; qu'elle ſe ſentit prête de ſoûtenir contre le monde entier, que c'étoit Dieu

ANN. 1556. *Vie de la Sainte. ch. 25.*

„ veritablement qui luy avoit parlé. „ Que tous „ les Sçavans, dit-elle, s'élevent contre moy, „ que toutes les créatures me perſecutent, que „ tous les démons ſe déchaînent pour me tour- „ menter; je ſçai, Seigneur, que vous êtes le „ Dieu puiſſant & fidelle, & qu'après avoir fait „ tant de fois l'experience de ce que l'on gagne à „ ne ſe fier qu'à vous ſeul, vous ne me manquerez „ en nulle occaſion.

De là en avant elle ne s'inquiéta plus des jugemens des hommes; on continua néanmoins d'interpréter deſavantageuſement tout ce qui luy arrivoit. On alla même juſqu'à dire qu'elle étoit poſſedée, & elle fut trois ans à ſoûtenir de la part des gens de bien mille ſortes de railleries & de ſoupçons qui l'affligeoient à la verité, mais qui ne la décourageoient point.

Les dons céleſtes augmentoient toûjours, & ſe répandoient ſur elle dans une évidence qui l'affranchiſſoit de plus en plus de toutes ſes incertitudes. Cependant Dieu la ſoûmit encore à une épreuve bien rigoureuſe. Un Religieux qui la confeſſoit lorſque le Pere Alvarez étoit abſent, luy dit un jour, par je neſçai qu'elle inſpiration, qu'elle étoit aſſurément abuſée, & que ſous quelque idée que Dieu pût ſe manifeſter à elle dans la priere, auſſi-tôt elle ne manquât pas de s'en moquer & de s'armer même du ſigne de la Croix. Le commandement étoit dur, auſſi luy parut-il qu'on luy enfonçoit le poignard dans le ſein. Peut-être tant de

1557.

faux jugemens que l'on fit ſur ſon état doivent-ils s'attribuer à ſon peu de facilité de s'expliquer. Elle étoit la premiere à dire qu'elle ne pouvoit ſe faire entendre quand elle parloit de ces effets purement ſurnaturels que Dieu operoit en elle ; & cela n'étoit pas ſurprenant, puiſqu'elle même ne comprenoit pas comment cela ſe faiſoit. En parlant à ſon Confeſſeur à qui elle envoyoit l'hiſtoire de ſa vie : " J'avoüe en cela, luy dit-elle, mon " ignorance, & ma groſſiereté, & cela fait bien " voir que quoy qu'il vous ſemble que j'aye " l'eſprit aſſez vif, je ne l'ay pourtant pas tel " que vous penſez ; car j'ay éprouvé en pluſieurs " rencontres que mon intelligence, ſelon le proverbe, ne ſe nourrit que de ce qu'on luy preſente tout aprêté. "

ANN. 1557.

Vie de la Sainte

Comme le Pere Alvarez fut quelques jours ſans revenir, elle obéït à l'ordre qu'on luy avoit donné ; & ce ſigne de Croix luy paroiſſant une inſulte ſacrilege qu'elle faiſoit à JESUS-CHRIST, elle luy en demandoit pardon quand elle le faiſoit. On vit par la ſuite combien le mérite de ſon obéïſſance étoit agréable à Dieu : car il ne ceſſa point de la remplir de ſes dons les plus excellens, & luy promit qu'un jour la vérité ſe découvriroit, & que ceux qui jugeoient d'elle déſavantageuſement reviendroient de leur erreur.

Cette promeſſe l'enflama d'un nouvel amour encore plus ardent, & ſouvent il luy ſembloit que ſon ame s'alloit ſéparer de ſon corps. Le deſir de

ANN. 1557. voir JESUS-CHRIST la dévoroit tellement, que dans ſes tranſports elle ſe croyoit prête à expirer. Elle aimoit à répeter ces paroles du Prophéte : *Mon ame ſoupire après vous, ô mon Dieu, avec autant d'ardeur qu'un cerf alteré cherche la ſource des eaux :* A ces mots elle ſe ſentoit emportée hors d'elle-même ; & Dieu permettoit quelquefois qu'elle ne pût ſe contenir devant le monde, afin que la verité commençât à ſe découvrir. Toute l'éloquence humaine eſt impuiſſante pour exprimer la violence de ſes mouvemens, & l'on en peut juger par l'exemple que nous allons rapporter. Il eſt tres-célébre dans l'hiſtoire de ſa Vie. Et comme il eſt des plus extraordinaires & des plus difficiles à repreſenter, nous ne changerons rien aux propres termes de la Sainte qui le rapporte elle-même.

Vie de la Sainte ch. 29. 32. Viſion d'un Seraphin. 1558. „ Dans l'excès, dit-elle, de ces deſirs, il a plû „ quelquefois à Nôtre-Seigneur de me favoriſer „ de la vûë d'un Ange aſſez petit de taille, mais „ d'une beauté admirable, & que ſes yeux étin„ cellans me firent prendre pour un Seraphin. Il „ tenoit à la main un large dard qui me paroiſſoit „ être d'or, & porter à la pointe un peu de feu. „ Je ſentois comme s'il me l'eût enfoncé dans „ le cœur à diverſes repriſes, & me perçant juſ„ ques au fond des entrailles, il me ſembloit „ qu'en le retirant il me les arrachoit, & les en„ levoit avec luy ; & il me laiſſoit toute em„ braſée d'amour pour Dieu. Elle ajoûte qu'en

ces

„ ces occaſions la douleur qu'elle reſſentoit étoit „ ſi violente, que n'ayant pas la force de crier, „ elle étoit contrainte de laiſſer échaper quel- „ ques ſoupirs foibles & languiſſans ; & que ces „ maux ſont accompagnez d'une ſi exceſſive „ douceur, que l'ame n'a garde de deſirer la ceſſa- „ tion d'un mal ſi délicieux. ANN. 1558.

Voila ſans doute un langage qui n'eſt pas tout-à-fait intelligible au commun des hommes : mais l'ignorance de l'eſprit humain ne détruit pas la réalité des operations divines, & dans le récit de ces myſtéres, il y a toûjours dequoy ſuffiſament exciter dans les cœurs humbles & dociles, le deſir de ſe mettre en état de les penétrer. C'eſt, dit la Sainte, entre Dieu & l'ame un ſi doux commerce d'amour, que je ſupplie ſa bonté d'en faire goûter les délices à quiconque croiroit que je ne dis pas la verité : car après que cela étoit paſſé, quand j'en faiſois le récit, perſonne ne comprenoit rien à ce que je diſois. “ *Vie de la Sainte, ch. 29.*

On eſt ſurpris de l'entendre dire qu'après des faveurs de cette nature elle retomboit encore de temps en temps dans les mêmes incertitudes, & ne pouvoit concevoir comment des ſentimens ſi contraires pouvoient ſe rencontrer dans le même cœur. Lorſque les troubles revenoient, c'étoit pour elle un rude aſſaut : car toutes les graces qu'elle avoit reçûës s'éfaçoient alors de ſon idée, ou, comme ſi elles n'euſſent été qu'un ſonge,

ANN. 1558. il ne luy en reſtoit qu'un leger ſouvenir qui ne ſervoit qu'à la tourmenter ; & ſes lumieres s'obſcurciſſoient de telle ſorte qu'elle ſe laiſſoit aller aux doutes & aux défiances ſur tout ce qui luy arrivoit interieurement. Mais Dieu ne la laiſſoit plus que peu de momens dans de telles agitations.

Vie de la Sainte. ch. 32. Ce fut en ce temps-là qu'un jour étant en oraiſon, elle ſe trouva, dit-elle, en un inſtant toute vivante dans l'enfer ; & auſſi-tôt elle comprit que Dieu luy vouloit faire voir le lieu que les démons luy avoient préparé. Un Auteur des plus ſolides rapporte cette viſion dans un de ſes Ouvrages, & nous pouvons bien la rapporter après luy. Il y a, dit-il, en ces occaſions deux choſes qu'on peut mettre en doute. 1°. Si la perſonne qui fait le récit eſt ſincere. 2°. Si ce n'eſt point une illuſion de ſon imagination. Or pour peu qu'on ait connoiſſance des Ouvrages & du caractére de ſainte Téreſe, on ne doutera jamais de ſa ſincerité ; & l'on aura de la peine à croire que des imaginations mettent les ames dans un état auſſi Saint & auſſi Divin que celuy où il paroît que Dieu la mettoit par ces viſions, & l'on ne ſe perſuadera nullement qu'il ait voulu joindre tant d'effets miraculeux à des illuſions phantaſtiques, ny fonder ſur des chimeres tant de ſolides établiſſemens, & tant d'œuvres éclatantes. Voicy les propres termes de la Sainte.

1559.

Essais de Morale. vol. 4.

Vie de la „ L'entrée de ce lieu, dit-elle, me parut com-

me une de ces petites ruës longues & étroites « qui ſont fermées par un bout, ou comme un « four fort bas, fort obſcur, & fort ſerré, le ter- « rain, ce me ſemble, étoit d'une eau bourbeuſe « & ſale, d'une odeur empeſtée, & pleine d'un « grand nombre de reptiles venimeux. Au bout « de cette petite ruë étoit un creux fait dans le « mur en forme de niche où je me vis mettre « fort à l'étroit; tout cecy encore n'eſt que mal « ébauché, & cet aſpect, tout affreux qu'il paroît « étoit un charme en comparaiſon du ſentiment « interieur. Ce tourment étoit ſi terrible que « tout ce qu'on en ſçauroit dire ne peut en repre- « ſenter la moindre partie; je ſentis mon ame « brûler dans un ſi horrible feu qu'à peine pour- « rois-je le décrire tel qu'il étoit, puiſque je ne « ſçaurois même le concevoir; quoy qu'au rap- « port des Médecins j'aye éprouvé les douleurs « les plus inſuportables qu'on puiſſe endurer « en cette vie; ajoûtés à cela une certaine « agonie de l'ame, un ſerrement de cœur, un « accablement, un ennuy, un deſeſpoir ſi épou- « vantable, que j'entreprendrois en vain de l'ex- « primer. Ce n'eſt pas l'ame qu'on déchire par « une violence étrangére; c'eſt elle-même qui « ſe déchire, qui s'arrache, & ſe met en pieces. « Comment pourrois-je exprimer ce feu inte- « rieur, & cette eſpece de rage ſpirituelle dont « l'impreſſion ſe faiſoit en moy ſans que je con- « nuſſe par qui: mais je me ſentois toute conſter- «

ANN. 1559. *Sainte ch.* 32. 33. Viſion de l'enfer, & deſcription de ce lieu.

ANN. 1559.

née, & toute hachée en mille pieces. "

Elle ajoûte que si elle ne peut pas dire comment tout cela se passa, elle comprit bien néanmoins que c'étoit une grande grace que le Seigneur luy avoit faite, afin qu'elle vît de ses propres yeux d'où sa misericorde la retiroit. Elle dit que le récit de ces tourmens n'est rien, & qu'il est impossible de les décrire; & que bien qu'il y ait près de six ans que cela luy est arrivé, dés quelle s'en rappelle le souvenir, elle est saisie de frayeur, & prête à tomber en défaillance.

Depuis ce temps-là tout luy parut facile dés qu'elle le mesuroit aux peines de l'enfer, dont les livres & les discours des hommes luy avoient donné des idées si foibles & si peu proportionnées à ce qu'elle avoit éprouvé dans cette occa-

Vie de la Sainte. ch. 32.

„ sion. „ A quoy pensois-je, mon Dieu, s'écrie-
„ t-elle, lorsque je me laissois enchanter aux
„ fausses joyes du monde; & comment pouvois-
„ je prendre du plaisir à des choses qui me con-
„ duisoient à ce lieu funeste & dans cette affreuse
„ demeure pour toûjours?

Annal. Evêque de Terrasonne. Vie de la Sainte

La Providence divine luy avoit envoyé fort à propos S. Pierre d'Alcantara pour la tirer entierement de ses perplexitez, & pour en effacer toutes les traces dans son esprit. Ce Saint vint à Avila comme Commissaire general de son Ordre & Visiteur de cette Province. La même Dame qui avoit fait connoître les Peres Jesuites à Térese,

voulut luy faire connoître ce grand Homme, & ſans en rien dire à nôtre Sainte, elle demanda au Pere Provincial des Carmes la permiſſion de la mener chez elle pendant huit jours, afin que l'Homme de Dieu pût luy parler & l'examiner plus commodément. Téreſe luy fit grande pitié lors qu'elle luy raconta toutes les contradictions qu'elle avoit ſouffertes de la part des gens de bien, & des Docteurs. Il luy dit que c'étoit une des plus grandes peines de cette vie, & lors qu'il eut étudié avec application les diverſes diſpoſitions de la Sainte, il les approuva ſi fort qu'il déclara qu'après les verités de la foy, rien ne luy paroiſſoit plus certain que cette ame étoit conduite par l'Eſprit de Dieu. Il fit donc tout ce qu'il falloit pour la raſſurer, mais il ne laiſſa pas de luy annoncer qu'elle n'étoit pas au bout de ſes peines. ANN. 1559.

34. Deſir d'une vie plus auſtere & plus parfaite.

Téreſe fut ravie qu'un homme de cette importance & d'une ſi grande lumiere, eût ramené le calme & l'aſſurance dans ſon ame. Preſſée du deſir de ſe donner à Dieu plus qu'elle n'avoit fait juſqu'alors, elle s'engagea par un Vœu à faire en toutes choſes ce qu'elle connoîtroit être de plus parfait & de plus agréable aux yeux du Seigneur. Il y eut dans ce Vœu un grand excès d'amour & de courage; toutes les vertus les plus héroïques de la religion; tous les exercices les plus nobles de la pieté en ſont les ſuites; car c'étoit s'engager à donner toute ſon attention pour n'avoir que des idées pures & celeſtes; pour ne parler que du

ANN. 1559.

royaume de Dieu, & pour conſacrer ſes moindres actions à ſa gloire. Elle obſerva fidelement ce Vœu pendant cinq années, mais ſes Confeſſeurs & ſes Superieurs jugeant qu'il pouvoit avoir un grand nombre d'inconveniens, l'en releverent au bout de ce temps-là. Cette vûë terrible de l'enfer luy revenant ſans ceſſe dans l'eſprit, elle forma en elle-même un autre plan de vie, & la reſolution de ſe ſéparer entierement du monde. Elle étoit ſur cela dans une agitation continuelle, ſans trouble néanmoins & ſans inquiétudes; & ce qu'il y avoit de douceur dans ces nouveaux deſirs, luy perſuadoit que de ſi juſtes ſentimens avoient pour principe une inſpiration divine.



LA VIE DE SAINTE TERESE

LIVRE SECOND.

SOMMAIRE.

I. *Motifs de la Sainte pour changer de Monaſtere.* II. *Ce qui donna occaſion à Sainte Téreſe de penſer à la Réforme de ſon Ordre.* III. *Projets d'un nouvel établiſſement.* IV. *Obſtacles à cet établiſſement.* V. *Négociations ſecrettes pour le nouveau Monaſtére.* VI. *Miracle arrivé au ſujet d'un Neveu de la Sainte.* VII. *Sainte Téreſe fait le voyage de Tolede.* VIII. *Conduite qu'elle obſerva dans la Maiſon où elle logeoit.* IX. *Elle compoſe la Relation de ſa Vie.* X. *Sainte Téreſe*

ANN. 1560.

ANN. 1559. *revient à Avila.* XI. *Mort de ſaint Pierre d'Alcantara, grand ami de la Sainte.* XII. *Continuation des travaux pour l'établiſſement de la Réforme.* XIII. *Le Monaſtére eſt établi.* XIV. *Peine interieure de la Sainte après cet établiſſement.* XV. *Oppoſition des Habitans d'Avila.* XVI. *Sainte Téreſe revient au Monaſtére de l'Incarnation, & répond au Provincial qui l'interroge.* XVII. *Soulevement general de la Ville.* XVIII. *Tranquillité de la Sainte durant les murmures des habitans.* XIX. *Les oppoſitions finiſſent.* XX. *Ferveur des Religieuſes du nouveau Monaſtére.*

Annal. Vie de la Sainte. Evêque de Terraſſonne. 1560.

TE'RESE ſe trouvoit engagée dans une Maiſon, où depuis ſes derniers projets de retraite & de penitence il luy eût été difficile de ſatisfaire à toute l'étenduë de ſon zéle; & les mêmes choſes qui s'oppoſoient à la parfaite régularité de ce Monaſtére, auroient mis obſtacle à ſes deſſeins. Durant les jours de ſa diſſipation, elle ne s'étoit pas apperçûë que cette demeure ne luy étoit pas convenable: mais ſi-tôt qu'elle ſe fut propoſé des pratiques & des maximes plus ſeveres, elle ne s'accommoda plus des libertés qu'on y toleroit.

La Régle qu'on y obſervoit alors étoit celle qui fût donnée aux Hermites du Mont-Carmel par Albert Patriarche de Jeruſalem; mais elle n'étoit

n'étoit plus dans ſa premiere vigueur depuis qu'en l'année 1431. Eugene IV. l'avoit adoucie, & cette mitigation ne contentoit pas la ferveur de nôtre Sainte. ANN. 1559.

Comme les revenus ne ſuffiſoient pas pour plus de quatre-vingt Religieuſes qu'elles étoient dans ce Convent, les unes s'adreſſoient à leurs parens, les autres à leurs amis pour en recevoir le ſuplément à leurs beſoins. Ces relations au dehors, attiroient beaucoup de viſites ſéculieres qu'on recevoit d'abord par honnêteté, & enſuite avec plaiſir : de là peu d'exactitude dans les obſervances, peu d'uniformité dans les ſentimens. On ſe partialiſoit, on ſe diviſoit, & l'on converſoit librement avec ſes amies, ſans reſpecter les loix du ſilence. Mais ce qui déplaiſoit à Téreſe, c'étoit le défaut de clôture.

Bibliothèque Capucins Toulouse

Avant la défenſe du Concile de Trente, on ſortoit avec l'agrément du Provincial, non ſeulement pour des raiſons graves, mais frivoles. Téreſe étoit celle que cette facilité dégoûtoit le plus, parce qu'elle aimoit mieux que les autres la ſolitude, & qu'elle en étoit ſouvent enlevée par des Dames du premier rang, qui charmées de ſon commerce & de ſon humeur, obtenoient des Superieurs la permiſſion de l'emmener avec elles paſſer pluſieurs jours.

Cependant ſans ſe découvrir à perſonne elle rouloit dans ſon eſprit de grands deſſeins depuis cette terrible viſion de l'enfer, où elle avoit

ANN. 1559.

connu les ſuplices qui luy étoient préparés, ſi elle eût continué de vivre dans les mêmes relâchemens. Elle étoit ſans ceſſe occupée du deſir d'entreprendre quelque choſe qui pût marquer à Dieu ſa reconnoiſſance, & méditoit inceſſament en elle-même ſur les voyes qu'elle pourroit prendre pour y réüſſir.

Evêque de Terraſſonne annal.

On avoit mis une Niéce de la Sainte entre les mains de ces Religieuſes pour former ſes mœurs, mais les ſoins qu'on prit de ſon éducation, n'empêchoient pas qu'elle n'eût beaucoup de penchant pour les vanités mondaines, & qu'elle n'employât preſque tout ſon temps à la parure & à l'ajuſtement. Un ſoir qu'elle s'entretenoit avec ſa tante & avec une jeune Religieuſe de leurs amies, Téreſe ſans faire ſemblant de ſonger à rien, commença tout à coup à dire gayement, comme à ſon ordinaire, que la vie qu'on menoit dans cette Maiſon n'étoit plus de ſon goût; que le nombre des Religieuſes étoit trop grand, & que cela luy déplaiſoit. Eh bien, dit auſſi-tôt ſa niéce, retirons-nous-en toutes trois, & commençons un genre de vie plus auſtére & conforme à celuy des Anachoretes. Cela ne fut pas dit en vain; elles paſſerent toute la nuit à raiſonner ſur ce projet; & après n'en avoir fait que rire d'abord, elles vinrent peu à peu à s'en entretenir ſerieuſement, & à penſer aux moyens de l'executer. La niéce qui étoit fort vive, offrit tout d'un coup à ſa tante mille ducats. Téreſe luy ſçut bon gré

de cet offre, mais fut encore plus ravie de voir qu'au milieu de ſes vains amuſemens elle montra tant de zéle pour une œuvre qui ſembloit la devoir ſi peu intereſſer. Il parut bien dans la ſuite que Dieu la touchoit dés-lors, puiſqu'après que la Réforme fut établie elle ſe fit Carmelite, & vêcut ſi ſaintement qu'étant Prieure à Valladolid, le Roy & la Reyne d'Eſpagne vinrent la viſiter au lit de la mort, & luy demanderent part à ſes prieres. ANN. 1559.

Annal. 1560. Le lendemain de cet entretien la Sainte fut viſitée par une Dame de ſes amies, fille du Gouverneur de la Ville de Tore. Elles s'aimoient toutes deux tendrement, & Téreſe connoiſſoit cette veuve tres-propre à contribuer à ſon deſſein. Comme elle voulut découvrir ſes ſentimens: Voilà, luy dit-elle, en luy montrant ſa niéce & la Religieuſe, qui étoient preſentes, deux jeunes perſonnes qui parloient hier de l'envie qu'elles auroient de fonder un Monaſtére, & elles m'ont fait paſſer la nuit à raiſonner ſur ce projet ſi bien concerté: car elles ne veulent pas moins que réformer l'Ordre du Mont-Carmel. La Dame, loin de railler de cette nouvelle, la goûta fort; & elle inſiſta beaucoup ſur cette fondation. Elle leur marqua les moyens d'en aſſigner les revenus, & il fut reſolu qu'avant que de prendre aucunes meſures, on recommanderoit à Dieu cette affaire, & que l'on feroit de ferventes oraiſons pour connoître ſur cela ſa vo-

ANN. 1560.

lonté. Elles s'y engagerent toutes quatre de bon cœur; & un jour la Sainte après avoir communié, fut interieurement éclairée d'une maniere à ne plus douter que JESUS-CHRIST ne voulût qu'elle travaillât à cette entrepriſe. Elle fut excitée à ne rien épargner pour le ſuccès de cet établiſſement, & à le mettre ſous l'invocation de Saint Joſeph; & il luy parut que Dieu luy promettoit que luy-même ſeroit au milieu des Vierges qui demeureroient en ce lieu là. Mais elle fut de plus perſuadée qu'il falloit rapporter à ſon Confeſſeur cette inſpiration. Elle ſentit auſſi-tôt ſon courage s'animer pour tout entreprendre, quoy qu'elle prevît toutes les contradictions qui s'éleveroient contr'elle; & ce n'étoit pas ſans frayeur qu'elle penſoit que la paix dont elle joüiſſoit luy alloit être enlevée, & qu'elle ſeroit bien-tôt expoſée à toutes les agitations des affaires.

Le P. de Jeſus-Maria.

Les obſtacles ne la rebutoient nullement, mais elle n'étoit pas moins ingenieuſe à ſe les repreſenter dans tout ce qu'ils avoient de plus difficile, & ce fut toûjours la maniere dont Dieu la conduiſit, ſoit pour la convaincre de ſes foibleſſes, ou pour donner plus d'éclat à ſes victoires.

Vie de la Sainte.

La Maiſon qu'il falloit quitter étoit dans la plus belle ſituation dumonde; elle y avoit, dit-elle, une Cellule tres-propre, & tout-à-fait à ſon gré; de bonnes amies avec qui elle avoit été élevée dés ſa jeuneſſe, l'eſtime de toutes les Religieuſes qui s'empreſſoient pour avoir part à la ſienne; &

mille commodités de toutes les façons. C'eſt pourquoy comme elle reçut pour cette entrepriſe des inſpirations réïterées, elle ſe ſentit combatuë lorſqu'elle vint à conſiderer qu'il n'étoit plus queſtion de s'arrêter à de ſimples deſirs, mais que le temps de mettre la main à l'œuvre étoit arrivé; qu'il falloit enfin éclôre ce grand deſſein, & produire au dehors ce qui n'avoit été juſques-là qu'un entretien de pieuſes penſées; & qu'il ne s'agiſſoit pas de ſuivre le mouvement d'une inſpiration douteuſe, ou de ſe laiſſer conduire à quelques lumieres incertaines, mais d'obeïr à un commandement exprès que Dieu luy avoit fait plus d'une fois. ANN. 1560. *Le Pere Iean de Ieſus Maria.*

Elle alla donc faire le récit de tout au Pere Alvarez. Comme il étoit fort prudent, il ne voulut pas rejetter ſa propoſition avec aigreur, quoyqu'il crût que la choſe ne pourroit jamais réüſſir: mais il l'averti d'en parler à ſon Provincial, * homme ſage & tres-éclairé. Téreſe confera ſur la réponſe de ſon Confeſſeur, avec la Dame ſon amie qui s'interreſſoit à l'œuvre, & avec ſa Niéce; & il fut réſolu que Madame Guyomar (c'étoit le nom de cette Dame,) ſe chargeroit de parler au Pere Provincial. C'eſt une choſe aſſez ſurprenante, dit Palafox, de voir trois femmes enfermées dans une Chambre du Monaſtére de l'Incarnation d'Avila, dont l'une eſt une pauvre Religieuſe, l'autre une jeune fille Penſionnaire dans ce Convent; l'autre une Veuve de qualité de la * *Le Pere Salazar.* *Palafox, Notes, lettre 15.*

ANN. 1560. Ville de Tore, qui toutes trois conſultent enſemble à loiſir ſur les moyens de réformer un Ordre comme celuy du Mont-Carmel, compoſé de tant de gens illuſtres; & que tout ce deſſein ſoit fondé ſur mille ducats, offerts par la Niéce de Téreſe, & ſur le crédit d'une Veuve des ſes amies.

1561. Cependant on alla trouver le Pere Provincial des Carmes. Ce Religieux, dont la pieté étoit fort ſolide, approuva leur deſſein : il les aſſiſta même de ſes conſeils & de ſes ſoins, & leur promit de recevoir le nouveau Monaſtére au nombre de ceux qui étoient ſous ſa conduite.

Avant que le Provincial ſe fût déclaré ſi favorablement, Téreſe avoit écrit à S. Pierre d'Alcantara, qui la confirma fortement dans ſa réſolution, & en avertit l'Evêque d'Avila. Elle en écrivit auſſi au Pere Loüis Bertrand de l'Ordre de S. Dominique qui demeuroit alors à Valence, & il l'encouragea fort à cette entrepriſe.

Ann. l. Evêque de Terraſonne P. de Jeſus Maria.

De ſi beaux commencemens effrayerent le démon, & il répandit par tout l'eſprit de diſcorde. On ſçut bien-tôt dans la Ville ce nouveau deſſein, & dés que la choſe fut publique, on n'entendit de toutes parts que des railleries ſur l'extravagance de l'entrepriſe, & des médiſances contre celles qui l'avoient formée. Cela même fut ſi loin, que Madame Guyomar étant allée le matin du jour de Noël trouver ſon Confeſſeur, il la renvoya comme indigne de recevoir l'abſolu-

tion, & comme étant la cauſe d'un ſi grand ſcandale. ANN. 1561.

Téreſe comprit que pour apaiſer ces murmures il falloit recourir à l'autorité de quelque perſonnage de grande conſidération. Ainſi de crainte que les Peres de la Compagnie de Jeſus, nouvellement établis dans Avila, peu connus & peu à leur aiſe encore, ne fuſſent moleſtez s'ils paroiſſoient donner leur protection à ce nouveau projet de Réforme, elle alla avec Madame Guyomar trouver le Pere Yvagnez, homme illuſtre par ſa doctrine & par ſa vertu; l'eſprit le plus éclairé qu'il y eût en ce lieu, & peut-être dans tout ſon Ordre,* & dont la réputation devoit être d'un tres-grand poids ſur ceux qui s'oppoſoient à l'entrepriſe. On ne luy parla point des inſpirations particulieres qui avoient fait ſur cela connoître les volontez divines: car elles vouloient être déterminées par les lumieres ordinaires des Théologiens.

* *Ordre de S. Dominique.*

Ce Religieux étoit déja prévenu par quelques perſonnes qui s'étoient bien attenduës qu'on le conſulteroit, & un des plus conſiderables Officiers de la Ville l'avoit averty de ne pas donner ſon aprobation à ce deſſein. Le Pere Yvagnez étoit luy-même perſuadé que l'execution en étoit impoſſible: mais pour ne point d'abord contriſter ces Dames il ſe chargea d'examiner cette affaire, & leur demanda huit jours pour y penſer plus à loiſir: tres-réſolu néanmoins de les en détourner enſuite. Outre le peu de vrai-ſemblance que ce Pere

ANN. 1561. voyoit au ſuccès de l'entrepriſe, il conſidéroit encore combien Téreſe avoit d'obſtacles à combattre. Les plaintes du Monaſtére de l'Incarnation, les contradictions des Peres Carmes, la réſiſtance de la Nobleſſe, l'oppoſition des Magiſtrats, & les murmures des Peuples. Cependant dés qu'il eut fait un peu de reflexion ſur la choſe, elle luy parut une inſpiration divine, & quand Téreſe vint le retrouver avec ſon amie, il leur dit qu'elles devoient ſuivre ce deſſein; & que ſi quelqu'un s'y oppoſoit, on n'avoit qu'à le luy envoyer.

Cette réponſe encouragea ces Dames. On fit le prix d'une Maiſon pour l'acheter; & l'on en devoit ſigner le Contrat le lendemain: mais les oppoſitions de la Ville, & du Convent de l'Incarnation, firent un ſi grand éclat, que le Pere Provincial effrayé de tant d'ennemis, ſous prétexte que les revenus ſeroient trop modiques, & trop peu aſſûrés, refuſa la permiſſion qu'il s'étoit engagé de donner, & retira ſa parole.

Quoy que Téreſe pour en venir ſi avant eût eſſuyé bien des combats & bien des peines; dés qu'elle eut appris par Madame Guyomar le refus du Provincial, elle ſe tint en repos ſans plus ſe donner aucun mouvement pour cette négociation, ce qui fut une belle preuve de ſon obéïſſance.

Alors tout le monde commença à parler d'elle avec moins d'eſtime; on la regarda comme une femme

femme ſans jugement. Toutes les Religieuſes de l'Incarnation s'irriterent contr'elle, comme ſi leur réputation eût été attaquée par cette nouvelle entrepriſe, & il y en eut qui allerent juſques à dire qu'elle devroit être enfermée dans une priſon. On luy venoit dire en tremblant que les temps étoient fâcheux; & que l'on pourroit bien luy ſuſciter quelque méchante affaire, & donner avis aux Inquiſiteurs de ſa conduite. ANN. 1561.

Elle ſouffrit tout avec patience, croyant avoir obéy à Dieu; & cette penſée ſuffiſoit pour la calmer, & même pour la réjoüir. Ainſi quoy qu'elle ſe déſiſtât de toutes pourſuites, elle ne perdit néanmoins jamais la confiance que la promeſſe de JESUS-CHRIST s'accompliroit. Toutes ſes plaintes ſe réduiſirent à dire à Dieu dans ſa priere : " Pourquoy, Seigneur, me " commandez-vous des choſes qui paroiſſent im- " poſſibles? Encore toute femme que je ſuis, ſi " j'avois la liberté : mais enchaînée de tous côtés, " ſans argent, & ſans ſçavoir où en prendre, ny " pour les expeditions ny pour autre choſe, " que puis-je faire, Seigneur? *Vie de la Sainte ch. 33.*

Le Pere Alvarez n'avoit pas paru d'abord d'un ſentiment contraire à Téreſe : mais dés qu'il ſçut le refus du Provincial, il ſe déclara contre ce qu'elle vouloit entreprendre, & luy écrivit qu'elle devoit être maintenant perſuadée par le mauvais ſuccès, que tout ſon projet n'étoit qu'une réve- *Vie de la Sainte Ibidem. Annal. l. 2. ch. 4. Evéque de Terraſſonne. l. 2. ch. 4. P. Jean de Jeſus-Maria l. 1. ch. 14.*

ANN. 1561. rie ; & que cela devoit l'inſtruire pour l'avenir à ne plus penſer à de telles entrepriſes, & à ne plus parler jamais de celle-là, dont toute la Ville avoit été ſcandaliſée. Cette lettre la toucha vivement ; elle commença à craindre d'avoir été une occaſion de peché à quelqu'un, à douter des inſpirations qu'elle avoit eûës ; & à heſiter même ſur la verité de toutes les révelations de ſa vie paſſée. Dieu la conſola dans ſes inquiétudes ; il la combla de faveurs nouvelles, mais luy ordonna de ſe ſoûmettre à ſon Confeſſeur pendant quelque temps.

Cependant le Pere Yvagnez & Madame de Guyomar, qui ſur cette affaire n'étoient ſoûmis à l'obéïſſance de perſonne, pourſuivoient conjointement & ſans relâche, le projet de la fondation ; tandis que Téreſe pour ſe tenir ſoûmiſe à ſes Superieurs, ſe tenoit tranquile dans ſon Convent, où JESUS-CHRIST la fortifioit, & répandoit ſur elle toutes les douceurs de ſa grace.

Ces négociations de meurerent ſuſpenduës pendant ſix mois. Au bout de ce temps, il vint au College des Jeſuites un nouveau Recteur, plus favorable au deſſein de Téreſe, que le précedent, qui avoit engagé le Pere Alvarez à s'y oppoſer. Celuy-cy s'appelloit le Pere Gaſpar Salazar, dont la Sainte parle en pluſieurs occaſions comme d'un homme d'un tres-grand mérite, & avec qui elle fut dans une étroite liaiſon. Il goûta d'abord l'avis

du Pere Alvarez, mais il en changea bien vîte, quand il eut examiné mieux la choſe ; & non ſeulement fut un des plus empreſſez pour le ſuccès de cette entrepriſe, mais fit revenir le Pere Alvarez à ſon ſentiment. En ſorte que trois Ordres de l'Egliſe contribuërent à la Réforme des Carmes. Celuy de S. François, par le Pere Pierre d'Alcantara : celuy de S. Dominique, par le Pere Yvagnez, & celuy des Jeſuites par le Pere Salazar Recteur d'Avila. ANN. 1561.

Dés que Téreſe vît ſon Confeſſeur dans ſon ſentiment, elle amaſſa le plus d'argent qu'elle pût ; & pour ne pas faire éclater imprudemment ſa négociation, elle écrivit à ſa Sœur d'envoyer ſon mary à Avila pour y faire le marché de la Maiſon comme ſi ce devoit être pour luy. Son beau-frere luy rendit volontiers ce ſervice. Il vint d'Albe où il faiſoit ſa demeure avec ſa famille, & l'édifice fut commencé le dixiéme d'Aouſt 1561. Téreſe engagea ſa Sœur à venir peu de temps après : mais de crainte qu'on ne ſe défiât de quelque choſe, elle recommanda à cette Dame de laiſſer entendre aux habitans qu'elle venoit fixer ſon ſéjour à Avila, & que cette maiſon s'ajuſtoit pour elle. De cette ſorte elle eut inſpection ſur l'ouvrage, & le viſitoit ſouvent, pour animer les ouvriers à l'expedition.

Nous ne tairons point ici un miracle * atteſté dans les informations juridiques ordonnées par le Pape pour la Canonization de la Sainte. Ce

6. Miracle arrivé au ſujet d'un Ne-

ANN. 1561. veu de la Sainte. *Annal. l. 2. ch. 7. Evêque de Terassonne. l. 2. ch. Jean de Jesus-Maria l. 1. ch. 15.*

fut au sujet du fils unique de sa sœur. Cet enfant n'avoit que cinq ans, & un jour que son pere revenoit à la maison, il le trouva étendu sans mouvement & déja froid, sous les débris d'un pan de muraille qui étoit tombé, & qui l'avoit écrasé pendant qu'il joüoit. Le pere le releve, il l'embrasse, il l'appelle; mais l'enfant n'avoit plus ny signe de vie ny sentiment. Aussi-tôt ce pere affligé ne sçachant pas trop ce qu'il faisoit, apporta son fils à sainte Téresе au Monastére de l'Incarnation. Cependant la mere qui entendit les clameurs des domestiques, se contraignit quelque temps par honnêteté pour une Dame de condition qui luy rendoit alors visite: mais ne pouvant plus se contenir, parce qu'elle se doutoit de ce malheur, elle n'en fut pas plûtôt éclaircie, qu'elle s'abandonna aux cris les plus douloureux, & dans le transport de son desespoir elle accourut auprès de sa sœur. L'enfant étoit entre les bras de Téresе, qui voyant la mere dans une si violente agitation, l'exhorta fort à s'appaiser. Plusieurs personnes étoient presentes, & dans un profond silence attendoient les suites de cet évenement. Téresе ayant baissé son voile approcha son visage de l'enfant, & demeura quelque temps en cet état. Elle poussa interieurement vers Dieu des gemissemens, & les plus ardens soupirs, afin qu'il daignât épargner une si grande affliction à ceux dont il vouloit bien se servir pour l'établissement de son nouveau Monastére. Aussi-tôt l'enfant com-

me revenu d'un profond ſommeil, porta ſes petites mains au viſage de la Sainte qu'il embraſſa tendrement. Et alors Téreſe, comme ſi l'enfant ſe fût réveillé naturellement ſelon ſa coûtume, dit à la mere avec des paroles, accompagnées de ſa politeſſe & de ſa prudence ordinaire: "Eh! " grand Dieu, ma ſœur, à quel excès de trouble " vous abandonnez-vous? tenez voila vôtre en- " fant réveillé, embraſſez-le tout à vôtre aiſe. " ANN. 1561.

Comme on remarqua dans les ſuites que Téreſe n'aimoit pas qu'on luy parlât de cette avanture, on ménagea ſur cela ſa modeſtie: mais l'on ne put empêcher Gonzales (c'étoit le nom de l'enfant) que l'on avoit inſtruit de dire quelquefois à ſa tante, quand il fut plus âgé, qu'elle étoit obligée de luy faire faire ſon ſalut en ſureté, puiſque ſans elle il ſeroit déja dans le Ciel. Il experimenta durant ſa vie la fidélité de ſa tante à prier pour ſa ſantification: car il mourut trois ans après elle en ſa vingt-huitiéme année, & fit paroître à ſa mort de grands témoignages de ſa vertu. *Anal. l. 2. ch. 7.*

Téreſe ne laiſſoit pas d'être incertaine à qui elle obéïroit, ou à ſon Provincial, ou à l'Evêque: mais Dieu luy inſpira de ſuivre plûtôt ce que luy preſcriroit ſon Prélat Alvare de Mendoſſe qui entroit ſerieuſement & ardemment dans cette affaire, & qui envoya au Pape pour obtenir qu'on luy en laiſsât l'adminiſtration. Ainſi elle ſe calma ſur ce point, & crût que dans les commencemens il falloit ne ſe déclarer à perſonne de ſuſpect: car *Pere Jean de Jeſus-Maria. l. 1. ch. 16.*

ANN. 1561. quoyqu'on n'apperçût plus de mouvemens au dehors pour cette entrepriſe, on ne l'avoit pas oubliée, & l'on en blâmoit toûjours Téreſe dans l'occaſion. Un jour qu'elle étoit à un Sermon avec ſa ſœur ; le Religieux qui prêchoit parla contre les révelations fauſſes, & leurs mauvaiſes ſuites. Il attaqua Téreſe ouvertement, & la reprit avec aigreur en public, comme ſi elle eût commis le plus grand peché du monde d'avoir ce deſſein : mais tout cela ne l'inquiétoit guére.

Annal. l. 2. ch. 7.

Annal. Ib. Evêque de Teraſonne l. 2. ch. 5. Jean de Jeſus-Maria. l. 1. ch. 16.

Tandis que l'œuvre s'avançoit ſourdement, & ſe pourſuivoit avec ferveur, une haute muraille bâtie ſur d'excellens fondemens, & ſoûtenuë par des arboutans ſolides, fut renverſée durant une nuit ; & comme on ne put jamais connoître la cauſe de cet accident, on ne l'attribua qu'au démon, qui ne pouvoit ſouffrir les progrès de cette entrepriſe. Le beau-frere de la Sainte, qui préſidoit au travail des ouvriers les reprit de leur mauvaiſe conſtruction, & ſe préparoit à les contraindre de refaire le mur à leurs frais : mais la Sainte l'avertit de ne les y pas obliger, & luy dit que ce malheur étoit l'effet de la colére & de la malice du démon.

Cette chute de muraille découragea beaucoup Madame de Guyomar ; elle vint trouver la Sainte & luy dit, que peut-être Dieu n'approuvoit pas leur entrepriſe, puiſqu'une muraille ſi forte & ſi bien bâtie s'étoit renverſée contre toute apparence. Téreſe ſans s'émouvoir luy répondit,

d'un air agréable, mais ſerieux : Si la muraille eſt renverſée, il faut la relever. Auſſi-tôt la Dame fut calmée, & elle envoya un Courier à ſa mere pour luy demander l'argent qu'il falloit pour le rétabliſſement de ce mur. ANN. 1561.

Rien ne faiſoit perdre courage à Téreſe ; elle craignoit ſeulement que le Pere Provincial par quelque voye indirecte n'eût connoiſſance de ce qu'on négocioit, & ne luy défendît d'aller plus loin : mais Dieu même apporta remede à cette crainte.

7. Téreſe fait le voyage de Tolede.

Un des premiers Seigneurs de la Caſtille * mourut à Tolede. Sa femme, qui étoit ſœur du Duc de Medina Cœli, en fut ſi vivement affligée que rien n'étoit capable de la conſoler. Elle entendit parler de Téreſe comme d'une perſonne éminente en vertu, que les graces de ſon humeur rendoient aimable à tout le monde ; & qui ſelon ce qu'on en diſoit, devoit-être tres-capable de contribuer au ſoulagement de ſes peines. L'envie qu'elle eut de la voir la fit écrire au Provincial des Carmes pour le prier de donner à la Sainte la permiſſion de venir paſſer quelques jours avec elle. Ce Pere ravi d'avoir occaſion d'obliger une Dame de cette importance, écrivit du lieu où il étoit à Téreſe qu'elle allât trouver cette Dame au plûtôt. Elle reçut la lettre la Veille de Noël, & tous ceux à qui elle la montra, & qui ſçavoient le ſecret de ſes affaires, luy dirent qu'elle les alloit entierement ruïner ſi

* *Avias Parlo Vie de la Sainte. ch. 34. Annal. l. 2. ch 8. Evêque de Terraſſonne. l 2. h 6. Pere Jean de Jeſus Maria. l. 1. ch. 16.*

1562.

ANN. 1562.

elle partoit, & que sa présence étoit absolument nécessaire à Avila. Téresе qui crut voir la volonté de Dieu dans l'ordre de ses Superieurs, ne s'arrêta point à ces raisonnemens ; outre que JESUS-CHRIST l'avoit interieurement avertie de partir avec confiance, & l'avoit instruite que son absence étoit nécessaire au succès de son entreprise, jusqu'à ce que les nouvelles de Rome fussent arrivées. Ainsi l'apresdinée du lendemain, propre jour de la Feste, elle partit avec son beau-frere qui l'accompagna sur la route pour luy rendre les services dont elle pouvoit avoir besoin dans une saison si rigoureuse.

8. Conduite de la Sainte dans la maison où elle logea à Tolede.

Les gens qui n'entroient point dans les mystéres de la négociation, la voyant entreprendre un voyage de plus de vingt lieuës, crurent qu'elle ne pensoit plus à son œuvre, & l'on recommença de nouveau à faire des railleries de sa conduite. Cependant elle arriva heureusement à Tolede, où elle reçut bien des caresses de cette Dame qui ne fut pas long-temps à s'appercevoir combien la compagnie de la Sainte luy étoit utile. Sa naissance, & le commerce du grand monde luy avoient donné des manieres nobles & polies qu'elle mettoit à tout moment en usage pour prévenir Téresе par mille témoignages d'une tendre amitié. La Sainte en étoit confuse, & s'en trouvoit embarassée. Cependant sa conversation & ses exemples firent beaucoup de bien dans cette maison. Les personnes qui venoient souvent y rendre

rêndre visite, étoient, dit la Sainte, d'un si haut rang, que j'aurois dû tenir à honneur de les servir : je vivois néanmoins & je parlois avec elles aussi librement que s'il n'y eût point eu de difference entr'elles & moy. ANN. 1562.

Téreſe étoit bien éloignée de flatter cette Dame par des discours qui pussent la nourrir dans une fausse idée de son élevation. " Quelquefois, dit-elle, je l'entretenois des reflexions " que je faisois sur les avantages de mon état au " dessus du sien. Je considerois qu'elle étoit femme comme moy, sujette au milieu de sa grandeur aux mêmes foiblesses, & aux mêmes " passions, & je concluois de là, devant elle, " combien peu l'on doit être touché de ces grands " titres du siécle, puisque plus on est élevé, plus " on a d'inquiétudes & de peines. La seule application à soûtenir la dignité de son état, ne " laisse pas vivre un moment en repos. On mange hors de temps & de régle, parce qu'il faut " que tout aille conformément à la qualité, & " non selon le tempérament & les besoins; il " faut souvent se régler plûtôt par sa condition " que par son goût: cela me fit concevoir une si " grande aversion de cet état de grandeur, que " je disois en moy-même, Dieu me garde de tous " ces malheureux assujetissemens. "

Tout ce qu'il y avoit de personnes au service de cette Dame, depuis les premiers Officiers, jusqu'aux domestiques les plus subalternes, profi-

ANN. 1562.

terent du séjour que Téreſe fit à Tolede; elle leur inſpira le goût de la pieté, regla les heures de leur loiſir, & leur donna des occupations ſanctifiantes; mais elle dit qu'elle ſe trouva beaucoup fatiguée d'avoir à tout moment à les accorder dans les rencontres où la jalouſie & l'intereſt mettoient entr'eux de la diviſion.

Dieu continuoit de répandre ſur elle ſes faveurs comme il avoit fait dans ſon Monaſtére; & pour ſatisfaire à la reconnoiſſance qu'elle en avoit, elle ne manquoit aucune occaſion de porter les ames à la vertu.

Vie de la Sainte, ch. 34.

Un jour elle fut à la Meſſe aux Dominiquains, où elle apprit qu'un Religieux de cet Ordre qu'elle connoiſſoit étoit alors dans la Ville; elle demanda à le voir, parce qu'elle avoit remarqué autrefois en luy bien des diſpoſitions à s'avancer dans les voyes de la contemplation, mais elle s'apperçut par leur entretien, qu'il y avoit fait de tres-grands progrès Comme elle avoit pour luy beaucoup d'eſtime, elle fut ſi touchée de l'accroiſſement de ſes lumieres, que preſſée du deſir qu'il en reçût encore d'avantage, elle pria JESUS-CHRIST de l'éclairer toûjours de plus en plus. „ Vous ne devez pas, dit-elle, Seigneur, me „ refuſer cette grace; car cette perſonne eſt tou„ te propre à être de nos amis. O bonté! ajoûte„ t-elle auſſi-tôt, ô, condeſcendance infinie „ de mon Dieu, qui ne prend pas garde aux „ paroles, mais qui conſidere ſeulement le zele

& l'affection d'où elles partent ; & qui ſouffre « ANN.
qu'une miſerable créature telle que moy, s'ex- « 1562.
prime ſi hardiment devant une ſi haute Ma- «
jeſté. En ces occaſions c'eſt l'amour qui parle «
& non pas moy. «

Une perſonne tres-dévote, & tres attachée aux Religieux du Mont-Carmel, qui s'en alloit à Rome pour demander la permiſſion de fonder un Monaſtére de Carmelites Réformées, ayant appris que Téreſe étoit à Tolede, ſe détourna beaucoup de ſa route pour la venir voir. La Sainte qui n'étoit pas encore bien inſtruite des anciennes Conſtitutions de ſon Ordre, ne ſçavoit pas avant que d'avoir entretenu cette perſonne, que la Régle ordonnoit avant la mitigation, que les Maiſon n'euſſent pas de revenu. Cette ouverture luy fit plaiſir, & la détrompa de l'erreur où elle avoit été de croire que les rentes bien fondées empêchoient les inquiétudes; au lieu, dit-elle, de conſiderer les grands ſoins & les embarras que la proprieté des poſſeſſions entraîne avec elle. Elle en écrivit à ſes amis d'Avila, qui s'oppoſerent fort à ſa réſolution: mais elle fut confirmée dans ſon ſentiment par le conſeil de S. Pierre d'Alcantara, qui l'exhorta fort à ne pas faire autrement; & luy expoſa avec éloquence tous les avantages de la pauvreté. D'ailleurs elle eut ſur cela des inſpirations ſi fortes, & qui la convainquirent ſi clairement que c'étoit la volonté de Dieu, qu'elle ne s'arrêta plus aux raiſonnemens qu'on luy faiſoit pour l'en détourner.

Vie de la Sainte ch. 34. Annal. l. 2. ch. 8. Evêque de Terraſonne. l. 2. ch. 7. Le Pere Jean de Jeſus Maria. l. 1. ch. 16.

ANN. 1562. 9. La Sainte compoſe la relation de ſa vie. *Annal. l. 2. ch. 8.* 1562.

Depuis long-temps, Téreſe pour obéïr à un de ſes Confeſſeurs, avoit commencé d'écrire toutes les particularités de ſa Vie, mais n'avoit pas continué. Comme durant ſon ſéjour à Tolede, elle ſe trouva un peu plus libre, elle acheva pour ſatisfaire au Pere Yvagnez qui la preſſoit fort de luy découvrir tout ce qui luy étoit arrivé depuis ſon enfance. Ce celébre Dominiquain luy avoit rendu de ſi grands ſervices ſur les perplexités de ſon ame, & pour l'affaire du nouvel établiſſement, qu'elle ne put jamais le refuſer.

Si lorſque la Sainte compoſa cet écrit, elle eût été moins gênée par divers aſſujettiſſemens, il y auroit dans ſon hiſtoire plus de préciſion & d'exactitude: mais c'eſt à ſon peu de loiſir, aux détails étrangers qu'on exigeoit d'elle, à la prompte expedition qu'on luy demandoit, à l'impoſſibilité de la réviſion, qu'il faut attribuer les digreſſions & les redites, qui rendent quelquefois l'ouvrage un peu languiſſant. Tout y plaît d'ailleurs; l'éloquente naïveté des narrations, la peinture des caractéres, l'expreſſion des ſentimens, les traits brillans d'un génie heureux, enfin l'élevation & la vivacité du ſtile, ſur tout dans une langue tout-à-fait propre aux métaphores, & ſuſceptible de tout l'ornement des figures. * Voici la lettre qu'elle écrivit au Pere Yvagnez en luy envoyant ſa relation.

Vie de la Sainte ch. dernier.

* *Palafox, Lettre 15.*

„ Le Saint-Eſprit ſoit toûjours avec vous, mon „ Reverend Pere, ainſi-ſoit-il.

Je ne ferois point trop mal de vous exagerer " ANN.
le mérite de mon obéïſſance pour vous obliger " 1556.
de me recommander à Dieu avec plus de zele: "
car quelle peine n'ai je point eûë à me voir "
dépeinte ſur ce papier, & à me retracer l'idée "
de toutes mes miſeres. Je puis dire néanmoins "
avec verité que j'ai plus ſouffert encore à dé- "
clarer les graces du Seigneur que mes pechez. "
Je me ſuis fort étenduë, ſuivant vos ordres, "
à condition que vous déchirerez ce qui ne vous "
paroîtra pas bien, comme vous me l'avez pro- "
mis. Je n'avois point achevé de relire cet "
écrit quand vous l'avez envoyé chercher; "
peut-être y trouverez-vous bien des choſes "
mal expliquées; d'autres qui ſeront repetées. "
J'ai eu ſi peu de temps que je ne pouvois revoir "
ce que j'avois fait. Je vous prie avant que de "
l'envoyer au Pere Maître à Avila de le corri- "
ger, & de le faire tranſcrire, de crainte que "
quelqu'un ne reconnoiſſe mon écriture. Je ſe- "
rai fort aiſe qu'il le voye, & en le commen- "
çant j'ai eu intention qu'il en jugeât. S'il me "
croit dans le bon chemin, j'en ſerai extrême- "
ment conſolée. Voila tout ce que je puis faire "
& tout ce qui dépend de moy. Uſez-en, mon "
Reverend Pere, en toutes choſes comme il "
vous plaira; & ſouvenez-vous que vous voila "
engagé à ne pas abandonner une perſonne qui "
remet ſon ame entre vos mains. Je recom- "
manderai la vôtre au Seigneur tant que je "

ANN. 1562.

vivrai. Vous ne me ſçauriez faire un plus grand " plaiſir que de vous hâter d'avancer de plus en " plus dans ſon ſervice. Vous avez déja bien " commencé, mais vous verrez dans cette rela- " tion combien il eſt avantageux de ſe donner " tout entier à celuy qui ſe donne à nous ſans re- " ſerve; qu'il ſoit à jamais beni. J'eſpere de ſa " bonté, que vous & moy nous verrons un jour " les grandes miſericordes qu'il nous a faites; & " que nous le loüerons éternellement dans le " ſéjour de la gloire. Ainſi ſoit-il. "

La Sainte retoucha cet Ouvrage dans la ſuite, & l'arrangea avec un peu plus de méthode, & tel que nous l'avons aujourd'huy, par ordre du Pere Garcie de Tolede, qui étoit devenu ſon Confeſſeur.

10 Téreſe revient à Avila.

Vie de la Sainte, ch. 35. Annal l. 2. ch. 9. Evêque de Terraſonne. l. 2. ch. 8. P. de Jeſus-Maria. l. 1. ch. 16.

Après que Téreſe eut été plus de ſix mois chez cette Dame, l'ordre de ſon Provincial fut changé en une permiſſion de revenir à Avila, ou de demeurer encore à Tolede. Comme on travailloit à l'élection d'une Prieure au Monaſtére de l'Incarnation, elle apprehendoit qu'on ne jettât les yeux ſur elle, & ce n'étoit pas ſans fondement, car tous les ſuffrages ſe réüniſſoient pour luy donner cette charge; tant par l'amitié qu'on luy portoit, & par la connoiſſance qu'on avoit de ſes talens, que par l'envie de la fixer à cette place, & luy ôter les idées de ſon deſſein.

Ces conjonctures l'embaraſſerent, & elle vouloit differer ſon retour ſous pretexte des grandes

chaleurs qui rendoient le voyage plus pénible : mais Dieu luy fit connoître dans l'oraiſon que rien ne devoit la retarder, qu'elle étoit neceſſaire à Avila, qu'à la verité elle devoit ſe préparer à une croix bien peſante, mais qu'elle prît courage, & qu'il ne l'abandonneroit pas. ANN. 1562.

La voix de Dieu ſe faiſoit ſouvent entendre à Téreſe d'une maniere ſi claire, qu'elle ne pouvoit s'y méprendre, & ſi nous ignorons les reſſorts de cette opération divine, nous comprenons du moins que dans une ame pure & bien dégagée des objets ſenſibles, la verité ſe manifeſte avec plus de certitude, que tout ce que l'on peut connoître par l'entremiſe des ſens. La Sainte alla trouver ſon Confeſſeur qui étoit un Jeſuite de Tolede ; elle luy dit ſon inſpiration, & qu'elle craignoit que cette peſante croix ne fût la ſuperiorité de ſon Monaſtére. Ce Pere qui ne ſçavoit comment calmer ſon inquiétude, luy conſeilla de partir ſans délay malgré les chaleurs exceſſives, car c'étoit au milieu de l'été.

Quand la Dame, chez qui Téreſe demeuroit, vit qu'elle étoit reſoluë à partir, la douleur qu'elle en eut fut ſi violente, que ce fut pour la Sainte une autre eſpece de tourment d'avoir à ſoûtenir ſon affliction, & à ſe vaincre elle-même ſur les attendriſſemens que ſa reconnoiſſance ordinaire luy cauſoit. Elle dit que lors qu'elle fait reflexion à l'attachement que cette Dame avoit pour elle, la permiſſion qu'elle en obtint pour s'en aller luy parut un miracle.

ANN. 1563. Après qu'elle eut ſurmonté toutes les peines que luy cauſoit ce départ, elle ſe mit en route „ pour Avila. „ J'avançois, dit-elle, mon che„ min gayement, fort réſoluë à tout ce que Dieu „ voudroit m'envoyer. Elle arriva tres promptement; & ſi elle eût differé un peu davantage, ou ſe fût arrêtée quelque part, elle eût tout-à-fait perdu l'occaſion de faire ſon établiſſement.

Ce n'étoit donc pas pour la ſuperiorité de l'ancien Monaſtére, mais pour la fondation du nouveau qu'il falloit tant ſe hâter: car les Lettres du Pape qui donnoient à l'Evêque l'adminiſtration de cette affaire, arriverent à Avila le même jour que la Sainte. Saint Pierre d'Alcantara y étoit alors; & par le poids de ſon autorité, & ſur tout par la déference que l'Evêque avoit pour luy, il donna un grand mouvement à cette entrepriſe: Car ce Prélat avoit peine à conſentir que ce nouveau Monaſtére s'établît ſans rente; mais S. Pierre d'Acantara l'y détermina ſi bien qu'il s'y porta dans la ſuite avec ardeur.

11. Mort de Saint Pierre d'Alcantara grãd ami de la Sainte.

Ce merveilleux Saint ne ſurvêcut guére à l'achevement de cet œuvre, & au bout de quelques jours il alla recevoir dans le Ciel la récompenſe de ſes auſterités & de ſes vertus. Il ſemble qu'il n'avoit été retenu ſur la terre que juſqu'au retour de Téreſe. Elle eut une connoiſſance particuliere de ſon éminente ſainteté, & les impreſſions qu'elle fit ſur elle, l'ont obligée d'en rapporter quelques circonſtances dans l'hiſtoire de ſa propre Vie.

Elle

Elle avoit appris de luy-même qu'il paſſa quarente ans ſans dormir plus d'une heure & demie tant de jour que de nuit, & que de toutes les auſterités qu'il avoit pratiquées, celle de vaincre le ſommeil luy avoit paru dans le commencement la plus grande ; que pour ce ſujet il étoit toûjours debout ou à genoux ; & que durant le peu de temps qu'il s'aſſeïoit pour dormir, il appuyoit ſa tête contre un morceau de bois ſcellé dans le mur. Quand il auroit voulu ſe coucher il ne l'auroit pû, parce que ſa Cellule, comme on le ſçait, n'avoit que quatre pieds & demi de long. Pendant tout ce temps il ne couvrit jamais ſa tête, & la tint toûjours expoſée aux ardeurs du ſoleil & aux incommoditez de la pluye & du froid ; il marchoit toûjours les pieds nuds, ne portoit rien ſur ſa chair qu'un habit de bure fort étroit, avec un manteau de la même étoffe, qu'il quittoit dans les grands froids, & ouvrant ſa porte & ſa fenêtre, afin que les refermant enſuite, & reprenant ſon manteau, il donnât quelque ſoulagement à ſon corps. Il ne mangeoit d'ordinaire que de trois jours en trois jours, & diſoit à la Sainte, qui s'en étonnoit, que cela n'étoit pas impoſſible quand on s'y accoûtumoit durant ſa jeuneſſe. Il paſſa trois ans dans un Monaſtére de ſon Ordre ſans connoître aucun des Religieux qu'à la voix, parce qu'il ne levoit jamais les yeux pour rien regarder ; & n'alloit dans les divers endroits de la maiſon qu'en ſuivant les autres. La même choſe lui

ANN. 1562.

ANN. 1562. arrivoit par les chemins. Il paſſa pluſieurs années ſans regarder aucune femme ; & il diſoit à Téreſe, que du moins s'il les regardoitc'étoit ſans les voir.

Lors qu'elle le connut, il étoit déja fort âgé, & ſi attenué, ſi décharné, que ſa peau reſſembloit plûtôt à une écorce d'arbre deſſechée qu'à de la chair. Il parloit peu à moins qu'on ne l'interrogeât : mais ſa grande ſainteté ne le rendit point farouche, & il avoit l'entretien fort doux & fort agréable. La Sainte dit qu'elle prenoit plaiſir à parler de cet homme incomparable, & nous n'aurions pas ſuivi ſes ſentimens ſi nous n'en euſſions dit quelque choſe.

12. Continuation des travaux pour l'établiſſement de la Réforme. *Vie de la Sainte ch. 36. Annal. Evêque de Terraſſonne. Le Pere Jean de Jeſus Maria.*

Il y eut une conduite de Dieu bien marquée dans la maladie qui arrêta le beau-frere de Téreſe à Avila : lorſqu'il ſe diſpoſoit à s'en aller, il ſe vit obligé de garder le lit autant de temps qu'il falloit pour donner à nôtre Sainte un prétexte honnête de ſortir ſouvent de ſon Monaſtére afin de faire avancer l'ouvrage ; car perſonne n'y veilloit depuis que ſa ſœur étoit partie, & que Madame Guyomar étoit abſente, pour mieux tenir leur deſſein caché. Ainſi, quand la choſe fut venuë en tel état qu'on n'avoit plus beſoin du beau-frere, il dit à Téreſe en plaiſantant : Je croy qu'il n'eſt pas neceſſaire que ma maladie ſoit plus longue, & en effet le lendemain il fut guéri.

Téreſe comprenoit combien il importoit de preſſer l'ouvrage, mais elle eût été bien embaraſſée pour l'achever, ſi dans le temps qu'elle ſe

vit manquer tout-à-fait d'argent, un de ſes freres qui demeuroit aux Indes depuis trente-quatre ans, ne luy eût envoyé une ſomme conſidérable lors qu'elle s'y attendoit le moins. Elle reçut ce ſecours comme un preſent du Ciel, & dans la réponſe qu'elle fait à ſon frere * elle luy marque que cet argent étoit venu fort à propos. Jamais, dit Palafox * à cette occaſion, il ne vient à contre-temps, ſi ce n'eſt quand on le reçoit pour le garder, & que l'avarice l'empriſonne: mais ce n'étoit pas là l'uſage que la Sainte en vouloit faire. Elle fit accommoder le lieu qui devoit ſervir d'Egliſe, & les dedans le mieux qu'on put, mais tout ſe trouvoit pourtant fort petit & fort pauvre. Je n'eus pas peu de peine, dit-elle, ſoit pour ménager les uns & les autres, ſoit autour du malade, ſoit autour des Ouvriers pour faire donner inceſſament à l'édifice quelque forme de maiſon Religieuſe.

ANN. 1562.

* *Lettre 19e de la Sainte.*

* *Notes ſur cette lettre.*

Le Bref de Rome avoit été expedié au nom de Madame Guyomar par ordre du Pape Pie IV. en l'année 1562 quelques perſonnes ſe doutoient de toute cette négociation: mais comme ils n'en avoient pas de preuves ſûres, ils ne pouvoient rien faire pour s'y oppoſer.

13. Le Monaſtére eſt établi.

Vie de la Sainte. ch. 36. Annal. l. 2. ch. 9. & 11. Evêque de Terraſſonne l. 2. ch. 8. Le Pere Jean de Jeſus-Maria. l. 2. ch. 17.

Quand tout fut mis en bon ordre, Téreſe commença de s'occuper encore plus de l'édifice ſpirituel, que du materiel; elle choiſit quatre filles, deſtituées à la verité des biens de la fortune, mais tres-riches en vertus, pour être les qua-

tre colonnes de ce Temple. C'étoit des filles
ANN. 1562. d'un tres-bon eſprit, & de beaucoup de courage, telles qu'il falloit être pour un établiſſement de cette nature. Enfin le 24 d'Aouſt de l'année 1562. Téreſe accompagnée de deux Religieuſes de l'Incarnation ſes parentes, qui ſe trouvoient alors hors de leur Convent, fit donner l'habit à ces quatre filles par le Docteur Dace, après qu'il eut ſolemnellement conſacré l'Egliſe, & qu'il y eut mis le Saint-Sacrement. Voila de quelle maniere ſe fit le premier Monaſtére des Carmelites réformées qui fut conſacré ſous l'invocation de
1562. Saint Joſeph, dont nulle autre Egliſe ne portoit encore le nom. La ſœur & le beau-frere de la Sainte, Gonzales Daranda, Julien d'Avila, François de Salcede, & ſes autres amis particuliers qui avoient la connoiſſance de ſon deſſein, furent preſens à cette cerémonie.

14. Peine interieure de la Sainte après cet établiſſement.

Quand la Sainte eut mis tout en ordre, elle ne ſongea plus qu'à retourner au Monaſtére de l'Incarnation, dans l'eſperance de revenir à celuy de ſa réforme, quand le Provincial le luy auroit permis. Comme elle n'avoit rien entrepris dans cette négociation que par le conſeil, & après l'examen des plus célébres Théologiens, pour ne rien faire avec imprudence; elle avoit lieu d'eſperer que ſon Superieur ne luy refuſeroit pas ſon agrément. Quand elle eut bien conſideré l'heureux accompliſſement de ſes deſirs, à peine pouvoit-elle contenir les tranſports de ſa joye : elle

Vie de la Sainte. ch. 36. Annal. l. 2. ch. 11. Evêque de Teraſonne l. 2. ch. 9. Jean de Jeſus-Maria. l. 2. ch. 3.

voyoit la fidelité des promeſſes de JESUS-CHRIST, le titre de S. Joſeph donné à ſa nouvelle Egliſe, l'acquiſition de quatre jeunes Religieuſes remplies de ferveur & de vertus; c'en étoit aſſez pour luy donner une ſatisfaction parfaite : mais l'ennemi du ſalut des hommes ne put la voir ſi contente ſans en être au deſeſpoir. Ainſi Dieu permit que tout à coup l'eſprit de la Sainte fut enveloppé d'épais nuages. Elle ſe ſentit agitée de crainte, de ſoupçons, d'ennuis, & de mille autres ſentimens affreux. A cela vint ſe joindre l'incertitude cruelle, ſi elle n'avoit point agi contre l'intention de ſon Provincial; ſi la vertu d'obéïſſance n'avoit point été mépriſée; ſi ces jeunes filles pourroient ſupporter une ſi grande auſterité de vie; ſi elles auroient dequoy ſe nourrir; ſi elle-même, infirme comme elle étoit, pourroit ſubſiſter ſans être ſecouruë des autres Religieuſes de ſon premier Convent, avec qui elle avoit ſi familierement vêcu; ſi ce n'étoit point le démon qui l'étoit venu troubler dans ſon Cloître, où elle joüiſſoit d'un profond repos uniquement appliquée à la méditation des choſes divines. Un moment auparavant elle étoit comblée de joye, & maintenant elle ſuccombeà ſa triſteſſe. Toutes les promeſſes & toutes les faveurs de J. C. toutes les déciſions des hommes ſages, tous les témoignages de la divine miſericorde étoient évanoüis de ſa memoire auſſi entierement que ſi jamais elle n'en eût fait l'expérience. C'eſt ainſi

ANN. 1562.

Ann. 1562. que le Seigneur éprouve les grandes ames; auſſi Téreſe eut-elle preſque toute ſa vie quelque choſe à combattre, afin que les graces extraordinaires qu'elle recevoit ne luy ôtaſſent point la vûë des miſéres de la condition humaine; & qu'elle ne pût pas dire dans ſon abondance. Je ne ſerai jamais ébranlée. Mais il faut l'entendre parler elle-même en cette occaſion. *Vie de la Sainte. ch. 36.* „ La foy, dit-elle, „ & toutes les autres vertus étoient en moy ſi „ affoiblies, & leurs opérations tellement ſuſpen- „ duës que je n'en pouvois tirer aucunes forces „ pour me défendre de tant d'ataques : Je com- „ mençay à douter ſi je pourrois ſupporter une ſi „ rude penitence, avec tant d'infirmitez, ſi je „ pourrois me réſoudre à m'enfermer dans une ſi „ petite maiſon; je me repreſentay que j'en quit- „ tois une grande & agréable où j'avois toûjours „ été ſi contente, & où j'avois tant de bonnes „ amies; que les perſonnes qui étoient ici avec „ moy ne ſeroient peut-être pas à mon gré; que „ je m'étois engagée à bien des choſes capables „ de me porter au deſeſpoir; que peut-être le „ démon avoit prétendu par là m'ôter la paix & „ la tranquillité de mon cœur; que je ne pour- „ rois plus faire oraiſon dans le trouble & dans „ l'inquiétude; & que je m'expoſois à me perdre. „ J'avois l'eſprit tellement rempli de tout cela, & „ d'autres choſes de pareille nature, qu'il n'étoit „ pas poſſible d'en détourner ma penſée; & d'ail- „ leurs mon ame étoit plongée dans une telle

amertume, & dans de ſi noires tenébres, que " ANN.
je n'ai point de termes pour m'en expliquer. " 1562.

En cet état je m'en allai devant le Saint- "
Sacrement, mais d'y faire aucune priere cela "
n'étoit pas en mon pouvoir; & je n'avois au "
cœur & à la bouche qu'une voix de plainte "
comme ſi j'euſſe été à l'agonie. De plus je n'o- "
ſois en parler à perſonne: car depuis le départ "
du Pere Alvarez je n'avois point encore de Con- "
feſſeur arrêté. O, mon Dieu, dans quelle mi- "
ſerable vie ſommes nous ici, où il n'y a ny con- "
tentement aſſûré, ny bien qui ne ſoit ſujet au "
changement. Il n'y avoit qu'un inſtant qu'il me "
ſembloit que je n'aurois pas voulu changer "
mon bonheur contre toutes les felicitez de la "
terre; & un moment aprés la même choſe qui "
avoit fait ma joye, me cauſoit un ſi affreux "
tourment que je ne ſçavois que faire de moy! "
Oh, ſi nous faiſions une ſerieuſe attention à tout "
ce qui ſe paſſe ici bas, chacun connoîtroit par "
experience qu'on doit bien peu ſe mettre en "
peine d'y avoir de l'*affliction ou de la joye!* "

Téreſe a bien raiſon de dire que dans toute ſa vie, elle n'eut guére de trajet plus rude à eſſuyer que celuy-là. Elle fut une demie journée dans cette ſituation douloureuſe: mais au milieu de ces perplexités cruelles, un raïon de lumiere divine vint à paroître qui diſſipant l'orage fit connoître l'auteur du trouble.

Alors elle ſe reſſouvint de ſa premiere fermeté, *Vie de la*

ANN. 1562. & de cette réſolution qui luy avoit fait deſirer de ſervir Dieu au milieu des peines & des obſtacles ; ainſi pour s'affermir encore plus, elle promit aux pieds de JESUS-CHRIST, qu'après avoir fait auprès de ſon Superieur toutes ſes diligences & tous ſes efforts pour obtenir de luy de ſe renfermer au plûtôt dans le Monaſtére nouvellement conſtruit, elle y feroit vœu de garder fidellement la clôture. Dés qu'elle eut fait cette priere la ſerenité revint dans ſon ame, l'ennemi s'enfuit avec honte ; elle ſe felicita de s'être ainſi engagée, & la joye qu'elle en eut ne la quitta plus.

Sainte, ch. 36.

Ibidem. „ Je reſtay, dit-elle, fort fatiguée de ce combat, „ mais dés que j'eus reconnu que c'étoit un jeu „ du démon, je n'en fis que rire. Je croy que „ Nôtre-Seigneur permit cette attaque pour me „ faire connoître la grace particuliere dont il „ m'avoit prévenûë, & de quelle peine il m'a„ voit exemptée quand il avoit permis que de„ puis vingt-huit ans que je ſuis Religieuſe, je „ n'euſſe jamais été un moment mécontente de „ l'être.

15. Oppoſition des habitans d'Avila.

Cependant, dés qu'on vint à ſçavoir que le Monaſtére étoit établi, d'abord on en loüa Dieu ; mais au bout de quelques heures les Cantiques de loüanges furent interrompus : il s'éleva par tout un grand murmure ; les plus conſidérables Citoyens regarderent cet établiſſement comme un mauvais préſage, & crurent que leur Ville ſeroit renverſée ſi le Monaſtére n'étoit abatu.

Téreſe

Téreſe qui ne ſçavoit pas ce ſoulevement, fatiguée des travaux de la nuit précedente, & des peines d'eſprit qu'elle avoit eſſuyées, voulut un peu ſe repoſer après le diſné : cela luy fut impoſſible, car dés qu'on eut ſçu ce qui étoit arrivé le matin, la Prieure de l'Incarnation pour appaiſer le bruit, envoya ordre à Téreſe de revenir ſur le champ dans ſon Monaſtére. A peine eut-elle reçû ce commandement, qu'elle dit adieu à ſes quatre Novices, déſolées de la voir partir, & en ayant nommé une pour être à la tête des trois autres, elle ſe rendit à ſon Convent. Elle crut qu'on l'alloit mettre en priſon, mais ne s'en inquiéta pas beaucoup. Dés qu'elle eut pourtant rendu compte de ſes actions, la Prieure s'appaiſa un peu.

ANN. 1562.

16. Téreſe revient au Convent de l'Incarnation & répond au Provincial qui l'interroge.

Vie de la Sainte Ibidem. Annal. l. 2. ch. 11.

Comme on avoit envoyé un Courier au Pere Provincial pour luy apprendre ce que Téreſe avoit fait, il vint auſſi-tôt, & fit appeller la Sainte. Elle dit qu'allant trouver ce bon Pere, elle repaſſoit dans ſon eſprit les innocens artifices dont elle s'étoit ſervie pour luy cacher ſa négociation, & qu'à cette idée elle ne pouvoit s'empêcher de rire quand elle parut devant luy.

Le Provincial la reprimanda ſévérement, & les Religieuſes mal intentionnées, exagererent beaucoup les défauts de ſa conduite. Téreſe à tout cela ne répondoit rien, ſuivant la réſolution qu'elle avoit priſe. Mais enfin le Provincial l'obligea de parler ; & elle fit le récit de toute cette

ANN. 1562.

affaire ſi ingenuëment & ſi franchement, que ny le Pere ny les Religieuſes n'eurent plus rien à luy objecter.

Cependant ayant cherché l'occaſion dans la ſuite d'entretenir le Provincial en particulier, elle luy fit un ample détail de toutes choſes, qui l'éclaircit parfaitement. Il luy témoigna beaucoup d'affection, luy fit bien des honnêtetés, & luy promit qu'il contribuëroit aux avantages du nouveau Monaſtére dés que l'émotion de la populace ſeroit appaiſée.

17. Soulevement general de la Ville d'Avila.

Vie de la Sainte ch. 36. Annal. l. 2. ch. 12. Evêque de Teraſſonne. l. 2. ch. 10. Pere Jean de Jeſus-Maria. l. 2. ch. 3.

La Ville fut durant trois jours dans une auſſi grande agitation que ſi elle eût été aſſiegée par les ennemis. L'artiſan quittoit ſa boutique, le bourgeois ſa maiſon; les faineans couroient de ruë en ruë. Il faiſoit beau voir une pauvre fille livrée à la contradiction d'une Ville entiere, & de tous les corps qui la compoſoient; contrariée par les Eccleſiaſtiques & par le peuple; devenuë la fable du public, & la riſée de tout le monde; ſans compter ce qu'elle ſouffroit de la part de ſes Religieuſes: Je ne comprens pas, dit-elle, comment on pouvoit s'imaginer que trois ou quatre Religieuſes enfermées puſſent porter un ſi grand préjudice à toute une Ville.

Le Gouverneur, le Maire, & les Echevins, les principaux habitans, les Theologiens, les Juriſconſultes, s'aſſemblerent pour conferer ſur cet évenement qu'ils regardoient comme une des plus importantes affaires; les chefs de chaque

Communauté, les députés du Chapitre de la Cathédrale; deux Religieux de chaque Convent ſe trouverent à la Conference. Ils reſolurent dans leurs déliberations, que pour le ſalut de la Ville il falloit renverſer ce Monaſtére, après en avoir enlevé l'Euchariſtie; & ils auroient ſur l'heure executé leur jugement, ſi le Pere Bagnez, l'un des plus graves Religieux de l'Ordre de S. Dominique, & qui ne connoiſſoit point alors Téreſe, ne ſe fut levé au milieu de l'aſſemblée, où il harangua après le Gouverneur pour s'oppoſer ſeul à leur déciſion, & leur faire entendre qu'il ne falloit pas tant ſe preſſer; qu'on devoit reflechir prudemment à ce qu'on feroit, qu'on avoit tout le temps d'attendre, & que cela regardoit la Juriſdiction de l'Evêque. Il apporta pluſieurs raiſons qu'il expoſa avec beaucoup de ſageſſe & avec tant de douceur, que le deſſein d'abattre ce Monaſtére ne fut pas executé. ANN. 1562.

18. Tranquillité de la Sainte durant les murmures des habitans.

Cependant durant tout l'orage Téreſe n'avoit d'autre liberté que celle de lever les mains au Ciel, & diſoit à Dieu: *Seigneur, cette maiſon n'eſt pas à moy, c'eſt pour vous qu'elle a été faite; maintenant qu'il n'y a perſonne qui en prenne ſoin, c'eſt à vous de le faire.*

La Ville étoit toûjours fort émuë: Téreſe & ceux qui l'avoient ſervie dans cet œuvre, étoient chargés de maledictions. L'eſprit de diſcorde ſe répandoit dans tous les quartiers pour y exciter de nouveaux troubles; & la Sainte au milieu de

ces ſoulevemens populaires s'affermiſſoit ſi bien dans la ferveur de l'oraiſon, que bien qu'elle ſçût tous les traits de calomnie qu'on lançoit ſur elle, ſon ame étoit auſſi tranquille comme ſi rien de tout cela ne l'eut regardé. L'on n'en peut avoir de meilleure preuve que la lettre enjoüée qu'elle écrivit à Madame Guyomar, qui étoit à Tore en ce temps là, pour la prier de luy acheter une cloche, & quelques Miſſels, & de les luy envoyer. Ce n'eſt pas que de temps en temps elle n'eut quelques allarmes que le Monaſtére ne fut détruit; mais Dieu la raſſuroit auſſi-tôt dans la priere.

ANN. 1562.

19. Les oppoſitions finiſſent.

Vie de la Sainte. ch. 36. Annal. l. 2. ch. 13. Evêque de Terraſſone, l. 2. ch. 10. Pere Jean de Ieſus Maria, l. 2. ch. 4.

Le peuple étoit toûjours ardent à aigrir le Gouverneur, qui croyant que tout luy ſeroit ouvert, vint au Monaſtére, où il commanda aux quatre jeunes Novices d'en ſortir, ou qu'il feroit enfoncer les portes. Ces filles que la Sainte avoit inſtruites à ne pas trembler, répondirent honnêtement que ce n'étoit point au Gouverneur, mais à l'Evêque à donner un tel ordre, & que dés que le Prélat leur commanderoit, elles ſortiroient auſſi-tôt.

Cette réponſe eut ſon effet, & calma le Gouverneur. Il ſe retira; fit écarter la populace; appaiſa le tumulte, & renvoya l'affaire à une Juſtice reglée. Cependant il n'y avoit perſonne qui voulut ſe charger des intereſts de ce Monaſtére. Mais Julien d'Avila, tres-ſaint Prêtre & tres-éclairé, ſe déclara ſon défenſeur; & comme on en avoit appellé à Madrid pour les Religieuſes, on

envoya un Commiſſaire du Conſeil Royal ſur les lieux pour s'inſtruire des raiſons des deux parties. ANN. 1562.

Tandis que toute la Ville ſe déchaînoit contre cet établiſſement, ſans que perſonne eut le crédit de le proteger, Téreſe du fond de ſa ſolitude pouſſoit des gémiſſemens vers le Ciel, & au ſortir de ſa priere demeuroit auſſi tranquille que ſi elle eut eu la protection de tout l'univers.

Cette tempête dura ſix mois avec beaucoup de fureur, & c'étoit la croix que JESUS-CHRIST avoit prédite à la Sainte lorſqu'elle étoit à Tolede, & qu'elle porta ſi courageuſement. De crainte néanmoins que ces quatre Religieuſes ne manquaſſent de quelque choſe dans le Monaſtére, le Docteur Dace ſoûtenu de l'Evêque en fit prendre ſoin hardiment. Elles furent pourvûës de Confeſſeurs & d'exhortations pour les animer & pour les inſtruire.

Le Pere Yvagnez Dominiquain revint à Avila où il étoit en grande réputation. Il employa ſon autorité pour ramener à la raiſon quantité de perſonnes prévenuës, & leur inſpira de meilleures intentions. Dés qu'il fut parti, on ſollicita fortement l'Evêque de faire avoir à Téreſe la permiſſion de ſon Provincial pour retourner au Monaſtére de S. Joſeph. Cela paroiſſoit alors bien difficile; néanmoins cette permiſſion luy fut accordée. Ainſi vers la fin de l'année 1562. elle revint au Convent de ſa réforme, & amena même avec elle quatre autres Religieuſes de l'Incarnation,

ANN. 1562. dont il y en avoit une qui fut élûë Prieure : car Téreſe ne vouloit pas l'être. On peut juger de la joye que cette petite troupe répandit dans cette maiſon naiſſante.

20. Ferveur des Religieuſes du nouveau Monaſtére.

Vie de la Sainte. ch. 36. Annal. l. 2. ch. 15. Evêque de Terraſſone. l. 2. ch. 11. & 12.

Le Prélat ayant remarqué dans la ſuite combien Téreſe étoit propre au gouvernement, & quelle étoit l'étenduë de ſa prudence, l'obligea de ſe mettre à la tête de ſes ſœurs. Dieu luy fit dans cette charge mille graces nouvelles, qui témoignoient aſſez avec quelle complaiſance il les voyoit. Ce fut alors qu'on eut occaſion de mieux connoître ſa profonde ſageſſe. Elle donna à ſes filles la forme de vie qu'elles devoient mener, & ne fit rien ſans la participation de l'Evêque. Elle mit pour fondement de ſa Régle l'exercice de l'Oraiſon, & la mortification des ſens. Elle établit la clôture exacte; ferma les Parloirs ; défendit les entretiens & les communications du dehors, & rendit les converſations du dedans fort courtes & fort rares. Elle ne permit à ſes Religieuſes, pour ſe ſoulager dans leurs peines, que le recours aux conſolations divines qui ne leur manquérent pas. Elle établit la pratique de vivre d'aumônes & ſans revenu. Elle réforma l'habillement, changea l'étamine en groſſe ſerge ; les ſouliers en ſandales, les matelats en paillaſſes, & la délicateſſe des alimens en groſſiére nourriture.

1563. Lorſque les choſes eurent été réglées de la ſorte, & avec tant de ſuccès, la Ville commença à ſe deſiſter de ſes pourſuites, & l'on s'apperçut que le

procès tomboit de luy-même ; ceux qui s'étoient elevez contre cette fondation avec plus d'emportement, y devinrent les plus affectionnés ; & chacun avoüa que la victoire de tant de traverſes & de tant d'obſtacles ne pouvoit être que l'ouvrage de Dieu. ANN. 1563.

Auſſi-tôt les aumônes ſe répandirent avec abondance dans le Monaſtére : „ Tout le monde, dit la Sainte, nous apporte, ſans que nous demandions, & il ne nous manque rien. Nous gardons la Régle telle que l'a dreſſée le Pere Hugues Cardinal de Sainte Sabine, confirmée l'an 1248. par Innocent IV. la cinquiéme année de ſon Pontificat. *chap. 36. de ſa Vie.*

Mais ce qui étonna le plus, c'eſt que dans cette habitation nouvelle, il vint s'y renfermer pluſieurs jeunes filles de condition, tres-attachées au monde ; entre leſquelles on diſtingua beaucoup deux niéces de la Sainte, dont l'une étoit celle qui luy avoit offert mille ducats quand elles commencerent à parler de ce projet.

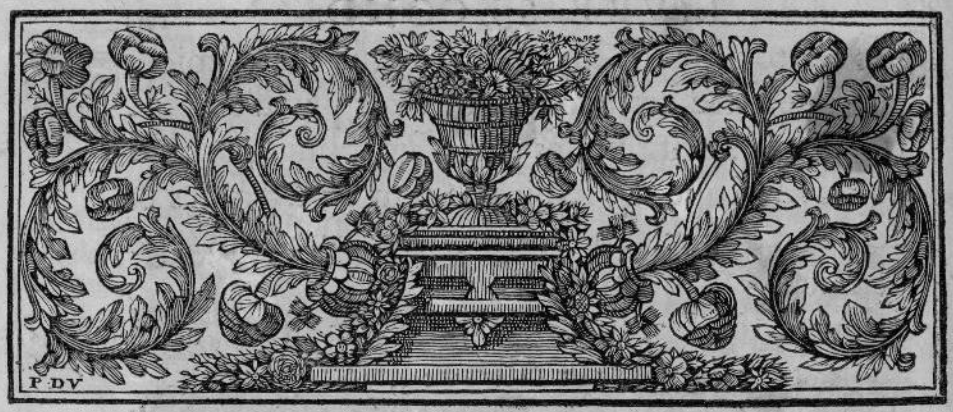

LA VIE DE SAINTE TERESE

LIVRE TROISIE'ME.

SOMMAIRE.

ANN. 1563.

I. *Sainte Téreſe compoſe ſon Livre du Chemin de la Perfection.* II. *De ſa doctrine ſur l'Oraiſon Mentale.* III. *Inſtructions ſur l'Oraiſon Mentale, tirées de l'hiſtoire de ſa Vie.* IV. *Inſtructions ſur l'Oraiſon Mentale, tirées du Livre intitulé, Chemin de la Perfection.* V. *Inſtructions ſur l'Oraiſon Mentale, tirées d'une Lettre de la Sainte à l'Evêque d'Oſme.* VI. *Inſtruction ſur l'Oraiſon Mentale, tirées d'une Lettre au Pere Graken.* VII. *Réglement qu'on obſervoit dans le Monaſtere de S. Joſeph.* VIII. *Ce qui donna occaſion*

occaſion à la multiplication des Monaſtéres de la Réforme. IX. *Le General des Carmes arrive en Eſpagne.* X. *Permiſſion du General pour de nouvelles fondations.* XI. *Projet de la Fondation du Monaſtére de Medine du Champ.* XII. *Les ſuites, les embaras & les ſuccès de cette fondation.* XIII. *Peine interieure que ſouffrit la Sainte après l'accompliſſement de cet œuvre.* XIV. *Sainte Téreſe penſe à établir des Monaſtéres de Carmes Réformés.* XV. *Elle découvre ſon deſſein au Prieur des Carmes de Medine.* XVI. *Le Pere Jean de la Croix vient à Medine, & la Sainte confere avec luy.* XVII. *Caractere de ce Religieux.* XVIII. *La Sainte paſſe à Madrid, & de ce qui luy arriva dans cette Ville.* XIX. *Elle va à Tolede pour travailler à la fondation de Malagon.* XX. *Etabliſſement du Monaſtére de Malagon.* XXI. *Fondation du Monaſtére de Vailladolid.*

ANN. 1564.

CE fût en ce temps-là que par ordre du Pere Dominique Bagnez qui confeſſoit alors la Sainte, elle compoſa le Livre *du Chemin de la Perfection.* Le ſtile en eſt ſimple, mais noblement ſoûtenu; les régles de la Vie ſpirituelle y ſont expoſées nettement & ſolidement. Tout y exhorte à la pratique des vertus les plus épurées, mais ſur tout à l'amour de l'Oraiſon.

1. Sainte Téreſe compoſe ſon Livre du *Chemin de perfection.*

Perſonne n'a parlé plus ſainement ny plus judicieuſement que Téreſe ſur cette matiere qu'on

2. De ſa doctrine ſur l'Oraiſon Mentale.

ANN. 1564.

doit toûjours traiter avec beaucoup de précaution & de ſageſſe. On peut même dire que les fidéles des derniers temps, à un petit nombre près, ne connoiſſant plus la priere que ſous l'idée d'un exercice de cerémonie, & purement exterieur, on eſt redevable à Sainte Téreſe d'avoir non ſeulement diſſipé les tenebres, où la plûpart des eſprits ſe trouvoient enveloppez ſur ce ſujet, mais d'avoir encore inſpiré le goût de la Priere mentale, dont elle marque ſi nettement la neceſſité, les motifs, & les régles. Ce caractére l'a toûjours diſtinguée des autres Saintes; dans le temps même qu'elle vivoit encore, on reconnut déja le fruit de ſes inſtructions dans le public; & une infinité de perſonnes experimenterent les effets de leur application à la priere interieure. Elle dit qu'auſſi-tôt qu'on avoit pris le goût de l'oraiſon, on s'affectionnoit à ſes Religieuſes; & il eſt certain qu'encore aujourd'huy les ames véritablement recueillies ſentent une inclination particuliere pour tout l'Ordre des Carmes & des Carmelites de ſa Réforme. Ainſi ce ſeroit ravir à nôtre Sainte la gloire qui luy eſt dûë pour avoir enrichi l'Egliſe d'une doctrine ſi ſalutaire; ce ſeroit même priver les Chrétiens des enſeignemens les plus utiles, que d'écrire une Vie de ſainte Téreſe, ſans parler des excellentes maximes qu'elle nous a laiſſées pour l'oraiſon, & qu'elle a répandu dans ſes differens Ouvrages. Nous ne pouvons donc pas nous diſ-

penſer d'en dire ici quelque choſe, que nous avons pris ſoin d'extraire de ſes Lettres & de ſes autres Ecrits. ANN. 1564.

Au reſte nous avertiſſons que nous ne pretendons rien rapporter de ces états extraordinaires, où par un privilege ſpecial Dieu l'a élevée. Comme les dons ſublimes ne ſe tirent point en exemple, on ne les doit point donner en précepte. Nous ne parlerons donc de la priere interieure, que conſiderée dans les voyes communes, & telle que la peuvent pratiquer tous les fidéles. Il eſt bien glorieux à nôtre Sainte que nuls Théologiens, & nuls Docteurs, même les plus oppoſés à la ſpiritualité, n'ayent jamais rien trouvé à reprendre à tout ce qu'elle a écrit ſur des matieres ſi délicates, où elle fait entrer tous les principes d'une tres-pure & tres-ſainte métaphyſique.

3. Inſtruction ſur l'Oraiſon Mentale, tirée de l'hiſtoire de la Vie de la Sainte.

Nous rapporterons d'abord ce qu'elle dit au Chapitre onziéme de ſa Vie. Comme il s'agiſſoit d'aller au devant des répugnances que l'on peut ſentir à pratiquer cet exercice quand on n'y eſt pas accoûtumé, elle appuye beaucoup ſur le courage qu'il faut avoir pour ne ſe pas rebuter des difficultés apparentes, & elle fait rouler ſes inſtructions ſur une ingénieuſe allégorie dont l'agrément de ſon eſprit luy fournit l'idée. " Il eſt ſi difficile, dit-elle, à des perſonnes ignorantes " comme moy de bien exprimer le langage du " cœur & de l'eſprit, que je ſuis contrainte de "

ANN. 1564. „ chercher quelque moyen pour m'en démêler, „ & de recourir aux comparaiſons familieres. Je „ dis donc que celuy qui veut commencer à prier „ mentalement, doit s'imaginer qu'il entre- „ prend de faire dans une terre ſterile & pleine „ de ronces & d'épines, un jardin qui ſoit agréa- „ ble à Dieu, & d'où il faut que nôtre Seigneur „ luy-même arrache ces mauvaiſes plantes pour „ en mettre de bonnes en leur place. On peut „ croire que cela eſt, quand après s'être réſolu „ de pratiquer l'oraiſon on s'y exerce, & qu'à „ l'imitation des bons jardiniers, on cultive & „ l'on arroſe ces nouvelles plantes, afin de les „ faire croître, & de produire des fleurs dont la „ bonne odeur convie ſa Majeſté divine à venir „ ſouvent ſe promener dans ce jardin, & pren- „ dre plaiſir à conſiderer ces fleurs, qui ne ſont „ autre choſe que les vertus dont nos ames ſont „ parées & embellies.

„ On peut donc comparer ceux qui commen- „ cent à faire oraiſon, à ceux qui tirent de l'eau „ d'un puits, avec grand travail, tant ils ont de „ peines à recueillir leurs penſées, accoûtumées „ à ſuivre l'égarement de leurs ſens. Lorſqu'ils „ veulent ſe mettre en priere, il faut qu'ils ſe „ retirent dans la ſolitude, pour ne rien voir & „ ne rien entendre qui ſoit capable de les diſ- „ traire & que là ils ſe remettent devant les „ yeux leur vie paſſée. Les parfaits auſſi bien que „ les imparfaits, doivent en uſer ainſi : mais

moins ſouvent, comme je le diray dans la ſuite. " ANN. 1564.

La difficulté eſt au commencement, à cauſe que l'on n'oſe s'aſſûrer ſi le repentir que l'on a de ſes pechez, eſt un repentir véritable accompagné d'une ferme réſolution de ſervir Dieu; & l'on doit alors extrêmement méditer ſur la vie de JESUS-CHRIST, quoy qu'on ne le puiſſe faire ſans que cette application ne laſſe l'eſprit dans les premiers temps.

Nous pouvons arriver juſques-là par nôtre travail, ſuppoſé le ſecours de Dieu, ſans lequel il eſt évident que nous ne ſçaurions ſeulement avoir une bonne penſée. C'eſt commencer à travailler pour tirer l'eau du puits; & Dieu veuille que nous y en trouvions: mais au moins il ne tient pas à nous, puiſque nous tâchons à en tirer, & faiſons ce que nous pouvons pour arroſer ces fleurs ſpirituelles. Dieu eſt ſi bon, que lors que pour des raiſons qui luy ſont connuës, & qui nous ſont peut-être fort avantageuſes, il permet que le puits ſe trouve à ſec dans le temps que nous faiſons comme de bons jardiniers tout ce que nous pouvons pour tirer de l'eau; il nourrit les fleurs ſans eau & fait croître les vertus. J'entends par cette eau nos larmes, & à leur défaut la tendreſſe & les ſentimens de dévotion.

Mais que fera celuy qui dans ce travail ne trouvera durant pluſieurs jours que de la ſe-

ANN. 1564.

„ chereſſe, qui ſentira le dégoût de voir que ſes
„ efforts ſont inutiles; & que bien qu'il ait tant
„ de fois deſcendu le ſceau dans le puits, il n'aura
„ pû en tirer une ſeule goute d'eau ? N'abandon-
„ neroit-il pas tout, s'il ne ſe repreſentoit que
„ c'eſt pour ſe rendre agréable au Seigneur de
„ ce Jardin qu'il s'eſt donné tant de peine; &
„ qu'il l'auroit priſe inutilement s'il ne ſe rendoit
„ digne par ſa perſeverance de la récompenſe
„ qu'il en eſpere. Il luy arrivera même quelque-
„ fois de ne pouvoir pas ſeulement remuer le
„ bras, ny avoir une ſeule bonne penſée, puiſ-
„ qu'en avoir, c'eſt tirer de l'eau de ce puits. Que
„ fera, dis-je, alors ce Jardinier ? il ſe conſolera,
„ & il ſe réjoüira, & réputera à tres-grande fa-
„ veur de travailler dans le jardin d'un ſi grand
„ Prince. Il luy ſuffira de ſçavoir, qu'il contente
„ ce Roy du Ciel & de la terre, ſans chercher ſa
„ ſatisfaction propre; il le remerciera beau-
„ coup de la grace qu'il luy fait de continuer de
„ travailler avec tres-grand ſoin à ce qu'il luy a
„ commandé, encore qu'il n'en reçoive point
„ de récompenſe preſente, & de ce qu'il luy aide
„ à porter cette croix, en ſe ſouvenant que luy
„ même, tout Dieu qu'il eſt, a porté la croix du-
„ rant toute ſa vie mortelle ſans chercher ici bas
„ l'établiſſement de ſon royaume; & n'a jamais
„ abandonné l'exercice de l'oraiſon. Ainſi quand
„ même cette ſéchereſſe dureroit toûjours, il la
„ doit conſiderer comme une croix qu'il luy eſt

avantageux de porter, & que JESUS-CHRIST luy aide à ſoûtenir d'une maniere inviſible; on ne peut rien perdre avec un ſi bon maître; & un temps viendra qu'il payera avec uſure les ſervices qu'il luy aura rendus. Que les mauvaiſes penſées ne l'étonnent donc point; mais qu'il ſe ſouvienne que le démon en donnoit à S. Jerôme, au milieu même du deſert. Comme j'ai ſouffert ces peines durant pluſieurs années, je ſçai qu'elles ſont toûjours récompenſées. Ainſi je conſidérois comme une grande faveur que Dieu me faiſoit lorſque je pouvois tirer quelque goute d'eau de ce puits. Ce n'eſt pas que je ne demeure d'acord que ces peines ſont tres-grandes, & que l'on a beſoin de plus de courage pour les ſupporter, que pluſieurs grands travaux que l'on ſouffre dans le monde. Mais j'ai reconnu clairement que Dieu les recompenſe avec tant de liberalité, même dés cette vie, qu'une heure des conſolations qu'il m'a données depuis dans l'oraiſon, m'a payée de tout ce que j'y avois ſouffert durant un ſi long-temps. Il me ſemble que Nôtre-Seigneur permet que ces peines, & pluſieurs autres tentations arrivent aux uns au commencement, & aux autres dans la ſuite de leur exercice en l'oraiſon, pour éprouver leur amour pour luy & connoître s'ils ſe pourront réſoudre à boire ſon calice, & à luy aider à porter ſa croix, avant qu'il ait enrichi leurs ames par de plus grandes

ANN. 1564.

ANN. 1564. „ faveurs : Je ſuis perſuadée que cette conduite „ de Dieu ſur nous eſt pour nôtre bien ; parce „ que les graces dont il a deſſein de nous favori- „ riſer dans la ſuite ſont ſi grandes, qu'il veut au- „ paravant nous faire éprouver quelle eſt nôtre „ miſere, afin qu'il ne nous arrive pas ce qui ar- „ riva à Lucifer. Que faites-vous, Seigneur, „ qui ne ſoit pour le plus grand bien d'une ame, „ lorſque vous connoiſſez qu'elle eſt à vous, „ qu'elle s'abandonne entierement à vôtre vo- „ lonté ; qu'elle eſt reſoluë de vous ſuivre par „ tout juſqu'à la mort, & la mort de la croix, de „ vous aider à porter cette croix : & enfin, de ne „ vous abandonner jamais.

„ Ceux qui ſe ſentent dans cette réſolution, & „ ſe peuvent flater d'avoir renoncé à tous les ſen- „ timens de la terre pour n'en avoir que de ſpi- „ rituels, n'ont rien à craindre ; car qui peut „ affliger ceux qui ſont déja dans un état ſi élevé „ que de conſiderer avec mépris tous les plaiſirs „ que l'on goûte dans le monde, & de n'en re- „ chercher point d'autres que de converſer ſeul „ avec Dieu ? Le plus difficile eſt fait alors.

„ Rendez-en graces, bienheureuſes ames, à „ ſa Majeſté divine ; confiez-vous en ſa bonté, „ qui n'abandonne jamais ceux qu'il aime, & „ gardez-vous bien d'entrer en cette penſée : „ Pourquoy donne-t-il à d'autres en ſi peu de „ jours tant de devotion, & ne me la donne-t'il pas „ en tant d'années ? Croyez que c'eſt pour nôtre

plus

plus grand bien ; & puiſque nous ne ſommes « ANN. 1564.
plus à nous-mêmes, mais à Dieu, laiſſons-nous «
conduire par luy comme il luy plaira : il nous «
fait aſſez de grace de nous permettre de tra- «
vailler dans ſon jardin, & d'y être auprès de luy. «
Comme nous ne ſçaurions n'y point être, puiſ- «
qu'il y eſt toûjours ; s'il veut que ces plantes & «
ces fleurs croiſſent, & ſoient arroſées, les unes «
par l'eau que l'on tire de ce puits, & les autres «
ſans eau, que nous importe ? «

Faites donc, Seigneur, tout ce qu'il vous plaira, «
pourvû que vous ne permettiez pas que je vous «
offenſe, & que je renonce à la vertu, ſi vous «
m'en avez donné quelques-unes, dont je ne «
ſuis redevable qu'à vous ſeul. Je deſire de ſouffrir «
puiſque vous avez ſouffert. Je ſouhaite que vôtre «
volonté ſoit accomplie en moy en toutes les «
manieres que vous l'avez agréable ; & ne per- «
mettez pas, s'il vous plaît, qu'un tréſor d'auſſi «
grand prix qu'eſt vôtre amour, enrichiſſe ceux «
qui ne vous ſervent que pour en recevoir des «
conſolations. «

Il faut extrémement remarquer, & l'expé- «
rience que j'en ay, fait que je ne crains point «
de le dire, qu'une ame qui commence à mar- «
cher dans ce chemin de l'Oraiſon mentale, «
avec une ferme réſolution de continuer, & de «
ne faire pas grand cas des conſolations & des «
ſechereſſes qui s'y rencontrent, ne doit pas «
craindre, quoy qu'elle bronche quelquefois, de «

ANN. 1564.

» retourner en arriere, ny de voir renverſer cet
» édifice ſpirituel qu'elle commence, parce qu'elle
» le bâtit ſur un fondement inébranlable : car
» l'amour de Dieu ne conſiſte pas à répandre des
» larmes, ny en cette ſatisfaction, & cette ten-
» dreſſe que nous déſirons d'ordinaire, parce
» qu'elle nous conſole ; mais il conſiſte à ſervir
» Dieu avec courage, à exercer la juſtice, & à
» pratiquer l'humilité ; autrement il me ſemble
» que ce ſeroit vouloir toûjours recevoir, & ja-
» mais ne rien donner. Je le repete encore, & je
» ne ſçaurois trop le repeter : il ne faut ny s'in-
» quieter ny s'affliger de ces ſechereſſes, de ces in-
» quiétudes, & de ces diſtractions de nôtre eſprit :
» il ne ſçauroit ſe délivrer de ces peines qui le
» gênent, & acquerir une heureuſe liberté, s'il
» ne commence à ne point apprehender les croix :
» mais alors Nôtre-Seigneur l'aidera à les porter ;
» ſa triſteſſe ſe changera en joye, & il avancera
» beaucoup. Autrement n'eſt-il pas évident par
» tout ce que j'ai dit, que s'il n'y a point d'eau dans
» le puits, nous ne ſçaurions y en mettre : mais
» il n'y a rien que nous ne devrions faire pour en
» tirer s'il y en a, parce que Dieu veut que nô-
» tre travail ſoit le prix de nôtre vertu, & qu'elle
» ne peut augmenter que par ce moyen.

4. Inſtructions ſur l'Oraiſon mentale, tirées du

Il ſe trouve encore des enſeignemens plus méthodiques dans le Livre du Chemin de la Perfection, où la Sainte traite expreſſément de cette matiére. Elle poſe encore pour fondement de ne

point ſe décourager dans cet exercice, & d'y perſeverer malgré les dégoûts & les obſtacles. « Si l'eſprit, dit-elle, eſt naturellement ſi diſſipé « qu'il ne puiſſe s'arrêter à rien, il faut avoir re- « cours aux Livres pour le fixer, & j'avouë que « les paroles de l'Evangile me font entrer dans un « plus grand recüeillement que les ouvrages les « plus ſçavans & les mieux écrits. «

ANN. 1564. livre intitulé, *du Chemin de la perfection*, chapitre 21.

Peut-être on vous dira qu'il y a du péril dans « la pratique de l'oraiſon : mais quiconque vous « le dira eſt luy-même un grand écüeil pour vous, « & vous le devez regarder de la ſorte. Le péril » conſiſte à n'avoir pas l'humilité ny les autres « vertus : mais à Dieu ne plaiſe qu'on puiſſe jamais « dire qu'il y ait du péril dans le chemin de l'o- « raiſon. Ces frayeurs ſont des ſugeſtions du dia- « ble qui ſe ſert de cet artifice pour faire tomber « les ames interieures. Admirez, je vous prie, « l'aveuglement des gens du monde ; ils ne con- « ſiderent point cette foule innombrable de per- « ſonnes, qui ne faiſant jamais d'oraiſon, & ne « ſçachant pas même ce que c'eſt que de prier, « ſont tombez dans l'hereſie, & dans tant d'autres « pechez horribles. Et ſi le démon par ſes artifi- « ces & par un malheur déplorable, mais tres- « rare, fait tomber quelques-uns de ceux qui pra- « tiquent ce ſaint exercice ; ils en prennent ſujet « d'effrayer les autres ſur une pratique ſi ſalu- « taire. En verité c'eſt une belle imagination à « ceux qui ſe laiſſent abuſer ainſi, de croire que «

ANN. 1564.

» pour s'exempter du mal, il faut éviter de faire » le bien : & je ne croy pas que le diable ait em- » ployé jamais un meilleur moyen pour nuire aux » hommes.

Téreſe ajoûte encore qu'une ame touchée d'amour pour JESUS-CHRIST, trouve du plaiſir dans tout ce qui luy en rappelle le ſouvenir ; & qu'elle n'entendoit jamais dire à la Meſſe dans le *Credo*, que le royaume de ſon époux n'aura point de fin, ſans en être pénétrée de joye.

Elle met en uſage dans le vingt-ſixiéme Chapitre de ce Livre, les raiſons les plus touchantes pour faire naître dans tous les cœurs le goût de la priere mentale, & il faut convenir que ſon experience l'avoit merveilleuſement inſtruite.

* *Livre du Chemin de perfection. ch. 26.*

» Revenons maintenant, dit-elle * à nôtre » Oraiſon vocale, afin d'apprendre à prier de telle » ſorte, qu'encore que nous ne nous en apperce- » vions pas, Dieu y joigne auſſi l'Oraiſon men- » tale. Vous ſçavez qu'il faut la commencer par » l'examen de conſcience, puis dire le *Confiteor*, » & faire le ſigne de la Croix : mais étant ſeule » lors que vous vous employez à une ſi ſainte oc- » cupation, tâchez, mes filles, d'avoir compa- » gnie. Et quelle meilleure compagnie pourrez- » vous avoir que celuy-là même qui vous a en- » ſeigné l'Oraiſon que vous allez dire ? Imaginez- » vous donc, mes ſœurs, que vous êtes avec Nô- » tre-Seigneur JESUS-CHRIST : conſiderez » avec combien d'amour & d'humilité il vous a-

appris à faire cette priére ; & croyez-moy, ne « ANN.
vous éloignez jamais d'un ami ſi parfait & ſi veri- « 1564.
table. Que ſi vous vous accoûtumez à demeurer «
avec luy, & qu'il connoiſſe que vous deſirez de «
tout vôtre cœur non ſeulement de ne le per- «
dre point de vûë, mais de faire tout ce qui ſera «
en vôtre puiſſance pour eſſaïer de luy plaire, «
vous ne pourrez, comme l'on dit d'ordinaire, «
le chaſſer d'auprès de vous. Jamais il ne vous «
abandonnera. Il vous aſſiſtera dans tous vos «
beſoins : & quelque part que vous alliez, il vous «
tiendra toûjours compagnie. Or croyez-vous «
que ce ſoit un bonheur & un ſecours peu conſi- «
dérable que d'avoir ſans ceſſe à ſes côtés un tel «
ami ? «

O, mes Sœurs, vous qui ne ſçauriez beaucoup «
diſcourir avec l'entendement, ny porter vos «
penſées à méditer ſans vous trouver auſſi-tôt «
diſtraites, accoûtumez-vous, je vous en prie, à «
ce que je viens de dire : je ſçai par ma propre «
experience que vous le pouvés ; car j'ai paſſé «
pluſieurs années dans cette peine, de ne pou- «
voir arrêter mon eſprit durant l'oraiſon ; & j'a- «
voüe qu'elle eſt grande : mais ſi nous deman- «
dons à Dieu avec humilité qu'il nous en ſoulage, «
il eſt ſi bon qu'aſſurément il ne nous laiſſera «
pas ainſi ſeules, & nous viendra tenir compa- «
gnie. Que ſi nous ne pouvons acquerir ce bon- «
heur en un an, acquerons-le en pluſieurs an- «
nées : car doit-on plaindre le temps à une oc- «

ANN. 1564.

» cupation où il eſt employé ſi utilement : & qui
» nous empêche de l'y employer ? Je vous dis en-
» core que l'on peut s'y accoûtumer en travaillant
» à s'approcher toûjours d'un ſi bon Maître.

» Je ne vous demande pas néanmoins de pen-
» ſer continuellement à luy, de former pluſieurs
» raiſonnemens, & d'appliquer vôtre eſprit à
» faire de grandes & ſubtiles conſidérations : mais
» je vous demande ſeulement de le regarder : car
» ſi vous ne pouvez faire davantage, qui vous
» empêche de tenir au moins durant un peu de
» temps les yeux de vôtre eſprit attaché ſur cet
» adorable Epoux de vos ames ? Quoy ! vous pou-
» vez bien regarder des choſes difformes, & vous
» ne pourriez pas regarder le plus beau de tous
» les objets imaginables ? Que ſi après l'avoir con-
» ſideré vous ne luy trouvez pas de beauté, je
» vous permets de ne le plus regarder, quoy que
» cet époux celeſte ne ceſſe jamais de tenir ſes
» yeux arrêtés ſur vous. Helas ! encore qu'il ait
» ſouffert de vous mille indignités, il ne laiſſe
» pas de vous regarder ; & vous croiriez faire un
» grand effort ſi vous détourniez vos regards des
» choſes exterieures pour les jetter quelquefois
» ſur luy ? Conſiderés, comme le dit l'épouſe dans
» le Cantique, qu'il ne deſire autre choſe ſinon
» que nous le regardions. Ainſi pourvû que
» vous le cherchiez, vous le trouverez tel que vous
» le deſirerez : car il prend tant de plaiſir à voir
» que nous attachions nôtre vûë ſur luy, qu'il n'y

a rien qu'il ne faſſe pour nous y porter. «

ANN. 1564.

Sainte Téreſe fait voir enſuite combien il eſt avantageux à l'ame de méditer ſur les differens myſtéres de la Vie de JESUS-CHRIST; & quelle application on en doit faire dans les diverſes ſituations où l'on ſe trouve.

On prétend, dit-elle, que les femmes pour « bien vivre avec leurs maris, doivent ſuivre tous leurs ſentimens, témoigner de la triſteſſe lorſ- « qu'ils ſont triſtes; de la joye quand ils ſont gais, « quoy qu'elles n'en ayent point dans le cœur: « ce qui en paſſant vous doit faire remarquer, « mes Sœurs, de quelle ſujetion il a plû à Dieu « de nous délivrer. C'eſt-là veritablement, & « ſans rien exagerer, de quelle ſorte Nôtre-Sei- « gneur traite avec nous: car il veut que nous « ſoyons les maîtreſſes; il s'aſſujettit à nos deſirs « & ſe conforme à nos ſentimens: ainſi ſi vous « êtes dans la joye, conſiderez-le reſſuſcité, « & alors quel contentement ſera le vôtre de le « voir ſortir du tombeau tout éclatant de perfec- « tions, tout brillant de majeſté, tout replendiſ- « ſant de lumiere, & tout comblé du plaiſir que « donne à un victorieux le gain d'une ſanglante « bataille, qui le rend maître d'un ſi grand « Royaume qu'il a conquis ſeulement pour vous « le donner. Croyriez-vous aprés cela que c'eſt « beaucoup faire de jetter quelquefois les yeux « ſur celuy qui veut ainſi, vous mettre le ſceptre à « la main, & la couronne ſur la tête? «

ANN. 1564.

» Que ſi vous êtes triſtes, ou dans la ſouffrance,
» conſiderez-le allant au Jardin des Oliviers, & ju-
» gez quelles doivent être les peines dont ſon ame
» étoit accablée; puiſqu'encore qu'il fût non ſeule-
» ment patient, mais la patience même, il ne laiſſa
» pas de faire connoître ſa triſteſſe, & de s'en
» plaindre. Conſiderez-le attaché à la colomne
» par l'excès de l'amour qu'il a pour vous, ac-
» cablé de douleurs, déchiré à coups de foüets,
» perſecuté des uns, outragé des autres, tranſi
» de froid, renoncé & abandonné par ſes amis,
» & dans une ſi grande ſolitude qu'il vous ſera
» facile de vous conſoler avec luy ſeule à ſeul. Ou
» bien conſiderez-le chargé de ſa croix, ſans que
» même en cet état on luy donne le temps de reſ-
» pirer. Car pourvû que vous tâchiez de vous
» conſoler avec ce divin Sauveur, & que vous
» tourniez la tête de ſon côté pour le regarder il
» oubliera ſes douleurs pour faire ceſſer les vôtres;
» & quoy que ſes yeux ſoient tout trempez de ſes
» larmes, ſa compaſſion les luy fera arrêter ſur
» vous avec une douceur inconcevable.

» Si vous ſentez, mes filles, que vôtre cœur
» ſoit attendri en voyant vôtre Epoux en cet état;
» ſi ne vous contentant pas de le regarder, vous
» prenez plaiſir de vous entretenir avec luy, non
» par des diſcours étudiez, mais avec des paroles
» ſimples qui luy témoignent combien ce qu'il
» ſouffre, vous eſt ſenſible, ce ſera alors que
» vous pourrez luy dire : O Seigneur du monde,

veritable

veritable époux de mon ame, eſt-il poſſible que « ANN.
vous vous trouviez réduit à une telle extrêmité? « 1564.
O mon Sauveur & mon Dieu, eſt-il poſſible « que vous ne dédaigniez pas la compagnie d'une « auſſi vile créature que je ſuis? car il me ſemble « que je remarque à vôtre viſage que vous tirés « quelque conſolation de moy. Comment ſe « peut-il faire que les Anges vous laiſſent ſeul, « & que vôtre Pere vous abandonne ſans vous « conſoler? Puis donc que cela eſt ainſi, & que « vous voulez bien tant ſouffrir pour l'amour de « moy, qu'eſt-ce que ce peu que je ſouffre pour « l'amour de vous, & de quoy me puis-je plain- « dre? Je ſuis tellement confuſe de vous avoir vû « en ce déplorable état, que je ſuis réſoluë de « ſouffrir tous les maux qui me pourront arriver, « & de les conſiderer comme des biens, afin de « vous imiter en quelque choſe. Marchons donc « enſemble, mon cher Sauveur, je ſuis réſoluë « de vous ſuivre en quelque lieu où vous alliez, « & je paſſerai par tout où vous paſſerez. «

Embraſſez ainſi, mes Filles, la Croix de vôtre « divin Redempteur; & pourvû que vous le ſou- « lagiez en luy aidant à la porter, ſouffrez ſans « peine que les Juifs vous foulent aux pieds. « Mépriſez tout ce qu'ils vous diront: fermez les « oreilles à leurs inſolences; & quoy que vous « trebuchiez & que vous tombiez avec vôtre ſaint « Epoux, n'abandonnez point cette Croix. Con- « ſiderez l'excès inconcevable de ſes ſouffrances: «

ANN. 1564.

» & quelque grandes que vous vous imaginiez
» que ſoient les vôtres, & quelque ſenſibles
» qu'elles vous ſoient, elles vous ſembleront ſi
» légeres en comparaiſon des ſiennes, que vous
» vous trouverez toutes conſolées.

» Vous me demanderez peut-être, mes Sœurs,
» comment cela ſe peut pratiquer, & me direz
» que ſi vous aviez pû voir des yeux du corps nôtre
» Sauveur lorſqu'il étoit dans le monde, vous
» auriez avec joye ſuivi ce conſeil ſans les détour-
» ner jamais de deſſus luy. N'ayez point, je vous
» prie, cette créance : quiconque ne veut pas
» maintenant faire un peu d'effort pour ſe recüeil-
» lir, & le regarder au dedans de ſoy, ce qui ſe
» peut ſans aucun péril, en y apportant ſeulement
» un peu de ſoin, auroit beaucoup moins pû ſe
» réſoudre à demeurer avec la Madelaine au piéd
» de la Croix, lorſqu'il auroit eu devant ſes yeux
» l'objet de la mort. Car quelles ont été, à vôtre
» avis, les ſouffrances de la glorieuſe Vierge, &
» de cette bienheureuſe femme ? Que de mena-
» ces ! que de paroles injurieuſes ! que de rebuts,
» & que de mauvais traitemens ces miniſtres du
» démon ne leur firent-ils point éprouver ? Ce
» qu'elles endurerent devoit être ſans doute bien
» terrible ? Mais comme elles étoient plus tou-
» chées des ſouffrances du Fils de Dieu que des
» leurs propres ; une plus grande douleur en é-
» touffoit une moindre. Ainſi, mes Sœurs, vous
» ne devez pas vous perſuader que vous auriez pû

ANN. 1564.

« souffrir de ſi grands maux, puiſque vous ne
« ſçauriez maintenant en ſouffrir de ſi petits; mais
« en vous y exerçant, vous pourrez paſſer des uns
« aux autres.

« Pour vous aider, choiſiſſez entre les myſtéres
« de Nôtre-Seigneur, celuy qui vous donnera
« plus de dévotion, & portez-en l'image ſur vous,
« non ſans la regarder jamais, mais pour vous
« faire ſouvenir de parler ſouvent à luy.

Le reſte de ce Chapitre eſt une exhortation à la perſeverance dans la priere. Une explication des cauſes de la tiédeur, des ſources de la difficulté que nous trouvons à converſer avec Dieu, & des motifs pour nous en approcher.

« JESUS-CHRIST, dit-elle, ne manquera
« pas de vous mettre dans le cœur & dans la bou-
« che ce que vous aurez à luy dire; puiſque vous
« parlez bien à d'autres perſonnes, comment les
« paroles vous pourront-elles manquer pour vous
« entretenir avec Dieu? Ne le croyez pas, mes
« Sœurs, & pour moy je ne ſçaurois croire que
« cela puiſſe arriver, pourvû que vous vous y exer-
« ciez: car ſi vous ne le faites, qui doute que les
« paroles ne vous manquent, puiſque ceſſant de
« converſer avec une perſonne, elle nous devient
« comme étrangere, quand même elle nous ſe-
« roit proche parente, & nous ne ſçavons plus
« que luy dire, parce que la parenté & l'amitié
« s'évanoüiſſent auſſi-tôt que la communication
« ceſſe.

ANN. 1564.

» C'eſt auſſi un autre fort bon moyen pour s'entretenir avec Dieu, que de prendre un Livre en langue vulgaire, afin de recüeillir l'entendement pour pouvoir bien faire enſuite l'Oraiſon vocale, & pour y accoûtumer l'ame peu à peu par de ſaints artifices & de ſaints attraits, ſans la dégoûter, ny l'intimider. Repreſentez-vous que depuis pluſieurs années vous êtes comme une femme qui a quitté ſon mary, & que l'on ne ſçauroit porter à retourner avec luy ſans uſer de beaucoup d'adreſſe. Voilà l'état où le peché nous a réduites. Nôtre ame eſt ſi accoûtumée à ſe laiſſer emporter à tous ſes plaiſirs, ou pour mieux dire, à toutes ſes peines, qu'elle ne ſe connoît plus elle-même. Ainſi pour faire qu'elle veüille retourner en ſa maiſon, il faut uſer de mille artifices : car autrement, & ſi nous n'y travaillons peu à peu, nous ne pourrons jamais en venir à bout. Mais je vous aſſure encore que pourvû que vous pratiquiez avec grand ſoin ce que je viens de vous dire ; le profit que vous en ferez ſera tel, que nulles paroles ne ſont capables de l'exprimer.

» Tenez-vous donc toûjours auprès de ce divin Maître, avec un tres-grand deſir d'apprendre ce qu'il vous enſeignera. Il vous rendra ſans doute ſes diſciples, & ne vous abandonnera point à moins que vous ne l'abandonniez vous-mêmes.

» Conſiderez attentivement toutes ſes paroles,

lès premieres qu'il prononcera vous feront con- « ANN. 1564.
noître l'extrême amour qu'il vous porte : & que « peut-il y avoir de plus doux & de plus agréable « à un bon disciple que de voir que son Maître « l'aime? «

Il faut que la pratique de la Priere mentale soit bien nécessaire aux Chrêtiens, puisque nôtre Sainte écrivant à un grand Prélat, qu'elle felicite d'avoir l'humilité, la charité, le zele des ames & de la gloire de Dieu, qui sont des vertus essentielles, non seulement à tous les fidéles en general, mais particulierement aux Evêques, elle ajoûte néanmoins qu'il luy manque la principale chose, & sur laquelle toutes les autres vertus sont appuyées comme sur leur fondement ; parce qu'il ne s'exerçoit pas assidûment à la priere interieure : « Or dés que le fondement vient à « manquer, dit-elle, tout l'édifice est bien-tôt « renversé. * La charité est suffisante sans doute « pour nous sauver, mais on ne la conserve pas « sans l'oraison : il faut perseverer dans la justice « pour entrer au Ciel, mais Dieu n'accorde la « perseverance qu'à nos desirs, & il n'y a que les desirs qui soient une veritable priere. L'Oraison « est le canal par où viennent les inspirations « celestes : dés qu'on cesse de prier, les lumieres « du Saint-Esprit, & les eaux de la grace ne cou- « lent plus. «

5. Instructions sur l'Oraison mentale, tirées d'une lettre de la Sainte à l'Evêque d'Osme. Lettre huitiéme.

* *Palafox sur cette Lettre.*

La docilité de cet Evêque étoit admirable ; car Téreſe luy donne, pour ainsi dire, les premiers

ANN. 1564. élemens de l'inſtruction. Après luy avoir recommandé de ne ſe point décourager ny rebuter quand ſon imagination s'égare, ou que ſon cœur eſt inſenſible, elle luy dit que d'abord il doit ſe reconnoître pecheur, & s'accuſer interieurement des fautes que ſa conſcience luy reproche; qu'enſuite il faut ſe preſenter devant Dieu pour apprendre de luy ſes devoirs; car dés qu'il nous ouvre les yeux dans la priere, on voit dit-elle, bien des imperfections qu'on ne remarquoit pas auparavant. Après ces préliminaires, elle l'exhorte à ſe repreſenter tous les myſtéres & tous les états de JESUS-CHRIST, tantôt les uns, tantôt les autres, mais principalement ſes ſouffrances qu'elle luy recommande fort de conſiderer en détail ſous les differentes idées qu'on en peut avoir, s'arrêtant aux mouvemens que ces conſiderations feront naître; & s'abandonnant » aux tranſports de ſon admiration : » Vous de- » vez, dit-elle, approcher de l'oraiſon avec une » ſoumiſſion parfaite, & vous y laiſſer mener par » le chemin où Dieu voudra vous conduire: » écoutés attentivement ſes leçons, ſoit qu'il vous » conſole, ſoit qu'il vous rebute, recevez tout » avec un eſprit égal : lorſqu'il vous reprend, hu- » miliez-vous; lorſqu'il vous éclaire, avoüés vô- » tre indignité; & avoüés auſſi qu'il n'a pas moins » de pouvoir pour prodiguer ſes faveurs que pour » venger nos offenſes. Ne pas ſoûmettre ſon eſ- » prit dans la priere, c'eſt y aller plûtôt pour

enſeigner Dieu, que pour en être enſeigné. « ANN.
Comme en entrant à l'oraiſon vous avez dû « 1564.
dire à Dieu que vous vous preſentiez pour par- «
ler à luy, quoy que vous ne fuſſiez que cendre «
& pouſſiere, vous devez avoir les qualités de «
la pouſſiere & de la cendre, & vous tenir com- «
me elles au centre de la terre. Quand le vent «
éleve la pouſſiere, il ne ſeroit pas naturel qu'elle «
ne s'élevât point, elle monte autant que le «
vent l'éleve & la ſoûtient: dés que le vent ceſſe «
elle retourne en bas. L'ame doit agir de mê- «
me dans l'oraiſon; ſe tenir aſſiſe bien bas ſur ſa «
propre connoiſſance: mais quand le ſouffle du «
Saint-Eſprit l'éleve, qu'il la porte dans le ſein «
de Dieu, qu'il l'y ſoûtient, & luy manifeſte «
ſes beautez, il faut qu'elle ſçache joüir de ſes «
faveurs. «

Soyez encore comme un ver de terre lorſ- «
que vous priés; un ver ne s'éleve point, ny «
quand les créatures le foulent aux pieds, ny «
quand les oiſeaux le piquent. S'il vous vient «
dans l'eſprit que vous feriez mieux de ſecourir «
le prochain, d'étudier, de prêcher, & de va- «
quer aux ſoins de vôtre charge, répondés que «
vos propres beſoins ſont les premiers où vous de- «
vez remedier; la parfaite charité commence «
par elle-même; le Paſteur pour bien s'aquitter «
de ſa charge, doit ſe placer ſur un lieu émi- «
nent d'où il puiſſe voir ſon troupeau, & diſ- «
cerner ſi ſes brebis ne ſont point attaquées par «

ANN. 1564.

» les loups : or ce lieu éminent c'eſt l'oraiſon.
» Un ver encore ne s'éleve point de terre quoy
» que les oiſeaux le piquent ; de même l'homme
» doit demeurer ferme dans la ſituation où Dieu
» le met en priant, quoy que les démons l'im-
» portunent & l'inquiétent, & mettent de l'agi-
» tation dans ſes penſées. Ce n'eſt pas peu profi-
» ter dans l'oraiſon que de ſouffrir patiemment
» ces diſſipations importunes : c'eſt s'offrir en
» holocauſte, & tout le ſacrifice alors ſe brûle
» dans le feu de la tentation. Ne croyez pas que
» ce ſoit un temps perdu que de demeurer là ſans
» rien recevoir ; c'eſt beaucoup gagner que de
» travailler ſans interêt, & pour la ſeule gloire
» de Dieu. Il en eſt de cela comme des enfans qui
» travaillent dans le champ de leur pere ; ils ne
» reçoivent pas tous les jours le ſalaire de leur jour-
» née, mais au bout de l'an ils retirent tout.
» L'homme qui s'approche de l'oraiſon doit
» beaucoup travailler & ne ſe laſſer jamais, dans
» le temps calme & dans la belle ſaiſon, afin de
» faire comme la fourmy, des proviſions pour
» l'hyver, & pour le temps des grandes eaux, de
» crainte alors de mourir de faim, comme des
» animaux qui n'ont eu ſoin de ne rien amaſſer ;
» vous ſçavez que ces grandes eaux & cet hyver,
» c'eſt la mort & le jugement.

Téreſe finit ſa Lettre en priant cet Evêque de luy pardonner l'indiſcretion qu'elle a eûë de luy écrire ſur cette matiere ; mais elle ſe juſtifie par le

le zele qu'elle avoit pour le ſalut & pour le ſervice de ce grand Prélat. ANN. 1564.

Voici d'autres enſeignemens tirés d'une Lettre qu'elle écrivoit au Pere Gratien, à qui elle recommandoit de donner de ſa part quelques avis à la Prieure de Séville touchant l'Oraiſon. 6 Inſtructions ſur l'Oraiſon Mentale, tirées d'une lettre au P. Gratien. *Lettre 23.*

« Averti ſſez cette perſonne, luy dit-elle, de ſe contenter de ſa maniere de prier, ſans ſe mettre en peine ſi ſon entendement n'agit point quand Dieu la favoriſe d'une autre ſorte. Le plus important à ſçavoir en ce qui regarde la Priere mentale, c'eſt que la mieux faite & la plus agréable à Dieu, eſt celle qui produit dans l'ame de meilleurs effets: je ne parle pas à preſent des réſolutions & des deſirs; quelque quantité que l'ame en produiſe, & quelque caractere de bonté qu'on leur attribuë, tout cela n'eſt pas toûjours tel que nôtre amour propre nous le repreſente: mais je parle de ſes bons effets qui confirment les bons deſirs par l'execution: en ſorte que l'ame puiſſe juger du deſir qu'elle a d'honorer Dieu par le ſoin qu'elle prend de ne le point offenſer, & par ſon attention à s'occuper la memoire & l'eſprit de tout ce qui pourra luy plaire; & luy témoigner nôtre amour. Voila ce que l'on peut appeller une véritable Oraiſon, & non pas ces goûts où nous mettons nos complaiſances. Quand l'Oraiſon n'eſt pas comme je viens de dire, on ne voit dans l'ame que beaucoup de lâcheté, des

ANN. 1564. » craintes & des reſſentimens contre ceux qui » nous mépriſent, ou qui ne nous eſtiment pas » aſſez. Pour moy je ne voudrois point d'autre » oraiſon que celle qui m'enrichit de vertus; & » quand même elle ſeroit accompagnée de tra- » vaux, de ſechereſſes & d'afflictions, ſi j'en de- » venois plus humble, je la croirois excellente. » Car ce que j'eſtime le plus dans la Priere, c'eſt » ce qui plaît le plus à Dieu. Celuy qui ſouffre prie » quand il offre à Dieu ce qu'il ſouffre; & quelque » fois il prie beaucoup plus que celuy qui ſe rompt » la tête dans un coin de ſa Cellule, & qui croit » avoir bien fait oraiſon quand il a verſé quelques » larmes avec effort.

Toutes ces inſtructions ſont aſſurément bien ſolides & bien judicieuſes, & nous offrent de grandes facilités pour la priere.

7. Réglemens qu'on obſervoit dans le nouveau Monaſtére de S. Joſeph. *Vie de la Sainte. ch. 36.*

Revenons maintenant à l'hiſtoire de Sainte Téreſe, qui renfermée dans ſon petit deſert de Saint Joſeph, y joüiſſoit d'un profond repos, après toutes les tempêtes qu'elle avoit ſoûtenuës. Ce lieu étoit un Paradis de délices, non ſeulement pour elle, mais pour JESUS-CHRIST même qui le luy fit ſouvent connoître. Rien de mortel, rien de paſſager ne détournoit ces ferventes ſolitaires de leur continuelle application à méditer les choſes divines. Toutes diſputoient à l'envy à qui retraceroit mieux dans ſes mœurs, ſous une Maîtreſſe ſi éclairée, la ſainteté de leurs anciens Peres. On y cultivoit avec ſoin toutes les

vertus. On y faiſoit une profeſſion exacte de la pauvreté des Apôtres; & il y arrivoit une infinité de choſes admirables, qu'on eſt obligé de ſuprimer, pour ſe renfermer dans la ſeule hiſtoire de ſainte Téreſe. ANN. 1564.

Voici les principales obſervances qui ſe pratiquoient dans ce Monaſtére naiſſant. En eſté les Religieuſes ſe levoient à cinq heures, & durant l'hyver à ſix; elles commençoient leur journée par une heure d'oraiſon mentale, qu'elles faiſoient indifferemment, ou dans leurs Cellules ou dans les Hermitages du jardin. On régla depuis qu'elles s'aſſembleroient en commun pour cet exercice, afin de ſe donner mutuellement bon exemple. Après l'oraiſon on récitoit les quatre petites Heures du Breviaire, ou l'on en chantoit quelques-unes ſelon la qualité de la fête. Enſuite les Religieuſes alloient dans leurs Cellules, ou dans des lieux deſtinés au travail qui leur étoit aſſigné. Chacune en s'occupant à ſon office particulier obſervoit un ſilence exact, & tel qu'il convient à des ſolitaires: c'eſt pour cette raiſon que Téreſe ne voulut point qu'il y eût de chambre commune pour le travail des mains, de crainte que la compagnie ne donnât quelque occaſion de parler. Il n'y avoit point auſſi de grande ſale pour loger enſemble les Religieuſes, afin de mieux conſerver les bienſéances & l'honnêteté. Chacune travailloit & repoſoit dans ſa Cellule ſeparément, d'où même elle ne pouvoit ſortir ſans une néceſ-

Annal. l. 2. ch. 16. & 18. Pere Jean de Ieſus Maria. l. 2. ch. 2. Ribera.

ANN. 1564. sité bien évidente. On sonnoit la Messe à huit heures en été, & à neuf en hyver. Après la Messe chaque Religieuse retournoit en sa Cellule pour vaquer au travail des mains : un quart-d'heure avant le disné on sonnoit une petite cloche pour l'examen de conscience que chaque Religieuse faisoit, ou dans sa Cellule ou dans le lieu où elle se rencontroit. Hors les jours de jeûnes on alloit disner à dix heures ; & durant les jeûnes commandés par l'Eglise, ou ajoûtés par la Régle, on ne disnoit qu'à onze & demie. La plus ordinaire portion pour le disner de chaque Religieuse étoit un œuf, avec un potage de légumes ; quelquefois on leur donnoit un peu de poisson tres-commun, si ce n'est qu'on leur en envoyât d'autre par aumône. Après le disné la Superieure leur permettoit de s'entretenir ensemble pendant un peu de temps ; mais chacune portoit son ouvrage à la recréation pour s'y occuper honnêtement, & s'y moins livrer à l'intempérance du discours. Il n'étoit permis dans ces conversations ny de s'écarter de la modestie, ny de rien dire contre la charité. A deux heures on alloit à Vêpres, & les Religieuses se retiroient ensuite dans leur Cellule, où chacune employoit une heure à faire une lecture spirituelle, & passoit le reste de l'après disnée à s'occuper au travail des mains, jusqu'à Complies qui se disoient à cinq heures en été, & à six en hyver : ensuite on alloit souper ou faire collation, selon la diversité des temps :

auſſi-tôt après on ſe retiroit dans ſa Cellule juſqu'à huit heures que l'on commençoit l'Oraiſon mentale du ſoir, qui duroit juſqu'à neuf heures. Après qu'elle étoit finie, on récitoit les Matines, & on faiſoit l'examen de conſcience. Quand on avoit de la ſorte achevé la journée les Religieuſes ſe retiroient dans leur Cellule, où elles s'occupoient juſqu'à onze heures que l'on donnoit le ſignal pour ſe coucher; & la retraite alors étoit tellement recommandée, qu'il n'étoit permis à perſonne de ſe tenir hors de ſa Cellule. ANN. 1564.

On a depuis autrement diſtribué les heures & la maniere de ces exercices, ſelon que l'experience l'a fait juger à propos. Mais on n'a jamais préſumé de rien innover touchant la regularité & l'auſterité de la vie. Dans le temps que l'Auteur des Annales des Carmes réformés écrivoit ſon Livre, on continuoit encore avec ferveur à pratiquer toutes ces obſervances dans le Convent de S. Joſeph d'Avila.

Jamais la triſteſſe ne mêloit d'amertume aux douceurs que la grace leur faiſoit goûter, & leurs auſterités ne les rendoient, ce ſemble, que plus ſenſibles à la joye; on le voit par une réponſe que la Sainte faiſoit à ſon frere. « J'ai reçû ici « vôtre lettre, luy dit-elle; nos Sœurs ont pris « beaucoup de plaiſir à la lire dans leur récréa- « tion, & j'en fus auſſi toute réjoüie; & je m'ima- « gine que vous ceſſerez plûtôt de vivre que « d'être de belle humeur: mais comme c'eſt avec « *Lettre 31e.*

des Saintes, cela vous ſiéd bien.

ANN. 1565. 8. Ce qui donna occaſion à la multiplication des Monaſtéres de la réforme. *L. des Fondations ch. 1. Annal. l. 3 ch. 1.*

Téreſe & ſes Religieuſes étoient dans les plus grands excès de leur zele, lorſque le Pere Alphonſe Maldonnat de l'Ordre de S. François, nouvellement revenu des Indes, paſſa par Avila.* Il y rendit viſite à nôtre Sainte, & luy fit la peinture du malheur de tant de peuples idolâtres qui vivoient ſans la connoiſſance du vrai Dieu, & périſſoient hors la vraye Religion. Elle fut ſi frappée de cette nouvelle, qu'après que ce Pere l'eut quittée, elle alla ſe refugier ſeule dans un des Hermitages qu'elle avoit fait conſtruire aux extrémités du jardin pour y prier plus en repos. Elle y répandit devant Dieu beaucoup de larmes, & luy repreſenta la deſtinée de ces ames malheureuſes, à qui les verités & les promeſſes de la Foy étoient inconnuës. Elle le conjuroit inſtament de luy ouvrir quelque voye pour travailler à leur ſalut; & réitera pluſieurs jours la même priere avec une extrême ardeur. Une nuit qu'elle continuoit à demander à Dieu cette grace, il l'aſſura que dans peu de temps elle verroit de grandes choſes. Cette lumiére la conſola; mais elle ne pouvoit juger à quoy elle devoit s'attendre, & demeura ferme, néanmoins dans l'eſperance que l'évenement ſeroit heureux.

On voit dans la conduite qu'a tenuë la Sainte depuis la converſation qu'elle eut avec le Pere Maldonnat combien ſon zele pour la converſion des ames la dévoroit, puiſque ne pouvant agir

par un miniſtere exterieur, & par les talens de la parole dans les prédications publiques, elle tâcha d'y ſuppléer en formant par la ſuite des Communautés monaſtiques, où l'on offriroit à Dieu de continuels ſacrifices de prieres & de penitence pour obtenir aux pecheurs les lumieres & les miſericordes divines. ANN. 1565.

Les Generaux des Carmes demeuroient ordinairement à Rome, & n'étoient jamais venus en Eſpagne. Mais dans le temps qu'on s'y attendoit le moins, Jean-Baptiſte Rubeo de Ravenne, General de l'Ordre, vint à Avila. C'en étoit aſſez pour effrayer beaucoup les Religieuſes de S. Joſeph, qui ne ſe trouvoient pas ſoûmiſes à ſon obéïſſance, & vivoient ſous celle de l'Evêque. Cependant comme la Sainte n'avoit à ſe faire aucun reproche ſur cela, & ſe repoſoit ſur l'innocence de ſes intentions; non ſeulement elle ne chercha point à ſe ſouſtraire à la vûë de ce Superieur, mais elle fit même enſorte qu'il pût viſiter le Monaſtére. 9. Le General des Carmes arrive en Eſpagne. *L. des Fondations. ch. 2. Annal. l. 3. ch. 2.* 1566.

Il fut extrêmement édifié des exercices de penitence & de retraite qui ſe pratiquoient dans cette maiſon; il y admira le courage, la prudence, & même la politeſſe de Téreſe qui luy raconta naïvement toutes choſes. Je luy parlai, dit-elle, avec ſincerité ſur tout ce qui s'étoit fait, & je ne puis parler autrement. De ſorte que le General, loin de deſapprouver l'entrepriſe, luy fit connoître combien elle luy étoit agréable; car il 10. Permiſſion du General pour

ANN. 1566. de nouvelles fondations. *L. des Fondations. Ib. Annales. Ibidem. ch. 3. & 4. Evêque de Terrasonne. l. 2. ch. 15. Pere Jean de Jesus-Maria. l. 2. ch. 15. Ribera.*

luy donna des Lettres patentes pour fonder d'autres Monastéres comme celuy-là ; & il défendit qu'aucun Provincial ne la troublât dans ses desseins. Elle n'en avoit jamais osé tant esperer, & cela ne luy étoit pas même venu dans l'esprit : mais le General fut tellement charmé de voir refleurir dans ce Monastére la régularité primitive des anciens Peres du Carmel, qu'il souhaita l'accroissement d'un si grand bien. Le caractére de sainte Téreſe luy plut si fort, que durant son séjour il retourna plusieurs fois la visiter autant que ses occupations purent luy permettre, & luy donna toûjours des témoignages de son estime.

Comme elle eut lieu de se persuader par cette permission du General que c'étoit-là les grandes choses que durant sa priere Dieu luy avoit fait entendre qu'elle verroit, elle pensa qu'apparemment ce n'étoit pas à quelques Convents de Religieuses qu'il falloit borner les vûës de la Providence, mais y comprendre aussi des Monastéres d'hommes, pour donner à ce grand dessein une plus belle étenduë. Ainsi pour ne point paroître se trop prévaloir de la condescendance de son Superieur, elle pria l'Evêque de conferer avec luy sur ce sujet : mais la chose luy parut d'une execution difficile, & ne put se régler avant son départ.

Lorsqu'il étoit déja passé jusqu'à Valence pour s'en retourner à Rome, Téreſe qui comprit que

que cet établiſſement ſeroit agréable à Dieu, & tres-avantageux à ſes ſœurs, écrivit à ce Pere une Lettre armée de toutes les raiſons les plus fortes & les plus capables de combattre, & de refuter tout ce qu'on oppoſoit. Le General en fut touché; tout le prévenoit en faveur de la Sainte, & il ne put réſiſter à l'efficace de ſes raiſonnemens, qui le perſuaderent & l'engagerent à permettre la fondation de deux Convents d'hommes ſous le conſentement du Provincial actuellement en place, & de celuy qui en étoit ſorti. Ces deux Peres parurent avoir aſſez de peine à accorder leur agrément, mais ils ne purent le refuſer aux preſſantes ſollicitations de l'Evêque, qui s'employoit avec plaiſir pour tout ce qui intereſſoit Téreſe. Elle fut ravie d'avoir obtenu ce qu'elle demandoit: car quoy qu'elle ne connût encore aucuns Religieux qui aſpiraſſent à cette auſterité de vie, & qui deſiraſſent de contribuer à ce nouvel établiſſement, la grandeur de ſon courage ne luy promettoit que d'heureux ſuccès; & ſans ceſſe elle prioit le Seigneur qu'il en ſuſcitât ſeulement un pour commencer.

ANN. 1566. *Ribera. L. des Fondations. ch. 2. Annal. l. 3. ch. 4. Evêque de Teraſonne ch. 15. Le Pere Jean de Jeſus-Maria. l. 2. c. 5.* 1567.

II. Projet de la fondation du Monaſtére de Medine du Champ.

Pendant qu'elle méditoit ſur cette affaire, Dieu luy inſpira de penſer à fonder un Convent de Religieuſes à Medine du Champ, qui étant une Ville aſſez voiſine & aſſez opulente, luy parut propre à devenir la premiere colonne de ſon Ordre.

L. des Fondations. ch. 3.

La vie exterieure où cette longue ſuite de

ANN. 1567.

fondations a mis Téreſe, ne fut pas de ſon choix, & n'auroit pas été de ſon goût ſi l'ordre de Dieu ne luy eût rendu agréables toutes ſes volontés. Mais dans ſes voyages & dans ſes occupations les plus tumultueuſes, elle ne perdit rien de ſon recuëillement uniforme, & de ſon application aux verités celeſtes. Quand l'amour de Dieu remplit tout le cœur, l'action ceſſe de luy être dangereuſe, & il n'y a que l'amour imparfait qui ait beſoin de repos.

Annal. l. 3. ch. 5. Evêque de Terraſonne. ch. 15.

12. Les ſuites, les embaras, & le ſuccès de cette fondation de Medine du Champ.

Le Pere Baltazar Alvarez ancien Confeſſeur de la Sainte étoit alors à Medine; elle luy écrivit par le Pere Julien d'Avila Chapelain de ſaint Joſeph, & luy marqua l'ample permiſſion qu'elle avoit du Pere General, afin qu'il en conferât avec l'Abbé de cette Ville, qui pendant la vacance du ſiége epiſcopal ſe trouvoit Superieur du Dioceſe. Il reçût avec joye la propoſition, & l'affaire fut négociée ſi diligemment par les ſoins de Julien d'Avila, qu'elle fut achevée en quinze jours. Téreſe en même temps pour plus grande ſureté avoit écrit au Prieur des Carmes de Medine de luy acheter une Maiſon propre à faire un Monaſtére; de ſorte qu'elle ſe trouva avec deux Maiſons ſans avoir le premier argent pour les payer, ny pour ſe mettre en chemin, n'ayant pour toutes richeſſes que ſon eſperance.

L. des Fondations. c. 2.

» Tout ſe réduiſoit, dit-elle, à une pauvre Car-
» melite chargée de patentes & de bons deſirs.
» Que vous montrés bien, Seigneur, continuë

la Sainte, que vôtre puiſſance n'a point de « bornes, lorſque vous donnés tant de hardieſſe « à une créature, ou pour mieux dire, à une four- « mi telle que je ſuis. « ANN. 1567.

Comme elle étoit dans cet embarras, une jeune Demoiſelle qui s'étoit preſentée pour entrer au Monaſtére de S. Joſeph, & qui n'avoit pû, parce que le nombre de treize étoit rempli, offrit la petite ſomme qu'elle avoit deſtinée à ſa dot pour commencer l'œuvre de Medine du Champ; la Sainte l'accepta volontiers, & donna l'habit à cette Demoiſelle avant nulle autre de celles qu'elle reçut pour cette nouvelle mai ſon.

L. des Fondations ch. 3. Ribera. Annales l. 3. ch. 5. Evêque de Terraſſonne. l. 2. ch. 15. Le Pere Iean de Ieſus Maria. l. 2. ch. 6. & 7.

Après que Téreſe eut pris toutes ſes meſures pour le voyage; elle choiſit quatre Religieuſes de S. Joſeph d'Avila pour les mener avec elle à Medine. Toutes celles qui reſterent, à la vûë des préparations de ſon départ, furent auſſi affligées qu'on peut penſer; la Sainte ne l'étoit pas moins que les autres, & ſon cœur étoit trop reconnoiſſant & trop tendre pour ne pas ſentir cette abſence; mais elle eut ſoin de cacher ſa douleur, & après avoir paſſé bien du temps dans un des Hermitages du Jardin pour recommander à Dieu ſon Monaſtére, elle en partit accompagnée des Religieuſes qu'elle emmenoit, de Julien d'Avila, & de quelques autres perſonnes de leur ſuite.

On fit ce qu'on pût pour cacher ſon départ, mais on le ſçut, & cela donna occaſion à de nouveaux murmures dans toute la Ville. On en ju-

Ann. 1567. gea précipitamment ſelon la coûtume. On l'accuſa d'être une étourdie, une imprudente, d'aimer à courir & à ſe promener, & on luy donna toutes ſortes de noms indignes. Ses amis avoient tâché de la détourner de ce voyage qu'ils n'approuvoient pas, ſur tout l'Evêque, qui s'en étoit affligé plus qu'un autre, parce qu'il n'auroit plus la conſolation de la voir, & qu'il auguroit mal de cette entrepriſe. Enfin d'autres diſoient qu'il falloit voir où de telles rêveries aboutiroient: mais la fermeté de ſon eſprit n'étoit pas accoûtumée à s'étonner de ces ſortes de choſes. Elle continua ſa route, & comme elle étoit en chemin, elle reçut un exprès qui luy apportoit une lettre du proprietaire de la maiſon que Julien d'Avila avoit achetée, par laquelle il luy mandoit qu'il ne la pourroit mettre en poſſeſſion de cette maiſon, à cauſe que les Peres Auguſtins qu'il aimoit beaucoup, & qui en étoient proches voiſins, voyoient cette affaire avec peine; de ſorte qu'elle n'avoit qu'à reſter à Avila juſqu'à ce que cet obſtacle fût levé.

Cette nouvelle la toucha fort, mais de crainte de décourager ſes Compagnes, qui n'étoient pas encore bien aguéries à ſoûtenir des traverſes, elle n'en parla point: après y avoir bien penſé, elle ſe raſſura, & crut même que ce contre-temps étoit un heureux préſage.

Les mauvais chemins les firent arriver de nuit au Bourg d'Aréval, où un Prêtre de leur amis,

leur avoit fait préparer un logement chez des femmes dévotes. ANN. 1567.

Comme le Pere Dominique Bagnez ſe trouvoit en ce lieu par hazard, Téreſe le fit avertir de la venir voir, afin de tout régler par ſes avis. L'affaire luy parut aiſée à terminer; mais le bruit de l'obſtacle s'étant répandu parmi ſa troupe malgré ſa précaution, elle en eut de l'inquiét de, & paſſa la nuit ſans dormir. Le Prieur des Carmes de Medine qui arriva le lendemain, calma ſon eſprit, dés qu'il l'eut aſſurée que la maiſon qu'il avoit achetée ſuffiroit pour ces commencemens, & qu'on pouroit luy donner quelque forme de maiſon Religieuſe; on approuva ſon expedient: & aprés avoir conferé ſur tout cela, il fut réſolu que quatre des ſix Religieuſes reſteroient dans une Ville voiſine, où il y avoit pour Curé un couſin germain de deux de ces filles. La Sainte accompagnée des deux autres Religieuſes paſſa par Olmede, où étoit alors l'Evêque d'Avila; il la reçut avec grand plaiſir: & quoy qu'il fût déja fort tard il ne put l'engager àreſter. De ſorte que luy ayant fait donner pour la conduire une voiture plus honnête & plus commode que celle où elle étoit, au milieu de la nuit du même jour, elle arriva enfin à Medine.

Elle avoit vû ſur ſa route la proprietaire de la maiſon qu'on luy vouloit loüer, & l'avoit tellement charmée par ſes diſcours, que cette Dame avoit envoyé ordre à ſon homme d'affaire de

ANN. 1567. ſortir de la maiſon, & de préter tous les meubles & tous les lits dont on auroit beſoin pour l'établiſſement.

Julien d'Avila qui étoit arrivé avant Téreſe, avoit averti les Peres Carmes de ſa venuë, pour préparer tout ce qui concernoit l'ornement du lieu; de ſorte qu'au premier bruit que fit le chariot de la Sainte, lors qu'elle vint deſcendre à la porte du Monaſtére, le Prieur & les Religieux ſe mirent auſſi-tôt en état de porter tout ce qui devoit convenir à la maiſon nouvelle. Téreſe ne demeura pas ſans rien faire, elle encouragea les travailleurs par ſes paroles & par ſon exemple, & ſe donna tous les mouvemens neceſſaires pour tout mettre en ordre. La nuit ne fut pas bien longue, car c'étoit la veille de l'Aſſomption. Pluſieurs perſonnes s'étoient renduës dans la Ville, où l'on préparoit pour le jour de la fête un grand combat de Taureaux. Comme tout le monde arrivoit en foule pour ce ſpectacle, les ruës ſe trouvoient aſſez peuplées; & l'on étoit fort étonné de voir à ces heures-là des Eccleſiaſtiques, des Religieux, & des Religieuſes qui portoient tant de hardes & tant de paquets à la faveur des ténebres; on en faiſoit librement & de toutes les façons, beaucoup de railleries qui ne laiſſerent pas d'inquiéter un peu Téreſe. Enfin toute la troupe arriva à la maiſon, où l'homme d'affaire étoit couché. On eſſuya toûjours quantité d'inſultes des paſſans, tandis qu'on frap-

poit à la porte L'homme d'affaire ſe leva, lut la lettre de ſa Maîtreſſe, & obéït auſſi-tôt. On entra dans un petit veſtibule dont l'on trouva les murailles preſque démolies. Une ſeule chambre aſſez mal en ordre, fermée ſeulement de plâtras, & dont ce qui reſtoit de murs éoit raboteux & affreux à voir, fut le lieu qu'on y trouva le plus propre pour y loger le Saint Sacrement. L'homme d'affaire offrit des tapiſſeries & des rideaux de damas pour couvrir ces difformités. Cela fit plaiſir à Téreſe, qui pendant toutes ces agitations conſervoit toûjours ſa belle humeur, que rien ne luy ôtoit jamais, & peut-être auſſi pour encourager les autres. Faute de proviſion de cloux, on arracha ceux qu'on pût trouver aux vieilles murailles; les Carmes ſe hâterent de tendre & d'orner le lieu, & les Religieuſes en emporterent les terres, & en balayerent les ordures. ANN. 1567.

Cependant le jour étoit prêt à commencer; il falloit rendre viſite au Maire de la Ville, pour le prier d'envoyer un Notaire atteſter par écrit que ce Convent ne s'établiſſoit point ſans la permiſſion de l'Abbé, qui étoit alors abſent, de crainte qu'il n'y eût oppoſition. On le preſſa beaucoup, le Notaire vint faire un Acte pour rendre témoignage. Le lieu fut paré d'ornemens: On pendit une petite cloche dans le plus haut de la maiſon, & aux premiers rayons de l'aurore on ſonna la Meſſe.

Tout le voiſinage accourut en foule, &

ANN. 1567. fut fort surpris qu'en une nuit on eût commencé & achevé un Monastére. Les Habitans qui ne sçavoient quelles mesures prendre, demeurerent fort étonnez, & en peu de temps le concours du peuple s'y trouva si nombreux que les lieux ne furent plus capables de les contenir.

Il fallut que les Religieuses allassent se refugier sous un petit escalier qui restoit de tous les débris de l'autre côté de l'autel, afin que s'y étant enfermées elles entendissent la Messe par les fentes de la porte, & se dérobassent à la foule qui les accabloit.

C'est ainsi que fut établi le Monastére de Medine du Champ en l'année 1567. le propre jour de l'Assomption. On peut juger avec quel courage Téresе conduisit cette entrepriſe. Rien ne la rebuta: car aprés avoir essuyé toutes les fatigues du chemin sans prendre le moindre soulagement, ny diminué rien de ses jeûnes, & de la frugalité de ses repas, elle arrive à minuit; & dans le temps qu'elle devroit un peu se reposer, sans faire réflexion sur ses infirmités ny sur son âge, qui étoit alors de cinquante-trois ans; sans se souvenir ny de manger ny de dormir, elle se charge de meubles & de fardeaux; toute occupée de l'œuvre du Seigneur, & nullement embaraſſée de ce qu'il y avoit à faire; accomplit son dessein, & perfectionne son ouvrage dans une Ville peuplée, où il fut plûtôt achevé qu'il ne fut connu.

13. Peines Le succès la consola de toutes ses peines, mais dans

dans le temps qu'elle s'abandonnoit au plaiſir de voir JESUS-CHRIST adoré ſur ſon autel, au milieu de ce nouveau Sanctuaire, le démon éleva dans ſon ame une tempête ſemblable à celle qu'il avoit formée à l'établiſſement du Monaſtére d'Avila. Dieu qui ſçavoit de quelle maniere elle ſe conduiſoit dans ces aſſauts, ſe plaiſoit à la voir combattre pour ſe réjoüir enſuite avec elle de ſes victoires. Ainſi de peur que les faveurs divines ne réveillaſſent en elle quelques complaiſances trop humaines, les grandes graces qu'elle reçut, & les innocentes joyes qu'elle goûta, furent toûjours ſuivies d'épreuves qui la retinrent dans la dépendance, & dans la crainte.

ANN. 1567. interieure que ſouffrit la Sainte après l'accompliſſement de cet œuvre. *L. des Fondations. ch. 3. Ribera. annal. l. 3. ch. 5. Evêque de Terraſſonne. l. 2. ch. 15. P. Jean de Jeſus-Maria. l. 2. ch. 8.*

Après que la Meſſe fut achévée, elle ſortit de ſon réduit pour examiner cette mazure, que pendant la nuit précedente elle n'avoit pû bien reconnoître. Elle fut touchée de douleur & d'aprehenſion que quelque heretique caché, que la foire célebre pouvoit avoir attiré en ce lieu, ne vint faire quelque outrage à l'Euchariſtie, qu'aucune muraille ne mettoit à couvert. Sa triſteſſe & ſon trouble augmentoient peu à peu : elle ſe repreſentoit les diſcours qu'on tiendroit d'elle; elle deſeſperoit du ſuccès de ſon entrepriſe; la lumiere celeſte s'étoit éclipſée; pluſieurs penſées importunes la tourmentoient ſur l'imprudence de ſon deſſein : elle commençoit à douter ſi c'étoit Dieu qui le luy avoit inſpiré; & de là naiſſoit en ſon ame une incertitude cruelle ſur tout

ANN. 1567.

ce qui luy étoit arrivé durant le cours de ſa vie. Car d'une ſeule illuſion elle concluoit que par le paſſé elle avoit été toûjours livrée à des impoſtures.

Il ne faut pas s'étonner que cet eſprit ſublime fût tout à coup ſans courage & ſans lumiere; ny qu'après avoir mépriſé les choſes les plus difficiles, la ſeule penſée des difficultez l'effraye. C'eſt ainſi que la ſageſſe divine ſe cache de temps en temps aux ames éminentes, afin qu'elles connoiſſent ce qu'elles ſont quand Dieu les fortifie, ou quand il les abandonne à elles-mêmes.

Téreſe ne s'expliqua point de ſa peine, & renferma toute cette tempête dans le fond de ſon cœur pour ne point allarmer ſes compagnes. Après qu'elle eut ſoûtenu cette tentation depuis le matin juſqu'au ſoir, Dieu l'éclaira interieurement en luy faiſant connoître que cet orage étoit cauſé par le démon, & qu'elle devoit ſe le perſuader, puiſque les autres Religieuſes étoient exemptes de ce trouble.

Cependant elle ne ſe contenta pas d'aſſigner toutes les nuits quelques perſonnes pour garder le Saint Sacrement; mais ſa ſollicitude la réveilloit ſouvent pour y prendre garde elle-même.

Car tout étant ouvert par les ruïnes de l'édifice, le clair de la lune luy donnoit moyen de voir tout ce qui ſe faiſoit dans ce lieu. Le culte du Saint Sacrement fut un des principaux motifs de

ſes fondations, & elle diſoit que rien ne luy tenoit tant à cœur que d'élever le plus qu'elle pourroit de trônes à J. C. ſur la terre. Auſſi ſa dévotion au Tres-Saint Sacrement fut la cauſe que dans les ſuites on rendit plus d'honneur à ce myſtére, & que l'uſage de la Communion plus frequente s'introduiſit. ANN. 1567. L. des Fondations, ch. 3.

Après qu'une ſemaine fut paſſée dans ces précautions pour empêcher la profanation des Saints Myſtéres, un vertueux Marchand de Medine prêta à Téreſe la moitié d'un logis ſpacieux qui luy appartenoit, juſqu'à ce que la nouvelle maiſon qu'on avoit achetée, fût entierement accommodée en Monaſtére. La Sainte fut viſitée en ce lieu par quelques perſonnes de pieté; & entreautres par une femme de condition, niéce de l'Archevêque de Tolede. Cette Dame fut ſi contente & ſi touchée de la converſation de Téreſe, qu'en entrant chez elle, ſon premier ſoin fut de faire le récit de tout ce qu'elle avoit vû à ſa fille, âgée d'environ dix-huit ans. Cette jeune perſonne ſe ſentit auſſi-tôt une ſi violente inclination d'être Carmelite, qu'elle le déclara à ſa mere; luy dit combien elle ſe trouvoit dégoûtée du monde, dont elle reconnoiſſoit déja le faux & le néant; & parla ſi éloquemment ſur ce ſujet, qu'elle donna l'envie à ſa mere de prendre la même reſolution qu'elle, & toutes deux vinrent s'offrir à nôtre Sainte; & avant que de s'engager elles luy apporterent beaucoup d'argent pour le bâtiment de la Ibidem.

ANN. 1567. Chappelle, & du Cloître de ſes Religieuſes.

Téreſe au bout de deux mois ſe rendit au Monaſtére, où le Prieur des Carmes faiſoit beaucoup avancer l'ouvrage; & où l'on envoyoit de larges aumônes, qui ſervirent à payer les dettes. Cependant l'exemple de cette Dame qui s'étoit renduë Carmelite avec ſa fille, fit dans la Ville tant d'effet, que pluſieurs filles de qualité charmées de la beauté de cet état, voulurent s'y engager; & firent leur ſacrifice avec un détachement ſi parfait, que Téreſe elle-même l'admira.

14. Sainte Téreſe penſe à établir des Monaſtéres de Carmes réformés.

Après qu'elle eut ſurmonté toutes les difficultés de la fondation de Medine, l'établiſſement des Monaſtéres d'hommes luy revint dans l'eſprit; & elle en parla ſecretement au Pere Antoine Prieur des Carmes de la Ville, pour ſonder ſes ſentimens. Il goûta fort ſon deſſein: mais comme elle remarqua qu'il n'étoit pas d'une conſtitution bien robuſte, ny propre à porter les travaux d'une vie auſtére, elle ne le preſſa pas beaucoup. Il luy dit qu'un peu avant ſa propoſition il avoit formé le projet de s'engager dans une vie plus penitente, & qu'il étoit reſolu d'entrer dans l'Ordre des Chartreux. Téreſe s'en réjoüit extrêmement, & l'exhorta à s'éprouver par les exercices d'une plus ſévere diſcipline; il luy obéït, & paſſa une année entiere dans ces préludes de réforme; & Dieu luy fournit les occaſions de ſe voir à beaucoup d'épreuves: car après qu'il eut conferé avec Téreſe, la réputaton qu'il avoit d'être un grand

15. Elle déclare ſon deſſein au Prieur des Carmes de Medine.

L. des Fondations ch. 3. Ribera. Annal. l. 3. ch. 9. Evêque de Terraſonne, l. 2. ch. 16. Le Pere Jean de Jeſus Maria. l. 2. ch. 4.

homme de vertu, le fit choiſir du Roy pour travailler à rectifier quelques abus introduits dans ſon Ordre; ce qui luy fit ſouffrir de la part des Carmes mitigez beaucoup de perſecutions, & bien des oppoſitions à tous les bons deſſeins qu'il eut dans la ſuite. ANN. 1567.

Avant que Téreſe partît d'Avila, Dom Bernard de Mendoçe, frere de l'Evêque, avoit commencé à luy parler d'une donation qu'il luy vouloit faire pour une fondation de Carmelites. Il vint à Medine luy confirmer les mêmes offres pour l'établiſſement d'un Monaſtére à Vailladolid, & la preſſa fort de ne pas differer de ſe mettre en poſſeſſion d'une maiſon ſpacieuſe, & d'un grand enclos qu'il luy donneroit en cette Ville-là. Nôtre Sainte luy témoigna ſa reconnoiſſance, mais ſe trouvoit embaraſſée comment elle ſatisferoit à l'empreſſement de cette Dame chez qui elle avoit demeuré ſix mois à Tolede, & qui la prioit inſtamment de fonder un Monaſtére à Malagon, dont la Seigneurie luy appartenoit. Dom Bernard inſiſtoit toûjours: & comme Madame Marie de Mendoçe ſa ſœur, devoit emmener Téreſe avec elle; il voulut avant ſon départ paſſer un Acte pour la donation de ſa maiſon de Vailladolid, & ne pas remettre ſa liberalité à un autre temps.

Pendant que Téreſe étoit à Medine, il y vint un Religieux fort jeune encore, mais de beaucoup d'eſprit, & d'un tres-ſolide jugement, qui 16. Le Pere Jean de la Croix

ANN. 1567. faiſoit ſes études de Théologie dans le College des Carmes mitigez de Salamanque. Il avoit nouvellement reçû l'Ordre de Prêtriſe, & étoit venu à Medine pour accompagner un ancien Religieux qui dît de luy tant de bien à la Sainte, & luy fit tant d'éloges de ſa vertu, de ſa ferveur, & de ſa penitence, qu'elle conçût un grand deſir de le voir.

vient à Medine, & la Sainte confere avec luy. *L. des Fondations. ch. 3. Annal. l. 3. ch. 9. Evêque de Teraſſonne. l. 2. ch. 16. P. Jean de Jeſus-Maria l. 2 ch. 4.*

L'ancien Religieux le dit le lendemain à ſon Compagnon. Le Pere Jean de la Coix, qui n'aimoit nullement les viſites, & fuyoit toutes ſortes de communications avec les femmes, même les plus vertueuſes & les plus ſaintes, fut contraint néanmoins de ſe rendre aux inſtances qu'on luy faiſoit, & vint voir Téreſe. Elle ne l'eut pas plûtôt examiné pendant quelques momens, qu'elle reconnut qu'il étoit propre à ſon deſſein. Elle admira ſa prudence & ſon courage dans une ſi grande jeuneſſe; & comme elle ſongeoit au moyen de luy découvrir à propos ſes projets, il prévint luy-même ſa penſée, & luy déclara qu'il ſe ſentoit appellé de Dieu à une vie plus auſtére que celle qu'il profeſſoit : & que ne pouvant ſuivre tous ſes deſirs dans l'Ordre où il ſe trouvoit engagé, il déliberoit de ſe retirer parmi les Chartreux; où ſoûtenu par l'exemple de ces fervens ſolitaires, & par la commodité de leur retraite, il eſperoit que Dieu luy feroit la grace de travailler plus efficacement & plus parfaitement à ſon ſalut.

17. Caractére de ce Religieux. *Ibidem.*

La Sainte remarquoit de plus en plus en luy tant de talens & de mérite, & luy trouvoit une ſageſſe & une doctrine ſi convenable à la conduite des Convens de ſa Réforme, que ne pouvant plus retenir ſa joye, elle luy découvrit à ſon tour le deſſein qu'elle avoit de fonder des Monaſtéres de Carmes Déchauſſez ; & le conjura d'attendre juſqu'à ce qu'il plût à Nôtre-Seigneur luy donner une Maiſon de cette réforme, où il pourroit ſe conſacrer à Dieu, & paſſer ſa vie dans les exercices de la penitence & de l'oraiſon : & luy fit entendre qu'il feroit beaucoup mieux de travailler à la Réforme de ſon Ordre, que de s'engager dans un autre. ANN. 1567

L'éloquence de la Sainte ne fit pas moins d'impreſſion ſur l'eſprit du Pere Jean de la Croix, que le mérite de ce grand Religieux avoit fait ſur elle. Il ſe rendit à ſes conſeils, & la pria ſeulement, pour contenter ſa ferveur, d'executer ſon deſſein au plûtôt.

Téreſe fut tres-contente d'avoir rencontré pour ce nouvel édifice deux pierres fondamentalles ſi bien choiſies. Elle vouloit néanmoins differer un peu pour éprouver davantage le Pere Antoine, à qui elle ne ſe fioit pas tant qu'au Frere Jean de la Croix, qui étoit fort de ſon goût. De ſorte qu'il ſe paſſa bien une année depuis la fondation du Monaſtére des Religieuſes de Medine, juſqu'à l'établiſſement du premier Convent des Carmes Réformez. *Annal. l. 3. ch 9. Le P. Jean-Jeſus-Maria. l. 2. ch 4.*

ANN. 1567.

Cependant Téreſe étoit invitée d'aller viſiter le Convent d'Alcale, où la Béate qu'elle avoit vûë durant ſon ſéjour à Tolede, avoit fait un établiſſement de Carmelites reformées. Elle partit donc de Medine avec Madame Marie de Mendoçe, qui la mena dans ſon équipage, & la fit paſſer par Madrid, où l'on ſouhaitoit fort de la voir. Elles allerent deſcendre chez Madame de Maſcarégnas, qui avoit été Gouvernante du Roy régnant Philipes II. Pluſieurs Dames s'y étoient renduës avec une extrême curioſité de connoître Téreſe, & de découvrir dans ſa perſonne quelque choſe d'extraordinaire. Elle remarqua dans leur empreſſement à la recevoir, & par pluſieurs petits diſcours jettés d'abord, qu'on attendoit d'elle quelques entretiens, & quelques traits d'une ſpiritualité non commune. Ainſi dés qu'elle eut ſatisfait aux premiers complimens, & aux bienſéances; elle dit, en s'aſſeyant: O, qu'il y a de belles ruës dans Madrid! & elle engagea Téreſe de la converſation ſur des matieres de cette ſorte, ſans rien laiſſer paroître de ſurnaturel & de ſublime. Quelques Dames moins éclairées en perdirent une partie de la bonne opinion qu'elles en avoient; mais d'autres plus habiles ne laiſſerent pas au travers de ces innocens artifices, de démêler qu'il y avoit en elle de tres-éminentes vertus.

18. La Sainte paſſe à Madrid. Ce qui luy arriva dans cette Ville. *Annal. l. 3. ch. 10.*

La même choſe luy arriva au Monaſtére Royal des Religieuſes Déchauſſées de S. François, où

où elle fût obligée d'aller avec la Princeſſe Jeanne, ſœur de Philipe II. fondatrice de ce Convent. Durant quinze jours que Téreſe demeura dans ce Monaſtére avec la Princeſſe, elle ſe déguiſa ſi bien, qu'on ne vit rien en elle que de fort commun : mais quelques perſonnes plus pénétrantes que les autres percerent juſques ſous les voiles de ſon ingenieuſe modeſtie ; & l'Abbeſſe qui étoit ſœur de Saint François de Borgia, dit en la voyant s'en aller : Dieu ſoit beni, de nous avoir fait voir une Sainte que nous pouvons imiter ; car ſa vie eſt la plus commune du monde. Elle parle, elle mange, elle dort, elle marche comme nous autres ; ſa converſation eſt ſimple & ſans oſtentation, ſans cerémonie ; & l'on voit néanmoins que Dieu eſt bien avant dans ſon cœur. ANN. 1567.

La Sainte ſe rendit à Alcala pour faire plaiſir à Madame de Maſcarégnas ; elle embraſſa toutes les Religieuſes avec des ſentimens d'une veritable tendreſſe, comme ſi elles avoient été ſes propres filles ; & les excita pendant un ſejour de deux mois à une telle ferveur, qu'elle leur inſpira la régularité de ſa réforme, qu'elles ont toûjours gardée depuis, ſans quitter pourtant la juriſdiction de l'Evêque, à qui elles étoient ſoûmiſes. *Ribera. Annal. lb. Per Jean de Ieſus Maria. l. 2. ch. 4. Evêque de Terraſſonne. l. 2. ch. 16.*

Du Monaſtére d'Alcala Téreſe vint à Tolede, où la Dame chez qui elle avoit déja paſſé ſix mois, la preſſoit fort de venir, afin d'y prendre des meſures pour faire un établiſſement de Car- 1568. 19. La Sainte va à Tolede pour tra-

ANN. 1568.

melites réformées à Malagon, dont elle avoit les dom[illegible]es. Quelque envie que pût avoir la Sainte de multiplier ces fondations pour la gloire de Dieu, * elle ne laissa pas de se refroidir un peu pour celle-cy, quand elle fit réflexion que la Ville étoit trop petite pour y fonder un Monastére sans revenu. Elle consulta sur cela, selon sa coûtume, quelques Théologiens, entr'autres le Pere Dominique Bagnez. Comme elle vit qu'il faisoit valoir le Decret du Concile de Trente, qui permet les revenus en ces occasions, & que d'ailleurs cette Dame la sollicitoit fortement, elle consentit à ce qu'elle voulut.

vailler à la fondation de Malagon. *Annal l. 3. ch. 11.* * *Livre des Fondations. ch. 9.*

20. Etablissement du Monastére de Malagon. *L. des Fondations ch. 9. Annal. l. 3 ch. 11. Evêque de Terrassonne l. 2. ch. 17. Pere Jean de Jesus-Maria. l. 2. ch. 10.*

Après avoir fait venir d'Avila cinq Religieuses, elle fut conduite à Malagon par cette Dame. Le Monastére n'y étoit pas encore tout-à-fait préparé; desorte qu'elles se retirerent dans le Château, d'où elles sortirent huit jours après, le Dimanche des Rameaux, & se rendirent en procession à l'Eglise, où elles entendirent la Messe & le Sermon. De là elles accompagnerent le Saint Sacrement jusqu'au lieu de leur retraite, se tenant cachées selon leur coûtume sous leurs voiles noirs qui les couvroient : & c'est ainsi qu'à la vûë de toute la Ville, charmée d'un spectacle si touchant, elles entrerent dans le troisiéme Monastére fondé sous l'invocation de S. Joseph. Le lieu n'étoit pas trop convenable, & le bruit de la place voisine le rendoit peu propre au silence de la priere. Ainsi par les liberalités magnifiques

de la fondatrice, & par les travaux de Téreſe, qui portoit elle-même les fardeaux & les matériaux pour la conſtruction d'un lieu plus commode; Dieu fit la grace à ſes Religieuſes d'y paſſer au bout de quatorze jours, quoy que les Architectes euſſent dit que cet ouvrage dureroit ſix mois. ANN. 1568.

Quand Téreſe arriva dans Malagon, elle y fut attaquée d'un violent rheumatiſme, & d'une douloureuſe contraction de nerfs. Cependant dés qu'il fallut travailler & préſider à ſon ouvrage, elle ſe ſentit auſſi-tôt guérie: mais dés que tout fut achevé, pour mieux faire voir la conduite de la Providence divine, ſes douleurs recommencerent, & elle fut obligée de ſe remettre au lit. *Pere Jean de Jeſus-Maria. l. 2. ch. 10.*

Elle vit avec joye toute cette affaire conſommée, mais s'inquiéta néantmoins que ce Monaſtére eût des rentes, puiſque les autres n'en avoient point. Car quoy qu'elle ſe fût renduë au ſentiment des plus habiles Théologiens, l'amour qu'elle avoit pour la pauvreté Evangelique ne laiſſoit pas de luy donner des ſcrupules, & c'eſt pour cela qu'elle exhorta toûjours ſes Religieuſes à demeurer pauvres, & qu'elle leur donna de l'horreur pour ces ſortes de revenus. Mais Dieu pour luy faire connoître qu'il approuvoit ſon obéïſſance aux Docteurs, & ſon renoncement à ſon jugement propre, luy fit entendre qu'il ſe plaiſoit dans cette retraite. Auſſi les Religieuſes vivoient dans une ferveur & dans une auſtérité

ANN. 1568.

qui conſola beaucoup la Sainte. A ſon retour elle écrivit à la Fondatrice Madame Loüiſe de la Cerde, pour la conſoler ſur quelques évenemens.

Voyez la lettre 10. du ſecond Recueil.

Cette réforme de ſon Ordre réüſſiſſoit trop bien pour n'en pas continuer l'accroiſſement. Elle penſa donc à la fondation de Vailladolid, où Dom Bernard de Mendoçe luy avoit donné une grande maiſon accompagnée de bons domaines: mais elle fut fort affligée d'apprendre qu'il étoit mort ſubitement à Ubede ſans pouvoir achever ſa confeſſion, quoy qu'il donnât de grands témoignages de pénitence. Elle pria Dieu inſtamment de répandre ſur luy ſes miſericordes; & durant ſa priere ſe ſentit portée à croire que cette ame ſeroit délivrée des peines qui la purifioient, le jour qu'on diroit la premiere Meſſe dans le nouveau Monaſtére. Elle partit de Malagon, où elle avoit ſéjourné deux mois, ſans s'arrêter à la fondation qu'elle vouloit faire à Tolede; & après avoir paſſé à la hâte par Avila, & par Medine, elle ſe rendit inceſſamment à Vailladolid avec ſix Religieuſes qu'elle avoit priſes dans ſes Convens. Elles y arriverent fort fatiguées, & néanmoins il leur fallut aller entendre la Meſſe en un Convent de Carmes à l'entrée de la Ville, & la Sainte dit qu'elle trouva le chemin ſi long, que ſes peines en redoublerent. Le lieu deſtiné pour l'établiſſement luy déplut, quoy qu'il fût fort agréable; mais il y falloit faire beaucoup de dépenſe: & d'ailleurs il y paſſoit une riviere qui pouvoit beaucoup nuire

21. Fondation du Monaſtére de Vailladolid.

L. des Fondations. ch. 10. Annal. l. 3. ch. 14. Evêque de Terraſſonne l. 2. ch 18. Pere Jean de Jeſus-Maria. l. 2. ch. 11.

à la ſanté. Elle n'en dit mot néanmoins, & la premiere Meſſe y fut celébrée le ſecond Dimanche du mois d'Aouſt. ANN. 1568.

Julien d'Avila qui diſoit la Meſſe, s'apperçut qu'en donnant la Communion à la Sainte, elle fut toute abſorbée dans une profonde application; & depuis elle raconta qu'en ce moment elle avoit été éclairée ſur la délivrance de Dom Bernard de Mendoçe.

Comme ce lieu étoit fort mal ſain, & que tout ſon monde y tomboit malade, Madame Marie de Mendoçe, que ſes liberalités envers les pauvres ne rendoient pas moins illuſtre que ſa naiſſance, demanda que cette maiſon luy fût cedée, & leur en donna une autre bien plus commode, où elle fit pour le rétabliſſement pluſieurs dépenſes. Ainſi la petite Communauté de Religieuſes fut conduite ſolemnellement à la maiſon nouvelle, d'où elles répandirent la bonne odeur de leurs vertus, qui ranimerent la pieté des habitans, & donnerent envie à pluſieurs filles de condition de s'engager dans le même état.

Auſſi les exemples de Téreſe y contribuerent plus que tout le reſte. Elle s'acquit dans cette Ville une ſi grande réputation, que ſes ſentimens étoient des loix, & l'on n'oſoit penſer autrement qu'elle. Un fameux Prédicateur l'étant venu voir ſe plaignit dans ſon entretien qu'on ne luy eût pas donné une certaine Chaire pour prêcher le Carême. La Sainte en le regardant d'un œil de *Annal. l. 3. ch. 16.*

ANN. 1568.

compaſſion, ne fit que luy dire avec ſon air fin : Helas, mon Pere ! & cela ſuffit pour l'obliger à rentrer en luy-même, & ſe reprocher ſa vanité.

Après que Téreſe eut fait quelque ſéjour à Vailladolid, elle y reçut une lettre où elle étoit invitée de travailler à la fondation du Monaſtére de Tolede. Elle laiſſa le nouvel établiſſement en bon ordre ; & dans le deſſein de pourſuivre l'ouvrage qu'on luy propoſoit, elle revint auparavant à Avila pour y paſſer un peu de temps.

LA VIE DE SAINTE TERESE

LIVRE QUATRIE'ME.

SOMMAIRE.

I. *Ce qui donne occaſion au premier établiſſement des Carmes Réformés à Durvel.* II. *Le Pere Jean de la Croix ſe rend à Durvel.* III. *La Sainte va fonder un Convent à Tolede, & en chemin viſite celuy de Durvel.* IV. *Deſcription de ce lieu, & de la vie qu'on y menoit.* V. *La Sainte arrive à Tolede.* VI. *Obſtacles à la fondation de Tolede; la Sainte les ſurmonte.* VII. *Elle eſt outragée dans une Egliſe.* VIII. *Pauvreté des Religieuſes de*

ANN. 1569.

ANN. 1568. *Tolede dans les commencemens de la fondation: ferveur de ces filles.* IX. *Diſcernement de Sainte Téreſe ſur une fille devote.* X. *La Sainte part pour Paſtrave.* XI. *Elle paſſe par Madrid.* XII. *Abregé de l'hiſtoire du Pere Marian.* XIII. *La Sainte luy inſpire l'envie d'entrer dans la réforme des Carmes.* XIV. *Arrivée de la Sainte à Paſtrave.* XV. *Difficultés ſur l'établiſſement de ce Monaſtére.* XVI. *La Princeſſe Ruygomez contraint la Sainte de luy prêter la relation de ſa vie. Cette relation eſt envoyée à Madrid. La Sainte eſt raillée.* XVII. *Etabliſſement des Carmes Déchauſſés de Paſtrave. Deſcription du lieu, & de la vie des premiers Religieux de ce Monaſtére.* XVIII. *Prudence de la Sainte, qui laiſſe aux premier Pere de ſa Réforme le ſoin des négociations de la multiplication des Convents d'hommes.* XIX. *Elle retourne de Paſtrave à Tolede.* XX. *Extrait de la lettre qu'elle écrivit alors de Tolede à ſon frere.* XXI. *Elle va de Tolede à Albe, à Medine & à Paſtrave, d'où elle revient encore à Tolede.* XXII. *Deſintereſſement de la Sainte ſur la dot de ſes filles* XXIII. *Fondation du Monaſtére de Salamanque, & de la maniere dont elle ſe fit.* XXIV. *Fondation du Monaſtére d'Albe.* XXV. *De la maniere dont la Sainte faiſoit ſes voyages.* XXVI. *Autre voyage de la Sainte à Salamanque, & ce qu'elle y fit.* XXVII. *Autre voyage de la Sainte à Medine pour y regler quelques affaires.* XXVIII. *Témoignage de ſa*

ſa douceur. XXIX. *Le Provincial des Carmes luy ordonne de ſortir de Medine.* XXX. *Le Viſiteur conçoit beaucoup d'eſtime de la Sainte, & la renvoye à Medine pour y être Prieure.* XXXI. *Le même Viſiteur peu après l'envoye Prieure au Monaſtére de l'Incarnation d'Avila.* XXXII. *La maniere dont la Sainte gouverna ce Monaſtére de l'Incarnation.* XXXIII. *Fondation du Convent de Segovie.* XXXIV. *Mort du Prince de Ruygomez.* XXXV. *Conduite de la Princeſſe ſa femme après la mort de ce Prince.* XXXVI. *Perſecutions qu'elle fit aux Carmelites de Paſtrane.* XXXVII. *Les Carmelites quittent Paſtrane & viennent à Segovie.* XXXVIII. *Empreſſemens & ſollicitations des Religieuſes du Monaſtére de l'Incarnation, afin de ſe conſerver Sainte Téreſe pour Prieure.* XXXIX. *N'ayant pû l'obtenir, la Sainte retourne au Convent de S. Joſeph, & y eſt miſe Prieure.* XL. *Deſſein de la fondation de Veas.* XLI. *Converſion miraculeuſe d'une Demoiſelle de cette Ville.* XLII. *La fondation de Veas s'execute.*

ANN. 1568.

QUOYQUE la Sainte continuât toûjours de marcher dans la voye des fondations pour les Carmelites Réformées, elle ne perdoit pas de vûë le deſſein d'établir auſſi des Monaſtéres de Carmes, & ne laiſſoit pas d'y travailler en chemin faiſant.

1. Ce qui donna occaſion au premier établiſſement des Carmes Réformés à Durvel.

ANN. 1568.

Un Gentilhomme d'Avila nommé Dom Raphaël, à qui la Sainte n'avoit jamais parlé, ayant ſçû qu'elle vouloit fonder un Monaſtére de Carmes Réformés, étoit venu avant ſon départ pour Vailladolid, luy offrir une maiſon qu'il avoit dans un hameau d'environ vingt feux, où demeuroit un Receveur des biens qu'il poſſedoit en ces quartiers là. Téreſe n'eut pas une fort grande idée de cette maiſon, mais ne laiſſa pas d'en loüer Dieu, & d'en remercier ce Gentilhomme; & comme elle étoit ſur le point d'aller à Medine, pour ſe rendre enſuite à Vailladolid, elle luy avoit promis qu'elle la pourroit voir en paſſant. Elle étoit partie de grand matin avec une Religieuſe & Julien d'Avila, qui l'accompagnoit dans tous ſes voyages; mais ils s'égarerent ſur la route; & le lieu où ils alloient étoit ſi peu connu, que perſonne ne pouvoit le leur enſeigner: enſorte qu'ils s'en trouvoient éloignés dans le temps qu'ils en croyoient être fort proche. C'étoit à la fin du mois de Juin, & le ſoleil avoit tant d'ardeur, que Téreſe met cette journée au nombre de celles qui luy ont été les plus pénibles à paſſer. Enfin ils y arriverent un peu avant la nuit, & trouverent la maiſon ſi ſale à cauſe de la quantité de gens qui faiſoient la moiſſon, que la Sainte ne pût ſe réſoudre d'y coucher. Cette pauvre maiſon étoit iſolée ſans tenir au village, & ſituée proche d'un petit ruiſſeau, dans une campagne expoſée à la rigueur de tous les vents, & aux ar-

L. des Fondations. ch 12. Annales l. 2. ch. 14. Le Pere Iean de Ieſus Maria, l. 2. ch. 4.

deurs du ſoleil : enfin ce n'étoit qu'un logis de païſan. ANN. 1568.

Tout ce bel édifice conſiſtoit dans un porche, une chambre retranchée, un galetas, & une petite cuiſine. Téreſe après avoir jetté les yeux ſur tout cela, en imagina la diſtribution. Elle deſtina le porche pour une Chapelle; le galetas pour un Chœur, & la chambre pour un Dortoir. Sa compagne qui la voyoit faire tous ces partages ne comprenoit pas comment l'on en viendroit à l'execution; & toute mortifiée qu'elle étoit, y trouvoit des difficultés extrêmes. En verité, ma Mere, dit-elle à Téreſe, quelque habile que vous ſoyez, vous n'en ſçauriez venir à bout : n'y penſez plus, je vous prie. Mais cela ne la rebuta pas. En arrivant à Medine, elle fit au Pere Antoine un détail ſincere de la conſtruction du lieu qu'elle avoit viſité; elle luy demanda s'il pourroit ſe reſoudre à paſſer quelque temps à Durvel, c'étoit l'endroit en queſtion; & luy dit que c'étoit ſeulement pour commencer, & que Dieu leveroit bien-tôt tous les obſtacles. Ce Pere répondit qu'il étoit prêt d'y aller, & de demeurer même (s'il le falloit) dans une étable.

Il ne s'agiſſoit plus que d'avoir la permiſſion des deux Provinciaux : celuy qui étoit en charge étoit un aſſez bon homme, & quoy qu'il n'eût guére d'inclination pour ces nouveaux établiſſemens, Téreſe luy allegua tant de raiſons pour le déterminer, qu'il ſe laiſſa perſuader à ſon élo-

ANN. 1568. quence, qui en perſuadoit bien d'autres; & luy accorda ce qu'elle voulut. Pour ſon prédéceſſeur, comme il ſe trouva dans la néceſſité d'avoir recours au crédit de Madame Marie de Mendoçe pour d'autres affaires, cette Dame s'en prévalut pour avoir ſon conſentement.

2. Le Pere Jean de la Croix ſe rend à Durvel. *L. des Fondations. c. 13.*

Téreſe qui avoit emmené avec elle à Vailladolid le Pere Jean de la Croix, avoit reconnu en luy tant de courage & tant de graces, qu'elle crût qu'il le falloit envoyer à Durvel, pour rendre l'habitation un peu plus logeable; & elle luy donna pour ſa compagnie & pour ſon ſervice, un des manœuvres qui travailloient au Monaſtére de Vailladolid, où elle étoit alors.

En cet endroit la Sainte interrompt le cours de ſa rélation, pour faire à ſes enfans une exhortation vive contre la magnificence des édifices. » Je vous conjure, leur dit-elle, mes Sœurs, & » vous mes Peres, de demeurer toûjours dans » un grand détachement de ces maiſons magni- » fiques & ſomptueuſes, & d'avoir toûjours de- » vant les yeux ces Saints Fondateurs de nôtre » Ordre, qui ſont nos Peres, que nous ſçavons » être arrivez par la pauvreté & par l'humilité » à la joüiſſance éternelle de la préſence de » Dieu.

Annal. l. 3. ch. 19. Le Pere Jean de la Croix à l'aſpect d'une maiſon ſi dépourvûë de toutes choſes, ne fut ny ſurpris ny découragé. Comme il n'avoit dans l'eſprit que des idées de mortification & de péniten-

ce, il ne conçut point d'autres moyens d'orner son nouveau Monaſtére, que d'y mettre beaucoup de croix & de têtes de mort. Il demeura ſeul preſque deux mois dans ce petit réduit, parce que le Pere Antoine achevoit à Medine les affaires qui l'y retenoient, pour ſe démettre de ſa charge de Prieur. Tous les païſans & les laboureurs de la métairie étoient ſurpris de voir un habillement d'une figure ſi nouvelle, & dont ils n'avoient rien vû de ſemblable ailleurs. Ils regardoient cet homme incomparable avec admiration : ils s'eſtimoient heureux quand ils pouvoient l'entretenir un moment : car il ne leur parloit que de la vie éternelle ; & il y avoit dans ſes diſcours une douceur qui les charmoit. Les bonnes gens ne ſe laſſoient point de viſiter ce petit Monaſtére, & de frequenter cette dévote Chapelle. Les offices du chœur & la cloche attiroient ces gens ruſtiques ; & l'exemple de cet homme rare les excitoit à la pieté. Chacun des habitans du village étoit ſi ravi du bonheur qui leur étoit arrivé, qu'ils s'en vantoient par tout, & l'on ne parloit que du nouveau Carme Déchauſſé, dont les peuples des environs reſpectoient la vertu. ANN. 1568.

Cependant la Sainte entretenoit ſouvent le Pere Antoine, pour voir s'il demeureroit ferme dans ſa réſolution, pour luy donner une pleine connoiſſance de la maniere dont on vivoit dans les Monaſtéres, & pour l'inſtruire de tout ce qui luy ſembloit convenir, afin que les choſes L. des Fondations, ch. 13.

ANN. 1568. fuſſent bien fondées dés le commencement. Quelques jours avant que de le faire partir pour Durvel, elle luy demanda s'il avoit eu ſoin de préparer les choſes qui étoient les plus néceſſaires en ce lieu-là : il luy dit qu'oüi, & qu'il avoit pluſieurs horloges de ſable pour régler leurs méditations. Téreſe ne put s'empêcher de ſoûrire à cette réponſe, quoy qu'elle fût néanmoins édifiée de voir que ce bon Pere faiſoit conſiſter ſes plus importantes proviſions dans ces horloges. Le Pere Antoine partit, & mena avec luy deux Religieux de ſon Convent de Medine qu'il avoit excitez à venir s'eſſaïer pour la réforme.

Voyez les Lettres 10. 37. & 38.

La lettre que Téreſe avoit reçûë à Vailladolid, étoit du Pere Hermandez Jeſuite, qui avoit aſſiſté à la mort un riche bourgeois de Tolede; touché du deſir de faire un pieux uſage de ſes biens, parce qu'il ne laiſſoit point d'enfans. Ce Pere, outre les relations d'amitié qu'il avoit avec Téreſe, connoiſſoit l'utilité de ces fondations nouvelles; de ſorte qu'il avoit inſpiré au mourant d'appliquer à cet œuvre ſes liberalités; mais la mort l'ayant ſurpris, il avoit chargé un de ſes parens d'executer ſur cela ſes bons deſſeins. Ce fût ſur ces avis que la Sainte partit pour Tolede avec deux Religieuſes qu'elle amenoit d'Avila; mais elle voulut voir ſur ſa route en quel état étoit cet établiſſement des Carmes à Durvel. Elle y arriva le matin, & trouva le Pere Antoine qui balayoit. Il étoit d'une famille noble; & avant que de ſe

3. Sainte Téreſe va fonder un Convent à Tolede & en chemin viſite celuy de Durvel.

L. des Fondations. ch. 13.

faire Religieux, il avoit vêcu dans le monde avec distinction, & avoit aimé la gloire. Téreſe qui le trouva dans cet exercice, & qui remarqua ſur ſon viſage la joye & la tranquilité de ſon ame luy dit, en l'abordant : Eh quoy ! Mon Pere, où eſt donc l'honneur ? Maudit ſoit le temps, dit-il, où j'en ai tant fait de cas. La Sainte entra dans la Chapelle, où l'on reſpiroit un air de pieté & de recueillement qui la ſurprit. Tout y étoit dans la ſimplicité la plus parfaite ; on n'y voyoit de tous côtés que des croix & des têtes de mort. Le galetas qui étoit au milieu du logis ſervoit de chœur, & l'on pouvoit y faire l'office ; mais il falloit ſe baiſſer bien bas pour y entrer, & pour y entendre la Meſſe. Il y avoit aux deux côtés de la Chapelle deux petits hermitages, où l'on ne pouvoit demeurer qu'aſſis ou couché, tant ils étoient bas. Il y faiſoit ſi froid, qu'il avoit fallu y mettre quantité de foin. Ces bons Peres n'avoient pour chevet que des pierres, des croix, & des têtes de mort au deſſus. Depuis Matines ils demeuroient en oraiſon, & lors qu'ils alloient à Prime leurs habits, ſans qu'ils s'en apperceuſſent, étoient fort ſouvent tout couverts de neige, parce que le toit avoit des ouvertures qu'on n'avoit pas eu ſoin de rétablir.

ANN. 1568.

4. Deſcription de ce lieu, & de la vie qu'on y menoit. *L. des Fondations. Ib.*

Ils récitoient l'office avec les deux Religieux mitigez qu'ils avoient amenez. Ils alloient prêcher dans les lieux d'alentour, qui manquoient d'inſtruction : & Téreſe dit que

c'étoit pour cette raiſon qu'elle avoit le plus ſouhaité leur établiſſement en ce lieu-là, tres écarté de tout autre Monaſtére & de tout autre ſecours ſpirituel. Ils alloient juſqu'à deux lieuës faire leurs prédications, marchant les pieds nuds ſur la neige & ſur la glace : (car ce ne fut que dans la ſuite qu'on les obligea d'avoir des ſandales.) Après avoir paſſé tout le jour à prêcher & à confeſſer, ils s'en retournoient ſans avoir mangé, & ſans que ce travail, tout pénible qu'il étoit, leur parût conſiderable. On leur apportoit des lieux voiſins de quoy vivre, plus qu'ils n'en avoient beſoin : & des Gentilhommes qui les avoient pris pour les confeſſer, leur offroient des maiſons plus commodes & mieux ſituées.

ANN. 1568.

Téreſe dit, qu'elle avoit en ſa compagnie deux Marchands qui furent tres-touchés & tres-conſolés du ſpectacle de pénitence qu'ils virent dans ce petit deſert, & par leurs ſentimens, ajoûte-t-elle, on peut juger quelle eſt le pouvoir de la vertu, puiſqu'ils eſtimoient plus cette pauvreté que leurs richeſſes.

5. Téreſe arrive à Tolede. *L. d's Fondations. ch.* 14. 1569.

La Sainte ſe rendit à Tolede le 24. de Mars en l'année 1569. & alla loger chez la ſœur du Duc de Medina-Celi, chez qui elle avoit déja demeuré ſix mois. Elle y étoit beaucoup aimée, & fut miſe avec ſes compagnes dans une chambre auſſi commode qu'un Monaſtére pour tous leurs exercices de pieté. Le parent chargé d'executer les diſpoſitions du donateur, exigea d'elle

pour

pour l'accompliſſement de cet œuvre beaucoup de conditions injuſtes. D'ailleurs pluſieurs perſonnes conſiderables ſe trouvoient maltraitées par ce teſtament ; entr'autres celuy qui commandoit dans la ville en l'abſence de l Archevêque. ANN. 1569.

Ainſi la Sainte ne put rien avancer pendant deux mois, quoy que l'affaire fût ſollicitée par les gens les plus illuſtres. Elle ſouffroit avec peine ces retardemens & ces obſtacles ; car il ne luy paroiſſoit pas raiſonnable de s'en aller ſans avoir rien fait : mais elle ſçut bien tôt le parti qu'elle avoit à prendre, quand on l'eut ſecretement informée que le Commandant n'étoit point dans les ſentimens de ceux qui la traverſoient. 6. Obſtacles à la fondation de Tolede. La Sainte les ſurmonte.

Ayant interrompu tous ſes autres ſoins, elle ſe tranſporta dans l'Egliſe la plus proche du Palais de ce Gouverneur, & l'envoya humblement prier de vouloir bien luy donner audience. Il vint la trouver luy-même où elle étoit, & alors avec un air ferme & libre, mais plein de douceur & de modeſtie, elle luy expoſa ainſi ſes raiſons. « Il « étoit digne d'un homme que ſes lumieres, ſon « rang, & ſa vertu rendent auſſi grand que vous, « de proteger une entrepriſe auſſi glorieuſe à « Dieu qu'eſt la nôtre. Je ſuis venuë ici pour le « veritable interêt de la ville, & il y a cependant « deux mois que j'y ſuis, ſans avoir encore pû « rien obtenir ſur un ſi juſte ſujet. Il eſt ſans dou- « te bien rude à des filles qui font profeſſion d'une « vie auſtére, non ſeulement qu'on ne leur offre «

ANN. 1569.

» aucun ſecours, mais qu'elles trouvent même » de l'oppoſition dans ceux qui ſont les plus oc- » cuppés de leurs plaiſirs. Reflechiſſez un peu, je » vous prie, ſur ce que vous aurez à répondre au » Tribunal de JESUS-CHRIST. Car je ne vois » pas quelle excuſe y peut apporter un homme » chargé de veiller au bien des peuples, & à l'uti- » lité commune.

Téreſe dit ces paroles avec toute la force & toutes les graces de ſon éloquence ordinaire. Le Gouverneur en fut émeu; auſſi luy accorda-t-il la permiſſion qu'elle demandoit, quoy qu'avec quelques reſtrictions : car il voulut que le Monaſtére n'eût ny rentes ny fondateur ; mais la Sainte ne laiſſa pas de regarder ſon ouvrage comme achevé, quoy qu'elle n'eût pourtant alors que quatre ou cinq ducats pour toutes richeſſes. »Ce n'étoit pas grand choſe, dit-elle, que Téreſe » & ſi peu d'argent : Mais Dieu, Téreſe, & qua- » tre ou cinq ducats c'eſt beaucoup. Ainſi ſans » ſçavoir où trouver de l'argent, ny ſans penſer à conſerver ce peu qu'elle avoit, elle en acheta deux Tableaux, & quelques meubles tous des plus ſimples; mais elle ne voyoit pas par où s'y prendre pour avoir une maiſon. Lors qu'elle étoit dans cet embaras, un Religieux de S. François, d'une rare vertu, tres-particulierement de ſes amis, & qui ſouhaitoit fort luy être utile; en partant de Tolede, luy envoya un jeune homme qu'il confeſſoit, avec ordre d'offrir ſes ſervices à

L. des Fondations. ch. 14. Ribera. l. 2. ch. 13. Evêque de Terraſſonne. l. 1. ch. 20. Annal. l. 3. ch. 23.

la Sainte pour l'affaire de la fondation. Téreſe reçut ſon compliment avec honnêteté, mais il fit rire tous ceux qui étoient preſens : car outre que ce jeune homme étoit fort pauvre, il paroiſſoit n'avoir ny le crédit ny la prudence neceſſaire pour conduire & pour preſſer un ouvrage de cette nature. Mais la Sainte par une ſageſſe plus éclairée, comprit que ce ſaint Religieux ne luy auroit pas envoyé une perſonne inutile, & commença de mettre en fonction le jeune Andrade (c'étoit le nom qu'il portoit) ; elle le pria de luy chercher & de luy loüer une maiſon. Bien des gens habiles juſqu'alors ne l'avoient pû faire ; mais Andrade dés le lendemain apporta à la Sainte les clefs d'une maiſon commode qu'il avoit loüée. Elle alla voir ce logement qui luy plut fort, & malgré les remontrances de ſes amis, qui l'en détournoient, elle y fit porter ſes meubles, qu'un enfant, dit-elle, auroit porté tous ſans en être beaucoup chargé. Auſſi lors qu'Andrade luy étoit venu dire que la maiſon étoit libre, & qu'elle pouvoit y faire porter ſes meubles : cela ſera bien-tôt fait, luy répondit-elle, car tout conſiſte dans une couverture & deux paillaſſes. ANN. 1569.

Elle emprunta des ornemens pour les ſaints Myſteres. Elle mena un Menuiſier à la maiſon, pour y faire quelques accommodemens, afin de rendre ſolemnels les exercices du Monaſtére. Elle porta une de ces ſonettes dont on ſe ſert à la Meſſe

ANN. 1569.

à l'élevation de l'Hoſtie ; car elle n'avoit pas de plus groſſes cloches. Sa troupe paſſa cette nuit ſans dormir, auſſi-bien qu'elle ; on ne trouva dans cette petite maiſon qu'une ſeule chambre qui pût être conſacrée en Chapelle. Enfin le jour commençant à paroître, après que Téreſe aidée de ſes compagnes eut fait tout préparer, elles ouvrirent la porte de la Chapelle, qui étoit bouchée avec des briques. Quelques femmes de la populace couchées dans la maiſon voiſine ſe trouverent offenſées qu'on les éveillât ſi matin, & s'emporterent avec beaucoup d'aigreur ; mais Téreſe ſçût les appaiſer avec des paroles honnêtes & avec quelque argent qu'elle leur promit. Le Pere Prieur des Carmes mitigez vint d'aſſez bonne heure pour dire la Meſſe. Au ſon de la petite cloche, on aſſembla quelques perſonnes propres à être témoins à la priſe de poſſeſſion, qui fut le quatorziéme du mois de May de l'année 1569. & ce Monaſtére fut encore établi ſous le titre de S. Joſeph.

On peut s'imaginer combien la ville deut être ſurpriſe à la vûë de cet évenement. Déja les eſprits étoient effrayez par certaine prédiction qui leur annonçoit que ce jour-là même, la terre devoit s'entr'ouvrir & engloûtir toute la ville. Dans cette crainte pluſieurs perſonnes avoient pris la précaution de ſe confeſſer & de recevoir l'Euchariſtie en Viatique. Que devoient donc dire les habitans, lorſque bien loin d'être abîmez, com-

me ils le croyoient, ils virent cet édifice? Les uns en furent touchez de dévotion, & les autres émûs de colere : mais entre tous les ennemis que Téreſe eut à combattre, ceux qui compoſoient le conſeil de l'Archevêque étoient les plus animez contre-elle. Le Gouverneur étoit abſent, & n'avoit pas donné par écrit la permiſſion ; de ſorte qu'ils regardoient comme une hardieſſe extrême, qu'une femme ſeule eût oſé malgré eux, entreprendre l'établiſſement d'un Monaſtére. Car en l'abſence du Gouverneur ils regloient ſeuls toute la police Eccleſiaſtique ; & s'étoient toûjours oppoſez à la fondation. Ils reprirent la Sainte avec de violentes menaces ; mais elle répondit ſans s'étonner qu'elle n'avoit commencé qu'avec une permiſſion tres-expreſſe. Ils furent irritez de cette réponſe, & luy dirent qu'ils vouloient examiner ſes pouvoirs ; & que cependant ils défendoient qu'on celebrât la Meſſe dans la nouvelle Egliſe. Cela dura quelques jours, juſqu'à ce que quelques perſonnes de conſidération les euſſent porté à s'appaiſer. ANN. 1564.

Durant cet intervale qu'elles alloient au dehors entendre la Meſſe, un jour que Téreſe étoit dans une Egliſe, une femme perdit un de ſes patins ; elle ſe perſuada qu'il avoit été dérobé par la Sainte, qu'elle vit dans un coin toute ſeule, & enveloppée dans ſon manteau pour n'être pas connuë ; cette femme prit l'autre patin qui luy reſtoit, & ſe jettant ſur Téreſe avec colére, elle

7. Sainte Téreſe eſt outragée dans une Egliſe. *Evêque de Terraſonne, premiere partie ch. 20.*

ANN. 1569. luy en déchargea pluſieurs coups ſur la tête. Le choc étoit rude pour une perſonne foible & tres-infirme; mais Téreſe quoy que fort maltraitée, ne luy dit pas un mot; elle ſe conſerva dans ſa patience ordinaire, & ſe tournant ſeulement vers » ſes compagnes qui s'approcherent: » Dieu be-» niſſe, dit-elle, cette bonne femme, j'avois déja » bien mal à la tête.

8. Pauvreté des Religieuſes de Tolede dans les commencemens de la fondation. Ferveur de ces Filles. *L. des Fondations. ch. 14. & 15. Ribera. l. 2. ch. 14. Annales. l. 3. ch. 25.*

Après que le nouveau Monaſtére ne fut plus inquieté par les Officiers de l'Archevêque, les Religieuſes y goûtérent dans leur retraite toutes les conſolations promiſes aux ames fidelles & veritablement détachées. Et certainement elles avoient beſoin d'être interieurement ſoûtenuës, pour ſouffrir l'extrême pauvreté où elles étoient abandonnées, ſur tout la nuit que le froid les ſaiſiſſoit : car elles n'avoient pour ſe couvrir toutes, qu'une couverture, deux ſacs & leurs habits : elles n'avoient ny bois, ny baterie de cuiſine, ny autres meubles, & leurs plus magnifiques repas ſe réduiſoient les premiers jours à quelques petits poiſſons peu capables de les nourrir. Cependant elles étoient dans une joye qu'on ne pouvoit exprimer, & ſe faiſoient un plaiſir de tout ce qui leur arrivoit. Une nuit que Téreſe ſe ſentit preſſée par la rigueur du froid, elle demanda quelque choſe à ſes compagnes pour ſe mieux couvrir; mais en faiſant toutes un éclat de rire, elles luy repliquerent: Quoy, vous avez ſur vous, ma Mere, tout ce qu'il y a de couvertures dans la maiſon, &

vous n'en avez pas encore assez ? Lors qu'elle racontoit les avantures de ses voyages, elle avoit coûtume de rapporter cette réponse pour se réjoüir ; car ses peines n'ont jamais fait d'autre impression sur elle. ANN. 1569.

Il ne laisse pas d'être étonnant que dans une ville aussi abondante en richesses que Tolede, où la sœur du Duc de Medina-Celi eût sans doute volontiers pourvû Téreſe de tout ce qui luy manquoit, elles s'y soient neanmoins trouvées dans cette extrême indigence ; car comment cette Dame si opulente, si liberale, & si remplie d'affection pour la Sainte, put-elle ne pas penser qu'elle endureroit le froid & la faim ? mais il faut regarder cet évenement comme une conduite de Dieu, qui voulut éprouver la foy de ces ferventes Religieuses. Elles porterent cet état de privation avec tant de paix, que lorsque les aumônes vinrent dans la suite les tirer de leur pauvreté, elles s'en affligerent sincerement ; sur tout Téreſe que Dieu prit soin pendant ces jours d'épreuves de nourrir interieurement des plus solides consolations de la grace. Le parent de ce bourgeois décedé les secourut amplement dans leur indigence ; il reprit le dessein de sa fondation, & s'appliqua de nouveau si efficacement à y travailler, qu'il parut à Téreſe qu'elle luy devoit permettre de choisir pour le tombeau de ses descendans la plus grande Chapelle de l'Egliſe qu'il leur vouloit faire bâtir. Plusieurs des amis de la Sainte s'y oppoſoient, & di-

ANN. 1569. ſoient que dans une ville auſſi importante que Tolede, il ne falloit pas faire à un homme d'une condition médiocre, le même honneur qu'on auroit fait à des gens de la premiere diſtinction: mais JESUS-CHRIST, dans la priere, reprit Téreſe de s'être renduë trop complaiſante à ces conſiderations humaines. De ſorte qu'elle ne s'y arrêta plus, & l'évenement fit connoître qu'elle avoit bien fait: car cet homme les pourvut de beaucoup de riches ornemens; leur fonda pluſieurs Meſſes; & leur acheta une grande maiſon qui coûta douze mille ducats.

Dés que le nouveau Monaſtére fut en état, Téreſe y conduiſit ſes Religieuſes, que la même ferveur & le même détachement ſoûtenoient toûjours.

9. Diſcernement de ſainte Téreſe ſur une fille devote.

Il y avoit à Tolede une fille qui vivoit publiquement dans une grande dévotion: elle aimoit fort à entendre les Sermons, & à ſe trouver à toutes les Stations de la ville. Il luy prit envie d'être Carmelite, & elle vint trouver nôtre Sainte, qui d'abord fut aſſez contente de ſon eſprit, de ſa ſanté, & de ſes deſirs; de ſorte qu'elle conſentit à la recevoir. Son entrée fut fixée à un certain jour, & la veille elle vint au Convent rendre une viſite. Quand elle prit congé de Téreſe juſqu'au lendemain: Ma Mere, luy dit-elle, j'apporte-» rai auſſi une Bible que j'ai. » Une Bible, ma » fille, luy dit auſſi-tôt la Sainte, non, non, ne » venez point, nous n'avons pas beſoin de vous

Annal. l. 3. ch 25 Evêque de Terraſonne. premiere partie. ch 20.

ny

ny de vôtre Bible, nous ſommes de pauvres « ignorantes qui ne ſçavons que filer, & faire ce « qu'on nous ordonne. Téreſe avoit tout d'un » coup diſcerné par cette parole, qu'elle n'étoit pas propre pour ſon Monaſtére. Elle ſoupçonna qu'elle étoit cauſeuſe & curieuſe, ce qui ne convenoit pas à des Carmelites; les ſuites firent juger que Téreſe avoit bien penſé : car cette fille s'aſſocia peu de temps après avec d'autres dévotes qui firent tant d'extravagances, qu'elles en furent punies par l'Inquiſition. Cependant cette fille avoit ſurpris le diſcernement de pluſieurs perſonnes qui l'avoient cruë tout autre qu'elle n'étoit; mais Téreſe qui ſçavoit combien le cœur humain a de replis, ne ſe fioit pas tout d'un coup aux apparances. Un jour en écrivant à un de ſes Religieux : « Je n'ai pu, luy dit-elle, m'empêcher « de rire quand j'ai vû dans vôtre lettre que vous « vous faiſiez fort de connoître cette fille, ſeule- « ment à la voir. Helas! mon Pere, les femmes « ne ſont pas ſi faciles à connoître que vous pen- « ſez, puiſque leurs Confeſſeurs mêmes, après « les avoir pratiquées long-temps, ſont ſouvent « fort ſurpris de les avoir ſi peu connuës. « ANN. 1569. *Lettre 28e dans Palafox.*

L'auſtére regularité du Monaſtére nouveau ſe perfectionnoit admirablement de jour en jour, & l'obéiſſance s'y gardoit tellement à la lettre, que les Superieures étoient obligées de veiller prudemment ſur ce qu'elles exigeoient de leurs Religieuſes; car le moindre ſigne étoit auſſi-tôt pris *L. des Fondations, ch. 15.*

ANN. 1569. si serieusement, qu'un jour la Communauté se trouvant près d'un fossé plein d'eau, la Prieure dit en riant à une de ses filles pour l'éprouver : Vous jetteriez-vous là dedans si je vous le disois ; & la Religieuse y fut plongée si promptement, qu'après qu'on l'eut retirée, il fallut changer tous ses habits.

10. La Sainte part pour Pastrave. *L. de Fondations. ch. 16. Annal. l. 4. ch. 1. Ribera. l. 2. ch. 15. Evêque de Terrasonne. premire partie. ch. 21.*

Téreſe demeura près d'un an en deux fois à Tolede, où elle n'oublia rien pour donner la derniere forme à cet établissement. Les quinze derniers jours avant la Pentecôte, elle les y employa à plusieurs réparations necessaires pour l'exactitude de la discipline & le bon ordre de la maison. Tout fut achevé la veille de la fête, mais elle fût fort lasse & fort fatiguée d'avoir passé ce temps avec un grand nombre d'ouvriers. Le lendemain comme elle étoit au Refectoire avec les Sœurs, & que délivrée de ces ennuyeuses occupations, elle étoit si consolée qu'elle ne pouvoit manger, on entendit frapper rudement à la porte, & on luy amena un Courier de la part de la Princesse d'Eboly, qui la prioit instamment de partir aussi-tôt pour venir fonder un Monastére à Pastrave. Téreſe qui joüissoit en paix des fruits de son ouvrage, reçût avec chagrin cette lettre, qui luy parut hors de saison ; car l'établissement de Tolede encore nouveau sembloit exiger sa présence.

Cependant la chose pressoit ; le Prince Ruygomez, mary de cette Princesse, étoit favory du Roy, & il falloit l'engager dans ses interêts,

afin que par ſon crédit il luy attirât la protection du Souverain dans les differentes contrarietés qui menaçoient ſouvent ſes ſaintes entrepriſes. Elle conſulta l'Oracle, c'eſt-à-dire, elle s'adreſſa dans ſa priere à JESUS-CHRIST, qui luy fit entendre qu'elle devoit partir, parce qu'elle étoit neceſſaire en ce lieu pour des affaires qui luy étoient alors inconnuës; & il luy fut inſpiré de porter avec elle ſes Conſtitutions & ſa Regle. Elle voulut encore avoir l'avis de ſon Confeſſeur, ſans luy rien dire de ſa révelation. Il luy conſeilla le voyage; & elle partit le lendemain de la Pentecôte, le trentiéme May de l'année 1569. Les ſuites ont fait voir que quand Dieu luy inſpira de ſe mettre en chemin pour Paſtrave, il avoit en vûë des choſes plus importantes que l'établiſſement d'un Convent de Carmelites. Elle paſſa par Madrid, & vint deſcendre, ſelon ſa coûtume, chez Madame de Maſcarégnas, dont la maiſon tenoit au Convent des Religieuſes de ſaint François qu'elle avoit fondé. Cette Dame avoit alors chez-elle un Hermite fort reſpecté à la Cour, & à qui elle avoit donné une chambre écartée dans ſon Palais. Elle dit à Téreſe qu'elle ne pouvoit arriver plus à propos, & qu'elle vouloit luy faire voir un homme d'une éminente vertu, & d'un rare mérite qui ſouhaitoit fort de la connoître, & dont elle ſeroit tres-contente.

ANN. 1569.

II. La Sainte paſſe par Madrid.

Ce grand Serviteur de Dieu eut trop de relation avec Téreſe, & fit une figure trop conſi-

derable dans ſon Ordre pour n'en pas dire quelque choſe.

ANN. 1569.

Ambroiſe Marian étoit né à Bironte, Ville du Royaume de Naples. Il y étudia les Lettres humaines & la Juriſprudence, & on l'appliqua à la lecture des Livres ſaints. Il fit de ſi grands progrès dans toutes ces connoiſſances qu'il mérita le titre de Docteur dans l'une & l'autre Faculté. Il avoit beaucoup de vivacité d'eſprit, & de la pénétration ſur toutes ſortes de choſes; & il réüſſit merveilleuſement en toutes les ſciences où il s'attacha. Ce fut particulierement dans l'étude de l'éloquence & de la poëſie latine que parut la beauté de ſon génie; il aimoit fort les Mathématiques, & ſe rendit un excellent geometre.

12. Abregé de l'hiſtoire du Pere Marian.

L. des Fondations ch. 16.

Annal l. 4 ch. 2. & 3.

Jacques Bon-Compagny qui fut dans la ſuite élû Pape, & appellé Gregoire XIII. étudia avec ce jeune Napolitain, & depuis qu'il fut élevé ſur la chaire Pontificale, il conſerva toûjours pour Ambroiſe la même amitié qui les avoit unis durant leur jeuneſſe.

Il fut député au Concile de Trente en conſideration de ſes mérites; & quoy qu'il parût beaucoup dans cette Aſſemblée, par ſa pieté & par ſa doctrine, il ſe fit encore néanmoins plus admirer par ſa prudence, & par ſon habileté dans le maniément des affaires les plus épineuſes. Le Concile qui reconnut ſes talens extraordinaires, le chargea d'une importante négociation pour les interêts de l'Egliſe dans la Flandre, & dans

l'Allemagne, & dans d'autres Etats du Nord. Il réüſſit parfaitement dans cet employ, & chacun fut content de ſa négociation. La Reine de Pologne qui remarqua ſon mérite, voulut le prendre pour ſon conſeil. Ambroiſe ne put la refuſer, & accepta la charge d'Intendant de ſa Maiſon, qu'elle luy donna. ANN. 1569.

Cependant le monde avoit peu d'attraits pour luy, & Dieu qui vouloit le détacher de la Cour & le retirer du ſiécle, luy inſpira de faire vœu de chaſteté, afin de ne ſe pouvoir engager dans le mariage. Il ſe fit Chevalier de Malthe, & eut bien-tôt une Commanderie de cet Ordre; cela luy fit prendre la réſolution de choiſir la profeſſion des armes. Il ſuivit à la guerre le Roy Philippes II. qui l'honnora de ſa confiance, & eut ſouvent recours à ſes conſeils, dont il eut ſujet d'être fort content.

Pour luy rendre le monde encore plus desagréable, Dieu permit qu'on l'accusât d'avoir aſſaſſiné un homme de qualité, quoy qu'il en fût tres-innocent. Il ſe trouva deux faux témoins qui dépoſerent contre luy, & le chargerent de les avoir ſollicités de commettre avec luy cet aſſaſſinat. Ambroiſe fut arrêté, & mis dans une étroite priſon, où il eut beaucoup à ſouffrir, & où ſa réputation reçut de violentes atteintes. Durant cette captivité il eut le loiſir de faire beaucoup de réflexions utiles ſur le néant des choſes humaines, & prit tout-à-fait la réſolution de quitter entiere-

ANN. 1569. ment le monde dés que le Seigneur auroit fait connoître ſon innocence, dont il le prioit inſtamment de découvrir la verité. Les témoins ayant été interrogés, ſe couperent; & Ambroiſe qui n'avoit rien voulu entreprendre pour ſa juſtification, ſollicita dans la ſuite fortement, & dépenſa même beaucoup pour faire éviter la mort à ces miſerables, & à celuy qui les avoit ſuſcités.

Dés qu'Ambroiſe fut élargi, le deſſein de renoncer au ſiécle le preſſant toûjours, il examina le parti qu'il avoit à prendre, afin de ne rien faire imprudemment.

Cependant le Roy qui connoiſſoit tous ſes talens, luy donna commiſſion de ſe tranſporter à Cordouë, pour y voir comment on pourroit rendre navigable, depuis là juſqu'à Seville, la riviere de Gualdaquivir. Il obéit aux ordres du Roy, & après s'être acquitté de ſa commiſſion, il ſe retira chez les Peres Jeſuites de Cordouë pour y faire les exercices ſpirituels. Cette retraite luy donna de nouvelles lumieres & de nouveaux deſirs pour la ſolitude; mais il ne ſçavoit encore de quel côté ſe déterminer. Un jour qu'il regardoit par la fenêtre de la chambre où il faiſoit ſa retraite, il apperçût un Hermite fort venérable, habillé tres-auſtérement, qui entroit dans l'Egliſe de ces Peres. Il l'envoya ſuplier de monter à ſa chambre pour luy parler. Ce ſaint homme vint l'y trouver: c'étoit le Superieur des Hermites de Tardon, celébre par ſa ſainteté. Ambroiſe l'in-

terrogea beaucoup, & luy ayant fait faire le ré- ANN. cit de la maniere dont on vivoit dans ſa ſolitude, 1569. il en approuva les exercices, & reſolut de viſiter cet Hermitage pour en examiner plus particulierement toutes les obſervances. Dés qu'il fut ſorti de ſa retraite, il ſe rendit au deſert de Tardon. Il fut touché vivement de tant d'exemples de vertus qui le frapperent, & témoigna tant d'ardeur de ſe voir au nombre de ces Saints Hermites, qu'ils luy donnerent leur habit l'an 1562. Comme on faiſoit en cette maiſon profeſſion d'une pauvreté tres-rigoureuſe, & que chacun s'entretenoit du travail de ſes mains, le Novice fut obligé d'apprendre un mêtier pour gagner ſa vie comme les autres: & pour ſe mortifier & s'humilier encore davantage, il choiſit d'apprendre à filer, par l'oppoſition qu'il y avoit de cet exercice à celuy des armes.

Après qu'il s'étoit acquitté ſoigneuſement de tous les devoirs de la Communauté, il employoit le reſte du temps en oraiſon, & y paſſoit ordinairement quatre heures. La nuit il faiſoit des penitences exceſſives, & ſe nourriſſoit ſi frugalement, que ſa vie n'étoit qu'une abſtinence continuelle. Il avoit tellement éteint tout l'éclat de ſa naiſſance & de ſon eſprit, qu'il ſembloit être un pauvre ignorant : & il avoit ſi abſolument mépriſé la ſageſſe & la délicateſſe du monde, qu'il s'eſtimoit tres-heureux de s'aſſeoir aux pieds du bon Frere Mathieu ſon Superieur, & d'en é-

ANN. 1569. couter attentivement les discours simples, & les exhortations familieres.

Il rencontra dans cette Communauté un Hermite Italien nommé Frere Jean de la Misere, avec lequel il avoit autrefois demeuré durant sa jeunesse. Ce saint Homme avoit beaucoup de ferveur & de simplicité, & une si douce conversation, qu'on ne pouvoit s'entretenir avec luy sans ressentir les charmes de sa vertu. Ces deux amis eurent beaucoup de joye de renouveller leur connoissance, & benirent les ordres secrets de la Providence divine de les avoir rassemblez dans ce port de salut, & mis tous deux sous le même habit.

Ambroise se trouvant obligé d'aller à Palme visiter son valet malade qu'il avoit mis dans l'Hôpital, il pria le Frere Jean de l'accompagner en cette visite. Quand ils furent arrivés, le malade dit en secret à Ambroise qu'il avoit en son pouvoir une perle d'un grand prix, qu'un serviteur du Secretaire de la Reyne avoit dérobée, & qu'il la trouveroit enveloppée dans un papier en un certain trou de son Hermitage. Après qu'Ambroise eut assisté & consolé son malade du mieux qu'il put, il retourna dans sa Celulle, où il trouva la perle qu'il alla presenter à son Superieur. Ce bon Frere qui n'en sçavoit point le prix, luy ordonna d'aller avec son compagnon le Frere Jean, la faire voir à Seville. Ils allerent tout simplement la montrer à un riche lapidaire qui la reconnût

aussi

auſſi-tôt pour celle qu'il avoit autrefois venduë à la Reyne. Il fit avertir le Juge ; les deux Hermites furent arrêtez & conduits auſſi-tôt en priſon. Le Juge au retour de la campagne ſe fit amener les deux priſonniers pour les interroger ſur le fait dont on les chargeoit. Lors qu'il vit l'Hermite Ambroiſe, & qu'il reconnut le viſage de cet homme illuſtre, & d'une réputation autrefois ſi brillante, il l'embraſſa tendrement, & luy fit toutes ſortes de careſſes. Il reprit aigrement les Huiſſiers d'avoir oſé mettre la main ſur un homme d'un ſi grand mérite, & fit connoître à la Cour la verité de cette affaire, qui attira de nouvelles loüanges & de nouveaux reſpects à l'Hermite. ANN. 1569.

Quelque temps aprés il arriva quelques affaires à l'Hermitage de Tardon, qui obligerent les Hermites de députer à Seville Ambroiſe avec ſon compagnon, le Frere Jean. Le ſéjour de cette grande Ville les incommoda tellement, qu'ils ſe retirerent à un quart de lieuë de diſtance, dans un Hermitage appellé S. Onuphre. Les affaires qu'il étoit venu ménager pour ſon Convent, le retinrent un an en ce lieu avec ſon compagnon, ſans qu'il eut autre choſe pour ſubſiſter que le travail de ſes mains. Il s'étoit appris à filer le lin avec tant d'adreſſe & d'induſtrie, que ſon ouvrage étoit extraordinaire ment eſtimé ; juſque-là que les Dames luy en payoient l'once au prix de dix réales. Tout le monde dans Seville vint peu

1569. Ann. à peu à le connoître. On admiroit ſa pauvreté & ſa penitence ; & les perſonnes les plus diſtinguées ravies de ſon eſprit & de ſa doctrine celeſte, accouroient a ſon Hermitage pour le viſiter, & pour l'entretenir ſur les affaires de leur ſalut.

Le Frere Jean fut à la fin ennuyé d'un ſi grand abord de monde qui venoit troubler le repos de leur ſolitude. Il n'oſa pas pourtant s'en plaindre, mais ne croyant pas y pouvoir remedier, il trouva plus à propos de ſe retirer ſecretement, & ſans prendre congé de ſon compagnon, dans un Hermitage plus à l'écart. Lors que Marian ne vit plus ce bon Frere, il en fut extrêmement affligé, & l'affection qu'il avoit pour luy l'obligea de faire toutes les diligences poſſibles pour le chercher. Dés qu'il eut découvert le lieu où il étoit, il l'alla joindre ; & Frere Jean qui ne s'étoit éloigné que par un principe de ferveur & de ſimplicité, n'eut pas de peine à ſe réünir au Frere Ambroiſe Marian, qui le mena dans une ſolitude qu'un Grand d'Eſpagne luy avoit offert. Le Roy Philipes II. qui le ſçut en ce lieu, luy envoya ordre en même temps de venir à la Cour, pour recevoir la commiſſion de faire tirer du Tage une certaine terre qui ſeroit utile à la plaine d'Aranjués.

Avant que de partir de Madrid, il voulut aller viſiter ſes chers amis du Tardon, qui le prierent inſtamment d'obtenir du Roy par ſon crédit, que le Pape approuvât la façon de vivre qu'ils pratiquoient en ce Deſert : parce que depuis la Dé-

claration du Concile de Trente, il ne leur étoit plus permis de vivre de la ſorte ſans aprobation du S. Siege. Ambroiſe s'employa pour leur ſervice avec beaucoup d'ardeur, & fit agir ſi bien auprès du Pape, les Grands d Eſpagne qui étoient ſes amis, que ſes Hermites eurent la permiſſion de choiſir entre les Régles des anciens Peres celle qui leur plairoit le plus. Cependant Ambroiſe viſitoit tous les lieux ſolitaires, qui pouvoient convenir à ſon deſſein de retraite. Le Roy luy en donna un dans la plaine d'Aranjués, dont il le remercia; parce qu'il étoit plus propre à faire de beaux jardins que des Hermitages ruſtiques: mais le Prince Ruygomez luy en offrit un autre proche de Paſtrane qui luy fut tres-agréable. ANN. 1569.

Téreſe dans la converſation qu'ils eurent enſemble luy fit lire la Régle & les Conſtitutions de ſa réforme. Il les luy demanda pour lire en ſon particulier, & les communiqua à ſon compagnon le Frere Jean. Tous deux y trouverent le veritable genre de vie qu'ils cherchoient depuis ſi long-temps. Ils en conçurent une extrême joye, & le lendemain matin déclarerent à Madame de Maſcarégnas, qu'ils étoient reſolus d'embraſſer la réforme des Carmes Déchauſſez. Cette Dame vint auſſi-tôt apprendre une ſi agréable nouvelle à Téreſe, qui tranſportée de joye d'avoir aquis à ſon Ordre deux hommes d'une vertu ſi rare, en rendit à Dieu mille actions de graces.

13. La Sainte inſpire au Pere Marian l'envie d'entrer dans la réforme des Carmes. *L. des Fondations ch. 16. Evêque de Ter aſſonne Premiere partie l. 11. Annal. l. 4. ch. 4.*

Lors qu'elle retourna le lendemain voir le
ANN. 1569. Pere Marian, elle luy témoigna la joye qu'elle avoit d'avoir enrichi ſa réforme ſi heureuſement. Le Pere Marian luy répondit, que non ſeulement il étoit prêt de ſe conſacrer à Dieu parmi les Carmes Réformez, mais même de ceder à l'Ordre un Hermitage que le Prince Ruygomez luy avoit donné; que c'étoit un lieu commode, ſolitaire, & tres-propre à fonder un Convent. Téreſe accepta ce qu'il propoſoit. Elle écrivit à l'Evêque d'Avila pour ſolliciter auprès des deux Provinciaux la permiſſion de cet établiſſement. Elle dit au Pere Marian d'en attendre la réponſe à Madrid avec le Frere qui l'accompagnoit, Italien comme luy, tres-ſimple & tres-détaché du monde. Elle prit le chemin de Paſtrane, avec quelques-unes de ſes Religieuſes.

14. Arrivée de la Sainte à Paſtrane. Le Prince & la Princeſſe la reçurent tres-bien, & la logerent avec ſa troupe dans l'appartement le plus retiré de leur Palais, pour y demeurer, tandis qu'on bâtiſſoit la maiſon qui étoit deſtinée pour le Monaſtére. Téreſe ſouffrit avec ſes compagnes quelques incommodites dans ce Château. Le logement qu'on leur avoit donné étoit fort ſerré; & d'ailleurs les domeſtiques ne prenoient pas beaucoup de ſoin d'elles : mais ce ne fut pas là ce qui donna le plus de peine à la Sainte; elle fut bien plus mortifiée de ne pouvoir accorder tout ce qu'on exigeoit d'elle.

La Princeſſe avoit d'aſſez bons accès de dé-

votion, mais de trop foibles idées de la vertu, qu'elle ajuſtoit toûjours à ſon humeur. Sa pieté ne la rendoit ny moins délicate ſur les prétendus privileges de ſon rang, ny moins attachée à ſes deſſeins. Elle voulut obliger Téreſe à donner ſur le champ l'habit de Carmelite réformée à une Religieuſe Auguſtine qu'elle avoit auprès d'elle. La Sainte luy dit qu'elle ne pouvoit aller ſi vîte, & qu'il falloit auparavant qu'elle connût bien le caractére de la perſonne ; & que d'ailleurs, ces changemens d'une Religion à une autre ne l'accommodoient pas, & ne luy plaiſoient pas beaucoup. La Princeſſe qui étoit prompte & dominante, ſe fâcha contre Téreſe. Il y eut encore d'autres difficultés pour la fondation. La Princeſſe ne vouloit pas qu'on y attachât du revenu. Téreſe n'y pouvoit conſentir autrement, à cauſe que le lieu étoit trop peu conſidérable pour eſperer que les aumônes y ſuffiroient ; & elle étoit reſoluë de partir ſans avoir rien fait. Enfin le Prince qui avoit l'eſprit plus juſte & plus accommodant, détermina ſa femme à fixer un revenu médiocre ; & le Convent fut établi le neuviéme de Juillet 1569. ſous le titre de Nôtre-Dame de la Conception.

ANN. 1569.

15 Difficultés ſur l'établiſſement de ce Monaſtére *L. des Fondations. ch. 16. Ribera. l. 1. ch. 15. Evêque de Terraſſonne. Premiere partie c. 21. Annal. l. 4. ch. 4.*

La Princeſſe ayant ſçu par hazard que Téreſe avoit avec elle le livre qu'elle avoit écrit de ſa vie, voulut qu'elle le luy prêtât. La Sainte la refuſa nettement ; cette Princeſſe inſiſta toûjours : elle fit intervenir ſon mary, & l'un & l'autre perſecuterent tellement Téreſe, qu'elle fut obligée de

16. La Princeſſe de Ruygomez contraint la Sainte de luy prêter la

ANN. 1569. le leur prêter, après leur avoir néanmoins fait donner expreſſément leur parole que nul autre ne le verroit : c'eſt ce qui ne fut guére obſervé. Le livre paſſa de main en main à tous les Officiers domeſtiques, qui s'en moquérent tout à leur aiſe. On en fit même des copies qu'on ne manqua pas d'envoyer à Madrid, où elles furent le ſujet de toutes les railleries de la Cour : & la vie de la Sainte y fut tellement décriée & traitée d'extravagance, que l'Inquiſiteur voulut la voir pour l'examiner. On peut penſer en quel état étoit alors Téreſe de voir les dons de Dieu mépriſez & la Religion profanée.

relation de ſa vie. Cette relation eſt envoyée à Madrid. La Sainte eſt raillée *Annal l. 4. ch. 4.*

17. Etabliſſemẽt des Carmes Déchauſſez de Paſtrane. Deſcription du lieu & de la vie des premiers Religieux de ce Monaſtére. *Annales l. 4 ch 4. & ſuivans.*

Cependant le Pere Marian & ſon compagnon ayant reçû des deux Provinciaux des Carmes leur permiſſion, ſe rendirent à Paſtrane avec un autre Pere du mêmeOrdre qui vouloit auſſi embraſſer la Réforme. Cette arrivée donna beaucoup de joye à la Sainte, qui pourtant eut beſoin de toute ſa force & de toute ſa prudence pour ménager l'eſprit du Prince, & le porter à la fondation des Carmes, tandis qu'il luy falloit éprouver tant de contrarieté de la Princeſſe. Cependant elle le détermina à ce qu'elle voulut. Il donna des pieces d'étoffe pour les habits des nouveaux Religieux. Téreſe & ſes compagnes les taillerent & les ajuſterent. La vêture ſe fit dans la Chapelle du Château, où le Pere Carme mitigé qui ſe reformoit, fit une éloquente prédication dont le Prince & la Princeſſe furent tres-touchés, & tous les Officiers de

leur maiſon qui s'y trouverent. Tous les Juges & les Officiers de la Ville y furent preſens. Un Gentilhomme de ces quartiers y aſſiſta, & fut ſi ſoudainement frappé de ce ſpectacle, qu'il voulut s'unir à ces fervens Solitaires. On les conduiſit à leur Hermitage ſolemnellement en proceſſion. Toute la Ville y étoit, & beaucoup de perſonnes des lieux voiſins. L'Hermitage de Paſtrane eſt ſitué ſur une montagne toute ronde, & preſque entierement ſéparée des autres collines qui ſont à l'entour. Elle eſt au milieu de trois vallées qui viennent ſe terminer à ſes pieds, & forment trois differens aſpects. La premiere s'étend depuis la Ville de Paſtrane juſqu'à cette montagne. La ſeconde qui commence au-deſſous de celle-cy va finir au courant du Tage, & n'a pas moins d'une lieuë de longueur. La troiſiéme eſt une plaine unie & fort agréable, cultivée par tout, couverte de vignes, de bleds, & des autres richeſſes de la nature, & coupée d'un grand chemin. On voit à un quart de lieuë, la ville de Paſtrane ſituée ſur un côteau le plus beau du monde; orné de verdure & de fleurs. Les collines qui bornent les vallées de part & d'autre ſont couvertes d'oliviers, de pins, & d'autres arbres toûjours verds, qui forment d'agréables objets à la vûë. Les habitans de cette montagne, & ceux qui contemplent la diſpoſition de ce païſage ſont charmez d'un ſi beau ſejour. ANN. 1569.

Mais la vie que menerent en ce lieu les pre-

ANN. 1569. miers Hermites qui l'habiterent, & qu'on y mena toûjours depuis, eſt bien plus digne de nos admirations. Le Pere Antoine de Jeſus, qui regla la forme de leurs exercices, ſoûtenu des bonnes intentions, & de la pieté du Prince Ruygomez, établit dans cette ſolitude, pour le principe & le fondement de la ferveur, la pratique continuelle de l'Oraiſon. Ces premiers Religieux purent ſans doute à juſte titre être appellez de veritables contemplatifs, tant ils étoient dégagés des choſes de la terre, & appliquez à celles du Ciel. Quand l'heure de la priere leur annonçoit de ſe rendre au Chœur, ils y voloient avec joye. Loin de ſe laſſer dans cet exercice, ils y trouvoient de nouvelles forces. Ils ſe tenoient à genoux, immobiles comme des ſtatuës, les yeux fixement attachez ſur la Croix de JESUS-CHRIST; à peine les entendoit-on reſpirer. Ils étoient vigilans à cacher les graces dont Dieu les favoriſoit dans la priere; & ceux qui craignoient d'être trahis par quelques ſoupirs échapez malgré eux, ſe retiroient dans un coin de l'Egliſe, ou dans les lieux écartez du jardin, pour repandre en liberté leur cœur devant Dieu. Lorſqu'ils revenoient de leur retraite, on n'avoit que faire de leur en demander des nouvelles; on voyoit dépeinte ſur leur viſage la joye modeſte dont ils joüiſſoient au dedans d'eux mêmes, & il ſuffiſoit de les entendre pour juger du contentement de leur eſprit.

Une

Une contemplation ſi pure & ſi continuelle des veritez divines, fit regner dans ce Monaſtére toutes les vertus; & l'on ſeroit étonné des pratiques d'obéïſſance, de pauvreté & de mortification que ces ſaints Religieux mirent en uſage. ANN. 1569.

Téreſe fut extrêmément conſolée de voir un établiſſement qui luy promettoit de ſi grandes ſuites. Ses eſperances ne l'ont point trompée, & l'on a vû les progrès de cet Ordre, où la ferveur & la régularité ſe ſont conſervées ſans alteration.

18. Prudence de la Sainte qui laiſſe aux premiers Peres de ſa Réforme le ſoin des négociations de la multiplication des Convents d'Hommes.

Après les fondations de Durvel & de Paſtrane, les Convents des Carmes Réformez ſe multiplierent; mais nous n'en parlerons pas davantage; parce que cela devient étranger à nôtre ſujet. Auſſi Téreſe n'eut pas plûtôt vû les choſes en mouvement, & en état de ſe perfectionner ſans ſon miniſtére, qu'elle ne s'en mêla plus: elle continüa d'avoir des relations & des liaiſons tres-étroites avec les Peres de la Réforme, pour être éclairée par leurs conſeils, & les conſulter ſur le gouvernement de ſes Religieuſes; mais n'entra plus dans les négociations d'établiſſemens d'Hommes, & ſe renferma dans les ſoins qui la regardoient.

Elle fut néanmoins toûjours tres-ſenſible à l'accroiſſement des Peres Réformez, & dans les occaſions leur donna ſes avis touchant le progrés de leur réforme, & même ſur la maniere de ſe conduire dans le commerce du monde. Car elle étoit ſi perſuadée que la vie de retraite de-

ANN. 1569. voit être le fondement de leur inſtitution, qu'un » jour écrivant au Pere Marian : » Je ne crois *Lettre 2de. Palafox.* » pas, luy dit-elle, que ce ſoit une choſe avanta- » geuſe à nôtre Ordre d'avoir des Religieux qui » s'occuppent à confeſſer des filles repenties. Il » ſeroit bien plus à propos que le monde les re- » connût pour des Hermites dégagez de toutes » ſortes d'affaires, & tout abſorbez dans la con- » templation des choſes divines, plûtôt que de » les voir d'un côté & d'autre avec des femmes de » ce caractére ; quoy que ce ne ſoit que pour les » retirer de leurs mauvais commerce, on ne laiſ- » ſera pas de s'en ſcandaliſer.

19. La Sainte retourne de Paſtrane à Tolede.

Téreſe en quittant Paſtrane revint à Tolede, où il y avoit encore quelques affaires à régler, que la précipitation de ſon départ ne luy avoit pas permis de finir tout-à-fait.

L. des Fondations ch. 17.

Durant le ſéjour que fit la Sainte en cette ville, elle écrivit aux Indes à Laurent de Cepede ſon frere, qui ſe diſpoſoit à repaſſer en Eſpagne pour s'y établir. Elle l'entretint ſur pluſieurs choſes qui regardoient les affaires de la famille ; & l'on voit par cette lettre de quelle maniere la pieté la plus épurée peut compatir avec l'interêt de nos proches. C'eſt dans ces occaſions où l'on connoît bien mieux le caractére de la vertu des Saints, que dans les devoirs de la Religion même qui les rend plus attentifs ſur leurs mouvemens : & c'eſt ce qui nous engage d'extraire cette lettre ; car il eſt utile d'entendre Téreſe ſur toutes ſortes de matieres.

20. Extrait de la Lettre qu'elle écrivit alors de Tolede, à ſon frere. *Lettre 30e Palafox.*

On prie, luy dit-elle, continuellement Dieu « ANN.
dans nos Convents pour vôtre heureux retour : « 1569.
car puiſque vous avez deſſein de ſervir le Sei- «
gneur, nos Religieuſes ſont obligées de le prier «
qu'il luy plaiſe de vous ramener heureuſement «
dans ce païs. Nous avons maintenant ſix Mo- «
naſtéres de Religieuſes bien établis, & deux «
de nos Carmes réformez ; tout cela marche à «
grands pas dans les voyes de la perfection. Je «
ſuis maintenant à Tolede, & je m'y ſuis beau- «
coup mieux trouvée cet hyver que je n'avois «
fait depuis long-temps. L'air de ce païs eſt ex- «
cellent ; & ſi je ne voyois les inconveniens qu'il «
y a du côté de vos enfans, qui vous empêche- «
roient de vous établir ici, j'aurois eu deſſein de «
vous faire choiſir cette ville pour vôtre demeure, «
à cauſe que l'air y eſt ſi bon : mais vous pourrez «
trouver dans le plat païs d'Avila des endroits où «
vous pourrez paſſer les hyvers, comme font «
bien des gens. Tout dépend de la volonté de «
Dieu ; ainſi je croy qu'il veut que j'aye à pre- «
ſent plus de ſanté que je n'en ay eu depuis qua «
rante ans, quoy que je garde la Régle comme «
les autres Religieuſes, & que je ne mange de «
viande qu'à la derniere extrêmité. Il y a envi- «
ron un an que j'eus la fiévre quarte, j'étois alors «
à Vailladolid, où je fondois un de nos Mo- «
naſtéres ; je m'y trouvai tres bien traitée par «
les ſoins de Madame Marie de Mendoçe, qui «
m'aime avec beaucoup d'affection. Dieu con- «

ANN. 1569.

» noît quand nous avons beſoin de la ſanté pour » nôtre avancement, & il nous la donne; mais » s'il voit qu'elle ne nous ſoit pas néceſſaire, il » nous envoye la maladie; qu'il ſoit beni en tout. » J'ai été fort affligée d'apprendre que vous ayez » eu mal aux yeux: c'eſt un fâcheux mal, je rens » graces à Dieu que vous en ſoyez guéry.

» Vôtre beau-frere vous a écrit ſon voyage de » Seville. Un de mes amis l'adreſſa ſi bien, qu'il » toucha l'argent le même jour qu'il arriva: il » l'a apporté, & à la fin de ce mois on le déli- » vrera à ceux que vous ordonnés. On fit en ma » preſence le compte des droits qu'il a fallu payer » au Roy: je vous l'envoyrai dans le paquet. Ce » n'eſt pas peu pour moy que d'être ſçavante dans » ces ſortes de choſes; mais que voulez vous? je » ſuis tellement devenuë femme d'affaires par ces » fondations que j'ai faites, que je ſçai vn peu de » tout. Et comme je mets ce qui vous regarde au » même rang que les affaires de Dieu même, je ſuis » bien aiſe de m'en mêler. Je vous avertis, de » peur que je ne l'oublie, que le fils de Quéte eſt » mort fort jeune. Il ne faut faire nul fondement » ſur cette vie; & je ſuis fort conſolée quand je » me ſouviens que vous êtes perſuadé de cette » verité.

» Je voudrois après m'être détachée des affai- » res de ce Convent m'en retourner à Avila, dont » je ſuis encore Prieure, pour ne pas fâcher l'E- » vêque à qui j'ai de grandes obligations, & toute

nôtre réforme auſſi. Je ne ſçai pas ce que Dieu « ANN.
voudra faire de moy, & je ſuis dans l'incerti- « 1569.
tude ſi j'irai à Salamanque où l'on m'offre «
une maiſon : car bien que je ſouffre beaucoup «
de fatigues dans ces voyages, le profit que font «
ces Convents par toutes les villes où ils ſont éta- «
blis, eſt ſi conſiderable, que mes Confeſſeurs «
m'obligent en conſcience d'en fonder autant «
que je pourrai, & nôtre Seigneur y contribuë «
d'une maniere qui m'encourage infiniment. «

J'avois oublié dans mes autres lettres de vous «
faire ſçavoir les commodités que vous trouve- «
rez dans Avila pour bien élever vos enfans. Les «
Peres de la Compagnie de Jeſus y ont un Col- «
lege, où ils enſeignent la Grammaire aux jeunes «
gens qu'ils font confeſſer tous les huit jours ; & «
ils les rendent ſi vertüeux qu'on n'en ſçauroit «
trop loüer Dieu. On enſeigne auſſi la Philo- «
ſophie & la Théologie dans le Convent des Do- «
miniquains : tellement que pour être inſtruit «
dans les ſciences & dans la pieté, il ne faut pas «
ſortir d'Avila. Il y a une ſi grande dévotion «
parmi le peuple, qu'elle édifie ceux qui vien- «
nent des autres Villes. Pluſieurs perſonnes y «
font oraiſon, frequentent les Sacremens, & «
menent une vie tres-parfaite. Le bon François «
de Salcede eſt du nombre. «

Je ſuis ravie des aumônes que vous envoyés «
à ceux de nos parens qui en ont beſoin. Quant «
à moy, je n'ai affaire de rien ; car j'ay plus qu'il «

ANN. 1569.

» ne me faut : ainſi une partie de ce que vous » m'avez envoyé ſera pour ma ſœur, j'employe- » ray le reſte en bonnes œuvres à vôtre inten- » tion. Il faut que le monde ſoit dans un grand » aveuglement, d'avoir ſi bonne opinion de » moy : je n'en ſçai pas la raiſon ; mais j'ai un ſi » grand crédit par tout, qu'on me confie juſqu'à » deux mille écus : de ſorte que dans le temps » que j'ai le plus d'averſion pour l'argent, & » pour les affaires, Dieu veut que j'en ſois emba- » raſſée ; ce n'eſt pas une petite croix pour moy. » Dieu veüille au moins que je puiſſe le ſervir » dans tous ces tracas, car à la fin cela paſſera » comme je l'eſpere.

» Vôtre retour en ce païs me donnera ſans doute » quelque conſolation ; j'en reçois peu de la terre : » puiſſions nous nous joindre enſemble pour tra- » vailler au ſalut des ames. Je ſuis touchée de » compaſſion d'en voir un ſi grand nombre de » perduës ; entr'autres ces Indiens chez qui vous » vivez, ne me donnent pas peu de peine. Dieu » daigne les éclairer, & auſſi ceux de ce païs : car » je vous aſſure qu'il y a bien de la peine & du » mal par tout. Je n'en ſçai que trop là-deſſus. » Comme je vais en tant d'endroits, & que je » traite le plus ſouvent avec tant de perſonnes » differentes, tout ce que je puis dire, c'eſt que » nous ſommes pires que des bêtes. Nous ne con- » noiſſons point la dignité de nôtre ame que nous » aviliſſons, & que nous dégradons par l'attache

à tant de bagatelles. Daigne le Seigneur nous « éclairer. « ANN. 1570.

21. Téreſe va de Tolede à Albe, à Medine, & à Paſtrane, d'où elle revient encore à Tolede. *Annal. l. 4. ch. 20.*

Comme la Sainte ſe préparoit à s'en retourner à Avila, François Velaſquez, & ſa femme Téreſe Delays, la ſolliciterent par l'entremiſe de ſa ſœur Madame d'Ahumade, de venir faire à Albe une fondation. Elle ſe rendit à leurs prieres & les alla voir, mais ne pût alors rien régler, parce qu'ils exigeoient d'elle des conditions trop onereuſes à l'établiſſement. Elle revint à Medine, & enſuite à Paſtrane pour aſſiſter à la profeſſion du Pere Marian, qui fit ſon ſacrifice avec une generoſité vraiment héroïque. De-là elle fut obligée de ſe rendre encore à Tolede, où l'on pratiquoit toûjours les plus éminentes vertus.

22. Deſintereſſement de la Sainte ſur la dot de ſes filles. *L. des Fondations. ch. 26.*

C'étoit pour Téreſe un ſujet de joye de viſiter ſouvent ce Monaſtére, où tout flattoit ſa ferveur. Une Demoiſelle* de quarante ans, tres-riche, & tres-commodément établie dans le monde, vint demander l'habit à la Sainte, & luy faire une donation de tout ſon bien, qu'elle luy fit accepter, avant même ſon engagement. Téreſe pour l'éprouver luy repreſenta que ſi elle n'étoit pas propre à l'auſtérité de leur vie, on la renvoyeroit ſans ménagement, ſans que ſa donation put l'empêcher. Cela ne rebuta point la Demoiſelle, qui déclara qu'elle s'expoſoit volontiers à ce riſque pour la gloire de Dieu. ** Téreſe reçût enſuite une autre fille fort pauvre, & qui n'avoit pour

* *Livre des Fondations. ch 15.*

** *Anna. l. 3. ch. 25.*

ANN. 1570. toutes richeſſes que les talens de ſon eſprit. Et pour faire connoître ce qu'elle penſoit ſur cette reception, elle dit hautement qu'elle donnoit entrée à cette ſeconde fille avec encore plus de joye, qu'elle n'en avoit eûë en recevant celle qui étoit ſi riche. Nulles conſidérations humaines ne la déterminoient & ne luy faiſoient impreſſion.

Voyez la lettre 24.

Lettre 16. voyez Palafox,

Un jour à l'occaſion d'une autre fille qu'elle avoit auſſi reçûë pour rien, elle écrivit au Pere » Dominique Bagnez : » Aſſurez-vous, mon » Pere, que c'eſt pour moy une joye tres-ſenſi- » ble toutes les fois que je reçois des filles qui » n'apportent rien au Convent, & que je les reçois » ſeulement pour l'amour de Dieu. De ſorte que » quand elles n'ont pas de quoy ſe mettre dans » d'autres Monaſtéres, & qu'elles ne peuvent pas » ſuivre leur vocation faute d'argent ; je recon- » nois que Dieu me fait une grace particuliere de » me les adreſſer, afin que je les contente. Si je » pouvois toutes les faire recevoir de cette ma- » niere, j'en ſerois extrêmement ravie.

Il paroiſſoit bien dans l'occaſion qu'elle s'en faiſoit une joye. Lorſque ſon frere étoit encore aux Indes, dont il devoit partir pour revenir en Eſpagne, elle luy manda * que pour obtenir de Dieu que ſon voyage ſoit heureux, & qu'il revienne, luy & ſes enfans, dans une ſanté parfaite, elle a reçû une fille qui n'a rien apporté, & qu'elle vouloit même luy fournir un lit.

** Lettre 30 Palafox.*

Quelque progrès que fit ſa réputation, & de quelque

quelque utilité que fût ſon ſejour à Tolede, la jalouſie ne laiſſoit pas d'agir contre elle quelquefois. Un homme la vint demander un jour, & luy dit au Parloir mille paroles outrageantes; il l'appella orgueilleuſe & une hypocrite, qui pour ſe glorifier du titre de fondatrice, alloit par tout, faiſant des établiſſemens de Monaſtéres. Elle l'écoûta paiſiblement, tant qu'il voulut, & il s'en alla ſans qu'elle luy eût rien répondu. Le Confeſſeur du convent qui fut informé de cette avanture, voulut luy dire pour la conſoler, qu'il ne falloit pas s'arrêter aux diſcours d'un extravagant. « O, mon Pere, reprit Téreſe, n'ap- « pellez pas foû, je vous prie, un homme qui « m'a ſi bien dit mes verités. « ANN. 1570.

Quand elle fut prête à partir de Tolede, un Pere Jeſuite des plus celébres & des plus acréditez dans Salamanque, luy écrivit qu'il étoit avantageux de faire en cette ville un établiſſement de ſa Réforme, & qu'il luy conſeilloit de s'y rendre. La Sainte y avoit déja penſé, & cet avertiſſement l'ayant déterminée, elle revint à Avila, d'où elle écrivit à ce Pere pour obtenir la permiſſion de l'Evêque, qui n'eut pas de peine à l'accorder. Il ſçavoit déja les progrès & les utilités de ce nouvel Inſtitut. On chercha ſecretement une maiſon, qui fut loüée ſans qu'on le ſçût. L'affaire fut conduite avec prudence, de crainte qu'elle ne fût divulguée; car Téreſe a toûjours été perſuadée que pour ne point exciter la jalouſie, elle ne devoit

23. Fondation du Monaſtére de Salamanque, & la maniere dont elle ſe fit. *L. des Fondations ch. 17. & 18. Ribera. L. 2. ch. 16. Evêque de Terraſonne. premiere partie. ch. 22. Annal. t. 4. 20.*

ANN. 1570. faire connoître ſes deſſeins que lorſque tout étoit en état d'être accompli. Elle partit donc d'Avila avec une ſeule Religieuſe, parce qu'il luy ſembloit inutile & plus prudent de n'en pas mener un ſi grand nombre juſqu'à ceque l'ouvrage eût ſa perfection. Elle porta avec elle une grande proviſion d'eſperance, mais fort peu d'argent; & elle arriva à Salamanque ſur le midy, la veille de la Touſſaints de l'année 1570. après avoir ſouffert la nuit précedente bien des fatigues, & eſſuyé bien de mauvais chemins.

Dés qu'elle fut à l'hotellerie, elle envoya querir un marchand qu'elle connoiſſoit, & qui luy avoit loüé la maiſon. Elle le chargea de mettre inceſſamment les lieux en bon ordre, & s'y rendit elle-même vers le ſoir, après qu'on eut fait ſortir de cette maiſon, avec aſſez de peine, des écoliers qui l'occuppoient. Le Recteur des Jeſuites qui l'avoit fait venir, luy envoya auſſi-tôt quelques Freres pour travailler à ce qu'il y avoit à faire, & mettre la Chapelle en état d'y celebrer décemment la Meſſe. Le lendemain de grand matin on prit poſſeſſion : le ſaint Sacrifice fut offert, & l'on donna au Monaſtére le nom de Saint Joſeph.

On fit dans la ſuite venir des Religieuſes de Medine & d'Avila. Mais cette nuit qui étoit entre la fête de la Touſſaints & le jour des Morts, Téreſe ſe trouva ſeule avec ſa compagne dans les vaſtes appartemens de cette maiſon, aſſez

mal fermée, & encore plus mal meublée. Elles s'étoient toutes deux retirées dans une chambre pour ſe repoſer ſur de la paille, qui étoit toûjours ſon premier meuble. Téreſe voulut un peu ſe laiſſer aller au ſommeil; mais ſa compagne étoit toûjours agitée d'allarmes, qu'il n'y eût encore quelques-uns de ces écoliers cachez dans la maiſon d'où ils étoient ſortis malgré eux. « Je ne « puis, dit-elle, m'empêcher de rire, quand je « penſe à la frayeur de cette bonne Mere, qui « étoit beaucoup plus âgée que moy. Cependant « les cloches ne ceſſoient point de faire entendre leur bruit lugubre, & au ſouvenir du jour ſuivant, l'image de la mort ſe preſentoit à l'eſprit de la Religieuſe. Téreſe qui s'apperçut combien ſa compagne étoit éfrayée, & qu'elle tenoit ſes yeux fixement ouverts, luy demanda ce qu'elle regardoit : Je penſois, ma Mere, luy répondit-elle, ce que vous deviendriez ici ſeule, ſi je venois à mourir. « Ma Sœur, luy répondit Téreſe, « dans les néceſſitez préſſantes les réflexions ſont « inutiles quand elles ne ſont pas accompagnées « de remede; ſi cela arrive, je verrai ce que j'au- « rai à faire; maintenant laiſſez-moy dormir. La « queſtion de la Religieuſe étoit aſſez imprudente, car la Sainte craignoit beaucoup les corps morts, & ne pouvoit demeurer ſeule dans un lieu où il y en avoit.

ANN. 1570.

Après un ſejour de deux mois dans Salamanque, Téreſe y ayant tout laiſſé en bon ordre, 24. Fondation du

ANN. 1570. partit pour Avila, où elle reçut des lettres d'Albe, qui luy apprenoient que Velasquez & sa femme acquiesçoient à ses raisons pour l'établissement du Monastére. Téresе y retourna, le mary & la femme donnerent un revenu suffisant, outre leur maison, & allerent demeurer dans une autre. Depuis la fondation de ce Convent, le Duc & la Ducheſſe d'Albe allerent visiter la Sainte, & prirent pour elle & pour ses filles, une tendre inclination, aussi-bien que pour les Carmes Réformez. Ainsi Téresе acquit à son Ordre de puissans protecteurs, qui dans toutes les occasions ont témoigné par leurs discours & par leurs œuvres, leur attachement pour cet Ordre qui se glorifie de leur appui; & leur rend tous les devoirs de gratitude & de respect.

Monastére d'Albe. *L. des Fondations ch. 19. Ribera. l. 2. ch. 17. Evêque de Terrassonne ch. 23. Annal l. 4. ch. 22.*

1571. Après la fondation du Monastére d'Albe, Téresе fut deux ans sans en faire d'autres. Quand elle alloit en voyage, elle avoit coutume de ne mener avec elle que celles de ses Religieuses qui le souhaitoient le plus; & elles les en remercioit avec les paroles les plus flatteuses. Avant que de partir elle les faisoit communier, pour les fortifier contre les évenemens de la route. Elle avoit soin de choisir d'honnêtes conducteurs de chariots ou de litieres, & s'il n'y en avoit point, de prendre des charettes bien couvertes, où elle & ses compagnes tenoient leurs voiles baissez, & ne se permettoient pas de parler que quand il le falloit. Elle portoit avec elle une petite

25. De la maniere dont la Sainte faisoit ses voyages, *Ribera. l. 2. ch. 18. Evêque de Terrassonne premiere partie l. 2. ch. 36. Annal. l. 3. ch. 25.*

ſonnette pour donner le ſignal de la priere & du ſilence, auſſi régulierement que dans ſon Monaſtére; & de crainte que les voituriers & les autres perſonnes de la compagnie ne les interrompiſſent dans leur oraiſon, elle les contenoit, ſoit par l'autorité que luy attiroit ſon mérite, ſoit par de petits preſens qu'elle leur faiſoit. Lors qu'elles étoient arrivées à l'hotellerie, elles s'enfermoient du mieux qu'elles pouvoient, pour ſe ſouſtraire aux yeux du monde : rien ne repreſentoit mieux un Monaſtére regulier dans les lieux mêmes les moins propres aux exercices de la religion. Elle avoit le cœur tellement uni à Dieu, & l'eſprit ſi fort appliqué aux choſes éternelles, que ſans le ſoin qu'il luy falloit prendre de ſes ſœurs, elle auroit eu beſoin plûtôt de quelque divertiſſement pour luy relâcher l'eſprit, que d'être excitée à ſe recueillir, tant elle avoit une idée vive de la preſence du Seigneur. Elle prenoit occaſion de tout ce qui arrivoit, pour adoucir les travaux & les ennuis du voyage, & mêloit néanmoins toûjours des diſcours édifians aux converſations agréables qu'elle permettoit. ANN. 1571.

Dés qu'il arrivoit quelque accident fâcheux ſur la route, ſon courage ſe ranimoit. Un jour qu'elle alloit d'Avila à Medine, la nuit les ſurprit près d'une riviere, & le ciel étoit ſi ſombre, qu'ils ne ſe voyoient preſque pas les uns les autres; de ſorte que ceux qui l'accompagnoient, n'oſoient s'engager à la paſſer. Comme ils étoient dans

ANN. 1571. cette inquiétude, ſans ſçavoir à quoy ſe réſoudre, » la Sainte leur dit d'un air guai : » Il n'y a pas » d'apparence que nous demeurions ici toute la » nuit expoſées à l'air, paſſons & nous recom- » mandons à Dieu, je paſſerai la premiere; tous » la ſuivirent, & ils arriverent à l'autre bord ſans » nul danger.

Elle ſe reſſentoit toûjours de quelque reſte des maladies, qu'elle avoit eûës; des vomiſſemens toutes les nuits, ſouvent des maux de cœur & des coliques, une eſpece de paralyſie qui de temps en temps la prenoit à la tête & aux bras. Comme elle étoit quelquefois obligée de ſe mettre en chemin avec ces incommodités, elle ſouffroit alors beaucoup : car outre ſa pauvreté qui la faiſoit manquer de bien des choſes; il falloit encore eſſuyer les difficultés & les dangers de la route, les pluïes, les neiges, les vents, les orages, les chaleurs; à tout cela elle ne faiſoit que rire. Il luy arriva pluſieurs fois de ſouffrir tout le jour la pluye ou la neige, & de faire pluſieurs lieuës ſans trouver de Bourgade ny de Convents, & rencontrer enſuite de mauvaiſes hotelleries, où il n'y avoit pas de feu pour la chauffer & ſeicher ſes habits, où même on ne trouvoit rien à manger; & pour ſe repoſer de toutes ces fatigues, ſe mettre ſur un lit dur & ſans toît, d'où l'on pouvoit voir le ciel : partir enſuite au point du jour encore toute moüillée, & ſes habits percés de l'eau qui étoit tombée ſur elle. Elle eût beau-

coup mieux aimé ne ſortir jamais & ne point quitter ſa chere ſolitude ; mais ſon General luy avoit ordonné de fonder autant de Monaſtéres qu'elle pourroit : & JESUS-CHRIST luy-même luy commandoit tous ſes voyages, dont elle ne fit pas un ſans inſpiration divine bien averée, & ſans ordre exprès de ſes Confeſſeurs. Cependant bien des gens qui ne voyoient pas ce feu continuel qui la devoroit pour l'augmentation de la gloire de Dieu, & ne remarquoient en elle qu'une ſimple femme, parloient de temps en temps aſſez deſavantageuſement de ſa conduite ; mais aujourd'huy que toute la terre reçoit de ſi grands fruits de ſes courſes laborieuſes, elles ſont devenuës les plus grandes preuves de ſon courage & de ſa ſainteté. ANN. 1571.

Durant ces deux années de repos qu'elle eut ſans continuer ſes fondations, elle fut faire un tour à Salamanque, où ſes filles étoient accablées de pauvreté ; on les changea d'habitation, & elles furent miſes dans un endroit commode, où la preſence de leur mere leur attira beaucoup de benedictions & d'aumônes.

26. Autre voyage de la Sainte à Salamanque ; & ce qu'elle y fit. *Annal. l. 4. ch. 24.*

Le Comte & la Comteſſe de Monterei avoient obtenu permiſſion des Superieurs, que quand Téreſe viendroit à Salamanque, elle iroit deſcendre chez eux. De ſorte qu'ayant été avertis de ſa venuë, ils envoyerent au-devant d'elle. La Sainte ne voulut pas leur refuſer ce qu'ils ſouhaitoient ; & ſa preſence, ſa converſation, & ſes

ANN. 1571. exemples leur donnerent beaucoup de joye. Un jour le Comte & la Comteſſe ſuppliérent Téreſe de viſiter une malade de leur Palais, qui leur étoit fort chere. C'étoit une Dame dont le mary étoit Gouverneur de leurs enfans. Son mal l'avoit réduite à une telle extrêmité, qu'elle étoit preſque deſeſperée des Medecins. Téreſe ne manqua pas de l'aller voir, & s'étant approchée de ſon lit pour luy témoigner plus de compaſſion; elle mit ſa main ſur la tête de la malade: alors cette mourante commença de ſe réveiller en ſurſaut, & s'écria par admiration: » Qui eſt-ce qui me touche? » Ah, que je me porte bien maintenant! La Sainte luy fit ſigne de ne dire mot, & la voyant ſi fort émûë, elle la pria de ſe taire; mais la malade dans le tranſport de ſa joye, & dans l'étonnement d'un ſi prompt retour de ſa ſanté, continüa toûjours les cris de ſa reconnoiſſance. Tous ceux qui étoient preſens rendirent mille actions de graces à Téreſe de cet évenement, & elle s'efforçoit de dire: » Ne prenez pas garde à cela, » Meſſieurs, ne voyez-vous pas bien que cette » pauvre Dame rêve; mais elle eut beau faire, il luy en fallut ſouffrir tout l'honneur: car au même inſtant la malade ſe leva, & ſe trouva parfaitement guérie. Téreſe en arrivant à Salamanque, avoit appris qu'il y avoit au Monaſtére deux Religieuſes qui s'étoient perſuadées qu'elles ne pouvoient paſſer un jour ſans communier; en ſorte que ſi elles ne recevoient l'Euchariſtie dés

le

le matin, elles paroiſſoient tomber en défaillance. Le Confeſſeur n'en pouvoit avoir raiſon, mais la Sainte leur défendit cette pratique ; elle leur dit que quoy qu'elle eût elle-même de pareils deſirs, elle s'en abſtenoit pour ſe conformer à la régle commune : qu'importe d'en mourir, leur dit-elle, il vaut mieux mourir que de ſe ſingulariſer. Le premier jour la privation leur coûta beaucoup, le lendemain elles furent moins affligées, & le troiſiéme jour encore moins ; & elles ſe conformerent aux pratiques generales. ANN. 1569.

Elle ne gouverna jamais ſes filles avec contrainte, mais elle en faiſoit ce qu'elle vouloit par ſa douceur ; elle gagnoit d'abord leurs cœurs : enſuite on ne luy refuſoit rien. Quand elle arrivoit en quelqu'un de ſes Monaſtéres, elle ſe ſoûmettoit à la Prieure & à la *Sous-Prieure*, & s'aſſeyoit toûjours à la derniere place.

27. Autre voyage de la Sainte à Medine, pour y regler quelques affaires. *Annal. l. 4. ch. 24.*

Téreſe laiſſa dans Salamanque une grande idée de ſes vertus, mais elle ne fut pas plûtôt revenuë à Avila, qu'elle fut obligée d'en partir pour ſe rendre à Medine, où il y avoit des differends entre les Religieuſes, & les parens d'une Novice favoriſée du Provincial des Carmes. La Sainte qui ne marchoit jamais qu'avec les précautions convenables, demanda à ſon Superieur un Religieux des Mitigez pour l'accompagner. Il luy en donna un qu'il crut avoir bien choiſi, mais plein de préjugez contre elle, & qui critiquoit & contre diſoit toutes ſes démarches. Quoy qu'elle

28. Témoignage de la douceur de la Sainte.

ANN. 1571. *Evêque de Terraſonne Seconde partie. ch. 26.*

ſçut bien ſes ſentimens, elle n'en fit rien connoître, & reçut comme de la main de Dieu cette compagnie qui luy venoit par la voye de l'obéïſſance : durant tout le chemin elle en uſoit avec luy avec une amitié, & une joye qui ſurpaſſoit tout le monde. Ils paſſerent près d'un Monaſtére où la Sainte avoit encore beaucoup de gens qui luy étoient oppoſez ; elle ne l'ignoroit pas : & quoy qu'il y eût une lieuë de détour, elle fit en ſorte qu'on l'y menât. Elle entra d'abord dans l'Egliſe ; les Religieux le ſçurent, mais pas un ne l'y alla trouver. La Sainte les fit tous appeller, & leur parla à chacun en particulier, avec tant de témoignages de cordialité & d'affection, qu'il ſembloit que c'étoient ſes meilleurs amis. Elle demeura chez eux depuis le matin juſqu'au ſoir, & elle cauſa un tel changement dans leurs eſprits, que lors qu'elle s'en alla, ils ſortirent tous pour l'accompagner. Ils la virent s'éloigner avec regret, & demeurerent remplis d'admiration pour ſes vertus, & bien honteux de leurs préventions. Le Pere qui l'accompagnoit, fût ſi ravi par cet exemple, & par d'autres encore qu'elle luy donnoit à chaque pas, qu'il deteſta ſes préjugez témeraires, & la pria de le choiſir pour être le compagnon de tous ſes voyages.

Lors qu'elle fut arrivée à Medine, elle examina l'affaire en queſtion. Comme elle reconnut que les Religieuſes n'avoient point tort, elle ne put ſe défendre de ſoûtenir leurs raiſons, contre celle

du Provincial & des parens de la Novice ; ce Superieur en fut mortifié, & tâcha de chagriner Téreſe dans les occaſions. Il la reprit un jour de ce qu'elle ſouffroit qu'on l'appellât fondatrice ; elle le pria fort d'empêcher qu'on ne la nommât de la ſorte, & luy avoüa qu'elle n'avoit pas plus fait de reflexion ſur ce titre que ſi on l'eût appellée Téreſe. ANN. 1571.

Enfin, il voulut mettre à ce Convent une Prieure de l'Obſervance Mitigée, que ny la Sainte ny ſes filles ne croyoient nullement leur convenir. Leur reſiſtance luy déplut ; & pour faire valoir ſon autorité, il ordonna à Téreſe de ſortir inceſſamment de Medine, & d'emmener avec elle la Religieuſe qu'on vouloit faire Prieure pour mettre à cette place celle qu'il deſiroit. Téreſe tres-ſoûmiſe à l'obéïſſance, executa l'ordre auſſitôt ; & le même ſoir, quoy qu'il fût déja fort tard, & malgré les rigueurs de l'hyver, & les infirmitez qui l'accabloient, malgré les allarmes de ſes ſœurs, qui ſe déſoloient ſur la perte de leur mere, elle partit ſans retardement ; elle revint à ſon Convent d'Avila dans le temps que le Pape Pie V. venoit de nommer des Viſiteurs pour tous les Ordres Religieux. Le Pere Ferdinand Dominiquain, homme d'une rare ſageſſe, & d'une vertu diſtinguée, avoit été choiſi pour Viſiteur des Carmes.

29. Le Provincial des Carmes ordonne à la Sainte de ſortir de Medine. *Annal. l. 4. ch. 24. Evêque de Ter aſſonne Premiere partie c. 14. Ribera l. 3. ch. 1.*

Quoy qu'il connut déja Téreſe de réputation, il l'affectionna & l'eſtima tout autrement quand

30. Le Pere Viſiteur com-

ANN. 157.

il l'eut vûë, & ne la regardoit pas comme une ſimple femme; mais comme un homme des plus courageux, il en conçût une ſi haute idée, qu'un jour que des hommes fort importans parloient d'elle aſſez mal devant luy : je ne le ſouffrirai pas, leur dit-il, & ſi vous continuez d'en médire, je ſortirai.

Elle reçoit beaucoup d'eſtime de la Sainte, & la renvoye à Medine pour y être Prieure. *Ibidem.*

Lors qu'il viſita les Peres Carmes de Medine, & qu'il les eut trouvés peu favorables à la Sainte, il revint à Avila, & l'envoya Prieure à Medine, d'où on l'avoit chaſſée, & où elle avoit été élûë par les ſuffrages unanimes des Religieuſes, à la place de celle que le Provincial y avoit miſe, & qui s'étoit bien-tôt dégoûtée de l'auſtérité de cette vie. Téreſe ne fut là néanmoins que trois mois; & ce même Pere la fit revenir à Avila pour y être Prieure du Monaſtére Mitigé de l'Incarnation. Ce choix luy fit beaucoup de peine; car il luy paroiſſoit rude qu'on l'engageât à prendre ſoin d'un Monaſtére non Réformé, & à remettre la régularité dans un Convent moins auſtére que les ſiens, tandis qu'elle étoit toute occupée à former ſes nouveaux enfans : mais elle fut obligée de ſe ſoumettre par une inſpiration de JESUS-CHRIST même. Car un jour qu'elle prioit dans ſa Cellule pour un de ſes freres, dont le ſalut étoit en danger, elle fit cette plainte au Sauveur, & luy dit, avec ſa familiarité accoûtumée:

31. Le même P. Viſiteur peu après l'envoye Prieure au Monaſtére de l'Incarnation d'Avila. *Annal. l. 4. ch. 25. Evêque de Terraſſonne. Premiere partie c. 24. Ribera. l. 3. ch. 1.*

» En verité, Seigneur, ſi vous aviez un frere, &
» que je le viſſe dans un ſemblable péril, j'entre-

prendrois pour le délivrer tout ce qu'il y auroit « ANN.
de plus difficile. JESUS-CHRIST luy fit con- « 1571.
noître que toutes les ames étoient ſes freres, &
qu'il luy reprochoit de trop tarder à aller pren-
dre ſoin de celles qui avoient beſoin de ſon ſe-
cours dans le Monaſtére de l'Incarnation. Elle
ne balança plus, & s'étant renduë à S. Joſeph
d'Avila, elle y fit vœu entre les mains du Pere
Viſiteur d'obſerver la Regle de la Réforme, en
quelque lieu que l'obéïſſance l'obligeat d'aller, &
ſigna cet engagement le 13. Juillet 1571. Le Pere
Viſiteur accepta ſa déclaration, & fit inſcrire
Téreſe au nombre des Religieuſes Conventuelles
du nouveau Monaſtére de Salamanque, après
l'avoir reconnuë dégagée de celuy de l'In-
carnation, quoy qu'elle vint d'en être élûë
Prieure par le Viſiteur même, & par les Peres de
ſon Ordre.

Dans la viſite que le Pere Ferdinand avoit
faite au Convent de l'Incarnation, il avoit vû le
beſoin qu'il avoit d'une Prieure habile pour en
rétablir le ſpirituel & le temporel; les biens ſe
trouvoient mal adminiſtrez, & preſque diſſipez.
En ſorte que les Religieuſes, au nombre de quatre
vingt, n'ayant preſque rien de ce qu'il leur falloit
étoient reſoluës à demander la permiſſion de re-
tourner chez leurs parens; leur indigence avoit
introduit beaucoup de diſſipations & de libertés;
& Téreſe avoit paru tres-propre à ce Pere pour
apporter remede à tout. Elle ſçavoit que les

ANN. 1571. saintes pratiques qu'elle y avoit vûës de son temps étoient presque abolies, & c'est ce qui causoit sa répugnance pour cette place, outre l'éloignement naturel qu'elle avoit de tout ce qui s'appelloit supériorité.

Cette élection fit beaucoup de peine aux Religieuses que l'on n'avoit point consultées, & qui n'en avoient eu nulle participation : & d'ailleurs elles apprehendoient que la Sainte ne vint leur interdire beaucoup de choses qu'elles s'étoient permises depuis long-temps. Enfin Téreſe fut conduite au Monastére, & l'on ne sçauroit exprimer le trouble qui s'y excita. Quelques Religieuses en tres-petit nombre, se soumirent ; mais les autres s'opposerent avec éclat : elles éleverent leurs voix, se répandirent en plaintes, & en murmures violens ; & soûtenuës par les hommes les plus considerables, reclamerent contre cette nommination. Téreſe pendant leur bruit étoit à genoux devant le saint Sacrement, & le Provincial qui l'avoit amenée, se sentoit fort irrité de leur resistance, & faisoit éclater sa voix. Téreſe se leva, & luy vint dire qu'il ne devoit pas s'étonner de ce qu'elles disoient ; & qu'au fond elles avoient raison de refuser une Prieure qu'elles n'avoient pas élûë, & qui n'avoit nul mérite. Quand elles eurent un peu diminué leurs cris, le Provincial les fit assembler du mieux qu'il put, & leur lut l'ordre qu'il portoit : le trouble s'étant appaisé, la Sainte les pria de s'asseoir : & après

s'être miſe ſur un petit ſiege au bas de la place de la Prieure, elle leur fit cette exhortation. ANN. 1571.

Meſdames, mes Meres, & mes Sœurs, il a plû « à Dieu & à nos Superieurs de m'envoyer en « cette maiſon pour y exercer l'office de Prieure. « J'y ſongeois d'autant moins, que je me vois « fort éloignée de le mériter. Cette élection « m'afflige, non ſeulement parce qu'on me donne « une charge dont je ne puis dignement remplir « les obligations; mais parce qu'on vous ôte le « droit que vous avez d'élire une Prieure, & que « malgré vous on vous en donne une qui feroit « beaucoup ſi elle pouvoit apprendre de la der- « niere de cette Communauté les vertus & ſes « devoirs. «

Je ne viens donc que pour vous ſervir, & pour « vous ſatisfaire en tout ce qui dépend de moy: « j'eſpere que le Seigneur m'aidera dans ce deſ- « ſein: car pour ce qui regarde l'obſervance ré- « guliere, la moindre de vous peut me réformer « & m'inſtruire. Ainſi, voyez mes Dames, ce « que je puis faire pour vous, ſoit en general, ſoit « en particulier, je le ferai volontiers, quand il « s'agiroit même de répandre mon ſang, & ſa- « crifier ma vie. Je ſuis Profeſſe & fille de cette « Maiſon, & par conſequent vôtre ſœur: Je « connois l'humeur & les beſoins de toutes les « Religieuſes, du moins de la plus grande partie, « vous n'avez donc pas ſujet de craindre le gou- « vernement d'une perſonne dévoüée à vous par «

ANN. 1571. » tant de titres, & vous ne devez pas apprehender » ma conduite; car bien que j'aye demeuré juſ- » qu'à preſent parmi mes Religieuſes Déchauſſées, » je ſçai neanmoins, graces à Dieu, comment » il faut gouverner celles qui ne le ſont pas; je » deſire ſeulement que nous tâchions toutes de » ſervir Dieu avec douceur, & que pour un maî- » tre à qui nous ſommes ſi redevables, nous faſ- » ſions ce peu d'obſervance que vôtre Régle & » vos Conſtitutions vous ordonnent. Je connois » l'excès de nôtre foibleſſe, mais après tout ſi » nos œuvres ne peuvent parvenir à cette exac- » titude de nôtre Régle, du moins efforçons nous » d'avoir un deſir ſincere d'y arriver : car JESUS- » CHRIST eſt bon, & il nous donnera la force » d'executer, & de mettre en pratique ce que nos » bons deſirs & nos bonnes intentions auront » conçû.

32. La maniere dont la Sainte gouverna le Monaſtére de l'Incarnation. *Ann. l. 1. 4, ſ. 24.*

Téreſe prononça ce diſcours avec un air libre & prévenant qui luy ſoumettoit les eſprits en toutes occaſions : auſſi les Religieuſes les plus opiniâtres ſe ſentirent calmées dés qu'elle eut fini; de ſorte qu'il n'y en eut pas une qui ne vêcut avec joye ſous ſa domination. La Sainte trouva dans ce Monaſtére beaucoup d'indigence & de tiedeur; mais peu de temps après ſon arrivée les biens céleſtes & temporels s'y répandirent en abondance. Si-tôt qu'elle eut rétably l'exactitude & l'uniformité des exercices, elle mit des Officieres propres à entretenir la régularité, les viſites, les

les converſations, & les correſpondances inutiles furent interdites, & cela fit beaucoup de peine à bien des gens qui venoient s'amuſer aux grilles avec les Religieuſes. Un Gentilhomme des plus qualifiés, & depuis long-temps accoûtumé à paſſer au Parloir pluſieurs heures dans des converſations peu édifiantes, fut fort irrité de ce changement : il vint ſouvent au Monaſtére, & voyant qu'on luy répondoit toûjours de la part de la Prieure, que la Religieuſe qu'il demandoit étoit occupée ; il s'emporta beaucoup contre la Sainte, & voulut qu'on la luy fit venir à la grille. Il luy dit dans ſa colére beaucoup de paroles outrageuſes qu'elle écouta ſans rien répondre, & ſans marquer la moindre impatience. Après qu'il eut achevé, elle s'anima de ſon zele, & prenant un air grave & un ton haut, qu'elle ſçavoit prendre quand elle vouloit : elle luy dit qu'elle le trouvoit bien hardi, de venir interrompre les épouſes de JESUS-CHRIST dans leur ſolitude ; & après qu'elle l'eut traité comme il méritoit, ſans qu'il dit un mot : elle finit en luy annonçant, que s'il paroiſſoit davantage aux portes du Monaſtére, pour y venir faire ſes inſolentes menaces, elle en écriroit au Roy, & qu'il y alloit de ſa tête. Auſſitôt il s'en alla tremblant, & ce qu'il dit aux autres de la fermeté de la Prieure, les empêcha d'y revenir tous. Quand le Gouverneur d'Avila eut appris la réforme du Monaſtére de l'Incarnation, qui fut tout changé en ſi peu de temps, il rendit

ANN. 1572.

ANN. visite à Téreſe pour l'en remercier.

1573. Cependant quoy que cette adminiſtration exigeât d'elle beaucoup de vigilance & de ſoin, ſon zele ne laiſſoit pas de s'étendre dans tous les lieux qu'elle avoit établis; & du fond de ſa retraite elle les regloit tous. Elle fût même obligée après deux années de gouvernement de ſe tranſporter par ordre du Viſiteur a Salamanque, où ſes Religieuſes étoient dans quelques embaras, qui exigeoient ſa preſence. Un jour qu'elle y étoit en oraiſon, elle reçût une forte inſpiration de JESUS-CHRIST, d'aller fonder un Convent à Segovie. La choſe luy paroiſſoit impoſſible, parce que le Viſiteur vouloit qu'elle revint au plûtôt à l'Incarnation où elle étoit néceſſaire. Elle luy en écrivit neanmoins ſans luy parler de ſon inſpiration: & quoy qu'avant ſa lettre il fut d'un ſentiment contraire, il y conſentit.

33. Fondation du Convent de Segovie. *L. des Fondations. ch. 20. Ribera l. 3. ch. 2. Evêque de Terraſonne, premiere partie c. 25. Annal. t. 2. l. 2. ch. 5.*

Elle obtint la permiſſion de l'Evêque du lieu. Elle fit loüer une maiſon, & prenant avec elle quatre Religieuſes, elle arriva à Segovie la veille de l'établiſſement: ainſi le Monaſtére fut fondé le propre jour, & ſous le titre de S. Joſeph. La Meſſe y fut celebrée, & l'on y poſa le S. Sacre-

1574. ment le dix-neuviéme Mars de l'année 1574. L'Evêque alors n'étoit pas dans la Ville. Son Grand Vicaire qui n'avoit nulle connoiſſance de cette affaire, ne l'eut pas plûtôt ſçûë qu'il en fut tres-irrité; il ſe rendit en hâte au Convent, & reprimanda le Prêtre qu'il trouva diſant la Meſſe.

Julien d'Avila, l'inſéparable compagnon de Téreſe, ſe cacha ſous un eſcalier pour éviter ſa fureur. Enfin il s'emporta contre le Pere Jean de la Croix, que la Sainte avoit amené : & s'il en eut eu le pouvoir il auroit commandé qu'on l'enfermât. Il ſe contenta d'interdire le lieu, & envoya ſur le champ un Prêtre enlever le Saint Sacrement. ANN. 1574.

Téreſe alla conter cette avanture au Pere Recteur des Jeſuites, qui fût trouver ce Grand Vicaire implacable; d'autres perſonnes de conſideration y furent auſſi : il s'appaiſa un peu ; mais il dit qu'il vouloit qu'on luy produiſit des témoins de cette permiſſion obtenuë de l'Evêque. Dés qu'il les eut entendus, il ſe calma tout-à-fait : ſans neanmoins permettre que le S. Sacrement fut remis.

Téreſe qui comprit que le retour de l'Evêque conſommeroit le reſte de cette affaire, ne ſongea plus qu'à remplir le nombre des Religieuſes de cette maiſon: & dans ce deſſein, elle envoya Julien d'Avila & un autre Prêtre de ſes amis, pour amener à Segovie toutes les Religieuſes de Paſtrane. Mais il faut expliquer ce qui obligea la Sainte d'abandonner ce Convent.

34. Mort du Prince Ruygomez.

Le Prince Ruygomez, Duc de Paſtrane, étoit mort à Madrid le 29. Juillet de l'année précedente 1573. Il avoit été aſſiſté par le P. Marian & le P. Baltazar de Jeſus, Prieur de Paſtrane. La Princeſſe d'Eboly ſa femme parut exceſſivement af-

ANN. 1574. 35. Conduite de la Princeſſe ſa femme, après la mort de ce Prince. *Anna t. 2. l. 1. ch. 20. & l. 2. ch. 6.*

fligée de cette mort, & ne conſultant que l'impétuoſité de ſon humeur, elle dit au Pere Marian qu'elle vouloit ſe mettre en Religion, & luy demanda l'habit de ſon Ordre, pour executer ſur le champ ſon deſſein. Elle étoit dans une telle impatience, qu'on fut contraint de la revêtir d'un viel habit de Carmelite, qui ſe trouva par hazard, & qu'on luy donna pour ſatisfaire à ſon empreſſement, qui ne luy permettoit pas d'attendre qu'on luy en fit un neuf. Elle ne conſulta perſonne, elle ne regla rien des grandes affaires qu'elle avoit, elle laiſſa ſes biens & ſes charges à l'abandon, & ſans vouloir écoûter rien que les caprices de ſa ferveur indiſcrete, elle partit de Madrid ſuivie de tous ſes équipages, & revêtuë d'un habillement de Carmelite aſſez bizarre.

Le Pere Baltazar qui avoit aſſiſté à la mort du Prince Ruygomez, ne voulut point attendre la Princeſſe pour venir avec elle dans ſon caroſſe, & ſe rendit à pied à ſon Convent. Il vint auſſitôt aux Carmelites, & la Mere Prieure l'étant venu ſaluer, il luy dit qu'il luy apportoit de bonnes nouvelles, & qu'il luy amenoit pour Carmelite la Ducheſſe de Paſtrane, qui voulant après la mort de ſon mary mourir au monde, portoit déja l'habit de l'Ordre, mais que c'étoit tout de bon: & qu'elle témoignoit aſſez par ſes paroles & par ſes actions la haine qu'elle avoit du ſiécle: de ſorte qu'il falloit eſperer que cette Princeſſe devenuë une grande Sainte, donneroit

beaucoup de crédit à leur Réforme, & une réputation extraordinaire à ce Convent, où elle venoit ſe conſacrer. Aprés que le Pere Baltazar eut achevé ſon récit le plus ſerieuſement qu'il put : Quoy, la Princeſſe Religieuſe, s'écria la Prieure ! Si cela eſt, le Monaſtére eſt perdu. Neanmoins elle appella ſes filles, & commanda qu'on mît toute la maiſon en bon ordre, & qu'on préparât deux lits, l'un pour la Princeſſe, & l'autre pour ſa mere, qu'elle amenoit avec elle. Elles arriverent à huit heures du matin. ANN. 1574.

36. Perſecutions qu'elle fit aux Carmelites de Paſtrane. *Annal. t. 2. l. 2. ch. 6.*

Cette Princeſſe en changeant d'habit n'avoit pas changé d'humeur, ny renoncé à ſa fierté, ny au deſir de dominer. Elle tenoit toûjours au faſte & à l'éclat, où ſa grande naiſſance l'avoit accoûtumée ; elle avoit toûjours le même penchant pour les plaiſirs, & pour les commodités, & toutes les vivacités d'un amour propre qui n'a jamais trouvé de réſiſtance. La Prieure eut beaucoup à ſouffrir de ſes bizarreries, parce qu'elle deſiroit des choſes tout-à-fait incompatibles avec la vie penitente d'une Carmelite. Dés qu'elle fut entrée dans le Convent, on luy donna un autre habit, parceque celuy qu'elle avoit reçû du Pere Marian n'étoit ny aſſez propre ny aſſez bien fait pour elle. Aprés qu'elle ſe fut un peu repoſée, elle demanda que ſur le champ on donnât l'habit à deux de ſes Demoiſelles. La Prieure répondit qu'il falloit auparavant avoir la permiſſion des Superieurs. Et qu'eſt-ce qu'ils ont à voir dans mon Monaſté-

ANN. 1574. re, reprit-elle fiérement? On la pria d'attendre un peu; ce retardement la choqua beaucoup: mais les Superieurs ayant donné permiſſion, les Demoiſelles reçûrent l'habit; & la Princeſſe voulut être au milieu des deux, quand on le leur donna, pour participer, dit-elle, aux benedictions qu'elles recevoient.

Après la cerémonie on la mena à une chambre avec ſa mere, où on leur avoit préparé à dîner, mais elle témoigna du dégoût pour toutes les viandes qu'on luy avoit ſervies; & dit qu'elle vouloit dîner au Réfectoire. On luy preſenta auprès de la Prieure une place accommodée exprès pour elle; mais elle en parut avoir du mépris, & s'alla mettre à une des dernieres de la Communauté, ſans jamais vouloir écoûter rien de ce qu'on luy repreſenta, & conſervant toûjours dans l'humiliation qu'elle choiſiſſoit, un eſprit d'indépendance.

La Prieure qui prévit bien tous les inconveniens attachez aux fantaiſies d'une telle Novice, offrit à cette Princeſſe une partie du Monaſtére, pour loger en ſon particulier, avec une porte de communication dans la clôture. Cet expedient parut bon à tout le monde; mais comme elle ne l'avoit pas imaginé elle-même, elle ne l'accepta pas, & voulut demeurer dans le Convent.

Le lendemain on fit l'enterrement du Duc de Paſtrane dans le Monaſtére des Carmes Réformez, où il avoit choiſi ſa ſepulture pour luy &

pour ſes deſcendans. L'Evêque de Segovie & d'autres perſonnes diſtinguées demanderent enſuite à voir la Princeſſe, & la Prieure l'avertit de les aller recevoir à la grille de l'Egliſe. Cette reſtriction luy déplût, & elle voulut qu'ils entraſſent dans le Convent. De ſorte qu'elle fit ouvrir les portes de la clôture, non ſeulement pour eux, mais pour leurs Officiers, & leur domeſtiques, malgré tout ce que purent luy remontrer les Religieux & les Religieuſes; malgré même la honte qu'en avoient ces perſonnes qui ne vouloient pas ſe preſenter. Quelques jours après elle demanda qu'on luy fit entrer deux de ſes Demoiſelles ſéculieres pour la ſervir, & il fallut bien le vouloir. La Prieure qui ne ſçavoit plus que faire, s'aviſa d'en écrire à Téreſe, qui fit une lettre à cette Princeſſe, où tous les égards & tous les ménagemens dûs à ſon rang étoient obſervez; & telle qu'on la peut imaginer d'une perſonne auſſi prudente, & d'un auſſi bon eſprit. Elle en fut néanmoins offenſée, & conçut un grand mépris pour la Sainte. Tout luy déplaiſoit *dans la maiſon*, dés qu'on luy repreſentoit quelques manquemens, c'étoit la choquer, & elle le prenoit au point d'honneur. Enfin la Prieure laſſée d'un tel dérangement dans ſon Monaſtére, fut la trouver avec deux de ſes Religieuſes, & luy dit nettement que ſi elle vouloit continuer à vivre dans une indépendance qui faiſoit beaucoup de tort à leur régularité, elles ſupplieroient la Mere

ANN. 1574.

ANN. 1574.

Téreſe de les retirer de Paſtrane, & de les mettre dans une maiſon où elles peuſſent accomplir leur Régle. La Princeſſe ſe tint tellement offenſée de ce diſcours, qu'elle quitta la Communauté, & s'alla renfermer dans un des hermitages du jardin, où elle voulut demeurer ſans que les Religieuſes l'y ſerviſſent. La Prieure luy envoya pourtant les deux Novices qui avoient été à elle.

Lors que cette Princeſſe ſe vit en toute liberté, elle commença à ſe former des exercices, & une religion à ſa fantaiſie : & pour ſe mettre en état de prendre part aux divertiſſemens du monde, elle fit faire à ſon hermitage une porte au dehors pour recevoir les compagnies & les viſites, qui la conſoloient, diſoit-elle, beaucoup mieux de la perte de ſon mary, que n'avoient fait ces imbécilles Religieuſes. Enſuite pour leur faire ſentir ſon pouvoir de fondatrice, elle fit encore ceſſer le bâtiment de leur Egliſe & de leur Convent ; & elle ôta même l'aumône que le Prince ſon mary avoit fondée pour leur nourriture. De ſorte qu'elles ſe virent expoſées à toutes les ſuites d'une extrême pauvreté. La Princeſſe ennuyée de ſon hermitage ſortit tout-à-fait, & ſe retira dans une maiſon de la ville, où elle porta toûjours ſon habit de Religieuſe. Quand elle fut dans cette maiſon, elle n'y vit plus tant de monde que dans ſon hermitage, & elle fit accommoder en Chapelle une chambre du logis, où elle faiſoit

faiſoit à ſa mode les éxercices de Carmelite.

ANN. 1570.

Ces divers inconveniens font aſſez connoître que l'établiſſement du Monaſtére de ces Carmelites n'avoit point été le principal objet du voyage que Téreſe fit en ce lieu par inſpiration divine ; & que la conquête du Pere Marian pour ſa Réforme, en étoit la veritable cauſe. La Sainte ayant donc jugé par tous ces évenemens bizarres, combien ſes filles étoient mal à Paſtrane, elle réſolut de les en retirer, & leur envoya, comme nous avons dit, deux Eccleſiaſtiques de confiance, avec des charettes pour les amener à Segovie. Lorſque les Prêtres furent arrivez, l'un d'eux ôta le Saint Sacrement. Les Religieuſes ſortirent au milieu de la nuit, & ſe rendirent où les charettes les attendoient. Elles arriverent à Segovie, & y furent reçûës avec bien de la joye. La Sainte y demeura ſix mois, & y rendit de grands ſervices à toute la Ville. Quelques filles de condition touchées du deſir de la retraite, ſe conſacrerent à Dieu dans ce Monaſtére, que leurs dotes mirent en état d'avoir bien tôt une maiſon bien fondée & bien bâtie.

37. Les Carmelites quittent Paſtrane & viennent à Segovie.

L. des Fondations. ch. 16. Ribera. l. 3. ch. 2. Annal. t. 2. l. 2. ch. 9.

Les impreſſions que le mérite de Téreſe avoit fait ſur elles, ne contribuerent pas peu à les déterminer : on ſentoit du penchant à ſuivre tout ce qu'elle conſeilloit, & ſes avis étoient utiles aux perſonnes les plus reſpectables. On le voit par la maniere dont elle écrivit alors à un grand Seigneur, qui fut depuis Archevêque d'Ebora ; & par

Voyez la lettre 2.

ANN. 1574. la lettre 3. au même Seigneur quand il fut devenu Archevêque : & la lettre 6. à Dom Sanche d'Avila.

Téreſe étoit encore alors Prieure de l'Incarnation d'Avila ; & comme ſes trois années de gouvernement devoient bien-tôt expirer, elle partit, quoyqu'avec peine, & laiſſa Prieure à Segovie, celle qui l'avoit été à Paſtrane. A ſon arrivée, elle trouva les Religieuſes de l'Incarnation dans un grand mouvement, pour tâcher d'obtenir qu'elle continuât d'être leur Prieure. Elles ne purent cependant avoir ce qu'elles demandoient, & pleurerent amérement le départ de celle, dont l'entrée leur avoit cauſé tant d'inquiétude. Elles firent même paroître tant d'attachement pour la Sainte, que trois années après, elles l'élûrent pour leur Prieure, & ſolliciterent les Provinciaux, le Viſiteur, les Puiſſances ſeculieres, & même écrivirent au Roy pour maintenir cette élection. Mais à cette occaſion elles furent violemment perſecutées par le Pere Provincial des Mitigez. On leur ôta les Carmes Déchauſſez, que la Sainte leur avoit donnez pour les conduire. Le Pere Jean de la Croix qui en étoit un, fut mis dans une priſon fort étroite. On réduiſit ces Religieuſes au pain & à l'eau. On les excommunia même aſſez peu juridiquement. Téreſe fut compriſe dans ces procedures Eccleſiaſtiques, mais peu fondées. Et quoy qu'en ſe faiſant Profeſſe de ce Convent, elle y eût apporté une dot

38. Empreſſemens des Religieuſes de l'Incarnation, afin de ſe conſerver Sainte Téreſe pour Prieure. *Annal t 2. l. 2. ch. 9. & l. 3. ch. 20. Lettre 3e de la Sainte.*

ANN. 1574.

conſiderable, qu'elle y laiſſa en paſſant à la Réforme; on vouloit néanmoins perſuader qu'elle étoit étrangere dans cette maiſon.

La Sainte fut peu mortifiée pour lors de ce qui la regardoit perſonnellement, mais elle fut tres-ſenſible aux perſecutions de ſes filles : ainſi lorſque ces trois années de Prieure, dont nous parlons, furent expirées, il n'eſt pas ſurprenant qu'elle ſentit quelque peine à les quitter. Elle s'en retourna donc au Monaſtére de S. Joſeph, où elle fut miſe à la tête de ſes cheres filles avec une joye univerſelle, & un conſentement unanime. Pendant qu'elle étoit encore Prieure de l'Incarnation, & durant le peu de ſéjour qu'elle avoit fait à Salamanque, une Demoiſelle qui demeuroit à Veas ſur les confins de l'Andalouſie, luy avoit écrit pour la preſſer inſtamment de s'y rendre, & d'y venir fonder un Monaſtére. La choſe avoit paru à Téreſe tres-difficile; mais pour ne pas s'opoſer à l'ordre qu'elle avoit reçû de ſon General qu'elle aimoit fort à contenter, elle avoit envoyé au Pere Viſiteur la lettre de cette Demoiſelle. Il luy avoit fait réponſe qu'il falloit conſentir à de ſi pieux deſirs, & qu'elle eût à répondre qu'elle partiroit quand on auroit obtenu la permiſſion de l'Ordinaire. Le Viſiteur ne croyoit pas qu'on la pût avoir, & peut-être n'eût-il pas conſenti, s'il l'avoit crû; mais cette permiſſion fut accordée : ainſi quand la Sainte fut affranchie de toutes les affaires qui l'avoient embaraſſée;

39. Nayant pû l'obtenir, la Sainte retourne au Convent de S. Joſeph, & y eſt miſe Prieure. *Ibidem.*

40. Deſſein de la fondation de Veas. *L. des Fondations. ch. 20. Ribera l. 3. ch. 3. Evêque de Terraſonne, premiere partie. c. 1 & Annal. t. 2. l. 2. ch. 11.*

ANN. 1574. quand elle eut fait revenir les Religieuſes de Paſtrane, établi celles de Segovie, dépoſé le gouvernement de l'Incarnation, elle crut devoir ſuivre ce nouvel ouvrage.

41. Converſion miraculeuſe d'une Demoiſelle de cette Ville.

Cette Demoiſelle dont elle avoit reçû une lettre à Salamanque, s'appelloit Catérine de Sandoval, qui durant ſa jeuneſſe, & à l'âge de quinze ans, avoit donné dans un tel excès de vanités, que jamais perſonne n'avoit pouſſé plus loin les ſentimens de l'orgüeil. Sa naiſſance, ſa fortune & ſon ambition l'avoient aveuglée, l'éclat de ſa beauté avoit ébloüi ſon eſprit; les aplaudiſſemens continuels de tout le monde luy avoient perſuadé qu'elle étoit une créature d'un ordre au deſſus des autres: elle s'abandonnoit à la complaiſance que luy cauſoient les ſervices qu'on luy rendoit; elle croyoit tous les hommes obligez d'être idolâtres de ſa perſonne; elle ſe felicitoit ſans ceſſe ſur le triomphe de ſes charmes, & ſur l'indifference qu'elle conſervoit à la vûë des hommages qui luy venoient de toutes parts. Elle écoûtoit avec mépris toutes les propoſitions d'établiſſement que ſon pere luy faiſoit: & quelque diſtinction qu'il y eût dans les perſonnes; elle les trouvoit indignes d'elle. Tandis qu'elle ſe livroit à l'égarement de ſes penſées, un jour qu'elle étoit dans une chambre, elle regarda par hazard un Crucifix, dont elle lut l'inſcription: Enſuite elle jetta les yeux ſur le Chriſt, & cette vûë fut accompagnée d'un rayon de grace ſi vif & ſi perçant, qu'auſſi-

tôt toute ſa vanité s'évanoüit. Une lumiere ſoudaine l'enflamma d'un violent amour pour le Sauveur, elle conçut une forte idée de ſa foibleſſe, un deſir ardent de ſouffrir, un profond mépris d'elle-même; & dans ce tranſport elle fut ſi touchée des avantages de l'obéïſſance, qu'elle eût volontiers ſouffert qu'on l'eût emmenée chez les Mores, pourvû qu'elle y eût été ſoumiſe à la volonté d'autruy. Après que tous ces mouvemens eurent pris tout à coup naiſſance dans ſon cœur, & l'eurent diverſement agitée, elle dit, en jettant les yeux encore ſur ce Crucifix: Vous voyez, « Seigneur, que par mes larmes j'ai tâché de puri « fier mon cœur; gardez-le, je vous prie, mon « divin Maître, & ne me le rendez-pas, je vous « le conſacre pour toûjours. ANN. 1574.

Depuis ce jour elle s'impoſa des régles & des heures pour prier; elle affligea ſon corps par les rigueurs de la penitence. Elle ſe mettoit de l'eau ſur le viſage, qu'elle expoſoit enſuite au ſoleil pour ſe noircir le teint, & pendant trois années donna des marques d'un tres-grand mépris du monde.

En même temps que Dieu la toucha, il luy inſpira l'envie de ſe faire Religieuſe; mais elle avoit beau en demander le conſentement à ſes parens, ils le luy refuſoient toûjours. Elle continua de vivre dans les exercices de la mortification & de la retraite autant qu'elle put, & paſſoit les nuits en prieres, parce que durant le jour on ne luy en laiſſoit pas la liberté. Souvent il arrivoit

ANN. 1574. qu'en ſe mettant en oraiſon à dix-heures du ſoir, elle y demeuroit juſqu'au jour. Son pere & ſa mere moururent, & elle commença alors à ſonger à la fondation d'un Monaſtére pour s'y retirer; mais peu après leur mort elle fut attaquée d'hydropiſie, d'une fiévre étique, d'une extrême chaleur de foye, d'un cancer qu'on ne put déraciner qu'avec le fer. Tous ces maux la tinrent au lit pendant dix ans. Ses amis ſe moquoient de ſon projet de fondation & de ſon deſſein de ſe faire » Religieuſe. » S'il plaiſoit à Dieu, leur répondit-» elle, que je fuſſe guérie dans un mois, ne croi-» riez-vous pas qu'il approuve ce que je ſouhaite? Dés ce moment-là elle commença d'inſtantes prieres pour demander à Dieu ou qu'il la guérit de ſes maux, où qu'il luy ôtât les deſirs de religion, & de fondation. Avant que le mois fût paſſé, ſa ſanté ſe rétablit parfaitement; & ce fut en ce temps qu'elle avoit écrit à nôtre Sainte, la lettre dont nous avons parlé.

42. La fondation de Veas s'execute

Téreſe qui étoit informée de toute cette hiſtoire, dit que c'étoit avec de telles ames qu'elle aimoit d'entrer en commerce. Elle partit auſſi-tôt d'Avila, & paſſant par Tolede, elle prit quelques Religieuſes. Elle fut attaquée à Malagon d'une fiévre ardente; & ayant dit à Dieu dans ſa priere: » Comment pourrai-je, Seigneur, ſupporter ce » mal, & continuer mon chemin? elle fut tout-à fait guérie.

Lors que la Sainte fut à Veas, la Demoiſelle

dont nous avons parlé, ſe trouvoit dans une ſanté robuſte & conſtante, & ſon exemple avoit perſuadé à une ſœur plus jeune qu'elle, de s'engager dans la même Réforme. Téreſe & ſes filles furent menées au logis des deux ſœurs, ſolemnellement en proceſſion, par les Prêtres revêtus de leurs ſurplis & avec la Croix, & furent reçûës avec toute la joye que pouvoient reſſentir des perſonnes qui les ſouhaitoient depuis tant d'années. Le Monaſtére fut établi le jour de ſaint Mathias en 1574. L'aînée des deux ſœurs deſiroit d'être miſe au nombre des Converſes, mais Téreſe ne le voulut pas : & crut ne devoir pas manquer de donner à ſes vertus tout l'éclat qu'elles meritoient, en luy refuſant ce qu'elle demandoit. ANN. 1574.



LA VIE DE SAINTE TERESE

LIVRE CINQUIE'ME.

SOMMAIRE.

ANN. 1574.

I. *Le Pere Gratien, Religieux de la Réforme, eſt nommé Commiſſaire & Viſiteur Appoſtolique des deux Obſervances.* II. *Caractere de ce Religieux.* III. *Premiere entre-vûë de Sainte Téreſe & du Pere Gratien.* IV. *Voyage de la Sainte à Seville pour y fonder.* V. *Ce qu'elle ſouffrit dans ce voyage, & dans les négociations de cet établiſſement.* VI. *Ce Convent eſt fondé ſans revenu. Les Religieuſes y éprouverent une grande pauvreté pendant quelque temps. Comme Dieu y pourvût.* VII. *Avertiſſement de la Sainte à ſes filles, de ne point s'occuper à des ſciences étrangeres à leur état.* VIII.

Fondation

Fondation du Monaſtére de Caravaque. IX. *Du Livre compoſé par la Sainte de l'hiſtoire de ſes fondations.* X. *Extrait de quelques Lettres de Sainte Téreſe à ſon frere.* XI. *Origine des perſecutions que ſouffrirent les Carmes Réformez.* XII. *Extrait d'une Lettre de la Sainte au General des Carmes ſur ce ſujet.* XIII. *Diſpoſition d'eſprit de la Sainte durant cette tempête.* XIV. *Lettre de la Sainte à un Carme de Paſtrane, où elle fait voir ſes ſentimens ſur cette perſecution.* XV. *Son zele pour la foy eſt cauſe qu'elle eſt auſſi agitée en ce temps de la crainte du progrès du Calviniſme en France.* XVI. *Rétabliſſement de la paix dans l'Ordre des Carmes Réformez.* XVII. *Evenement qui inquiéta la Sainte, & qui luy fit écrire une lettre au Pere Provincial des Jeſuites.* XVIII. *Courage de la Sainte dans une occaſion où elle ſouffrit de grandes douleurs.* XIX. *Téreſe fait ſon Livre appellé le Chaſteau de l'Ame.* XX. *Sentimens des Inquiſiteurs ſur ſes écrits & ſur ſa doctrine.* XXI. *Diſpoſition à la fondation du Monaſtére de Villeneuve de Laxave.* XXII. *Concours & acclamations des peuples quand la Sainte voyageoit.* XXIII. *Abregé de la vie de la Bienheureuſe Catherine de Cardonne.* XXIV. *Sa mort.* XXV. *Accompliſſement de la fondation de Villeneuve de Laxave.* XXVI. *Deſſein de la fondation de Palence.* XXVII. *Miracles arrivez au Convent de Villeneuve de Laxave.* XXVIII. *Des explications de la Sainte,*

ANN. 1574.

ANN. 1574.

ſur le Cantique de Salomon. XXIX. *La fondation d'un Monaſtére à Palence s'execute.* XXX. *Ouvrage de la Sainte, des Méditations aprés la Communion.* XXXI. *Fondation du Monaſtére de Sovie.* XXXII. *La Sainte eſt remiſe Prieure au Convent de S. Joſeph d'Avila* XXXIII. *Fondation du Monaſtere de Grenade.* XXXIV. *Deſſein de la fondation de Burgos. La Sainte part pour s'y rendre.* XXXV. *Le voyage fut tres-penible & tres-dangereux. Courage ſurprenant de la Sainte en cette occaſion.* XXXVI. *Difficultés qui ſe trouverent à cette fondation. La Sainte les ſurmonte.* XXXVII. *La Sainte vient de Burgos à Albe* XXXVIII. *Sa mort.* XXXIX. *Miracles qui l'ont accompagnée.* XL. *On porte le Corps de Sainte Téreſe à Avila, & on le raporte à Albe.* XLI. *Etabliſſement des Carmelites en France.* XLII. *Bref de Paul V. au Roy Henry IV. pour l'établiſſement des Carmes Déchauſſez en France.* XLIII. *Canonization de la Sainte.*

1. Le P. Gratien Religieux de la Reforme eſt nommé Commiſſaire & Viſiteur Apoſtolique des Carmes

JUSQU'ALORS les Carmes & les Carmelites de la Réforme n'avoient point de Superieurs particuliers, & vivoient ſous l'autorité des Carmes de l'Obſervance mitigée. Mais par une conduite ſpeciale de la Providence divine le Pere Jerôme Gratien, Religieux de la Réforme, quoy qu'aſſez nouveau dans les exercices de la vie Religieuſe, fut nommé Commiſſaire & Viſiteur

Apoſtolique des Carmes des deux Obſervances dans la Province d'Andalouſie. Il eut de ſi étroites liaiſons avec Téreſe, qui s'apperçut bien-tôt de ce qu'il valloit, qu'on ne peut ſe diſpenſer de rapporter ſur quoy elle avoit fondé cette grande eſtime.

ANN. 1574.

des deux Obſervances. *Annal. t. 2. l. 1. ch. 21.*

Gratien prit naiſſance à Vailladolid en 1545. Son pere avoit été Secretaire de Charles-Quint, & l'étoit encore de Philippes II. L'Empereur l'avoit fait Chevalier, pour honorer l'antiquité de ſa nobleſſe, & recompenſer ſes grands ſervices. Il fit étudier ſon fils ſous les Jeſuites à Madrid, où la Cour étoit déja établie; & le jeune homme fit bien-tôt paroître ſes heureuſes diſpoſitions. Il avoit beaucoup d'eſprit, & des manieres agréables & prévenantes. Il avoit ſur tout un art de plaire & de ſe faire aimer, qui luy attiroit tous les cœurs, & luy donna des amis illuſtres; & jamais perſonne ne ſçut mieux faire valoir ſans affectation le merite & les talens. En 1569. il reçut l'Ordre de la Prêtriſe; peu de temps enſuite l'amour de la penitence le toucha ſi fort, qu'il voulut ſe faire Religieux dans l'Ordre des Carmes Reformez, dont les vertus l'avoient édifié pendant ſes Etudes de Philoſophie à Alcala. Lorſqu'il penſa ſerieuſement à s'y engager, il fut effrayé par l'auſterité de cette vie, & combatit long-temps en luy-même. Enfin il prit leur habit en 1572. le 25. Mars: il fit bien-tôt connoître de quoy il étoit capable. L'étenduë de ſon genie l'engagea de bonne-heure en beaucoup d'occupations importantes, & le mit dans les

2. Caractere de ce Religieux. *L. des Fondations. ch. 22. Annal. t. 2. l. 1. ch. 20.*

ANN. 1574. grands Emplois de ſon Ordre, où il fut expoſé à la jalouſie, à cauſe de ſa jeuneſſe & de ſon peu d'ancienneté de Religion.

3. Premiere entrevûë de Sainte Téreſe & du Pere Gratien. *L. des Fondations. ch. 23. Annal. t. 2. l. 2. ch. 14.*

Depuis long-temps il avoit oüi parler de Téreſe, qu'il ſouhaitoit fort de connoître. Comme il ſçut qu'elle étoit à Veas, il s'y rendit; & dés cette premiere entrevûë, ils formerent entre eux cette union de ſentimens, qui les intereſſa l'un pour l'autre dans toutes les occaſions, où par la ſuite leur zele pour la gloire de Dieu & pour les progrès de leur Ordre les mit à de ſi rudes épreuves.

4. Voyage de la Sainte à Seville pour y fonder. *L. des Fondations ch. 23. Annal t. 2. l. 2. ch. 15. Ribera. Evêque de Terraſſonne*

A peine le Pere Gratien étoit-il arrivé à Veas, que le Nonce Hormanet l'envoya querir pour le faire auſſi Viſiteur de la Province de Caſtille, à la place du Pere Ferdinand qui ſe dépoſoit: mais avant que de partir de Veas, il pria Téreſe d'aller fonder un Monaſtére à Seville où elle étoit fort ſouhaitée; il l'aſſura que les aumônes y abonderoient, & que l'Archevêque le protegeroit. La Sainte y conſentit pour luy plaire, quoy qu'elle n'approuvât pas fort ce deſſein; & elle hâta ſon voyage à cauſe des chaleurs qui s'avançoient. Elle ſe mit en chemin, aprés avoir choiſi pour l'accompagner ſix Religieuſes tres-propres à partager avec elle les peines qu'elle devoit ſouffrir. Elles en eurent en effet de beaucoup de manieres. Lorſqu'il leur fallut paſſer dans un Bacq la riviere de Guadalquivir pour arriver à Cordoüe, elles eurent un accident qui leur cauſa bien des alarmes. Les Chariots ne purent deſcendre à l'endroit où le cable étoit ten-

5. Ce qu'elle ſouffrit dans ce voyage & dans les negociations de cet

du, & l'on fut obligé de prendre plus bas, en ſe ſervant neanmoins de ce cable. Ceux qui le tiroient l'ayant lâché, le Bacq s'en alla ſans rames au fil de l'eau. Le deſeſpoir du Batelier dans un peril ſi preſſant, étoit ce qui donnoit le plus de peine à la Sainte. Toutes ſes Religieuſes ſe mirent en prieres, & les autres jetterent de grands cris. Un Gentilhomme qui de ſon Château fort proche voyoit le danger, avoit envoyé pour les ſecourir dés avant qu'on eût laché le cable que les Religieux & les autres tenoient de toutes leurs forces, & que la rapidité de l'eau les contraignit enfin de quitter. Enfin Dieu eut pitié d'eux, le Bacq s'arrêta ſur un banc de ſable; & la nuit étant venuë, celuy qu'on avoit envoyé du Château leur ſervit de guide pour les mettre dans leur chemin: car ſans luy ils ſe ſeroient trouvez dans un nouvel embaras.

ANN. 1574. établiſſement. *L. des Fondations, ch. 23. & 24.*

Le lendemain matin ſeconde Fête de la Pentecôte lorſqu'elles entrerent à Cordoüe, quantité de gens s'approcherent de leurs Chariots pour voir qui étoit dedans; & lorſqu'elles arriverent à l'Egliſe où Julien d'Avila devoit dire la Meſſe, elle étoit remplie de monde à cauſe qu'elle étoit dediée au Saint-Eſprit. L'équipage parut ſurprenant à tout ce peuple, qui fit un ſi grand murmure, que Téreſe attribuë la ceſſation de ſa fiévre à la peur que cela luy cauſa. Lorſqu'ils nous virent « entrer, dit-elle, avec nos manteaux blancs & « nos voiles baiſſez, ils furent auſſi émus que s'ils «

ANN. 1574. » avoient vûs entrer une troupe de taureaux dans l'Egliſe. Un bon homme eut la charité de faire écarter la foule. Téreſe le pria de les mener dans quelque Chapelle où il les enferma. Elle dit qu'elle fut fort impatiente de ſortir de cette Egliſe, quoy qu'elle ne ſçût où mener ſa troupe pour ſe retirer le reſte du jour, qu'elles furent obligées de paſſer ſur un pont dans leur Chariot.

Les chaleurs de l'Andalouſie qui ſont tres ardentes les incommodoient beaucoup, & quand le Soleil avoit donné ſur leur Chariot, elles y étoient comme dans un poëſle. Un jour qu'il les tourmentoit davantage qu'à l'ordinaire, elles crurent devoir s'arrêter ſur le midy: mais elles ſe mirent dans un ſi mauvais logis, que tout ce qu'on put faire, fut de leur donner une petite chambre ſans fenêtre, qui n'avoit pour plancher que le toit de la maiſon, & qu'un ſoleil brûlant perçoit juſqu'au
L. des Fondations ch. 23. » fond, dés qu'on en ouvroit la porte. On me mit » ſur un lit, dit la Sainte, mais qui étoit tellement » dur, que j'aurois mieux aimé coucher par terre. » Il étoit ſi haut d'un côté & ſi bas de l'autre, que » je ne m'y pouvois tenir, & il ſembloit n'être fait » que de pierres pointuës. Tout eſt ſupportable en » ſanté: mais en verité c'eſt une étrange choſe que » la maladie. Enfin je crûs qu'il valoit mieux me » lever & partir; parce que le ſoleil de la campa- » gne me paroiſſoit encore plus ſupportable que » celuy de cette chambre.

Cependant nulle ſorte de ſouffrance exterieure

ne luy enleva jamais la joye qui faiſoit le caractére de ſon humeur ; elle offroit toutes ſes peines à la Majeſté Divine : & de là vint l'habitude qu'elle s'étoit formée d'employer à tout propos ſon heroïque deviſe, *Ou ſouffrir ou mourir.* Enfin elle arriva à Seville trois jours avant la Trinité. Les Peres Mitigez vinrent luy demander en vertu de quoy elle fondoit tant de Monaſtéres? Elle répondit ſimplement que c'étoit par ordre du Pere General. Le Pere Marian avoit loüé une maiſon ; mais l'affaire ne put ſe terminer auſſi-tôt que la Sainte l'avoit penſé : car quoy que l'Archevêque eût accordé la permiſſion, il ne vouloit pas que le Monaſtére fût établi ſans revenu. Teréſe n'y pouvoit conſentir autrement ; parce que la Ville luy paroiſſoit trop grande & trop célebre pour ne pas eſperer que les aumônes ſuffiroient à la ſubſiſtance de ces Religieuſes. Le Pere Marian ſollicita l'Archevêque avec tant d'inſtance, qu'il ſe rendit à la fin, & permit que la Meſſe fût célebrée le jour même de la Trinité le 29. May 1575. & cette Maiſon fut encore miſe ſous la protection de ſaint Joſeph. L'Archevêque avoit accordé ſa permiſſion avec aſſez de reſtrictions & de peines : mais dés qu'il eut entretenu Téreſe, & qu'il eut goûté ſa converſation, il fit tout ce qu'elle voulut, & dit en la quittant : Je ne croy pas qu'il y ait perſonne qui puiſſe jamais luy rien refuſer.

ANN. 1575.

6. Ce Convent de Seville eſt fondé ſans revenu. Les Religieuſes en ſouffrirent quelque tems. Comme Dieu y pourvût. *L. des Fondations ch. 25. & 24. Annal t. 2. l. 2. ch. 15. Ribera.*

Le Monaſtére eut à ſouffrir dans les commencemens, & il eſt étonnant qu'une Ville opulente

ANN. 1575. comme celle-là, & d'où les richeſſes des Indes ſe répandent dans toute l'Europe, n'ait paru pauvre que pour ces ferventes Religieuſes. Jamais elles ne ſouffrirent davantage ailleurs les rigueurs de la pauvreté. Téreſe y fut attaquée par la maladie, par l'ennuy, par la médiſance, par l'oubly des hommes, & ſouffrit beaucoup d'autres épreuves qui firent éclater ſa vertu. On avoit reçû dans ce Monaſtére une fille que la réputation de ſa ſainteté rendoit fameuſe ; mais les inſtructions qu'elle avoit euës dans le monde, fort differentes de celles que l'on donnoit dans le Convent, montrerent ſon indocilité. Les Religieuſes s'en affligeoient fort; mais enfin ne pouvant plus ſoutenir la regularité de cette vie, elle ſortit : & la bonne opinion qu'on avoit d'elle, penſa faire beaucoup de tort à ce nouvel établiſſement. Quelques gens de ſon party pouſſerent ſi loin les choſes, que la Sainte fut dénoncée à l'Inquiſition : mais ſon innocence y fut auſſi-tôt atteſtée en bien des manieres.

D'un autre côté, Dieu qui la combloit ordinairement de conſolations & de faveurs, ſembloit l'avoir abandonnée à ſa propre foibleſſe, & ne faiſoit plus briller ſes lumieres au fond de ſon ame. Depuis le mois de May qu'elle étoit à Seville juſqu'au Carême ſuivant, elle n'avoit reçû de pas un endroit ny commoditez ny ſoulagement, & ſon départ approchoit. Elle eut recours à ſon aſyle ordinaire, & dans la ferveur d'une priere ardente qu'elle fit à Dieu, elle crut l'entendre luy dire:

Je

Je vous ay exaucée, prenez confiance : cela luy parut ſuffire pour l'acompliſſement de ſon œuvre. ANN. 1576.

En effet ſon frere Laurent de Cépede arriva des Indes en ce temps & vint à Seville, où il luy fournit abondamment & avec plaiſir toutes les choſes dont elle eut beſoin : on chercha une maiſon ſpatieuſe qui fut bien-tôt trouvée. Au milieu d'un grand concours des habitans, le Saint Sacrement y fut apporté d'une autre Egliſe par l'Archevêque qui y dit la Meſſe fort ſolemnellement, & ce nouveau lieu fut conſacré avec beaucoup de gloire & d'éclat le 3. Juin 1576.

Une Dame fort riche & d'une vertu ſolide ayant appris l'indigence où avoient eſté juſque-là ces Religieuſes, fut inſpirée de les ſecourir. Comme elle ne vouloit pas que dans le public on ſçût ſes liberalitez, elle choiſit pour les faire une Beate à qui elle défendit de leur dire d'où ce ſecours leur venoit. La Beate diſpoſa de ſes aumônes ſelon ſa propre dévotion, & les diſtribua à pluſieurs perſonnes de ſa connoiſſance, ſuppoſant que des Religieuſes n'étoient pas tant à plaindre, & qu'elles n'en avoient pas tant de beſoin ; de ſorte que ſans beaucoup de ſcrupule elle reçût durant pluſieurs jours les charitez que cette Dame luy commandoit de porter aux Carmelites, qu'elle laiſſoit languir dans leur pauvreté. Enfin Dieu qui ne voulut pas plus long-temps exercer la patience de ſes Epouſes, permit que cette Dame apprit l'infidelité de ſa Devote, dont elle ne ſe ſer-

ANN. 1576.

vit plus ; & les Religieuſes commencerent à joüir des aumônes qui leurs étoient deſtinées. Le* Prieur de la Chartreuſe des Grottes qui fut informé de leurs miſeres, les aſſiſta auſſi beaucoup pendant long-tems : & Téreſe en ſes lettres témoigne en pluſieurs endroits combien elle ſe ſentoit redevable à la generoſité de ce grand Religieux.

* Voyez la Lettre. 17.

Le Convent ſe vit bien-tôt en meilleur état, & nôtre Sainte qui depuis un an demeuroit à Seville, prit ſes meſures pour en partir, après y avoir tout mis en ordre. On ne ſçauroit dire combien ſes filles furent touchées de ce départ : & ces ſéparations étoient toûjours une de ſes plus ſenſibles peines. Ce n'étoit pas pour moy, dit-elle, une petite violence, que de me ſéparer de mes ſœurs pour aller dans un autre endroit. La tendreſſe dont je les aime eſt ſi vive, que je puis bien dire avec verité, que ces adieux eſtoient bien triſtes pour moy, ſur tout quand je penſois que je ne les verrois plus. La douleur qu'elles reſſentoient de leur côté, leur faiſoit répandre quantité de larmes : car quoy qu'elles ſoient détachées de tout le reſte, Dieu ne leur a pas fait la grace de l'être de moy. Je faiſois tous mes efforts pour ne leur pas témoigner ma douleur, & les reprenois même d'être encore ſi imparfaites : mais leur inclination étoit ſi forte, que mes remontrances ne ſervoient de rien.

Il ſe trouva par les ſuites dans cette Maiſon des filles de beaucoup d'eſprit ; cela ne déplaiſoit pas

à nôtre Sainte, qui croyoit celles de ce caractére plus propres que les autres à entretenir la paix, quand d'ailleurs elles ſont ſoumiſes : mais elle ne vouloit pas que leurs lumieres & leurs talens leur donnaſſent lieu de s'amuſer à des ſciences étrangeres à leur état. « C'eſt pour cela que « dans une lettre qu'elle écrivit un jour à la « Prieure de ce Convent : Il faut, luy dit-« elle, que je n'oublie pas à vous mander, que la « lettre du Pere Marian m'auroit paruë belle, s'il « n'y avoit point eu de Latin : je prie Dieu de déli-« vrer toutes mes filles de la vanité d'entendre « le Latin. Que cela ne leur arrive jamais plus, & « ne le permettez point du tout : j'aime bien mieux « qu'elles ayent la ſainte ambition de paroître « ſimples & ignorantes, comme pluſieurs Saints « ont fait, que de vouloir être Rhétoriciennes.

ANN. 1576.

7. Avertiſſement de la Sainte à ſes filles de ne point s'occuper à des ſciences étrangeres à leur état. *Lettre 55. Palafox.*

Elle partit le plûtôt qu'elle put, pour prevenir les chaleurs, & vint ſe livrer à d'autres travaux. Elle ſe fût trouvée ſoulagée de ne plus fonder de Maiſons : car il y avoit long-temps qu'elle deſiroit de finir ſa vie dans le repos & dans la retraite. Mais lorſqu'elle étoit ſur le point de partir d'Avila pour la fondation de Veas, la femme d'un des Auditeurs du Conſeil luy avoit écrit de Caravaque, pour la prier inſtament d'y venir fonder un Monaſtére. Trois jeunes Demoiſelles diſtinguées par leur naiſſance, toutes trois parentes, & toutes trois nommées Françoiſe, après avoir été fortement touchées par une éloquente prédication

8. Fondation du Monaſtére de Caravaque. *L. des Fondations. ch. 26 Ribera. Terraſſonne Annal. t. 2. l. 2. ch. 8.*

ANN. 1576. d'un Pere Jeſuite, avoient renoncé genereuſement au monde, & s'étoient renfermées dans la maiſon de cette Dame, qui les avoit miſes dans un appartement ſolitaire, où elles ne s'occupoient qu'à la méditation des choſes divines. La réputation de Téreſe ayant penetré dans leur retraite, elles ſouhaitoient ardemment d'être admiſes au nombre de ſes filles. Lors que la Sainte en avoit appris la nouvelle, elle s'étoit diſpoſée pour aller à Caravaque dés qu'elle auroit eû achevé l'établiſſement de Veas : mais le Pere Gratien nouveau Viſiteur avoit jugé à propos qu'elle differât, & qu'elle fit auparavant celuy de Seville. Ce retardement avoit été tres-ſenſible à ces Demoiſelles : ainſi Téreſe ne fut pas plûtôt libre, qu'elle fit partir cinq Religieuſes pour Caravaque, où elles arriverent huit jours avant la Fête de Noël. Dés que toutes choſes eurent été reglées, & les permiſſions obtenuës, on prit poſſeſſion le premier jour de l'année 1577. Le Monaſtére fut conſacré ſous le nom de S. Joſeph, & les trois Demoiſelles y prirent l'habit.

9. Du Livre compoſé par la Sainte, de l'hiſtoire de ſes Fondations. *Annal. t. 2. l. 6. ch. 10.*

A la fin de l'année précedente la Sainte avoit écrit l'hiſtoire de ſes Fondations juſqu'alors, & elle l'avoit commencée en 1573. durant ſon ſéjour à Salamanque, par ordre du Pere Ripalda Jeſuite ſon Confeſſeur. Téreſe n'a point fait d'Ouvrage où ſon caractére ſoit mieux dépeint que dans celuy-cy : car non ſeulement elle rend agréable le détail de ſes relations, mais ne fait jamais mieux

paroître la gayeté de ſon humeur, que lors qu'il y a des évenemens fâcheux & des marches fatiguantes à raconter. ANN. 1577.

Après cette fondation de Caravaque, Téreſe fut quatre ans ſans en faire d'autres. Elle écrivit même au Pere General pour luy demander la grace de n'en plus faire; mais il la refuſa, & luy manda qu'il voudroit qu'elle pût fonder autant de Convents de Carmelites qu'elle avoit de cheveux à la tête. Cependant peu de temps après cette réponſe il changea bien de ſentimens. La Sainte après la fondation de Caravaque étoit retournée à Tolede pour quelques reglemens qui exigeoient ſa preſence. Elle y eut occaſion d'écrire à ſon frere, qui depuis ſon retour des Indes demeuroit à Avila : & l'on voit dans ſes lettres avec quelle facilité de genie elle traite toutes ſortes de matieres. « Je vous avertis, luy dit-elle, de « faire viſiter la maiſon où vous eſtes logé, il me « ſemble que j'ay oui dire qu'il y avoit un appar- « tement preſt à tomber, prenez y bien garde... « Le Nonce m'a mandé de luy envoyer le nom- « bre de nos Religieuſes, leur origine, leur âge, « leurs noms. Si c'eſt pour en choiſir quelqu'unes « & les envoyer reformer d'autres Convents, « cela ne nous conviendroit pas. Je vous prie de « dire à la Sous-Prieure d'Avila de m'envoyer les « noms de toutes les Profeſſes, l'année de leur » reception, & leur âge, & de ſigner cet écrit : « mais je fais à preſent reflexion que je ſuis Prieure «

10. Extraits de quelques lettres de Sainte Téreſe à ſon frere. *Lettre 31. chez Palafox.*

ANN. 1571. » de ce Convent, & je le ſigneray moy-même... » La Fête du Saint Nom de Jeſus qui étoit hier, fut » fort ſolemnelle pour nous. Je n'ay rien à vous » envoyer pour tous vos bien-faits, que ces chan- » ſons que mon Confeſſeur m'ordonna de faire » pour réjoüir mes ſœurs. Je ne ſçaurois les mieux » divertir, l'air en eſt beau, & je ſouhaiterois que » le petit François le pût apprendre... Les ſtances » que j'ay faites n'ont ny pieds ny tête, mais on ne » laiſſe pas de les chanter... Quelle cervelle de » Fondatrice! que vous ſemble-t-il de ſon juge- » ment? cependant j'en croyois avoir beaucoup » quand je fis ces vers.

» Je vous envoye un cilice dont vous vous ſer- Lettre 32. » virez, quand vous vous trouverez trop diſſipé » durant la priere; écrivez-moy comment vous » vous accomoderez de cette bagatelle; on peut » bien l'appeller ainſi, quand on ſe ſouvient de ce » que JESUS-CHRIST a ſouffert pour nous. Je » ne puis m'empeſcher de rire, lors que je penſe que » pour les confitures & l'argent que vous nous » avez envoyé, je vous fais preſent d'un cilice.

» Le Docteur Velaſquez mon Confeſſeur m'eſt Lettre 33. » venu voir aujourdhuy, je luy ay communiqué » ce que vous me marquez de la tapiſſerie & de la » vaiſſelle d'argent que vous voulez acheter: il dit » que cela ne fait ny bien ny mal, pourvû que vous » ſoyez bien perſuadé de la vanité de ces ſortes de » choſes, & que vous n'y ſoiez pas attaché; il » avoüe même qu'il eſt juſte que vous ayez une

maiſon meublée ſelon vôtre qualité, puiſque « » vous devez marier vos enfans. A vous parler « franchement, ce parent qui eſt venu icy m'a « beaucoup ennuyée; que voulez vous faire à cela? « il faut paſſer ainſi la vie : je ne m'étonne donc pas « de vôtre ennuy. « ANN. 1576.

Les Mitigez depuis long-temps remarquoient avec peine les progrès de la réforme ; ils croyoient voir dans les ſuccès & dans la réputation de Téreſe bien des raiſons de s'en chagriner ; & d'ailleurs les liaiſons où elle ſe trouvoit avec le Pere Gratien, leur faiſoit craindre qu'il ne voulût les porter à la même regularité que les Réformez. Ce Pere s'étoit acquis beaucoup de credit ſur l'eſprit du Nonce Hormanet, qui l'avoit fait Viſiteur Apoſtolique de l'Andalouſie & de la Caſtille : & les Mitigez qui prétendoient avoir parmy eux des hommes plus capables que luy de ces emplois, les voyoient avec douleur entre les mains d'un homme ſi jeune & ſi nouveau dans leur Ordre.

II. Origine des perſecutions que fouffrirent les Carmes Réformez. *Annal t. 2. l. 2. ch. 1.*

Annal. t. 2. l. 2. ch. 21.

Le Pere Gratien qui ſçut leur mécontentement, voulut ſe demettre de ces Charges : mais le Nonce l'en empeſcha. Enfin les Carmes tinrent un Chapitre general à Plaiſance en Italie, où il fut ordonné que la Sainte ne feroit plus nulles fondations, & qu'elle ſe tiendroit dans une chambre du Monaſtére qu'elle choiſiroit pour ſa demeure, avec défenſe d'en ſortir. On avoit écrit contre elle au General des choſes tres-déſavantageuſes, & tres-injuſtes, & l'on n'épargna pas davantage les

L. des Fondations ch. 27. Ribera l. 3. ch. 8. Teraſſonne premiere partie c. 28. Annal t. 2. l. 3. c. 1. 2. 3. 8. &c.

ANN. 1576.

Carmes Réformez, qu'on traitoit de déſobeiſſans & de ſéditieux. Ce chef d'Ordre changea ſi promptement toutes les diſpoſitions favorables où il étoit auparavant, qu'il crut que pour le bien de la paix, il falloit entierement détruire cette réforme : un tel deſſein parut ébranler toutes les Fondations. Un nouveau Nonce venu depuis la mort du Nonce Hormanet, & prevenu dés Rome contre les Carmelites & les Carmes Déchauſſez, leur faiſoit éprouver diverſes peines : la priſon, les penitences, les cenſures Eccleſiaſtiques accabloient ces innocents Religieux. On leur défendit d'entreprendre aucunes affaires, on dépoſa le Pere Gratien, on nomma pour Viſiteur à ſa place le Pere Ange Salazar, & tout paroiſſoit ſur le penchant de ſa ruine.

Téreſe apprit ces nouvelles à Seville, où quelques affaires l'avoient rappellée, & ſe ſentit fort affligée des peines qu'on exerçoit contre ces Peres, à qui leurs vertus attiroient des croix ſi peſantes ; car pour ce qui la regardoit elle fit aſſez voir que ſon cœur n'en perdit rien de ſa tranquillité ordinaire dans la lettre, qu'elle écrivit au General à cette occaſion. Il ſemble que cet évenement luy ſoit étranger, elle le felicite d'abord ſur le ſuccès de ſes entrepriſes dans la Congregation de Mantoüe, elle luy rend compte des derniers établiſſemens qu'elle a faits, elle luy demande grace pour le Pere Gratien & le Pere Marian, qu'on avoit accuſé devant luy ; car quoy qu'elle

12. Extrait d'une lettre de la Sainte au General des Carmes à ce ſujet. *Lettre 13. Palafox.*

qu'elle ne les croye pas coupables, elle le ſuppoſe, pour ne pas faire penſer au General qu'il les faiſoit perſecuter mal à propos. Elle luy rapporte, pour les juſtifier dans ſon eſprit, des raiſons qu'elle le prie de conſiderer. « Peut-être, luy dit-elle, « n'êtes-vous pas ſi bien informé en Italie, que moy « qui ſuis ſur les lieux; & nous autres femmes, « quoy que nous ne ſoyons pas propres à donner « des conſeils, quelquefois pourtant nous ren- « controns bien. Lors qu'elle vient en ſuite à l'en- « droit où elle luy parle de ce qui la regarde, il y a plaiſir à voir avec quel dégagement elle le fait. ANN. 1577.

J'ai appris, dit-elle, l'Ordonnance du Cha- « pitre qui me défend de ſortir du Convent que « je choiſirai. Le Pere Angè Salazar Provincial « l'avoit envoyée au Pere Ulloa, avec ordre de me « la ſignifier. Ce bon Pere qui crut que cela me « fâcheroit, (car on ne me l'a procurée qu'à ce « deſſein) la gardoit dans ſa chambre, de crainte « de m'affliger. Il y a un peu plus d'un mois que « l'ayant ſçu par une autre voye, j'ai fait enſorte « qu'il me la ſignifiât. En verité j'euſſe été ravie « que vous m'euſſiez déclaré vos ordres par une « lettre, où j'euſſe été bien contente de remar- « quer que vous aviez pitié de moy, & de tous les « travaux que j'ai eſſuyez dans ces fondations: car « je ne ſuis pas aſſez forte pour ſouffrir beaucoup. « Si pour récompenſe de mes fatigues vous m'euſ- « ſiez ordonné de me repoſer, cela m'eut fort ſatis- « faite. Mon reſpect pour vôtre Réverence, & «

ANN. 1574. » ma délicateſſe pour tout ce qui vient de vous, » ont beaucoup contribüé au reſſentiment que » j'ai eu que cette Ordonnance m'ait été ſignifiée » comme à une perſonne fort déſobéïſſante ; le » Pere Provincial en a parlé de la ſorte à toute la » Cour, & il le croyoit de même : car comme ſi » j'euſſe eu quelque répugnance à me ſoumettre » à vos volontés, il me mandoit que je pouvois » m'adreſſer au Pape ; mais ce n'eſt pas là ma » conduite : quand j'aurois toute l'oppoſition » imaginable à vos commandemens, je n'aurois » pas moins d'exactitude à les ſuivre. J'ai voulu » executer vos ordres vers les fêtes de Noël : » mais comme le chemin eſt tres-long, on ne me l'a » pas permis : on a crû que ce n'étoit pas l'inten- » tion de vôtre Réverence, que je hazardaſſe ma » ſanté dans une ſaiſon ſi rigoureuſe. Je ne pré- » tens pas demeurer toûjours dans cette maiſon, » mais ſeulement juſqu'à la fin de l'hyver : car je » ne me trouve pas bien avec les gens de l'An- » dalouſie. En quelque endroit que je ſois, je » vous ſupplie fort de ne pas diſcontinuer de m'é- » crire. Comme je n'ai plus d'affaires à preſent, » ce qui me plaît beaucoup, je crains que vous » ne m'oubliïez, mais je vous en empêcherai » bien, & quand je devrois vous ennuier, je ne » ceſſerai point de vous écrire ; il y va de mon » repos.

13. Diſpoſition d'eſprit. Ce que nous venons d'extraire de cette lettre, » ne témoigne pas une perſonne fort aigrie, auſſi

Téreſe ne l'étoit-elle pas : les choſes qu'on dépoſa contr'elle, & contre les Religieux & les Religieuſes de ſa Réforme, furent ſi diffamantes qu'on n'oſe en faire le récit. On dît d'elle ſur l'honneſteté, les calomnies les plus atroces, & tout ce qu'on peut reprocher à la femme la plus perduë ; les écrits injurieux couroient d'une main à une autre : peu s'en fallut même que le Nonce n'ajoûtât créance à ces faux bruits, & il la traita de femme inquiéte & vagabonde, lors qu'elle fut à Tolede, où elle avoit choiſi ſa détention. L'Evêque de Terraſſonne qui avoit alors ſoin de ſa conſcience, dit * qu'il admiroit la ſituation de joye & de conſtance où elle étoit, tandis que tout le monde ſe déchaînoit contre elle ſans l'épargner. En la preſence de cet Evêque elle reçut une lettre du Pere Gratien, où il paroiſſoit déſeſperer du ſuccès de leurs affaires : cette nouvelle découragea tout-à-fait le Pere Marian qu'elle avoit auprès d'elle ; mais elle n'en fut nullement abatuë, & dit d'un air ferme : Nous ſouffrirons bien « des travaux, mais la Religion ſubſiſtera. Tous « les jours on luy faiſoit de nouveaux rapports de tout ce qu'on diſoit contre ſa conduite. On luy vint rapporter un jour, qu'un homme dans une conference de gens graves l'avoit comparée à une femme décriée dans toute l'Eſpagne : « Ah, « dit-elle, s'il me connoiſſoit, il en diroit de moy « bien d'autres. Comme elle paſſoit enſuite dans « une chambre prochaine, elle ſe heurta rude-

ANN. 1577. de la Sainte durant cette tempête.

*Evêque de Terraſſonne Premiere partie c. 28.

ANN. 1577. ment au front contre le pivot d'une porte, & le coup retentit fort loin. On accourut, & on la » trouva qui rioit : « Ma ſœur, dit-elle, je ſuis » bien bleſſée, & je ſçai bien où je le ſuis ; mais » pour ce qu'on me diſoit tout à l'heure, je ne ſens » nul endroit où cela me faſſe mal.

14. Lettre de la Sainte à un Carme de Paſtrane où elle fait voir ſes ſentimens.

Nous ne ſçaurions mieux marquer les ſentimens où elle étoit ſur la perſecution qu'on luy faiſoit, que par le commencement de la lettre qu'elle écrivit de Tolede à Paſtrane à un Carme Dechauſſé, d'une éminente vertu, nommé Jean de Jeſus Roca.

Lettre 27e Palafox.

» J'ai reçû, luy dit-elle, vôtre lettre dans cette » priſon où je ſuis renfermée, avec une extrême » plaiſir de voir que je ſouffre tous ces travaux » pour mon Dieu & pour ma Religion : tout ce » qui m'afflige eſt de penſer que vous êtes en » peine de moy, & vôtre affliction eſt la ſeule » que je reſſente ; ainſi, mon fils, ne vous cha- » grinez pas ny vous ny les autres Religieux : » car je puis dire comme S. Paul, quoy que je » ne ſois pas Sainte comme luy, que les priſons, » les travaux, les perſecutions, les tourmens, les » calomnies que je ſouffre pour ma Religion & » pour mon Sauveur, ſont autant de bien-faits » de ſa main divine. Je ne me ſuis jamais vûë » avec moins d'embarras que maintenant. Dieu » protege & aſſiſte les priſonniers & les affligés : » Je luy rend mille graces, & il eſt juſte que » vous le remerciez auſſi des faveurs qu'il me fait

dans cette captivité. Helas, mon Pere, eſt-il « un plus grand plaiſir que de ſouffrir pour un « Dieu ſi bon ? Les Saints ont-ils été jamais « mieux dans leur centre & dans le comble de « leur joye, que quand ils ont ſouffert pour luy ? « La Croix eſt le chemin le plus ſûr & le plus frayé « pour aller à Dieu. Cherchons donc la Croix, « mon Pere, embraſſons-là : ſoupirons après les « ſouffrances : malheur à nôtre Réforme : mal- « heur à nous tous, ſi elles viennent à nous man- « quer. Vous me marquez dans vôtre lettre que « le Seigneur Nonce a fait défenſe de fonder « aucun Convent de Carmes Déchauſſez, & mê- « me qu'à l'inſtance du Pere General, il a ordon- « né de détruire ceux qui ſont déja fondés. Vous « ajoûtez qu'il eſt en colere contre moy ; que tout « le monde s'eſt armé contre mes enfans, qui « ſe cachent dans les grottes obſcures des monta- « gnes & dans les maiſons les plus retirées, de « peur d'être trouvez & d'être pris. Voilà ce que « je reſſens dans mon cœur : Voilà ce qui m'afflige. « Eſt-il poſſible que mes enfans doivent ſouffrir « pour une pechereſſe, & une mauvaiſe Reli- « gieuſe, tant de perſecutions & tant de peines ? « mais je ſuis ſûre que Dieu n'abandonnera point « ceux qui le ſervent avec ferveur, & avec fidé- « lité. «

ANN. 1577.

Téreſe avoit raiſon de l'eſperer. En tous les Monaſtéres Réformez on levoit les yeux & les mains au Ciel pour implorer du ſecours. Tous

ANN. 1577. les amis de cette Réforme s'employoient pour elle, & rien ne réüſſiſſoit en apparence ; mais bien-tôt après on vit la Providence divine ſe déclarer en ſa faveur.

15. Son zele pour la Foy eſt cauſe qu'elle eſt auſſi agitée en ce temps, de la crainte du progrès du Calviniſme en France

Pendant ce temps elle fut encore tourmentée d'autres peines qui ne regardoient pas ſa Réforme, (car tous les maux de l'Egliſe de quelque nature qu'ils fuſſent l'affligeoient) à l'occaſion de la mort de Charles IX. Roy de France. Elle fit voir combien elle apprehendoit que la mort de ce Prince ne facilitât dans ce Royaume les progrès de l'Hereſie Calvinienne. De la maniere dont elle s'explique ſur cela dans une lettre* au Seigneur Don Tauton de Braganſe, on voit combien les intereſts de JESUS-CHRIST luy tenoient au cœur : & comme elle étoit également ſenſible à tout ce qui pouvoit y avoir quelque rapport, tout ce qui contribuoit au ſalut des ames en quelque façon que ce fut, luy donnoit autant de joye que leur perte luy cauſoit de peine. C'eſt par cette raiſon qu'elle fut ſi ſatisfaite de voir ce grand homme nommé à l'Archevêché d'Evora en Portugal. C'étoit un Miniſtre Eccleſiaſtique d'une éminente vertu, avec qui elle étoit en grande liaiſon d'amitié, & même de confidence ; car elle luy ouvre entierement ſon cœur ſur ce qu'elle penſoit des tempêtes qui agitoient ſa Réforme, dans ce temps où elle étoit ſi perſecutée. Il paroît bien par une autre lettre * qu'elle luy écrit, que le mérite du

* *Lettre 2. Palafox.*

Voyez la lettre 3. Ibidem.

Pere Gratien étoit le principe de tout cet orage. ANN. Ce grand homme excitoit la jalousie des Mitigez, 1577. non seulement à cause de ses qualités personnelles, mais de la confiance que Téreſe prenoit en luy plus qu'en tout autre : ainsi tous les coups retomboient sur elle, comme elle le déclare. Jamais ses vertus ne jetterent tant d'éclat qu'en cette rencontre ; tout ce qui la regardoit uniquement ne la touchoit guére, mais elle succomboit à la douleur que luy causoient les calomnies qu'on faisoit contre ses Religieuses & contre le Pere Visiteur. Elle dit qu'il les a souffertes comme un autre S. Jerôme ; & laisse entrevoir qu'elles rouloient sur des impostures du même genre que celles qu'on avoit faites contre ce Pere de l'Eglise.

Elle fait tout ce détail à cet Archevêque, moins pour sa propre consolation que pour celle du Prélat qui luy avoit exageré quelques traverses qu'il avoit eûës ; & par la comparaison des injustices dont il se plaignoit, avec celles que ses Religieuses avoient si tranquillement souffertes, elle tâche à luy donner quelque honte de son trop de sensibilité. Dans les peines de la nature, « luy dit-elle, c'est une foiblesse quand les plain- « tes sont plus grandes que les maux. «

Après que la Sainte eut répandu bien des larmes devant Dieu, bien redoublé ses mortifications & ses jeûnes, elle se crut obligée de solliciter le crédit des Grands du Royaume ; & elle écrivit au Roy en faveur de ses enfans, pour luy

16. Rétablissement de la paix dans l'Ordre des Car-

ANN. 1577. demander la grace de les proteger. Ses paroles eurent tant d'éficace ſur l'eſprit de ce Prince, qu'elles obtinrent ce que par tous les autres moyens on n'avoit pû faire. Le Pere Ferdinand Dominiquain, autrefois Viſiteur de l'un & l'autre Obſervance, avoit informé le Roy de la vie réguliere des Réformez, & des ennemis qu'ils avoient: mais quoique ce Prince & les Evêques d'Eſpagne euſſent inſtruit de la verité le nouveau Nonce, il étoit ſi prévenu & ſi attaché à ſon opinion, que cela n'eut pas été capable de le détromper, ſi le Roy n'eut trouvé l'expedient de luy donner quatre Aſſeſſeurs pour connoître avec luy des affaires de cette Réforme. Les Carmes Déchauſſez avoient pendant ce temps-là député à Rome pour obtenir la ſéparation des deux Obſervances : ainſi le reſultat de la députation d'Italie, & des Commiſſaires examinateurs en Eſpagne, fut qu'on ſépareroit les Mitigez des Réformez ; & qu'ils auroient les uns & les autres un Provincial particulier. Cette déciſion rétablit la paix dans les Monaſtéres des Carmes & des Carmelites ; & nôtre Sainte en rendit à Dieu mille actions de graces.

mes Réformez.

* *Voyez la premiere lettre. Palafox.*

Voyez la lettre premiere du 2. Recüeil.

L. des Fondations. ch. 27. & 28. Riberac 3. ch. 8. Evêque de Terraſonne, premiere partie. c. 28. Annal. t. 2. l. 3. ch. 17. & ſuiv.

Comme le Convent des Carmelites de Seville avoit donné naiſſance à toutes ces agitations, la Sainte de temps en temps écrivoit à la Prieure pour la conſoler, mais laiſſoit appercevoir par le ſtyle libre & enjoüé de ſes lettres, que les perſecutions n'ébranloient guére le calme de ſon eſprit.

Durant.

ANN. 1577.

Durant cet orage, qui dura quatre ans, elle fut inquiétée par un évenement d'une autre nature : mais qui ne laiſſa pas de l'embaraſſer beaucoup. Nous avons dit que lors qu'elle travailloit à fonder le Monaſtére de ſaint Joſeph d'Avila, il vint en cette ville un Pere Jeſuite, nommé le Pere Gaſpar Salazar, pour y être Recteur du temps du Pere Alvarez. La Sainte eut des relations tres-particulieres avec ce nouveau Recteur, non ſeulement ſur les affaires de ſa conſcience qu'elle luy découvroit : mais encore parce qu'il étoit un excellent homme d'oraiſon & qu'il avoit un tour d'eſprit qui convenoit au ſien. Les progrès de la Réforme des Carmes & Carmelites plurent beaucoup à ce Religieux : il en fut même ſi touché, qu'il voulut paſſer de ſa Compagnie dans ce nouvel Ordre. Son Pere Provincial qui en eut connoiſſance, ſoupçonna la Sainte d'avoir part à ce deſſein, & luy en écrivit une lettre de mécontentement, qui donna lieu à la réponſe qu'elle luy fit, tres-affligée qu'on eut jugé d'elle ſi differemment de ſes manieres accoûtumées. Il y a dans cette lettre des inſtructions tres-ſolides, & tres-remarquables ſur bien des choſes, & qui nous ont déterminé à la rapporter preſque entiere. * A ne vous point mentir, luy dit-elle, j'ay été « fort ſurpriſe quand j'ay lû la lettre que le Pere « Recteur m'a renduë de vous, & où vous me mar- « quez que j'ay perſuadé au Pere Gaſpar Salazar « de quitter la Compagnie de Jeſus pour paſſer «

17. Evenement qui inquieta la Sainte, & qui luy fit écrire une lettre au Pere Provincial des Jeſuites. *Voyez la lettre 8. du 2. recüeil.*

* *Lettre 20. Palafox.*

ANN. 1577. » dans nôtre Réforme, & que même je luy ay fait » entendre que c'eſt la volonté divine, déclarée par » revelation. Pour la premiere choſe dont vous » m'accuſez, Dieu ſçait que bien loin de luy per- » ſuader de quitter vôtre Compagnie, je ne l'ay » jamais deſiré : vous connoîtrez avec le temps » que je dis vray. Lors même que j'appris ſon » deſſein, dont je ne fus pas informée par luy ; » (car il ne m'en a rien mandé) j'en fus telle- » ment émuë, & tellement chagrine, que cela » n'accommodoit pas le peu de ſanté que j'avois » alors : & il y a ſi peu de temps qu'on m'a dit cette » nouvelle, que vous l'avez ſçuë beaucoup avant » moy.

» A l'égard de la révelation dont vous parlez, » vous jugez-bien, puiſqu'il ne m'a point écrit ſon » deſſein, que je n'ai pas pû ſçavoir s'il en a eu » quelqu'une ; quand même ce ſeroit moy qui » auroit eu cette revelation, que vous appellez » rêverie, je ne ſuis pas aſſez imprudente pour l'en- » gager à faire un ſi grand changement, ſur un » fondement comme celuy-là : d'ailleurs je n'au- » rois pas eu la legereté de le luy déclarer. J'ai, gra- » ces à Dieu, pluſieurs perſonnes qui m'enſeignent » l'eſtime & le credit qu'on doit donner à ces ſor- » tes de choſes : & s'il n'y avoit eu rien de plus po- » ſitif dans cette affaire, je ne crois pas qu'un » homme auſſi prudent que le Pere Salazar, s'y » fut beaucoup arreſté.

» Il faut, dites-vous, que les Superieurs verifient

ce qui s'eſt paſſé ſur cela : je trouve qu'on fera « ANN.
fort bien, vous n'avez qu'à luy ordonner ; car il « 1577.
eſt certain qu'en l'avertiſſant, il ne fera rien ſans «
vôtre permiſſion. Je ne diſconviendray jamais «
de la grande amitié qu'il y a entre le Pere Sala- «
zar & moy, ny des bien-faits que j'en ai reçûs : «
mais je ſuis perſuadée que s'il a eu tant de pen- «
chant pour m'obliger, c'étoit plûtôt pour rendre «
ſervice à JESUS-CHRIST & à ſa ſainte Mere, «
que par aucune inclination pour moy ; car je «
croy que nous avons demeuré quelquefois «
deux ans ſans nous écrire. Je ne nierai pas non «
plus que l'amitié qui eſt entre nous ne ſoit fort «
ancienne, tout le monde ſçait aſſez que je me «
ſuis trouvée en certains temps dans un plus «
grand beſoin de ſecours qu'à preſent, lorſque «
nôtre Ordre n'avoit encore que deux Carmes «
Déchauſſez ; & j'aurois eu alors plus d'occaſion «
à le porter a ce changement, qu'aujourd'huy «
que nous avons, graces à Dieu, plus de deux cens «
Religieux, à ce que je croy, parmy leſquels il «
y en a d'aſſez capables pour conduire des filles «
ſimples & pauvres comme nous ; & je n'ay jamais «
cru que la main de Dieu dût être plus racour- «
cie pour nôtre Ordre que pour les autres. Vous «
dites encore que j'ay écrit, afin de faire accroire «
& de faire dire que je le détournois de ſon deſ- «
ſein : mais ſi j'ay penſé à de ſemblables choſes, «
je prie Dieu de ne me point écrire dans le Livre «
de vie. Qu'on permette à mon reſentiment une «

ANN. 1578.

» telle exageration ; car je veux vous convaincre » que je n'en uſe avec vôtre Compagnie que » comme une perſonne à qui vos intereſts tien- » nent fort au cœur, & qui expoſeroit ſa vie pour » vous ſervir tous en ce que je croirois ne pas dé- » plaire à Dieu. Ses ſecrets ſont impenétrables : » mais comme je n'ai point du tout trempé dans » cette affaire, Dieu m'eſt témoin que je ne vou- » drois pas non plus y avoir aucune part à l'ave- » nir. Si l'on m'en impute la faute, ce n'eſt pas » la premiere fois qu'on m'accuſe ſans que j'aye » manqué ; je ſçai ſeulement que quand Dieu eſt » content, toutes choſes ſe racommodent ſans » peine : & je ne croirai jamais que JESUS- » CHRIST, après avoir choiſi ſa Compagnie » comme un moyen pour réparer & renouveller » l'Ordre de ſa ſainte Mere, permette que rien de » conſiderable les diviſe, &c.

Selon toutes les apparences, cet éclairciſſement ſatisfit le Provincial des Jeſuites ; car Téreſe continua toujours d'être dans une grande liaiſon d'amitié avec tous les Peres de cette Compagnie. On le voit même par la lettre qu'elle écrivit à la Ducheſſe d'Albe en ce temps-cy, & par une autre lettre au Pere Gratien.

*Voyez la lettre 9.

*Voyez la lettre 10. ſecond recueil.

Durant tous ces jours de captivité qu'elle paſſa dans Tolede, elle fut expoſée à toutes ſortes d'épreuves : mais à ſon retour à ſaint Joſeph d'Avila, les douleurs exterieures ne l'attaquerent pas moins que les peines de l'eſprit. Un jour qu'elle

18. Courage de la Sainte dans une occaſion où elle

alloit à Complie avec une lumiere à la main, après avoir monté l'eſcalier qui étoit devant l'entrée du chœur, elle demeura chancelante, & tournant quelque pas en arriere, elle tomba du haut de l'eſcalier juſqu'en bas. Le coup fut ſi rude, que les Religieuſes crurent la trouver morte, elles accoururent avec beaucoup de promptitude & de trouble, & en la relevant luy trouverent le bras gauche rompu. La douleur qu'endura Téreſe fut exceſſive, elle ſouffrit encore plus quand on vint à la panſer; car il ſe paſſa bien du temps avant qu'on eût trouvé quelque perſonne aſſez adroite pour une telle operation. Lors qu'elle arriva, le bras étoit déja noüé: la Sainte ne laiſſa pas de ſe reſoudre à faire remettre l'os à ſa place. Elle comprenoit les difficultez & les riſques de cette operation dangereuſe: mais ſon deſir inſatiable de ſouffrir, l'encouragea de telle ſorte, qu'elle ſe mit entre les mains de l'Operatrice, après avoir ordonné à toutes les Religieuſes d'aller au chœur & d'y prier pour elle. Ainſi elle demeura ſeule avec cette femme, & une autre qu'elle avoit amenée. Ces deux femmes qui ne manquoient pas de force, commencerent alors a la prendre & luy tirerent le bras ſi violemment chacune de ſon côté, qu'elle firent faire un éclat à un os de l'épaule. Le bras demeura un peu moins noüé qu'auparavant: mais Téreſe ſouffrit des douleurs inſuportables. Durant tout ce temps elle ne penſa, dit-elle, qu'à ce qu'avoit ſouffert JESUS-CHRIST, lorſqu'on éten-

ANN. 1578. ſouffrit de grandes douleurs. *Terraſſonne 2. partie ch. 12.*

ANN. 1578. dit ſes bras ſur la Croix, & ne ſe plaignit pas davantage que ſi l'on eût fait cette operation à quelqu'autre perſonne. Quand les Religieuſes revinrent, elles la trouverent auſſi tranquille que s'il ne luy étoit rien arrivé. Elle fut long-temps ſi incommodée & ſi travaillée de cet accident, qu'elle ne pouvoit preſque remüer le bras; & elle en demeura même eſtropiée : car le reſte de ſa vie elle ne pût s'en ſervir pour s'habiller, ny pour ſe mettre un voile ſur la tête.

19. Téreſe fit ſon livre appellé le Château de l'ame. *Annal. t. 2. l. 6. ch. 10.*

Pendant ce long ſéjour que Téreſe fit à Tolede, les maux & les peines qu'elle y ſouffrit l'avoient tellement dégagée de la vie preſente, qu'elle ne reſpiroit plus que pour le ciel. Ces diſpoſitions de détachement la mirent en état de commencer ſon livre appellé communement *le Château de l'ame*. Le Pere Gratien qui ſe trouvoit avec elle dans le fort des perſecutions, luy dit un jour la peine qu'il reſſentoit de voir que le livre qui contenoit l'hiſtoire de ſa vie, où elle avoit renfermé tant de lumieres & tant d'inſtructions admirables pour l'oraiſon, ſe trouvât comme ſupprimé depuis que l'Inquiſition s'en étoit ſaiſie. Il ajouta que pour remedier à cette perte, elle n'avoit qu'à compoſer un autre livre, où ne rapportant rien de ce qui la regardoit, elle enſeigneroit la même doctrine, pour ſervir à inſtruire ſes Religieuſes ſur une matiere qu'il importe ſi fort de bien ſçavoir. La Sainte fit ſur elle un grand effort pour obéir : car alors elle étoit accablée de maux & d'afflic-

tions qui ne laiſſoient gueres de liberté à ſon eſprit. Elle entreprit neanmoins ce travail, & declare au commencement que jamais l'obéïſſance ne luy a paru ſi difficile & ſi penible, que dans la compoſition de cet ouvrage. Elle y traite avec méthode les differentes manieres dont une ame peut être élevée juſqu'à la plus ſublime contemplation des veritez éternelles; bannir de ſon eſprit toutes les images ſenſibles, & s'abymer dans le ſein de la divinité même. Heureux celuy qui peut entrer dans l'intelligence de ces myſteres inconnus à la pluſpart des hommes! La Sainte n'auroit eu garde de les expoſer à leur examen & à leur critique, ſi le Docteur Velaſquez ſon Confeſſeur ne l'eut encore obligée d'écrire ſur un ſujet ſi mal aiſé à bien éclaircir. Elle commença cet ouvrage la derniere année qu'elle fût à Tolede, & l'acheva la même année dans ſon Convent d'Avila après ſon retour. ANN. 1578.

* Ce fut en ce même temps qu'elle écrivît à l'Evêque de Palence, dont elle cultivoit le commerce, & ne pouvoit oublier les graces qu'elle en avoit reçûës durant qu'il avoit été ſon Evêque; & l'on voit par les lettres qu'elle écrit à la ſœur de ce Prélat, que leur liaiſon duroit toujours. **Voyez la Lettre du ſecond recueil, Lettre 9. du même recüeil.*

20. Sentiment des Inquiſiteurs ſur les écrits

Pendant que Téreſe avoit demeuré à Veas pour y établir un Monaſtére de ſon Ordre, elle avoit appris que le livre de ſa Vie étoit à l'Inquiſition, par l'imprudence qu'avoit eûë la Ducheſſe

ANN. 1578. & sur la doctrine de sainte Téreſe. *Annal. t. 2. l. 2. ch 11. & l. 6. c. 9.*

de Paſtrane d'en envoyer à Madrid des copies: elle ſçut par la ſuite, qu'à ce Tribunal on en faiſoit un examen tres-ſerieux; & cela luy fit plaiſir, parce qu'elle regardoit la déciſion des examinateurs, comme un moyen d'être en repos non ſeulement ſur ce ce qu'il falloit penſer de ſon ouvrage; mais des choſes extraordinaires qu'elle y raportoit.

Un peu avant que de quitter Tolede, elle eut occaſion de rendre viſite à l'Archevêque qui étoit Preſident de l'Inquiſition, pour luy demander la liberté de fonder un Monaſtére de ſes Religieuſes à Madrid. Ce Prélat après avoir traité avec elle de la fondation dont il s'agiſſoit, luy dit d'un air honnête & obligeant, qu'il étoit fort édifié d'apprendre les grandes graces que Dieu luy avoit faites, & qu'elle l'en devoit beaucoup remercier, parce que tous les dons excellens vien-» nent de luy. » On nous a preſenté, continuë-» t-il, à l'Inquiſition, un certain Livre qu'on » vous attribuë; je l'ai lû tout entier, & pluſieurs » perſonnes tres doctes l'ont lû auſſi: nous n'y » avons tous rien remarqué qu'on pût reprendre; » de ſorte que bien loin que ce livre ait fait à » vôtre Réverence aucun préjudice, je puis l'aſſu-» rer qu'il luy fait honneur. Cela m'a donné mê-» me envie de m'offrir à vous pour être à l'ave-» nir vôtre tres-humble Chapelain; je vous prie » donc d'agréer les offres de mon ſervice, & de » voir en quoy je puis m'employer pour vous & » pour tout vôtre Ordre. Le

Le Pere Gratien qui accompagnoit la Sainte, a rapporté ce diſcours de l'Archevêque, qui étoit alors le Cardinal Quiroga. Néanmoins ny Téreſe, ny ce Religieux ne voulurent point preſſer le Prélat de leur rendre ce Livre : mais peu de temps après la Prieure de Madrid le ſupplia de remettre ce tréſor entre les mains des diſciples de ſainte Téreſe qui étoit morte peu auparavant. L'Archevêque en fit la propoſition au Conſeil, qui non ſeulement accorda volontiers que le Livre fût rendu à l'Ordre, mais voulut même contribuer à la dépenſe qui ſeroit néceſſaire pour l'imprimer. ANN. 1578.

L'écrit que nous avons de ſainte Téreſe ſur la maniere de viſiter les Monaſtéres de Religieuſes, fut compoſé en ce temps-là. C'eſt un ouvrage tres-excellent, tres-utile & rempli d'une ſageſſe tres-éclairée. Elle y donne des avis ſur le ſoin qu'il faut prendre de ces Communautés Monaſtiques par rapport au temporel & au ſpirituel, elle fait ſes premieres inſtructions ſur le reglement des choſes exterieures, & dit que dans les Monaſtéres fondez, comme dans ceux qui n'ont pas des revenus, il faut avoir une ſerieuſe attention au gouvernement judicieux du temporel. Elle veut qu'on examine ſoigneuſement les Livres de la dépenſe, qu'il ne s'en faſſe aucune dans les maiſons rentées, que par proportion aux revenus, pour n'y point contracter de dettes imprudentes, qu'elle regarde comme la ſource la plus

ANN. 1578. commune & la plus dangereuſe du relâchement, parce que la neceſſité des Religieuſes les oblige de chercher des ſecours au dehors & de recourir à leurs parens & à leurs amis ; ce qu'on ne peut guére pratiquer ſans en venir à des complaiſances qui intereſſent la régularité & la retraite. Elle exige la même précaution des Monaſtéres pauvres, & veut que dans leurs plus grands beſoins on s'y appuye ſur une vive confiance en Dieu, qui ne leur manquera jamais ; & c'eſt ſur ce principe qu'elle ordonne que dans ces maiſons où l'on vit d'aumônes, on ait autant de ſoin de bien nourrir les Religieuſes, & de bien traiter les malades, que dans les Maiſons les plus richement établies.

Enſuite elle vient au détail des Réglemens pour l'adminiſtration ſpirituelle. Son premier avis eſt de recommander au Superieur ou Viſiteur, de ménager ſi prudemment ſa douceur, & l'affection qu'il témoigne aux Religieuſes, qu'elles ſoient néanmoins bien perſuadées de ſa rigueur & de ſon inflexibilité pour les choſes eſſentielles. Rien, dit-elle, n'eſt plus dangereux que de les trop laiſſer ſe repoſer ſur l'indulgence d'un Superieur qu'elles croyent incapable de les contriſter en rien. Lorſque la régularité n'eſt point intereſſée, elle veut qu'on ait une extrême condeſcendance pour les foibleſſes inévitables à la fragilité naturelle, qu'on encourage les ſœurs dans leur travail des mains & qu'on en faſſe même l'éloge aux autres pour

leur donner la conſolation de voir que leur Superieure n'ignore pas leur application & leurs peines. Elle prétend qu'on viſite exactement la clôture & la retraite au dedans ; & que dés que cette revûë aura été faite, le Viſiteur ſorte auſſi-tôt pour donner ſes avis au Parloir, ſans s'arrêter inutilement dans l'interieur du Monaſtere. Elle défend le trop de commerce du Confeſſeur ou du Chapelain avec les Religieuſes, perſuadée que leurs communications néceſſaires ſe réduiſent à des entretiens fort rares ; & que de plus fréquens contribuëroient à la diſſipation des ſœurs. Elle leur permet de dire librement & charitablement au Viſiteur tout ce qu'il leur paroît dans leur Prieure, mériter quelques avis pour le bon ordre de la maiſon ; & recommande fort aux Prieures de ne s'en pas offenſer. Auſſi pour tenir les choſes dans une ſubordination toûjours égale, elle veut que le Viſiteur ne détermine rien en ces occaſions qu'après avoir beaucoup examiné ce qu'on luy a dit. Elle parle fort contre les prédilections trop marquées d'une Prieure pour quelques Religieuſes, ſans neanmoins leur interdire de prendre confiance aux conſeils de celles de leurs ſœurs qui leurs paroiſſent plus prudentes & plus éclairées.

ANN. 1578.

Elle s'oppoſe fortement aux inclinations que quelques-unes des ſœurs pourroient avoir de paſſer d'un Convent à un autre ; & veut qu'on leur déclare dés le commencement qu'elles ne ſe doi-

ANN. 1578. vent jamais attendre que cela leur ſoit accordé. C'eſt, dit-elle, ouvrir une porte au démon pour tenter à tout moment les Religieuſes dans leur état, & leur en donner du dégoût. Si dans la ſuite quelques raiſons importantes obligent à en faire aller quelqu'une dans une autre Maiſon, elle ordonne qu'on ſe garde bien de luy laiſſer croire que c'eſt parce qu'elle l'a deſiré.

Elle recommande fort au Viſiteur de ne point ſouffrir qu'une Prieure par excès de zele impoſe à ſa Communauté des pratiques de ſurérogation, qui chargeroient trop les Religieuſes déja ſuffiſamment exercées par leurs Régles.

Elle s'arrête à la maniere de réciter l'Office, & veut que dans le chant ou la Pſalmodie on obſerve les pauſes exactement, & un ton de voix conforme à la profeſſion, & qui reſſente la vie auſtére qu'elles menent.

Elle enjoint à la Superieure de n'avoir jamais d'argent en dépôt, mais de le remettre tout entre les mains de la Celeriere, ſuivant les Conſtitutions; même dans les Maiſons qui vivent d'aumônes.

Elle recommande fort au Viſiteur d'être d'un ſecret inviolable à l'égard de tout ce que chaque Religieuſe luy confiera; de ne point ſe rebuter de toutes les petites choſes dont on luy fera le détail, afin que les Religieuſes ſoient bien convaincuës qu'elles ont un Superieur vigilant qui examine tout, & s'attache à l'exactitude des obſervances. Cette reflexion, dit-elle, les tient

dans le devoir, parce que la plûpart des femmes ſont naturellement timides & jalouſes de leur honneur. ANN. 1577.

Elle défend expreſſément de faire trop bonne chére au Viſiteur, qu'elle exhorte fort luy-même à ne le point ſouffrir.

Il ſeroit trop long de faire une analyſe plus exacte de ce Livre ; il ſuffira d'ajoûter qu'on en a ſi bien reconnu le mérite, que le Pere Alfonſe de Jeſus-Maria, qui dans la ſuite fut élu General de la Réforme, y fit un Avant-propos qu'il adreſſe aux Religieuſes Déchauſſées, pour leur en recommander la méditation & la lecture.

Nous ne diſons rien des méditations ſur le *Pater*, quoique l'ouvrage ſoit tres-édifiant & tres-bien écrit ; mais pluſieurs Critiques ne l'attribuënt pas à Sainte Téreſe : & en effet il eſt d'un ſtyle & d'un tour different des autres.

Il n'y a point eu d'ouvrage de nôtre Sainte qui n'ait eu l'aprobation du Public. Si-tôt que ſes œuvres parurent, le Tribunal de l'Inquiſition les approuva par un Decret authentique & tres-honorable. Le Roy Philippes II. qui voulut en avoir les originaux en ſa diſpoſition, les fit mettre à ſa Biblioteque de S. Laurent dans l'Eſcurial. Quoiqu'il y ait en ce lieu pluſieurs autres écrits originaux de divers Saints, il y en eut trois auſquels ce Prince voulut qu'on rendît un honneur particulier, qui ſont les ouvrages de S. Auguſtin de S. Chryſoſtome & de Sainte Téreſe qu'il fit pla-

Evêque de Terraſſonne ch. 19. Seconde partie.

ANN. 1576.

cer ſous une grille de fer dans une riche armoire toûjours fermée, & dont il portoit la clef ſur luy.

Cependant les Commiſſaires que le Roy avoit aſſociez au Nonce pour juger avec luy les differens entre les Carmes de l'une & l'autre Obſervance, le firent un peu revenir de ſes préventions: il nomma pour Superieur de la Réforme le Pere Ange de Salazar, tres-affectionné pour ce nouvel Inſtitut, & qui commença de rendre à Téreſe la liberté d'aller où elle voudroit. Elle avoit reçu de Dieu interieurement des aſſurances que la perſecution finiroit bien-tôt: & les Réformez dans une aſſemblée où ils délibererent ſur ce qu'ils avoient à faire pour la conſervation de leur Ordre, ayant décidé qu'il falloit envoyer à Rome pour y ſoûtenir leurs intereſts; ils prierent Téreſe de choiſir d'entr'eux pour Député celuy qui luy paroîtroit le plus propre à cette négociation. Elle jetta les yeux ſur le Pere Jean de Jeſus Rocca qui luy repreſenta beaucoup de difficultez pour éluder ſon choix, mais elle les aplanit toutes, & le fit réſoudre à partir.

Elle continua de vivre avec une tranquillité parfaite, juſqu'à ce que cette affaire fût tout-à-fait terminée; & l'on voit par une lettre qu'elle écrivit alors à ſon frere, que les perſecutions ne luy ôtoient pas la liberté de ſon humeur. Enfin tout réüſſit à Rome & en Eſpagne à l'avantage des Réformez dont on reconnut l'innocence, on y fut perſuadé de l'utilité que cette Réforme apportoit à

Voyez la lettre 34.

l'Egliſe, il fut reglé qu'ils auroient un Provincial particulier, & que les Mitigez n'auroient plus nulle inſpection ſur eux. ANN. 1577.

Après que la paix eut été parfaitement rétablie dans l'Ordre des Carmes, on nomma le Pere Gratien pour Provincial de la Réforme, & ce fervent Religieux n'oublia rien pour contribuer de tout ſon pouvoir à donner plus d'étenduë aux nouveaux établiſſemens commis à ſes ſoins : Téreſe luy écrivit une belle lettre pour le feliciter ſur l'affranchiſſement de toutes ſes peines. *Voyez la Lettre 25. 21. Diſpoſition à la fondation du Monaſtére de Villeneuve de Laxave.* 1580.

Elle vit renaître avec plaiſir les occaſions de fonder d'autres Monaſtéres. Il y avoit à Villeneuve-Laxave neuf Demoiſelles retirées enſemble depuis quelques années, qui vivoient dans une grande mortification, & ſouhaitoient fort d'être Carmelites. On en avoit écrit à la Sainte pour la prier de répondre à leurs deſirs, & de venir faire un établiſſement de ſon Ordre en ce lieu là. Cette fondation luy parut aſſez difficile, & pour pluſieurs raiſons elle ne pouvoit s'aſſurer ſi ſes filles avoient les qualités requiſes ; elles n'avoient pas de maiſon ny même de quoy ſubſiſter : & d'ailleurs il ne luy paroiſſoit pas aiſé qu'un ſi grand nombre de perſonnes puſſent s'accommoder à la maniere de vivre des Carmelites; ny qu'étant des filles accoûtumées depuis longtemps à un genre de vie qu'elles s'étoient preſcrites, elles ſe ſoûmiſſent volontiers dans un Noviciat aux premiers élemens de la diſcipline Reli- *L. des Fondations. ch. 27. Annal. t. 2. l. 5. ch. 3. Riberac Teraſſonne*

ANN. 1580.

gieuſe. Cependant ſes meilleurs amis luy conſeillerent cette fondation ; & JESUS-CHRIST luy fit connoître dans la priere qu'elle ne la devoit pas differer. Elle n'y apporta donc plus d'obſtacle. Ainſi aprés avoir quitté Tolede, & paſſé quelque temps dans le Convent d'Avila, elle ſe mit en chemin avec trois ou quatre Religieuſes.

22. Concours & acclamations des peuples quand Sainte Téreſe voyageoit. *L. des Fondations. ch. 27 Annal. t. 2. l. 3. ch. 5.*

Depuis qu'elle étoit ſortie ſi honorablement des perſecutions qu'elle avoit ſouffertes, ſa réputation avoit encore reçu un nouveau luſtre. Tous les peuples ſur la route accouroient en foule pour la voir, & pour recevoir ſa benediction. Ceux qui l'accompagnoient, ne pouvoient empêcher la foule de l'accabler, particulierement dans un lieu appellé *Ville-Roblede*, où la Sainte alla loger dans la maiſon d'une bonne femme. Il y vint tant de monde qu'on fut obligé de mettre deux gardes à la porte, afin qu'elle put dîner en repos. Cela ne fût pas même ſuffiſant : car il y en eut qui monterent par deſſus les murailles de la cour. Au ſortir de cette bourgade il ſe trouva tant de peuples aſſemblez, qu'aux jours des plus grandes fêtes, & aux proceſſions les plus ſolemnelles il n'y en eût pas eu davantage. Ils arriverent encore à un autre Bourg où ils eurent la même peine ; en ſorte qu'il fallut en partir trois heures avant le jour : car l'impétuoſité de la foule luy paroiſſoit moins ſuportable, que le froid & l'obſcurité de la nuit.

L

Le bruit de ſa venuë couroit d'un lieu à un autre avant qu'elle fût arrivée ; & l'on ſe diſputoit à qui auroit l'honneur de la loger & de la traiter. Un riche laboureur fort affectionné à l'Ordre des Carmes, ſachant que la Sainte devoit paſſer par ſon village, fit accommoder ſa maiſon, prépara un bon dîner, & réünit toute ſa famille, qui étoit fort grande. Il fit aſſembler auſſi ſes troupeaux, afin que Téreſe pût auſſi-bien benir les animaux que les hommes. Quand elle arriva à ce village, elle ne voulut ny ne put s'y arrêter ; de ſorte que ce bon laboureur ſortit au dehors avec tout ſon train, pour avoir ſa benediction qu'il n'avoit pas eûë dans ſon logis. Téreſe fut touchée de ce ſpectacle, & recommanda toute cette famille au Seigneur. ANN. 1580.

Elle paſſa outre, & trouva ſur ſon chemin un Monaſtére de Carmes Déchauſſez, nommé *Nôtre-Dame du Secours*, où elle s'arrêta. Il avoit été bâti dans un deſert autrefois habité par la bienheureuſe Caterine de Cardonne, que ſes éminentes vertus, & ſa naiſſance illuſtre ont renduë ſi célébre en Eſpagne. Cette fervente Solitaire avoit renoncé depuis pluſieurs années aux avantages de ſa condition, aux emplois éclatans qu'elle avoit eus à la Cour, & s'étoit retirée dans une ſolitude à l'écart, où par inſpiration divine elle avoit dans la ſuite établi un Convent de Carmes Déchauſſez qu'elle avoit fait venir de Paſtrane. Il n'y avoit que trois ans qu'elle étoit morte, lorſ-

ANN. 1580. que Téreſe paſſoit par ce déſert, & l'on y racontoit encore avec admiration ſes dons ſublimes d'oraiſon, & ſes mortifications exceſſives qui réjoüirent beaucoup la pieté de nôtre Sainte, & dont elle fait un détail bien édifiant dans le Livre de ſes Fondations.

Ainſi ce ſeroit ôter à l'hiſtoire de Téreſe un épiſode trop agréable & trop touchant, que de ne pas un peu s'étendre ſur la vie de cette fameuſe Penitente, qu'on peut appeller la premiere Solitaire de l'Eſpagne. Ce que nous en dirons eſt atteſté par des perſonnes qui ont vêcu avec elle, & de qui l'ont appris les Auteurs Eſpagnols, d'où nous tirons ce que nous allons dire: outre ce que nous en apprenons de ſainte Téreſe, qui s'eſt beaucoup étenduë à cette occaſion, & nous donne lieu de rapporter à ſon exemple toutes les particularités mervellieuſes dont elle paroît ſi touchée.

D'ailleurs le parfait attachement que cette grande Solitaire parut avoir à la réforme des Carmelites & des Carmes; & ce qu'elle fit pour en augmenter les progrès & la gloire, mérite qu'on ne retranche rien de ce qui peut contribuer à la ſienne.

23. Abrégé de la vie de la Bien-heureuſe Caterine de Cardõne.

Caterine de Cardonne naquit à Naples en l'an 1514. Elle ſortoit de l'illuſtre Maiſon de ce nom établie en Catalogne; ſon pere s'appelloit Don Rémond de Cardonne, allié à la Maiſon Royale d'Aragon; on n'a point ſçû le nom de ſa

mere qu'on croit être une Dame de Flandre : on ſçait ſeulement qu'elle étoit proche parente de la Princeſſe de Salerne. ANN. 1580.

Caterine ayant perdu ſon pere à l'âge de huit ans, quoy que ſi jeune encore, fut inſpirée de Dieu de paſſer ſa vie à faire penitence des pechez qu'il avoit pû commettre ; elle fut miſe chez la Princeſſe de Salerne ſa parente ; parce que les loix de la bienſéance ne permettoient pas à ſa mere de prendre ſoin de ſon éducation. A l'âge de treize ans un Gentilhomme Napolitain touché de ſon mérite, qui conſiſtoit plus dans les qualités de ſon eſprit que dans les graces exterieures, la fit demander en mariage. On l'y fit conſentir avec peine, mais au bout de quelque temps ce Gentilhomme qui la devoit épouſer mourut ; & elle ſe retira dans un Convent de Capucines, où elle s'abandonna à toutes les rigueurs de la penitence. Elle vivoit fort retirée, paſſoit beaucoup d'heures en oraiſon le jour & la nuit, & ne quittoit point les Livres ſpirituels. *L. des Fondations. ch. 27. Annal. liv. 4. 5.*

Le Prince de Salerne ayant quitté le ſervice de l'Empereur Charles-Quint pour paſſer à celuy du Roy de France, la Princeſſe ſa femme reçût depuis ordre de Philipes II. de paſſer à Vailladolid en Eſpagne. Avant que de partir elle pria fort Caterine de Cardonne de l'accompagner ; elle n'y conſentit pas d'abord : mais enfin la Princeſſe luy fit de ſi vives inſtances, qu'elle ne pût la refuſer, quand on l'eut aſſûrée qu'on la laiſſeroit vivre ſelon ſes

ANN. 1580.

désirs de retraite. La Princesse étant arrivée Vailladolid, y forma une Cour tres-brillante, & tres-nombreuse. Elle avoit beaucoup de beauté, aimoit la magnificence, & sçavoit s'attirer le respect & les hommages de tous ceux qui l'approchoient. Caterine l'accompagnoit par tout, & se trouvoit toûjours presente aux visites qu'elle recevoit. Il venoit souvent un certain Religieux au Palais de la Princesse, nommé Cazale, que sa noblesse & son esprit faisoient recevoir. La Princesse ne se plaisoit pas moins à l'entendre dans les conversations particulieres, que dans les prédications, où il montroit beaucoup d'éloquence & d'agrément; mais Caterine ne goûtoit ny ses talens ny ses maximes. Il mettoit dans les affaires du salut tant de facilités & de plaisir, qu'il en banniſſoit les moindres violences; & il donnoit à l'efficace des mérites de JESUS-CHRIST une étenduë, qui rendoit dans l'homme toutes les bonnes œuvres & toutes les vertus inutiles. Caterine marquoit toûjours un visage sevére quand il étaloit ses principes; & la Princesse qui étoit plus habile dans les loix de la politesse, que dans celles de la réligion, reprenoit quelquefois Caterine de combattre avec trop peu de complaisance les opinions d'un si grand Docteur. Caterine luy representoit ce qu'il y avoit de dangereux dans les discours de cet homme; mais ne la persuada pas d'abord.

Un jour qu'il vint au Palais, Caterine témoi-

gna tant de chagrin de le voir, qu'il ne put s'empêcher de luy en demander la cauſe : elle luy dit franchement que dans ſon Sermon ſur la fête de Pâques, qu'elle avoit entendu le matin, il avoit dit beaucoup de choſes indiſcrettes. Elle s'échauffa même ſi fort, que la Princeſſe fut obligée de la prier de ſe taire, & de ménager davantage un ſi grand Prédicateur qui plaiſoit à toute la Cour. Quand il fut ſorti, Caterine dit que cet homme étoit tres-indigne de ſa réputation, & qu'elle eſperoit par la miſericorde de Dieu qu'il ne prêcheroit plus. Cependant Cazale avoit averti le jour de Pâques qu'il prêcheroit le Samedy ſuivant ; & il s'aſſembla ce jour-là pour l'entendre une compagnie tres nombreuſe. Tandis que les Dames qui accompagnoient la Princeſſe railloient Caterine de ſa prédiction, le Prédicateur vint proche de l'Autel pour ſe mettre à genoux, pour ſe préparer à monter en Chaire : & au même moment parut un Officier de l'Inquiſition, qui cria au milieu de l'aſſemblée qu'on n'eût point à attendre de Sermon du Docteur Cazale, parce qu'il le faiſoit priſonnier de la part du S. Office. Cet empriſonnement ſe fit l'an 1558. & l'année ſuivante Cazale fut condamné à être brûlé. ANN. 1580.

Peu de temps après la Princeſſe de Salerne mourut de chagrin, de ce que le Roy ne luy fit pas juſtice ſur la conſervation de ſes biens ; & ce Prince qui connoiſſoit le mérite de Caterine, la

ANN. 1580. remit entre les mains de ſon premier Miniſtre, le Prince Ruygomez, afin que la Princeſſe d'Eboli ſa femme pût joüir d'une ſi bonne compagnie. On luy donna le ſoin de l'éducation de Don Carlos, fils de Philipes II. & de Don Juan d'Autriche, fils naturel de l'Empereur Charles-Quint. Elle s'attira ſi bien l'amitié de ces deux Princes, qu'ils la reſpectoient comme leur mere, & ne luy donnoient jamais d'autre nom. La Cour n'eut rien pour elle de contagieux; elle ſe conduiſoit par des principes ſi contraires aux fauſſes maximes qu'on y reçoit, & aux intrigues qu'on y ménage, que rien ne l'empêcha de continuër à vivre avec autant de retraite & de mortifications, qu'elle avoit fait juſqu'alors. Elle ne ſe montroit en public, qu'autant que l'exigeoient les fonctions de ſon employ. Elle vivoit auſſi ſobrement, que ſi les nourritures les plus exquiſes luy euſſent manqué, & pratiquoit des exercices de penitence tres-auſtéres.

Cependant les facilités qu'elle ſe conſervoit pour vivre en ſolitude au milieu de la Cour, ne paroiſſoient pas ſuffire à ſon zele; & elle ſe ſentit inſpirée de s'aller cacher dans le fond des deſerts, afin de s'y pouvoir uniquement occuper à la contemplation des choſes divines, & de ſatisfaire ſes déſirs de penitence dont elle étoit ſi vivement touchée. Elle comprenoit toute la difficulté de cette entrepriſe, & combien une conduite pareille étoit nouvelle en Eſpagne; mais ces penſées ne

la quittant point, elle conſulta quelques Directeurs, qui n'oſoient luy conſeiller de ſuivre ſon inclination : & enfin elle s'adreſſa à deux autres, dont S. Pierre d'Alcantara en étoit un, qui la fortifierent dans ſes ſentimens, & l'exhorterent à les mettre à execution. ANN. 1580.

Pendant que Caterine étoit agitée de ces penſées, le Prince Ruygomez ayant acheté une grande terre, y voulut mener la Princeſſe ſa femme, & Caterine le pria qu'elle la pût accompagner. Lorſqu'ils furent arrivez en ce lieu, un Prêtre ſolitaire dans ces quartiers, vint pour parler au Prince de quelques affaires. Caterine qui connoiſſoit le mérite de ce ſaint homme, luy déclara ſon deſſein en particulier, & le pria de l'aider à l'accomplir. Ce Prêtre fût étonné de voir dans une Dame de cette condition des ſentimens ſi rares ; il luy offrit ſes ſervices, & luy promit de faire tout ce qu'elle voudroit. La veille de ſon départ, elle écrivit une belle lettre au Prince & à la Princeſſe d'Eboli, où elle leur mandoit que ne pouvant plus réſiſter à l'inſpiration divine qui la preſſoit de s'aller cacher au fond du deſert, elle les conjuroit par l'amitié qu'ils avoient euë pour elle, de la laiſſer deſormais en repos, ſans ſe mettre en peine de la chercher, parce que quand même on la trouveroit, on ne la feroit pas retourner à la Cour. Elle ajoûtoit qu'elle ne les oublieroit pas dans ſes prieres, & les ſupplioit d'aſſurer les deux Princes qu'elle ſe ſouviendroit

ANN. 1580. toûjours d'eux devant le Seigneur. Et ayant laiſſé cette lettre en un lieu où elle ſçavoit bien qu'on la trouveroit le lendemain matin, elle ſortit la nuit du Château, & ſe rendit dans un endroit où le ſaint Prêtre l'attendoit avec un de ſes amis. Ils luy couperent les cheveux, luy mirent un habit d'Hermite, comme ils avoient entr'eux réſolu, pour mieux déguiſer ſon ſexe; ſe chargerent de pluſieurs inſtrumens de penitence, qu'elle voulut emporter, & prirent le chemin de l'Evêché de Cuença.

Ils furent d'abord trouver l'Evêque, pour luy demander la permiſſion d'habiter dans ſon Dioceſe; & après l'avoir obtenuë, ils s'avancerent vers la ville de la Roda. Lors qu'ils furent ſur une petite coline à un quart de lieuë de la ville: » C'eſt ici, dit Caterine, où Dieu veut que j'éta- » bliſſe ma demeure; n'allons pas, je vous prie, » plus avant. Alors ſes deux compagnons chercherent en cet endroit quelque retraite commode où elle pût ſe mettre à l'abri de la rigueur des ſaiſons, & des injures du temps. Ils découvrirent entre des halliers d'épines, difficiles à percer, un enfoncement fort creux, & plus propre à ſervir de taniere aux renards, que de cellule à un Hermite. C'étoit une petite grotte ſi reſſerrée & ſi baſſe, qu'il n'y avoit pas aſſez de place pour y tenir une perſonne debout; & Caterine qui étoit fort deliée, & d'une taille aſſez petite, avoit de la peine à s'y cacher, parce que l'entrée en étoit fort

fort étroite. Ils fermerent l'ouverture de ce trou d'une claye de geneſt qu'ils fabriquerent, pour ôter aux yeux des paſſans la vûë de cette habitation, & mettre à couvert l'hermite qui s'y devoit renfermer. Cette grotte eſt à une demie lieuë d'un Monaſtére appellé Fonte-Sainte, que les Religieux Trinitaires avoient bâti quelques années auparavant au milieu de ce deſert. ANN. 1580.

Après que l'hermitage de Caterine eut été accommodé de la ſorte, ſes deux compagnons prirent congé d'elle, & luy ayant ſouhaité la perſeverance dans ſa vocation, avec une abondance de graces du ciel, ils ne luy laiſſerent pour tous biens de la terre, que trois pains qu'ils luy avoient apporté. Ce fut à quoy ſe réduiſirent les proviſions de cette grande Dame, nourrie auparavant à la Cour, à la table du Roy, dans le ſein des richeſſes & des délices. Elle ſe trouvoit néanmoins ſi contente de ſa pauvreté, qu'il luy ſembloit n'avoir encore été libre & pleinement ſatisfaite que dans ce moment. Elle regardoit les herbes de ces terres déſertes, & les fruits des arbres ſauvages, comme les alimens les plus délicieux à ſon goût. Le creux de ſon rocher luy paroiſſoit plus agréable que les magnifiques appartemens des Palais où elle avoit demeuré; & ſe voyant dépoüillée de toutes les richeſſes périſſables; elle ſentoit dans ſon cœur autant de complaiſance que ſi elle eut été maîtreſſe de tout l'Univers.

ANN. 1580. » Sainte Téreſe s'écrie en cet endroit : » Quel devoit être, Seigneur, l'amour dont brûloit pour » vous cette ame héroïque, puiſqu'il luy faiſoit oublier ainſi le ſoin de ſa nourriture, les périls où » elle s'expoſoit, & le hazard où elle mettoit ſa » réputation lorſqu'on ne pourroit découvrir ce » qu'elle ſeroit devenuë ! Quelle devoit-être cette » ſainte yvreſſe qui luy faiſoit ainſi renoncer à » tous les biens, à tous les plaiſirs, & à tous les » honneurs du monde, dans l'appréhenſion de » rencontrer quelque obſtacle qui l'empêchât de » joüir ſans ceſſe de la preſence du divin Epoux!

Caterine commança ſa retraite en 1562. la même année que Téreſe commança la Réforme de ſon Ordre dans le Convent de ſaint Joſeph d'Avila.

On ne ſçauroit exprimer la joye que goûta Caterine, de ſe voir ainſi ſéparée de tous les objets ſenſibles, & en liberté de ne plus s'occuper que de Dieu. Elle n'eut point d'autre lit que la terre durant l'hyver, & durant l'été une groſſe pierre luy ſervit de chevet, & ſon habit groſſier fut ſa ſeule couverture. Elle n'employa jamais autre choſe pour ſe garentir des gelées, & ſe défendre des extrêmes ardeurs du ſoleil que la claye de geneſt qu'on avoit attachée à ſa porte. Ses meubles étoient des cilices, des diſciplines, des chaînes de fer, & d'autres ſemblables inſtrumens. Son oratoire étoit un Crucifix qu'elle avoit apporté avec elle; & pour conſacrer toute ſa Montagne, elle

y planta des croix de bois en divers lieux, où elle alloit faire de dévotes ſtations. Les Dimanches & les Fêtes, elle alloit au Convent de Nôtre-Dame de Fonte-Sainte entendre la Meſſe, & recevoir les Sacremens. Elle prit un Pere de ce Convent pour ſon Confeſſeur, ſans luy découvrir ſon état ny ſa vocation; & elle avoit coûtume pour mieux déguiſer ſon ſexe de groſſir ſa voix quand elle parloit, & conſervoit dans l'Egliſe un grand ſilence, & une poſture tres-récueillie. ANN. 1580.

L'Hermite fut bien-tôt remarqué des habitans de ces lieux, & des autres perſonnes qui venoient faire leurs dévotions à Fonte-Sainte; parce qu'on n'avoit jamais vû de ſolitaire ſemblable dans ce païs, où l'on n'en avoit pas même entendu parler. Chacun avoit les yeux attachés ſur un objet ſi nouveau. Quand on luy faiſoit quelque queſtion inutile ou curieuſe, elle n'y répondoit point: & ſi c'étoit quelque choſe de néceſſaire, ſa réponſe étoit courte & modeſte. Lors qu'elle vouloit ſe retirer dans ſa ſolitude, pour ne point donner à connoître le lieu de ſa demeure, elle prenoit tant de détours qu'elle laſſoit enfin la curioſité de ceux qui l'obſervoient. Elle ne pouvoit néanmoins ſe délivrer de leur importunité qu'avec bien des peines, & bien des fatigues, parce qu'étant nuds pieds, il luy falloit marcher en cheminant ſur des ronces, ſur des épines & ſur des cailloux, qui l'incommodoient beaucoup.

ANN. 1580. Après qu'elle eût mangé les trois pains que ſes conducteurs luy avoient laiſſés, elle choiſit pour ſa nourriture les herbes cruës de la campagne, & ſe condamna même à paître ſur la terre comme feroit une brebis, ſans s'aider de ſes mains. Elle a depuis avoüé que cette nourriture avoit pour elle un goût plus agréable que tout ce qu'elle avoit mangé de meilleur à la table du Roy d'Eſpagne.

Elle continua cette maniere de vie durant les trois années qu'elle fut inconnuë dans ſa ſolitude. Il luy prit ſouvent des défaillances où ſes longues abſtinences la réduiſoient ; mais elle en fut toûjours miraculeuſement guérie. Elle s'étoit accoûtumée à ne prendre qu'une heure de ſommeil ; & dans ſes plus grands affoibliſſemens ne ſe permettoit qu'une demie-heure de plus. Tout le temps qu'elle avoit, étoit employé à la priere, ſoit à réciter les Pſaumes, ſoit à l'oraiſon mentale, où Dieu luy faiſoit des graces extraordinaires. Ses macerations, & ſes diſciplines alloient au delà de ce qu'on peut imaginer ; & l'ardeur de la penitence, ne put jamais être en nulle autre perſonne auſſi violente qu'en Caterine. Elle prenoit un extrême plaiſir à contempler les créatures, & trouvoit dans l'ordre de l'univers une harmonie qui la charmoit : elle s'affligeoit néanmoins quelquefois que le peché eut renverſé un ſi bel ordre, & qu'un ſeul homme fut capable de tout déranger dans les loix generales du monde.

Pendant la nuit, & lors que rien ne troubloit la ſerenité de l'air, elle ſe mettoit ou à la porte de ſa grotte, ou ſur la pointe de quelque colline pour conſidérer le mouvement des cieux, & pour admirer la lumiere des aſtres; elle ſentoit une joye vive durant le ſilence de ces nuits tranquilles, à voir tous les élemens dans le calme; tous les animaux de la terre dans une profonde paix, & tout le monde dans le repos. Les beſtes les plus ſauvages s'apprivoiſoient au tour d'elle; & les inſectes les plus dangereux rampoient aux environs de ſa grotte ſans l'offenſer. ANN. 1580.

Après que Caterine eut paſſé de la ſorte trois années inconnuë à tous les hommes, Dieu permit qu'un Berger, homme de bien, & tres ſimple, la rencontra par hazard un jour qu'elle cuëilloit des herbes, & qu'elle arrachoit des racines pour ſa nourriture, aſſez près de ſa grotte. Il s'approcha d'elle ſans qu'elle l'apperçut, & vint ſi près qu'elle vit bien qu'il étoit inutile de prétendre s'échapper en prenant la fuite. Ce berger la ſalua à ſa façon ruſtique, & l'abordant luy tint ce langage. Mon frere l'Hermite, tous ceux de ce païs ſouhaitent fort de vous connoître, & je ſçais que les habitans de nôtre village & des environs de cette montagne ont grande envie de vous voir: ils vous ont conſideré dans l'Egliſe de Fonte-Sainte, & vous ont remarqué ſi retiré, ſi ami du ſilence, ſi caché dans vôtre capuche, que vous leur êtes un ſujet d'admiration. Je vous aſſure

ANN. 1580. qu'ils ſeroient ravis de converſer avec vous, & de vous rendre tous les ſervices poſſibles. Nous avons tâché juſqu'à preſent de decouvrir le lieu de vôtre retraite ſans que perſonne l'ait pu ſçavoir; & tout le monde ſouhaite d'apprendre où vous demeurez: mais, puiſque Dieu m'a fait la grace de vous rencontrer, vous me direz, s'il vous plaît, le lieu de vôtre hermitage; car je veux vous apporter tous les jours la moitié de ce qui me ſera donné pour manger aux champs. Si je porte cette bonne nouvelle à mon maître, il ne manquera pas de vous pourvoir de toutes les choſes dont vous avez beſoin: car c'eſt un bon homme qui ſouhaite fort de vous connoître: mais pour commencer dés aujourd'huy à vous rendre ſervice, tenez voilà un morceau de mon pain, que je vous donne de bon cœur pour l'amour de Dieu: jettez-là vos herbes, & les laiſſez pour les bêtes; demain je vous apporterai davantage de ma portion.

La Solitaire fut tres affligée de cette avanture, parce qu'elle craignit que ſa grotte ne fut découverte. Elle remercia néanmoins honnêtement le berger, prit le pain qu'il luy offroit: & ſans luy vouloir dire ſa demeure, le quitta, en prenant des détours fort écartez afin qu'il ne put rien découvrir. Lors qu'elle fut rentrée chez elle, la faim qui la preſſoit, l'obligea de gouter à ce pain: mais comme il étoit fort groſſier, le non uſage ou elle étoit depuis ſi long-temps de manger des

choſes ſolides avoit rendu ſes gencives ſi tendres & ſi délicates, qu'elle ſouffrit beaucoup en mangeant ce pain. ANN. 1580.

Cependant le Berger qui n'avoit pu ſçavoir de l'Hermite l'endroit où il demeuroit, comprit néanmoins que ce ne devoit pas être bien loin du lieu où il l'avoit rencontré, il y vint donc le lendemain; & après avoir ſoigneuſement obſervé tous les lieux où il paſſoit, il s'apperçut que vers une petite élevation de la montagne, l'herbe étoit un peu plus foulée qu'ailleurs; il ſe laiſſa conduire à ces traces, & vint droit à un paſſage qui étoit au milieu de pluſieurs buiſſons d'épines, & fermé d'un fagot de bois ſec: il s'approcha, & trouva que c'étoit une grotte pratiquée dans cette montagne. Il eſſaya par curioſité de l'ouvrir. Ce fagot qui ſervoit de porte, étoit attaché par le haut & par le bas, avec des cordes faites de geneſt, & par dedans il y avoit une corde qui ſervoit à l'hermite pour ſe renfermer. Il ne falloit pas de grands efforts pour rompre de telles barrieres; mais le berger jugeant que l'Hermite étoit alors dans ſa retraite, ne voulut pas l'interrompre durant ſes prieres. Au bout de quelque temps il le conjura, comme S. Antoine avoit fait S. Paul autre fois, de luy ouvrir ſa cabane: l'Hermite luy refuſa d'abord, mais enfin ſe laiſſa vaincre & luy donna entrée dans ſa grotte. Le Berger fut extrêmement ſatisfait de cette découverte, & luy marqua la joye qu'il alloit donner à ſon maître,

ANN. 1580. en luy portant cette bonne nouvelle. L'Hermite pria inſtamment le Berger de le laiſſer en repos, & de ne dire à perſonne le lieu de ſa demeure : mais cet homme luy dit qu'il avoit promis à ſon maître de la luy apprendre ; & que tout ce qu'il pouvoit faire étoit de n'en parler à nul autre. Cependant tout le monde le ſçut bien-tôt. Il venoit à ſa grotte une affluence de peuples, qui s'en retournoient pénétrés de devotion, après avoir été les témoins de la vie penitente & auſtére de nôtre Hermite. On le regardoit comme un homme; cependant quelques Bergers ſoupçonnoient que c'étoit une femme, & crurent à quelques réponſes de l'Hermite ſe devoir confirmer dans leur opinion. Ils en parlerent à quelques Prêtres, que leur curioſité conduiſit dans la grotte de l'Hermite, lorſqu'il en étoit abſent. Après avoir bien cherché, ils trouverent des lettres de Don Juan d'Autriche, qui donnoit à Caterine le nom de mere.

Ce Prince qu'elle avoit toûjours affectionné beaucoup plus que Don Carlos, étoit en commerce de lettres avec elle, par l'entremiſe de l'Eccleſiaſtique qui l'avoit conduite au deſert, & ſe trouvoit parfaitement bien des avis que Caterine continuoit de luy donner. Les Prêtres s'étant éclaircis de leurs ſoupçons, publierent par tout cette nouvelle, qui non ſeulement fit reſpecter davantage le mérite de la Solitaire, mais fit connoître encore que c'étoit une perſonne de

la

la premiere diſtinction. Il ne manquoit plus que de ſçavoir comment elle ſe nommoit : mais un Religieux Trinitaire de Fonte-Sainte, qui vint un jour pour la voir, ne l'ayant pas rencontrée, trouva dans ſa grotte une paire d'Heures où il y avoit écrit au dernier feuillet : *La Princeſſe d'Eboly a donné ces Heures à Caterine de Cardonne.* Ce Pere tint la choſe ſecrette, & l'on ne nomma plus l'Hermite autrement que la bonne femme. Le concours des peuples augmentoit toûjours ; enſorte que Caterine qui s'en trouvoit incommodée, quoy que ſa charité la portât à les ſecourir, ſongea ſerieuſement à choiſir une autre demeure. Elle eut d'abord deſſein de ſe faire Religieuſe ; mais trouva beaucoup de difficulté à cette entrepriſe. Comme elle vouloit laiſſer ſa grotte à quelqu'un, elle penſoit à en faire preſent aux Religieux de S. François : mais ayant été avertie par un laboureur qu'il y avoit des Carmes Déchauſſez à Paſtrane, qui menoient une vie extrêmement auſtére & retirée, elle gouta fort tout ce qu'elle entendit dire de cette nouvelle réforme : & voyant bien que Dieu vouloit qu'elle ſe manifeſtat au monde, aprés avoir paſſé huit années dans ſa ſolitude, elle reſolut d'aller à Paſtrane, ou elle eſperoit recevoir, pour ſes deſſeins, beaucoup d'aſſiſtance du Prince d'Eboly, qui l'avoit toûjours extrêmement conſiderée. ANN. 1580.

Elle écrivit a ce Prince qui lui envoya le Pere

ANN. 1580

Marian pour la faire venir à Paſtrane, où elle fut reçûë avec toute la joye qu'on ſe peut imaginer. Le Pere Marian luy avoit appris ſur la route le mérite de ſainte Téreſe ; elle fût voir les Carmelites dés qu'elle fut arrivée ; ſon entretien groſſier ſurprit tous ceux qui avoient ſçû combien de politeſſe elle avoit eûë autrefois dans le monde ; mais l'habitude de ſa vie Eremitique avoit fait évanoüir tous ces agrémens. La Mere Prieure qui ſçavoit ſon deſſein de ſe faire Religieuſe, la pria fort de choiſir le Convent de Paſtrane pour ſa retraite, mais elle répondit qu'elle étoit indigne d'un tel honneur : & ce qu'il y a de plus vrai, c'eſt qu'elle trouvoit encore dans l'habillement & dans la coëffure d'une Religieuſe trop d'ajuſtement : ainſi voulant conſerver ſon capuche, où elle ſe tenoit cachée, elle prit l'habit des Peres Carmes qu'elle porta juſqu'à la mort.

Le bruit des avantures de Caterine s'étant répandu à la Cour, la Princeſſe Jeanne luy envoya ordre de la venir trouver à Madrid, où ſes exemples édifierent beaucoup les Courtiſans qui ſe ſouvenoient de l'éclat de ſon mérite ; elle parut, dit ſainte Téreſe, avec beaucoup de répugnance à la Cour, qu'elle avoit quittée avec tant de joye. Sa converſation étoit devenuë fort ſimple, mais ne laiſſoit pas de plaire. Elle fut neanmoins reprimandée par le Nonce, qui luy voulut faire quitter ſon habit d'homme & ſon capuche ; mais

enfin perſuadé de la ſimplicité de ſes intentions, il la laiſſa faire. De Madrid Caterine vint à Tolede, & ſe retira quelques jours dans le Convent des Carmelites, & c'eſt par ce moyen que ſainte Téreſe y venant depuis, apprit de la vie de cette Sainte, toutes les merveilles qu'elle en a rapportée dans le Livre de ſes fondations. ANN. 1580.

Caterine au bout de quelques jours retourna à Madrid pour y ſolliciter les Patentes de la fondation qu'elle vouloit faire à ſa grotte, d'un Convent de Carmes Déchauſſez; elle vit ſouvent Don Juan d'Autriche, & luy predit la victoire de Lepante ſur les Turcs. Elle remporta de Madrid non ſeulement les expeditions neceſſaires, mais beaucoup d'aumônes pour ſon nouvel établiſſement. Le Convent des Carmes fut bâti à l'endroit de ſa grotte où eſt l'Egliſe de ces Religieux : & l'on fit une nouvelle demeure à Caterine avec une communication ſouterraine pour venir à l'Egliſe. Elle paſſoit dans cette nouvelle grotte, dit ſainte Téreſe, la plus grande partie du jour & de la nuit durant les cinq ans qu'elle vêcut encore, & l'on a regardé comme une choſe ſurnaturelle, que des mortifications auſſi exceſſives que les ſiennes, n'ayent pas plûtôt fini ſes jours. Les Carmes de ce Monaſtére nouveau vivoient dans des auſtérités prodigieuſes, & l'on n'a rien raporté des Solitaires de la Tébaïde, qui n'ait été pratiqué parmi eux.

Caterine leur rendoit tous les ſervices qu'elle pouvoit : les aſſiſtoit dans leurs maladies, les

ANN. 1578.

fortifioit par ſes diſcours, les encourageoit par ſes exemples, & répandoit ſur le prochain tous les ſecours de ſa charité.

24. Mort de la bienheureuſe Caterine de Cardone.

L. des Fondations ch. 27. Annal t. 1. p. 5. c. 23.

Enfin après avoir pratiqué des auſtérités inoüies pendant les 13. ou 14. années de ſa retraite, & reçu de Dieu les dons les plus ſublimes de l'oraiſon, le Vendredy Saint de l'année 1577. comme les Religieux chantoient la Paſſion dans le Chœur de leur Egliſe, elle ſentit une ſi violente douleur, en méditant ſur le crucifiement de JESUS-CHRIST, qu'elle tomba dans une telle foibleſſe, qu'on crut qu'elle ne paſſeroit pas le Samedy Saint. Néanmoins elle ſe trouva un peu mieux ce jour-là, & ayant repris courage, elle rappella ſes forces pour ſe mettre en état de recevoir le lendemain, jour de la ſolemnité de Pâques, les Religieux qui devoient venir en proceſſion à ſa grotte. Mais ſon mal la reprit le matin, & les Carmes la firent porter dans un endroit plus proche de leur Convent, où ils étoient plus à portée de la ſecourir : ce n'étoit pas un lieu fort commode, mais il l'étoit toûjours plus que ſa caverne. Ces Peres mirent auprès d'elle deux femmes devotes pour luy rendre tous les ſervices dont elle avoit beſoin, & ne ceſſerent de l'exhorter dans ces derniers momens. Elle reçut leur aſſiſtance avec beaucoup d'actions de graces, leur parla elle-même de Dieu, dans les ſentimens les plus remplis de douleur de ſes pechez, & du déſir qu'elle avoit de voir JESUS-CHRIST, & mou-

rut de la ſorte le onziéme May 1577. ANN.

Les Carmes de ce Monaſtére, où nous avons veu auparavant arriver Téreſe, vinrent en proceſſion audevant de leur Prieur qui accompagnoit la Sainte. Leur contenance modeſte, leur profond recüeillement, & leurs voix mortifiées, qui chantoient le *Te Deum*, toucherent ſenſiblement nôtre Sainte : Je ne vis rien en ce lieu, dit-elle, qui « ne m'édifiât extrêmement; mais ma conſolation « étoit mêlée d'une confuſion qui me dure encore, « quand je penſe que celle qui a paſſé ſa vie dans « une penitence ſi rude, étoit fille comme moy, « plus délicatement élevée à cauſe de ſa condition, « moins pechereſſe ſans comparaiſon que je ne « ſuis, moins prevenuë des faveurs que le Seigneur « m'a faites en tant de manieres, dont une des » plus grandes & des plus touchantes, eſt de ne « m'avoir pas précipitée dans l'enfer que j'avois « mérité par mes pechés. Elle quitta ce deſert tou- « te remplie de l'idée des vertus qu'on y pratiquoit, & ſe rendit à Villeneuve, où elle fut reçûë ſolemnellement. 1580.

25. Accõpliſſement de la fondation de Villeneuve de Laxave. *L. des Fondations. ch.* 27 *Annal t.* 2. *l.* 5. *ch.* 3. & 4.

Les neuf Demoiſelles, qui depuis long-temps l'attendoient, furent ravies de joye à ſon arrivée. Elle examina leurs eſprits : elle admira leur ferveur, dont elle faiſoit, dit-elle, plus d'eſtime que des revenus les plus conſiderables, & les perfectionna beaucoup par ſes inſtructions. Téreſe loin de trouver dans cette ville des oppoſitions à ſon deſſein, n'y reçut que des acclamations

ANN. 1580. publiques. le Monaſtére fut fondé ſous le titre de ſainte Anne. Les neuf Demoiſelles y prirent l'habit; & après que la Sainte eut fait en ce lieu un ſéjour de deux mois, elle en partit pour Tolede, où ſa preſence étoit neceſſaire.

Pendant qu'elle y étoit on donna l'Evêché de Palence à l'Evêque d'Avila. Téreſe qui depuis long-temps ſouhaitoit de voir ſous l'obéïſſance de l'Ordre le Monaſtére de S. Joſeph d'Avila, prit cette occaſion pour l'y mettre; & ayant ſçû la tranſlation de cet Evêque, avant qu'il partit pour Palence, elle traita de cette affaire avec les Religieuſes: ainſi cela ſe fit avec le conſentement de toutes les perſonnes intereſſées. L'Evêque par inclination pour ſa Réforme n'étoit pas d'abord de cet avis, mais elle le détermina par ſes raiſons, & elle luy écrivit enſuite ſur cela une lettre bien prudente.

**Voyez la lettre 4.*

1581. 26. Deſſein de la fondation de Palence. *L. des Fondations ch. 28. Annal t. 2. l. 5. ch. 7.*

Ce Prélat qui connoiſſoit le mérite de la Sainte mieux que perſonne, & l'utilité des Convents qu'elle fondoit, voulut en avoir un auſſi dans ſon nouveau Dioceſe; & il avoit invité la Sainte à le venir établir. Comme elle paſſoit par Vailladolid pour ſe rendre à Palence, elle y fut ſurpriſe par une paralyſie ſi dangereuſe, & par des maux de cœur ſi violens, qu'elle ſe crut proche de ſa mort. De ſorte qu'elle fut obligée de s'arrêter pendant un mois, ſans que la force & la vigueur de ſon courage puſſent ſurmonter la foibleſſe de la nature, qui ſe trouvoit trop attaquée par le mal. Durant

ce ſéjour à Vailladolid, elle reçut des lettres de la Prieure de Villeneuve de Laxave, qui luy mandoit que ſon Convent ſouffroit beaucoup de miſere, & qu'elle avoit peine à ſe réſoudre à faire faire profeſſion à ces neuf Demoiſelles qui n'apportoient preſque rien à la Religion. Téreſe fit réponſe qu'on ſe gardât bien d'en renvoyer une ſeule, & qu'il falloit prendre confiance en Dieu pour l'avenir. Les ſuites firent voir qu'elle en avoit bien jugé; car Dieu fit pluſieurs miracles pour ſecourir ces Religieuſes. ANN. 1580.

27. Miracles arrivez au Convent de Villeneuve de Laxave. *Annal. t. 2. l. 5. ch. 5.*

L'année qui préceda cette fondation avoit été ſterile en cette contrée, & l'on y étoit par conſequent dans une fort grande neceſſité. Les Religieuſes pour proviſion de leur année, n'avoient en tout qu'environ neuf boiſſeaux de farine, ſans argent pour en acheter d'autre, & ſans crédit pour en emprunter. La Prieure s'étoit donné beaucoup de peine pour faire venir quelques aumônes au Monaſtére, & n'avoit reçû que deux réales; mais pleine de la confiance en Dieu, que la Sainte luy avoit inſpirée, elle fit diſtribuer la farine qui étoit dans ſa maiſon, où dix-ſept perſonnes s'en nourrirent pendant ſix mois, ſans qu'elle leur manquât juſqu'au nouveau bled.

Pendant le cours d'une maladie univerſelle, que répandit la miſere en tous ces quartiers, les Religieuſes en furent attaquées comme les autres; & ne trouvant point à vendre leurs ouvra-

ANN. 1581.

ges, ſe virent bien embaraſſées : mais Dieu permit qu'un poirier de leur enclos fut chargé d'une ſi grande quantité de fruits, qu'elles en cuëilloient tous les jours des poires autant qu'il en falloit pour le Convent, les accommodant tantôt d'une façon, tantôt d'une autre. Elles en vendirent même dans la ville, & cette abondance dura deux mois, autant que les maladies.

28. Des explications de la Sainte ſur le Cantique de Salomon. *Annal. t. 2. l. 6. ch. 11.*

Les incommoditez que la Sainte ſouffrit dans Vailladolid ne l'empêcherent pas de travailler à l'explication du Cantique de Salomon. Nous n'avons plus qu'un fragment de l'ouvrage ſur ce Livre plein de myſtéres. Elle l'avoit commencé par obéiſſance à ſon Confeſſeur, & le ſuprima par ſoumiſſion à un autre, qui ne fit pas paroître beaucoup de prudence, en exigeant d'elle ce ſacrifice ; car ce qui nous en reſte nous oblige de penſer ainſi.

29. La fondation d'un Monaſtére à Palence s'execute. *L. des Fondations. ch. 28. Ribera. Terraſſonne. Annal. t 1. l 5. ch. 7.*

Quand Téreſe quitta cette ville, elle n'étoit pas encore trop bien guérie : elle en partit neanmoins pour Palence, où elle arriva le lendemain, des Innocens. La maiſon avoit été déja préparée par un Chanoine de ſes amis qu'elle en avoit prié. Le Monaſtére fut érigé le jour ſuivant, ſous le nom de S. Joſeph. L'Evêque plein de joye à la vûë de cet établiſſement, fit la conſecration de l'Egliſe : il y répandit beaucoup d'aumônes, & toute la ville generalement parut ſe réjoüir de cette fondation. L'eſprit de ces peuples plaiſoit fort à Téreſe, & de jour en jour ce Monaſtére

naſtére luy donnoit une ſatisfaction nouvelle. Durant le ſéjour qu'elle y fit, elle écrivit une lettre fort ſenſée au Pere Gratien ; ſur quelques particularités qui regardoient la police de ſes Monaſtéres. ANN. 1581. *Voyez la lettre 26.

Une nuit que la Sainte écrivoit dans ſa Cellule, on ne ſçait pas quoy, elle fut tout à coup ſi dégagée des ſens, qu'une Religieuſe y entra ſans qu'elle l'entendit. Cette ſœur s'aſſit auprès d'elle, & la conſideroit attentivement avec une extrême ſurpriſe. La Sainte de temps en temps poſoit ſa plume, & interrompoit ce qu'elle écrivoit par de profonds ſoûpirs qui luy échapoient. Ses yeux paroiſſoient ſi pleins de feu, & ſon viſage ſi éclatant, que la Religieuſe en fut touchée d'une vive crainte ; car il y avoit dans ſon exterieur une majeſté qui repreſentoit les divines opérations qu'elle éprouvoit. La Religieuſe ſortit ſans être apperçûë : peut-être travailloit-elle alors à ces Méditations après la Communion, qu'on appelle en Eſpagnol, *exclamations* ; du moins c'eſt dans cette année qu'elle les compoſa. Jamais l'amour ne s'eſt exprimé par des termes ſi pleins de force, & avec des tranſports ſi violens, que dans cet écrit : les hommes ne ſçauroient parler un tel langage, & le Dieu qui l'animoit fut ſans doute l'auteur de ce ſtile ardent & ſublime. Il ſeroit bien difficile de lire un tel ouvrage ſans en être vivement touché : bien des gens l'ont reconnu par experience, & ont été convertis par cette lecture.

30. Ouvrage de la Sainte, des Méditations après la Communion. *Annal t. 2. l. 6. ch. 11.*

ANN. 1581.

Avant que la Sainte quittât Palence, elle reçut des lettres de l'Evêque d'Oſme, qui la prioit d'aller fonder un Monaſtére à Sorie. Une Dame riche & ſans enfans, ſouhaitoit avec ardeur cet établiſſement. Ce Dioceſe avoit pour Evêque le Docteur Velaſquez, qui du temps qu'il étoit Chanoine à Tolede, avoit confeſſé Téreſe pendant le long ſéjour qu'elle y avoit fait; & elle luy avoit trop d'obligations pour le refuſer. Elle prit donc avec elle ſix Religieuſes; & ſe fit encore accompagner de quelques Peres Réformez. Lorſquelle fut arrivée à Sorie, les Religieuſes ſans nuls obſtacles furent miſes dans une grande maiſon qu'on leur avoit deſtinée. On celebra la premiere Meſſe le 14. Juin 1581. & ce lieu fut nommé le Monaſtére de la Trinité.

31. Fondation du Monaſtére de Sorie.

L. des Fondations. ch 23. Ribera. Terraſſonne. Annal. t. 2. l. 5. ch. 20.

Après que Téreſe eut reſté quelques-temps en cette ville, elle en partit pour revenir à Avila avec ſa fidelle compagne la ſœur Anne de S. Bartelemy, ſi celebre par ſon eſprit & par ſes vertus, qui n'ont pas moins éclairé la France que l'Eſpagne. La Sainte fut fort incommodée ſur la route par ſes diverſes maladies, & par les difficultés des chemins. Dés qu'elle fût arrivée, le Pere Provincial vint la voir, & les Religieuſes de ſaint Joſeph le conjurerent inſtamment de leur donner Téreſe pour Prieure. Elle étoit ſi fatiguée de tous ſes voyages, qu'elle ne ſe trouvoit guére en état de les continuër, & le ſéjour de ſon premier Monaſtére luy convenoit mieux que tout autre.

32. La Sainte eſt remiſe Prieure au Convent de S. Joſeph d'Avila.

Ribera. l. 3. ch. 12. Terraſſonne premiere partie c. 33. Annal. t. 2. l. 5. ch. 21.

La Religieuſe qui étoit alors Prieure, luy ceda volontiers ſa place: car elles avoient l'expérience que par tout où elle étoit il n'y manquoit rien. Dés que Téreſe fut Prieure, elle prit ſoin de retablir dans ce Monaſtére la diſcipline qui s'y trouvoit beaucoup affoiblie par la dépendance où les avoit mis leur pauvreté, & les complaiſances qu'elles avoient eûës pour les gens du monde. Mais Téreſe pourvût à tout, & prit également ſoin de la nourriture des corps & des ames. ANN. 1581.

Il n'y avoit pas trois mois qu'elle étoit en charge, lorſque le Pere Jean de la Croix luy amena des voitures pour la conduire à Grenade, afin d'y faire une fondation depuis long-temps projetée. La Sainte ſe trouva trop affoiblie pour y aller, & elle y envoya quatre Religieuſes dont elle en nomma une pour être Prieure. Une Dame de diſtinction à la priere de qui cet établiſſement ſe formoit, les reçut honorablement, les enrichit de ſes bien-faits, & mit cette fondation en bon état. 1582. 33. Fondation du Monaſtére de Grenade. *L. des Fondations. ch. 31. Ribera Terraſſonne Annal. t. 2. l. 5. ch. 23.*

Cependant depuis ſix ans quelques Peres illuſtres de la Compagnie de Jeſus, invitoient Téreſe à faire un établiſſement de Carmelites à Burgos. L'Archevêque en avoit déja donné la permiſſion, à la priere de l'Evêque de Palence ſon ami, mais il avoit averti que ſi l'on vouloit établir ce Monaſtére ſans revenus, il falloit avoir la permiſſion des Magiſtrats de la Ville. Une Dame qui s'intereſſoit beaucoup à cet établiſſe- 34. Deſſein de la fondation de Burgos. La Sainte part pour s'y rendre. *L. des Fondations. ch. 30. Annal. t. 2. l. 5. ch. 25.*

ment, luy écrivit que la permiſſion étoit obtenuë, & qu'on luy ſeroit obligé de partir le plûtôt qu'elle pourroit. Quelque envie qu'elle en eût, cela luy parut aſſez difficile, à cauſe de l'accablement où elle étoit réduite. La rigueur de l'hyver ne convenoit guére à ſes maladies, qui luy faiſoient craindre le froid, où elle étoit fort ſenſible, & qui ſe faiſoit toûjours ſentir à Burgos beaucoup plus qu'ailleurs : de ſorte qu'elle eût bien voulu donner la conduite de cette affaire à la Prieure de Palence, fille de condition, & d'une éminente vertu : mais JESUS-CHRIST luy fit entendre dans la priere, qu'elle ne devoit pas s'effraïer, & qu'il étoit la veritable chaleur.

ANN. 1582. *Ribera. Terraſonne,*

Voyez la lettre 40.

Nous avons pû remarquer pluſieurs fois dans le cours de cette hiſtoire, qu'elle eut ſouvent de ces inſpirations claires & déciſives, qu'on appelle dans le langage de la Téologie ſpirituelle, des voyes interieures ; tant il y a de certitude dans leur impreſſion : mais jamais Téreſe ne ſe régla ſur tout ce qu'elle entendit de la ſorte. Quand ſes Confeſſeurs luy ordonnoient de faire autrement, elle leur obéiſſoit ſans reſiſtance, après leur avoir déclaré ce qui ſe paſſoit dans ſon ame.

35. Le voyage fut tres-penible & tres dangereux. Courage ſuprenant

Elle reçut encore une ſeconde lettre de cette Dame, qui la preſſoit de partir : ainſi le lendemain de la Circonciſion en l'année 1582. elle ſe mit en chemin avec trois Religieuſes qu'elle prit d'Avila : cinq autres qu'elle devoit prendre à Palence, & trois Peres Carmes, dont le Provin-

cial en étoit un, parce qu'il vouloit visiter le Convent de Sorie qu'il n'avoit pas encore vû depuis son établissement; mais plûtôt, parce que me croyant, dit-elle, encore bonne à quelque « chose, & me voyant vieille & infirme, il vou- « loit prendre soin de ma santé dans une saison si « rigoureuse.

ANN. 1582. de la Sainte en cette occasion. *L. des Fondations ch.* 30.

Téresе approchoit de la mort, & Dieu qui vouloit couronner une si belle vie par le triomphe de ses souffrances, luy en préparoit de nouvelles. Elle s'en douta bien par le redoublement de courage qu'elle se sentit : car cela ne manquoit jamais de luy arriver quand la Providence luy destinoit quelque nouveau sujet de peine. Dés les premiers jours du voyage les pluyes, les neiges, & toutes les autres incommodités de l'hyver vinrent fondre sur cette petite troupe. Téresе fut fort tourmentée par sa paralysie. Elle passa par Medine, & de là fut à Vailladolid, où son mal augmenta si considérablement, que les Médecins luy persuaderent d'en partir au plûtôt; parce que si elle differoit, elle n'auroit plus la force de le faire. Elle se hâta donc d'aller à Palence, où il vint audevant d'elle une si grande quantité de peuple, qu'à peine pouvoit-elle descendre de son chariot. Les Religieuses la reçurent en chantant le *Te Deum*. Elles avoient même tapissé leur Cloître; & elles la prierent instamment de passer dans leur Monastére quelques jours. Il sembloit même à propos de le faire, à cause des

ANN. 1582. pluyes qui continuoient ; & les chemins étoient tellement inondez, qu'on auroit dû plûtôt prendre des batteaux, que des chariots pour y paſſer. La Sainte inſiſtoit toûjours pour ſon départ ; mais afin de ne rien faire imprudemment, elle envoya reconnoître les chemins par un homme, qui raporta qu'ils étoient impraticables. Téreſe fit reflexion ſur ſon rapport, & dans le même temps JESUS-CHRIST luy dit interieurement de ne rien craindre, & qu'il ſeroit avec elle : cette parole la fit réſoudre à partir ; ce n'étoit point du tout le ſentiment de ſes amis qui ne pouvoient approuver la témerité de ſon entrepriſe. On eut beau luy repreſenter toutes ſortes de raiſons, elle conjura ſes compagnes d'avoir pour elle cette complaiſance, & Dieu fut fidele à ſa parole.

Un Religieux de ſa Réforme qui l'accompagnoit à ce voyage, luy parlant ſur les chemins de la réputation qu'elle avoit d'être Sainte, elle luy fit cette réponſe : * » On a dit de moy trois » choſes ; que j'étois aſſez bien faite ; que j'avois » de l'eſprit, & que j'étois Sainte ; j'ai cru les deux » premieres durant quelque temps, & je me ſuis » confeſſée d'une vanité ſi pitoyable ; mais pour » la troiſiéme, je n'ai jamais été aſſez folle pour » me la perſuader un moment.

Terraſſonne Seconde partie. c. 7.

Le jour qu'elles ſortirent de Palence, leur chariots enfonçoient ſi avant dans les bouës, qu'il falloit prendre les chevaux de l'un pour les atteler à l'autre. Les Peres Carmes travailloient de

toutes leurs forces, & avoient beaucoup de peine, parce qu'elles n'avoient que de jeunes chartiers, peu ſoigneux. La preſence du Pere Provincial encourageoit beaucoup Téreſe, qu'il ſoulageoit de ſon mieux. Ses ſoins s'étendoient à tout, & ſon eſprit égal & tranquille ne s'inquiétoit de rien. Elles arriverent le ſoir à une hôtellerie ſi pauvre & ſi dépourvûë, qu'on n'y trouva pas même un lit pour la Sainte, quoyque dans l'état où elle étoit, elle eût aſſez beſoin de ce petit ſoulagement. On luy annonçoit de ſi mauvaiſes nouvelles du chemin qui reſtoit à faire juſqu'à Burgos, qu'il ſembloit être de la prudence de s'arrêter en ce lieu-là, tout incommode qu'il fût: mais Téreſe raſſurée par JESUS-CHRIST, encouragea ſa troupe à continüer le voyage, & l'on prit un guide pour les conduire. L'eau étoit répanduë ſur toute la campagne; on ne voyoit dans une grande étenduë de païs que le ciel & l'eau, & pour arriver à Burgos il falloit paſſer ſur des ponts que l'inondation couvroit d'un pied, & qui avoient ſi peu de largeur que pour peu que les chariots vinſent à s'écarter, ils ſeroient tombez dans la riviere. Lorſqu'on fut proche de ces ponts le péril parut tel qu'il étoit. Le Pere Gratien Provincial, quelque courage qu'il eût, lorſqu'il ſe vit au milieu de l'eau, ſans ſçavoir le chemin qu'on devoit prendre, & ſans le ſecours d'aucun batteau, ne laiſſa pas d'apprehender; & la Sainte elle-même quelque aſſu-

ANN. 1582.

ANN. 1582.

rance que JESUS-CHRIST luy eût donnée, ne fut pas exempte de frayeur. On peut juger en quel état étoient ſes Compagnes. Toutes ſe confeſſerent, & la Sainte les embraſſa tendrement avec les paroles les plus héroïques & les plus touchantes. Après qu'elles eurent récité le Symbole de la Foy, Téreſe ſans être nullement troublée, mais d'un viſage où regnoit la paix, » les exhorta de la ſorte : * Quel plus grand bon- » heur, mes filles, vous pourroit-il arriver que » de mourir en cette occaſion, & par ce genre de » martyre pour la gloire de Dieu ? Mais atten- » dez, je vais paſſer la premiere, ſi je ſuis ſub- » mergée, je vous conjure inſtamment, retour- nez à l'hôtellerie. A ces mots elle avança d'un pas ferme, & comme ſi les eaux euſſent reſpecté la grandeur de ſa foy, elle paſſa ſans nul acci- dent. Quand elle fut à l'autre bord, quoy que ſa paralyſie luy embaraſſât la langue, & la fit par- ler avec peine, elle ſe fit entendre du mieux qu'elle pût à ſa troupe pour l'encourager. Ils avoient tous été ſi frappés de ſa reſolution hardie, que perſonne ne balança plus à la ſuivre, & leur con- fiance ne fût point trompée. Enfin après tant de traverſes, & de périls, elles arriverent à Burgos ce même jour vingt-cinq de Janvier : & la Sainte avant que de ſonger à ſe repoſer, voulut aller ſe proſterner devant * le Crucifix celebre & mira- culeux, que l'on garde avec tant de venération » dans cette ville. » Je vous avoüe, dit-elle, en faiſant

Terraſſonne primere partie. c. 34.

** Voyez la lettre 81. du 2. recüeil. L. des Fondations ch. 30.*

faiſant le récit de cette avanture, que je ne ſuis « jamais ſi contente que quand ces établiſſemens « ſe font après beaucoup d'obſtacles & de peines; « & ce ſont ceux que je vous raconte le plus vo- « lontiers. « ANN. 1582.

Avant que de ſe coucher, elle s'étoit tenuë aſſiſe auprès du feu plus qu'à l'ordinaire, parce que ſes habits étoient fort moüillez; & la nuit ſuivante elle fut ſi tourmentée par ſes vomiſſemens, & par les ulceres qui la piquoient dans la gorge, qu'elle en jetta beaucoup de ſang par la bouche. Le lendemain comme elle ne pouvoit ſe lever, on approcha ſon lit d'une fenêtre, d'où elle rendit des réponſes, & régla beaucoup d'affaires. La ville députa quelques principaux Citoyens pour luy venir faire compliment, & elle les reçut avec ſa politeſſe accoûtumée.

36. Difficultées qui ſe trouverent à la fondation de Burgos. La Sainte les ſurmonte.

Le Provincial ſans perdre de temps alla trouver l'Archevêque, qui refuſa la permiſſion; & allegua pour raiſons, que quand il avoit propoſé cet établiſſement à Téreſe, il n'avoit pas prétendu qu'elle l'entreprit ſi promptement; mais ſeulement la faire venir ſur les lieux pour y examiner toutes choſes. Peut-être ce Prélat ignoroit-il les lettres réiterées & preſſantes qu'elle avoit reçûës. Téreſe au bout de quelques jours alla elle-même luy rendre viſite, mais elle n'en put rien obtenir, quoy qu'il l'affectionnât fort, & il voulut qu'on differât. La Sainte qui tâchoit de ſe conſerver avec ſes filles dans une grande re-

ANN. 1582 traite, alloit avec elles de grand matin à l'Eglise les jours de Fêtes seulement, & fort incommodée des bouës & des eaux qui étoient en abondance dans la ville. Un jour qu'elle eut à passer un ruisseau dans un endroit fort étroit, elle pria une femme qui étoit au passage de luy faire un peu de place. Cette femme qui la vit dans un habillement si pauvre, luy répondit avec un terme de mépris: » Passe si tu veux; & la poussa si rudement qu'elle la jetta dans la bouë. Les compagnes de Téresе » s'en irriterent, mais elle leur dit: » Laissez, laissez, mes filles, cette bonne femme a bien rencontré, & a fait cela fort à propos.

Cependant le Provincial commençoit à s'ennuyer de tant de travaux inutiles, & pensoit à s'en retourner. Rien ne pouvoit être plus fâcheux pour la Sainte que cette résolution. Elle eut recours à la priere, & JESUS-CHRIST la fortifia de telle sorte qu'elle fut la premiere à persuader au Pere Provincial qui devoit prêcher le Carême à Vailladolid de ne point s'inquiéter d'elle, de partir sans retardement, & de la laisser à Burgos pour poursuivre l'affaire.

Annal t. 2. l. 5. ch. 26. Ce Pere avant son départ fit en sorte qu'on donnat à ses Religieuses un petit logement dans l'Hôpital de la Conception. Elles y souffrirent beaucoup de froid, à cause qu'on les logea dans de mauvaises petites chambres proche des tuilles, qu'elles eurent même beaucoup de peine à avoir, parce qu'elles faisoient partie de quelques appar-

temens que des Dames devotes avoient dans cet Hôpital, & qui s'étoient fait prier beaucoup pour les prêter. ANN. 1582.

Téreſe fut toûjours malade en ce lieu. Elle avoit un ſi grand dégoût, qu'elle ne pouvoit même regarder la viande. Un jour elle dit qu'elle croyoit qu'une orange luy ouvriroit l'appetit: peu d'heures après une Dame luy en envoya quelques-unes en petit nombre, mais excellentes. La Sainte les reçût avec grand plaiſir; & les ayant mis dans ſa manche, elle dit qu'elle vouloit deſcendre dans les Sales pour y viſiter un malade qui ſe plaignoit beaucoup. Lorſqu'elle fut avec les pauvres, elle leur diſtribua toutes ſes oranges; ſes Compagnes s'affligerent qu'elle n'en eut point reſervé pour elle : Je les deſirois « plus pour eux que pour moy, répondit-elle d'un « air content : Me voilà fort joyeuſe d'avoir fait « cette diſtribution. «

Il y avoit en cet Hôpital un homme qui ſouffroit des douleurs aiguës, & qui pouſſoit de ſi hauts cris qu'il incommodoit tous les malades. La Sainte qui compatiſſoit aux uns & aux autres, vint le trouver où il étoit: dés que le pauvre l'aperçut il ne cria plus : Mon enfant, luy dit Té- « reſe, pourquoy criez-vous ſi haut, tachez d'en- « durer avec patience ce mal pour l'amour de « Dieu: le malade luy répondit que ſes douleurs « étoient ſi grandes qu'il ſembloit qu'on luy arrachoit le cœur; elle demeura quelque-temps au-

ANN. 1582.

près de luy, & le recommanda fort à Dieu. Ses douleurs & ſes cris ceſſerent; & quoy qu'on luy appliquât encore des remedes violens, il ne crioit pas plus que s'il n'eut point eu de mal.

* *Voyez la Lettre* 39.

* Jamais perſonne n'eut dans ſes manieres & dans ſes diſcours un art plus ſûr pour conſoler les perſonnes affligées. Les pauvres conjuroient ſouvent l'Hoſpitaliere de leur amener cette ſainte femme, parce qu'ils n'avoient qu'à la voir pour être auſſi-tôt conſolez: auſſi quand elle s'en alla, tous les malades la pleurerent, & ſe crurent abandonnez.

Enfin après avoir vaincu beaucoup d'obſtacles, elle obtint la permiſſion de l'Archevêque, & on luy chercha une maiſon. Celle qu'on luy trouva ne paroiſſoit luy convenir au ſentiment de perſonne. Elle l'alla voir elle-même; & elle luy plut ſi fort, qu'elle l'acheta. Ce qu'il y eut de plus ſurprenant, c'eſt qu'en ce temps-là pluſieurs Communautez voulant bâtir dans la ville, la même maiſon avoit été fort viſitée & fort examinée, ſans que perſonne l'eut trouvée à ſon gré; & il ſembloit que Dieu l'eut reſervée pour Téreſe, & pour la luy faire avoir à bon marché. Le Monaſtére fut érigé ſous le titre de S. Joſeph, avec les formalitez accoûtumées. Le même jour l'Archevêque prêcha: il rendit témoignage à la haute eſtime que méritoit Téreſe, & qu'il ſe repentoit d'avoir cauſé du retardement à ſa fondation.

ANN. 1582. *Voyez la Lettre 7.* 37. La Sainte vient de Burgos à Albe. *Ribera l. 3. ch. 15. An al. t. 2. l. 6. ch. 1.*

Après qu'elle eut achevé cet ouvrage, elle y jetta les yeux, & pria Dieu de donner la nourriture à celles à qui il venoit de donner une maiſon. Dieu l'aſſura du ſecours de ſa Providence, & luy fit connoître qu'elle pouvoit partir ſans inquiétude.

Elle vint de Burgos à Palence, d'où elle écrivit à Don Sanchez d'Avila une lettre, où l'on voit par la liberté de ſon ſtile, que ſes indiſpoſitions exceſſives ne l'inquiétoient pas beaucoup. Enſuite elle vint à Medine, d'où elle ſe diſpoſoit à revenir à ſon Convent d'Avila dont elle étoit Prieure; mais elle connut qu'il falloit prendre d'autres meſures, & changer de deſſein: car le Pere Antoine de Jeſus, Vicaire Provincial, l'attendoit à Medine pour la conduire à Albe, où la Ducheſſe la demandoit. Cette nouvelle l'affligea beaucoup, parce qu'elle ſe croyoit plus utile à Avila: mais ſans repliquer ny conſulter le beſoin qu'elle avoit de ſe repoſer après tant de travaux & de maladies, elle monta dans un chariot fort accablée de ſes maux, & proche d'un petit Bourg qui eſt ſur la route, elle tomba en foibleſſe, d'une maniere qui toucha de pitié tous ceux qui l'accompagnoient. Elle ne trouva en ce lieu rien de propre à manger qu'un peu de figues; la Sœur Anne de S. Bartelemy ſa compagne en étoit déſolée: « Ne vous affligez pas ma fille, luy dit Téreſe, ces figues là ſont fort bonnes, & il y a bien des pauvres qui n'en ont pas tant pour ſe nourrir. Elle

ANN. 1582. arriva le lendemain après dîné à la ville d'Albe, toute fatiguée des violentes ſecouſſes de la voiture, & des incommodités de la route. Elle fut deſcendre chez la Ducheſſe qui l'attendoit, & luy voulut donner à ſouper, pour la ſoulager un peu dans l'accablement où elle la voyoit; mais la Sainte la refuſa, parce qu'il y avoit dans la ville un Monaſtére de ſon Ordre. Ainſi après avoir donné pluſieurs heures à la Ducheſſe, elle ſe rendit à ſon Convent ſur les ſix heures du ſoir, le jour de S. Mathieu 1582. La Prieure & les Religieuſes la ſupplierent inſtamment de ſe coucher pour ſe repoſer; elle leur obéït, en diſant: » Dieu me veuille aider, je me ſens dans une l'aſ» ſitude & un abatement extrêmes. Il y a plus de » vingt ans que je ne me ſuis couchée de ſi bonne » heure.

Le lendemain elle ſe leva, viſita toute la maiſon, entendit la Meſſe, communia; & dans tous ces exercices dont elle s'acquitoit avec la ferveur d'un Ange, elle traîna ſes jours juſqu'à la fête de S. Michel, tantôt ſuccombant à ſes maux, tantôt ſe relevant.

38. Mort de Sainte Tre ſe. *Ribera. l. 3. ch. 15 Perſonne premiere partie. ch. 8. Annal t 2. l. 6. ch. 1.*

Le jour de S. Michel après avoir entendu la Meſſe & communié, elle ſe trouva ſi conſidérablement affoiblie par un flux de ſang qui la tourmentoit, qu'elle ſe mit au lit: ſa fidelle compagne, la Sœur Anne de S. Bartelemy, demeuroit nuit & jour auprès d'elle, pour ſatisfaire encore plus à ſon amitié qu'à ſon devoir; & mê-

me pour consoler la Communauté, qui sçavoit l'attachement que la Sainte avoit pour elle. La Duchesse d'Albe entroit tous les jours dans le Convent, & rendoit à Téreſe toutes sortes de services de ses propres mains, sans que personne pût l'en empêcher. Le premier jour d'Octobre après qu'elle eut passé toute la nuit à prier, elle fit appeller le Pere Antoine de Jesus pour se confesser. Ce Pere après sa confession la conjura de s'adresser à Dieu, pour en obtenir qu'il ne la retirât pas encore du monde : elle luy répondit qu'elle n'y étoit plus nécessaire ; & dés ce jour-là elle commança de donner à ses Religieuses de salutaires avis, en leur annonçant qu'elle devoit bien-tôt les quitter. Le Pere Antoine luy demanda, si, supposé qu'elle mourût, elle ne vouloit pas que son corps fût porté à S. Joseph d'Avila, qui étoit son propre Convent : Ai-je quelque chose qui « m'appartienne, luy répondit-elle, & ne me don- « nera-t'on pas bien ici un peu de terre ? Comme « la veille de S. François elle sentit l'heure de sa mort approcher, elle demanda les Sacremens : tandis qu'on étoit allé querir le Saint Viatique, elle joignit les mains, & dit à ses Religieuses ces touchantes & dernieres paroles : * « Mes filles, & mes Dames, je vous prie pour l'amour de « Dieu, que les Régles & les Constitutions soient « exactement observées, & que vous ne vous ar- « rêtiez pas aux exemples de cette indigne pe- « chereſſe qui va mourir ; pensez plûtôt à luy « ANN. 1582.

* Annal. t. 2. l. 6. ch. 1.

ANN. 1582. » pardonner. Ce discours fit fondre en larmes toutes ses Sœurs, dont pas une n'eut la force de luy répondre. Dés qu'elle apperçut dans sa cellule JESUS-CHRIST sous les voiles Eucharistiques, toute accablée qu'elle étoit de sa paralysie, elle se leva si courageusement à son séant, que si on ne l'eut retenuë elle se seroit jettée à terre. Son amour à la vûë de cet aliment celeste luy donna des forces. Son visage se ranima, & parut s'embellir & se rajeunir : alors tournant ses yeux ardens vers JESUS-CHRIST, elle dit ces
Annal. t. 2. l. 6. ch. 1. » paroles : Venez Seigneur, venez cher Epoux: » Enfin l'heure est venuë, & je vais sortir de cet » exil. Il est temps, & il est bien juste que je vous » voye, après que ce violent desir ma si long-tems » dévoré le cœur. Quand elle eût reçû cette divine nourriture, elle demanda l'Extrême-Onction, & répondit attentivement à toutes les prieres des sacrez Ministres. Elle ne se lassoit point de repeter : Enfin, Seigneur, je suis fille de l'Eglise ; & trouvoit dans cette pensée une consolation sensible. Le jour de S. François après avoir passé la nuit à souffrir des maux extrêmes, vers les sept heures du matin, elle laissa pancher sa tête sur les bras de la Sœur Anne de S. Bartelemy, tenant de sa main défaillante un Crucifix qu'elle ne quitta point, & qu'on ne pût luy ôter qu'après sa mort. Elle demeura paisiblement dans cette posture les yeux ouverts, & fixement attachés sur l'image du Sauveur jusqu'à neuf heures

heures du ſoir, qu'elle mourut entre les bras de cette tendre & fidelle amie, que la violence de ſa douleur penſa faire expirer avec elle. ANN. 1582.

Téreſe vêcut ſoixante-ſept ans, ſix mois, ſept jours. Elle paſſa quarante-ſept ans dans la Religion, vingt-ſept au Monaſtére de l'Incarnation, & les vingt dernieres dans ſa Réforme, dont elle vît l'accroiſſement juſqu'à ſeize Convents de Religieuſes, & quatorze de Religieux. Le jour de ſa mort, qui fut en l'année 1582 le quatriéme d'Octobre, ſe trouve aujourd'huy le quinziéme, depuis la réformation du Calendrier.

Si les ſuites de cette mort n'ajoûtent rien à la ſainteté de Téreſe, elles ſont du moins des témoignages éclatans qu'elle eſt reconnuë pour une Sainte du premier Ordre, à des titres bien inconteſtables. Nous en rapporterons quelques-uns, & nous les choiſirons entre ceux qui ſont mis dans la Bulle de ſa Canonization, & qui ſont tirez des informations juridiques que l'on fit en Eſpagne par ordre du Pape Paul V.

Au moment que la Sainte expiroit, pluſieurs Religieuſes d'une vertu ſolide & bien éprouvée, virent differens ſignes miraculeux. Un globe de lumiere qui s'élevoit dans les airs, une colombe qui de ſa cellule s'envoloit au Ciel: JESUS-CHRIST luy-même environné de ſes Anges autour de ſon lit: & pluſieurs autres prodiges autentiquement atteſtez, dont le récit édifieroit la piété des fideles, mais qu'il eſt inutile d'expoſer à l'incrédulité des profanes. 39. Miracles arrivez à la mort de Sainte Téreſe. *Ribera l.* 3. *ch.* 16. *Terraſſonne premiere partie ch.* 38. *Annal t.* 2. *l.* 6. *ch.* 2.

ANN. 1582.

La mort n'éfaça point les traits de la Sainte; les rides de la vieilleſſe diſparurent ſur ſon viſage; & ſes membres demeurent auſſi flexibles, que ſi elle eût été encore envie. Une odeur agréable parfuma, non ſeulement toute ſa cellule, & les environs, mais ſe répandit au loin dans le Monaſtére.

Le corps demeura expoſé depuis le ſoir qu'elle mourut, juſqu'au lendemain qu'on celébra la Meſſe : il fut mis enſuite dans un lieu qui ſervoit alors de chœur d'enbas, & on le poſa entre les deux grilles de ce chœur, pour être plus ſeurement gardé, & tenu plus décemment. Il ſe fit à ce tombeau pluſieurs miracles.

Cependant Dieu fit connoître que ce ſaint corps n'étoit pas enterré ſelon l'excellence de ſa dignité, & que les Religieuſes d'Albe n'avoient pas dû le traiter comme les autres. Elles ſe ſouvinrent de tant de prodiges dont Téreſe les avoit renduës les témoins, de tant d'exemples de ferveur, de tant de vertus éminemment pratiquées; & regreterent le peu de précaution qu'elles avoient eûës pour rendre à ce dépôt précieux tout l'honneur & toute la venération qu'on luy devoit. De temps en temps elles entendoient frapper de grands coups autour du ſepulcre : il en ſortoit ſouvent une odeur qui en parfumoit les environs : & tous ces ſignes leur annonçoient ce que Dieu ſembloit exiger d'elles.

Le Pere Provincial vint viſiter le Monaſtére

& elles luy firent le récit de ces merveilles. Il réſolut auſſi-tôt de déterrer le corps, mais le voulut faire ſecretement, de crainte que les Ducs d'Albe n'en fuſſent offenſés : ainſi ayant un ſoir fait fermer les portes, luy & ſon compagnon travaillerent avec les Religieuſes à ôter le monceau de pierre qu'on avoit jetté dans la foſſe, & ſur le cercüeil. Plus on en approchoit, & plus augmentoit la bonne odeur. Il faut remarquer qu'il y avoit déja neuf mois que ſainte Téreſe étoit morte. Ils découvrirent la caiſſe ; ils trouverent la planche de deſſus déja pourie, & pleine de mouſſe : l'habit de la Sainte qui ne touchoit point la chair étoit pourry de même, & le corps étoit plein de la terre que la corruption de l'habit avoit formée : en ſorte qu'il fallut le ratiſſer avec un couteau pour le nétoïer. Quand ils l'eurent bien découvert, ils le trouverent auſſi entier, auſſi fléxible, & auſſi blanc qu'au moment qu'elle étoit morte. Auſſi-tôt ils ſe jetterent tous à genoux, pour rendre hommage à la ſainteté de leur mere, & pour adorer les miſericordes de Dieu. Ils revêtirent le corps d'un nouvel habit, & le mirent dans un linceüil de toile fine. Le Provincial en coupa la main gauche pour la porter au Monaſtére d'Avila : les Religieuſes d'Albe s'en affligerent beaucoup, mais il ne laiſſa pas de le faire : & le corps ayant été renfermé dans une caiſſe neuve, il le fit remettre dans ſon premier ſepulcre, parce qu'il n'étoit pas encore temps

ANN. 1582.

ANN. 1582. d'y faire un plus grand appareil.

Cela demeura de la ſorte juſqu'en l'année 1585. que les Carmes Réformez tinrent un Chapitre general a Paſtrane. Don Alvare de Mendoçe Evêque de Palence, & auparavant d'Avila, avoit beaucoup prié le Pere Gratien d'obtenir à ce Chapitre que le corps de la Sainte fut porté dans une grande Chapelle qu'il y avoit fait bâtir du temps qu'il en étoit Evêque. Le Pere Gratien fit tout ce qu'il pût pour faire agréer la propoſition aux Peres aſſemblez. Il allegua que la ville d'Avila avoit donné naiſſance à la Sainte ; que le Monaſtére d'où la Réforme tiroit ſon origine y étoit ; qu'il ſembloit plus convenable pour l'honneur & la dévotion de cette Sainte, de dépoſer ſon corps dans cette ville, qui étoit tres-peuplée, & tres-celébre, & où il y avoit une Egliſe Cathédrale, pluſieurs Convens de Religieux & de Religieuſes, que non pas dans Albe, où il n'y avoit rien de tout cela. Que Téreſe elle-même avoit eu ce deſſein, puiſqu'en ſortant de Burgos elle ſeroit revenuë dans Avila, ſi l'on ne l'en eût pas empêchée, & qu'elle n'avoit été à Albe que par obéiſſance au Pere Antoine, par complaiſance à la Ducheſſe, & pour ſe repoſer en chemin.

Après que les Peres eurent examiné toutes ces raiſons, le nouveau Provincial portant la parole, il fut ordonné que le corps ſeroit tranſferé au Monaſtére de S. Joſeph d'Avila, mais le plus ſecrettement que l'on pourroit, pour ne

[40. On porte le corps de ſainte Téreſe à Avila, & on le rapporte à Albe. *Terraſſonne premiere partie c 40. Annal. t. 2. l. 6. ch. 3.*

point en donner connoiſſance aux Ducs d'Albe. Deux Commiſſaires furent députez du Chapitre pour executer cette Tranſlation. Ils vinrent notifier leurs Patentes à la Prieure d'Albe, & aux trois plus anciennes Religieuſes; & en leur préſence pendant que la Communauté récitoit les Matines au chœur, ils enleverent le corps, après en avoir coupé le bras gauche pour le laiſſer au Monaſtére d'Albe. Ils trouverent le corps auſſi entier, & dans le même état qu'à la premiere viſite qu'on en avoit faite il y avoit deux ans: les habits étoient tout pouris, & le linceüil nullement endommagé. ANN. 1582.

On peut ſe repreſenter la douleur de ces ſaintes filles, lorſqu'au ſortir de leurs prieres elles apprirent qu'on leur avoit enlevé leur tréſor. Les Commiſſaires étans arrivez à Avila, le corps fût reçû des Religieuſes de S. Joſeph avec une joye qu'on ne ſçauroit exprimer. Il fut dépoſé d'abord dans le Chapitre ſous un magnifique dais, & enrichi de tous les ornemens les plus précieux. Cette Tranſlation ne put être ſi ſecrette qu'on ne le ſçût. Quelques perſonnes de la premiere diſtinction, & fort affectionnées à Sainte Téreſe, demanderent au Provincial la permiſſion de viſiter ces précieuſes Reliques. On la leur accorda ſans peine; & ils vinrent de la Cour deſcendre chez l'Evêque d'Avila, à qui ils déclarerent ce qui les amenoit. L'Evêque envoya dire aux Religieuſes qu'il ſe rendroit à leur Convent

ANN. 1582.

avec vingt perſonnes, qu'il leur ordonnoit de laiſſer entrer avec luy, pour voir le corps de leur ſainte Mere.

L'Evêque ſe fit accompagner de quelques Médecins habiles, qui viſiterent exactement le corps, & furent ſi ſurpris de le trouver entier, ferme, flexible, avec les nerfs toûjours liez enſemble, ſans nulle corruption, & d'où ſortoit une agréable odeur, qu'ils déclarerent que cela étoit trop au-deſſus des loix de la nature, pour n'être pas regardé comme un veritable miracle.

Ces nouvelles ſe divulguerent, & vinrent enfin juſqu'à Don Ferdinand de Tolede, oncle du Duc d'Albe, & qui en l'abſence de ce Prince, veilloit à ſes interêts. Il avoit un mérite rare, & une grande réputation : de ſorte qu'ayant informé le Pape de l'enlevement qu'on avoit fait dans les Domaines de ſon neveu, le S. Pere en écrivit au Nonce qu'il avoit en Eſpagne en 1586. & luy manda d'ordonner aux Carmes de faire reporter le corps de Sainte Téreſe à la ville d'Albe. Le Provincial obéït. Cela ſe fit néanmoins avec beaucoup de ſecret, pour éviter l'émotion populaire. On preſenta le corps aux Religieuſes d'Albe, où l'on arriva le 25. d'Aouſt 1586. On leur demanda s'ils le reconnoiſſoient ; elles le verifierent, & déclarerent que la Tranſlation étoit fidéle : & dans la ſuite on érigea un Monument magnifique dans une Chapelle ſpatieuſe du Monaſtére, où ce dépôt précieux ſe conſerve encore aujourd'huy.

Les Actes publics qu'on a dreſſés pour la Canoniſation de ſainte Téreſe, ont été faits avec la plus grande exactitude. Paul V. donna la commiſſion de les examiner à l'Archevêque de Tolede, & aux Evêques d'Avila & de Salamanque. Quand les Actes eurent été envoyés à Rome, le Pape commit trois Auditeurs du Palais Apoſtolique, tres-vigilans & tres-éclairez, pour en faire la diſcuſſion. Leur rapport fut que la ſainteté de la vierge Téreſe, étoit parfaitement bien prouvée dans ces Actes; & le S. Pere les remit aux Cardinaux des Rites, pour en faire un nouvel examen. ANN. 1582.

41. Etabliſſement des Carmelites en France.

Cependant l'Ordre de la Réforme de Téreſe s'étendoit toûjours en Eſpagne; & les Monaſtéres de Carmes & de Carmelites ſe multiplioient. Les dons celeſtes ne ceſſoient point d'enrichir ces paiſibles retraites, & ces ames pures & détachées répandoient au loin la bonne odeur de leurs vertus. Monſieur de Berulle fut inſpiré de faire un voyage en Eſpagne pour y travailler à l'établiſſement d'une colonie de cet Ordre dans la France. Son deſſein réüſſit heureuſement, & il amena dans ce Royaume quelques Carmelites choiſies des plus éminentes en ſainteté, & des plus familieres compagnes de Téreſe. Le détail de leur arrivée, leur établiſſement, & leur progrez, ſont ſuffiſamment expliquez dans la vie de ce grand Cardinal: & nous nous contenterons de loüer le Seigneur d'avoir éclairé l'Egliſe de France par

ANN. 1582. de ſi vives lumieres ; & donné de ſi grands exemples de ferveur à tous les fidéles. Chacun ſçait que le mérite de ces Religieuſes eſt au deſſus de tous les éloges ; ſi l'on entreprenoit de leur en faire, on reſpecteroit peu leur modeſtie : & d'ailleurs, on n'ajoûteroit rien à la renommée.

Cette colonie Françoiſe ayant été établie en 1603. Paul V. qui connoiſſoit non ſeulement le mérite éclatant de nôtre Sainte, mais combien les Religieux & les Religieuſes de ſa Réforme étoient utiles à l'Egliſe, pour y donner l'exemple des vertus les plus parfaites, ne perdit aucune occaſion de contribuer à l'étenduë de cet Ordre; & peu de temps avant que de mourir, il écrivit un Bref au Roy de France Henry IV. pour l'inviter à recevoir dans ſon Royaume, un détachement de ces Religieux pour qui ce grand Prince étoit déja favorablement prevenu par tout ce qu'il en avoit appris, & par la vie que menoient les Carmelites. Voici le Bref que le Pape envoya.

ANN. 1582.

A NOTRE TRES-CHER FILS HENRY IV. ROY TRES-CHRETIEN

PAUL V. PAPE.

41. Bref de Paul V. au Roy Henri IV. pour l'établissement des Carmes Dechaussez en France.

NOTRE tres-cher Fils en JESUS-CHRIST : Salut, & benediction Apostolique. L'unique consolation que Nous ayons pour adoucir nos inquiétudes au milieu de nos grands travaux & de nos soins continuels, c'est de voir que malgré les troubles & les artifices que le démon met incessamment en usage pour s'opposer au culte de la Religion, & au salut des ames, on ne manque pas néanmoins de fidéles zelez pour la gloire de Dieu & animez de charité pour leur prochain, qui par leurs discours & par leurs exemples, s'efforcent de ramener dans le droit chemin ceux qui s'égarent, & de donner du secours & de la joye à ceux qui travaillent dans la vigne du Seigneur. Certainement on peut mettre parmi ce nombre nos chers fils les Freres Carmes Déchaussez qui dans nôtre bonne ville de Rome, & dans toute l'Italie, ont donné de si beaux exemplus de ferveur & de vertus par leurs oraisons, par leurs penitences, par leurs prédications, par le ministére de la confession, & par leur appli-

ANN. 1582. cation à tant d'œuvres ſaintes dont les ames fideles retirent un ſi grand fruit : cela mérite bien l'extrême affection que nous avons pour eux dans le Seigneur, & que tout le monde les reſpecte & les honore. Or comme nous avons appris que ces Religieux ſont tres-ſouhaités dans le floriſant Royaume de Vôtre Majeſté : que nous jugeons d'ailleurs que la preſence de ces ſaints Solitaires ſera tres-utile pour rétablir l'ancienne diſcipline Eccleſiaſtique dans vôtre Royaume, appellé à ſi juſte titre, Trés-Chrêtien : & qu'enfin vous nous avez paru ſi prudemment & ſi dévotement deſirer de les avoir : Nous exhortons & conjurons inſtamment Vôtre Majeſté par ces Preſentes de recevoir en France l'Ordre des Carmes Dechauſſez. Nous eſperons qu'en peu de temps Vôtre Majeſté fera l'experience du profit qu'en retireront vos Sujets. Il eſt en verité ſurprenant combien ils ſont capables d'inſpirer la pieté dans les cœurs, parce qu'ils cherchent purement la gloire de Dieu, & le ſalut des ames, & qu'ils font profeſſion de la pauvreté la plus parfaite dans la ſimplicité de leur cœur. Nôtre venérable frere le Cardinal François de Joyeuſe qui vous preſentera cette lettre, vous déclarera plus en détail la ſainteté de cette Religion ; & il eſt chargé de nôtre part de vous exhorter vivement à cet œuvre de pieté : ainſi nous ſupplions Vôtre Majeſté de l'écoûter comme nous-mêmes, & d'ajoûter à ſes paroles autant de foy que ſi nous vous parlions

immédiatement Nous pouvons vous aſſurer que nous recevrons beaucoup de joye lorſque nous ſçaurons que nos chers fils & freres les Carmes Déchauſſez auront été reçûs de Vôtre Majeſté dans ſon vaſte Royaume de France ; qu'ils y ſeront ſous vos auſpices, & qu'ils y auront fixé leur ſéjour, comme nous le ſouhaitons. Nous prions Dieu qu'il vous conſerve ſous ſa protection, & qu'il augmente en vous les dons de ſa grace & de vôtre zele pour le rétabliſſement de la Religion Catholique. Nous donnons nôtre benediction Apoſtolique du fond de nôtre cœur à vôtre Majeſté.

ANN. 1582.

Donné à Rome en l'Egliſe de S. Pierre le 28, d'Avril 1610. & de nôtre Pontificat le cinquiéme.

Gregoire quinziéme, qui fut le Succeſſeur de Paul cinquiéme ſur la Chaire Pontificale, pourſuivit avec beaucoup de zele la Canonization de Téreſe : il entendit le rapport des Cardinaux, reçut la déciſion unanime de tous les differens Examinateurs, & rendit public le culte de la Sainte, par ſa déclaration ſolemnelle du mois de Mars mil ſix cens vingt-un.

45. Canonization de la Sainte.

Il a bien paru par les prompts accroiſſemens de cet Ordre, que la Sainte qui l'avoit fondé, avoit également trouvé grace devant Dieu & devant les hommes. Dès avant même qu'elle fut canoniſée, & ſous les régnes de Philipes II. &

Annales 2. vol. livre 6. ch. 16.

de Philipes III. on a pu remarquer combien la réputation de ces Monaſtéres s'étoit étenduë dans les diverſes Provinces de l'Eſpagne, où les perſonnes de la condition la plus élevée, & de l'éducation la plus délicate prenoient la réſolution de ſe conſacrer à un genre de vie qui ſuppoſe tant de ferveur & de courage.

Philipes IV. non content de proteger comme ſes prédeceſſeurs la Réforme de ſainte Téreſe, engagea l'Aſſemblée du Clergé de Caſtille à rendre publiquement à l'utilité de ces fondations les plus avantageux témoignages.

On a vû par la ſuite, & en peu d'années, s'ériger pluſieurs maiſons de cette Réforme dans l'Italie, dans la France, dans la Flandres, dans l'Allemagne, dans la Pologne, & dans tous les Etats du Monde Chrétien.

Ces établiſſemens nouveaux s'acquirent dès leur naiſſance beaucoup de crédit & d'eſtime: & la beauté des Convens, la multitude des Bienfaicteurs, le grand nombre des Religieux, prouvent ſuffiſament combien les peuples ont été touchez par les exemples de ces Solitaires qui retracent dans leurs vertus le caractere de leur Fondatrice, dont les Lettres ſuivantes nous découvrent encore de ſi beaux traits.

FIN.

LETTRES

ERRATA.

Page 85. ligne 18. *Pere Maître à Avila*, liſez, *à Pere Maître Avila*
P. 106. l. 13. *des autres Saintes*, liſez, *des autres Saints.*
P. 108. l. 10. *que cela eſt*, liſez, *que cela eſt fait.*
P. 137. l. 28. *premiere colonne*, liſez, *a colonie.*
P. 152. l. 2. *d'Alcale*, liſez, *d'Alcala.*
P. 152. l. 21. *Tereſe de*, ſuprimez ces deux mots.
P. 154. l. 2. *domnes*, liſez, *domaines.*
P. 165. l. 29. *les Monaſtéres*, liſez, *ſes Monaſtéres.*
P. 178. l. 23. *Paſtrave*, liſez, *Paſtrane*, & part tout où il y aura la même faute.
P. 210. l. 5. *ſurpaſſoit*, liſez, *ſurprenoit.*
P. 210. l. 30. *celle*, liſez, *celles.*
P. 254 l. 13. *Don Tanton*, liſez, *Teuton.*
P. 259. l. 16. *à le porter*, liſez, *de le porter.*
P. 276. l. 2. *Vailladolid*, liſez, *à Valladolid.*
P. 293. l. 2. *Laxave*, liſez, *Laxare.*
P. 300. l. 19. *voyes interieures*, liſez *voix, interieures.*

ERRATA DES LETTRES.

Page 12. ligne 18. *qu'il connoît*, liſez, *qui le connoît.*
P. 15. dans l'inſcription de la Lettre 2. *Don Torton*, liſez, *Teuton.*
P. 34. l. 8. *mon mon frere*, liſez, *mon frere.*
P. 54. dans le titre de la Lettre 6. *Evêque de Jean*, liſez, *de Jaen.*
P. 74. l. 10. *ſa condeſcendance*, liſez, *la condeſcendance.*



LETTRES DIVERSES
DE
SAINTE TÉRESE
POUR SERVIR D'ECLAIRCISSEMENS
A L'HISTOIRE
DE SA VIE

LETTRE XXXVII.
A Diégue Ortis.

ARGUMENT.

CETTE Lettre eſt écrite en l'année 1568. lorſque Sainte Téreſe étoit à Vailladolid, où elle fondoit un Convent de ſa Réforme. Ce Diégue Ortis à qui elle écrit, étoit un Bourgeois de Tolede, à qui Dieu avoit inſpiré le deſſein

d'y fonder un Monaſtére de Carmelites. La Sainte l'en remercie, & pour le confirmer dans ſes ſentimens, luy mande beaucoup de choſes obligeantes, & s'inſinuë dans ſon eſprit & dans ſa confiance, par un épanchement de cœur très-adroit & très-capable de le toucher.

LE Saint Eſprit ſoit toûjours dans vôtre ame, & daigne vous donner ſon ſaint amour & la crainte.

J'apprens par une Lettre du Pere Hernandés, que vous penſez à fonder un Convent de nôtre Sainte Réforme. En verité, je ſuis perſuadée que Nôtre-Seigneur & ſa glorieuſe Mere, ma Patrone & ma Maîtreſſe, vous ont touché le cœur pour un ſi pieux deſſein, qui ſera tres-agréable à Dieu, & tres-avantageux à vôtre ame. Je prie le Seigneur de vous en faire reſſentir l'utilité; ce ſont les vœux de toutes nos Sœurs, & ce doivent être à l'avenir ceux de tout l'Ordre. Vôtre entrepriſe ma conſolée extrêmément, jai un grand empreſſement de vous connoître, pour vous aſſûrer moi-même combien je vous honore; regardez moi donc, je vous prie, dés aujourd'hui, comme une perſonne qui vous eſt entierement dévoüée.

Graces au Seigneur, je ſuis délivrée de la fiévre, je me preſſe autant que je puis, pour mettre ce Convent dans l'état que je deſire, & j'eſpére qu'avec l'aide de Dieu, j'y réüſſirai bien-tôt. Contez que je ne perdrai point de temps pour vous aller joindre inceſſament. Si la fiévre me reprend, je

ne m'en ſoucieray guéres, & ne laiſſeray pas de me mettre en chemin. Puiſque vous faites tout, il eſt bien juſte que de mon côté je prenne un peu de peine, qui n'eſt rien. Nous qui faiſons profeſſion de ſuivre un Dieu, qui a tant ſouffert ſans le mériter, devons-nous aſpirer à autre choſe qu'à ſouffrir?

Au reſte, cette affaire doit m'être avantageuſe en plus d'une maniere : car ſuivant la Lettre du Pere Hernandés, je profiteray beaucoup à vous connoître ; je ne me ſuis ſoûtenuë juſqu'à préſent, que ſur les priéres des gens de bien ; ainſi ne m'oubliez pas dans les vôtres, je vous les demande pour l'amour de Dieu.

J'eſpére qu'au commencement de la troiſiéme ſemaine de Carême, je me rendray à Toléde, ſi le Seigneur n'en ordonne autrement. Je ne puis me diſpenſer de paſſer par les Monaſtéres, qu'il a plû à Dieu de fonder ces dernieres années, & de m'y arrêter quelques jours, mais ce ſera le moins que je pourray ; puiſque vous le voulez, nous partirons d'icy bien-tôt : mais dans un projet ſi bien concerté, & déja preſque éxécuté, que me reſte-il autre choſe à faire, qu'à l'admirer & en loüer Dieu ? Je le prie de vous ſoûtenir toûjours de ſa main, & de vous donner la vie, la ſanté, & l'accroiſſement de grace que je luy demande. Ainſi ſoit-il. Le neuviéme Janvier : Vôtre indigne Servante Téreſe de Jeſus, Carmelite.

LETTRE XXXVIII.
à Alphonſe Ramirez.

ARGUMENT.

CETTE Lettre eſt écrite peu de temps après la précédente, & s'adreſſe à un autre Bourgeois de Tolède, parent du Fondateur, & qui avoit beaucoup de part à la négociation de cet établiſſement; la Sainte luy fait ſes excuſes ſur ſon retardement; elle avoit d'autres affaires qui l'occupoient encore, & qu'elle ne vouloit pas laiſſer imparfaites, mais pour entretenir toûjours cet homme dans ſes pieuſes intentions, elle entre pour s'excuſer dans un petit détail tres-obligeant pour luy, & qui témoigne aſſez avec quel courage elle ſe préparoit à la Fondation de Tolède.

LE Saint Eſprit ſoit avec vous, & vous rende la conſolation que vôtre Lettre m'a donnée. Elle eſt venuë dans un temps où je ſongeois aux moyens de vous écrire & de vous apprendre de mes nouvelles, il eſt bien juſte que je n'y manque point : je ne partiray pas ſi-tôt que je vous le mandois par ma derniere Lettre; je vous aſſûre néanmoins que je ne perds pas ce me ſemble une heure de temps; il n'y a pas quinze jours que nous ſommes dans nôtre nouveau Monaſtére; nôtre Tranſlation ſe fit par une Proceſſion fort ſolemnelle & fort devote; le Seigneur ſoit béni en tout.

Depuis Mercredy, je ſuis avec Madame Marie de Mendoçe, que ſa maladie avoit empêché de

me voir plûtôt, & j'avois néceſſairement quelque choſe à lui communiquer. Je croyois ne reſter avec elle qu'un ſeul jour, mais j'ai été obligée de m'arrêter encore icy, à cauſe du grand froid, & parce que les glaces & les neiges rendoient les chemins impratiquables. Il eſt aujourd'hui Samedy, & s'il plaît au Seigneur, je partiray ſans faute aprés demain, pour aller à Médine, & enſuite à ſaint Joſeph d'Avila. Quelque diligence que je faſſe, je ne puis être moins de quinze jours dans ces deux Convens, où j'ay quelques affaires à regler pour leurs interêts : ainſi je ne croy pas pouvoir me rendre à Toléde ſi-tôt que je vous l'avois promis : vous me le pardonnerez, s'il vous plaît, & vous verrez bien par le détail que je vous en fais qu'il m'eſt impoſſible d'agir autrement: aprés tout, ce retardement ne ſera pas long. Ne négociez point, je vous prie, l'achapt d'une maiſon avant que je ſois arrivée : car puiſque vous & celui que Dieu a déja mis en ſa gloire, vous nous faites cette aumône, je ſouhaite fort que cette acquiſition nous convienne.

A l'égard des permiſſions neceſſaires, jeſpére qu'avec la protection du Ciel j'aurai facilement celle du Roy, quoyque il y aura ſans doute un peu à travailler : car mon expérience m'a appris combien le démon s'oppoſe à ces ſortes d'établiſſemens, mais malgré ſes continuelles perſécutions, je ſçay que Dieu peut tout, & que le tentateur eſt obligé de rentrer les mains liées dans ſa priſon.

Ce n'eſt pas ſans beaucoup de peine, que nous nous ſommes établies icy. Nous avons eu d'abord à ſoûtenir les oppoſitions de quelques perſonnes des plus conſidérables de la Ville : mais tout cela eſt terminé maintenant Ne croyez pas vous en tenir à ce que vous nous donnez à préſent, & préparez-vous à bien davantage : car la maniére dont Nôtre-Seigneur récompenſe les bonnes œuvres ; c'eſt de nous donner des graces pour en faire encore de plus grandes. Donner de l'argent, c'eſt peu de choſe, & cela ne nous fait guéres de mal : mais quand on nous lapidera, vous, le Seigneur vôtre gendre, & tous ceux qui ſe mêlent avec moy de cette négociation, comme il penſa nous arriver à la Fondation de ſaint Joſeph, alors je croiray l'affaire en bon train, & que le Convent & nous qui ſouffrirons tous ces travaux, bien loin d'y rien perdre, nous en retirerons un grand profit. Ne vous inquietez point de cette affaire, je prie le Seigneur de la conduire ſelon qu'il le jugera le plus convenable. J'apprends avec douleur que le Pere Hernandés n'eſt plus à Toléde, nous tâcherons de le faire venir s'il le faut. Le démon commence de bonne-heure à nous inquiéter, Dieu en ſoit beny : ne manquons pas à luy être fidelles, & il ne manquera pas à nous ſecourir.

En vérité, j'ay bien envie de vous voir, & j'eſpére en être fort conſolée, je répondray pour lors à tout ce qu'il y a d'obligeant pour moy dans

vôtre Lettre ; je prie Dieu que vous & vôtre gendre vous vous portiez bien. Je me recommande aux priéres de l'un & de l'autre ; ſouvenez-vous que j'en ay beſoin ; j'entreprends ces voyages avec aſſez peu de ſanté, quoyque la fiévre ne m'ait pas repriſe. J'auray ſoin de ce que vous m'ordonnez, & nos Sœurs en feront de même, & ſe recommandent toutes à vos priéres. Daigne le Seigneur vous tenir toûjours de ſa main. A Vailladolid, aujourd'huy Samedy dix-neuviéme Février ; Vôtre indigne Servante Téreſe de Jeſus, Carmelite.

Faites rendre, je vous prie, cette Lettre à Madame Loüiſe de La Cerde, & ſaluez là de ma part. Je n'ay pas eu le loiſir d'écrire au Seigneur Jacques d'Avila, & n'ay pas même écrit de ma main la Lettre que j'envoye à Madame Loüiſe ; dites-lui des nouvelles de ma ſanté, & que j'eſpére, s'il plaît au Seigneur, de le voir bien-tôt. Ne vous inquietez point des permiſſions, j'ay confiance en Dieu, que tout ira parfaitement bien.

LETTRE X.

A la tres-illuſtre Dame de La Cerde, Dame de Malagon.

ARGUMENT.

ON voit par l'Hiſtoire quel étoit le rang de cette Dame à qui ſainte Téreſe écrit. Ses vertus, ſon eſprit & ſon humeur, la mettoient en commerce d'amitié avec les perſonnes les plus illuſtres ; mais elle ſçavoit auſſi ménager ſon loiſir, pour ſes occupations importantes, & ne ſe répandoit pas en paroles inutiles, qui l'auroient trop longtemps détournée ; on peut le remarquer dans le ſtile concis de cette Lettre.

LE Seigneur Jeſus ſoit avec vous. Je n'ay ny aſſez de loiſir, ny aſſez de forces pour beaucoup écrire, auſſi je n'écris plus de ma main qu'à peu de perſonnes. Je vous manday il n'y a pas longtemps, que ma ſanté s'altére fort icy ; & quoy que le monde, puiſqu'il plaît à Dieu, ne m'y haïſſe pas, elle eſt beaucoup meilleure en vos quartiers, & je voudrois que mon corps fut auſſi prés de vous que mon cœur.

Que vous ſemble-t'il de la maniére dont Dieu va diſpoſant ſi bien les choſes ſelon mes deſirs ? Que ſon ſaint Nom ſoit beny, d'avoir remis l'affaire que vous ſçavez, à la conduite de gens qui ſont ſi fort dévoüez à ſon ſervice. Je croy qu'il en ſera beaucoup glorifié. Je vous conjure pour l'amour

l'amour de Dieu, de vous appliquer à ſolliciter la Permiſſion. Il me paroît plus à propos de ne pas dire au Gouverneur que c'eſt pour moy, mais ſeulement pour des Carmelites Déchauſſées, dont les exemples ſont tres-utiles par tout où elles s'établiſſent. Du moins, c'eſt graces à Dieu la réputation que ſe ſont acquiſes celles de nôtre Convent de Malagon. Si la permiſſion vous eſt accordée, vous aurez bien-tôt vôtre tres humble Servante auprès de vous. Il ſemble que le Seigneur ne veut pas que nous ſoyons séparées l'une de l'autre. Puiſſe-t'il nous réünir enſemble dans le Ciel avec tous vos Meſſieurs: je me recommande inſtamment à leur priéres. Mandez-moy des nouvelles de vôtre ſanté, & ne ſoyez point ſi pareſſeuſe à me faire ce plaiſir. Toutes nos Sœurs vous baiſent les mains. Vous ne ſçauriez croire combien nous avons trouvé de pardons & d'indulgences pour les Fondatrices de nôtre Ordre: on n'en ſçauroit dire le nombre. Le Seigneur ſoit avec vous; c'eſt aujourd'huy la fête de ſainte Luce. Vôtre indigne Servante Téreſe de Jeſus.

LETTRE XL.

A Madame Iſabelle de Chimene, à Ségovie.

ARGUMENT.

CETTE Lettre eſt écrite à une Demoiſelle, qui ſe fit Carmelite dans le Convent de Salamanque, où elle porta tous ſes biens. Sainte Téreſe lui parle avec beaucoup de prudence ſur ſon deſſein de retraite, elle luy vante le mérite de ſon choix, elle luy réprésente combien elle eſt redevable à Dieu de l'avoir ſi bien inſpirée, & luy témoigne beaucoup de tendreſſe.

LE Saint Eſprit ſoit toûjours avec vous, & daigne vous éclairer ſur les grandes obligations que vous avez au Seigneur, qui parmy tant de périls où les perſonnes jeunes, riches & libres, ſont expoſées dans le monde, vous inſpire de l'abandonner. D'un côté, il vous en découvre l'illuſion, trop capable de vous perdre, ſi vous vous étiez laiſſée ſéduire à ſes faux attraits; & de l'autre il vous fait comprendre le mérite de la pauvreté, de la pénitence, & de la retraite, qui d'ordinaire donnent tant de frayeurs aux autres ames. Dieu en ſoit à jamais beny & loüé. Vôtre réſolution courageuſe, m'aſſûre de la bonté de vôtre cœur, & me perſuade aiſément que vous êtes toute propre à devenir une fille de la glorieuſe Vierge, & à entrer dans ſon ſaint Ordre. Daigne

le Seigneur donner tant d'accroiſſement à vos ſaints deſirs & à vos entrepriſes, que je n'aye aucun reproche à faire au Pere Jean de Léon. Ce qu'il m'a dit de vous me ſuffit, & je n'en veus pas ſçavoir davantage. J'ay tant de plaiſir à penſer que vous ſerez un jour une grande Sainte, que la ſeule acquiſition de vôtre perſonne me ſatisfait entierement.

Plaiſe au Seigneur vous tenir compte des larges aumônes, que vous avez réſolu de faire au Monaſtére où vous entrerez : vous en devez être bien conſolée, puiſqu'en ſuivant le conſeil du Sauveur, & en vous conſacrant à luy, vous donnez aux pauvres pour ſon amour, tout ce que vous avez. Il eſt vray que les faveurs que vous en avez reçûës, éxigent de vous une ſemblable reconnoiſſance ; & vous ne lui en témoigneriez pas, ce me ſemble, aſſez, ſi vous en faiſiez moins que vous ne faites: mais puiſque vous n'épargnez rien, vous faites tout, & vous n'en recevrez pas une petite récompenſe.

Comme vous avez vû nos Conſtitutions & nôtre Régle, je n'ay plus rien à vous dire. Je vous avertis ſeulement, qu'en cas que vous ne changiez point de réſolution, vous êtes libre d'entrer dans celle de nos Maiſons que vous voudrez, & qui vous plaira le plus : je veux vous en laiſſer le choix, pour faire plaiſir au Pere Jean de Léon. Je ſouhaitterois fort, je vous l'avoüe, que vous priſſiez l'habit dans le Convent où je ſerois : car

en vérité, j'ay bien envie de vous connoître. Je prie Dieu de conduire cette affaire, comme il le jugera le plus convenable à ſa gloire, & à ſon ſervice. Ainſi ſoit-il. Vôtre indigne Servante Téreſe de Jeſus.

LETTRE XXXIX.

Pour conſoler un homme affligé de la mort de ſa femme.

ARGUMENT.

SAINTE Téreſe marque à cet homme tout ce qui eſt le plus capable de le conſoler ſur la mort de ſa femme, & luy rapporte tout ce qu'il y a de plus touchant dans les principes de la Foy, & dans les lumieres de la raiſon.

LA grace du Saint Eſprit ſoit avec vous, & vous donne intérieurement & extérieurement autant de force qu'il en faut pour ſoûtenir une auſſi grande affliction que la vôtre. Elle m'a tellement touchée, que ſi je ne ſçavois que ce coup part d'une main juſte & compatiſſante, je ſerois fort embaraſſée à vous conſoler : mais je ſçay combien ce grand Dieu vous aime, & vous n'ignorez pas les miſéres & l'inſtabilité de cette vie malheureuſe ; & ainſi j'eſpére que le Seigneur vous donnera de plus vives lumiéres encore, pour vous faire comprendre qu'elle grace il fait à l'ame qu'il connoît, quand il l'a retire d'un ſi déplorable ſéjour. D'ailleurs, la Foy vous aſſûre que

cette ame ſainte eſt maintenant dans un lieu où elle reçoit la récompenſe de toutes les peines qu'elle a ſouffertes icy bas, avec une ſi merveilleuſe patience.

J'ay prié inſtamment le Seigneur de luy accorder cette grace, & j'ay engagé nos Sœurs à joindre leurs priéres aux miennes. Nous luy avons auſſi demandé, de vous envoyer la conſolation néceſſaire pour adoucir les rigueurs d'une ſi grande perte, & que vôtre ſanté ſoit aſſez bonne pour recommencer à combattre au milieu des agitations & des inquiétudes de cette vie. Heureux ceux que la miſericorde Divine en a délivré, & qu'elle a mis dans un azile ſûr & tranquile! Je ne croy pas qu'il faille maintenant vous faire une plus longue Lettre; il vaut mieux employer le temps à prier Dieu qu'il vous conſole; car les créatures, & ſur tout celles qui ſont auſſi mauvaiſes que moy, ne ſont guéres propres à ſoulager de ſemblables peines. Ainſi je me retranche à ſupplier le Seigneur de le faire, & de vous tenir deſormais une fidelle compagnie, afin que vous ne regretiez plus celle que vous avez perduë. C'eſt aujourd'huy la veille de la Transfiguration. Vôtre indigne Servante Téreſe de Jeſus.

LETTRE XXIV.

Au Pere Jérôme Gratien.

ARGUMENT.

CETTE Lettre eſt écrite ſur la ſortie d'une Demoiſelle qui avoit quitté le Convent de Vailladolid, où elle s'étoit faite Carmelite : on y peut remarquer que la Sainte n'avoit point des égards mal entendus aux recommandations des Grands, lorſque les filles qu'elle avoit reçûës ne convenoient point à ſon Ordre, & elle dit des choſes fort ſages ſur l'indépendance où il faut être des gens de qualité en ces rencontres.

JE vous ay déja écrit par la voye de Toléde, & je le fais encore aujourd'huy, pour vous dire qu'on m'apporte en ce moment une Lettre de Vailladolid, qui m'auroit beaucoup allarmée, ſi je n'avois conſideré la profondeur des jugemens de Dieu, qui ſans doute aime nôtre Ordre, & ſçaura bien ou tirer de l'avantage de tout cecy, ou prévenir le mal que nous ignorons. Je vous prie donc pour l'amour de JESUS-CHRIST de ne vous en pas affliger. Que j'ay pitié de cette pauvre fille, & qu'elle me paroît à plaindre! N'eſt-ce pas ſe mocquer, que de dire qu'elle ne ſe plaiſoit pas parmy nous, après qu'on a vû ſa joye & la ſerenité de ſon eſprit ſi naïvement peintes ſur ſon viſage ? Dieu ne veut pas que nous ſoyons honorez des bonnes graces des grands Seigneurs,

& ne nous veut aſſocier qu'avec les pauvres, comme étoient les Apôtres. Ne nous en inquiettons donc point ; & puiſque ce Seigneur a auſſi retiré ſon autre fille, qui étoit dans le Monaſtére de ſainte Caterine de Sienne, pour l'emmener avec luy, nous ne perdrons rien à cette avanture, c'eſt-à-dire que les bruits deſavantageux ne nous regarderont pas particulierement : car du côté de Dieu, peut-être vaut-il mieux que nous n'ayons que luy ſeul en vûë.

Que Dieu daigne nous conduire en tout, & me préſerver de ces grands Seigneurs, ſi puiſſans & ſi remplis de fantaiſies. Cette pauvre fille n'a pas trop ſçû ce qu'elle faiſoit, & s'eſt aſſûrément trompée, quand elle s'eſt imaginée qu'elle pourroit rentrer dans l'Ordre : car je ne croy pas que nous nous en trouvaſſions bien. Tout ce qu'il y a de mal en cecy, c'eſt que dans les commencemens de nos établiſſemens, on y voye arriver de ſemblables choſes. Si cette fille eût été en effet ſi mécontente qu'on le dit, je n'en ſerois pas ſurpriſe : mais je ſoûtiens qu'il eſt impoſſible qu'elle eût pû diſſimuler un déplaiſir auſſi grand qu'on a ſuppoſé le ſien. Cette pauvre Prieure & Marie de ſaint Joſeph me font compaſſion, parce qu'elles ſouffrent. Ecrivez-leur, je vous prie : en verité j'ay bien de la peine à vous voir ſi loin de nous : je ne ſçay plus en quel état je ſuis, Dieu daigne vous conſerver. Recommandez-moy aux prieres du Pere Nicolas ; toutes les Religieuſes

d'icy vous ſaluënt; demeurez en la garde de Dieu. Aujourd'huy vingt-huitiéme Septembre. Vôtre indigne Servante & fille Téreſe de Jeſus.

LETTRE XVII.

Au tres-Révérend Pere Prieur de la Chartreuſe des Grotes de Seville.

ARGUMENT.

Ce fut durant les perſécutions des Carmes Réformez, que Sainte Téreſe écrivit cette Lettre étant à Tolède. On y voit ſa compaſſion pour ſes Filles, ſa ſoûmiſſion aux ordres de Dieu, ſon grand courage dans les peines, & combien elle étoit ſenſible à tous les ſervices que ce Prieur de la Chartreuſe de Seville avoit rendus à ſon Ordre.

LA grace du Saint Eſprit ſoit avec vôtre paternité. Que penſez-vous, mon Pere, de l'agitation où eſt maintenant cette pauvre maiſon du glorieux ſaint Joſeph ? Que penſez-vous de ceux qui l'ont perſécutée, & qui traitent encore ſi mal ces innocentes filles ? Que jugez-vous de leurs peines intérieures, & des inquiétudes que leurs cauſent depuis ſi long-temps ceux qui les devroient conſoler ? Si elles ont demandé à Dieu ces perſécutions, il me ſemble que les voilà bien exaucées; le Seigneur en ſoit beny.

Je vous avoüe que celles que j'avois menées à Seville avec moy, ne m'inquiétent pas beaucoup.

Je

Je me réjoüis même quelque fois à la vûë des grands avantages que cette guerre du démon leur pourra apporter : mais je m'afflige pour celles qui ont pris l'habit depuis l'établiſſement du Monaſtére. Car dans le temps qu'elles devroient travailler à s'affermir dans le repos, & à s'inſtruire de toutes les pratiques de l'Ordre, elles en ſont détournées par ces persécutions, qui peuvent devenir tres-préjudiciables à des ames nouvellement attachées au ſervice de Dieu. Je prie le Seigneur d'y remedier. Il y a long-temps que le démon fait ſes efforts pour mettre en déſordre cette maiſon. J'avois écrit à la Prieure de vous faire part de toutes ſes peines : peut-être n'a-t'elle pas oſé le faire. Ce ſeroit pour moy une conſolation bien ſenſible, de vous pouvoir parler confidémment, & à cœur ouvert : mais je crains que ma Lettre ne ſoit interceptée, & même je n'en aurois pas tant dit, ſi je ne vous l'envoyois par un meſſager bien ſûr.

C'eſt un jeune garçon qui m'eſt venu demander quelques connoiſſances à Seville, auprès de quelqu'un qui pût répondre de ſa fidélité, & le placer avec quelque maître : car quoy qu'il ait pris naiſſance en ce païs, il y fait trop froid pour luy, & il y ſouffre beaucoup ; il a ſervi en cette Ville un Chanoine de mes amis, qui me répond de ſes mœurs & de ſa probité, il ſçait fort bien écrire & chiffrer. Je vous conjure, ſi vous en avez l'occaſion, de travailler à le placer, vous rendrez

ſervice à Dieu, & vous répondrez pour luy, s'il le faut, de tout ce que je vous dis en ſa faveur. Vous ne riſquez rien à le faire : car celui qui m'en a parlé, ne ſçauroit mentir.

Quand il me parla de ſon départ pour Seville, je fus ravie d'avoir occaſion de me conſoler avec vous, & de vous prier de faire enſorte, que la Prieure dépoſée liſe ma Lettre, & toutes celles qu'on luy envoye de ces quartiers. Je ne doute pas que vous n'ayez déja ſçû comment on l'a ôtée de ſa charge, pour y mettre à ſa place une de celles qui avoient pris l'habit dans ce Convent. Je ne vous parle point de pluſieurs autres perſécutions qu'elles ont ſouffertes ; on a même été juſqu'à leur faire rendre les Lettres que je leur avois écrites, & qui ſont entre les mains du Nonce à préſent.

Ces pauvres Filles ont été bien dépourvûës de conſeil, & les Avocats de ce pays-cy ſont étonnez de tout ce que la crainte des excommunications leur a fait faire. J'ay bien peur qu'elles n'ayent dit beaucoup de choſes contre leurs conſciences, peut-être ne ſe ſont elles pas bien expliquées : car il y a dans leurs dépoſitions des choſes abſolument fauſſes, & que je ſçay n'être jamais arrivées, parce que j'étois alors dans le Convent. Comment ne les auroit-on pas engagées à dire tant d'extravagances & de chimeres, puiſque certaines Religieuſes ont été examinées & interrogées pendant ſix heures de ſuite ? & il n'eſt pas

ſurprenant que quelques-unes d'elles, faute d'avoir l'eſprit aſſez préſent, ayent ſigné tout ce qu'on a voulu. Nous avons icy profité de leur ſurpriſe, & nous avons pris garde à ce que nous avons ſigné. Ainſi l'on n'a eu rien à nous dire.

Depuis un an & demi, Nôtre-Seigneur nous afflige de toutes les façons : mais j'ay une véritable confiance qu'il protegera ſes ſerviteurs & ſes ſervantes, & que tout ce que le démon a tendu de piéges au Convent de Seville, ſera découvert. Le glorieux ſaint Joſeph mettra en évidence la vertu des Religieuſes qui ſont ſorties d'icy pour aller fonder cette maiſon : car à l'égard de celles qui ſe ſont engagées depuis, je ne les connois point, je ſçay ſeulement qu'elles ont beaucoup de crédit ſur l'eſprit de celui qui les gouverne, & voilà l'origine du mal en plus d'une maniere. Je vous prie pour l'amour de Dieu, de ne les pas abandonner, & de leur accorder dans leurs maux le ſecours de vos priéres : car elles ne peuvent recourir qu'à Dieu, & n'ont perſonne ſur la terre avec qui ſe pouvoir conſoler : mais le Seigneur qui les connoît, les ſoûtiendra, & vous inſpirera la charité d'en faire de même.

Je leur envoye ma Lettre ouverte, afin que ſi elles ont ordre de remettre au Provincial celles qu'elles recevront de moy, vous faſſiez en ſorte que quelqu'un les aille voir pour la leur lire : peut-être ma Lettre leur donnera-t'elle quelque conſolation.

On croit que le Provincial les voudroit faire ſortir de ce Convent, & que les Novices ne veulent point s'en ſéparer. Tout ce que je puis comprendre à cela, c'eſt que le démon ne peut ſouffrir qu'il y ait de Carmes ni de Carmelites Réformées ; & c'eſt la cauſe de la cruelle guerre qu'il leur fait : mais j'eſpére de la miſericorde de Dieu, qu'il ne retirera pas grand avantage de ſes artifices.

Je vous prie de vous ſouvenir, que vous avez été le ſeul qui les a ſecouru dans Seville ; maintenant qu'elles ſont preſſées par un plus grand beſoin, je conjure vôtre Paternité de les aſſiſter pour l'amour du glorieux ſaint Joſeph. Je ſçay tout ce que vous avez fait d'obligeant pour nos Peres de la Réforme. Je prie Dieu de vous conſerver longtemps la vie, & de vous faire croître en toutes les vertus que je luy demande tous les jours. Ainſi ſoit-il. Ce dernier jour de Janvier. Si la Lettre que j'écris à nos Sœurs ne vous ennuye point, vous pouvez la lire.

LETTRE IV.

A l'Illuſtriſſime Seigneur Don Alvare de Mendoçe, Evêque d'Avila, à Olméde.

ARGUMENT.

Le commerce où étoit ſainte Téreſe avec cet Evêque, eſt bien marqué dans cette Lettre. On y voit que ce Prélat avoit eu quelque peine à ſupporter le changement des Carmelites d'Avila, qui rentrérent ſous l'obéïſſance de l'Ordre, & la Sainte luy rapporte toutes les raiſons les plus propres à le calmer là-deſſus. Elle luy recommande un de ſes amis de la maniere du monde la plus preſſante, & fait aſſez connoître combien elle étoit ſenſible aux interêts de ceux avec qui elle ſe trouvoit en liaiſon.

LA grace du Saint Eſprit ſoit toûjours avec vôtre Seigneurie : Ainſi ſoit-il.

Je ſuis délivrée de la maladie que j'avois, mais j'ay encore mal à la tête, où je ſens un certain bruit qui me tourmente : cependant je ſouffriray de bon cœur de plus grands maux, pourvû que je vous ſçache en bonne ſanté. Je ne puis aſſez vous remercier de la bonté que vous avez eu de m'écrire : en verité nos Meres ont été bien conſolées de vos Lettres, & ce n'eſt pas ſans raiſon qu'en me les montrant, elles m'ont parû vous être ſi fort obligées.

Vous euſſiez été bien content, ſi dans le beſoin où nous étions, vous nous euſſiez vû viſitées

par un homme qui nous expliquât ſi bien les Conſtitutions, & qui les ſçût par pratique : vous auriez en même temps reconnu combien le Seigneur favoriſe cette Maiſon, en ne la laiſſant pas plus long-temps ſous la conduite d'un homme qui n'auroit pû découvrir par où le démon y pouvoit entrer : car il n'y avoit de la faute à perſonne, & chacun avoit de bonnes intentions : en verité, je ne puis me laſſer d'en remercier Dieu.

A l'égard de ce que nous ſouffrirons, dites-vous, quand un Evêque ne ſe mêlera plus de nos affaires, vous n'en devez être nullement en peine ; les Monaſtéres s'aſſiſteront les uns les autres beaucoup mieux, qu'ils n'auroient été ſecourus par un Evêque, qui ne nous aimeroit pas autant que vous le faites. Tout ce qui nous afflige, c'eſt que nous ne pouvons plus joüir de vôtre préſence ; du reſte, il eſt aiſé de s'appercevoir que nous n'avons rien changé ; nous ſommes à préſent auſſi ſoûmiſes à vos ordres, que nous l'étions auparavant, & il n'y a pas un de nos Supérieurs qui ne ſoit dans ces ſentimens, ſur tout le Pere Gratien à qui nous avons, ce ſemble, communiqué l'inclination que nous avons pour vous. Je lui ay envoyé aujourd'huy vôtre Lettre, parce qu'il n'eſt pas ici. Il eſt allé à Alcala, pour expédier les dépêches de nos Religieux qui vont à Rome. Toutes nos Sœurs (& certainement avec raiſon) m'en paroiſſent fort ſatisfaites, c'eſt un grand ſerviteur de Dieu qui nous ſera d'un grand ſecours, & autant que

j'en puis juger, il aura beaucoup d'exactitude à ſuivre vos ordres. A l'égard de la Demoiſelle dont vous me parlez, j'auray ſoin de ſuivre vos intentions, pourvû que j'en aye l'occaſion. Celuy qui m'en a déja entretenuë n'a pas coûtume de venir ici; & de la maniére dont il parloit, je ne crus pas d'abord que ce fut une affaire de mariage: mais j'ay compris depuis par vôtre Lettre, que ce pouroit bien en être une, que cette perſonne voudroit empêcher. Cependant je ne ſçaurois m'imaginer que ſon interêt particulier l'y oblige; & il me paroît que c'eſt bien plûtôt le zéle du bien public & de la gloire de Dieu. Je prie le Seigneur de conduire cette affaire le plus avantageuſement pour les interêts de ſa gloire. Dans l'état où elle eſt maintenant (quand même vous ne le voudriez pas) vous en ſerez inſtruit. Je ſuis ravie que vôtre détachement parfait ne vous donne ſur cela nulle inquiétude. Voyez, s'il ne ſeroit point à propos d'en informer l'Abbeſſe, & de témoigner à ceux que cela regarde, vôtre mécontentement, afin d'eſſayer d'y apporter quelque reméde: car en verité on a beaucoup exageré cet évenement.

Tout ce que je vous puis dire touchant le Docteur Daza, c'eſt que j'aurois fort envie que vous luy rendiſſiez quelque ſervice; & quand même ce ſeroit tres-peu de choſe, j'en aurois beaucoup de joye. Je ſçay ſon dévoüement à vôtre perſonne, il m'a déclaré qu'il eſt ſi grand,

que s'il croyoit que ſes ſollicitations vous déplu-ſent, il ne vous en feroit jamais, & ne vous ſer-viroit pas moins. Cependant la vivacité de ſon af-fection doit exciter ſon reſſentiment & ſes plain-tes ſur ſon peu de bonheur, quand il voit vos gra-ces ſe répandre ſur d'autres. Il vous mande ce qui ſe pouroit faire touchant le Canonicat en queſ-tion, & ſi vous vouliez l'aſſûrer qu'avant vôtre départ vous le gratifieriez de quelque Bénéfice qui pourroit venir à vacquer, il ſeroit content. Pour moy j'en ſerois véritablement ſatisfaite : car je ſuis perſuadée que cela plairoit à Dieu & aux hommes. Permettez-moy de vous dire, que vous êtes en quelque façon obligé à luy donner quel-que choſe; plaiſe au Seigneur, que vous en ayez bien-tôt l'occaſion, vous ferez plaiſir à tout le monde, & quelque médiocre que ſoit le Bénéfice, fût-il même moindre qu'un Canonicat, il ne laiſſera pas de l'accepter. Enfin, que voulez-vous ? tout le monde n'a pas pour vous un amour ſi deſintereſſé que les Carmelites, qui ne veulent de vous que vôtre amitié : nous offrons à Dieu nos vœux, pour lui demander vôtre conſervation pendant plu-ſieurs années. Mon frere qui eſt maintenant au parloir, peut bien prendre part à nôtre commer-ce avec vous, il baiſe pluſieurs fois les mains à vôtre Seigneurie, & Téreſe luy baiſe les pieds. Nous nous regardons toutes offensées, que vous nous écriviez de vous recommander à Dieu. Quoy, n'en êtes-vous pas perſuadé, & n'eſt-ce

pas

pas faire outrage à nôtre zéle, que de nous en faire ſouvenir. Je ſuis ſi preſſée d'achever ma Lettre qu'on attend, que je ne puis la rendre plus longue. Je vous répete en finiſſant, que le Docteur Daza ſera ſatisfait, ſi vous lui promettez que le premier Bénéfice vacant ſera pour luy. Vôtre indigne Servante Téreſe de Jeſus.

LETTRE II.

A l'Illuſtriſſime Seigneur Don Tarton de Bragame, qui fut depuis Archevêque d'Ebora, à Salamanque.

ARGUMENT.

La Sainte étoit conſultée par les plus grands Hommes ſur les diſpoſitions de leurs ames, comme on le voit par les avis qu'elle donne au commencement de ſa Lettre, & l'on y remarque qu'elle avoit des relations tres-particulieres avec les perſonnes les plus élevées.

LA grace du Saint Eſprit ſoit avec vôtre Seigneurie.

J'ay eu beaucoup de joye d'apprendre que vous ſoyez arrivé heureuſement, & que vous vous portiez bien; mais après un voyage ſi long, vôtre Lettre ma paru trop courte, & je ne ſçay même pourquoy vous ne me dites rien de l'affaire qui vous avoit mis en chemin. Il n'eſt pas ſurprenant que vous ſoyez mécontent de vous-même; mais

auſſi ne devez-vous pas trop vous étonner que les fatigues du chemin vous ayent ôté la liberté de regler vos heures, & ayent affoibly la ferveur de vôtre ame ; dés que vous rentrerez dans le repos, elle ſe r'animera. Quand je penſe à la grande maladie que j'ay euë, je me trouve en aſſez bonne ſanté à préſent ; & ſi j'avois l'art de me plaindre autant que vous, vos douleurs ne vous paroîtroient rien en comparaiſon des miennes. J'ay été pendant deux mois ſi violemment tourmentée par la maladie, que l'intérieur même s'en reſſentoit, & je me regardois comme un être ſans réalité. Mon intérieur eſt à préſent en meilleur état, mais dans ce corps je ſouffre toûjours mes maux ordinaires. Vos charitez ſont cauſe que l'on me traitte aſſez bien ; Dieu daigne vous en récompenſer. Il y en a eu aſſez pour moy, & pour quelques Religieuſes revenuës de Paſtrane, parce que la maiſon étoit fort humide. Elles ſe portent beaucoup mieux, & ſont en verité de trés-bonnes filles, avec qui vous ſeriez ravi d'être en liaiſon, ſur tout avec la Prieure.

Je ſçavois déja la mort du Roy de France. Je ſuis affligée, quand je penſe aux maux qui en arriveront, & combien d'ames le démon va perdre ; je prie le Seigneur d'y remedier, du moins il ne tiendra pas à nos priéres, que nous n'oublions pas de luy préſenter : je le conjure auſſi de vous récompenſer pour tant de faveurs que vous continuez de faire à nôtre Ordre. Le Pere Provincial

(je veux dire le Pere Viſiteur) eſt allé ſi loin, que je n'ay pû, même par écrit, traitter avec luy de l'affaire dont vous me parlez. Ce ſeroit une choſe fort avantageuſe, d'avoir de delà une maiſon pour nos Peres Réformez ; mais c'eſt pour cela même que le démon tâchera de l'empêcher. Le bien que vous nous faites en fournit une belle occaſion, ſans parler de la confirmation indéfinie des Viſiteurs qui rendroit cet établiſſement tres-faiſable. Ils ont ſans doute été confirmés pour de bonnes raiſons, & avec plus d'autorité qu'auparavant : il ont même le pouvoir de faire des fondations; ainſi j'eſpére que le Seigneur aura agréable le ſuccès de cette affaire : ne l'abandonnez pas, je vous prie. Je croy que le Pere Viſiteur ſera bien-tôt près de nous. Je luy écriray alors, & l'on m'a déja dit qu'il iroit ſur les lieux. Faites-moy la grace de l'entretenir, & de luy dire ce que vous penſez ſur toutes choſes. Vous pouvez vous découvrir librement à lui, c'eſt un grand homme de bien qui mérite cette confiance, & peut-être ſe réſoudra-t'il à vôtre ſeule conſidération de terminer cette affaire. N'en déſeſperez donc pas, je vous conjure, juſqu'à ce que vous ſçachiez ſes ſentimens. La Mere Prieure ſe recommande à vos priéres. Toutes nos Religieuſes continuënt les leurs pour vous ſans relâche : nos Sœurs de Médine, & celles qui voudront m'obliger en feront autant. Je ſuis tres-affligée du peu de ſanté de nôtre amy le Pere Recteur, je prie Dieu

de y la lu donner meilleure, & de vous rendre un auſſi grand ſaint que je le deſire. Ainſi ſoit-il.

Faites, s'il vous plaît, avertir le Pere Recteur du ſoin que nous avons de demander à Dieu le rétabliſſement de ſa ſanté. Dites-luy auſſi que je me trouve fort bien du Pere Santander, mais tres-mal des Religieux qui ſont nos voiſins : ils plaident contre nous, parce que nous avons acheté une maiſon qui étoit à leur bien-séance, & qui eſt aſſez proche d'eux ; je ne ſçay quelles ſeront les ſuites de ce procès. Vôtre indigne Servante Téreſe de Jeſus.

LETTRE I.

Au tres-prudent Seigneur le Roy Philippe II.

ARGUMENT.

IL y a dans cette Lettre un grand zéle de la Sainte, pour le rétabliſſement de la paix dans ſa Réforme, une extrême confiance en la protection du Roy Philippe II. & une liberté reſpectueuſe à luy expoſer tout ce qu'elle avoit ſur le cœur. Comme il s'agiſſoit de bien faire connoître le mérite du Pere Gratien, elle dit au Roy tout ce qui eſt capable de luy donner une grande idée de ce Religieux, & de l'intereſſer à ſa délivrance, & n'oublie pas de marquer tous les ſecours qu'elle en a reçû pour ſon ame.

LA grace du Saint Eſprit ſoit toûjours avec vôtre Majeſté. Ainſi ſoit-il.

J'ay ſçû qu'on avoit préſenté à vôtre Majeſté un Mémoire contre le Pere Gratien. En verité je m'étonne des artifices du démon, & de ſes miniſtres, qui tâchent de faire perdre encore la réputation à pluſieurs Monaſtéres, où le Seigneur eſt parfaitement bien ſervi, après avoir diffamé par tout ce véritable ſerviteur de Dieu, dont l'on eſt tellement édifié, qu'on m'écrit tous les jours des Convens où il fait ſa viſite, qu'il renouvelle en tous lieux l'eſprit de ferveur.

C'eſt pour cela qu'ils ont mis en mouvement deux Religieux Déchauſſez, dont l'un avant que de prendre l'habit avoit ſervi nos Maiſons, &

depuis a fait assez voir, qu'il n'agit pas toûjours avec beaucoup de prudence. C'est de ce Religieux, & de plusieurs autres mal affectionnez au Pere Gratien, (parce qu'il est en pouvoir de les punir) dont se sont servis ses ennemis pour le perdre, en leur faisant signer des accusations ridicules contre luy. Elles sont si pleines d'impertinences, que sans les maux que le démon en peut tirer, il y auroit de quoy se divertir à entendre les contes qu'ils font de nos Religieuses Déchaussées; tant il y a peu de vraye semblance à croire des choses si bizarres & si peu convenables à l'habit que nous portons. J'ose supplier vôtre Majesté, d'empêcher que ces dépositions infamantes ne viennent jusqu'au Tribunal de la Justice. Le monde est si susceptible sur ces sortes de choses, que bien qu'on en montrât la fausseté avec évidence; il y auroit toûjours des gens qui resteroient dans le doute, si nous avons rendus ces calomnies bien ou mal fondées. Il ne seroit pas avantageux à nôtre Réforme, que la médisance pût donner quelque atteinte à ce qui est, grace à Dieu, si bien réformé. Vôtre Majesté peut en être éclaircie par une recherche solemnelle, que fit faire de ces maisons le Pere Gratien, à la considération de quelques personnes graves & saintes, qui traitent avec nos Religieuses. Ainsi, puisqu'il est aisé de s'informer qui sont les auteurs de ces Mémoires, & par quelle raison ils les ont produits; je supplie vôtre Majesté, pour l'amour de

Nôtre-Seigneur, d'y donner ordre, comme à une choſe qui regarde la gloire & l'honneur de Dieu. Car ſi nos ennemis viennent à s'appercevoir, qu'on fait attention à leur témoignage, pour éluder la viſite ; ils ne manqueront pas d'accuſer leur Viſiteur d'hereſie, & ils n'auront pas beaucoup de peine à le prouver à des gens qui ſont peu touchez de la crainte du Seigneur.

Pour moy, qui connois à fond la probité de ce ſerviteur de Dieu, la pureté de ſes actions & de ſes vûës, j'ay compaſſion de la perſécution qu'on luy fait ſouffrir. C'eſt ce qui m'oblige à demander à vôtre Majeſté ſa protection pour luy, ou d'ordonner qu'on le délivre d'un employ qui l'expoſe à tant de périls, puiſqu'il eſt fils de l'un des Serviteurs de vôtre Majeſté, & qu'il n'y a pour luy rien à perdre. Certainement il m'a toûjours paru un homme envoyé de Dieu & de ſa ſainte Mere, pour laquelle il a tant de dévotion, qu'il a voulu entrer dans ſon Ordre pour m'aſſiſter : car depuis plus de dix-ſept ans je ſouffrois ſeule une infinité de travaux, que je n'avois pas la force de ſupporter. Je ſupplie vôtre Majeſté de me pardonner la longueur de cette Lettre ; l'excès de mon affection pour elle, m'a donné cette confiance : & j'ay penſé que ſi Dieu ſouffre mes plaintes indiſcretes, vôtre Majeſté les voudra bien ſouffrir auſſi. Les Religieux & les Religieuſes de nôtre Ordre, qui la regardent comme nôtre ſeul azile ſur la terre, font pour ſa conſervation d'ardentes prieres, que je prie

Nôtre Seigneur de vouloir entendre. D'Avila ce treiziéme Septembre 1577. L'indigne ſervante & ſujette de vôtre Majeſté, Téreſe de Jeſus.

LETTRE XXXIV.

A Laurent Cepede, Frére de Sainte Téreſe.

ARGUMENT.

LA Sainte étoit à Vailladolid, quand elle écrivit cette Lettre : on voit par l'ennuy que luy cauſa ce parent, dont elle parle au commencement, qu'elle étoit fort ennemie des complimens. Ce qu'elle dit ſur l'achat du Calice, eſt plein de religion & de bon ſens. Elle montre admirablement à ſon frere, combien il y a d'illuſion à vouloir changer de Croix.

LA grace de JESUS-CHRIST, ſoit avec vous.

Je vous avouë que ce parent qui eſt venu icy m'a beaucoup ennuyé : voilà comme il faut paſſer la vie, & puiſque malgré le deſſein que nous avons de nous détacher entierement du monde, nous ſommes aſſujettis à tant de complaiſance pour lui, vous ne devez pas vous étonner que depuis mon arrivée en ce Monaſtére, je n'aye pas eu le loiſir de parler à nos Sœurs, (c'eſt-à dire, en particulier) quoy que quelques-unes le ſouhaittent ardemment. Je partiray, s'il plaît à Dieu, jeudy prochain ſans faute, & je laiſſeray un petit billet pour vous, afin que celuy qui a coûtume d'aporter l'argent, vous porte ma Lettre. J'ay

J'ay appris avec joye, qu'on avoit déja préparé trois mille réalles, & un aſſez bon Calice, qui péſe douze ducats & une réalle, & qui monte avec la façon, à ſeize ducats moins trois réalles : il ne le faut pas plus riche, il eſt tout d'argent, & je croy que vous vous en contenterez. On m'en a montré un ici du métail dont vous m'avez parlé, mais quoy qu'il ait été fait depuis peu, on voit déja bien ce que c'eſt malgré la dorure ; car il eſt ſi noir par le deſſous du pied, qu'il dégoûte: je me ſuis déterminée d'abord à ne le pas prendre, & j'ay jugé qu'il n'étoit pas ſupportable que vous cherchaſſiez du bronze pour le ſervice de Dieu, tandis que vous mangez dans de la vaiſſelle d'argent. Je ne croyois pas en trouver un à ſi bon marché, & d'une grandeur ſi convenable ; mais la Prieure de ce Monaſtére qui en a fait le prix avec un de ſes amis, ſe connoît à tout, elle ſe recommande fort à vous, & ne vous écrit point, parce que je le fais. On ne peut aſſez admirer la maniére, dont elle conduit ſa Maiſon, & combien elle eſt habile pour le gouvernement.

Je me porte à peu près comme je faiſois à Avila, & même un peu mieux. Il eſt à propos que les gens, dont vous me parlez, ne vous voyent point, & que vôtre mélancolie ſe diſſipe de la ſorte plûtôt qu'autrement : car ce n'eſt autre choſe. J'ay été tranſportée de joye, quand j'ay ſçû qu'Avila n'étoit point mort : comme c'eſt un homme de bien, Dieu luy a fait la grace de tomber malade

dans un lieu, où l'on a bien eu ſoin de luy durant toute ſa maladie.

Je ne m'étonne pas de vôtre ennuy : mais je ſuis fort ſurpriſe, qu'ayant un ſi grand déſir de ſervir Dieu, une croix ſi legere vous paroiſſe pourtant ſi peſante : peut-être direz-vous, que vous voudriez qu'elle peſât moins, afin de mieux ſervir Dieu. Ah mon mon frere ! nous ne nous connoiſſons pas nous-mêmes, il y a dans tous ces déſirs un peu d'amour propre ; cette envie de changer de croix eſt un effet de l'âge, tout le monde n'a pas tant d'exactitude que vous ; rendez graces à Dieu ſeulement, que vous ne ſoyez ſujet qu'à ces inconſtances.

Je reſteray tout au plus trois ou quatre jours à Médine, & environ huit jours à Albe, de là je me rendray à Salamanque ; vous verrez dans la Lettre que j'ay reçûe de Médine, le rétabliſſement de la Prieure en ſa charge, dont j'ay reſſenti beaucoup de joye ; ſi vous luy voulez écrire, envoyez-moy vôtre Lettre à Salamanque ; je l'ay déja avertie de ſonger à vous payer, parce que vous aviez beſoin d'argent : ne vous en inquietez pas, j'en auray ſoin.

Le Pere Jean de Jeſus eſt maintenant à Rome, où nos affaires vont à merveilles, & réuſſiront bien-tôt. Nôtre Agent le Chanoine Montoye eſt de retour, & a apporté le Chapeau de Cardinal à l'Archevêque de Toléde ; ſon crédit nous ſera neceſſaire. Allez viſiter, je vous prie, de ma part

le Seigneur François de Salcéde, & l'informez de l'état de ma ſanté ; je ſuis tres-aiſe qu'il ſe porte mieux, & qu'il puiſſe dire la Meſſe ; je prie Dieu qu'il ſe rétabliſſe entierement : nos Sœurs de ce Convent prient continuellement pour luy. Le Seigneur ſoit avec vous ; vous pouvez n'avoir rien de caché pour ma Sœur Marie de ſaint Jerôme, ſi vous voulez. Je ſouhaitterois quelques fois tenir ici Téreſe, ſur tout quand nous nous promenons dans le Jardin. Dieu veüille la ſanctifier, & vous auſſi : je ſaluë Pierre d'Ahumade. Hier, le jour de ſainte Anne, je me ſouvins de vous, je ſçay que vous êtes fort dévot à cette Sainte, & que vous luy devez faire bâtir une Egliſe, ſi vous ne l'avez déja fait. Vôtre indigne ſervante Téreſe de Jeſus.

LETTRE XXV.

Au Pere Gratien.

ARGUMENT.

Cette Lettre fut écrite après que la perſecution de la Réforme eut été un peu appaiſée. La Sainte félicite ce Pere d'avoir obtenu une victoire ſi glorieuſe à ſon innocence, & d'avoir ſoûtenu ſi courageuſement tant de travaux. On remarque ſa répugnance à être Prieure, ſur tout à cauſe de ſes infirmitez & de ſon âge, & nullement pour éviter la peine, puiſqu'elle en prenoit de tant de façons. Elle ne peut s'empêcher de témoigner qu'elle étoit touchée des médiſances qu'on faiſoit d'elle, à cauſe de ſes fondations, & que ſa conduite fût ſi déſavantageuſement interpretée.

MOn Pere, la grace du ſaint Eſprit ſoit avec vôtre Révérence.

Je ſouhaite que dans ces Fêtes de la Pentecôte, il vous ait tellement favoriſé de ſes dons & de ſes graces, que vous puiſſiez vous en ſervir pour lui marquer la reconnoiſſance que vous devez à Dieu, pour avoir ſecouru ſi bien ſon peuple à vos dépens ; qu'il en ſoit à jamais loüé. Il y auroit en effet de quoy bien penſer, & de quoy beaucoup écrire ſur cet évenement, quoyque j'ignore les circonſtances & la maniere dont il s'eſt terminé : je croy néanmoins que tout s'eſt paſſé fort bien. Suppoſé que Dieu veüille que nous ayons une Province à part, il eſt bien cer-

tain qu'il ne s'en eſt jamais fait en Eſpagne avec une autorité ſi marquée, & avec des précautions ſi exactes. Cela montre aſſez que les Carmes Déchauſſez ſont deſtinez de Dieu à de plus grandes choſes que nous ne croyons. Je prie Dieu de conſerver à Paul une longue vie, afin qu'il voye les ſuites de tout cela, & qu'il travaille de ſon côté pour moy; je le verray du Ciel, ſi je ſuis digne d'y arriver.

J'ay reçû la Lettre de change de Vailladolid, & je ſuis fort aiſe que cet argent ſoit envoyé déja; Dieu daigne terminer bien-tôt cette affaire. Le Supérieur que nous avons à préſent eſt un homme d'une grande vertu; mais il n'eſt nullement propre pour nous, n'y pour mettre toutes choſes en ordre, il eſt pour ainſi dire emprunté, juſqu'à ce que nous en ayons un autre.

Vous verrez par la Lettre que je vous envoye, à quoy l'on deſtine la pauvre petite vieille. Selon toutes les apparences, ce voyage part plûtôt de l'envie qu'ont nos Carmes anciens, de m'éloigner d'eux, que du beſoin qu'on ait de moy à Malagon. Cela ſe ſoupçonne & me fâche un peu: car pour le voyage de Malagon, il ne me fait aucune peine, quoy que je n'ayme guéres à devenir Prieure, parce que je ne ſuis pas propre à cela, & je crains toûjours de manquer au ſervice de Dieu. Demandez lui pour moy la fidélité & la conſtance, & que tout le reſte aille comme il pourra: plus j'auray de peine, plus j'auray de récom-

penſes. Quoy qu'il arrive, déchirez cette Lettre. Je ſuis ravie d'apprendre que vous vous portiez ſi bien : mais je voudrois que dans ces chaleurs vous fuſſiez autre part que dans cette ville. O mon Pere ! dans quelle ſolitude eſt mon ame tous les jours depuis que je ſuis ſi loin de vous, quoyqu'il me ſemble que je ſois toûjours aſſez proche du Pere Joſeph ? C'eſt ainſi que je paſſe la vie aſſez doucement, ſans néanmoins recevoir aucuns plaiſirs ſur la terre. Sans doute que vous n'y tenez plus après ces grandes occaſions que Dieu vous a données de la mépriſer pour ne plus aſpirer qu'au Ciel. En verité, plus je penſe à cette perſécution, & à la maniere dont Dieu vous en a délivré, plus je ſuis ſurpriſe. S'il vouloit que ces gens de l'Andalouſie rentraſſent dans leur devoir, je regarderois comme un grand bien, que vous ne vous inquietaſſiez pas beaucoup de les preſſer, ny de les traiter rudement : car alors cela vous ſeroit indifférent ; vous n'avez jamais trouvé de meilleur remede à vos perſécutions que la douceur, & je ne ſouhaite rien davantage.

J'ay pris plaiſir à lire la Lettre du Pere Nicolas à ce ſujet ; & c'eſt pour cela que je vous l'envoye : toutes nos Sœurs ſe recommandent à vous, la ſeule penſée de mon départ les afflige ; j'en informeray vôtre Réverence ; ayez, je vous prie, la charité de recommander l'affaire à Nôtre-Seigneur : vous n'oublierez pas ceux qui critiquent mes voyages ; & à l'idée de ces murmures,

répréſentez-vous un peu toutes les afflictions de ma vie : mais cela n'importe pas beaucoup.

J'ay écrit au Pere Vicaire, que je ne pouvois pas être Prieure : car je ne ſçaurois ſuivre la Communauté, & c'eſt un grand inconvenient. Du reſte, je n'y ay nulle oppoſition, & ſi l'on me le commandoit, j'irois juſqu'au bout du monde ; je croy même que plus il y auroit de peine, & plus j'aurois de joye à faire quelque peu de choſe pour l'amour de ce grand Dieu, à qui je dois tant ; & je ſuis même perſuadée, que ce qu'on fait par obéïſſance plaît davantage. Quand j'obéïſſois à Paul, il me ſuffiſoit de ſçavoir que je luy faiſois plaiſir, pour ſuivre avec joye tous ſes ordres. Je ne ſuis pas ſeule de ce ſentiment, & je vous en pourrois nommer bien d'autres : mais j'appréhende de me trop expliquer ici, particulierement ſur les diſpoſitions de l'ame. Je vous envoye, pour vous divertir, des Vers de la façon de nos Religieuſes de l'Incarnation ; quoy que le mauvais état de leur Monaſtére les doive obliger plûtôt à pleurer qu'à rire, les pauvres Filles s'entretiennent ainſi pour ſe déſennuyer. Mon ſéjour à Malagon les afflige, comme ſi mon abſence étoit quelque choſe de fort fâcheux ; car elles eſpérent auſſi bien que moy, que leur Maiſon ſe rétablira.

Les Religieux de Vailladolid ont donné de bon cœur les deux cens écus, & ſi la Prieure n'eût pas eu d'argent, elle les auroit cherchés ; elle m'en-

voya une lettre de change pour toucher à la fois les quatres cens écus ; ce n'eſt pas un petit ouvrage : car c'eſt une bonne œconome, pour la conduite de ſa Maiſon ; mais la Lettre que je luy écrivis à cet égard fit ſon effet. Madame Jeanne m'écrit qu'elle n'oſoit donner l'argent ſans vous en avertir, cela m'a réjoüie & ſurpriſe tout enſemble : car elle n'avoit pas raiſon, puiſque j'ay toûjours trouvé la Sœur Marie de ſaint Joſeph tresbien diſpoſée. Je prie Dieu, mon Pere, de vous conſerver : Ainſi ſoit-il. Recommandez-moi, je vous conjure, au Pere Recteur, & au Pere qui m'écrivit l'autre jour. C'étoit hier la derniere Fête de la Pentecôte : mais la mienne n'eſt pas encore arrivée. Vôtre indigne ſervante Téreſe de Jeſus.

LETTRE III.

à l'Archevêque d'Ebora.

ARGUMENT.

Cette Lettre eſt tres-importante. D'abord la Sainte exhorte le nouveau Prélat à s'animer de confiance en Dieu, pour entrer avec courage dans les fonctions de ſon miniſtére; Enſuite, elle fait l'éloge des Peres de la Compagnie de Jeſus, d'une maniere qui témoigne aſſez qu'elle en avoit reçû de grands ſecours, & combien elle les croyoit utiles à l'Egliſe. Ce qu'elle dit ſur la perſécution des Religieuſes de l'Incarnation, eſt tres-ſage & tres-touchant: on voit dans cette Lettre le grand courage de la Sainte, qui n'eſt point ébranlée des perſécutions, & qui ſonge tranquillement aux moyens de les faire finir.

LA grace du Saint Eſprit ſoit avec vôtre Seigneurie illuſtriſſime: Ainſi ſoit-il.

J'ay reçû il y a plus de deux mois une de vos Lettres, où J'aurois bien voulu plûtôt répondre: mais j'en ay été empêchée par tous ces mouvemens qui nous ont agitées depuis le mois d'Août, & j'attendois que le calme fut rétabli parmi nos Religieux, & nos Religieuſes pour vous en mander des nouvelles, comme vous me l'aviez ordonné: mais il y a beaucoup à dire, que nous ſoyons maintenant tranquilles, les affaires ſont en pire état que jamais, comme vous le verrez par la ſuite: tout ce que je ſouhaiterois à préſent, ce ſeroit

de pouvoir vous entretenir : car je ne puis d'icy vous exprimer aſſez la joye que m'a cauſé la Lettre que le Pere Recteur m'a fait tenir de vous cette ſemaine ; bien que vous m'euſſiez donné de vos nouvelles, il y a plus de trois ſemaines, avec beaucoup moins d'obſcurité. J'en ay même été informée depuis par un autre endroit. Comment pouvez vous vous imaginer, que pareilles choſes puiſſent être ignorées. Je prie Dieu que tout ſe faſſe pour ſa gloire, & vous ſerve pour vous rendre encore plus ſaint ; j'ay confiance qu'il le fera.

Ne doutez pas, Monſeigneur, que Dieu n'éxauce de tels vœux, qui luy ſont offerts avec tant de ferveur par des ames toutes dévoüées à ſon ſervice. Pour moy qui ſuis la plus imparfaite de toutes, je ne ceſſe point de lui préſenter pour vous mes prieres ; il n'y a pas une Sœur qui n'en faſſe autant en toutes nos Maiſons, où j'en trouve tous les jours dont les vertus m'accablent de honte : on diroit que Nôtre Seigneur ſe plaît à les choiſir en divers endroits, & à les faire venir de certains païs où je ne ſçay qui leur a donné connoiſſance de nos Monaſtéres, & de nôtre maniere de vivre.

Ainſi Monſeigneur, ne vous découragez point, & ne doutez nullement de la volonté de Dieu, je ſuis perſuadée qu'il veut vous voir mettre à éxécution, les bons déſirs qu'il vous a inſpiré pour ſon ſervice. Vous avez demeuré trop long-temps ſans employ, & le Seigneur a beſoin d'un homme plein

de vertu pour le bien de ſon Egliſe. Quant à nous, nôtre pouvoir eſt fort peu de choſe, & nous ſommes trop pauvres & trop avilies, à moins que Dieu ne nous ſuſcite quelque Protecteur. Nous ne luy demandons pourtant que de le bien ſervir. La malice eſt venuë à un tel excès, & l'ambition & la vanité ſont tellement en crédit, même au milieu de ceux qui les devroient combattre, que Dieu tout-puiſſant qu'il eſt, ſemble ſe vouloir ſervir de ſes créatures, pour proteger la vertu, qui ſans leur ſecours, n'auroit pas la force de vaincre : car comme elle eſt abandonnée par ceux qui devroient en être les plus zelez deffenſeurs, il employe d'autres perſonnes qu'il ſçait être propres à la ſoûtenir.

Tâchez, je vous conjure, à ne vous point épargner, je ſuis ſûre que vous le ferez, & j'eſpere que Dieu vous donnera les forces, la ſanté, & la grace pour réüſſir en toutes choſes. D'un autre côté nous prierons le Seigneur continuellement pour vous, afin qu'il veüille bien vous donner des miniſtres ſenſibles au bien des ames, & ſur qui vous puiſſiez vous repoſer. Je ſuis ravie que la Compagnie de Jeſus vous ſoit tellement dévoüée, que vous en puiſſiez diſpoſer ; car elle eſt propre à tout, & fait beaucoup de bien par tout.

J'ay eu beaucoup de joye, que l'affaire de Madame la Marquiſe d'Elche ait réüſſi; juſqu'à ce que j'en aye ſçû le ſuccez, j'ay toûjours été dans l'inquiétude. Dieu en ſoit loüé, lorſqu'il nous envoye

tant de ſortes de peines à la fois, il a coûtume de nous en délivrer toûjours heureuſement, il connoît nôtre extrême foibleſſe, il ne fait rien que pour nôtre avantage, & proportionne les maux à nos forces. J'oſe eſpérer qu'il en ſera de même de tout ces troubles qui agitent nôtre Ordre depuis ſi long-temps. Si je n'étois mieux perſuadée de la fidélité de nos Religieux & de nos Religieuſes, j'aurois apprehendé quelquefois, que leurs ennemis ne réüſſiſſent dans leurs deſſeins, & ne ruïnaſſent cette Réforme naiſſante, qui s'eſt faite par la protection de la ſainte Vierge. Le démon employe pour cela de tels artifices, qu'on diroit que Dieu dans cette affaire lui ait donné tout pouvoir.

On a mis en uſage, pour nous diffamer, toutes les meſures les mieux concertées: on en vouloit particulierement au Pere Gratien & à moy, qui ſuis comme le blanc, où ſe lançent tous les traits: on a donné de ſi rudes atteintes à ce pauvre homme, par les fauſſes dépoſitions qu'on a faites contre ſon innocence, & l'on a préſenté au Roy, contre luy & contre les Convens de nôtre Réforme, des Mémoires ſi calomnieux & ſi diffamans, que vous ſeriez ſurpris à les voir, qu'on ait pû inventer tant de malice; mais toutes ces intrigues ont été vaines, à ce que je croy: car nos Religieuſes ſont demeurées auſſi tranquilles, que ſi elles n'euſſent point eû de part à ces calomnies, & la vertu du Pere Gratien, loin d'en être ébranlée, a jetté tant d'éclat dans cette

occaſion que j'en ſuis encore toute ſurpriſe ; certainement il faut qu'il y ait dans cette ame une grande abondance de graces, pour lui faire faire des prieres ſi ferventes en faveur de ſes calomniateurs, & ſouffrir leurs impoſtures avec autant de fermeté qu'un ſaint Jerôme. Cependant je dois avoüer qu'il eſt tres-ſenſible aux calomnies qu'on a faites contre nos Religieuſes. Pendant deux ans qu'il les a viſitées, il a ſi bien connu leur pieté, qu'il les regarde comme des anges, & ne les appelle jamais autrement : car il ne leur donne point d'autre nom quand il en parle.

Enfin, Dieu a voulu que ceux qui avoient fait contre nous ces malignes dépoſitions, s'en ſoient entierement dédits ; & à l'égard du Pere Gratien, l'information que le Conſeil avoit ordonné, a parfaitement éclairci la verité ; ils ont auſſi retracté pluſieurs autres menſonges, qui ont mis dans tout leur jour leurs paſſions, dont la Cour étoit ſi prévenuë, & c'étoit par là ſans doute, que le démon vouloit détruire tout le progrès de nôtre Réforme.

Mais ſans parler maintenant de tout ce qu'ont ſouffert ces pauvres Religieuſes de l'Incarnation, qui n'avoient d'autres crimes que de m'avoir malheureuſement choiſie pour être leur Prieure ; je puis vous dire que toute la ville a été fort effrayée de ce qu'on leur a fait ſouffrir, & de ce qu'elles ſouffrent encore ſans eſpérance d'en être délivrées. Le Pere Toſtat les a traitées avec tant

de rigueur qu'il les a laiſſées plus de cinquante jours ſans leur vouloir permettre d'entendre la Meſſe, ny même de voir perſonne ; & la même ſéverité dure encore. Le commun du peuple les diſoit hautement excommuniées : mais tous les Theologiens d'Avila ſoûtenoient le contraire, & aſſurément avec raiſon : car l'excommunication qui fut jettée, & qui pour lors ne regardoit pas ma perſonne, n'ayant été publiée que pour les empêcher d'élire une Etrangere, elles ont crû que m'éliſant, elles ne la pouvoient encourir, ne croyant pas devoir regarder comme étrangere, une Religieuſe profeſſe de leur Maiſon, & qui y avoit demeurée tant d'années. Qui pourroit en effet m'empêcher d'y retourner encore, ſi je voulois ? ma dot n'y eſt-elle pas ? le Convent n'eſt-il pas de nôtre même Province ? Mais quoy qu'il en ſoit, une autre Prieure fut élûë par le plus petit nombre des voix ; je ne ſçay à quoy ſe terminera cette affaire, qui eſt maintenant devant le Conſeil.

J'ay été ſenſiblement affligée de voir à mon occaſion s'élever tant de troubles, tant de ſcandales dans la ville, tant d'inquiétude, en un ſi grand nombre de perſonnes : car il n'y en avoit pas moins que cinquante-quatre d'excommuniées. Tout ce qui m'a conſolé parmy ces agitations, c'eſt d'avoir fait tous mes efforts pour les empêcher de m'élire, & ce n'eſt pas ſans fondement : car il ne pourroit m'arriver une plus grande peine, que

de demeurer dans cette Maiſon, où je n'ay pas euë ſeulement une heure de ſanté pendant tout le ſéjour que j'y ait fait.

J'ay grand pitié, je vous l'avouë, de ces ames, leurs vertus héroïques, ont aſſez paru dans la maniere dont elles ont ſouffert cette perſécution; mais je ſuis encore bien plus affligée que le Pere Toſtat ait commandé, il y a plus d'un mois, de mettre en priſon les deux Peres Reformez qui les confeſſoient; ce ſont d'excellens Religieux, leurs bons exemples ont édifié toute la ville, durant les cinq années qu'ils ont demeuré auprès d'elles, ils ont maintenu la Maiſon dans la régularité où je l'avois laiſſée; & l'un d'eux du moins, nommé frere Jean de la Croix, eſt reconnu par tout le monde pour un Saint: on en parle par tout de la ſorte, & ce n'eſt pas ſans fondement qu'il a cette réputation; pour moy, je le regarde comme un grand homme, & d'une pieté conſommée. C'étoit le Viſiteur Apoſtolique Dominicain & le Nonce précédent qui l'avoient envoyé ſon Compagnon & luy pour ce Monaſtére, outre qu'ils étoient ſous la dépendance du Pere Gratien Viſiteur. J'ignore ce que deviendra cette affaire, je ſuis ſeulement fort inquiete qu'on les ait enlevés, ſans qu'on puiſſe ſçavoir où ils ſont; on juge néanmoins qu'on les tient fort reſſerrez, & j'en crains des ſuites fâcheuſes: Dieu daigne par ſa grace y remedier. Pardonnez-moy, je vous prie, cette longue Lettre: mais ſuppoſé que le Pere Toſtat

allât en vos quartiers, je ſuis bien-aiſe que vous ſçachiez la verité de tout ce qui ſe paſſe. Le Nonce à ſon arrivée ſe déclara ſi favorablement pour ce Pere, qu'il deffendit au Pere Gratien de faire ſa viſite, & quoy que cet ordre ne l'empêche pas d'être toûjours Commiſſaire Apoſtolique, parce que le Nonce ne fit paroître aucun pouvoir de luy ôter cette commiſſion, & qu'il n'en avoit pas l'intention, comme il l'a dit luy-même ; ce bon Pere n'a pas laiſſé d'aller à Alcala, & enſuite à Paſtrane, où comme j'ay déja dit, il a demeuré dans une grotte, & y a ſouffert mille perſecutions, ſans avoir depuis exercé ſa commiſſion, comme s'il eût été entierement ſuſpendu de ſa charge.

Auſſi ſouhaitoit-il ardemment de ne point continuer ſes viſites, & toutes les traverſes qui nous en ſont arrivées nous le font ſouhaitter autant qu'à lui : car à moins que Dieu ne permette qu'on faſſe une Province particuliere pour nous, il ne nous eſt pas avantageux qu'il ſoit Viſiteur. Dès que ce ſaint homme fut arrivé à Alcala, il m'écrivit qu'en cas que le Pere Toſtat entreprit la viſite, il étoit réſolu de lui obéïr, & qu'il nous conſeilloit d'en faire de même : mais comme il n'eſt point revenu en ces quartiers, & qu'il n'a point paſſé par ici, je croy que Dieu ne veut pas qu'il faſſe cette viſite, quoyque tous les Religieux m'aſſurent qu'il ſollicite fortement pour cela. Voilà Monſeigneur, ce qui nous afflige, & la cauſe de toutes les plaintes, dont je viens de vous faire le détail.

Je

Je me ſuis en verité bien ſoulagée à vous en entretenir, il eſt impoſſible que cette lecture ne vous ait un peu ennuyée : mais vous n'ignorez pas que vous êtes obligé de proteger cet Ordre, & qu'ayant deſſein que nous allions faire une nouvelle fondation, il eſt neceſſaire que vous ſoyez informé de tous ces inconveniens, & d'autres auſſi que je vais vous dire, & qui cauſent de nouveaux embaras qu'il faut vous aprendre.

Je ne puis m'empêcher d'employer tous mes efforts pour ſoûtenir de ſi bons commencemens, & c'eſt le ſentiment des gens habiles qui me confeſſent : mais nos Peres n'ont pas laiſſé de s'en irriter contre moy, d'en informer nôtre Pere Général, & conjointement avec luy d'avoir ordonné dans un Chapitre univerſel, qu'aucune Religieuſe de la Réforme ne pourroit deſormais ſortir de ſon Convent, & moy qu'ils obligent particulierement, ſouspeine d'excommunication, d'en choiſir un tel que je voudray. Il eſt bien clair que cette Ordonnance n'a été faite que pour arrêter les nouvelles fondations de Religieuſes. Mais avec quelle pitié doit-on voir tant de Filles demander d'être reçûës dans le Monaſtére, & ne le pouvoir, à cauſe du petit nombre qu'on reçoit dans chacun, & de cette deffenſe d'en établir d'autres ?

Je ſçay bien que le Nonce précédent avoit ordonné que je continuerois mes fondations, & j'en ay de belles & grandes patentes du Viſiteur Apoſtolique ; cependant depuis tous ces mur-

mures, j'ay pris la réſolution de n'en faire pas une juſqu'à ce que le Général ou le Pape en ayent autrement ordonné ; comme je ne ſuis pas cauſe de la ſuſpenſion de cette œuvre, je regarde les obſtacles qu'on y met comme une grace du Seigneur, qui me ſoulage d'une peine dont je commençois à me laſſer. Si néanmoins il y alloit de vôtre interêt ou de vôtre ſervice, bien loin que je me fiſſe violence de continuer, c'eſt pour moy un ſi grand malheur de ne plus eſperer de vous voir, que cette ſeule raiſon ſeroit capable de me conſoler, ſi l'on me commandoit d'agir : mais ce n'eſt pas cette ſeule difficulté, qui s'opoſe à vos deſirs & aux miens, il en reſte encore une autre : car quand même le Chapitre general ne s'y oppoſeroit pas, je ne pourrois me mettre en chemin, puiſque la permiſſion que nôtre Pere Géneral m'avoit donnée n'étoit que pour le Royaume de Caſtille. Il faudroit donc en ſolliciter une nouvelle, qu'il ne nous accorderoit pas aſſurément aujourd'huy : mais on l'obtiendroit aiſément du Pape, ſur tout ſi on luy montroit le certificat que fit faire le Pere Gratien, touchant la maniere dont on ſe conduit dans les Monaſtéres, de la vie qu'on y méne, & du bien que font par tout les exemples de nos Religieuſes. Je n'ay pas lû ce certificat encore, dans la crainte que l'on ne ſe ſoit trop étendu à y dire du bien de moy ; il eſt ſi avantageux à nos Sœurs, qu'il ſuffiroit ſeul pour les faire canoniſer toutes. Cependant, ſi cette

fondation doit ſe faire, je ſouhaitterois fort qu'on en obtint la permiſſion de nôtre Pere Général, par une Requeſte, où on le prieroit ſeulement d'agréer que l'on fit des établiſſemens en Eſpagne, ſans lui parler de moy : car ma préſence n'y eſt nullement neceſſaire, & aſſurément il ſe trouvera d'autres Religieuſes tres-capables de les fonder, ſans qu'il ſoit beſoin que je ſorte de mon Convent; il ſeroit bon, pour y réüſſir, de remontrer au Pere Général, qu'en empêchant ces fondations, on prive les ames de tous les avantages qu'elles recevroient dans ces nouveaux établiſſemens. Si vous connoiſſiez le neveu du Pape, qui eſt, dit-on, le Protecteur de nôtre Ordre, il détermineroit ſans peine nôtre Pere Général, & pourroit en tirer le conſentement que nous déſirons : en cas que vous vouliez prendre la peine d'y travavailler, vous ferez beaucoup de bien à nôtre Ordre, & rendrez un grand ſervice à Dieu.

Il faut que je vous avertiſſe encore d'un nouvel inconvenient, car je veux que vous ſçachiez tout ce qui ſe paſſe. Le Pere Toſtat eſt déja reçû Vicaire Général en Portugal; & comme il y a lieu de croire qu'il feroit tous ſes efforts, pour s'oppoſer à nos pieux deſſeins, vous jugez bien qu'il ſeroit fâcheux, ſur tout à moy, de tomber entre ſes mains. Il n'y a pas d'apparence maintenant qu'il faſſe des viſites dans la Caſtille; car lorſqu'il viſita le Monaſtére de l'Incarnation, comme il

s'acquitta de ſon employ, ſans montrer ſa commiſſion (ce que tout le monde trouva fort étrange) on luy a fait remettre ſes Patentes au Conſeil par une Proviſion Royale, ſemblable à celle qu'on luy avoit ſignifiée l'Eſté dernier: il ne les en a pû retirer depuis, & je ne croy pas que jamais on les luy rende. Les Viſiteurs Apoſtoliques nous ont donné pour nos Convens des Lettres d'exemption, qui portent que nous ne pouvons être viſitez que par celuy que nôtre Pere General nomera, pourvû néanmoins que ce ſoit un des Peres de nôtre Réforme: comme ces ordres ne pourroient pas s'obſerver dans ce païs-là, tout y ſeroit dans la confuſion, & la parfaite regularité de la vie Monaſtique y ſeroit bien-tôt annéantie. Je vous prie, Monſeigneur, d'examiner comment vous pourrez éviter tous ces embarras: car d'ailleurs vous pouvez vous aſſurer que vous ne manquerez pas de bonnes Religieuſes, pour répondre à vos pieuſes entrepriſes.

Le Pere Jullien d'Avila ſaluë trés-humblement vôtre Seigneurie. Je le croy déja en chemin; il avoit appris les nouvelles agréables qui vous regardent, avant que je les luy euſſe mandées, & il en reſſent une extrême joye. Il eſt fort perſuadé que dans cette charge vous rendrez à Dieu & à ſon Egliſe, des ſervices fort importans. Marie de ſaint Jerôme, qui étoit Sous-Prieure de ce Monaſtére, vous fait auſſi ſes trés-humbles com-

plimens : elle dit que ſi c'eſt la volonté de Dieu, elle ira de bon cœur à vôtre fondation, pour vous offrir ſes ſervices. Je prie le Seigneur, de conduire tout pour ſa plus grande gloire, & de vous conſerver toûjours croiſſant dans ſon ſaint amour.

Il n'eſt pas ſurprenant que vôtre nouvelle dignité vous ôte maintenant ce recuëillement où vous voudriez être. Le Seigneur vous en récompenſera d'oublement, comme il fait d'ordinaire, quand on quitte la retraite pour ſon ſervice. Cependant, je ſouhaite fort que vous ne vous livriez pas tant aux affaires extérieures, qu'il ne vous reſte quelque temps pour vous recuëillir : car c'eſt en cela que conſiſte tout nôtre bien.

De cette Maiſon de Saint Joſeph d'Avila, le ſeiziéme Janvier 1578.

Je vous conjure de ne me point donner au deſſus de vos Lettres, tant de qualitez que je n'ay pas, car les loüanges me mettent à la torture.

LETTRE VI.

Au tres-illuſtre Seigneur Don Sanche d'Avilla, qui fut depuis Evéque de Jean.

ARGUMENT.

Sainte Téreſe, comme on le voit par cette Lettre, donnoit des inſtructions aux plus grands hommes qui s'addreſſoient ſouvent à elle ſur leurs diſpoſitions dans la priere, & la conſultoient comme une perſonne tres-éclairée ſur ces matieres.

LA grace du Saint Eſprit ſoit toûjours avec vous.

Je regarde comme une faveur particuliere du Seigneur que vous ne faſſiez plus de plaintes ſur la mort de Madame la Marquiſe vôtre Mere, & j'en loüe Dieu, quoyque cela vous paroiſſe un défaut de tendreſſe. Il eſt vray, que nous avons tous beaucoup perdu : mais enfin elle poſſede Dieu maintenant, & nous ſerions trop heureux de pouvoir auſſi bien finir.

Vous avez fort bien fait d'écrire une vie ſi ſainte, dont je puis rendre un grand témoignage, & je vous ſuis obligée de l'envie que vous avez de me l'envoyer : j'auray beaucoup à admirer, & beaucoup à loüer le Seigneur en elle.

Quant à cette ferme réſolution de n'offenſer jamais Dieu, que vous vous plaignez de ne pas

reſſentir dans vôtre cœur, ne vous en affligez pas; pourvû que lorſque vous aurez occaſion de le ſervir & d'éviter le peché, vous ne l'offenſiez point, ſoyez ſûr par cette preuve, que vous êtes véritablement dans le déſir de ne le point offenſer. La ferveur avec laquelle vous ſouhaitez de communier tous les jours, & la douleur que vous cauſe cette privation, témoignent encore que vous êtes uni plus intimément avec Dieu.

N'oubliez jamais les dons excellens que vous en avez reçu, afin que de jour en jour vous croiſſiez en amour pour luy. N'amuſez plus vôtre eſprit à examiner vos miſéres trop en détail, celles que chacun voit d'une premiere vûë, & moy encore plus qu'un autre, ne ſont-elles pas aſſez grandes?

A l'égard des diſtractions que nous éprouvons durant les divins Offices, j'y ſuis fort ſujette auſſi, & je l'attribuë à un affoibliſſement de tête; penſez en autant de vous: car puiſque nous nous acquittons de ce devoir, le Seigneur voit bien que nous voudrions le remplir avec une attention parfaite; je ſuis en bien meilleure ſanté que je n'étois l'année derniere, & à comparer mes maux d'apréſent avec ceux que je ſouffrois alors, je pourrois dire que je me porte parfaitement bien; cependant je ne paſſe guéres d'heures ſans ſouffrir: mais je vois qu'on ne peut rien faire de mieux, puiſqu'il faut vivre; ainſi je ſouffre avec patience.

Je fais mes tres-humbles complimens à Monſieur le Marquis vôtre frere, & à Madame la Marquiſe vôtre Sœur : je vous conjure de les aſſûrer, que mes longs voyages ne m'ont point empêché de prier autant Dieu pour leur proſpérité, que pour la vôtre : je ne prétends pas faire beaucoup en cela, puiſqu'en qualité de mon Confeſſeur, vous êtes mon pere & mon maître. Je vous ſupplie auſſi de ſaluër de ma part Don Fadrique, & Madame Marie ; ma tête eſt trop foible pour leur écrire. Pardonnez-moy pour l'amour de Dieu, la peine que je vous donne ; pour récompenſe, je le prie de vous conſerver & de vous rendre auſſi grand ſaint que je le ſouhaite, & que je luy demande pour vous. Ainſi ſoit-il. D'Avila le dixiéme d'Octobre 1580. Vôtre indigne ſervante & fille, Téreſe de Jeſus.

LETTRE IX.

A l'illuſtriſſime & Excellentiſſime Dame, Madame Marie Henriquez, Ducheſſe d'Albe.

ARGUMENT.

La Ducheſſe d'Albe à qui ſainte Téreſe écrit cette Lettre de conſolation, avoit à ſouffrir de l'empriſonnement de ſon mary, que le Roy Philippe fit arrêter, pour avoir marié ſon fils ſans la permiſſion de Sa Majeſté. On voit dans la ſuite de cette Lettre, combien la Sainte s'intereſſe toûjours à ce qui regarde les Peres Jeſuites, & combien elle avoit à cœur leur établiſſement à Pampelune.

LA Grace du Saint Eſprit ſoit toûjours avec vôtre Excellence.

Dés que je vous ay ſçû en vôtre maiſon, j'ay eu bien des fois envie de vous écrire : mais j'ay eu ſi peu de ſanté, depuis le Jeudy Saint, qu'il n'y a que huit jours que la fiévre m'a quittée. C'étoit là néanmoins le moindre mal que j'euſſe alors, ſi je le compare aux autres douleurs que j'ay ſouffertes. Les Medecins diſoient qu'il ſe formoit une abſcez dans le foye : mais à force de purgations & de ſaignées, je me vois encore plongée dans cette mer de peines, puiſqu'il plaît à Dieu. Je le prie de me donner ces douleurs plûtôt qu'à d'autres, que j'aurois encore plus de peine à voir ſouffrir que moy-même. On a crû ici que vos affaires avoient tres-bien réüſſi.

Tout ce que je puis dire, c'eſt que le Seigneur veut qu'il y ait toûjours quelques afflictions dans nos plaiſirs, & je ne doute pas que vous n'ayez beaucoup de chagrin de vous voir ſéparée de celuy que vous aimez ſi tendrement: mais, Madame, Dieu vous dédommagera luy-même dés à préſent de ce que vous ſouffrez, & vous joüirez enfin d'une conſolation parfaite; puiſſe-t'il vous la donner telle que je la luy demande. Toutes les Religieuſes de nos Maiſons ſont tres-aſſiduës à prier Dieu pour cette affaire, & pour ſon heureux accompliſſement; je leur ay bien recommandé de n'y pas manquer: pour moy toute miſerable que je ſuis, je ne ceſſe d'en prier le Seigneur, & nous le ferons toûjours juſqu'à ce que nous en recevions les nouvelles que je ſouhaite.

Je penſe aux prieres & aux pelerinages que vous faites maintenant, & au ſouvenir que vous avez des douceurs que vous goûtiez dans la priſon. Helas! que les amitiez de ce monde ſont peu de choſe, & qu'il vaut bien mieux ne point deſirer ſon faux repos, ny rien qui vienne de luy! Rien n'eſt meilleur que de mettre entre les mains de Dieu tout ce qui nous regarde; il ſçait mieux ce qu'il nous faut que nous-mêmes.

J'ay grande curioſité de ſçavoir des nouvelles de vôtre ſanté & de vos affaires, faites-moy la grace de m'en apprendre, il n'importe que ce ſoit de vôtre main; il y a ſi long-tems que je ne vois point de vos Lettres, que je me ſuis contentée des re-

commandations que le Pere Gratien me faiſoit de vôtre part. Je ne puis rien vous dire de l'endroit où j'iray au ſortir de cette ville, ny de beaucoup d'autres choſes : car le Pere Antoine de Jeſus doit aller en vos quartiers, & vous informera de tout.

Comme il importe que l'on ſçache que vôtre Excellence me fait des graces en toute rencontre, j'oſe luy en demander encore une maintenant pour les Jeſuites, qui ont nouvellement fondé une Maiſon à Pampelune de Navarre, où ils ſont entrez ſans aucun obſtacle. Il s'eſt élevé depuis une ſi grande perſécution contre eux, qu'on les veut chaſſer de la ville. Je ſupplie vôtre Excellence d'écrire au Conétable, ſous la protection duquel ils ſe ſont mis, & qui leur a déja rendu de grands ſervices, & donné de bonnes paroles. Ayez la bonté de le remercier de ce qu'il a fait en leur faveur ; recommandez luy de continuer les bons offices qu'il rend à cette Compagnie, & de la bien traitter en toute occaſion.

Je ſçay par mon expérience ce que ſouffrent des Religieux, à ſe voir de la ſorte perſécutez : ainſi j'en ai grande pitié, & je ſuis perſuadée, que quiconque les favoriſe & les protege, mérite beaucoup auprès de Dieu ; & cela luy eſt ſi agréable, que je voudrois que vous en euſſiez vôtre part auſſi. Je prendrois la liberté de le demander au Duc, s'il étoit plus proche de nous. Le peuple ſe plaint qu'il aura de moins ce que l'on donnera aux Jeſuites. Cependant un Gentil-homme leur fonde la maiſon & y

joint un revenu conſidérable ; ainſi elle ne ſera pas pauvre. Mais quand elle le ſeroit, c'eſt avoir bien peu de foy, que de croire qu'un Dieu ſi grand n'ait pas le pouvoir de nourrir ceux qui le ſervent. Je le prie de vous conſerver, & de vous donner durant cette abſence tant d'amour pour lui, que vous la puiſſiez ſouffrir paiſiblement : car il eſt impoſſible qu'elle ne vous ſoit tres-fâcheuſe.

Je ſupplie vôtre Excellence de donner à celuy qui ira prendre vôtre réponſe, la Lettre que je vous demande : mais il ne faut pas qu'elle paroiſſe écrite comme une ſimple Lettre de faveur, & je vous conjure de témoigner que vous ſouhaitez ardemment d'obtenir ce que vous demandez. Que je ſuis importune ! mais n'eſt-il pas juſte que ma témérité vous faſſe un peu ſouffrir, après que j'ay tant ſouffert, & que je ſouffre encore tant pour vous ? Aujourd'huy huitiéme d'Avril ; de cette Maiſon de ſaint Joſeph de Tolède : j'ay voulu dire le huitiéme de May. Vôtre indigne ſervante Téreſe de Jeſus.

LETTRE XXVI.

Au Pere Gratien.

ARGUMENT.

On voit ici les précautions ſages que la Sainte apportoit à l'execution des Regles, & les condeſcendances qu'elle permettoit quand la régularité n'étoit point intereſſée.

CEtte Lettre vous inſtruira de ce qui ſe paſſe entre les Religieuſes d'Albe & leur Fondatrice. Sa conduite commence à les inquiéter, & elle les a obligées à recevoir des Novices qui les réduiſent à manquer du néceſſaire; il ſera aſſez difficile de luy faire entendre raiſon, & ainſi vous devez veiller à tout ſçavoir.

Souvenez-vous de faire exactement obſerver dans tous les Convents ce que porte la Conſtitution touchant l'ouverture des grilles. Il faut que vous déclariez à quelles perſonnes cela ſe rapporte, afin qu'on ne croye pas que vous vouliez gêner les Religieuſes plus qu'elles ne ſont obligées de l'être. Je crains plus que toutes choſes qu'elles ne perdent cette joye pure & parfaite, que Dieu leur fait goûter dans leur vocation : car je ſçai ce que c'eſt qu'une Religieuſe mécontente. On n'a pas ſujet de les tenir ſerrées plus qu'il ne faut, tant qu'elles n'en donneront

pas plus d'occaſion que juſques à preſent.

Il n'eſt nullement néceſſaire de voir jamais les Confeſſeurs que la grille fermée, ny les Religieux des autres Ordres, encore moins nos Réformez : mais pour un oncle, ou quelque autre parent proche, qui auroit pris ſoin d'une Religieuſe, & luy auroit ſervi de pere, on peut interpréter favorablement la Conſtitution ; cela paroît raiſonnable. On pourroit le faire auſſi pour une Princeſſe, ou pour quelque autre perſonne d'une qualité diſtinguée : enfin lorſqu'on verra que l'exception eſt avantageuſe, & ne porte aucun préjudice. Hors ces occaſions, il faut toûjours parler ſans ouvrir la grille ; & s'il ſe rencontroit d'autres cas qui formaſſent quelque incertitude, on doit s'adreſſer au Provincial, & luy en demander la permiſſion ; autrement en cas de doute il ne faut jamais l'ouvrir. Je crains néanmoins que les Provinciaux ne le permettent trop aiſément. Il me ſemble auſſi que ſans ſe faire voir on peut fort bien traiter des choſes ſpirituelles : mais j'abandonne à vôtre Réverence le ſoin de tout régler, comme vous jugerez à propos.

Je ſouhaite fort que les Religieuſes d'Albe reçoivent bien-tôt quelque nouvelle, qui leur apporte de quoy payer les dépenſes de leur bâtiment. Je prie Dieu d'y pourvoir autant que l'exige la néceſſité. Nos Religieuſes d'ici ſont fort à leur aiſe, & ſont dans l'abondance de tout ; je parle ſeulement de l'exterieur : car toutes ces

richeſſes ne contribuent guéres à la joye de l'eſprit : il ſe trouve bien plus content dans la pauvreté. Je prie Dieu de vous le perſuader, & de vous faire un grand Saint. Ainſi ſoit-il. Vôtre indigne ſervante & fille, Téreſe de Jeſus.

LETTRE VII.

A Don Sanche d'Avila.

ARGUMENT.

La Sainte parle dans cette Lettre des peines qu'elle ſouffrit dans l'établiſſement des Carmelites de Burgos, mais elle s'en explique ſi modeſtement qu'on n'y remarque qu'une petite partie de ce qu'elle ſouffrit, & l'on voit par cette conduite combien elle étoit éloignée de vouloir exagerer ſes ſouffrances.

LA grace du Saint-Eſprit ſoit toûjours avec vous.

Si j'euſſe ſçu en quel lieu vous êtiez, j'aurois plûtôt répondu à vôtre lettre, car je deſirois ardemment de vous mander combien elle ma conſolée. Daigne le Seigneur vous en recompenſer, & vous donner tous les biens ſpirituels, que je ne ceſſe de luy demander pour vous.

J'ai été tellement fatiguée par mes infirmitez & par mes occupations, durant la fondation de Burgos, qu'il ne me reſtoit preſque pas un moment de loiſir pour avoir le plaiſir de vous écri-

re. Graces à Dieu, tout eſt terminé maintenant, & dans un tres-bon état. Je ſouhaiterois fort paſſer par l'endroit où vous êtes, & je ſerois bien conſolée de vous dire de vive voix certaines choſes qu'on ne peut bien exprimer par écrit. Souvent le Seigneur ne veut pas que ma volonté s'accompliſſe; mais pourvû que la ſienne ſe faſſe je ſuis aſſez contente : c'eſt où tendent tous mes deſirs. J'ai bien de l'impatience de voir la vie de Madame la Marquiſe vôtre mere; ſans doute Madame l'Abbeſſe vôtre ſœur aura differé de me l'envoyer pour la lire un peu à loiſir, ou peut-être a-t'elle reçu trop tard la lettre. Vous avez bien eu raiſon de vouloir que tout le monde connût une ſi ſainte vie. Dieu veüille qu'entre tant de circonſtances qui méritent d'être publiées, vous n'en ayez oublié aucunes; tout ce que je crains, c'eſt que vous n'en diſiez pas aſſez.

O Dieu! combien ai-je ſouffert pour perſuader aux parens de ma niéce de la laiſſer à Avila, juſqu'à mon retour de Burgos; ils ont vû ſur cela tant de fermeté dans ma réſolution, qu'ils ſe ſont enfin rendus. Je prie Dieu de vous conſerver, pour vous récompenſer du ſoin que vous avez de leur rendre ſervice en toute occaſion; j'eſpere que vous remedierez à tout. Daigne le Seigneur vous conſerver pluſieurs années dans la ſainteté que je luy demande inceſſamment. Ainſi ſoit il. De Palence le douziéme du mois d'Aouſt 1582. Vôtre indigne ſervante, Téreſe de Jeſus.

LETTRES DE SAINTE TE'RESE, TIRE'ES DU SECOND RECUEIL.

LETTRE PREMIERE.

Au tres-prudent Roy d'Eſpagne Philippe II.

ARGUMENT.

La Sainte ſans ſortir du reſpect dû à la Majeſté Royale, expoſe librement à Philippe II. ſes penſées ſur les intereſts de ſa Réforme. Elle luy demande la ſéparation de ſa Réforme d'avec les Mitigez, de faire élire un Provincial particulier pour les Carmes & les Carmelites Déchauſſées, & de faire tomber ſur le Pere Gratien ce choix. Elle s'étend ſur le mérite de ce Religieux avec beaucoup d'ardeur.

LA grace du Saint-Eſprit ſoit toûjours avec vôtre Majeſté.

Lorſque je recommandois inſtamment à JESUS-CHRIST les intereſts du ſaint Ordre de la ſacrée Vierge, & que je refléchiſſois ſur la neceſſité qu'il y a de mettre tout en uſage, pour ne point laiſſer ruiner des ouvrages où Dieu a

commencé de donner ſa benediction, il m'a été inſpiré que rien n'étoit plus propre à remedier aux perſecutions qui nous attaquent, que d'informer vôtre Majeſté de ce qui peut contribüer au parfait affermiſſement de cet œuvre. Depuis quarante ans je ſuis engagée dans cet Ordre, & après y avoir bien tout examiné, je puis aſſurer que ſi l'on ne donne au plûtôt un Provincial particulier à nôtre Réforme, il y a de fâcheux inconveniens à craindre, & cet établiſſement loin de s'accroître, ſouffrira de conſiderables affoibliſſemens. Il dépend de vôtre Majeſté d'y apporter remede; la Sainte Vierge vous a choiſi pour le protecteur de ſon Ordre, & pour l'aſſiſter dans tous ſes beſoins : ainſi j'ai pris la liberté d'écrire à vôtre Majeſté pour la ſupplier au nom de nôtre Seigneur & de ſa ſainte Mere, d'ordonner qu'on faſſe cette ſeparation. Il importe beaucoup au démon de s'y oppoſer : de ſorte qu'il le fera infailliblement & formera bien des obſtacles, mais il n'y en a point de réels, & au contraire, les ſuites en ſeront tres-avantageuſes en toutes façons.

Rien ne ſeroit plus à propos, ſelon nos vûës, que de donner dans ces commancemens la charge de Superieur à un Carme Réformé, qui s'appelle le Pere Gratien. Je le connois depuis quelque temps, mais quoy qu'encore jeune, il donne à juger par les graces ſpeciales qu'il a reçûës du Seigneur, qu'on doit beaucoup loüer ſa miſericorde d'avoir employé ſi excellement le miniſtére

de ce grand homme au ſalut des ames. Je ne doute point qu'il ne ſoit choiſi de Dieu, pour contribüer aux avantages de nôtre Ordre. Plaiſe à ſa bonté de conduire cette affaire, de telle ſorte que vôtre Majeſté ſoit excitée à luy rendre ce ſervice, & à ordonner tout ce qu'il faut pour cela.

Je baiſe mille fois les mains à vôtre Majeſté, pour m'avoir permis la fondation du Monaſtére de Caravaque : mais en même temps, je la ſupplie de me pardonner d'avoir été ſi hardie : car je m'apperçois de ma témérité. Quand je viens néanmoins à penſer que vôtre Majeſté tient icy bas la place de Dieu, qui ne rejette point la priere du pauvre ; je ne ſçaurois croire que mes importunitez vous ennuyent. Puiſſe le Seigneur accorder à vôtre Majeſté autant de repos & d'années que je luy en demande ſans ceſſe, & que la Religion Chrêtienne en a beſoin. Aujourd'huy le dixiéme Juillet. L'indigne ſervante & ſujette de vôtre Majeſté, Téreſe de Jeſus, Carmelite.

LETTRE II.

A l'illuſtriſſime Seigneur Don Alvare de Mendoçe, Evêque de Palence.

ARGUMENT.

Cette Lettre eſt écrite en 1578. Après avoir felicité cet Evêque, ſur le mariage de ſa niéce, Sainte Téreſe le remercie de l'aumône que ſes Religieuſes ont reçû de ſa liberalité; & l'on voit combien elle ménageoit ſes amis, dont elle préfere toûjours les interêts aux ſiens propres, quelques preſſans qu'ils puiſſent être.

JESUS ſoit toûjours avec vôtre Grandeur. J'ay eu tant de joye du mariage de Madame Marie, qu'à peine je pouvois me perſuader une ſi agréable nouvelle. Ainſi la confirmation que j'en ay euë par vôtre Lettre, m'a ſatisfaite extrêmement; Dieu en ſoit béni. La grace que Dieu m'a fait en cette occaſion, eſt d'autant plus grande, que depuis pluſieurs jours j'étois fort inquiete ſur l'embarras que cela vous devoit cauſer, & je ſouhaittois ardemment de vous en voir affranchi. Enfin cela eſt fait, & même à bon marché, pour une alliance auſſi honorable, à ce qu'on m'a dit. Au reſte, on ne peut ajuſter toutes les convenances, autant qu'on voudroit: mais un époux plus jeune auroit peut être plus d'inconveniens.

Plus les maris ſont avancez en âge, & plus d'ordinaire ils aiment leurs femmes ; à plus forte raiſon celle-cy, que tant de belles qualitez rendent aimable. Plaiſe au Seigneur, que ce ſoit pour ſon plus grand bien. Cela me rend ſi contente, que je ne ſçache rien qui puiſſe maintenant me le rendre davantage. La maladie de Madame Marie m'a beaucoup affligée, il faut eſperer du Seigneur, que ſon mal ne ſera pas ſi fâcheux que de coûtume. Nous avons ſoin dans nos quartiers d'offrir pour elle à Dieu, d'inſtantes prieres.

Daigne le Seigneur vous récompenſer de l'aumône, que vôtre Grandeur nous a faite : elle eſt venuë fort à propos, car nous ne ſçavions à qui recourir ; je n'en étois pourtant pas plus inquiete. François de Salcede s'interreſſoit plus que nous à nôtre beſoin ; toute nôtre confiance étoit en Dieu ſeul. Ce bon Gentil-homme me diſoit dernierement, qu'il avoit penſé à vous écrire, & à mettre dans ſa Lettre ces ſeules paroles : *Seigneur nous n'avons point de pain* ; je l'en empêchay : car j'ay tant d'envie que toutes vos dettes ſoient acquittées, que l'indigence ne me donneroit pas tant de peine, que de vous voir engagé dans de nouvelles dépenſes pour l'amour de nous. Cependant, puiſque Dieu vous a mis tant de charité dans le cœur, j'eſpere que par quelqu'autre endroit il augmentera vos richeſſes. Plaiſe à ſa

bonté vous conſerver pluſieurs années, & me conduire dans un lieu où j'aye la joye de vous voir.

Le Pere Gratien perſiſte toûjours à ne me pas laiſſer aller au Convent de l'Incarnation, rien aſſurément alors ne nous ſeroit plus deſavantageux: mais je ne crains que Dieu ſeul. Je me réjoüis que vôtre Grandeur reflechiſſe ſur les convenances de ſon éminente dignité, pour vous affranchir de la coûtume de vous trouver à la foire. Puiſſiez-vous en profiter, par la miſericorde de Dieu que je prie de vous conſerver plus long-temps que moy. Aujourd'huy ſeptiéme Septembre. L'indigne ſervante & ſujette de vôtre Grandeur, Téreſe de Jeſus.

Téreſe ſaluë vôtre Grandeur, & fait ce que vous lui avez preſcrit : ſi elle ſuivoit ſon inclination, elle iroit de bon cœur avec vous.

LETTRE VIII.

A la tres-Illuſtre Dame, Madame Marie de Mendoçe & Sarmiento, auparavant Comteſſe de Ribadavia.

ARGUMENT.

On voit par cette Lettre avec quelle franchiſe ſainte Téreſe parloit à ſes amis, ſans que leur rang la rendit timide, & ſans perdre néanmoins de vûë les bienſéances; elle ſçavoit bien aſſaiſonner la ſincerité de ſes avis.

LE Saint Eſprit ſoit avec vôtre Seigneurie. J'eus l'honneur de vous écrire hier; ainſi je ne veux maintenant que vous informer, que j'ay reçû aujourd'huy des Lettres de la Ducheſſe d'Oſſonne, & du Docteur Ayala, pour me prier inſtamment de recevoir une de ſes deux Demoiſelles. Un Pere de la Compagnie qui s'eſt trouvé là par hazard, m'écrit en faveur de l'une, & il paroît que l'auſterité à un peu effrayé l'autre. Il ſeroit donc à propos, que celuy qui les peut éclaircir de tout, les entretint. Il n'y a rien dans ces Lettres de ce qui ſe paſſe en ces quartiers-là.

J'ay mandé qu'on pouvoit la faire venir au plûtôt : car je vous avois déja fait ſçavoir ce qu'il falloit faire pour luy donner l'habit promtement, & j'ay ajoûté qu'on vous en avertît, ſi-tôt qu'elle ſeroit à Vailladolid. J'ay mandé auſſi au

Pere Viſiteur combien vous êtes portée à les recevoir, & je le prie d'en envoyer dans ſa Lettre la permiſſion. Je ne doute pas qu'il ne le faſſe : mais s'il y manquoit, ne differez point à luy en écrire encore, & de conduire cette affaire avec tant de précaution, qu'il n'ait pas lieu de penſer qu'on ait uſé en cela de ſurpriſe ou de déguiſement. Autant que j'en puis juger, le Pere Viſiteur vous donnera ſatisfaction ſur tout ce que vous exigerez de luy. Daigne le Seigneur vous rendre toûjours contente, vous tenir ſans ceſſe de ſa main, & vous conſerver pour ma propre conſolation.

Monſieur l'Evêque m'a fait dire aujourd'huy, qu'il ſe portoit mieux, & qu'il nous viendroit voir ; ainſi n'en ſoyez point en inquiétude : ne vous verray-je jamais plus libre ? C'eſt au Seigneur à le faire, mais j'avouë que vous devez y travailler vous-même. Plaiſe à la bonté Divine, quand je vous reverray, que je vous trouve plus maîtreſſe de vous-même : vôtre ame y eſt déja bien diſpoſée. Je ſuis perſuadée que ſi j'étois auprès de vous, vous en tireriez autant de profit que m'en a fait la préſence du Pere Viſiteur : car en qualité de Supérieur, il me dit mes veritez ; & moy qui ſuis préſomptueuſe, & accoûtumée à vôtre complaiſance pour moy, je vous dirois auſſi les vôtres. Je me recommande aux prieres de Madame la Ducheſſe ; nos Sœurs n'ont garde de vous oublier dans les leurs. L'indigne ſervante & ſujette de vôtre Seigneurie, Téreſe de Jeſus, Carmelite.

LETTRE

LETTRE IX.

A la même.

ARGUMENT.

Ce qu'il y a de plus remarquable dans cette Lettre, c'eſt la joye que témoigne la Sainte, que le Pere Gratien connût ſes défauts, & le ſoin qu'elle prend pour qu'il n'en échape aucun à ſes lumieres.

JESUS & Marie ſoient avec vôtre Seigneurie. Lorſque vôtre Lettre m'a été renduë, j'avois déja écrit celle d'avant celle-cy. J'ay bien à vous remercier de vôtre attention à me faire plaiſir : mais cela n'eſt pas nouveau. Je me ſuis aſſez mal portée depuis mon ſéjour icy ; mais maintenant ma ſanté eſt rétablie, & la préſence de Monſieur l'Evêque, dont je joüis, aſſaiſonne de joye tout ce que je ſouffre. J'avoüe qu'il me ſeroit agréable & avantageux de profiter en vôtre compagnie de ce ſoulagement, & que j'aurois bien du contentement à traitter avec vous de pluſieurs choſes : mais ce n'eſt pas ſans fondement, que je déſeſpere que cela puiſſe arriver auſſi-tôt que je penſois.

Vous négocierez tout vous-même avec le Pere Viſiteur, & j'ay été ravie d'apprendre que cela devoit ſe faire ainſi. Ce Pere vous eſt entierement dévoüé, & j'aime à ſçavoir qu'il parle de

vous dans les termes les plus remplis d'eſtime & d'attachement ; de ſorte que je ne fais aucun doute qu'il n'ait beaucoup de joie à faire tout ce que vous ſouhaiterez de luy. Je vous prie auſſi de luy marquer de la complaiſance, & de luy témoigner tout l'empreſſement que mérite un homme de cet importance ; c'eſt le plus grand Supérieur que nous ayons maintenant, & je ſuis perſuadée que devant Dieu ſon ame eſt d'un tres-grand prix. Je comprend tout ce que vaut ſa condeſcendance, avec laquelle vous voulez bien attendre ces Filles qui doivent être Religieuſes ; mais comme elles ont été informées des Régles de nôtre Ordre, par le Pere Zuarez de la Compagnie qui les a entretenuës, & qu'il m'a mandé qu'elles nous conviennent, rien n'oblige plus à différer : vous n'avez plus qu'à demander au Provincial la Permiſſion, & à luy mander de les admettre. S'il refuſoit, il n'y auroit qu'à s'addreſſer au Pere Viſiteur qui l'accorderoit auſſi-tôt, & j'aime mieux traiter avec luy, car quoique j'écrive aſſez ſouvent au Pere Provincial, il ne veut pas me faire réponſe.

Le mal de Madame l'Abbeſſe m'a beaucoup touchée ; béni ſoit Dieu, qui ne vous laiſſe point ſans ſouffrir quelque choſe, ſoit d'une maniére ou d'une autre. Nous ſommes icy toutes appliquées à la recommander à Dieu, ſans vous oublier. Il n'eſt pas beſoin pour cela d'en attendre un ordre, l'amour nous réveille aſſez, & nous rend

fidelles à tous nos devoirs. Je prie Dieu que ce mal n'ait pas de ſuite, & que cette Dame reprenne bien-tôt ſa premiere ſanté. Toutes nos Sœurs vous font mil & mil complimens.

On me mande que vous devenez fort ſpirituelle, & je n'en ſuis pas ſurpriſe comme de quelque choſe de nouveau : mais je ſerois parfaitement contente, ſi j'étois plus près de vous, pour nous entretenir enſemble ſur ces matieres, pourvû néanmoins que je fuſſe moins tourmentée de mes maux. Le Pere Viſiteur me donne la vie. Je ne croy pas qu'il ſe trompe ſur ce qui me regarde, comme pluſieurs autres ont fait : car Dieu luy a donné lumiere ſur tout ce qu'il y a de mauvais en moy, en ſorte qu'à tout moment il me fait ſur le champ remarquer des défauts, dont je ne m'apperçois pas : je n'en ay pas peu de joye, & je n'oublie rien pour les lui faire encore mieux remarquer. Il eſt bien doux en verité de pouvoir traiter ſans incertitude & ſans voile avec celuy qui tient pour nous la place de Dieu: tant que je ſeray avecluy, je ne le regarderay jamais autrement.

Apparemment vous aurez ſçû qu'on menoit à Truxillo le Pere Dominique pour y être Prieur, ſuivant l'élection qui en avoit été faite par les Religieux : mais ceux de Salamanque ont envoyé prier le Pere Provincial de ne le leur point ôter : ils ignorent encore ce qu'il décidera; mais ſa ſanté ne peut guére s'accommoder de ce païs-là. Quand vous verrez le Pere Provincial des Dominicains,

n'oubliez pas à le bien quéreller, de ce qu'ayant demeuré plusieurs jours à Salamanque, il ne m'a pas rendu visite. Seroit-il donc vray qu'il ne m'est pas extrêmément cher ? Mais tout cecy n'est bon qu'à vous ennuyer, je n'en diray donc pas davantage : car avec cette Lettre, il y en a encore une autre ; j'ay tant de plaisir à vous entretenir, que je ne m'apperçevois pas que je vous importune. L'indigne servante & sujette de vôtre Seigneurie, Téresе de Jesus.

LETTRE X.

A la tres-Illustre Dame, Madame Loüise de la Cerda, Dame de Malagon.

ARGUMENT.

Ce que Sainte *Téresе appelle* son Ame *dans cette Lettre, est l'Histoire de sa Vie, qu'elle avoit beaucoup d'empressement de r'avoir.*

JESUS soit avec vôtre Seigneurie.

A peine ai-je le loisir de vous dire, que le messager me presse fort ; & sans l'amour que j'ay pour vous, je n'en aurois pas eu le temps. Qu'il m'arrive souvent, Madame, de me souvenir de vous, & de toutes les peines qui vous accablent ! je ne cesse de les recommander au Seigneur. Puisse-t'il guérir bien-tôt ces Messieurs, afin que je ne me voie pas si loin de vous. Ce seroit ce me semble une

grande joïe pour moy, ſi je pouvois vous voir à Tolede. Graces à Dieu ma ſanté eſt aſſez bonne. J'irai après la ſaint Pierre à Vailladolid.

Je vous ai confié mon ame; envoyez-la moy le plûtôt que vous pourrez, & par une commodité bien ſûre; mais ne le faites pas ſans une lettre de ce ſaint homme, où nous puiſſions découvrir ſon ſentiment, comme nous l'avons projetté enſemble. On dit que le Pere Preſenté Dominique doit cet été venir ici: je tremble déja de peur que quand il viendra, je ne ſois ſurpriſe, comme on dit, le larcin à la main. Ainſi je vous conjure de me la renvoyer d'abord que ce ſaint homme l'aura vûë. Lorſque vous ſerez avec moy à Tolede, vous aurez aſſez de temps pour la voir. Si Salazar n'a point quelque grande occaſion de la lire, ne vous en inquiétés pas. Cecy eſt bien plus important pour nous.

On m'écrit du Monaſtére de vôtre Seigneurie que tout y va fort bien, qu'on y fait de grands progrès dans la vertu; & je n'en doute nullement. Tout le monde eſt ici fort perſuadé que rien ne pouvoit être plus avantageux à ce Monaſtére, que de rencontrer un tel Confeſſeur. Ceux qui connoiſſent ſon mérite, admirent la Providence divine dans cette conduite; pour moy j'en reſſens une extrême joye. Je ne ſçai comment Dieu vous l'a amené; mais par tout le bien qu'on dit qu'il fait, & dont l'on s'eſt toûjours apperçû par tout où il a demeuré, Dieu l'a

ſans doute conduit dans cette Maiſon pour le bien des ames qui y ſont. Aſſurez-vous, Madame, que c'eſt un véritable homme de Dieu.

On eſtime ici beaucoup le Monaſtére de Malagon, & les Religieux en ſont fort contens. Faſſe le Seigneur que je puiſſe m'y retrouver avec vous. Nos ſœurs d'ici me paroiſſent avoir fait de grands progrès dans la pieté; elles vous font toutes leurs complimens, & j'en fais autant au Seigneur Don Juan & à ces Dames.

On ne me permet pas d'en dire davantage: c'eſt demain le jour de ſaint Jean, à qui nous avons grand ſoin de recommander nôtre Patrone & nôtre fondatrice, ſans oublier nôtre Patron. l'Indigne ſervante de vôtre Seigneurie, Téreſe de Jeſus.

LETTRE XXVI.

Au Pere Gratien.

ARGUMENT.

On voit dans cette Lettre que la Sainte commençoit à concevoir quelques eſperances de voir finir la perſecution déclarée contre ſa Réforme. Elle s'intereſſoit à tout, & paroit touchée de la mort du Roy de Portugal. Ce qu'elle dit pour faire venir au plûtôt le Pere Marian à Avila, marque combien elle aimoit à obliger les Jeſuites juſques dans les plus petites occaſions ; car il s'agiſſoit d'avoir ſes avis ſur une fontaine que ces Peres vouloient conduire à leur College.

MON Pere, la grace du Saint-Eſprit ſoit avec vôtre paternité.

La Lettre que Pierre nous a apportée, a cauſé ici beaucoup de joye. On y voit tant de raiſons qui flattent nos eſperances, qu'il paroît qu'elles auront infailliblement leur effet. Daigne le Seigneur faire tout réüſſir de la maniere la plus avantageuſe à ſa gloire. Il ſuffit de ſçavoir que Paul ait parlé au Nonce ; je ſerai néanmoins toûjours dans l'inquiétude juſqu'à ce que j'aye appris comment tout ce ſera paſſé : dés que vous en aurez connoiſſance, faites-moy la grace de m'en informer.

La mort du Roy de Portugal m'a vivement

affligée, & je n'ai pû m'empêcher de m'irriter contre ceux qui ont laiſſé un Prince ſi Catholique s'expoſer à tant de dangers. En combien de manieres le monde ne nous perſuade-t'il pas du peu de ſolidité qu'il y a dans les ſatisfactions de la vie preſente, à moins qu'on ne les mette à ſouffrir.

Quand vous jugerez qu'il ſera à propos de témoigner au Nonce nôtre reconnoiſſance, ayez la charité de nous le mander, & n'oubliez pas à nous dire comment tout ſe ſera paſſé avec luy; car je ne ſerai point en repos que je ne le ſçache. J'eſpere pourtant que tant de ferventes prieres obtiendront de Dieu un heureux ſuccès.

Les Peres de la Compagnie ont bien de l'impatience que le Pere Marian vienne ici, car ils en ont beaucoup affaire. Si ſon abſence en vos quartiers n'eſt fort eſſentielle, je prie vôtre Paternité d'avoir la complaiſance de le laiſſer venir. Il y a bien long-temps qu'ils ſouhaitent ſon arrivée : & encore à preſent ils envoyent une lettre au Nonce pour qu'on luy accorde cette permiſſion. Tout ſe terminera en cinq ou ſix jours pour aller & venir, & un jour tout au plus de ſéjour ici. Parmi les autres affaires dont vous le chargerez, n'oubliez pas celles dont il eſt bon auſſi qu'il ait la conduite : car quoique la choſe paroiſſe aſſez peu importante, on n'en juge pas ici de même.

Je ſuis bien en peine de qu'elle maniere nous pourrons

pourrons nous acquitter auprès de Don Diégue de toutes les obligations que nous luy avons pour nous avoir rendu de ſi grands ſervices, il n'en peut recevoir que du Ciel une récompenſe convenable. Faites-luy je vous conjure bien des remercimens pour moy : & dites-luy bien de ne pas vous abandonner, qu'il ne vous ait mis en toute ſeureté, car je ſuis fort allarmée de tous les aſſaſſinâts qui ſe font, dit-on, dans les chemins. Que la miſericorde divine daigne preſerver votre Paternité de tout malheur. Je me recommande aux prieres de Madame Jeanne. Mes complimens à Monſieur le Secretaire & aux Dames. Je ſouhaite fort qu'à l'avenir nous ne les importunions plus tant.

Vous ſçaurez que nôtre Pere General a écrit à Madame Quitterie, comme vous le pourrez apprendre par cette lettre. Dieu pardonne à celuy qui l'a ſi mal informée. Si par la miſericorde divine nous parvenons à avoir une Province ſéparée, il faudra ſans differer envoyer de delà quelqu'un ; c'eſt le meilleur moyen de devenir fort de ſes amis. Mais ſoyons aimez de Dieu, & que tout aille enſuite comme il pourra. Je le prie de nous conſerver votre Paternité, ainſi ſoit-il. On ſonne Matines, ainſi j'acheve, en vous aſſurant que la Prieure & toutes nos Sœurs ſont en bonne ſanté, & parfaitement conſolées. Elles & mon frere ſe recommandent à vos prieres ; elles ſont réjoüies de l'heureuſe ſituation où ſont les

affaires. Je n'en ai point de plus importante maintenant que de voir mettre fin à cette visite sombre & triste sans que votre Paternité s'en mêle, puisqu'il en coûte si cher. J'en ai une si grande envie, que je ne me puis défaire d'un reste de crainte de voir un si grand bien ne pas durer. Aujourd'huy vingt-quatriéme d'Aoust, l'indigne servante & fille de votre Paternité, Téreſe de Jesus.

LETTRE LXXII.

A Catherine de Toulouſe à Burgos.

ARGUMENT.

La Sainte écrivit cette lettre étant à Palence. La perſonne à qui elle écrit, étoit la fondatrice de Burgos, à qui elle témoigne une tendre reconnoiſſance de tout ce qu'elle faiſoit pour les avantages de ſa Réforme.

LA grace du Saint Eſprit ſoit avec vous. Je ne fus pas plûtot arrivée à Vailladolid, que je chargeai la Prieure de vous en informer; une indiſpoſition conſiderable me contraignit d'y reſter quatre jours, & non ſeulement j'y fus tourmentée par une fluxion tres-incommode; mais de plus attaquée par un commencement de paralyſie. Cependant cela ne m'empêcha pas de me mettre en chemin, dés que je me vis un peu

ſoulagée ; car j'avois peur de vous impatienter, & ces Demoiſelles auſſi, à qui je fais mille complimens. Je vous conjure toutes d'excuſer mon retardement. Si vous ſçaviez en quel mauvais état ſont les chemins, peut-être me trouveriez-vous un peu témeraire de m'être expoſée aux dangers de la route. Je ne ſuis pas maintenant encore trop bien ; mais j'eſpere, s'il plaît au Seigneur, que mon départ ne ſera pas differé pour cela, ſi le temps devenoit un peu plus beau, quoyque tout le monde nous aſſure que d'ici à Burgos les chemins ſont impraticables. Je doute auſſi que le Pere Provincial, quelque envie qu'il ait de partir, puiſſe ſe reſoudre à le faire tant qu'il me verra incommodée ; il vous fait ſes complimens, & il eſt dans l'impatience de vous connoître. Tout ce que vous faites pour l'avantage de nôtre Ordre en chaque occaſion, l'engage à vous recommander beaucoup à Dieu. S'il y avoit quelque avis particulier à nous donner, faites-moy la grace d'envoyer un exprès que nous payerons ici. En de pareilles rencontres on ne doit pas épargner les frais. Si le temps continuë a être auſſi beau qu'aujourd'huy, nous pourrions partir Vendredy matin : ainſi le courrier ordinaire ne pouroit nous rendre vôtre lettre aſſez-tôt : tenez-vous en a cette raiſon.

Le Pere Provincial veut que nous voyons le Crucifix de Burgos, & il a ordonné que nous allions d'abord où il eſt avant que de nous ren-

dre chez vous. Tandis que nous y ferons nôtre priere, ou même un peu avant cela, nous vous ferons avertir de nôtre arrivée afin d'entrer chez vous le plus ſecretement qu'il ſe pourra ; & s'il le faut nous laiſſerons venir la nuit. Nôtre Pere ira d'abord chez l'Archevêque pour luy demander pour nous ſa benediction, afin qu'il diſe la premiere Meſſe le lendemain : car juſques-là, ſi vous m'en croyez, il faut que l'affaire ſoit ignorée ; c'eſt la conduite que je tiens ordinairement. Je ne puis apaiſer ma ſurpriſe, chaque fois que je penſe à la maniere dont tout cela s'eſt négocié, c'eſt une ſuite de tant de ferventes prieres qu'on a faites à Dieu, dont luy ſoient renduës d'éternelles loüanges. Daigne ſa bonté vous conſerver, il ne faut pas douter que pour avoir fait une ſi bonne œuvre, il ne vous prépare une magnifique récompenſe.

Je regarde comme un merveilleux ſuccès d'avoir amené avec moy la Sœur de l'Aſſomption ; car on s'y oppoſoit extrêmement. Autant que j'en puis juger, elle paroît fort contente de venir. Elle laiſſe en bonne ſanté ſa ſœur, à qui j'ai promis que nous la luy renverrions bien-tôt. La Prieure d'ici & les ſœurs que je vous mene vous ſaluënt. Il y en a cinq que nous nous propoſons de laiſſer à Burgos, & nous ſommes huit en comptant mes deux compagnes & moy. Ne vous embaraſſez point à nous chercher des lits, car de quelque maniere que nous ſoyons, juſ-

qu'à ce que nous ſoyons entierement établies, nous nous accommoderons comme nous pourrons. Les Carmelites de cette Ville me paroiſſent des Anges; elles ont toutes bien de la ſanté & bien de la joye. Dieu les conſerve, & vous auſſi grand nombre d'années. Que mon indiſpoſition ne vous inquiéte pas : il m'arrive aſſez ſouvent d'être ainſi, & le mal ne dure pas. Aujourd'huy veille de S. Antoine. Votre indigne ſervante, Téreſe de Jeſus, Carmelite.

LETTRE LXXXVI.

A la Mere Marie de S. Joſeph, Prieure de Seville.

ARGUMENT.

Il y a dans cette Lettre beaucoup d'agrément, & tout y eſt tourné d'une maniere enjoüée, ſans que la pieté y ſoit intereſſée en rien; & l'on a eu raiſon de dire que la Sainte faiſoit plus paroître d'eſprit & de ſcience en des entretiens familiers, que n'en montrent bien d'autres ſur des matieres graves & ſerieuſes.

JEſus ſoit avec vous, ma fille. Je vous demande avant toutes choſes, de crainte de l'oublier, pourquoy vous ne m'apprenez jamais nulle nouvelle de mon Reverend Pere Barthelemy d'Aguilar le Dominiquain. Nous luy avons en verité beaucoup d'obligation : car ſans ſon avis nous n'aurions pas quitté l'autre maiſon que nous avions

achetée, & dont il nous a dit tant de mal. Quand il me revient dans l'eſprit de quelle maniere vous y avez vêcu, je ne me laſſe point d'en remercier Dieu. Qu'il ſoit loüé de tout. Croyez-moy, il y a bien de la vertu dans ce Pere, & ſur les matieres de la Religion il a plus d'experience que nul autre. Je voudrois que vous l'invitaſſiez quelquefois à vous viſiter. Il eſt bon ami & d'un bon conſeil, & un Monaſtére reçoit toûjours quelque utilité du commerce d'un homme comme luy ; ayez ſoin de luy faire rendre la lettre que je luy écris.

De crainte encore que je ne l'oublie, il faut que je vous l'avoüe, le memoire des aumoſnes que vous m'avez envoyé m'a fait beaucoup de plaiſir, & je me réjoüis de plus que votre travail vous ait produit une ſi groſſe ſomme. Dieu veüille que vous diſiez vrai, j'en ſerai parfaitement contente. Cependant je connois vos ruſes & vos fineſſes ; & je crains que vous ne me donniez quelque détour pour me cacher la diſpoſition naturelle de votre ſanté. Notre Prieure de Malagon eſt tantôt bien, tantôt mal. J'ai fort prié notre Pere de me mander ſi je puis faire venir de l'eau de Loia, & ſi elle eſt encore bonne tranſportée de ſi loin. Que votre Reverence l'en faſſe ſouvenir : je ne luy écris pas en ce moment ; car je luy ai déja fait adreſſer une lettre aujourd'huy par un Eccleſiaſtique qui va le trouver pour une affaire particuliere dont j'ay eu bien de la

joye. Vous me faites une grande charité quand vous m'envoyez ſes lettres: mais vous devez être perſuadée que les votres ſans les ſiennes me ſont toûjours tres-agréables, n'en doutez pas. J'ai déja envoyé tout votre preſent à Madame d'Antiſco, quoy qu'il n'y ait pas d'apparence d'en avoir encore la réponſe. Il importe fort peu que pour de telles perſonnes le Convent ſe mette en dépenſe, ſur tout lorſqu'il n'eſt plus dans les mêmes beſoins où il étoit au commencement : car lorſqu'il n'eſt pas à ſon aiſe, vous devez plus ſonger à la néceſſité de vos filles qu'à celle de nulle autre perſonne.

O que vous aurez de vanité de vous voir là maintenant comme une demi Provinciale. Vous êtes en verité bien plaiſante, de me dire avec un air dédaigneux : *Les Sœurs vous envoyent ces couplets de vers :* comme ſi vous-même n'aviez pas tout inventé. Puiſque de là vous n'avez perſonne pour vous faire la correction, je ne ferois point mal, pour vous empêcher de vous évanoüir, de vous dire d'ici vos veritez. Je ſuis bien aſſurée du moins que vous n'êtes pas d'humeur à dire des bagatelles, n'y a faire quelque choſe qui ne paroiſſe bon. Plaiſe au Seigneur, que nous n'ayons d'autre vûë que de le bien ſervir : c'eſt le moyen que tout ceci ne ſoit point mauvais. Je ris de ma conduite : je ſuis chargée de répondre à une infinité de lettres, & je m'amuſe tranquillement à écrire des impertinences. Volontiers je vous pardonne-

rai la loüange que vous croyez vous attirer par cette fille aux lingots d'or, ſi vous y pouvez réüſſir. Je ſouhaite fort de vous voir affranchie de toute inquiétude, quoy que mon Frere, dont la vertu croît de jour en jour, ſoit fortement réſolu à vous ſecourir dans tous vos beſoins.

Les Poëſies qu'on m'envoye de chez vous, m'ont fait beaucoup de plaiſir. J'ai envoyé les premieres à mon frere, avec quelques unes de celles que j'ai reçû depuis, parce que les vers n'en étoient pas aſſez arrangez. Vous pouviez ce me ſemble en donner communication au ſaint Vieillard, & luy dire que vous paſſez le temps de la récréation a de pareilles choſes. Tout cela eſt langage de perfection: car il n'y a rien que de juſte dans de entretiens où il s'agit de divertir une perſonne à qui ſes grandes charitez nous rendent ſi redevables; je ne les ſçaurois aſſez admirer. Ayez ſoin que vos Religieuſes ne s'attirent point la diſgrace du Pere Garcie Alvarez lorſqu'elles ſe plaignent qu'il les croit orgüeilleuſes; donnez leur cet avertiſſement. Elles ſont maintenant dans l'apprehenſion de ce qu'on leur écrira, parce que mon frere leur a dit qu'on luy avoit envoyé leur lettre pour y faire réponſe. Je ne ſçay ſi je dois écrire à mon ſaint Prieur avant que j'aye receu cequ'il m'envoye; parceque juſqu'à lors, je ne puis pas dire que je l'aye receu. Je puis ſeulement luy écrire un mot par le Chartier.

O Jeſus, que luy dois je pour tout lebien que vous en recevez ! que la lettre de ma Gabrielle nous a

fait

fait rire : l'attention où ſont les Saints & la mortification de mon bon Garcie Alvarez, nous a beaucoup édifiez, je recommande inſtemment les premiers à Nôtre-Seigneur : ſaluez de ma part le dernier & toutes les Sœurs ; je les aime tant que je voudrois écrire à chacune en particulier. J'ignore d'où cela vient : mais j'ay pour elles une tendreſſe bien extraordinaire. Mes complimens a la Mere de la Portugaiſe, & à la Delgada. Pourquoi ne m'écrivez-vous jamais rien de Bemarde Lopez? Liſez la Lettre que j'envoye à Paterne, & en qualité de Supérieure de cette Maiſon-là, corrigez-la ſi elle n'eſt pas bien, je vous céde, quand il s'agit de réüſſir à tout ce qui eſt de plus convenable ; que Dieu vous récompenſe de tout ce que vous faites pour elles : car à vous parler maintenant ſérieuſement, j'en ſuis tout-à-fait conſolée. Qu'elle pitié ! je ne puis finir : Dieu veüille que vous n'ayez pas tâché d'enchanter nôtre Pere, que le Seigneur vous enchante ſagement lui-même, & vous transforme tout en lui. Ainſi ſoit-il. Servante de vôtre Révérence, Téreſe de Jeſus.

Fin des Lettres.

AVERTISSEMENT.

NOus avons cru ne devoir pas omettre dans cette Edition, les Vers appellez communément, La Gloſe de ſainte Téreſe, *Cantique où la Sainte a exprimé d'une maniere tres-vive, l'ardeur qu'après la Communion elle ſentoit pour la préſence de* JESUS-CHRIST *dans la vie éternelle. Nous joindrons au texte original l'élegante Traduction de Monſieur de la Monnoye, & mettrons au devant la Préface qu'il y a faite.*

PREFACE.

LA célébre *Gloſe* de ſainte Téreſe n'étant pas reconnoiſſable dans la vieille Traduction du P. Cyprien, & Monſieur d'Andilly qui auroit pû en donner une nouvelle, ne l'ayant point fait, j'ai hazardé celle-ci. J'avoüe qu'à l'exemple du dernier, je n'aurois oſé entreprendre cette Verſion, ſi j'avois eu autant de délicateſſe que luy pour en ſentir les difficultez, & ſi j'avois été capable de me former des idées de perfection auſſi malaiſées à remplir. Il y a lieu de croire que ce Poëme n'eſt pas le ſeul que ſainte Téreſe ait compoſé, s'il eſt vrai qu'on doive entendre d'elle ce qu'elle rapporte d'une perſonne de ſa connoiſſance, qui n'ayant jamais apris à faire de Vers, en faiſoit cependant avec une grande facilité dans les mouvemens extraordinaires de l'amour divin. C'eſt dans un tranſport de cette nature que la Sainte a fait la *Gloſe* ſuivante. *Gloſe* eſt une ſorte d'ancienne Poëſie Eſpagnole, ainſi nommée, parce qu'elle eſt comme une explication des Vers appellez *Texte* qu'on met à la tête de la Piéce. Quoy que la régle ſoit de répéter chaque Vers du *Texte* dans ſon ordre, à la fin de chaque ſtance de la *Gloſe*, on ne laiſſe pas d'en uſer differemment; comme il ſe juſtifie par pluſieurs exemples; & entre autres par celui-ci, où l'on voit qu'il n'y a que le dernier Vers du *Texte* qui ſerve de repriſe.

GLOSA.

O

CANTICO DESANTA TERESA.

Deſpues de la Comunion.

TEXTO.

VIvo ſin vivir en mi,
Y tan alta vida eſpero,
Que muero porque no muero.

GLOSA.

I.

Aqueſta divina union
Del amor con que yo vivo
Haze à Dios ſer mi cautivo,
Y libre mi coraçon.
Mas cauſa en mi tal paſſion
Ver à Dios mi priſionero,
Que muero porque no muero.

II.

Ay! que larga es eſta vida!
Que duros eſtos deſtierros,
Eſta carcel, y eſtos hierros
En que el alma eſta metida!
Solo eſperar la ſalida
Me cauſa un dolor tan fiero,
Que muero porque no muero.

GLOSE.

OU

CANTIQUE DE SAINTE TERESE.

Après la Communion.

TEXTE.

JE vis, mais c'eſt en Dieu qui vient de me nourrir,
Et j'attens dans le Ciel une ſi belle vie,
Que pour contenter mon envie
Je me meurs de regret de ne pouvoir mourir.

GLOSE.

I.

Dieu s'uniſſant à moy par un heureux mélange.
Fait ſentir à mon cœur ſon amour pur & vif.
Je ſuis libre, il eſt mon captif,
C'eſt luy qui ſous mes loix de luy-méme ſe range.
Quoy, mon Dieu, mon captif? Ah! le puis-je ſouffrir?
Dans ce renverſement étrange,
Je me meurs de regret de ne pouvoir mourir.

II.

O qu'il me reſte encore une longue carriere!
Que cet exil eſt dur qui m'arrête en ces lieux!
Que le ſejour eſt ennuyeux
Qui retient dans les fers mon ame priſonniere!
Attendant que la mort vienne me ſecourir:
Mais ignorant l'heure derniere
Je me meurs de regret de ne pouvoir mourir.

III.

Ay! que vida tan amarga
Dò no ſe goza el Señor!
Y ſi es dulce el amor
No lo es la eſperança larga.
Quite me Dios eſta carga,
Mas peſada que de azero.
Que muero porque no muero.

IV.

Solo con la confiança
Vivo de que he de morir,
Porque muriendo el vivir
Me aſſegura mi eſperança.
Muerte, dò el vivir ſe alcança,
No te tardes, que te eſpero.
Que muero porque no muero.

V.

Mira que el amor es fuerte
Vida, no me ſeas moleſta.
Mira que ſolo te reſta
Para ganarte perderte.
Venga ya la dulce muerte,
Venga el morir muy ligero.
Que muero porque no muero.

III.

La vie eſt à mon goût d'une amertume extrême,
Eſt-ce vivre, Seigneur, que de vivre ſans vous ?
Si l'amour que je ſens eſt doux
Le terme de l'attente, helas ! n'eſt pas de même.
Ce faix rude & peſant m'empêche de courir,
Et toûjours loin de ce que j'aime
Je me meurs de regret de ne pouvoir mourir.

IV.

Je fonde ſur la mort toute mon eſpérance.
L'arrêt qui limita le compte de nos jours,
Si-tôt qu'il en tranche le cours
D'un meilleur avenir nous donne l'aſſurance.
Mort, dont le coup propice exemte de périr,
Hâte toi pour ma délivrance.
Je me meurs de regret de ne pouvoir mourir.

V.

Fol amour des Mortels, trop dangereuſe vie,
Un autre amour plus noble, & plus puiſſant que toi.
Armé de courage & de foi,
Pour mieux me faire vivre à mourir me convie.
Ta perte eſt le ſalut où je dois recourir ;
Que ne m'es-tu bien-tôt ravie ?
Je me meurs de regret de ne pouvoir mourir.

VI.

Aquella vida de arriba
Es la vida verdadera,
Hasta aqui esta vida muera,
No se goza estando viva.
Muerte no me seas esquiva,
Vivo muriendo primero,
Que muero porque no muero.

VII.

Vida, que puedo yo darle
A mi Dios que vive en mi?
Sino es perderte à ti
Para mejor à el gozarle?
Quiero muriendo alcançarle,
Pues a el solo es el que quiero.
Que muero porque no muero.

VIII.

Estando ausente de ti
Que vida puedo tener,
Sino muerte padecer
La mayor que nunca vi?
Lastima tengo de mi
Por ser mi mal tan entero,
Que muero porque no muero.

VI.

La vie habite au Ciel ; heureux qui l'y peut ſuivre,
Faiſons pour la trouver un généreux effort,
Ici la vie eſt une mort,
Dont la mort cependant à la fin nous déliv
Approche douce mort, qu'on ne peut trop ch
Dans l'ardeur de mourir pour vivre
Je me meurs de regret de ne pouvoir mourir.

VII.

Vie humaine, tréſor qu'à tout autre on préfere ;
Si mon Dieu vit en moy, ſi je vis en mon Dieu,
Craindrai-je de te dire adieu?
Et la mort à ce prix me ſera-t-elle amére?
C'eſt un bien qu'elle ſeule a droit de m'acquerir,
Pourquoy faut-il qu'elle différe?
Je me meurs de regret de ne pouvoir mourir.

VIII.

Abſente de mon Dieu je languis triſte & ſombre
Qu'eſt-ce que je puis voir où je ne le vois pas?
Ma vie eſt un affreux trépas,
Mon jour eſt une nuit, & ma lumiere une ombre.
La ſource de mes maux ſans luy ne peut tarir.
Laſſe d'en voir croître le nombre
Je me meurs de regret de ne pouvoir mourir.

IX.

El pez que del agua ſale
Aun de alivio no carece.
Aquien la muerte padece
Al fin la muerte le vale.
Que muerte avrà que ſe yguale
A mi vivir laſtimero?
Que muero porque no muero.

X.

Quando me empieço à aliviar
Viendo te en el Sacramento,
Me haze mas ſentimiento
El no poderte gozar.
Todo es para mas penar.
Por no verte como quiero.
Que muero porque no muero.

XI.

Quando me gozo, Señor,
Con eſperança de verte
Viendo que puedo perderte
Se me dobla mi dolor.
Viviendo en tanto pavor
Y eſperando como eſpero.
Que muero porque no muero.

IX.

Le poiſſon qui ſe meurt ſorti du ſein de l'onde
Trouve au moins dans ſa mort la fin de ſon tourment.
Mourir eſt un contentement
A qui traîne une vie en ſupplices féconde.
Trop ſûre que le tems ne ſert qu'à les aigrir,
Vive enſemble, & morte en ce monde.
Je me meurs de regret de ne pouvoir mourir.

X.

En vain pour ſoulager les tranſports de mon ame,
Je vous cherche, Seigneur, ſur vos ſacrez autels.
Inviſible aux yeux des mortels
Vous ſuſpendez ma joye, & redoublez ma flame.
Ce n'eſt qu'après la mort qu'on peut vous découvrir.
Vien donc ô mort que je réclame.
Je me meurs de regret de ne pouvoir mourir.

XI.

Vous le ſavez, mon Dieu, lorſque je vous poſſéde,
A peine puis-je, helas! un moment vous garder
Qu'au plaiſir de vous poſſeder
La crainte de vous perdre auſſi. tôt ne ſuccéde.
Il n'eſt que le trépas qui m'en puiſſe guérir.
Mourons, c'eſt l'unique reméde.
Je me meurs de regret de ne pouvoir mourir.

XII.

Scame de aqueſta muerte
Mi Dios, y da me la vida.
No me tengas impedida
En eſte lazo tan fuerte.
Mira que muero por verte,
Y vivir ſin ti no puedo.
Que muero porque no muero.

XIII.

Llorarè mi muerte ya
Y lamentarè mi vida,
En tanto que detenida
Por mis peccados eſtà.
O mi Dios, quando ſerà?
Quando yo diga de vero.
Que muero porque no muero.

XII.

Mettez fin, mon Sauveur, à ma longue agonie,
Sans vous je ne puis vivre, & je meurs pour vous voir.
Ne retardez plus mon eſpoir,
Rompez, briſez les fers d'une ame aſſez punie.
Il eſt tems qu'à mes cris le Ciel ſe laiſſe ouvrir.
Brûlant de m'y voir réünie,
Je me meurs de regret de ne pouvoir mourir.

XIII.

Mais non, je dois, Seigneur, pour appaiſer vôtre ire,
De ma vivante mort prolonger les douleurs.
Je dois, les yeux baignez de pleurs,
Expier mes forfaits par un juſte martyre.
Ah! quand ſi vivement pourrai-je m'attendrir?
Qu'il ſoit enfin vrai de vous dire :
Je me meurs de regret de ne pouvoir mourir.

DE LA MONNOYE.

APPROBATION.

J'Ay lû par ordre de Monſeigneur le Chancellier, la Vie de Sainte Théreſe, *tirée des Auteurs Originaux, & des Hiſtoriens Eſpagnols contemporains, où je n'ay rien trouvé qui puiſſe en empêcher l'Impreſſion. Fait à Paris le quatriéme Septembre* 1711.

COURCIER.

PRIVILEGE DU ROY.

LOUIS PAR LA GRACE DE DIEU, ROY DE FRANCE ET DE NAVARRE : A nos amez & feaux Conſeillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maiſtres des Requeſtes ordinaires de nôtre Hôtel, Grand Conſeil, Prevoſt de Paris, Baillifs Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Juſticiers qu'il appartiendra : SALUT. Le Sieur de VILLEFORE, Nous ayant fait expoſer qu'il deſireroit faire imprimer un Livre intitulé, *La Vie de Sainte Théreſe, tirée des Auteurs originaux, & des Hiſtoriens Eſpagnols contemporains*, s'il Nous plaiſoit de luy en accorder nos Lettres de Privilege ſur ce neceſſaires : A CES CAUSES, Nous avons permis & permettons par ces Preſente, ſaudit Sieur de Ville-fore, de faire imprimer ledit Livre en telle forme, marge, caractere, & autant de fois que bon luy ſemblera ; & de le vendre & faire vendre par

tout nôtre Royaume pendant le temps de dix années consecutives, à compter du jour & datte des Presentes. Faisons défenses à toutes personnes de quelque qualité & condition qu'elles puissent être, d'en introduire d'impression Estrangere dans aucun lieu de nôtre obéïssance : & à tous Imprimeurs, Libraires & autres, d'imprimer, faire imprimer, & contrefaire ledit Livre en tout ny en partie sans la permission expresse & par écrit de l'exposant, ou de ceux qui auront droit de lui ; à peine de confiscation des Exemplaires contrefaits, de quinze cens livres d'amande contre chacun des Contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu, l'autre tiers à l'Exposant ; & de tous dépens, dommages & interests : à la charge que ces Presentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, & ce dans trois mois de la datte d'icelles. Que l'impression dudit Livre sera faite dans nôtre Royaume & non ailleurs, & ce en bon papier & en beaux caracteres, conformément aux Réglemens de la Librairie ; & qu'avant de l'exposer en vente il en sera mis deux Exemplaires dans nôtre Bibliotheque publique, un dans celle de nôtre Château du Louvre, & un dans celle de nôtre trescher & feal Chevalier Chancellier de France, le Sieur Phelyppeaux, Comte de Pontchartrain, Commandeur de nos Ordres : le tout à peine de nullité des Presentes, du contenu desquelles Vous mandons & enjoignons de faire joüir ledit Exposant, ou ses ayans causes, pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il lui soit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la copie desdites Presentes qui sera imprimée, au commencement ou à la fin dudit Livre soit tenuë pour duément signifiée, & qu'aux coppies qui en seront collationnées par l'un de nos amez & feaux Conseillers & Secretaires, foy soit ajoûtée comme à l'Original. Commandons au premier nôtre Huissier ou Sergent de faire pour l'execution des Presentes tous Actes de Justice,

requis & neceſſaires, ſans demander autre permiſſion : & nonobſtant clameur de Haro, Charte Normande & Lettres à ce contraires: CAR tel eſt nôtre plaiſir. DONNÉ à Verſailles le vingt-ſeptiéme jour de Septembre l'an de grace mil ſept cens onze. Et de nôtre régne le ſoixante neuviéme.

Par le Roy en ſon Conſeil, LAUTHIER.

Jai cedé mon droit du preſent Privilege au Sieur Jacques Eſtienne Libraire à Paris, pour en joüir ſuivant nos Conventions. A Paris le 8. Octobre 1711.

VILLEFORE.

La Ceſſion cy-deſſus a eſté Regiſtrée ſur le Regiſtre N°. 3e *de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris page* 158. *conformément aux Reglemens : A Paris le 8. Octobre.* 1711.

Il eſt ordonné par Edit de Sa Majeſté de 1686. & Arreſt de ſon Conſeil, que les Livres dont l'impreſſion ſe permet par chacun des Privileges ne ſeront vendus que par un Libraire ou Imprimeur.

Regiſtré ſur le Regiſtre N°. 3. *de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, page* 256, N°. 259 *conformément aux Réglemens, & nottamment à l'Arreſt du* 13. *Aouſt* 1703. *A Paris le* 5. *Octobre* 1711.

DELAUNAY, Syndic.

TABLE.

TABLE
DES MATIERES.

BEATRIX d'*Ahumade*, mere de ſainte Téreſe, *pag.* 3. Sa pieté. 6. Sa mort. 7.

Albe, Ville d'Eſpagne. 199. Sainte Téreſe y fonde un Monaſtére de ſes Religieuſes. *ibid.* & 204. Le Duc & la Ducheſſe de ce nom y viennent viſiter la Sainte. 204. Cette illuſtre Famille s'affectionne à l'Ordre des Carmes & Carmelites Réformez. *ibid.* Sainte Téreſe après avoir fondé à Burgos, eſt obligée d'aller à Albe. 309. Elle y arrive fort abbatuë. 310. Elle deſcend chez la Ducheſſe d'Albe. *ibid.* Elle ſe rend au Convent. *ibid.* Elle y tombe en ſa derniere maladie. *ibid.* La Ducheſſe la viſite, & la ſert de ſes propres mains. 311. Sainte Téreſe meurt à Albe 313. Elle y eſt enterrée. 314. On tranſporte ſon Corps à Avila. 317. Il eſt reporté à Albe. 318.

Alcala, Ville d'Eſpagne. Une Béate va à Rome demander permiſſion de fonder un Convent de Carmelites Réformées. 83. Elle ſe détourne de ſa route, pour conferer avec ſainte Téreſe. *ibid.* Cette fondation ſe fait à Alcala. 152. Sainte Téreſe eſt invitée d'aller viſiter ce Convent. *ibid.* Elle s'y rend. 153. Elle y fait un ſéjour de deux mois. *ibid.* Elle inſpire en ce Monaſtére les maximes de ſa Réforme. *ibid.* Les Religieuſes s'y aſſujettiſſent. *ibid.*

Alvarez. *Vide Baltazar Alvarez*.

Andrade, pauvre Garçon adreſſé à Téreſe, qui la ſert beaucoup dans la fondation à Toledo. 170. 171.

Le Pere *Ange Salazar*. *Vide Salazar*.

La Mere *Anne* de ſaint Barthelemi, Carmelite Déchauſſée. 298. C'étoit la fidelle compagne de ſainte Téreſe. *ibid.* Elle n'a pas moins éclairé la France que l'Eſpagne. *ibid.* Elle aſſiſte à la derniere maladie de ſainte Téreſe. 310. La Sainte meurt entre ſes bras. 312.

Le Pere *Antoine* de Jeſus, l'un des premiers Carmes Déchauſſez. 148. *& ſeq.* Il avoit vécu dans le monde avec diſtinction. 166. Il ſe fit Religieux parmi les Carmes Mitigez. 148. Il s'y acquit la réputation d'un grand homme de bien. *ibid.* Il fut choiſi du Roy, pour remedier

à quelques abus de ſon Ordre. 149. Quand ſainte Téreſe le connut, il étoit Prieur des Carmes de Médine. 138. 148. Il aide la Sainte dans la fondation des Carmelites de Médine 138. *& ſeq.* La Sainte lui communique ſon deſſein de fonder des Carmes Réformez. 148. Il avoit déja réſolu de ſe faire Chartreux. *ibid.* Il s'eſſaye pour la Réforme de ſainte Téreſe. *ibid.* Il embraſſe la Réforme, & ſe rend à Durvel. 163. 165. 166. Il méne avec luy deux Religieux de ſon Convent de Médine. 166. Vie des premiers Religieux de la Réforme. *V.* Durvel. *V.* Jean de la Croix. Le Pere Antoine conduit ſainte Téreſe à Albe. 309. Il y aſſiſte à la derniere maladie de la Sainte 311. il luy adminiſtre les derniers Sacremens. *ibid.*

S. Auguſtin, la lecture du livre de ſes Confeſſions, fut trés-utile à ſainte Téreſe. 40.

Avila, Ville Epiſcopale de l'ancienne Caſtille. 2. Deſcription de ſa ſcituation. 2. 3. Caractere de ſes Habitans. 3. Sainte Téreſe y prend naiſſance. 2. Elle y eſt miſe en Convent par ſon pere. *V.* Monaſtére de N. D. de grace. Elle ſe fait Religieuſe à Avila. *V.* Monaſtére de l'Incarnation. Elle y fonde le premier Convent de Carmelites Reformées. *V.* Monaſtére de ſaint Joſeph.

L'Evêque d'*Avila*. *V.* Alvare de Mendoçe.

B

LE Pere *Bagnez*, Religieux célébre de l'Ordre de S. Dominique. 99. Le Gouverneur & les Magiſtrats d'Avila ordonnent la deſtruction du premier Convent de la Réforme. 98. 99. Le Pere Bagnez ſe trouve en cette aſſemblée. *ibid.* Il eſt le ſeul qui s'oppoſe à la déliberation. 99. Il fait un diſcours qui en ſuſpend l'execution *Ibid.* Il fût Confeſſeur de la Sainte à Avila. 105. Ce fût par ſon ordre qu'elle compoſa le livre du Chemin de la Perfection. *ibid.* Il l'aide de ſes conſeils pour la fondation à Médine. 141. Il la détermine à fonder à Malagon avec des revenus. 154.

Baltazar Alvarez, Religieux de la Compagnie de Jeſus. 48. Il devient Confeſſeur de la Sainte à Avila. *ibid.* Prudence de ce Pere. *ibid.* & 67. Il détache Sainte Tereſe des converſations avec le monde. 48. 49. Elle lui découvre ſon deſſein de fonder un Convent Reformé. 67. Il ne croit pas que la choſe puiſſe réüſſir. *ibid.* Par ménagement pour la Sainte, il n'y paroît pas contraire. *ibid.* Il lui conſeille d'en parler au Pere Provincial des Carmes. *ibid.* Il ſe déclare contre l'entrepriſe, quand il ſçait que ce Supérieur la déſaprouve. 71. Son Recteur l'engageoit à s'y oppoſer. 72. Il vient un nouveau Recteur favorable au deſſein de Téreſe. *ibid.* Ce Recteur fait changer

de ſentiment a Pere Alvarez. 73. Le Pere Alvarez va demeurer à Médine. 138. La Sainte lui écrit qu'elle a permiſſion de fonder de nouveaux Monaſtéres. *ibid.* Elle le prie de lui diſpoſer une fondation à Médine. *ibid.* Il y travaille. *ibid.*

Borgia. V. Saint François de Borgia.

Don Teuton de *Bragance*, Archevêque d'Evora, grand ami de la Sainte. 254. Son éminente vertu. *ibid.* Lettre que la Sainte lui écrit. *V.* Lettres.

Burgos, Ville d'Eſpagne. Sainte Téreſe y fonde un Monaſtére de ſes Religieuſes. 299. *& ſeq.*

C

Calomnies. Noires calomnies, dont on charge Téreſe, & ſa Réforme. 99. 100. 240. 245. 251. Diſpoſitions de la Sainte en ces occaſions. *ibid.* & 252. *V.* Critique.

Canoniſation de ſainte Téreſe. 313. 319. *& ſeq.* 323.

Caravaque, Ville d'Eſpagne. Sainte Téreſe y fonde un Convent de ſes Religieuſes. 243. *& ſeq.*

La bienheureuſe Caterine de *Cardonne.* Sa naiſſance, ſon éducation, ſa pieté. 274. 275. Ses emplois. 277. 278. Son deſſein de retraite. 278. Son départ de la Cour. 279. Le lieu qu'elle choiſit pour ſa retraite. 280. La vie qu'elle y mena. 281. La maniere, dont elle y fut découverte. 285. *& ſeq.* Ses auſtéritées. 287. 282. 291. Son voyage à la Cour. 290. Ses relations avec les Carmes Reformez. 289. *& ſeq.* Sa nouvelle grote aprés la fondation des Carmes, au lieu de ſa premiere retraite. 291. Sa mort. 292.

Rémond de *Cardonne*, allié à la Maiſon Royale d'Aragon, pere de Caterine. 274.

Don *Carlos*, fils de Philippes II. Roy d'Eſpagne 278. Son éducation eſt confiée à Caterine de Cardonne. *ibid.* Tendre & reſpectueuſe amatié qu'il eut pour elle. *ibid.*

Cazale, éloquent Prédicateur à Vailladolid. 276. Caterine de Cardonne découvre le venin de ſa morale trop accommodante. *ibid.* Elle prédit qu'il ne prêchera plus. 277. Il eſt arrêté par ordre de l'Inquiſition. *ibid.* Il eſt condamné à être brûlé. *ibid.*

Carmes Mitigez. Pluſieurs d'entr'eux favoriſent l'établiſſement de la Réforme. *V.* Le Pere Rubeo, le Pere Ange Salazar.

Carmes Déchauſſez. Bref du Pape Paul V. au Roy Henry IV. pour leur reception en France. 320. 321.

Carmelites. Leur établiſſement en France. 319.

Cenſure. V. Critique.

Cepede, nom de la famille de ſainte Téreſe.

Alphonce de *Cepede*, pere de ſainte Téreſe. 3. Sa pieté 3. 9. Son ſoin pour l'éducation de ſes enfans. 6. 9. Sa prédilection pour Téreſe. 3. 16. Il s'apperçoit de ſa diſſipation. 10. Il apprend qu'elle lit les Romans, & qu'elle a des liaiſons dangereu-

ſes. 11. Il la met dans un Convent. 11. Elle y tombe malade. 14. Il l'en retire & la mene à la campagne chez ſon oncle. *ibid.* Elle y forme le deſſein de ſe faire Religieuſe. 16. Alphonſe refuſe d'y donner ſon conſentement. 17. Il ſe rend à ſa perſeverance. 18. Elle tombe dans une grande maladie peu après ſa Profeſſion. 22. Alphonſe la méne à une maiſon de Campagne. *ibid.* Derniere maladie d'Alphonſe, & ſa pieuſe mort. 32. 33.

Laurens de *Cepede*, frere de Téreſe. 91. Il fait le voyage des Indes, & y reſte pendant 34. ans. *ibid.* Il envoye à Téreſe une groſſe ſomme, qui ſert à la fondation du premier Convent de la Réforme. *ibid.* Il ſecoure la Sainte dans la fondation de celui de Seville. 241. Extraits de quelques Lettres qu'elle lui écrivit. *V.* Lettres.

Rodrigue de *Cepede*, autre frere de Téreſe. *V.* Rodrigue.

Sanchez de *Cepede*, oncle de Téreſe. 14. Sa pieté 15. Téreſe lui eſt amenée dans ſa premiere maladie. 14. 15. Il l'engage à s'aſſocier à ſes pratiques de dévotion. 15. Il lui fait prendre goût à la lecture des bons livres. *ibid.* Elle prend chez lui ſa derniere réſolution de ſe faire Religieuſe. 16. Téreſe paſſe chez lui dans la maladie qui ſuivit ſa Profeſſion. 23.

Chanſons. La Sainte en compoſe de ſpirituelles pour réjoüir ſes Religieuſes. 246.

Chartreux. Chartreuſe des Grotes proche Seville. 242. Le Prieur de ce Monaſtére ſecoure les Carmelites de Seville dans leur pauvreté. *ibid.*

Communion. Dévotion de Téreſe envers le ſaint Sacrement. 146. Elle eſt cauſe que l'uſage de la Communion devient plus frequent. 147. Deux Religieuſes s'imaginent ne pouvoir vivre ſans communier tous les jours. 208. Prudence de la Sainte qui les réduit aux pratiques reglées. 209. Pieté avec laquelle elle communia à la mort. 312. *V.* Saint Sacrement.

Compagnies. Dangers auſquels la frequentation des compagnies expoſe les jeunes perſonnes. 9. *& ſeq.* Dommages qu'en ſouffrit Téreſe. *ibid. V.* Converſations.

Contemplation. V. Oraiſon Mentale.

Contradictions, que la Sainte eut à eſſuyer. *V.* Calomnies, Critique.

Convent. V. Monaſtére.

Converſations. Danger des converſations mondaines. 9. 10. 11. Combien elles nuiſent à Téreſe avant qu'elle ſoit Religieuſe. *ibid.* Combien elles lui ſont dommageables dans le Cloître. 29. 30. 31. Divorce de Téreſe avec les compagnies mondaines. 40. 41. Son reſte d'attachement pour la converſation des gens d'eſprit. 44. Retardement qu'elle en ſouffre dans les voyes de Dieu. *ibid. & ſeq.* Son parfait renoncement aux créatures. 49. 50. Dieu ſe communique à elle avec abondance. *ibid.*

Converſion. La Sainte convertit un Eccleſiaſtique enchanté par les charmes d'une malheureuſe. 25. 26.

Converſion miraculeuſe d'une fille mondaine. *V.* Caterine de Sandoval.

Courage de ſainte Téreſe, dans une occaſion où elle eut le bras rompu. 260. Dans les entrepriſes de ſes fondations. 76. 77. 99. 100. 135. *& ſeq.* 138. *& ſeq.* 301. 304. *V.* Fondations. Dans la perſécution qui s'éleva contre elle & contre ſa Réforme 247. *& ſeq.* Dans ſes maladies. *V.* Maladies. Dans ſes voyages. *V.* Voyages.

Critique. Les dons extraordinaires dont Dieu prévient Téreſe ſervent de matiere à la critique. 45. 51. 54. 190. Ses entrepriſes de Réforme & de fondations ne ſont pas plus épargnées. 68. 69. 70. 76. 140. 201. Diſpoſitions de la Sainte en ces rencontres. *ibid. V.* Calomnies.

Croix. Sainte Téreſe les regarde comme des faveurs de Dieu. 252. 253. *V.* Souffrances.

D

GAſpard *Dace*, fameux Directeur à Avila. 44. Téreſe craint d'être ſéduite dans les voïes intérieures. 43. Le Docteur Dace eſt le premier avec François de Salcede, qu'elle conſulte dans cette perplexité. 44. Ils jugent qu'elle eſt dans l'illuſion. *ibid.* Ils s'apperçoivent que leur déciſion l'avoit affligée. 45. Ils lui conſeillent de s'addreſſer à quelqu'un des Peres de la Compagnie de Jeſus. *ibid.* Le Docteur Dace conſacre l'Egliſe du premier Convent de la Réforme. 92. Il donne l'habit aux quatre premieres Filles que la Sainte gagne à ſa Réforme. *ibid.* Il prend généreuſement le ſoin de ce premier Monaſtére pendant que tout le monde en veut la ruïne. 101.

Deſintereſſement de ſainte Téreſe ſur la dot de ſes Religieuſes. 199. 200.

Diſcernement de la Sainte ſur une fille dévote. 176.

Dominiquains. Téreſe quitte l'exercice de l'Oraiſon dans ſes années de diſſipation 33. Un Religieux Dominiquain lui en fait reprendre la pratique. *ibid.* L'Ordre de ſaint Dominique aide beaucoup ſainte Téreſe pour l'établiſſement de ſa Réforme. 73. *V.* Les Peres Bagnez, Ferdinand, Loüis Bertran, Yuagnez.

Dot des Religieuſes. *V.* Deſintereſſement.

Douceur. Sainte Téreſe faiſoit par douceur ce qu'elle vouloit de ſes Religieuſes. 209. Elle fait revenir par ſa douceur les perſonnes les plus prévenuës contre elle. *ibid.* & 214.

Durvel, Hameau où fut fondé le premier Convent de Carmes Déchauſſez. 162. Deſcription du lieu de cet établiſſement. *ibid* S. Téreſe le va viſiter. *ibid.* Elle y fait la diſtribution d'un Monaſtére. 163. Elle exhorte le Pere Antoine à l'aller habiter. *ibid. V.* Le P. Antoine. Elle obtient

la permiſſion des Peres Provinciaux pour cet établiſſement. *ibid.* Elle fait partir le Pere Jean de la Croix pour y aller 164. Elle le fait accompagner d'un ſeul maneuvre pour en rendre l'habitation logeable. *ibid.* *V.* Le Pere Jean de la Croix. La Sainte dans un voyage prend ſon chemin par le Convent de Durvel. 166. Etat où elle trouve cet établiſſement. 166. 167. Maniere de vie des premiers Religieux de ce Convent. 165. 167. 168.

E

LA Princeſſe d'*Eboli*, femme du Prince Ruygomez. *V.* Ruygomez.

Eloquence vive & perſuaſive de ſainte Téreſe. 97. 98. 135. 137. 141. 147. 151. 163. 164. 169. 209. 214. 215. 216. 217. 239. 308.

Enfer. Dieu fait voir à Téreſe la felicité des Saints, & les ſupplices de l'Enfer. 27. Autre viſion particuliere que Téreſe eut de l'Enfer. 58. Deſcription qu'elle en fait 58. 59. Tout lui paroît facile après cette viſion. 60. La même viſion l'engage à une plus grande perfection. 62. 63.

Epreuves. Téreſe eſt agitée de frayeures, que les faveurs qu'elle reçoit dans la priere ne ſoient des impoſtures du démon. 43. *& ſeq.* 49. *& ſeq.* 54. 55. Réflexions inquiétantes que fait la Sainte, après ſon premier projet de Réforme. 66. Elle craint d'avoir mal fait d'entreprendre ſa premiere fondation. 71. 72. 93. *& ſeq.* Elle eſt tourmentée de mille ſentimens affreux après cet établiſſement. *ibid.* De ſemblables inquiétudes l'agitent après ſa fondation à Médine. 145. Raiſons de cette conduite de Dieu ſur Téreſe. 33. 34. 43. 66. 93. 94. 145. 146.

Epreuves qu'endura la Sainte de la part des créatures. *V.* Calomnie, Critique, Fondations, Réforme.

F

Femmes. C'eſt la vertu qui les fait plus eſtimer. 25. Quoyqu'elles ne ſoient pas propres à donner des conſeils, elles rencontrent quelquefois bien. 249. Elles ne ſont pas faciles à connoître. 177.

Le Pere *Ferdinand*, Religieux de l'Ordre de S. Dominique. 211. Il eſt nommé Viſiteur Apoſtolique des Carmes. *ibid.* Haute idée qu'il conçut de ſainte Téreſe dès qu'il l'eût vûë. *ibid.* Il la met d'abord Prieure à Médine. 212. Peu après, il la fait Prieure du Convent de l'Incarnation d'Avila. *ibid.* Motifs & ſuites de ce choix. *V.* Monaſtére de l'Incarnation. Il ſurvient des affaires à regler chez les Carmelites de Salamanque. 218. Le Pere Ferdinand y envoye Téreſe. *ibid.* Il lui permet de fonder à Ségovie. *ibid.* Il ſe démet de ſa charge de Viſiteur 236. Elle eſt donnée à un Carme de la Réforme. *ibid.* On veut éteindre la Réforme 253. Le Pere Ferdinand inſtruit le Roy de la verité des choſes. 256. Le Roy nomme des Com-

miſſaires pour juger de cette affaire avec le Nonce, prévenu contre la Réforme. *ibid.*

Fondations. V. Réforme. V. Les noms des lieux où ſe ſont faites les fondations.

La vie extérieure où ces *Fondations* ont engagé la Sainte, n'étoit pas de ſon choix. 137. *V.* Solitude. *V.* Voyages. Ce qui fait penſer Téreſe à fonder des Convens d'hommes. 134. 136. 167. Part, qu'elle eût à l'établiſſement des deux premiers. *Vide* Durvel & Paſtrane. *V.* Les Peres Jean de la Croix, & Antoine. Prudence de la Sainte à laiſſer enſuite aux premiers Carmes Réformez, le ſoin de multiplier ces Convens. 193. Raiſon qu'on a de ne point s'étendre ſur ces établiſſemens. *ibid.*

Fonte Sainte. Monaſtére de Religieux Trinitaires. 281. Il étoit voiſin de la grote de Caterine de Cardonne. *ibid.* Elle y alloit entendre la Meſſe, & recevoir les Sacremens. 283.

Foy, zéle de la Sainte pour la Foy. 254. Ses inquiétudes à la mort de Charles IX. dans la crainte que le Calviniſme ne s'en prévalut. *ibid.*

S. François. L'Ordre de S. François a beaucoup contribué à l'établiſſement de la Réforme des Carmes & Carmelites. 73. 170. *V.* S. Pierre d'Alcantara. *V.* Le Pere Maldonnat.

S. François de Borgia. Téreſe lui découvre le fond de ſon ame. 47. Il la raſſure contre la crainte qu'elle avoit d'être dans l'illuſion. *ibid.* Il lui donne des regles de conduite. *ibid.*

G

Gonzales, neveu de ſainte Téreſe. 74. Il n'avoit que cinq ans, lorſqu'on travailloit à l'édifice du premier Convent de la Réforme. *ibid.* On le trouve ſans mouvement, & déja froid ſous les débris d'un mur tombé. *ibid.* Extrême affliction du pere & de la mere de cet enfant. *ibid.* On l'aporte à la Sainte. *ibid.* Elle adreſſe ſes prieres à Dieu pour lui. *ibid.* Elle le rend plein de vie à ſa mere. 75. Chacun admire cette merveille. *ibid.* Elle eſt produite pour un miracle dans les informations faites pour la Canoniſation de la Sainte. 73. La mort de Gonzales âgé de 28. ans. 75. Il y fait paroître de grands témoignages de vertu. *ibid.*

Le P. Jérôme *Gratien*, Religieux de la Réforme 230. 234. Caractére de ce grand homme. 235. Son entrée dans l'Ordre des Carmes Réformez. *ibid.* Grand crédit qu'il s'acquiert dans l'eſprit du Nonce Hormanet. 247. Ce Nonce le fait Viſiteur Apoſtolique de tous les Carmes en Andalouſie. 234. 247. Premiere entrevûë de ſainte Téreſe, & de ce Pere. 236. Ils y forment une étroite union pour le progrez de la Réforme. *ibid.* Le P. Gratien eſt encore nommé Viſiteur dans la Caſtille. 247. Il détermine la Sainte à faire une

fondation de Carmelites à Seville. 236. La Sainte lui écrit une Lettre contenant des avis ſur l'Oraiſon Mentale. 127. Peine des Carmes Mitigez d'avoir le Pere Gratien pour Viſiteur. 247. 255. Il veut ſe démettre de ſes charges. *ibid.* Le Nonce n'y veut pas conſentir. *ibid.* Un nouveau Nonce eſt prévenu dès Rome contre la Réforme. 248. Etant arrivé en Eſpagne, il dépoſe le P. Gratien. *ibid.* Ce Pere engage la Sainte à compoſer ſon livre du Château de l'Ame. 262. La paix eſt renduë à la Réforme. 256. Le P. Gratien en eſt élû premier Provincial. 271. La Sainte le felicite ſur l'affranchiſſement de toutes ſes peines. *ibid.* Il s'applique à multiplier les nouveaux établiſſemens. *ibid.* Il accompagne la Sainte, quand elle va fonder à Burgos. 300. *& ſeq.* Il va viſiter le Convent d'Albe neuf mois après la mort de ſainte Téreſe. 314. Les Religieuſes lui racontent les merveilles qui arrivoient au tombeau de la Sainte. 315. Il fait déterrer ſon corps, *ibid.* il eſt trouvé ſans corruption. *ib.* Le P. Gratien en prend la main gauche pour la porter à Avila. *ibid.* Les Peres de la Réforme tiennent un Chapitre General. 316. Le P. Gratien y fait conclure que le corps de la Sainte ſera tranſporté à Avila. *ibid.*

Le Pape *Gregoire XV.* pourſuit avec beaucoup de zéle la Canoniſation de ſainte Téreſe. Il rend public le culte de la Sainte. 323.

Grenade, Ville d'Eſpagne. Fondation d'un Monaſtére de Carmelites en cette Ville. 299.

Madame *Guyomar*, grande amie de ſainte Téreſe. 65. Elle a part dans le projet de la fondation du premier Monaſtére de la Réforme. *ibid & ſeq.* ſes travaux pour cet établiſſement. *ibid.* Son courage eſt ébranlé. 76. La Sainte la r'anime 76. 77.

H

LE Pere *Hernandez*, Jéſuite. Il procure à Sainte Téreſe une fondation de ſes Religieuſes à Tolede. 166.

M. *Hormanet*, Nonce du Pape en Eſpagne. 236. Il protege la Réforme *V.* Le P. Gratien.

Hugues, Cardinal de ſainte Sabine. 103. C'eſt lui qui a dreſſé la Regle des Carmes. *ibid.*

Humilité. Les pratiques humiliantes du Cloître ſont les délices de Téreſe. 19. Son éloignement naturel de tout ce qui s'appelloit ſupériorité 214. Rares exemples de l'humilité de la Sainte. 85. 209. 259. 264. 302. 311. *V.* Obéïſſance.

I

LE B. P. *Jean de la Croix*, premier Religieux de la Réforme. ſon caractére. 150. 151. Il avoit été Carme Mitigé. 150. Il vient fortuitement à Médine, pendant que ſainte Téreſe s'y trouve. *ibid.* Leur premiere entrevûë. *ibid.* La ſainte conçoit une grande

grande eſtime du P. Jean de la Croix. *ibid.* Elle penſe à l'attirer à ſa Réforme. *ibid.* Il méditoit déja de ſe faire Chartreux. *ibid.* La Sainte lui fait préferer ſa Réforme. 151. Il va à Durvel. 164. Il y diſpoſe une méchante maiſon en Monaſtére. 165. Simplicité & pauvreté qu'il laiſſe en cette habitation. *ibid.* & 167. Il y demeure ſeul près de deux mois. 165. Il s'attire l'admiration univerſelle des Habitans de ce lieu & des environs. *ibid.* *V.* Durvel

Le P. Jean de la Croix vient chercher la Sainte à Avila pour venir fonder à Grenade. 299.

Le P. *Jean de Jeſus Roca*, Religieux de la Réforme. 252. La Sainte lui écrit. *V.* Lettres. Les Peres de la Réforme déliberent ſur ce qu'ils ont à faire pour la confirmation de leur Ordre. 270. Ils déterminent de députer quelqu'un à Rome pour y ſoutenir leurs interêts. *ibid.* Ils en laiſſent le choix à la Sainte. *ib.* Elle jette les yeux ſur le Pere Jean de Jeſus. *ibid.* Il s'en défend de tout ſon pouvoir. *ibid.* La Sainte l'y fait réſoudre. *ibid.*

Le Frere *Jean de la Miſere*, Religieux de la Réforme. 184. Il étoit auparavant Hermite de Tardon. *ibid.* Lui & le P. Marian s'étoient connus dès leur jeuneſſe. *ibid.* Ils ſe trouvent dans la ſolitude de Tardon. *ib.* Sainte Téreſe les gagnent tous deux à ſa Réforme. 187. 188. *V.* Le P. Marian.

La Princeſſe *Jeanne*, Sœur du Roy d'Eſpagne Philippe II. 153. La Sainte vient à Madrid. 152. La Princeſſe la méne chez des Religieuſes de S. François. 153. Elles y reſtent toutes deux pendant quinze jours. *ibid.* La Sainte y fait admirer ſa prudence & ſa haute vertu. *ibid.*

Jeanne Suarez, Religieuſe du Monaſtére de l'Incarnation d'Avila. 18. Sa vertu. 23. Elle étoit grande amie de Téreſe. 18. C'eſt ce qui détermine Téreſe à ſe faire Religieuſe en ce Monaſtére. *ibid.* Jeanne Suarez l'accompagne quand elle en ſort pour rétablir ſa ſanté. 23.

S. Jérôme. La lecture de ſes Epîtres détermine Téreſe à ſe faire Religieuſe. 16.

Le Pere *Jérôme Gratien.* *V. Gratien.*

Jéſuites. La Sainte leur eſt adreſſée comme trés-experimentez ſur ler voyes intérieures. 45. Elle y trouve un ſage & prudent Directeur. 46. Ce Directeur la fait parler à ſaint François de Borgia. 47. Ce même Directeur ſort d'Avila. 48. Le P. Alvarez de la même Compagnie lui ſuccéde. *ibid.* La Compagnie de Jeſus a beaucoup contribué à l'établiſſement de la Réforme de ſainte Téreſe. 73. 260. Ces Peres lui procurent une fondation à Salamanque. 201. 202. Ils eurent part dans les fondations de Carmelites à Veas & à Burgos. 219. 299. La Sainte écrit à ſon Frere, que les

Jéſuites élevent bien les jeunes gens. 197. Marques d'eſtime & de reconnoiſſance de ſainte Téreſe pour les Jéſuites. 260. *V.* Les Peres Baltazar Alvarez, Gaſpard Salazar, Hernandez, Riſpalda.

Illuſion. On croit que Téreſe eſt trompée dans les voyes intérieures. 44. 50. *& ſeq.*

Incarnation d'Avila, nom du Convent où Téreſe ſe fit Religieuſe. *V.* Monaſtére.

Innocent IV. Pape. Il a confirmé la Régle des Carmes. 103.

Inſpirations. Certitude des inſpirations de ſainte Téreſe. 300. *V.* Oraiſon Mentale. Elle ſe ſoûmet toûjours à l'obéïſſance. *ibid. V.* Obéïſſance.

S. Joſeph. Téreſe tombe en ſa ſeconde maladie. 22. Sa langueur pendant trois ans. *ibid. & ſeq.* Elle eſt inſpirée de ſe recommander à ſaint Joſeph. 28. Elle ſe reconnoît redevable de ſa guériſon à ce Saint. *ibid.* Elle a depuis recours à lui en toute occaſion. *ibid.* Elle éprouve l'utilité de ſon interceſſion. 29. Elle contribuë à faire augmenter ſon culte dans l'Egliſe. *ibid.* Nulle Egliſe ne portoit encore le nom de ſaint Joſeph. 92. Elle met ſous ſon invocation le premier Convent de ſa Réforme. 92. Elle fait le même de la plûpart des autres. 154.

S. Joſeph d'Avila, nom du premier Convent de la Réforme. *V.* Monaſtére.

Don *Juan d'Autriche*, fils naturel de l'Empereur Charles-Quint. 278. Son éducation eſt confiée à Caterine de Cardonne. *ibid.* Grande affection qu'il lui porta. *ibid.* Son commerce de Lettres avec elle pendant qu'elle eſt dans la ſolitude. 288. Quand elle en fut ſortie, elle le revoit pluſieurs fois. 291. Elle lui prédit la victoire de Lépante ſur les Turcs. *ibid.*

Julien d'Avila. Saint Prêtre ami de Sainte Téreſe. 100. Il aſſiſte à la conſecration de l'Egliſe du premier Convent de la Réforme. 92. Toute la ville d'Avila ſe ſoulève contre cet établiſſement. 100. Julien s'en déclare le défenſeur. *ibid.* Il s'employe pour la fondation des Carmelites à Médine. 138. *& ſeq.* Il dit la premiere Meſſe dans la nouvelle fondation à Vailladolid. 157. Il va à Durvel avec la Sainte. 162. Il ſe trouve aux fondations qui ſe font à Ségovie & à Seville. 219. 237. Il accompagne la Sainte dans tous ſes voyages. 162.

L

Lettres de ſainte Téreſe. Elle écrit au P. Baltazar Alvarez. *Vide* Baltazar Alvarez. Lettre qu'elle écrit au P. Yvagnez Dominiquain, en lui envoyant la relation de ſa vie. 85.

Fragment d'une Lettre à un Evêque. 125. Elle l'exhorte à l'exercice de l'Oraiſon Mentale. *ibidem* Pluſieurs inſtructions.

qu'elle lui donne ſur ce ſujet. *ibid. & ſeq.*

Fragment d'une Lettre au P. Gratien. 127. Elle le charge de donner à la Prieure de Seville certains avis ſur l'Oraiſon. *ibid.*

Elle écrit au même, le felicitant ſur l'affranchiſſement de toutes ſes peines. 271.

Elle lui marque dans une autre Lettre des particularités ſur la police des Monaſtéres. 297.

Fragment d'une Lettre à Laurens de Cépede ſon frere. 133. On y voit l'agréable humeur de la Sainte.

Fragment d'une autre Lettre au même. 194. *& ſeq.* Elle l'entretient des affaires de ſa famille. On y voit un juſte aſſemblage de la pieté la plus épurée, avec le ſoin de l'interêt des proches.

Elle lui écrit des choſes ſemblables. 200.

Fragmens de pluſieurs autres Lettres au même. 245. *& ſeq.* On y voit avec qu'elle facilité de genie la Sainte traite toutes ſortes de matieres.

Elle écrit à un Carme de la Réforme ſur le diſcernement des eſprits. 177.

Fragment d'une Lettre au P. Marian. 194. Elle l'inſtruit ſur la neceſſité d'une autre retraite.

Elle écrit au P. Bagnez 200. Elle fait voir ſon deſintereſſement ſur la dot de ſes Religieuſes.

Fragment d'une autre Lettre à la Prieure des Carmelites de Seville. 243. La Sainte avertit ſes filles de ne ſe point occuper des ſciences contraires à leur état.

Elle ecrit à Don Teuton de Bragance, Archevêque d'Evora. 254. 255. Elle lui décharge ſon cœur, ſur la tempête qui s'étoit élevée contre la Réforme. *ibid.* Et ſur la peine que lui cauſoit la crainte du progrez du Calviniſme. *ibid.*

Elle écrit à ſon General, pour être diſpenſée de plus fonder de Convens. 245.

Fragment d'une autre Lettre au même, ſur la perſécution qui s'étoit élevée contre elle, & contre ſa Réforme. 249.

Fragment d'une Lettre à un Religieux de la Réforme ſur le même ſujet. 252.

Elle écrit auſſi au Roi ſur le même ſujet. 255.

Fragment d'une Lettre au P. Provincial des Jéſuites. 257. Elle avoit été ſoupçonnée d'avoir voulu attirer à ſa Réforme un P. Jéſuite.

Elle ſe juſtifie de ce ſoupçon.

Livres compoſez par ſainte Téreſe.

Livre de ſa vie, écrite par elle-même. Quand, & en quel lieu elle l'écrivit. 84. Violence qu'elle ſe fait en le compoſant. 41. 84. 85. Elle ne s'y réſoud que par l'ordre de ſon Confeſſeur. *ibid.* Son deſſein étoit que ſon Confeſſeur jugeât avec quelques perſonnes Doctes, ſi elle étoit dans le bon chemin. *ibid.* Elle y décrit les differens degrez d'Oraiſon par où elle a paſſé. 41. 42. Enſeignemens qu'elle y donne ſur l'exercice de l'Oraiſon Mentale. 41. *& ſeq.* 106. *& ſeq.*

V. Oraiſon Mentale. Idée de ce Livre. 41. 84. La Princeſſe Ruygomez contraint la Sainte de le lui prêter. 189. Il paſſe par les mains des domeſtiques. 190. Des copies en ſont envoyées à Madrid. *ib.* Il y devient le ſujet de la raillerie. *ib.* L'Inquiſition en eſt ſaiſie. 190. 262. Il a l'approbation de ce Tribunal. 264. Après la mort de la Sainte, le Livre eſt rendu à l'Ordre. 265. Le Tribunal de l'Inquiſition contribuë à la dépenſe de ſon impreſſion. *ib.*

Livre des Fondations.

La Sainte écrit cette Hiſtoire durant ſon ſéjour à Salamanque. 244. Ce fut par ordre de ſon Confeſſeur. *ib.*

Livre du Chemin de Perfection.

Quand, & où la Sainte le compoſe. 105. C'eſt par ordre de ſon Confeſſeur. *ib.* Idée de ce Livre, & matiere dont il traite. 105. 106. Inſtruction qu'y donne la Sainte ſur la Priere Vocale & Mentale. 114. *& ſeq.*

Livre du Château de l'Ame.

La ſeule obéïſſance détermine ſainte Téreſe à le compoſer. 262.

Motif de la compoſition de ce Livre. *ib.* Matiere, dont il traite. *ibidem.*

Livre des Méditations après la Communion.

Il eſt appellé dans l'Original *Exclamations.* 297. Idée de cet Ouvrage. *ib.*

Livre de l'explication du Cantique de Salomon.

La Sainte avoit commencé ce Livre par obéïſſance à l'un de ſes Confeſſeurs. 296. Elle le ſupprime par obéïſſance à un autre. *ib.* On a encore un Fragment de cet Ouvrage. *ib.*

Ouvrage ſur la maniere de viſiter les Monaſtéres. 265. *& ſeq.* Avis de la Sainte, ſur le ſoin que le Viſiteur doit prendre du Temporel & du Spirituel. *ib.* Courte Analyſe de tout l'Ouvrage. *ib.*

Méditations ſur le *Pater.* 269. Il eſt incertain que cet Ouvrage ſoit de ſainte Téreſe. *ib.* Tous les Ouvrages de la Sainte ont eu l'eſtime du public. 269. Leur generale approbation par un décret autentique de l'Inquiſition. *ib.* Grand cas qu'en fit Philippe II. Roy d'Eſpagne. *ib.* Il les enferme précieuſement dans une armoire particuliere de ſa Bibliotheque de l'Eſcurial, avec les Originaux des Oeuvres de S. Auguſtin, & de S. Chryſoſtome. *ib.*

Le P. *Loüis Bertrand*, Religieux de l'Ordre de S. Dominique. 68. Sainte Téreſe le conſulte ſur la fondation du premier Convent de la Réforme. *ib.* Il l'encourage pour cette entrepriſe. *ib.*

M

Madrid, ville capitale d'Eſpagne. Sainte Téreſe eſt invitée d'aller viſiter les Carmelites d'Alcala. 152. Son départ avec Madame Marie de Mendoçe. *ib.* Cette Dame la fait paſſer par Madrid. *ib.* On ſou-

haitoit fort d'y voir Téreſe. *ib.* Elles deſcendent chez Madame de Maſcaregnas. *ib.* La curioſité de voir la Sainte y aſſemble pluſieurs Dames. *ib.* Téreſe s'apperçoit que ces Dames attendent d'elle des diſcours d'une ſpiritualité non commune. *ib.* Sageſſe avec laquelle elle les fruſtre de leur attente. *ib.* La Princeſſe Jeanne la mene chez les Religieuſes de S. François. 153. La Sainte s'y déguiſe auſſi bien, qu'on ne vit rien en elle que de commun. *ib.* Les perſonnes les plus penetrantes en conçoivent une plus haute idée de la ſainteté de Téreſe. 152. 153.

La Sainte allant de Tolede à Paſtrane, paſſe une ſeconde fois par Madrid. 179. Elle deſcend encore chez Madame de Maſcaregnas. *ib.* Cette Dame lui fait connoître le P. Marian. *ib.* *V.* le P. Marian. La Sainte traite avec le Cardinal Quiroga d'une fondation de Carmelites à Madrid. 264.

Maladies. Premiere maladie de Téreſe. 14. Cette maladie la fait ſortir du Convent de N. D. de Grace. *V.* Monaſtére de N. D. de Grace. Autre maladie de la Sainte peu après ſa Profeſſion Religieuſe. 22. *& ſeq.* On la croit morte. 27. Sa patience en cette maladie. 22. *& ſeq.* Elle eſt enſuite réduite pendant vingt ans à des infirmités habituelles. 33. Sa deniere maladie. 310. *& ſeq.*

Malagon, petite ville d'Eſpagne. La Sainte y fonde un Convent de ſes Religieuſes. 153. *& ſeq.*

Alphonſe *Maldonnat*, Religieux de l'Ordre de ſaint François. 134. Il revient des Indes. *ib.* Il va voir Téreſe au premier Convent de ſa Réforme depuis peu fondé. *ib.* Il lui parle du grand nombre d'Idolâtres qui ne connoiſſent point Dieu. *ib.* Extrême affliction de la Sainte à ce recit. *ib.* Le ſalut de ces miſerables ſert de motif à la Sainte, pour faire de nouvelles fondations. *ib.*

Le P. Ambroiſe *Marian*, Religieux de la Réforme.

Abregé de l'Hiſtoire de cet homme illuſtre 180. Sa ſcience, ſes grands emplois dans le monde. 180. 181. Sa retraite parmi les Hermites de Tardon. 183. Il cherche une ſolitude plus retirée. 187. Le Prince Ruygomez lui donne un Hermitage proche Paſtrane. *ib.* Il loge à Madrid chez Madame de Maſcaregnas. 179. Sainte Téreſe y paſſe. *ibid.* Cette Dame les fait parler enſemble. *ib.* La Sainte le gagne à ſa Réforme, & le Frere Jean de la Miſere ſon compagnon. 187. 188. Le P. Marian donne ſon Hermitage pour faire un Convent de Carmes Réformez. 188. L'établiſſement s'y fait. 190. Deſcription de la ſcituation de ce Convent. 191. Le P. Marian prend l'habit de la Réforme. 190. Il fait ſa Profeſſion. 199. Sainte Téreſe vient à Paſtrane pour y aſſiſter. *ib.* Le P. Marian aide la Sainte dans la fondation des Carmelites de Seville. 239. Il

eſt envoyé par le Prince Ruygomez, pour retirer Caterine de Cardone de ſa retraite. 289. Il l'amene à Paſtrane. 290. Il aſſiſte le Prince Ruygomez à la mort. 219. Il donne l'habit de Carmelite à la Princeſſe ſa veuve. 220. Sainte Téreſe écrivit au P. Marian. *V.* Lettres de ſainte Téreſe.

Madame de *Maſcaregnas*, Gouvernante du Roy d'Eſpagne Philippe II. pendant ſon enfance. 152. La Sainte loge chez elle à Madrid. *V.* Madrid. Cette Dame lui fait connoître le P. Marian. *V.* Le P. Marian.

Medina Celi, Madame de Pardo, ſœur du Duc de Medina Celi. *V.* Pardo.

Medine du Champ, ville d'Eſpagne. La Sainte y fonde un Convent de Carmelites. 137. *& ſeq.*

Alvare de *Mendoçe*, Evêque d'Avila. 231. S. Pierre d'Alcantara l'avertit du deſſein de la fondation du premier Convent de la Réforme. 68. Ce Prélat entre ſerieuſement dans cette affaire. 75. Il écrit au Pape pour en avoir l'adminiſtration. *ib.* Cela lui eſt accordé. 88. Il protege ce nouvel établiſſement, tandis que toute la ville y eſt contraire. 101. Il obtient du Pere Provincial le retour de Téreſe à ſa nouvelle fondation. Il oblige la Sainte d'en accepter la Superiorité. 102 Le P. General permet de fonder deux Convents de Carmes Réformez. 137. Alvare de Mendoçe engage les Peres Provinciaux à y conſentir auſſi. *ib.* Ce Prélat eſt fait Evêque de Palence. 294. Avant ſa ſortie d'Avila, il ſe démet en faveur de l'Ordre, de ſa Juriſdiction ſur le premier Convent de la Réforme. *ibid.* Il en veut avoir un Monaſtére dans ſon nouveau Diocéſe. *ib.* Il invite la Sainte à le venir établir. *ib.* Il fait lui-même la ceremonie de la conſecration de l'Egliſe. 296. Il contribuë à cette fondation par de grandes aumônes. *ib.* Il obtient de l'Archevêque de Burgos une fondation de Carmelites dans ſa ville. 299. Il avoit fait bâtir une Chapelle dans l'Egliſe du premier Convent de la Réforme. 316. Il obtient des Superieures de la Réforme, après la mort de la Sainte, que ſon corps y ſoit porté. *ibidem.*

Don Bertrand de *Mendoçe*, frere de l'Evêque d'Avila.

Il parle à la Sainte de lui fonder un Convent de Carmelites. 146. Il vient lui confirmer ſes offres à Medine. *ibidem.* Il la preſſe de ſe mettre en poſſeſſion d'une maiſon & d'autres biens qu'il a à Vailladolid. *ibid.* La Sainte eſt contrainte d'aller à Malagon. *ibidem.* Don Bernard ne la laiſſe point partir qu'il n'ait paſſé Acte de donation. *ib.* Il meurt ſubitement. 156. Le caractere reconnoiſſant de la Sainte, la rend trés-ſenſible à cette mort. *ib.* Elle adreſſe de ferventes prieres à Dieu, pour le ſalut de ce bienfaicteur. *ib.* Dieu l'éclaire ſur la délivrance. 152.

Madame Marie de *Mendoçe*,

ſœur d'Alvare & de Bernard. Elle mene ſainte Téreſe de Médine à Alcala. 152. Elle la fait paſſer par Madrid. *V.* Madrid. Le Convent des Carmelites de Vailladolid ſe trouve mal ſitué. 157. Cette Dame leur donne une autre maiſon. *ib.* Grandes dépenſes qu'elles fait pour ſon accommodement. *ib.* Elle obtient la permiſſion du P. Provincial pour la fondation à Durvel. 164. Grande liberalité de cette Dame envers les pauvres. 157.

Miracles. Un jeune neveu de Téreſe eſt trouvé ſans mouvement ſous les débris d'un mur. 74. La Sainte le rend plein de vie à ſa mere. 75. *V.* Gonzales. Sainte Téreſe guérit miraculeuſement une malade. 208. Converſion miraculeuſe d'une fille mondaine. *V.* Converſion. Dieu pourvoit miraculeuſement à la pauvreté des Carmelites de Villeneuve de Laxave. 295. Miracles qui ſuivirent la mort de la Sainte. 313. *& ſeq.*

Monaſtére des Religieuſes d'Avila nommé N. D. de Grace. 12. Le Pere de Téreſe s'apperçoit des diſſipations de ſa fille 11. Il la met dans ce Convent. *ib.* Salutaires inſtructions qu'elle y reçut. 12. 13. Sa pieté & ſa ferveur ſe r'allument. 13. L'état Religieux lui paroît le plus ſouhaitable. *ib.* L'idée d'un engagement l'effraye. 14. Ces agitations d'eſprit la rendent malade. *ib.* Son pere la retire de ce Monaſtére. *ib.*

Monaſtére de l'Incarnation d'Avila, Convent de Religieuſes Carmelites. 17. Quand, & par qui il avoit été bâti, & ſa deſcription. *ib.* Premieres penſées qu'à Téreſe d'être Religieuſe. 13. 14. 16. Ses combats pour s'y réſoudre. *ib.* Ce que lui coûte ſon ſacrifice. 17. 18. Ce qui la détermine à choiſir le Convent de l'Incarnation. 18. Sa priſe d'habit. 17. Sa Profeſſion. 20. Elle s'acquiert l'eſtime & l'affection de toutes les Religieuſes. 21. *& ſeq.* Relâchemens qui ſe trouvoient introduits dans ce Monaſtére. 64. 65. Téreſe ſe donne entierement à Dieu. 49. *& ſeq.* Elle ſouhaite une demeure plus propre à ſes grands deſſeins de retraite & de penitence. 63. 64. Elle penſe à la fondation d'un Convent Réformé. 64. 65. Les Religieuſes du Convent de l'Incarnation ſont informées de ce deſſein. 71. Elles ſe déchaînent contre Téreſe. *ibid.* Leur eſtime & leur amitié pour elle, les porte à l'élire Prieure, pour lui ôter l'idée de ſon deſſein. 86. Quatre d'entr'elles la ſuivent en ſon nouvel établiſſement. 101. 102. L'irregularité de ce Monaſtére s'augmente depuis la ſortie de la Sainte. 213. 214. Un Viſiteur Apoſtolique la tire de ſa Réforme, pour la faire Prieure de ce Convent. 212. Répugnance de Téreſe à accepter cette charge. *ib.* Pareille répugnance des Religieuſes de l'avoir pour Prieure. 214.

Discours qu'elle leur fit qui les adoucit. 215. Elle rétablit le spirituel & le temporel de ce Convent. 216. 217. Elle y reste Prieure trois ans. 226. Les Religieuses font leur possible pour qu'elle soit continuée. *ib.* N'ayant pu l'obtenir, elles pleurent amérement son départ. *ib.* Quelques années après elles l'élisent elles-mêmes pour leur Prieure. *ib.* Elles ont recours au Roy & aux autres Puissances, pour soûtenir leur élection. *ib.*

Monastére de saint Joseph d'Avila premier Convent de la Réforme. Ce qui oblige Téresе à penser à cet établissement. *V.* Monastére de l'Incarnation. Regle de vie du Convent de S. Joseph. *V.* Réforme. Il est établi sous la Jurisdiction de l'Evêque. 75. 88. L'Evêque y met Téresе Prieure après la fondation. 102. Ce Convent est retiré de la Jurisdiction de l'Evêque. 294. La Sainte y est remise Prieure une seconde fois. 298. Elle y rétablit la discipline qui s'y étoit un peu alterée. 299.

Le Comte & la Comtesse de *Monterei*, amis de la Sainte à Salamanque. 207. Ils obtiennent des Supérieurs que la Sainte descende chez eux quand elle viendra à Salamanque. *ib.* Elle y guérit miraculeusement la femme du gouverneur de leurs enfans. 208.

Mortification. L'une des plus sensibles de Téresе est, que les faveurs qu'elle reçoit de Dieu, deviennent publiques. 45. 51. *V.* Croix, & Souffrances.

Murmures contre la Sainte, *Vide* Critique.

N

Notre-Dame de Grace. Convent des Religieuses à Avila. *V.* Monastére.

Nonces du Pape. *V.* Hormanet. *V.* Réforme.

O

Obéissance. Sainte Téresе y soûmet toutes ses entreprises de Réforme, & toutes ses révelations. 66. *& seq.* 86. 87. 179. 218. 258.

C'est l'*Obéissance* qui lui fait composer tous ses Livres. *V.* Livres. Autres preuves singulieres de cette vertu dans sainte Téresе. 47. 50. 51. 54. 55. 70. 71. 72. 77. 78. 85. 97. 211. 249. 296.

Parfaite *Obéissance* des filles de sainte Téresе. 177.

Oraison Mentale. Premiers attraits de Téresе pour cet exercice. 15. Dieu commence à lui faire gouter les dons sublimes de l'Oraison. 23. 24. Les conversations mondaines lui en font perdre le goût & la pratique. 29. *& seq.* Elle en reprend l'exercice. 33. extrême difficulté qu'elle eut de rompre avec les compagnies mondaines. 34. *& seq.* Elle triomphe de ces obstacles. 40. 41. Son reste d'attachement pour la conversation des gens d'esprit. 44. Retardement qu'elle en souffre dans les voyes de Dieu.

Dieu. *ibid.* & *ſeq.* Son parfait renoncement aux créatures. 49. 50. Elle eſt élevée à la ſublime contemplation, & Dieu ne ceſſe plus de la combler de ſes faveurs. 40. 41. 49. 50. Elle ne laiſſe pas d'être livrée à de trés-rudes épreuves. *V.* Epreuves. Raiſons de cette conduite de Dieu ſur Téreſe. *ib.* Elle eſt délivrée de ſes perplexités. 52. & *ſeq.* 60. 61. Conviction intérieure qu'elle avoit de la préſence de Dieu, quand il lui parloit dans l'Oraiſon. 49. 52. 53. 62. 66. 71. 83. 87. 300. Elle décrit dans ſa vie les différens degrez d'Oraiſon par où elle a paſſé. 41. 42. Ce qu'elle dit de ſes communications intimes avec Dieu, paſſe l'intelligence humaine. 42. 57. On ne laiſſe pas d'en apercevoir la réalité. *ib.*

Pourquoi on ne s'étend pas ſur cette matiere. 41. 106. 107. La Sainte déclare qu'on ne peut s'expliquer nettement ſur ce ſujet. 42. 55. Elle avertit ſes Sœurs de n'avoir pas trop d'empreſſement pour la lecture de ces ſortes de traitez. 42. Perſonne n'a parlé plus judicieuſement que Téreſe de l'Oraiſon Mentale. 105. Elle a diſſipé les ténébres répandus ſur cette matiére. 106. Elle a inſpiré le goût de la Priere Mentale. *ib.* Gloire de la Sainte de n'avoir rien écrit ſur ce ſujet qui ait pû être repris. 107. Ses inſtructions de pratique ſur cet exercice. 107. & *ſeq.* juſqu'à 130.

L'Evêque d'*Oſme*, ville d'Eſpagne. *V.* Le Docteur Velaſquez.

Ouvrages compoſez par ſainte Téreſe. *V.* Livres.

P

Palence, ville Epiſcopale d'Eſpagne. La Sainte y fonde un Convent de Carmelites. 296.

L'Evêque de *Palence*. *V.* Alvare de Mendoçe.

Madame de *Pardo*, Sœur du Duc de Médina Celi.

Mort de ſon mari Arias de *Pardo*, l'un des premiers Seigneurs de la Caſtille. 77. Son extrême affliction de cette perte. *ib.* Elle entend parler de la vertu & des graces de l'humeur de Téreſe. *ib.* Elle ſe perſuade qu'elle pourra la conſoler. *ib.* Elle prie le P. Provincial de la lui envoyer. *ib.* Le P. Provincial écrit à Téreſe d'y aller. *ib.* Cette Dame demeuroit à Toléde. 78. Téreſe s'y rend. *ib.* La Sainte parle librement à cette Dame des devoirs de la pieté. 81. La préſence de Téreſe lui fut très-utile & à toute ſa maiſon. 81. 82. La Sainte y reſte pendant ſix mois. 86. Madame de Pardo contracte avec elle une étroite amitié. 87. Elle eſt trés-affligée de ſon départ. *ib.* Quelques temps après cette Dame veut fonder des Carmelites à Malagon. 153. Elle preſſe la Sainte de la venir trouver à Toléde. *ib.* Téreſe s'y rend. *ib.* Elles vont toutes deux à Malagon. 154. Le Convent eſt fondé. *ib.* Incommodité du lieu. *ib.* Liberalité de cette Dame, qui en donne un autre. *ib.* La Sainte loge chez Madame de Pardo,

quand elle vient fonder à Toléde. 168.

Paſtrane, ville d'Eſpagne. La Sainte y fonde un Convent de Carmelites. 178. 179. 189. La Princeſſe de Ruygomez inquiéte les Religieuſes de ce Monaſtére. 220. *& ſeq. V.* Ruygomez. Les Carmelites abandonnent ce Convent. 225. Elles ſont transferées à Ségovie. *ibid.* Fondation des Carmes Réformez de Paſtrane. *Vide* le P. Marian. *Vide* le Prince Ruygomez. Maniere de vie des premiers Solitaires de l'Hermitage de Paſtrane. 192. 193.

Patience. Exemples ſignalez de la patience de ſainte Téreſe. 174. 201. 261. 306.

Le Pape *Paul V.* fait faire des informations pour la Canoniſation de la Sainte. 320.

Pauvreté. Avantages de la pauvreté des Monaſtéres. 83. Ce qui fit penſer Téreſe à fonder ſon premier Convent ſans revenus. *ib.* Elle eſt confirmée dans ce ſentiment par S. Pierre d'Alcantara. *ib.* Ce Saint y fait conſentir l'Evêque d'Avila. 88. Le Convent eſt fondé de cette ſorte. *ib. &* 102. Les aumônes s'y répandent avec abondance. 103. Répugnance qu'a la Sainte de fonder à Malagon avec des revenus. 154. 155. La plûpart de ſes Monaſtéres ſont fondez ſans revenus. *V.* Fondations. Quelques Convents en ſouffrent dans les commencemens. 174. 175. 240. 295. Dieu y pourvoit. *ib.*

Amour de Téreſe pour la pauvreté 155. 197. Exhortation qu'elle fait à ſes enfans pour cette vertu & contre la magnificence des édifices. 164. La pauvreté ſe fait plus eſtimer que les richeſſes. 168.

Penitence. Sainte Téreſe ſe preſcrit de rigoureuſes pénitences. 22. 47. 48. Elle les pratique toute ſa vie. 47.

Vie pénitente de ſaint Pierre d'Alcantara. 89.

Philipe ſecond, Roy d'Eſpagne. Il connoît le mérite de Caterine de Cardonne. 277. Il la met auprès de la Princeſſe de Ruygomez. 278. Il eſt inſtruit de la bonté de la cauſe des Carmes Réformez. 255. 256. Il nomme des Commiſſaires pour en juger conjointement avec le Nonce. 256. Grand cas qu'il fit des Livres de ſainte Téreſe. *V.* Livres de ſainte Téreſe.

Le Pape *Pie IV.* donne un Bref pour l'établiſſement du premier Convent de la Réforme. 88. 91. Il en donne l'adminiſtration à l'Evêque d'Avila. 88.

Le Pape *Pie V.* nomme des Viſiteurs pour tous les Ordres Religieux. 211.

S. Pierre d'Alcantara. Il vient à Avila, Commiſſaire Général de ſon Ordre. 60. Une amie de Téreſe la fait parler à ce ſaint homme. 61. Téreſe lui rend compte de ſes diſpoſitions intérieures. *ib.* Aſſûrance qu'il lui donne, que c'eſt l'Eſprit de Dieu qui la conduit. *ib.* Il approuve le deſſein de la fondation du premier Convent de la Réforme. 68. Il en avertit l'Evêque d'Avila. *ib.* Il confirme Téreſe

dans le ſentiment de fonder ce Monaſtére ſans revenu 83. Il engage l'Evêque d'Avila à y conſentir. 88. Il eſt conſulté par Caterine de Cardone ſur ſon deſſein de ſe retirer à une ſolitude. 279. Il l'a fortifie dans cette réſolution. *ib.* Mort de S. Pierre d'Alcantara. 88. Particularités de ſa vie pénitente. 89.

Q

LE Cardinal *Quiroga*, Archevêque de Tolède, & Préſident de l'Inquiſition. 264. La Sainte lui demande permiſſion de fonder un Convent de Carmelites à Madrid. *ib.* Il apprend à la Sainte que l'Inquiſition n'a rien trouvé à reprendre dans le Livre de ſa Vie. *ib.* Attachement qu'il lui témoigne pour elle & pour ſa Réforme. *ib.* Peu après la mort de Téreſe, il rend le Livre de ſa Vie à l'Ordre. 265.

R

DOn *Raphaël*, Gentilhomme d'Avila. 162. Il ſçait que Téreſe veut fonder un Convent de Carmes Réformez. *ib.* Offres qu'il lui fait d'une maiſon qu'il a à Durvel. *V.* Durvel.

Reconnoiſſance. La Sainte y eſt trés-ſenſible. 87. 139. 156. 157. Fauſſe idée de reconnoiſſance. 10. 29. 48. Déplaiſir de Téreſe de n'avoir pas toûjours été ingrate au monde. 29.

Réforme. Ce qui y fait penſer Téreſe. *V.* Monaſtére de l'Incarnation. Elle n'a d'abord en vûë que l'établiſſement d'un nouveau Convent de filles pour s'y retirer. *ib.* Avec qui, & comment elle concerte ce deſſein. 64 65. 67. L'entrepriſe devient publique, & eſt regardée comme une extravagance 68. Il s'y forme une oppoſition générale de la part de l'Ordre, & de la ville d'Avilla. *ib. & ſeq.* L'affaire ſe négocie ſecretement. 72. *& ſeq.* 90. 91. La Sainte n'entreprend rien dans cette négociation que par le conſeil des plus célébres Theologiens. 92. Établiſſement du Convent. 92. Aſſemblée de la ville qui en détermine la ruine. 98. 99. Les eſprits ſont appaiſez. 101. Fin particuliere qu'eût Téreſe en cette Fondation. 64. 65. Reglemens qu'elle y établit. 102. Maniere de vie qui s'y pratiquoit. *ib.* 130. 131. Le Général de l'Ordre approuve cet établiſſement. 135. Motif de Téreſe pour fonder d'autres Convents. 134. 135. Le P. Général lui en donne permiſſion. 136. Elle penſe à fonder des Convents d'hommes. *ib.* Le P. Général lui permet d'en fonder deux. 137. Elle gagne à ſa Réforme le P. Jean de la Croix & le P. Antoine. *V.* Ces Peres. Trois Ordres Religieux ont aidé ſainte Téreſe pour l'établiſſement de ſa Réforme. 73. Le P. Gratien Religieux de la Réforme eſt fait Viſiteur de tous les Carmes en Andalouſie & en Caſtille. 234. 247. Les Carmes Mitigez craignent que Téreſe & ce Pere ne les aſſujetiſſent à la Réforme. 247. On réſout

de détruire la Réforme. 248. Un nouveau Nonce eſt prévenu dès Rome contre les Réformez. *ib.* Il devient leur perſécuteur après ſon arrivée en Eſpagne. *ib.* & 251. Recit de ces troubles. 247. & *ſeq.* 255. On ordonne à la Sainte de ſe choiſir un Convent, dont elle ne ſorte plus. *V.* Toléde. Le Pere Gratien eſt dépoſé de ſon office de Viſiteur. 248. Un P. Mitigé eſt mis en ſa place. *ib.* Diſpoſition de la Sainte pendant cette tempête. 248. & *ſeq.* Le Roy d'Eſpagne eſt informé de cette affaire. 255. Il donne des Aſſeſſeurs au Nonce pour en connoître avec lui. 256. Le Nonce revient un peu de ſes préventions. 279. Il nomme pour Supérieur des Réformez le P. Ange Salazar, trés-affectionné à cet Inſtitut. *ib.* Ce Supérieur commence par rendre à Téreſe la liberté d'aller où elle voudroit. *ib.* Les Réformez ſollicitent à Rome la ſéparation des deux Obſervances. *ib.* Tout réüſſit à Rome & en Eſpagne à l'avantage des Réformez. *ib.* On y reconnoît leur innocence & l'utilité de cette Réforme. *ib.* On y regle que les Mitigez n'auront plus d'inſpection ſur eux. 271. La paix eſt renduë à la Réforme par ce moyen. *ib.* Sainte Téreſe en voit l'accroiſſement juſqu'à trente Convents. 313. Progrez de la Réforme après la mort de la Sainte. 319. Etabliſſement des Carmelites Réformées en France. *ib.* Bref de Paul V. au Roy Henry IV. pour la reception des Carmes Déchauſſez en France. 321.

Religion. Les vertus morales doivent être dirigées par la Religion. 30.

Retraite. Inclination de Téreſe pour la retraite. 22. On l'accuſe à ce ſujet de ſingularité. *ib.* Elle ſe relâche ſur ce ſujet. *V.* Converſations. Son entiere rupture avec les créatures. 40. 41. 49. 50. Le défaut de retraite lui rend deſagréable le ſejour du Convent de l'Incarnation. 63. 64. Exacte retraite qu'elle introduit dans ſa Réforme. 102. 194. C'eſt contre ſon penchant qu'elle quitte ſa ſollitude pour s'occuper à tant de fondations. *Vide* Voyages.

Révelations. Téreſe ſoûmet toutes ſes révelations à l'obéïſſance. *V.* Obéïſſance. Juſte eſtime qu'elle en faiſoit. 258. 300. Certitude des révelations de ſainte Téreſe. 300. *V.* Oraiſon Mentale. Le Pere *Ripalda Jeſuite*, Confeſſeur de la Sainte à Salamanque. 244. Il lui fait écrire l'Hiſtoire de ſes fondations. *ib.*

Le Pere *Rocca*. *V.* Le P. Jean de Jeſus Rocca.

Rodrigue, Frere de Téreſe. 4. Leur deſir du martire dès leur enfance. *ib.* Leur départ pour l'aller chercher chez les Mores. 5. Un de leurs oncles les ramene à leur mere. *ib.*

Romans. Danger qu'il y a de les lire. 7. Faute des parens qui en permettent la lecture à leurs enfans. *ib.* Tort que cette lecture fit à Téreſe. 7. & *ſeq.*

Le P. Jean-Baptiſte *Rubeo*, Gé-

nèral de l'Ordre des Carmes. 135. Il paſſe d'Italie en Eſpagne. *ib.* Son arrivée à Avila. *ib.* Le premier Convent de la Réforme venoit d'être fondé ſous la Juriſdiction de l'Evêque. *ib.* Téreſe fait au P. Géneral un recit naïf de toutes choſes. *ib.* Il eſt édifié de voir refleurir en ce Convent la régularité primitive. *ibid.* Haute eſtime qu'il conçoit de la Sainte. *ib.* Il approuve ſa fondation. *ib.* Il lui permet d'en faire d'autres ſemblables. 136. Il viſite pluſieurs fois la Sainte, pendant ſon ſéjour à Avila. *ib.* Elle lui écrit après ſon départ ſur la fondation des Convents d'hommes. 137. Il lui permet d'en fonder deux. *ib.* La Sainte lui écrit pour être diſpenſée de plus faire de fondations. 245. Il lui ordonne d'en faire le plus qu'elle pourra. *ib.* Il change peu après de ſentiment. Il devient contraire à la Réforme, croyant le devoir faire pour le bien de la paix. 248. La Sainte lui écrit à ce ſujet. *V.* Lettres de ſainte Téreſe.

Le Prince *Ruygomez*, premier Miniſtre & Favori du Roy d'Eſpagne Philippe II. 178. 278. La Princeſſe mande Téreſe à Paſtrane pour y fonder des Carmelites. 178. Arrivée de la Sainte à Paſtrane. 188. Elle y eſt logée avec ſes Compagnes dans le Palais du Prince. *ib.* Difficultés déraiſonnables de la Princeſſe ſur la fondation. 189. Le Prince les applanit. *ib.* Il fait bâtir le Monaſtére & lui aſſigne des revenus. *ib.* La Princeſſe force Téreſe de lui prêter le Livre de ſa vie. *ib.* Inconveniens qui en arrivent. *V.* Livres de ſainte Téreſe. Le Prince donne au P. Marian un Hermitage proche de Paſtrane. *V.* Le P. Marian. Téreſe détermine le Prince à fonder des Carmes Réformez en cet Hermitage. 190. Le Roi met Caterine de Cardonne auprès de la Princeſſe Ruygomez. 277. Le Prince & la Princeſſe lui font avoir le ſoin de l'éducation de Don Carlos, & de Don Juan d'Autriche. 278. Caterine de Cardonne ſe retire dans une ſolitude. 279. Le Prince Ruygomez envoye le Pere Marian pour l'en retirer. 289. Mort de ce Prince. 219. Il eſt enterré aux Carmes Réformez de Paſtrane. 212. Douleur exceſſive de la Princeſſe. 219. Elle veut auſſi-tôt prendre l'habit de Carmelite. 220. Elle donne beaucoup à ſouffrir aux Carmelites de Paſtrane. 221. *& ſeq.* Ses bizareries & ſes caprices obligent d'abandonner ce Convent. 225.

S

S *Acremens.* Téreſe trouvoit ſa conſolation dans leur frequent uſage. 25.

S. Sacrement. Son culte eſt un des principaux motifs des fondations de ſainte Téreſe. 146. Elle eſt cauſe qu'on lui rend plus d'honneur. 147. Son étrange frayeur aux moindres apparences qu'il eſt expoſé à quelque inſulte. 145. 146. *V.* Communion.

Salamanque, ville d'Eſpagne. La

Sainte y fonde un Convent de ſes Religieuſes. 201. 207.

Le P. Ange *Salazar*, Provincial des Carmes Mitigez. 68. Sa pieté. *ib.* Il approuve le deſſein de la fondation du premier Convent de la Réforme. *ib.* Les oppoſitions qui s'y forment le font changer de ſentiment. 70. Il envoye Téreſe à Tolède conſoler Madame de Pardo. *V.* Madame de Pardo. Il lui permet d'en revenir. 86. La fondation du premier Convent Réformé s'execute à ſon inſçû. 91. *& ſeq.* Il reprimende Téreſe. 97. Il lui fait rendre compte de ſa conduite. *ib.* Elle lui raconte toute l'affaire ingénuëment. *ib.* Il eſt ſatisfait. 98. Il promet de favoriſer le nouvel établiſſement. *ib.* Il eſt fait Viſiteur Apoſtolique de l'une & l'autre Obſervance. 248. Le Chapitre Général défend à Téreſe de ſortir du Convent qu'elle ſe choiſira. 249. Le P. Salazar lui ſignifie cet ordre. *ib.* Ménagemens qu'il a pour la Sainte en cette occaſion. *ib.* Les troubles excitez contre la Réforme commencent à s'appaiſer. 270. Le P. Ange lui eſt donné pour Supérieur. *ib.* Il commence par rendre la liberté à Téreſe d'aller où elle voudra. *ibid.* *V.* Tolede.

Le P. Gaſpard *Salazar*, Jéſuite. Il vient Recteur à Avila. 72. Il approuve le projet de la fondation du premier Convent de la Réforme. Il amene à ſon ſentiment le P. Alvarez Confeſſeur de la Sainte. *ib.* Relations particulieres qu'il eut depuis avec elle. 72. 257. Eſtime que la Sainte fit de ce P. 72. Les progrez de la Réforme le réjoüirent fort. 257. Il y veut paſſer de ſa Compagnie, *ib.* Son Provincial a connoiſſance de ce deſſein. *ibid.* Il ſoupçonne la Sainte d'y avoir part. *ib.* Lettre de mécontentement qu'il lui en écrit. *ib.* La Sainte eſt affligée de ce ſoupçon, & s'en juſtifie par une Réponſe. 257. *& ſeq.*

François de *Salcede*, parent de la Sainte, & grand homme de bien. 44. 197. Quoiqu'engagé dans le mariage, il menoit une vie fort intérieure. 44. La Sainte le conſulte, & le Docteur Dace ſur ſes incertitudes. *V.* Dace.

Le Prince de *Salerne* quitte le ſervice d'Eſpagne, & paſſe à celui du Roi de France. 275. La Princeſſe à ordre de paſſer de Naples en Eſpagne. *ib.* Caterine de Cardonne l'accompagne. *ib.* La Princeſſe meurt de chagrin à Vailladolid. 277.

Caterine de *Sandovale*, Fondatrice des Carmelites de Veas. 227. Converſion miraculeuſe de cette fille. 228. Après avoir donné dans tous les excez de la vanité, elle embraſſe la pieté. *ib.* Regles qu'elle ſe preſcrit d'une rigoureuſe penitence. 229. Son deſſein de ſe faire Religieuſe. *ib.* Oppoſition de ſes parens. *ib.* Elle en eſt empêchée après leur mort pendant dix ans par une maladie deſeſperée. 230. Sa guériſon miraculeuſe. *ib.* Elle fonde le Monaſtére de Veas. *ib.* Elle s'y fait Religieuſe. 231. Son exem-

ple eſt ſuivi d'une de ſes Sœurs. *ibidem.*

Science. La Sainte avertit ſes Filles de ne point s'occuper à des ſciences étrangeres à leur état. 176. 177. 243.

Ségovie, ville Epiſcopale d'Eſpagne. 218. La Sainte y fonde un Monaſtére de Carmelites. *ib.* Les Carmelites de Paſtrane ſont transferées à Ségovie. 225.

Séraphin. Il en apparoît un à Téreſe, qui lui enfonce un dard dans le cœur. 56.

Seville, ville Archiepiſcopale d'Eſpagne. 239. La Sainte y fonde un Convent de Carmelites. *ib.*

Solitude. V. Retraite.

Sorie, ville d'Eſpagne. Sainte Téreſe y fonde un Monaſtére de ſes Religieuſes. 298.

Souffrances. Deſir inſatiable qu'a la Sainte de ſouffrir. 239. 261.

Suarez. V. Jeanne Suarez.

T

Tereſe. Etymologie de ce nom. 3. Portrait de la Sainte. 8. 38.

Tolède, ville Archiepiſcopale d'Eſpagne. Téreſe y va conſoler une Dame de qualité. *V.* Madame de Pardo. Conduite de la Sainte chez cette Dame. *ib.* Differens voyages de la Sainte à Tolède. 166. 194. 199. 294. Elle y fonde un Monaſtére de Carmelites. 166. *& ſeq.* Ordre du Chapitre Géneral, que Téreſe ſe choiſiſſe un Convent d'où elle ne ſorte plus 249. La Sainte ſe retire en celui de Tolède. 252. 260. Sa premiere liberté lui eſt renduë. 270.

Traverſes que ſouffrit Téreſe dans les entrepriſes de ſes fondations. *V.* Fondations, Réforme, Calomnies, Critiques.

V

Vailladolid, ville d'Eſpagne. Sainte Téreſe y fonde un Convent de Carmelites. 149. 156. *& ſeq.* Eſtime generale qu'elle s'acquiert en cette ville. 157.

Veas, petite ville d'Eſpagne ſur les confins de l'Andalouſie, 227. La Sainte y fonde un Monaſtére de Carmelites. *ib. & ſeq.*

François *Velaſquez*, Fondateur des Carmelites d'Albe. 199. 204.

Le Docteur *Velaſquez*, Confeſſeur de Téreſe à Tolède. 246. Il l'oblige d'écrire ſon Livre, appellé le Château de l'Ame. 263. Il eſt fait Evêque d'Oſme. 298. Il prie la Sainte de venir faire une de ſes fondations à Sorie, ville de ſon Diocéſe. *ib.*

Vertu. Plus les femmes ont de vertu, plus on eſt porté à les eſtimer. 25. Téreſe ne manque aucune occaſion de porter les ames à la vertu. 82. Pouvoir de la vertu. 168. Les vertus morales ne ſuffiſent pas pour nous conduire, ſi la Religion ne les dirige. 30.

Villeneuve de Laxare, ville d'Eſpagne. La Sainte y fonde un Convent de Carmelites. 271. 293. Grande pauvreté de ce Convent dans les commencemens. 295. La Prieure en écrit à la Sainte. *ib.* Téreſe la r'aſſure.

Dieu ſecoute miraculeuſement ces Religieuſes. *ib.*

Viſions. Téreſe voit la felicité des Saints, & les ſupplices de l'Enfer. 27. Dieu lui révele pluſieurs évenemens futurs. *ib.* Autre viſion particuliere que la Sainte eut de l'Enfer. *V.* Enfer. JESUS-CHRIST ſe préſente interieurement à Téreſe accablé ſous les tourmens de la flagellation. 31. Viſion d'un Séraphin. 56. Effets que produiſirent en Téreſe toutes ces viſions. *V.* Les mêmes endroits. Les viſions de ſainte Téreſe ſont dignes de foi. 58.

Vœux. Sainte Téreſe fait ſes vœux de Réligion. *V.* Monaſtére de l'Incarnation. Vœu de la Sainte de faire toûjours ce qui lui paroîtra de plus parfait. 61. 62. Elle l'obſerve fidellement pendant cinq ans. 62. Ses Supérieurs y trouvent des inconveniens. 63. Ils l'en relevent. *ibid.* Sainte Téreſe fait vœu d'obſerver les reglemens de la Réforme en quelque lieu que l'obéiſſance l'envoye. 213.

Voyages. Les fréquens voyages de la Sainte ne ſont ni de ſon choix ni de ſon goût. 138. 207. 243. 245. Elle les fait tous par inſpiration divine, & par ordre de ſes Confeſſeurs. 197. 207. *V.* Retraite. Son courage ſurprenant dans les accidens qui s'y rencontrent. 205. 206. 238. 244. 245. 301. *& ſeq.* Maniere dont elle les fait. 204. Elle n'y perd rien de ſon recüeillement ni de ſon application à Dieu. 138. 204. 205. Concours & acclamation des peuples, quand la Sainte voyageoit. 272. 301. Ses voyages à Madrid. *V.* Madrid; à Tolede. *V.* Tolede.

Y

LE P. *Yvagnez* de l'Ordre de S. Dominique. 69. Sa doctrine, ſa vertu, ſa réputation d'un trés-grand poids à Avila. *ibid.* Chacun ſe ſouleve contre le premier établiſſement de la Réforme. 68. *& ſeq.* Téreſe cherche de l'appui auprès du Pere Yvagnez. 69. Il demande du temps pour examiner la choſe. *ib.* Il approuve le deſſein de la fondation. 70. Il s'engage à le proteger. *ib.* Il en pourſuit vivement le projet. 72. Le Monaſtére eſt fondé. 92. Toute la ville ſe ſouleve, & en réſoud la deſtruction. 96. *& ſeq.* Le Pere Yvagnez fait revenir les eſprits. 101. Il preſſe la Sainte de lui découvrir tout ce qui lui étoit arrivé depuis ſon enfance. 84. Elle lui envoye la relation de ſa vie. *ib.* Lettre qu'elle y joint. *ib.*

Z

Zele du ſalut des Ames. La Sainte bûloit de ce zéle. 134. 198. C'eſt ce qui l'a fait penſer à multiplier ſes fondations. *V.* Fondations. *V.* Réforme. C'eſt particulierement ce qui l'a portée à procurer des établiſſemens de Carmes Réformez. 168. Zéle de la Sainte pour la Foi. *V.* Foi. Pour l'honneur dû au trés-ſaint Sacrement. *V.* S. Sacrement.

Fin de la Table des Matieres.